NOUVELLE GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE.

CET OUVRAGE CONTIENT:

1° La GÉOGRAPHIE ASTRONOMIQUE, ou la description de la terre, considérée par rapport au ciel.

2° La GÉOGRAPHIE PHYSIQUE, ou la description de la terre, considérée par rapport à sa nature, qui embrasse les objets décrits dans l'ordre suivant : l'étendue, la situation, les limites, les noms, les divisions des divers pays; leur climat, air, sol, saisons et aspect; leurs montagnes, avec leur direction, chaînes, ramifications et substances; leurs forêts, avec leur essence;

L'HYDROGRAPHIE, ou la description des mers, golfes, baies, caps, fleuves, rivières, avec leur cours et sinuosités; des lacs et canaux navigables;

Les productions végétales, animales et minérales.

3° LA GÉOGRAPHIE POLITIQUE, ou la description de la terre, considérée par rapport à ses habitans; savoir : leur population, mœurs, coutumes, amusemens, costumes, religions, langues; les universités, sociétés littéraires;

La TOPOGRAPHIE, partie entièrement neuve, et qui manquoit dans l'ouvrage anglais; donnant la description des provinces, villes, bourgs, places fortes et autres lieux; leur situation, avec leurs *distances orientées* de leur capitale; leur position pittoresque, leurs latitude et longitude;

Les antiquités et curiosités; l'industrie, les manufactures, le commerce, les importations et exportations;

Le gouvernement des différens états, leurs revenus et impôts, leurs forces militaires et navales; leurs lois, peines, ordres de chevalerie, et leur histoire.

4° La GÉOGRAPHIE ANCIENNE ET MODERNE, comparées d'après d'Anville.

NOUVELLE GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE,

DESCRIPTIVE, HISTORIQUE, INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DES QUATRE PARTIES DU MONDE,

PAR WILLIAM GUTHRIE,

OUVRAGE traduit de l'anglais, sur la 23e édition de Londres.

QUATRIÈME ÉDITION FRANÇAISE,

ORIGINALE par ses nombreuses améliorations et augmentations; refondue d'après les derniers traités de paix de *Presbourg*, de la *Confédération du Rhin*, de *Posen*, de *Tilsit*, les *Conventions de Fontainebleau*, etc., etc., et les *derniers changemens* survenus en Europe jusqu'à ce jour, avec toutes les *nouvelles divisions*.

Contenant 12,000 *nouveaux articles* importans; l'ITINÉRAIRE DE L'EUROPE, de 1050 pages, par M. REICHARD.

AUGMENTÉE d'une analyse succincte et raisonnée des *Statistiques*, *Géologies* et *Géographies nationales et étrangères*, les plus nouvelles et les plus estimées de chaque pays, des *Voyages* les plus récens et les plus célèbres qui ont paru en France et chez l'étranger.

Le tout *revu et augmenté* par l'AUTEUR DE L'ABRÉGÉ du même Ouvrage.

Les parties ASTRONOMIQUE et COSMOGRAPHIQUE ont été entièrement retouchées par J. LALANDE.

TOME II. — Ire PARTIE.

A PARIS,

Chez HYACINTHE LANGLOIS, Libraire, pour la Géographie et l'Histoire, rue de Seine, hôtel de Mirabeau, n° 6.

1809.

DE L'IMPRIMERIE DE LEBÉGUE, RUE DES RATS, n° 14.

NOUVELLE GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE.

SECONDE PARTIE.

EUROPE CENTRALE.

14.

ARTICLE PREMIER.

PAYS-BAS.

Limites.

On donnait ci-devant le nom de *Pays-Bas* à dix-sept provinces, bornées au N. et à l'O. par la mer d'Allemagne, au S. par la France, et à l'E. par l'Allemagne. Ces provinces étaient ainsi nommées, parce qu'elles sont situées vers la mer, et que plusieurs grandes rivières y ont leur embouchure.

Histoire. — Les Pays-Bas faisaient autrefois partie de la *Gaule* et de la *Germanie.* Ils furent conquis par les Francs dans le 5e siècle, et ils firent partie de la monarchie française jusqu'aux derniers descendans de Charlemagne, dont la faiblesse donna lieu à des seigneurs ambitieux de s'ériger en souverains. Ainsi se formèrent dix-sept petites souverainetés; savoir, le comté de Hollande, le comté de Zélande, la seigneurie d'Utrecht, le duché de Gueldre, le comté de Zutphen, la seigneurie d'Over-Yssel, la seigneurie de Groningue, la seigneurie de Frise, le duché de Brabant, le marquisat d'Anvers, la seigneurie de Malines, le comté de Flandre, le comté d'Artois, le comté de Hainaut, le comté de Namur, le duché de Luxembourg et le duché de Limbourg. La plupart de ces États furent ensuite réunis, par diverses alliances, au domaine de la maison de Bourgogne. De cette maison, ils passèrent, en 1477, dans celle d'Autriche, par le mariage de

Marie, héritière du dernier duc de Bourgogne, avec l'archiduc Maximilien; et Charles-Quint, leur petit-fils, ayant acquis le reste de ces Etats, se trouva souverain des dix-sept provinces.

Charles-Quint laissa cette souveraineté à Philippe II, son fils, auquel il laissait aussi l'Espagne. Mais l'inquisition que ce dernier prince voulut établir dans les Pays-Bas, et les vexations du duc d'Albe qu'il y envoya pour les gouverner, révoltèrent les habitans. Le comté de Hollande, le comté de Zélande, la seigneurie d'Utrecht, la partie septentrionale du duché de Gueldre, le comté de Zutphen, la seigneurie d'Over-Yssel, la seigneurie de Groningue et la seigneurie de Frise s'unirent, en 1579, pour défendre leur liberté contre les Espagnols, et formèrent une république fédérative. Il faut observer que, dans cette union, la partie septentrionale du duché de Gueldre et le comté de Zutphen ne comptèrent que pour une province. Les sept provinces qui s'unissaient pour la défense commune, mirent à leur tête, sous le titre de *stathouder*, c'est-à-dire de *gardien du pays*, Guillaume de Nassau, prince d'Orange. Sous ce chef, avec le secours de la France et de l'Angleterre, elles se défendirent si bien, que les Espagnols, après avoir vainement tenté de les réduire, furent obligés de les reconnaître pour une république indépendante, sous le nom de *Provinces-Unies*. Cette république, qu'on appela aussi la *république de Hollande*, du nom de la principale province, s'appelle aujourd'hui la *République Batave*; ses habitans se nomment les *Hollandais* ou les *Bataves*.

Les autres provinces, qui s'étaient également soulevées, furent remises sous la domination du roi d'Espagne par le duc de Parme, lequel avait succédé au duc d'Albe, et portèrent ensuite le nom de *Pays-Bas-Espagnols*. Mais les Espagnols ne les conservèrent pas dans toute leur étendue. Pendant la guerre que l'Espagne fit aux Provinces-Unies, depuis 1579 jusqu'en 1648, ces provinces s'emparèrent de plusieurs villes situées dans le duché de Brabant, le comté de Flandre, le duché de Limbourg et la partie méridionale du duché de Gueldre, qu'elles gardèrent après la paix, et qu'elles appelèrent les *pays de la Généralité*, parce qu'elles les possédaient en commun, sans faire participer leurs habitans aux priviléges des provinces souveraines. Ces pays comprenaient aussi la ville de Maestricht, prise à l'évêque de Liége. D'un autre côté, la France conquit, dans le 17e siècle, une partie du comté de Flandre, du comté de Hainaut et du duché de Luxembourg, avec tout le comté d'Artois; et ces conquêtes formèrent les *Pays-Bas-Français*. L'Espagne ne conserva que jusqu'en 1714 ce qui lui restait des dix-sept provinces. A cette époque, les Pays-Bas-Espagnols furent cédés à l'empereur d'Allemagne; et en conséquence de cette cession, ils prirent le nom de *Pays-Bas-Autrichiens*; on les appela aussi la *Flandre*, du nom de la principale province. La France s'en est emparée en 1794, et l'empereur les lui a cédés par le traité fait à Campo-Formio en 1797, lequel a été confirmé par le traité fait à Lunéville en 1801. Ils portent aujourd'hui le nom de *Belgique*. Il faut cependant observer que cette nouvelle dénomination ne comprend pas seulement les Pays-Bas-Autrichiens : elle comprend aussi les pays de la Géné-

ralité, que les Provinces-Unies ont cédés à la France en 1795, excepté le Brabant-Hollandais qu'elles ont conservé; elle comprend encore l'évêché de Liége, qui a été cédé à la France en 1798, dans le congrès de Rastadt, dont les délibérations ont été confirmées par le traité de Lunéville. Cet évêché appartenait à son évêque, et faisait partie de l'Allemagne.

Division. = Conformément à l'histoire que nous venons de donner des Pays-Bas, nous allons en marquer la division dans le tableau suivant.

	PROVINCES, 17.	CAPITALES.
	Au Nord.	
Provinces-Unies.	Comté de Hollande	Amsterdam.
	Comté de Zélande	Middelbourg.
	Seigneurie d'Utrecht	Utrecht.
	Gueldre-Septentrionale et comté de Zutphen.	Nimègue.
	Seigneurie d'Over-Yssel	Deventer.
	Seigneurie de Groningue	Groningue.
	Seigneurie de Frise	Leuwarden.
	Au Sud.	
Pays-Bas Autrichiens.	Duché de Brabant	Bruxelles.
	Marquisat d'Anvers	Anvers.
	Seigneurie de Malines	Malines.
	Comté de Flandre	Gand.
	Comté de Hainaut	Mons.
	Comté de Namur	Namur.
	Duché de Luxembourg	Luxembourg.
	Duché de Limbourg	Limbourg.
	Gueldre-Méridionale	Ruremonde.
Pays de la Généralité.	Brabant-Hollandais	Bois-le-Duc.
	Flandre-Hollandaise	L'Ecluse.
	Partie du duché de Limbourg	Falkemberg.
	Partie de la Gueldre-Méridionale	Venlo.
	Partie de l'évêché de Liége	Maëstricht.
Pays-Bas Français.	Flandre-Française	Lille.
	Hainaut-Français	Valenciennes.
	Luxembourg-Français	Thionville.
	Comté d'Artois	Arras.

Nous allons parler de la Hollande : nous parlerons des autres provinces des Pays-Bas, quand nous traiterons de la France.

HOLLANDE.

ÉTENDUE.		SITUATION.
Long. 50 l.	Entre	52 et 54e d. de lat. N.
Larg. 45	les	2 et 5e d. de long. E.

1,425 lieues carrées, à raison de 1,320 habitans par lieue.

Limites.

La Hollande est bornée au N. et à l'O. par la mer d'Allemagne, au S. par la France, et à l'E. par l'Allemagne.

Noms ancien et nouveau. — Les anciens habitans de ces provinces s'appelaient Bataves et Frisons. Le nom de Provinces-Unies leur vint de l'union qu'elles firent, en 1579, à Utrecht, pour se défendre mutuellement contre le roi d'Espagne, dont elles avaient sécoué le joug. On nommait aussi les Provinces-Unies *République de Hollande*. La France, dans le traité de paix et d'alliance conclu à la Haye le 25 floréal an 3, les reconnut sous le nom de *République Batave* ; et, par le traité du 24 mai 1806, publié, à Paris, le 5 juin, Louis Napoléon fut proclamé *roi de Hollande*.

Ancienne division. — Le territoire de la Hollande était divisé comme il est marqué dans le tableau suivant.

PROVINCES, 7.	CAPITALES.
Hollande	AMSTERDAM. Lat. N. 52 d. 52 m. Loug. E. 2 d. 30 m.
Zélande	Middelbourg.
Utrecht	Utrecht.
Gueldre-Septentrionale et Zutphen	Nimègue.
Over-Yssel	Deventer.
Groningue	Groningue.
Frise	Leuwarden.
Iles du Zuydersée	....
Pays de la Généralité	Bois-le-Duc.

Nouvelle division. — Le territoire de la République Batave est divisé comme il est marqué dans le tableau suivant.

DÉPARTEMENS, 8.	Lieues carrées	Long.	Larg.	CHEFS-LIEUX.
Groningue, Wede et West Woldingerland.	102	17	9	Groningue.
Frise et Ameland.	151	15	14	Leuwarden.
Over-Yssel et pays de Drenthe.	270	27	26	Zwol.
Gueldre, avec Kuilenbourg et Buren.	265	30	15	Arnheim.
Utrecht, plus Vianen.	65	14	9	Utrecht.
Hollande, moins Vianen, plus Ysselstein.	286	28	18	La Haye.
Brabant.	228	30	11	Bois-le-Duc.
Zélande.	58	14	8	Middelbourg.
Iles du Zuyderzée.	....	..	..	....
	1425			

Air, sol, surface et aspect du pays. — Ce pays ne consiste qu'en une langue de terre étroite, basse et marécageuse, entrecoupée par les embouchures de plusieurs grandes rivières. Ses habitans ont successivement gagné du terrain sur la mer, au moyen des digues qu'ils ont élevées et maintenues à force de travaux et de dépenses. L'air de ce pays est en conséquence épais et nébuleux. Durant l'hiver, les fortes gelées le purifient: les vents dominans sont ceux d'O. et de S. O., et leurs ports sont fermés par les glaces. L'humidité de l'air enrouille les métaux, et pourrit les bois beaucoup plus promptement qu'ailleurs; et cet inconvénient est la source de la grande propreté qu'on admire dans les maisons. C'est ce qui a fait contracter aux Hollandais l'habitude de frotter et récurer presque sans cesse. Le sol n'est point favorable à la végétation; mais les industrieux habitans ont pratiqué des canaux qui l'ont rendu propre aux pâturages, et dans quelques cantons, à la culture. Il repose sur des forêts, des chaussées, des maisons englouties, qui elles-mêmes ont pour base des débris de corps marins, des squelettes de baleines, des aucres et des débris de vaisseaux. Il est évidemment le produit des divers sédimens déposés par l'eau des fleuves, dont les attérissemens, joints aux travaux de l'art, ont reculé les eaux de la mer, et conquis une partie de son lit. La terre noire, le sable et le limon, l'argile et la tourbe, la glaise et la terre calcaire, dominent tour-à-tour dans sa composition. La Hollande, malgré tous ses avantages pour le commerce, n'est pas un pays agréable à habiter, particulièrement pour des étrangers. On n'y voit ni montagnes ni coteaux, très-peu de sources ou de ruisseaux d'eau douce. En contemplant la surface de ce pays, du haut d'une tour ou d'un clocher, on croirait voir un vaste marais entrecoupé de fossés, à certaines distances. Les canaux qui servent de grandes routes, sont remplis, durant les mois d'été, d'eaux fangeuses et croupies, qui exhalent une odeur désagréable et mal-saine.

HYDROGRAPHIE. — *Fleuves, rivières, canaux, lacs.* — Les fleuves et rivières sont d'une grande importance pour les Provinces-Unies.

Le principal est le *Rhin*, l'un des plus considérables de l'Enrope; la *Meuse*, l'*Escaut*, l'*Yssel*, la *Schie*, l'*Amstel*. Plusieurs autres rivières plus petites, et une infinité de canaux, se déchargent dans celles que nous venons de nommer : nous en parlerons plus amplement à l'article *Topographie*. Les lacs sont en grand nombre. Le plus considérable est le *Zuyderzée*, formé en 1225, qui est une mer de 30 l. de longueur, et qui n'est séparée de l'Océan que par quelques îles.

Navigation intérieure, canaux, manière de voyager. — On se sert ordinairement ici de bateaux couverts qu'on nomme des *trek-schuyten*, pour aller d'une ville à l'autre. Ils sont tirés par des chevaux qui vont uniformément au petit trot, de façon que les voyageurs arrivent toujours à l'heure précise au lieu de leur destination. Cette manière de voyager peut paraître ennuyeuse aux étrangers; mais elle est infiniment commode pour les habitans, et très-économique. Les nombreux canaux facilitent non-seulement la circulation d'un très-grand commerce dans tout l'intérieur du pays; mais, comme ils communiquent avec le Rhin et d'autres grandes rivières, les habitans conduisent à peu de frais les productions de tout l'univers dans une partie de l'Allemagne et dans tous les Pays-Bas-Autrichiens ou Français. Les trek-schuyten sont divisés en deux parties, et forment deux différentes salles qu'on nomme le *roof* et le *ruim*; la première pour les gens aisés, et l'autre pour le peuple, qui peut y fumer, boire, manger, et converser avec des individus de toutes les nations. Les canaux qui traversent la plupart des villes, sont revêtus d'une jolie maçonnerie de brique, bordés de tilleuls taillés en éventail, et surmontés de distance en distance de ponts-levis de différentes couleurs, dont l'utilité principale est de fournir un passage commode aux bateaux garnis de leur mâture.

Dans les environs d'Amsterdam et des autres grandes villes, les voyageurs peuvent contempler les admirables effets qu'un commerce étendu et florissant produit. Durant plusieurs milles, les canaux sont bordés d'élégantes maisons de plaisance, situées au milieu des jardins, bosquets, où on voit des pavillons, des grottes, des temples décorés de figures, de bustes et de statues presque jusqu'au bord du canal. Dans la belle saison, les familles se réunissent dans ces petits temples, et y passent le temps à fumer leurs pipes en regardant passer les voyageurs.

Agriculture. — Dans quelques cantons, les cultures se font en trois ou quatre soles. Dans tous les autres, les jachères sont remplacées par des prairies artificielles. La culture commence toujours par celle des plantes légumineuses, spécialement par la pomme de terre, afin de retourner et d'ameublir la terre. Le seigle d'hiver est celui de tous les grains qu'on cultive le plus abondamment. Au printemps on sème du trèfle sur ce seigle; et, par ce moyen, le même champ offre en automne une récolte de grains, et au commencement de l'hiver, une d'excellent fourrage. Cette culture exige moitié moins d'engrais, pour produire une même quantité de seigle l'année suivante. Un autre procédé des cultivateurs bataves, c'est de semer, immédiatement après la

moisson, de la graine de navet sur les terres qui ont rapporté du grain, et par ce moyen, de se procurer une excellente nourriture pour leurs bestiaux durant tout l'hiver.

Productions végétales et animales. — Les grains que les provinces produisent, ne suffisent pas pour leur consommation; mais en saignant et desséchant les marais et les fondrières, les Hollandais ont formé d'excellens pâturages, où ils engraissent les bestiaux qu'ils tirent de l'Allemagne et du Danemarck, et qui leur produisent une immense quantité du meilleur beurre et des meilleurs fromages de l'Europe. Leur pays produit de la tourbe, de la garance, du tabac, quelques fruits et du fer; mais ils tirent des pays étrangers le charbon de terre, les bois de construction, et presque toutes les commodités ou même les nécessités de la vie. Ils ont une excellente race de brebis. Leurs chevaux et leurs bêtes à cornes sont plus massifs que ceux des autres nations de l'Europe. Les cigognes font leur nid et couvent sur le faîte de leurs cheminées; mais ces oiseaux de passage s'en vont avec leurs petits, vers le milieu du mois d'août, et reviennent dans le mois de février suivant. Leurs poissons de rivière sont à-peu-près les mêmes que ceux de France; mais leurs poissons de mer sont en général beaucoup plus gros: c'est peut-être parce qu'ils pêchent ordinairement plus au large. On ne voit point de harengs sur leurs côtes; mais les îles du Texel sont environnées de lits ou amas d'huîtres délicieuses. Malgré tous ces inconvéniens, l'industrie des Hollandais fournit chez eux, en aussi grande abondance et à aussi bon marché que dans tout autre pays de l'Europe, le nécessaire et les commodités de la vie, excepté aux voyageurs et aux étrangers.

Population. — On l'évalue à 1,881,881 habitans, à raison de 1,320 par lieue carrée. Cette république, relativement à son étendue, est peut-être le pays le plus peuplé de l'univers. Sa population, comparée à celle de l'Angleterre, est comme 6 est à 1.

Habitans, mœurs, coutumes et amusemens. — L'amour du lucre et de la liberté sont les deux passions dominantes des Bataves, et ils ont tout ce qu'il faut pour les alimenter: ils sont sobres, laborieux, économes, patiens dans l'adversité, courageux dans les dangers, actifs, pénétrans et impénétrables dans les affaires: leur principal secret dans le commerce, est de savoir se contenter d'un petit profit répété souvent; leur politique usuelle, est de garder le silence lorsqu'ils n'ont rien à dire qui puisse ajouter à l'opinion qu'on a d'eux. Le millionnaire, et le manœuvre à un florin par jour (2 francs 10 centimes), suivent, à cet égard, absolument la même marche.

Les jeunes gens sont de bonne heure en etat d'être utiles à leurs parens. Rarement ceux-ci terminent leur carrière sans leur laisser plus ou moins de fortune, et jamais ils ne meurent avec le remords d'avoir négligé leur éducation. Tous savent calculer, lire et écrire la langue batave; ils ont de l'aptitude pour les sciences, les arts libéraux et les lettres; mais ces belles parties de nos connaissances ont pour eux généralement peu d'attraits: ils préfèrent l'étude des hommes, celle des arts lucratifs, et sur-tout celle de la statistique du globe que nous

habitons. Ils s'appliquent à bien connaître les différens peuples, les produits du sol qu'ils habitent, et ceux de leur industrie; ils étudient leurs différens idiomes, leurs usages, leurs goûts, non pas pour les adopter, mais pour en faire leur profit.

Leur manière de vivre est simple, économique, désagréable si l'on veut, par la monotonie, l'usage habituel de la pipe et la mastication du tabac; mais elle est bonne, utile, nécessaire même dans un pays extrêmement humide, où il pleut souvent, où les vicissitudes de l'air sont presque incroyables, et où l'atmosphère est chargée, en été, des émanations putrides des eaux stagnantes et des canaux des villes; en hiver, d'une épaisse fumée produite par la combustion de la tourbe, de la houille, de la bruyère, et des roseaux dont se chauffent les habitans.

Deux ou trois habits de bon drap, suivant la saison; un gilet de laine sur la peau, pour entretenir la transpiration insensible; un surtout de grosse étoffe, pour se garantir en été de la fraîcheur du soir et de celle qu'occasionne le reflux de la mer; en hiver, pour prévenir l'influence dangereuse du passage subit de la chaleur des habitations au froid extérieur : voilà ce qui compose d'ordinaire l'habillement d'un Batave.

Un plat de poisson, de la viande de boucherie, beaucoup de légumes, des compotes de fruits, un peu de pâtisserie, quelques tranches de pain blanc, une bouteille de vin de Bordeaux, du beau linge, et beaucoup d'argenterie, c'est tout ce qu'on voit ordinairement sur les meilleures tables. Le bourgeois se contente de pain de seigle noir, de beurre, de fromage, de pommes de terre, de gruau d'orge apprêté avec du lait de beurre, de poisson, de viande salée, une ou deux fois la semaine, et de bière pour boisson. L'habitant de la campagne se nourrit comme le bourgeois: peut-être mange-t-il un peu plus de légumes et de laitage; mais tous, sans distinction, boivent au moins trois ou quatre fois par jour du thé ou du café en abondance. La classe la plus fortunée boit son thé très-fort, blanchi avec quelques gouttes de lait; l'artisan et le villageois préfèrent le café au lait, et le prennent très-faible.

Un autre genre d'aliment salutaire à toute la nature humaine, et plus commun dans la Batavie que chez les autres nations, ce sont les divertissemens populaires. En hiver, lorsqu'ailleurs chacun cherche des plaisirs au-dedans des maisons, les Bataves sortent en foule pour aller glisser sur les rivières, les canaux et les lacs couverts alors de tentes et de rafraîchissemens. Les uns glissent avec des patins, sur lesquels ils sont si fermes, même en courant avec une prodigieuse rapidité, que plusieurs paysans peuvent porter, sans les casser, des œufs sous leurs bras. D'autres, parmi lesquels on voit des femmes, glissent en colonnes mobiles. Plusieurs enfin glissent en poussant de petits traîneaux où sont commodément placés leurs femmes, leurs maîtresses ou leurs enfans. La jeunesse batave la plus distinguée ne dédaigne pas ces différens exercices; mais elle les partage avec un autre amusement, celui de courir sur les rivières et dans les rues, lorsqu'elles sont glacées, avec de beaux chevaux chargés de grelots, et richement harnachés, attelés chacun à un

traîneau brillant d'or et de peinture. La rapidité, l'originalité de ces courses, ne peuvent se comparer qu'à l'adresse et au plaisir des couples fortunés qui s'en amusent.

En été, c'est une multitude indicible d'habitans de toutes les classes et de tous les âges, qui, principalement les jours de fête, vont respirer l'air de la campagne, chanter, danser, jouer aux quilles, à la boule, à la crosse, au billard, aux dames, aux échecs, et finalement remplir les jardins, les bosquets, les vergers, les maisons de plaisance, les cabarets champêtres, où la quantité de bière, de vin, d'eau-de-vie de grain, de liqueur, de punch, de thé, de café, de biscuits et de gâteaux qui se débitent, fait presqu'oublier que la Batavie est le sanctuaire de l'économie.

Les femmes sont aussi avantageusement constituées que les hommes : elles ont la peau très-belle et d'une grande blancheur; elles sont fécondes, elles ont beaucoup de lait, elles aiment à joindre la qualité de nourrice à celle de mère ; et leur genre de vie, leurs habitudes, leurs goûts les préservent également du fracas des plaisirs, et des regrets amers qui trop souvent les suivent. Leurs habillemens sont d'un plus grand prix que ceux des hommes, mais ils sont également chauds. Elles portent, dans toutes les saisons, des caleçons de futaine blanche, et des ceintures de santé de même étoffe sous leurs vêtemens. Quelques femmes de la campagne, au lieu de ceintures, portent encore de ces maudits corps de baleine si justement proscrits dans les villes. On donne universellement le titre de bonnes ménagères aux femmes de la Batavie : elles le méritent. Plus il y a de fortune dans une maison, plus on en voit la maîtresse sédentaire, vigilante, attentive à ce que rien ne se déplace, se détruise ou se perde. Leur surveillance va si loin, qu'au moyen des miroirs placés extérieurement aux croisées de leurs appartemens, personne ne saurait passer dans la rue, s'arrêter ou sonner à leurs portes, entrer ou sortir de leurs maisons, sans en être aperçu. A Amsterdam, mieux une femme est née, mieux elle connaît l'histoire et la géographie ; mieux elle parle les différentes langues vivantes; mieux elle sait coudre, tricoter, broder, marquer, faire de la tapisserie; conduire, plier, arranger une lessive ; commander, conseiller une cuisinière, soigner un fruitier, diriger une basse-cour. Pour tout dire, enfin, veut-on voir un ménage bien ordonné, bien propre et souvent magnifique; des domestiques laborieux et fidèles; des commis assidus et discrets; des enfans charmans, bien vêtus, bien élevés; des époux contens de l'être; une femme vertueuse au milieu de tout cela ? il faut venir faire visite à un Amsterdamois, et boire du thé avec sa famille.

En général, les desirs et les passions ont ici moins de violence que chez les autres nations, en exceptant toutefois l'avarice. Les Hollandais n'ont pas assez de vivacité dans l'esprit pour se livrer à la joie, ni même aux plaisanteries de la gaîté; et ils sont trop froids pour connaître la passion de l'amour, qui ne consiste parmi eux que dans une sorte d'affection mécanique, fondée sur l'intérêt, la convenance ou l'habitude. Leurs jeunes gens parlent quelquefois d'amour, plus par théorie que par expérience, et comme d'un sentiment qui leur convient plus qu'il

ne les affecte. La révolution qui s'est opérée en 1794 (an 3), a apporté de grands changemens dans leurs mœurs.

Pour tout ce qui concerne le commerce et la banque, les Hollandais sont incontestablement plus habiles que tous les autres peuples de l'univers; car ils ne le sont pas moins à conserver leurs richesses qu'à les acquérir; et cette dernière science, plus rare, n'est pas la moins nécessaire. Leur maxime générale est de ne jamais dépenser la totalité du revenu, si mince qu'il puisse être. S'il arrivait à un Hollandais de n'avoir rien économisé dans le cours d'une année, il la regarderait comme perdue; et cette conduite, si elle était connue, lui ferait dans l'esprit de ses compatriotes le même tort que, chez d'autres nations, les prodigalités poussées jusqu'à l'extravagance. Mais cette extrême frugalité est aujourd'hui beaucoup moins générale parmi les Hollandais. Le luxe s'y est introduit comme dans les autres pays de l'Europe; les femmes de la classe riche ont pris le goût du jeu, et quelques-unes d'entre elles décèlent des dispositions à la galanterie dont on n'aurait pu précédemment citer un seul exemple. La Hollande est de tous les pays celui dont les habitans sont en plus grand nombre, sinon riches, au moins dans une honnête aisance, et où l'on voit plus rarement arriver de faillites ou banqueroutes. Il en résulte que, malgré l'énorme fardeau de leurs taxes et de leurs impositions, ils prospèrent et s'enrichissent.

C'est par cet esprit de régularité systématique, et leur persévérance infatigable, que les Hollandais ont réussi à débarrasser leur pays des déluges d'eau qui en couvrirent durant tant de siècles une grande partie, à contenir les rivières et les mers qui les environnent, par des digues d'une force et d'une épaisseur presque incroyables, et à s'en former des remparts qui ne leur laissent point d'inquiétude sur le danger d'une invasion. Ils ont couvert leurs frontières et leurs villes d'une infinité d'écluses, au moyen desquelles quelques heures suffisent pour inonder toute la surface du pays et le rendre inaccessible. La persévérance et la frugalité, considérées comme les traits dominans de leur caractère, ont produit les miracles qu'on leur a vu faire. Ils ont réussi, quoiqu'étant dans la situation la plus déplorable, non-seulement à secouer le joug de l'Espagne, mais à lui porter les coups les plus sensibles; ils s'emparèrent de ses galions, et formèrent à ses dépens des établissemens dans l'Afrique et dans les Indes Occidentales. Les pauvres habitans d'une misérable province rivalisèrent une nombreuse, riche et puissante nation, et devinrent des ennemis formidables. Les forces de terre et de mer qu'ils opposèrent à Louis XIV et à Charles II, ne sont pas moins étonnantes. Dans cette guerre, ils eurent jusqu'à 150,000 soldats, et 80 vaisseaux de ligne. Mais la frugalité n'étant plus parmi eux une vertu si générale, les riches marchands et artisans commencent à singer le luxe des Anglais et des Français dans leurs vêtemens et leur manière de vivre. Les magistrats et les négocians retirés du commerce, portent tout aussi loin que ceux des autres nations, le faste de leurs tables, maisons, meubles et équipages. La constitution physique des habitans est remarquable. Ils sont grands, ont les muscles bien prononcés, les épaules larges et un fort tempérament.

Religion.—La religion de l'Etat est la catholique, et la plus répandue est le calvinisme. Les presbytériens sont admis dans les armées : Toutes les religions et sectes sont tolérées; elles jouissent de la liberté de se rassembler pour célébrer leurs cultes. Les juifs sont en grand nombre. Ce pays offre un exemple frappant des avantages de la tolérance religieuse.

Langues. — La langue naturelle des Hollandais est un dialecte corrompu de la langue allemande; mais tous ceux qui ont reçu un peu d'éducation, parlent l'anglais et le français; cette dernière langue y est très-répandue depuis le séjour des troupes françaises dans le pays.

Savans et littérateurs. — Erasme et Grotius, tous deux nés dans ce pays, acquirent autant de célébrité dans la littérature moderne, que Boerhaave, leur compatriote, dans la partie de la médecine. Harlem dispute aux Allemands l'honneur d'avoir inventé la presse. Les magistrats conservent deux exemplaires d'un livre intitulé, *Speculum Salvationis*, qui fut imprimé par Koster en 1450; et c'est aux presses d'Amsterdam, de Rotterdam, d'Utrecht, de Leyde, etc., que nous sommes redevables des plus élégantes éditions des auteurs classiques. Indépendamment de Boherhaave, ils produisirent encore des écrivains très-savans dans toutes les branches de la médecine. A la tête de leurs nombreux commentateurs des auteurs classiques, on peut placer Grævius et Burman. Ils ont en latin une profusion de poëmes et d'épigrammes. On a vu plus récemment parmi eux Van-Haarem, qui n'étoit pas dépourvu de talens poétiques; il publia en 1747, plusieurs poëmes en faveur de la liberté, qu'on admira principalement parce que l'auteur était un Hollandais. Les autres savans les plus remarquables, sont: Altingius, Camper, Delarue, Forest, Huyghens, Luywenhoek, Musschenbroek, Nieuwentyd, Poot, Ruyter, Swammerdam, Trudenius, Van-Huysum, Zorgdrager, etc., etc.

Universités. — Il y en a cinq, placées à Leyde, Utrecht, Groningue, Harderwick et Franeker. L'université de Leyde, fondée en 1575, est la plus vaste et la plus ancienne des Provinces-Unies. Sa bibliothèque contient, indépendamment d'une nombreuse collection de livres imprimés, deux mille manuscrits orientaux, parmi lesquels il y en a beaucoup d'écrits en arabe. On y voit une sphère très-volumineuse, conforme au système de Copernic. On y a adapté une horloge qui la fait mouvoir. On voit aussi dans cette ville un jardin des plantes et une salle d'anatomie.

L'université d'Utrecht fut primitivement une école dont on fit une université en 1636. Le jardin des Plantes, à un jet de pierre de la ville, est très-curieux. Sur le côté oriental, on a pratiqué, pour la récréation des étudians, un magnifique mail, consistant en sept belles avenues tirées au cordeau. Elles ont environ 2,000 pas de longueur, et sont régulièrement plantées de fort beaux tilleuls. C'est l'avenue du milieu qui forme le mail.

TOPOGRAPHIE.

Départemens, villes, places fortes, îles et édifices publics et particuliers.

GRONINGUE. — Ce département, au N. E. de la Hollande, est formé de la ci-devant province de ce nom, y compris Wede et West-Woldingerland. Le golfe de Dollart le sépare de l'Allemagne: l'air y est à-peu-près le même que dans le départem. de Hollande. Il a d'excellens pâturages, et la nourriture des bestiaux forme la principale ressource de ses habitans: il fait beaucoup de fromages. On y fabrique des toiles, des grosses étoffes, des couvertures, des bas de laine, des fourrures, des huiles de colza, de chenevis, de lin, du café-chicorée, qui font les objets de son commerce. Pop. 93,000 habitans. On y compte 4 villes.

Groningue, capitale, ville grande, forte et bien peuplée, a deux églises, dont la plus grande a un clocher fort élevé avec un fort beau carillon. Elle est située au confluent de plusieurs petites rivières qui forment celles de Hunse et de Fivel. Les plus gros vaisseaux peuvent remonter la première, depuis son embouchure jusqu'à la ville; ce qui est très-avantageux au commerce. P. 23,400 h. Lat. N. 53. 13. Long. E. 4. 15.

Appingadam, ville, à 5 l. E. N. E., a 1,600 hab.

Langaker, fort, à 10 l. S. ¼ E. Pop. 550 hab.

Oude Schans, fort, à 8 l. E. Pop. 200 h.

Delfzyl, fort, à 5 l. N. E., est le boulevard du pays, du côté de l'Allemagne Pop. 800.

Winschoten, ville, à 7 l. ½ S. E, près de laquelle les Espagnols furent battus par Louis, frère du prince d'Orange. Pop. 2,000 hab.

Bellingwolde, ville, à 10 l. S. E., a 1,425 hab.

Bourtang, fort, à 10 l. ½ S. S. E. Pop. 225 hab.

OST-FRISE. — Ce département est au N. E. de celui de Groningue. Il comprend la principauté d'Ost-Frise et la seigneurie de Jever qui faisaient partie de l'Allemagne. La première appartenait à la Prusse, et la seconde à la Russie. Elles furent cédées à la Hollande le 9 juillet 1807, par le traité de Tilsit; et, en vertu de la convention signée ...ec la France, le 11 novembre de la même année, elle vient d'être réunie à ce royaume. Le territoire de l'Ost-Frise est bas dans la partie occidentale; et il serait inondé par la mer, s'il n'en était pas garanti par de fortes digues. Il fournit des bestiaux, du poisson et de la tourbe. La seigneurie de Jever a un sol bas et fertile; elle nourrit de bons chevaux et d'excellent bétail. On en exporte du beurre et du fromage. Pop. de l'Ost-Frise; 104,000 habitans; et de Jever, 14,000.

Embden, capitale, a un port à l'embouchure de l'*Ems*, et des chantiers où l'on construit des vaisseaux. Elle possède des moulins à fil et à huile, des fabriques de bas au métier, fait un grand commerce maritime. Elle a un bel hôtel-de-ville, près duquel les navires peuvent aborder par le moyen d'un canal appelé *Deft*, qui communique à l'Ems. Pop. 7400 hab.

Jever, au N. E., n'a rien de remarquable.

Norden, à 5 l. N., ville avec un bon port, et 3000 habitans.

Grietzil, à 3 l. N. O., fort sur un golfe de la mer d'Allemagne.

Aurich, à 3 l. N. E., ville forte.

Leer, bourg à 6 l. S. E., sur la *Ledd*.

Detern, bourg à 9 l. S. E., est connu par ses eaux minérales.

Iemgum, bourg et fort, à 4 l. S. S. E., remarquable par les victoires du duc de Gueldres en 1533, et du duc d'Albe en 1568.

FRISE. — Ce département, à l'entrée du Zuyderzée, vis-à-vis la Nord-Hollande, est fertile en blé; dans quelques endroits on y élève beaucoup de bétail et de très-beaux chevaux. Il fournit des fromages, des briques, et construit beaucoup de petits bâtimens de mer. Il fabrique des toiles à voiles, toiles fines, étoffes grossières et étoffes à pavillon. La Nord-Hollande garde encore le nom de West-Frise ou Frise occidentale; et le pays ci-devant d'Allemagne, voisin de Groningue, s'appelle *Ost-Frise* ou *Frise orientale*. Pop. 324,800 hab.

Leuwarden, capitale. Cette ville est grande, bien bâtie, fortifiée et bien peuplée. Elle est entrecoupée de divers canaux; ce qui facilite son commerce

qui est considérable. Lat. N. 52. 14 Long. O. 3. 26. Pop. 15,500 hab.

Dokkum, à 4 l. N. E., ville médiocre, mais très-bien placée pour le commerce. Elle renferme dans son enceinte un bon port, bordé d'un chantier qui sert au radoub et à la construction des vaisseaux. Il s'y fait une grande quantité de sel. Pop. 2,700 hab.

Franeker, ville, à 3 l. O., et située sur un canal, possède une université et un jardin botanique. On fabrique dans ses environs beaucoup de briques qu'on exporte à l'étranger. Pop. 3,900 hab.

Harlingen, ville, sur le *Zuyderzée*, à 5 l. de Leuwarden, est, après cette capitale, la plus grande et la plus peuplée de toute la Frise. Son port est assez profond pour contenir les vaisseaux les plus chargés; mais il y a une barre ou banc de sable à son entrée qui est fort incommode; ses rues sont belles et entourées de canaux; il y a un collége d'amirauté. On fait dans cette ville une grande quantité de sel, et dans son voisinage un nombre infini de briques. Pop. 7,500 hab.

Makkum, ville, à 6 l. S. S. O., sur le *Zuyderzee*. Pop. 2,000 hab.

Bolsward, ville, à 5 l. S. O., a un port à 1 l. en-deçà, qui, quoique souvent comblé, est d'une grande utilité aux habitans. Elle fait un grand commerce de beurre et d'étoffes de laine. Pop. 2,800 hab.

Workum, petite ville et port, à 7 l. ½ S. O., sur le bord oriental du *Zuyderzée*, et à 6 l. ½ S. de Harlingen. Pop. 3,157 hab.

Hindelopen, ville, à 8 l. ½ S. O. et 5 S. de Workum, sur la côte orientale du *Zuyderzée*, a un petit port. Ses habitans s'occupent à la pêche et à construire des bateaux. Pop. 1,500 hab.

Staveren, à 14 l. S. S. O., ville et port sur le *Zuyderzée*. Pop. 1,200 hab.

Lemer, bourg, sur le *Zuyderzée*, à 9 l. S., fut pris par les Anglais en vendémiaire an VIII (1799).

Slooten, ville, à 7 l. ½, sur le lac *Slooter-Mer*. Pop. 560 hab.

Sneck, jolie petite ville, à 8 l. S. O. Pop. 4,909 hab.

Iles.—*Ameland*. Cette ile, à 2 l. de la tarre et au N. du département, a 4 l. de long sur 1 ½ de large. Ses habitans se livrent à la pêche. Pop. 3,000 habitans. Lat. N. 53. 17. Long. E. 3. 15.

Schiermonnikoog, ile, à l'E. d'Ameland, de 2 l. ½ de long sur 1 de large.

OVER-YSSEL. — Le nom de ce département lui vient de sa situation au-delà du bras du Rhin appelée *Yssel*, par rapport à celui d'Utrecht dont il dépendait autrefois. Il est au S. de celui de Groningue, et beaucoup moins peuplé que les autres provinces, parce qu'il a beaucoup de marais. Il y a cependant du côté de l'O., en s'approchant de l'Yssel, quelques bonnes terres labourables qui sont très-fertiles. Ce département est renommé pour ses belles toiles. On y fait des nattes. Pop. 170,330 hab.

Deventer, capitale, sur l'*Yssel*, ville grande, bien bâtie et fortifiée; on y bat monnaie. Il y avait nne université; mais ce n'est plus qu'un grand collége célèbre pour les humanités Son commerce est très-actif; on en exporte sur-tout une grande quantité de bière, qui passe pour être excellente. Elle a une fonderie en fer. C'est la patrie de Jacques Gronovius, auteur du Trésor des Antiquités grecques. Lat. N. 52. 16. Long. O. 3. 50. Pop. 8,300.

Steenwyck, ville, sur l'*Aa*, à 13 l. N., est la patrie du voyageur Oléarius. Pop. 1,800 hab.

Blokzyl, petite ville forte, à 12 l. N. N. O., située à l'embouchure du *Steenwicker-Aa* dans le Zuyderzée. Son port la rend très-commerçante. Pop. 1,320 hab.

Meppel, ville, à 11 l. N. de Coeverden, sur le Walt-Aa. Pop. 3,650 hab.

Vollenhoven, ville, près le *Zuyderzée*, à 11 l. N. N. O. Pop. 1,000 hab.

Zwarte-Sluis, ville, à 10 l. N., sur la *Swarte-Water* Pop. 850 hab.

Genemuiden, ville, à 10 l. N., sur le *Swarte-Water*. Pop. 850 hab.

Hasselt, jolie petite ville, à 9 l. N., sur le *Vecht*. Pop. 1,100 hab.

Campen, ville forte, riche et bien fortifiée, avec un port, à l'embouchure de l'*Yssel*, à 9 l. N., a un pont de bois qui a 723 pieds de long sur 20 de large; il pose sur de grosses poutres fichées en terre, et tellement éloignées les unes des autres, qu'on le croirait suspendu en l'air. On peut iuonder tous les environs. Pop. 6,200 hab.

Zwol, place forte, à 7 l. N., située sur la rivière d'*Aa*. Cette ville est grande, riche et marchande. Population 12,220 hab.

Goor, ville, à 8 l. E. Pop. 950 habit.

Enschede, ville, à 15 l. E. et 2 S. d'Oldensel. Pop. 2,100 hab.

Oldensel, petite ville fort jolie, à 11 l. E. N. E. Pop. 2,000 hab.

Almelo, petite ville, à 9 l. N. E. L'on y tisse et l'on y blanchit des toiles d'une extrême finesse, qui font l'objet d'un très-grand commerce pour les habitans. Pop. 2,170.

Ootmersum, ville, à 12 l. N. E. Pop. 1,100, hab.

Hardenberg, ville, à 10 l. ½ N. de Coeverden, sur le *Vecht*. Pop. 1,530 hab.

Coevorden est une ville fortifiée, sur les confins de l'Allemagne, à 13 l. N. N. E. Elle est capitale du pays de *Drente*. Pop. 1,500 hab.

GUELDRE. = Ce département est au S. O. de celui d'Over-Yssel. Son sol est d'une bonne qualité, si l'on excepte le milieu du quartier de Veluwe, qui, ainsi que le comté de Zutphen, est sablonneux, chargé de broussailles et de landes. Il y croît néanmoins une telle quantité de pommes, de poires et de cerises, que tous les départemens peuvent s'en pourvoir pour leur consommation. Il n'y manque point de terres labourables. Il est célèbre par un grand nombre de belles papeteries; mais c'est tout au plus si le pâturage peut suffire aux besoins. L'air y est plus pur et plus sain que dans les autres provinces. On y fait du tabac de toute manière, de la toile, de l'amidon, du papier, de la cire à cacheter, des cuirs, du fer indigène fondu et forgé, des bombes, des obus, des grenades, des boulets, des lames de cuivre pour doubler les vaisseaux. Ce département est arrosé par les trois bras du Rhin, qui sont le Waal, l'Yssel et la Leck: la Meuse en traverse les frontières méridionales. Du nombre des moindres rivières, sont la Linge, qui prend son cours entre le Rhin et le Waal, et se perd dans la Meuse à peu de distance de Gorcum; la vieille Yssel, qui, près de Doesbourg, s'embouche dans l'Yssel; la Berkel ou Borkel, qui s'y jette de même dans les environs de Zutphen; la Grift et les autres rivières du quartier de Veluwe, qui s'unissent à l'Yssel dans la proximité de Hattem. Pop. 323,222 hab. On y compte 19 villes, savoir:

Arnhem, capitale du département et du quartier de son nom, sur le *Rhin*, au pied de la montagne de Veluwe, et à une bonne demi-lieue de l'endroit où l'Yssel se sépare de ce fleuve. Cette ville est belle, grande et fortifiée. Ses remparts forment une charmante promenade, par les tilleuls dont ils sont garnis de toutes parts. Pop. 10,100 hab.

Huysen, petite ville, à une l. S. E., sur le *Rhin*. Pop. 2,000 hab.

Hattem, ville, à peu de distance de l'Yssel, à 14 l. N. et 3 ½ O. d'Elbourg. Ses habitans s'appliquent à l'entretien du bétail et à la culture du tabac. Pop. 2,000 hab.

Elbourg, ville, située sur le *Zuyderzée* où elle a un port, à 12 l. N. On prend à Elbourg beaucoup de poissons et une grande quantité de canards sauvages. Pop. 1,800 hab.

Harderwick, ville, sur le *Zuyderzée*, à 10 l. N. Elle est fortifiée à l'antique. La plus grande ressource des habitans consiste dans le commerce des grains et du bois; ils pêchent aussi une grande quantité de poissons. Les harengs saurs ont beaucoup de réputation. Pop. 3,600.

Wageningen, à 3 l. O., peu éloignée du Rhin, y communique par le moyen de son port, à la faveur duquel les bateaux peuvent approcher de la ville. On cultive une grande quantité de tabac dans ses environs. Pop. 2,550 h.

Zutphen, capitale du quartier de son nom, à 5 l. N. N. E., située sur la rive droite de l'*Yssel*, sur laquelle il y a un pont de bateaux. Cette ville est très-forte. Les Français la prirent en 1672. Elle a dans son domaine un vaste pâturage appelé *Marsche*. Pop. 6,900 hab.

Lochem, ville, sur la *Borkel*, à 9 l. N. N. E. On trouve dans ses environs une espèce de caillou qui peut se tailler, et dont quelques morceaux surpassent en beauté le cristal. Pop. 1,350 hab.

Borkel, petite ville, sur la rivière de *Borkel*, à 10 l. N. E. et 5 E. de Zutphen. Pop. 900 hab.

Grol, sur un bras de la *Borkel*, qui y prend le nom de *Slink*, à 11 l. E. N. E. Il y passe un grand nombre de voitures chargées de marchandises venant d'Allemagne, qui y payent péage, et un autre droit connu sous le nom de *Licent*. Pop. 1,500 hab.

Lichtenwoorde, ville, à 10 l. E. Pop. 2,500 hab.

Brevoort, ville et forteresse, à 10 l. E. et 3 S. de Grol. Pop. 530 habit.

Heerenberg, petite ville, à 5 l. S.S. E. Pop. 700 hab.

Doesbourg, ville forte, à 3 l. N. E., située au confluent de la nouvelle et de la vieille *Yssel*. Nombre de catholiques se sont établis dans cette ville. Ses environs produisent du tabac. Pop. 2,100 h.

Nimègue, capitale du quartier de son nom, est située sur différens coteaux, à 3 l. S., sur le *Waal*, sur lequel elle a un pont volant. La partie qui regarde la campagne est extrêmement fortifiée. L'on y brasse d'excellente bière blanche, qu'on exporte en grande quantité. L'on voit extérieurement, du côté de l'E., un vieux château situé sur une colline qui porte le nom de *Falkenhof*: l'opinion commune est, qu'il a été construit par l'empereur Charlemagne. Tout près est une promenade appelée *Kalverbosch*; les différentes allées qu'on y a plantées la rendent des plus agréables. C'est dans cet édifice que fut conclu le traité de paix de 1678, entre Louis XIV, Charles II, roi d'Espagne, et les Hollandais. L'armée du Nord s'empara, le 26 nivose an 3, des postes forts de Nimègue. Pop. 12,800 hab.

Thiel ou *Tiel*, sur le *Waal*, à 7 l. S. Son territoire est fertile, et sa situation très-agréable. Cette ville est très-ancienne; ses habitans trouvent des ressources dans la navigation qu'ils font sur la Meuse. Pop. avec Zandwick 3,200.

Bommel ou *Salt-Bommel*, sur le *Waal*, à 7 l. S. O., sur le côté septentrional d'une île, qui a pris de là le nom *Bommel-Waard*. Pop. 3,000 hab.

Deutikom, bourg, à 4 l. N. E., sur la vieille *Yssel*. On convertit ici le fer que produit le comté de Zutphen, en boulets, bombes et grenades.

Kuilenbourg, ville, à 10 l. O., comprend 3,800 hab. avec ses dépendances.

Nykerk, ville, à 12 l. O. Pop. 5,000 h.

UTRECHT. = Ce départem., si l'on en excepte un petit district qui touche au Zuyderzée, vers le N., est entouré de celles de Hollande et de Gueldre. L'air y est plus pur et plus sain que dans les autres; le sol en général fertile. On y recueille du blé dans quelques endroits, et l'on cultive beaucoup de tabac. L'industrie et le commerce consistent en toiles damassées, toileries blanches, basin, beau drap noir d'Utrecht, culottes, gants, mégisserie.

Utrecht, capitale. Cette ville grande, belle, bien peuplée, est sur le *Rhin*; son mail est le plus beau de l'Europe. Louis XIV, dans le cours de ses conquêtes, en 1672, étant arrivé à Utrecht, fut si frappé de la beauté de ce mail, qu'il défendit qu'on y touchât. Elle a une université, un archevêché et un jardin botanique, très-utile à la faculté de médecine. On ne voit, le long du canal qui mène de cette ville à Amsterdam, que de jolies maisons de campagne, ornées de jardins charmans. Utrecht est célèbre par l'union des Provinces, qui s'y fit en 1579, et par le fameux congrès qui s'y tint en 1712 et 1713, pour la paix de l'Europe, et où furent principalement réglées les affaires qui regardaient la succession d'Espagne. Cette ville fut prise par les Français, le 1er pluviose an 3. C'est la patrie du pape Adrien VI et de Jean Leusden, célèbre philologue du 18e siècle.

Amersford, ville bien fortifiée, sur l'*Ems*, à 4 lieues N. E. Sa situation dans des campagnes fertiles en grains et en excellens pâturages, est très-agréable. L'on embarque sur la rivière d'Ems toutes les marchandises destinées pour Amsterdam, et qui arrivent d'Allemagne par des rouliers du pays de Hesse. Pop. 8,600 hab.

Rhenen, ville située sur le *Rhin*, d'où elle tire son nom, à 9 l. S. S. E. On cultive une grande quantité de tabac dans ses environs. En tirant vers l'E., l'on trouve, à ¼ de l. de la ville, la montagne de *Heymemberg*, sur le sommet de laquelle est une table de pierre entourée d'arbres, qui porte le nom de *Konigstafel* (table du roi). La vue y est délicieuse; l'on y découvre tout le pays situé au-delà de la Betuwe. Cette montagne est célèbre par la bataille qui eut lieu dans ses environs, en 1198, entre les habitans de la province d'Utrecht et ceux de Gueldre, et dans laquelle les premiers furent vainqueurs. Pop. 1,650 h.

Wyk-te-Duurstede, ville, sur le *Rhin*, au commencement du Leck, à 6 l. S. E. Pop. 1,500 hab.

Vianen, ville, à 4 l. S., sur le *Rhin*, a 1,800 hab.

Montfort, petite ville, sur la petite rivière d'*Yssel*, à 2 l. S. O. et ½ de Woerden. Elle est peu considérable. Pop. 1,300 habitans.

HOLLANDE. = Ce département est un des plus étendus des huit..

Selon quelques écrivains, il contient 400,000 journaux de terre, et selon d'autres 440,000. Sa situation est généralement basse : il est des endroits où la mer est plus élevée que la terre; et c'est pour la garantir de l'inondation, ou d'une submersion totale, que l'on a fait construire ces immenses digues, et entrecouper le terrain de fossés et de canaux, pour conduire les eaux dans le temps du flux. Il se forme, de côté et d'autre, des dunes et monceaux de sable le long de la mer du Nord, qui tiennent lieu de digues. On le divise en *Nord-Hollande* et *Sud-Hollande*. La plus grande partie du sol de ce département est en pâturages et en prairies. C'est par cette raison que le bétail et les bêtes à cornes y abondent, et que le beurre et le fromage forment le principal commerce des gens de la campagne. On y cultive beaucoup la garance, qui y vient très-bien. Le meilleur beurre de la province est celui qui se fait dans les environs de Leyde, et le meilleur fromage, celui de la contrée de Goude et de la Nord-Hollande. Comme les fromages de cette dernière se vendaient autrefois à Edam, ils en ont pris et conservé la qualification. Il croît de très-bon grain dans la partie la plus méridionale de la Hollande, c'est-à-dire dans celle qui avoisine la Zélande. Il n'en est pas de même des parties intérieures du département : elles ne fournissent la plupart que des tourbes, qui sont à la vérité utiles pour le chauffage, mais dont la fouille doit, avec le temps, devenir nuisible, parce qu'il se forme des espèces de lacs dans les excavations que l'on est obligé de faire. Il y en a déja un grand nombre entre Delft et Goude. Plusieurs de ces lacs ont été desséchés par le moyen de fossés et de canaux qui y ont été pratiqués. C'est dans le nord de la Hollande que l'on trouve le plus de ces lacs desséchés; ils y sont connus sous le nom de *polder*. L'on a conçu nouvellement le projet de dessécher le grand lac de Harlem, pour l'empêcher d'engloutir de nouvelles terres. Ce département a beaucoup de fabriques de papier; quoique très-peuplé, il a un air mal-sain; l'eau n'y est ni pure ni bonne; c'est ce qui a donné lieu au bon mot de Grotius, que *les élémens n'y valaient pas grand'-chose.*

Outre les fleuves et les rivières qui traversent les Pays-Bas ainsi que la Hollande, ce département est encore arrosé par différentes rivières moins considérables, qui sont le *Vecht* qui vient d'Utrecht, et se perd dans le Zuyderzée près de Muyden; cette rivière est le passage ordinaire des bateaux du Haut-Rhin, chargés de marchandises pour Amsterdam, parce qu'ils tirent trop d'eau pour passer par la nouvelle écluse, et ensuite par la courbe de l'Amstel, qui serait néanmoins la plus courte; l'*Amstel*, qui reçoit l'*Amstel-Courbe* près du village d'Ouwerkerk, et se décharge dans un bras du Zuyderzée, nommé *Y*, après avoir traversé la ville d'Amsterdam; la *Zaan*, qui arrose la Nord-Hollande, et mêle ses eaux avec celles de l'Y dans les environs de *Zaanredam*; la *Sparen*, qui prend sa source dans le grand lac de Harlem, d'où, après avoir traversé cette ville, elle va se joindre à l'Y; la *Schie*, qui passe par la ville de Delft, et va se perdre dans la Meuse à Schiedam, de même que la Rotte près de Rotterdam; la *Gouwe*, qui sort du Vieux-Rhin, et s'unit à l'Yssel dans les environs de Goude; l'*Yssel-Hollandaise*, dont les eaux sortent, entre Vreeswyk et Utrecht, du canal du Rhin, et vont se perdre dans la Meuse, près d'Ysselmonde : la *Linge* sort de la Gueldre, arrose la province de Hollande, et se jette dans la Merwe, à peu de distance de la ville de Gorcum.

Toutes ces rivières sont en plusieurs endroits liées ensemble par des canaux, qui établissent une communication entre les villes, les bourgs et les villages. Ces canaux sont de la plus grande utilité pour le commerce et les voyages. Les bateaux partent à des heures et jours réglés, et transportent à peu de frais les hommes et les marchandises.

La masse d'eau appelée *Breite-Wasser*, qui, sortant du Zuyderzée, va côtoyer Amsterdam, et divise le départ. en Nord-Hollande et Sud-Hollande, ou en *Hollande* et *West-Frise*, porte le nom de *Het-Y*, et forme ensuite un volume d'eau connu sous le nom de *Wyckermeer*. A son embouchure dans le Zuyderzée, on appelle cette eau *Het Pampus*, quoique ce nom ne convienne proprement qu'au passage qu'elle se fait entre deux bancs de sable. Cette eau n'y est point assez profonde pour que des bateaux pesamment chargés puissent y naviguer. On est, pour cette raison,

obligé de les alléger, et d'attendre le moment du flux.

Les arts et manufactures ont spécialement pour objet la préparation et l'emploi du chanvre, du lin, des laines, du coton, de la soie, du poil, du crin, des plumes, des peaux, des boyaux, de la cire, des graisses, des cornes, des coquillages, des fruits, des semences, des grains, des bois, de l'eau de la mer, des matières colorantes, des terres, des métaux, du silex, des pierres précieuses, et le triage, l'assortiment ou la purification de toutes les marchandises du globe, principalement de celles du Nord, de l'Italie et des Deux Indes.

Les produits les plus importans de ces arts et manufactures, sont: les toiles et les fils d'une blancheur éclatante, les toiles à voiles, les filets, les cordages, les toiles damassées, les basins, les indiennes, les toileries blanches, ouvrées, rayées et à carreaux; les papiers, les draps communs, et quelques draps fins de toutes les couleurs, teints en pièce et en laine; les chapeaux, les droguets de castor, les ratines frisées, écarlates et autres; les camelots façon de Bruxelles, les étamines pour pavillons de navires, les couvertures de laine, les casimirs façon anglaise, les velours, les armoisins ou pékins noirs roulés, la gaze, le gros de Naples, le pou-de-soie, le ras de Chypre, le satin noir tout soie, le croisé économique mi-soie satiné, le drap de soie noir léger et fort, les perpétuanes, le croisé satiné, les fourrures de mammifères et d'oiseaux; les cuirs tanués, corroyés, hongroyés, maroquinés, chamoisés, chagrinés, parcheminés, passés en mégie; les colles de quadrupèdes et de poissons, les empois blancs et colorés, *lak-moes*; les huiles de baleine, de chien marin, de hareng, de colza, de chenevis et de lin; les savons blancs, les savons communs ou noirs; le blanc de baleine raffiné, l'eau-de-vie de grains, la bière brune, la bière blanche, l'hydromel, le vinaigre de raisin de Corinthe, le vinaigre de vin, de bière, de poires, de pommes et de lait de beurre; les faux vins de Malaga, de Madère, de Bordeaux, du Rhin, etc., etc.; le suc de groseille, le salpêtre, le muriate de soude (sel de cuisine), le sucre dit de Hollande; la faïence fine, le verre en table, les bouteilles, les pipes à fumer, la tuile, la brique, les carreaux de terre et de faïence, la chaux de coquillages, la tonnellerie, les bois de construction, les cerceaux, le fil de fer, les chaudières, les boulets, les grenades, les bombes, les obus, le cuivre en plaque et filé, les obusiers, les mortiers, les canons percés par le moyen d'un moulin, dont on conserve le modèle à l'hôtel-de-ville d'Amsterdam; les caractères d'imprimerie, les instrumens d'optique, les diamans taillés à la perfection; le camphre et le borax purifiés; la céruse, le blanc de plomb, le *blawsel* (bleu secret pour le linge); et enfin la poudre à canon, préparée par des procédés ingénieux, et sans le moindre danger.

Le commerce de ce département est immense. Il se divise en commerce d'actions et effets publics, d'assurance ou de garantie des fortunes de terre et de mer, de cabotage, d'emprunts et de crédits, de spéculation, et sur-tout d'économie ou d'échange des produits du sol et de l'industrie de la république, des marchandises coloniales, des vieilles risdales, et des ducats des plus riches citoyens, contre les productions du sol et de l'industrie de l'Allemagne, de la Prusse, de la Russie et des ports de la Baltique, de la Suède, de la Norwège, du Danemarck, de l'Angleterre, de l'Ecosse et de l'Irlande, de la France, de l'Espagne, du Portugal, de l'Helvétie et de l'Italie, dont le génie spéculateur des négocians bataves compose des assortimens pour acheter le plus avantageusement possible le coton, la cire, le fil de coton, les laines blades, le poil de chèvre et de chameau, les mousselines, les futaines, le café moka, les raisins secs, les figues, les éponges, l'alun, le baume de la Mecque, la gomme arabique, le sel ammoniac, la noix de gale, le safran, en un mot les drogues et les marchandises du Levant; la cire, les cuirs, les couvertures, les ceintures de soie, les mouchoirs brodés, les plumes d'autruche, et les grains de la Barbarie; le cacao, le café, le coton, la cochenille, les bois de teinture, les pelleteries, les plantes, le sucre et le tabac d'Amérique; les agates, le bois de Japon, le bois d'ébène, le borax, le bézoard, le benjoin, la cannelle, les clous de girofle, le cardamome, le camphre, le café, les diamans, les dents d'éléphans, le gingembre, l'indigo, la laque, les métaux, le musc, la muscade, les ouvrages vernis-

sés, les papiers peints, le poivre, les peaux de cerfs, la porcelaine, les rubis, le salpêtre, la soie en nature du Bengale, les toiles peintes, et le thé des Indes Orientales et de la Chine.

Le département de Hollande expédie en Allemagne des bois de teinture râpés ou moulus, des brocards, des casimirs, des draps, des drogues, des dentelles, des soieries, des épiceries, des harengs, des livres, de la mercerie, des marchandises des Indes, des rubans de soie et du sucre. Les retours se font avec des ancres de navire, du bois de charpente, du bourdillon, des basins, des grains, des laines, des mâts, du merrain, des mouchoirs de Chemnitz, de la quincaillerie et du rouge de Nuremberg, du tartre et des vins du Rhin. Les villes où ce commerce d'échange se fait principalement, sont: Amsterdam, Roterdam et Dordrecht, dans le département de Hollande; Brême et Breslau, Francfort (sur-le-Mein), Hambourg, Leipsic, Lubeck, et Stettin en Allemagne.

La Prusse reçoit du département de Hollande, des bois de teinture, de la crême de tartre, des casimirs, des draps, des drogues, des soieries, des épiceries, des huiles, du papier, du sucre raffiné, des vins de France et des vins du Rhin. Le département de Hollande tire de la Prusse, de l'acier, de l'ambre, des bois de chêne et de sapin, de la cire et du miel, des cuirs, du chanvre, des grains, de la laine, du lin, de la potasse, du plomb, du suif et du salpêtre. Ce commerce d'économie se fait entre les deux villes d'Amsterdam et de Dantzick.

Les Hollandais portent en Russie et dans les ports de la Baltique, des ducats d'or, de vieilles risdales, des bois de teinture, des castors, de la céruse, de la couperose, des draps, des dentelles, de grosses étoffes, des eaux-de-vie, des épiceries, de l'étain, du fil d'or, du fil d'argent, des harengs, de l'indigo, du papier, des perles, des passemens, de la quincaillerie, des serges, du sucre, du soufre, du tabac, des vins, et de la verrerie française. Les retours consistent en caviar, en cuirs, dits de roussi, rouges et noirs, en cendres, en colle de poisson, en fer, en filasse, en grains, en goudron, en lin, en merrain, en peaux d'élans, en pelleteries fines, en potasse, en suif, et en soie de Perse. Ce commerce se fait dans les ports de Narva, Revel et Riga, sur la Baltique. C'est là, sur-tout, qu'il faut connaître les hommes, leurs lois et leurs usages, avant que de traiter avec eux.

La Suède reçoit du département de Hollande, des draps, des épiceries, des drogues, du sel et des soieries. Les denrées de retour sont, le brai, les boulets, le cuivre, la couperose, le fer, le fil de laiton et la poix. Amsterdam et Stockholm se livrent à ce commerce.

Le département de Hollande expédie en Norwège des eaux-de vie, des épiceries, des fromages, des risdales, du sel, du tabac, et du vin d'Espagne. Il en tire du bois de sapin, du cuivre, du goudron, des peaux de boucs, du suif, et du *stokvisch*. Les principales villes ou ce commerce se fait, sont: Amsterdam, Roterdam, Hoorn, Enkuisen, Medenblick en Hollande; Berghen, Drontheim, Coperwik, Flekkeroe, Mardau, et Romsdale en Norwège.

Les Danois tirent de Hollande des draps, des épiceries, des soieries. Le chanvre, les cendres, les peaux de vaches, le *stokvisch* et le suif sont les principaux objets de retour. C'est entre les villes d'Amsterdam et de Copenhague que ce commerce se fait presqu'entièrement.

Les Hollandais portent en Angleterre de l'argent, des bois de teinture, des eaux-de-vie, du papier, des soieries, des toiles fines, des toiles à voiles, et des vins de France. Ils en tirent des bas de laine, des casimirs, des draps, du bœuf salé, du charbon de terre, de la colle, de l'étain, du plomb, des peaux à tanner, de la quincaillerie, du sucre et du suif. Amsterdam, Dordrecht et Roterdam dans le département de Hollande; Bristol, Dublin, Edimbourg, Londres et Newcastel en Angleterre, Ecosse et Irlande, sont les principales villes où ce commerce se fait.

Le département de Hollande expédie en France de l'amidon, des barres d'acier, des bois de teinture, du beurre, du brai, du café, des camelots, du cuivre, de la civette, des cuirs en poil, du chanvre, des canons de bronze, des casimirs, des draps d'été, des draps de Leyde, des drogues, des épiceries, de l'étain, des farines, du fer en barre, des fromages, de la

faïence, du gondron, de la graine de lin, des harengs, de l'huile de poisson, de l'huile de lin, des laines, du maroquin, du mercure, du musc, des mâts, du papier, du plomb, du poil de castor, des plumes, de la poix, toutes sortes de pelleteries, de la potasse, de la quincaillerie, des résines, du salpêtre, du soufre, du suif, des teintures, des toiles fines, des toiles des Indes, des bœufs gras, et des chevaux d'attelage. Les retours consistent en amandes, en toutes sortes d'armes des manufactures de Liége, en bas de soie, bois de noyer, basins, barres de fer, bois de chêne, chapeaux, châtaignes, clous, canons de fer, coutellerie, chaudronnerie, chanvres, cuirs tannés, draps, dentelles, eaux-de-vie; fil à coudre, figues, forces à tondre, grès à paver, gants, huile d'olive, hygiocérames (poterie moderne de terre), marchandises de soie, mercerie, miel, modes de Paris, noix, olives, papier de Caen et de Bordeaux, pastel, porcelaine de Sèvre, pierres à bâtir, pots de fer, prunes, rubans, raisins, savon, serges de Liége, safran, toilerie, taffetas, tuf de Bourbracht, département de Rhin-et-Moselle; verrerie, vert-de-gris, vins et vinaigres. Amsterdam et Roterdam, dans le département de Hollande; Anvers, Cologne, Bordeaux, Bruges, Dieppe, Gand, Liége, Lyon, Malines, Marseille, Nice, Paris et Rouen, en France, sont les principales villes où se fait ce commerce.

L'Espagne tire du département de Hollande, des bas noirs de laine, de la cannelle, de la cire, des dentelles, des draps de Tilbourg, des marchandises d'or, d'argent, de soie et de laine, des munitions de guerre, des peaux de vaches, de la quincaillerie, et des toiles blanches. Les retours consistent en huile d'olive, indigo, lingots d'or, laines fines, olives, perles, peaux d'Amérique, prunes, quinquina, raisin, safran, salpêtre, sel, tabac, vin d'Alicante, de Malaga, etc. Ce commerce est partagé entre les négocians d'Amsterdam et de Roterdam, en Hollande; et ceux de Barcelone, Cadix, Malaga et Séville, en Espagne.

Le département de Hollande expédie pour le Portugal toutes sortes de marchandises de fil, de laine, de soie et de mercerie. Les bois de Campêche et de Fernambouc, les confitures, les drogues, les écorces de citron, les eaux-de-vie, les figues, le gingembre, les huiles d'olive, l'indigo, les laines, les oranges, les peaux de bœufs, les pierres fines, le sel, le sucre, le tabac, les vins de Fayal, de Lisbonne, de Madère et de Port-à-Port, sont les principales marchandises de retour. Ce commerce se fait entre les seuls négocians d'Amsterdam et de Lisbonne.

Les Helvétiens tirent du département de Hollande des indiennes, du sucre, du tabac et du thé. Ils y transportent des bois de construction, des fromages et des vulnéraires.

C'est avec l'Italie que les relations commerciales des Bataves sont le plus variées en Europe. L'Italie reçoit du département de Hollande, des camelots, de la cannelle, du cinabre, du cuivre, des dents d'éléphans, des draps, de l'étain, du fer de Suède, des fanons de baleine, du fil de Flandre, des clous de girofle, de la garance, du goudron, des harengs, du musc, des muscades, du poivre, de la porcelaine, du plomb, des peaux de vaches de Russie, des serges, du *stokvisch*, des saumons, des toiles blanches et des toiles peintes. Les retours consistent en alun de Rome, en amandes, anchois, anis, brocards, citrons, crème de tartre, coton, café, confitures, damas, draps de soie, drogues, essences odoriférantes, éponges fines, étoffes de soie, figues, fil d'or, fromage de Parme, gants parfumés, glaces, grains, huile de jasmin, huile de laurier, huile d'olive, laque fine, *lacryma christi*, limon, liqueurs, manne de Calabre, marbre, marchandises de soie de Florence, olives, organsin, orpiment, points à aiguille, points de Venise, raisins de Corinthe, raisins secs, romarin, satins, saucissons, soies, savonnettes de Bologne, savon, soufre, tapis, térébenthine, taffetas et velours. Ce commerce est partagé entre les négocians d'Amsterdam et de Roterdam, en Hollande, et ceux des principales villes d'Italie.

Ce département est très-peuplé; il contient 37 villes, 8 bourgs et environ 400 villages. On fait monter le nombre de ses habitans à environ 800,000.

NORD-HOLLANDE.=*Alcmaer*, ville, située à l'O. de Hoorn. Elle passe pour la plus ancienne de la Hollande. C'est dans ses environs que l'on fait le meilleur beurre et le plus excellent fromage du pays. Elle a perdu beaucoup de son ancien lustre, depuis qu'Amsterdam s'est assurée de tout le commerce de la Nord-Hollande. Le plus grand commerce qui s'y fait est celui du blé, du beurre et du fromage. Il y a un beau canal qui va de cette ville à Hoorn, et qui fut creusé dans le 17e siècle. Pop. 8,400 hab.

Helder. Ce village, à l'extrémité sept. de la Nord-Hollande, à 8 l. ½ N. d'Alcmaer, est célèbre par la descente des Anglo-Russes en Hollande, et par le combat naval de 1665, dans lequel mourut le fameux amiral Tromp.

Kallants-oog, bourg, près de la mer, à 6 l. N. Les Anglais y débarquèrent en fructidor an VII (1799.)

Bergen, village, à 3 l. ½ E. N. E., remarquable par la victoire remportée par les Français sur les Anglais, en l'an VIII.

Egmont-sur-mer ou *Op-denzée*, village, à 2 l. O. C'est vis-à-vis cet endroit, et à 2 l. de distance N. par O., que se livra, le 11 octobre 1797, un combat des plus acharnés, où la flotte anglaise détruisit celle des Hollandais.

Castricum, village, à 2 l. ½ S. par O. Les Anglais y furent battus par le général Brune, le 11 vendémiaire an VIII (1799). Ce village a donné son nom à un vaisseau qui le premier découvrit, en 1645, la terre de Jesso, au N. du Japon. La Pérouse, qui a confirmé l'authenticité des découvertes de ce vaisseau, a laissé le nom de *Castricum* à une petite île qui est à l'embouchure du détroit *de la Pérouse*, entre l'île de Jesso et celle de Tchoka.

Medenblick, à 7 l. N. E. Le plus grand commerce de ses habitans est celui du bois de charpente, qu'ils vont chercher dans différens pays, mais principalement en Norwège. Cette ville a un fort bon port, qui peut contenir plus de 300 bâtimens. Pop. 2,000 habitans.

Enckuisen, la plus grande ville de la Nord-Hollande, à 8 l. E. Sa situation sur le *Zuyderzée* est également agréable et commode, en ce qu'il y a un port qui avance même jusque dans la ville. Un rempart flanqué de 7 bastions, forme sa défense du côté du N. et de l'O. Elle a aussi un hôtel de la compagnie des Indes Orientales, et un autre des Indes Occidentales. On y voit outre cela une belle fonderie de canons. Pop. 6,800 hab.

Hoorn, ville, située sur le *Zuyderzée*, à 5 l. E. Elle exporte une grande quantité de beurre et de fromage. Il s'y construit un grand nombre de vaisseaux, soit de guerre, soit marchands. Le commerce que ses habitans font avec le Danemarck est considérable. Ils en tirent sur-tout un grand nombre de bœufs, tant pour les besoins de leur province que pour revendre à d'autres : il y a dans l'intérieur de cette ville des promenades très-agréables. Pop. 9,500 hab.

Purmerend, ville, située à 4 l. E. S. E., à l'extrémité d'un marais desséché, appelé *Purmer*. Elle a toutes les semaines un marché réglé de fromage et de bétail. Pop. 2,400 hab.

Edam, ville entrecoupée de canaux, et qui contient environ 1,000 maisons, à 6 l. ½ S. E. Le trafic de bois et la construction des bâtimens de mer y entretiennent l'aisance parmi les habitans. A ces ressources l'on peut joindre les sauneries et la préparation des huiles de poisson, qui occupent un grand nombre d'individus. Pop. 2,750 habitans.

Monnikendam, à 6 l. S. S. E., située sur un petit golfe appelé *Gat* de Monnikendam, aujourd'hui comblé de sable. Elle tire son nom du lac *Monnike*, qui communique au Zuyderzée par le moyen d'une écluse. C'est une ville peu considérable; ses habitans fabriquent du savon et des étoffes de soie. Ils s'occupent aussi de la pêche. Pop. 2,000 hab.

Saardam, village, à 6 l. E. S., sur le *Zuyderzée*. Ce village est célèbre par son industrie, ses vastes chantiers pour la marine, ses papeteries, ses moulins à scier le bois et à faire la teinture et la poudre. C'est là que Pierre-le-Grand, empereur de Russie, apprit la construction des vaisseaux, comme simple charpentier, sous le nom de *Michaëloff*.

Zaandam, bourg riche, situé sur la rivière de *Zaan*, à 4 l. ½ S. Ses habitans commercent en bois, blé, huile

de baleine et autres marchandises. On y construit aussi des vaisseaux de toute espèce. On y trouve sur-tout un grand nombre de moulins de tout genre, tels que ceux à scier, à huiles, couleurs à papier, moutarde, tabac, café, etc.

Bevervyk, ville, à 4 l. S., a 1,640 hab.

ILES DU ZUYDERZÉE. — Ces iles n'ont été anciennement détachées de la Terre-Ferme que par l'impétuosité des flots de la mer. Les habitans sont d'excellens marins.

SHELLING. — Cette île a 6 l. de long sur ½ de large. Les terres labourables et les pâturages sont d'un grand produit dans cette île. Pop. 1,800 hab.

VLIELAND. — Cette île, à l'O. de celle de Shelling, a 4 l. ½ de long sur 1 ½ de large. Pop. 340 hab.

TEXEL. — Cette île est séparée de la Terre-Ferme par un torrent appelé *Marsdiep*. Elle est la plus grande de toutes, ayant 5 l. ½ de long sur 2 ½ de large, en y comprenant l'*Eierland*, qui était autrefois une île séparée, et que l'on joint au Texel par une digue. Cette île a un sol des plus fertiles. Les habitans vivent en partie de l'éducation des moutons et de la vente des laines. Ils font une sorte de fromage vert, du lait de leurs brebis, qu'ils débitent sous le nom de *fromage de Texel*. On trouve sur la côte orientale une rade commode et sûre, qu'on appelle *rade de Moscow*: elle est le lieu d'assemblée des vaisseaux des Indes Orientales, qui passent la revue, et attendent le vent d'E. ou N. E. pour passer le détroit de Marsdiep; ce qui s'appelle *stationner dans le Texel*. L'entrée de ce détroit est très-périlleuse lorsque le vent est contraire, parce qu'il faut naviguer entre d'eux bancs de sable. Cet endroit est mémorable par deux combats sur mer livrés en 1653 et 1673. Tromp, amiral hollandais, perdit la vie dans le premier. Pop. 5,000 hab.

VIERINGEN. — Cette île est ainsi nommée de la grande quantité de varech qui croît autour des terres submergées. Elle a 2 l. ½ de long et une de large, de bonnes terres labourables et de gras pâturages. Les habitans s'appliquent à élever un grand nombre de moutons. Pop. 1,400 hab.

MARKEN. — Cette petite île n'a que 2 lieues de tour. Elle tient aux côtes, et est peu éloignée de Monnikendam. Les habitans de cette île subsistent de la pêche et de la navigation. Pop. 750 habitans.

URK et *SCHOKLAND*. — Ces deux îles sont d'une grande importance pour la navigation du Zuyderzée; il y a des fanaux sur leurs côtes, qui, de nuit, dirigent la course des vaisseaux. La partie S. de la première dépend d'Over-Yssel. La première a 575 habitans; la seconde, dont la moitié, nommée *Emmeloort* dépend seulement de ce dép., a 330 hab.

SUD-HOLLANDE. = *AMSTERDAM* (1) ou *AMSTEL'DAM*, appelée autrefois *Amstelredam*, à 27 l. N. d'Anvers, 70 E. de Londres, 105. N. de Paris, 140 S. O. de Copenhague, 225 N. O. de Vienne, 375 N. par O. de Rome, est la capitale et la plus grande ville de la république. Elle est située sur la rivière *Y*, *Het-Y*, à l'endroit où l'Amstel, qui traverse la ville, et sur laquelle est établie une écluse, va s'y décharger. On regardait cette ville comme la plus commerçante de toute l'Europe. Sa situation ne parait pas d'abord favorable au commerce de mer, parce que le *Pampus*, qu'il faut traverser en y arrivant par le Zuyderzée, n'est pas profond, et que, de peur de s'y ensabler, on allège considérablement les vaisseaux, et que d'ailleurs ces mêmes vaisseaux sont obligés d'attendre le vent d'E. ou N. E. pour passer le détroit de Marsdiep, et gagner de là la mer d'Allemagne; mais, malgré tous ces inconvéniens, la situation d'Amsterdam est très-avantageuse, parce que les autres villes de la province peuvent y envoyer commodément toutes sortes de marchandises, et en recevoir d'autres par contre-voiture, et parce qu'en peu d'heures on peut aller de cette ville dans toutes celles de la Frise, de la Nord-Hollande, d'Over-Yssel et de Gueldre, quand le vent est favorable, et qu'on peut de même se rendre de celles-ci à Amsterdam. L'assiette de cette ville est marécageuse; c'est par cette raison que toutes les maisons y sont bâties sur pilotis. Il est difficile de concevoir

(1) En parlant ici d'Amsterdam, nous la considérons dans son état de splendeur, qu'elle a perdu pour le moment, par les malheurs de la guerre; mais il est probable qu'elle le recouvrera à la paix.

le nombre de canaux dont elle est entrecoupée dans son intérieur, et qui sont tous navigables : ces canaux récréent la vue, servent à entretenir la propreté, et favorisent singulièrement le commerce. Tous ces avantages sont néanmoins contrebalancés par un grand inconvénient, qui consiste dans une vapeur puante que ces canaux exhalent quand l'air est chaud et calme. Cet inconvénient aurait encore des effets plus pernicieux, si les eaux n'en étaient continuellement agitées par 3 grands moulins construits exprès pour opérer du mouvement. Ces canaux partagent la ville en une infinité d'îles qui se communiquent par des ponts de pierre ou de bois. La ville d'Amsterdam, vue du côté du port, formé par les rivières d'Amstel et d'Y, a la forme d'un demi-cercle : par-tout ailleurs elle est entourée d'un rempart fortifié de 26 bastions. Son port est si grand qu'il peut contenir plus de mille bâtimens. Il est bordé d'un quai, qui a près d'une demi-lieue de long. A l'extrémité orientale est un bel édifice, bâti de pierre de taille, au milieu de l'eau : il est carré et a trois étages : on l'appelle l'*amirauté* ; il renferme tout ce qui est nécessaire pour équiper les vaisseaux. Attenant à l'Y, est une superbe promenade d'où l'on jouit de la plus belle vue possible. Il y en a plusieurs dans l'intérieur, et entre autres, *Heeregraft* et *Keyzersgraft*, qui, l'une et l'autre, sont bordées de beaux édifices.

L'*hôtel-de-ville* est encore une des beautés d'Amsterdam. C'est un grand édifice bâti à la moderne, carré, de pierres blanches et très-dures. Il est isolé, et a vingt-trois croisées de face : on n'y voit point d'ornemens d'architecture, mais une belle uniformité. Outre le rez-de-chaussée, il y a deux étages. Au milieu du bâtiment, dans l'intérieur, règne une grande galerie ou salle, revêtue de marbre depuis le haut jusqu'en bas. Elle partage ce grand édifice en deux parties, qui sont entourées d'autres galeries ornées de la même manière, mais moins larges. Autour de ces galeries sont rangées différentes chambres, décorées de tableaux et de bas-reliefs magnifiques. Une plate-forme couverte de plomb, occupe tout le dessus du bâtiment : aux quatre coins sont de belles statues. Du milieu de la plate-forme s'élève une lanterne, dans laquelle est placée l'horloge, dont le carillon exécute les plus belles cantates, par le moyen d'une machine singulière qui fait mouvoir 30 ou 40 petites clochettes avec une justesse et une précision admirables.

C'est dans une partie des voûtes de cet édifice que l'on resserre les sommes immenses qui forment la base de la fameuse banque dont nous allons parler. On estime la population de cette ville à 217,000 ames. Elle a un grand inconvénient, c'est qu'elle manque d'eau douce.

Banque d'Amsterdam. — L'époque de cet établissement, qui fut fait sous la garantie de la ville, remonte à l'année 1609.

L'opération fondamentale consiste, dans le principe, à accorder un crédit sur des espèces étrangères ou de commerce, telles que les ducats et rixdales, d'après leur valeur intrinsèque, sous la déduction de $\frac{1}{2}$ ou de $\frac{3}{4}$ que la banque retient pour le droit de garde pendant six mois. La banque n'étant que dépositaire, et ne payant aucun intérêt pour les sommes qu'elle tient en dépôt, est toujours dans une balance rigoureusement exacte avec ses créanciers. Le crédit qu'elle accorde sur les livres de la banque, pour une somme déposée, se nomme *argent de banque.* Mais cet argent représentant exactement celui qui est au titre, a toujours la même valeur réelle ; et cette valeur est supérieure à celle de l'argent courant, par la seule raison que le crédit n'est jamais au niveau du dépôt. Cette différence, ou supériorité de l'argent de banque sur l'argent courant, fait la base de ce qu'on nomme *agiot* ; et cet agiot est plus ou moins fort, selon l'abondance de l'argent de banque ou de l'argent courant. Pour les espèces déposées, la banque délivre un *récépissé* ; et ce récépissé donne la faculté de retirer, dans l'espace de six mois, le dépôt qu'on a fait à la banque. Ce terme expiré, et si l'on a négligé de renouveler ce récépissé pour six autres mois (ce que l'on est libre de faire à l'infini), le dépôt appartient à la banque pour le prix qu'elle en a payé, c'est-à-dire, pour le crédit de même valeur qu'elle en a donné. Un crédit et un récépissé sont deux choses différentes, quoiqu'ils puissent provenir d'un seul et

même dépôt; et l'on peut être à-la-fois porteur d'un crédit et d'un récépissé, d'un récépissé sans crédit et d'un crédit sans récépissé, selon que la différence de l'argent de banque et de l'argent courant, ou *agiot*, engage à rechercher l'un, et à se défaire de l'autre.

Pour retirer un dépôt, il faut représenter un récépissé de même valeur, et dont le cours ne soit pas expiré, ou réassigner à la banque une somme d'argent de banque égale à la valeur du récépissé. L'argent de banque et les récépissés sont donc également recherchés; et conséquemment, l'on peut toujours trouver un récépissé pour de l'argent de banque, et de l'argent de banque pour un récépissé.

Dans le droit, et selon la loi, tous les payemens au-dessus d'une certaine somme devraient se faire en argent de banque; mais cette loi est sans vigueur, et les payemens des lettres de change de plusieurs parties de l'Europe, notamment de presque tout le Nord, se font en argent courant effectif, et sans l'entremise de la banque.

Quant aux payemens qui se font en argent de banque, rien n'est plus facile; un simple transport des uns aux autres suffit. Celui qui est créancier sur les livres de la banque cesse de l'être pour le tout, ou pour autant qu'il a assigné de son crédit à un autre qui devient créancier à son tour, et ainsi de suite des uns aux autres; les parties étant simplement transportées du compte de l'un à celui de l'autre, sur les livres de la banque.

Le crédit de la banque est appuyé: 1° sur la responsabilité de la ville; 2° sur la loi qui déclare l'argent de banque insaisissable; 3° sur la certitude morale où l'on est que le dépôt total de la banque, représenté sur le crédit des comptes des divers propriétaires, existe en entier, et pourrait en tout temps être réalisé.

Il y a deux grandes fermetures de la banque, qui durent chacune 15 jours, et commencent vers le milieu de janvier et de juillet; et quatre petites, chacune de 6 à 8 jours, et qui ont lieu aux fêtes de Pâques, de l'Ascension, de la Pentecôte et de Noel. Les deux fermetures de la banque sont destinées à la balance des livres, et les particuliers sont tenus, après l'ouverture, de vérifier leurs comptes avec les livres de la banque.

La police particulière et l'administration sont fixées par l'ordonnance. On tient les écritures en argent de banque, dont la différence, avec l'argent courant, est, comme on vient de le voir, la base de l'agiot, qui varie chaque jour, et roule ordinairement de $4 \frac{1}{2}$ à $4 \frac{3}{4}$ pour 100.

Ce sont les bourguemestres de la ville qui sont chargés de l'administration de la banque; les voûtes n'en peuvent être ouvertes qu'en leur présence; personne, excepté eux, n'a la plus légère connaissance du montant du trésor qui y est déposé, bien moins encore s'il répond au crédit dont jouit cet établissement. D'ailleurs, ce crédit ne repose point tant sur ces sommes immenses que sur celui de la ville même, et de toute la province.

La *bourse* est un autre bâtiment carré, peu éloigné de l'hôtel-de-ville, qui renferme une belle cour garnie de quatre péristiles. C'est là que se rassemblent les négocians d'Amsterdam: on y trouve des correspondans de toutes les nations. En un quart-d'heure il s'y fait pour des millions d'affaires; les assurances des vaisseaux n'en sont pas une des moindres parties.

Les autres édifices publics sont: le mont-de-piété, l'école latine, le gymnase, le collége d'anatomie et de chirurgie, le jardin botanique, qui est hors de la ville, la salle de spectacle, l'hôtel de l'amirauté, nommé autrefois la cour des princes; le magasin maritime de la province, le chantier de l'amirauté, l'hôtel de la compagnie des Indes Orientales, celui des Indes Occidentales, les arsenaux de la ville, etc.

Il y a, outre cela, dans cette ville, plusieurs belles églises, sur-tout celles de Saint-Nicolas et de Sainte-Catherine. On y compte 18 hôpitaux, dont 7 pour les orphelins. Les Juifs y ont pareillement des synagogues. Celle des Juifs Portugais est la plus remarquable; le bâtiment est de forme carrée, mais très-beau, et d'une grande propreté.

Amsterdam abonde en artistes et en manufactures. On pourrait dire que cette ville est regardée comme un entrepôt de toutes les marchandises de l'univers; mais cette définition, quoique vraie, ne donnerait point une idée juste ni satisfaisante d'une ville

que l'on considère, depuis long-temps, comme une des capitales du monde commerçant. D'un autre côté, tenter de donner le détail de toutes les marchandises que renferme une ville devenue comme un marché immense de ce que les quatre parties du monde et l'industrie des hommes fournissent au commerce, serait une entreprise qui nous égarerait dans un dédale dont nous ne pourrions jamais nous tirer. Ces deux moyens nous paraissent donc également extrêmes : nous chercherons une autre route, en établissant des données principales, à l'aide desquelles nous puissions montrer clairement les sources d'où découlent les branches essentielles du commerce d'Amsterdam.

Le commerce et les affaires qui se font à Amsterdam tirent leur existence de sept bases principales, qui toutes y contribuent plus ou moins. Ces bases sont : 1° l'industrie; 2° le commerce d'une partie des provinces d'Allemagne; 3° les productions des Colonies; 4° les productions étrangères; 5° la navigation ou cabotage; 6° les assurances; 7° les opérations de banque.

Industrie. — Quoiqu'Amsterdam et ses environs renferment des manufactures et des fabriques de toute espèce, la cherté excessive de la main-d'œuvre s'oppose néanmoins à ce que la plupart puissent avoir beaucoup d'influence sur le commerce de cette ville. Il n'y a guère que celles qui se meuvent par de grandes machines qui y soient bien en vigueur; ce qui vient de ce que ces dernières demandent beaucoup d'argent, et qu'il y est commun et à bas prix.

On y voit une quantité de moulins à fabriquer les huiles de graines, à scier des planches, beaucoup de papeteries et de raffineries de sucre; beaucoup de moulins à tabac, pour le préparer en poudre, soit moulu, soit râpé. On y fabrique beaucoup d'huile de baleine, et on y prépare, en général, la plupart des drogues propres aux arts et à la médecine, telles que le camphre, le borax, etc.

Commerce des provinces d'Allemagne. — Amsterdam fait presqu'exclusivement le commerce des provinces d'Allemagne situées sur le Rhin, et, concurremment avec Roterdam, celui des provinces d'Allemagne situées sur la Meuse. Elle leur fournit abondamment toutes sortes d'articles, et en tire des grains, des bois, des fers, etc.

Productions des Colonies. — On en distingue de deux espèces : celles des Indes Orientales, apportées en Hollande par la compagnie de ce nom, et celles des Indes Occidentales ou d'Amérique.

Celles des Indes Orientales consistent principalement en cannelle, poivre, girofle, muscade, thé et café; celles des Indes Occidentales, en sucre, café, coton et cacao; à quoi il faut ajouter la cochenille, l'indigo et le quinquina, articles que l'Espagne, qui les reçoit de ses colonies d'Amérique, envoie à Amsterdam pour en avoir un plus grand débouché.

Productions et articles étrangers. — On peut comprendre sous ce titre tous articles quelconques, d'Europe, qui se trouvent à Amsterdam, qui en est, en quelque façon, comme l'entrepôt immense; les nations étrangères étant toujours certaines d'y trouver un débouché avantageux des marchandises dont elles ne peuvent se défaire ailleurs.

Sans entrer, à cet égard, dans un détail impossible, nous nous bornerons à indiquer les objets qui paraissent mériter le plus d'attention : ce sont les laines d'Espagne, de Portugal, d'Angleterre, d'Allemagne, de Turquie, et autres pays étrangers; mais sur-tout celles d'Espagne, qui se trouvent en quantités immenses dans cette ville. Ce sont les blés, sur-tout ceux du Nord, dont Amsterdam est un des premiers entrepôts de l'Europe. Ce sont encore les vins et eaux-de-vie, sur-tout ceux de France et d'Espagne. Ce sont, enfin, tous les objets relatifs aux drogues et drogueries; les épiciers en gros de cette capitale, ayant des magasins assortis de toutes les drogueries imaginables, tous les négocians de l'Europe s'adressent à eux.

On y trouve en général toutes sortes de fers, d'aciers, de cuivres, de plombs, de fils de fer, de cuivre et de laiton; des clous, des bois de toutes espèces et qualités; des cuirs et des peaux en poil; toutes sortes de draps pour hommes et pour femmes, toutes sortes d'étoffes de soie d'Europe et des Indes, des toiles peintes ou indiennes, des toiles de coton des Indes, toutes sortes de toiles blanches

et écrues, de toiles à voiles, des fils de coton et autres; des miels, des cires, des huiles de toute espèce, des suifs; toutes sortes de grains et de graines, des fruits secs, des aromates, des plumes d'oies et de cygnes, des plumes à lit, des crins, des savons, des sels, du soufre, des colles de toute espèce, du vert-de-gris, etc. etc.

Navigation ou cabotage. — La navigation des Hollandais s'étend dans les quatre parties du monde. On peut la diviser en quatre branches principales; celle du Nord, dans laquelle ils emploient la majeure partie de leurs navires; celles du Levant, qui s'étend dans toute la Méditerranée; celle du Midi, qui s'étend dans les ports de France et d'Espagne situés sur l'Océan; enfin celle des deux Indes.

Il serait difficile d'exprimer au juste et le nombre des navires que possède la ville d'Amsterdam, et l'influence qu'a sa navigation sur le commerce; mais il est certain qu'elle en reçoit des avantages immenses. Elle reçoit non-seulement sans cesse dans son port et ses magasins, et reporte de même dans les ports étrangers les marchandises de toutes les parties du monde, qu'elle prend pour son propre compte; mais elle voit même continuellement rouler devant elles celles des autres nations de l'Europe, qu'elle porte et reporte ainsi pour le compte d'autrui.

A cet avantage on peut ajouter celui de commission et d'affrétement. Un spéculateur étranger veut faire une opération dans un pays étranger pour un autre pays étranger; il a pour cela besoin d'un navire; il le prend en Hollande, soit parce qu'il est plus sûr d'en trouver là qu'ailleurs, soit parce qu'il trouve mieux son compte à se servir du pavillon hollandais.

Assurances. — Dans la plupart des places il y a des chambres d'assurances; ici il en est autrement. Un commissaire est chargé de soigner une assurance; il se présente à la bourse avec une police d'assurance: chacun y prend un risque plus ou moins fort, et tel qu'il lui plaît, sur le montant de la somme à assurer. Rien n'est plus simple et moins dangereux; car l'assureur aime toujours à diviser ses risques.

Le commerce d'assurance procure des affaires considérables à Amsterdam; car il ne se borne point à celles qui regardent les négocians de cette ville. De toutes les parties du monde on s'adresse à Amsterdam pour y faire soigner les assurances, vu qu'on est sûr d'y trouver, sinon plus d'avantages, au moins plus de facilités que partout ailleurs. La commission d'assurance est ordinairement comptée à $\frac{1}{2}$ pour 100, quelquefois moins, par les négocians hollandais : quant au prix de l'assurance, il varie selon les risques à courir, selon la saison, et selon l'abondance des assurances à soigner.

Opérations de banque. — La plupart des négocians d'Amsterdam ayant de grands capitaux, sont dans le cas de louer leurs fonds à très-bas prix; ce qui leur procure des opérations à l'infini dans cette espèce de trafic, qui se fait de plusieurs manières. Deux maisons de deux places, l'une du Midi, l'autre du Nord, ont réciproquement des paiemens à se faire : elles les effectuent par l'entremise d'une maison de Hollande. Un négociant qui a de bons effets en porte-feuille, a besoin de fonds pour son commerce; il les présente à un autre négociant qui les escompte. Un Etat, une compagnie ont besoin de grands fonds; ils les trouvent chez les capitalistes hollandais. On conçoit aisément que les *assurances* et les *opérations* de banque donnent une grande activité au commerce d'Amsterdam, parce qu'elles entretiennent une vaste correspondance entre cette place et les places étrangères. Ces deux branches de commerce, bien qu'elles doivent en partie leur existence au commerce prodigieux qui se fait depuis long-temps à Amsterdam, en augmentent infiniment les relations. Une autre cause qui contribue encore beaucoup à faire fleurir le commerce de cette ville, c'est la facilité qu'ont les étrangers de pouvoir s'y établir et y jouir, en achetant le droit de bourgeoisie, des mêmes prérogatives qu'un bourgeois né. Ces étrangers apportent, en s'établissant dans cette ville, de nouvelles relations et de nouvelles affaires. Si donc des circonstances quelconques forçaient beaucoup de gros capitalistes et d'étrangers à porter ailleurs, les uns leurs grands capitaux, les autres leurs relations de commerce, on verrait peut-être cette ville opulente re-

tomber dans le néant d'où le commerce l'a tirée. Les Français entrèrent dans cette ville le 2 pluviose an 3. Lat. N. 52. 22. 45. Long. E. 2. 39. *V.* l'Itinér.

Harlem, arrosée par la *Spare*, à 5 l. E. d'Amsterdam, n'est éloignée que d'une lieue de la mer. La rivière traverse la ville. Harlem communique avec Amsterdam et Leyde par le moyen des canaux. Elle contient 7,963 maisons et plusieurs églises. Quoique ses manufactures de soie, de draps et de toiles soient encore assez considérables, il s'en faut de beaucoup qu'elles aient la même activité qu'autrefois. Les blanchisseries de toiles et les jardins, qui, par leur régularité, embellissent les environs de la ville, occupent beaucoup d'individus et les entretiennent. Cette ville avait autrefois un commerce de fleurs, et particulièrement de tulipes, qui allait jusqu'à la frénésie. C'était une espèce de fureur épidémique qui gagnait de proche en proche; mais, poussée à l'excès dans les temps, elle diminue sensiblement. Elle possède en outre plusieurs fabriques de gazes, d'étoffes de laine, de fil et de coton, de basins, qui sont estimées. Cette ville est renommée par le blanc superbe qu'elle donne aux toiles de divers pays, qu'elle répand ensuite dans le commerce sous le nom de *toiles de Hollande*. Quelques écrivains prétendent que c'est à Harlem, en 1440, que Laurent-Jean Koster a inventé l'art de l'imprimerie. On voit sa figure de grandeur naturelle, sur le devant de sa maison, qui subsiste encore; il s'y trouve une inscription pour perpétuer la mémoire de cette invention. Il est cependant certain que nous sommes redevables de cet art précieux à Jean Guttenberg, originaire de Mayence, et qu'il commença à être exercé en 1436 dans la ville de Strasbourg. Il y a à Harlem une académie des sciences, établie en 1752. Ses environs, du côté du S., sont parsemés de belles maisons de campagne; et le bois, appelé *Harlemmer Busch*, y offre des promenades agréables. Pop. 22,200 h.

Wesop, petite ville, à 5 l. S. E. Pop. 300 hab.

Muyden, petite ville, à 4 l. E. Pop. 1,000 hab.

Naarden, ville, à 4 l. E., forte, bien bâtie et assez commerçante. Les eaux-de-vie de grains sont la principale branche de son commerce. Elle a une manufacture de velours. Pop. 1,800 hab.

Woerden, ville forte, sur le *Rhin*, à 4 l. S. Pop. 2,600 hab.

Schevelinge, ville de pêcheurs, sur la mer du Nord, à 10 l. S. S. O., et 1 N. O. de la Haye. C'est là que s'embarqua le Stathouder, en janvier 1795, lors de la révolution hollandaise. C'est aussi dans cette ville que Maurice, prince d'Orange, fit faire des chariots à vent, garnis d'un mât et de voiles, pour courir sur le rivage sablonneux, lorsque le vent est favorable.

Leyde, ville considérable, sur le *Rhin*, à 7 l. S. S. E. Elle contient 10,891 maisons; ses rues sont larges, longues et propres; plusieurs d'entre elles sont entrecoupées de beaux canaux. Au milieu de la ville, et sur une éminence que baigne le Rhin, l'on voit les restes d'un ancien château, que l'on prétend avoir été un édifice des Romains. Il porte le nom d'*Altebourg*, quoiqu'il n'en existe que les murs. Dans son enclos se trouve un labyrinthe, que la main du temps a respecté, et un puits extrêmement profond, mais dépourvu d'eau. Guillaume Ier y fonda, en 1575, une université, qui est la plus ancienne et la plus distinguée parmi celles du royaume de Hollande. Les bâtimens de l'académie renferment une bibliothèque, qui, outre une grande quantité de livres imprimés, contient plus de 2,000 manuscrits orientaux; il s'y trouve aussi un globe céleste, d'après le système de Copernic, que l'on fait mouvoir par un mécanisme particulier. Leyde fut, le 12 janvier 1807, en partie détruite par l'explosion d'un bateau chargé de 250 barils de poudre, qui passait dans un de ses canaux dit le *Rapenburg*. Le nombre des personnes qui périrent fut estimé à 300, et celui des maisons à 300, outre 300 autres qui furent fort endommagées. Le roi, à la nouvelle de ce malheur, se rendit aussitôt dans cette ville, lui donna de grands secours, et ordonna de faire reconstruire aussitôt le quartier ravagé. Il se fabrique de beaux draps dans cette ville; mais le commerce a perdu beaucoup de son ancienne activité. C'est la patrie d'Isaac Vossius, l'un des plus savans critiques du 17e siècle. Pop. 31,000 hab.

La Haye, ville située dans un pays très-agréable, chef-lieu du département, à 9 l. S. S. O., n'a ni murs ni

portes, mais elle jouit des droits de ville; elle est entourée d'un large fossé, sur lequel on a pratiqué des ponts-levis pour y entrer. Elle surpasse néanmoins plusieurs villes célèbres de l'Europe, par la magnificence de ses bâtimens et ses autres ornemens. Un grand nombre de canaux, renfermés dans des quais plantés de tilleuls, ornent la plupart de ses rues : celles où il n'y a point de canal, sont aussi plantées de tilleuls dans le milieu. Elle contient plus de 6,000 maisons, non compris les édifices publics. C'est le centre du gouvernement de la république, des ministres et des ambassadeurs étrangers. Elle faisait un grand commerce en livres. C'est la patrie de Frédéric Ruysch, célèbre anatomiste; de Chrétien Huygheus, l'un des plus savans astronomes du dernier siècle; et de Jean II, mort à 25 ans, dont on a un grand nombre de poésies latines. Pop. 38,400 hab.

Riswick, village, et château près de la Haye, est fameux par le traité de paix qui y fut conclu, en 1697, entre la France d'une part, et la Hollande, l'Espagne, l'Angleterre et l'Allemagne de l'autre.

Gravesende, bourg d'une belle apparence, près des dunes.

Delft, ville, située sur la *Schie*, à 11 l. ½ S. d'Amsterdam, et 2 S. de la Haye, dans une contrée aussi agréable que fertile. Ses rues sont droites, et la plupart entrecoupées de canaux. Elle contient 4,870 maisons, outre un palais, appelé celui des Princes, qui était anciennement un couvent. Ce fut dans ce palais que l'on assassina, en 1584, Guillaume Ier, prince d'Orange. On voit un superbe mausolée érigé en sa mémoire dans la nouvelle église, qui, depuis cette époque, est celle où l'on a enterré les princes de cette maison. La vieille église est également digne de remarque par les magnifiques tombeaux de marbre des célèbres amiraux Tromp et Hein, qu'elle renferme. Delft contient aussi, dans son enceinte, l'arsenal de tout le départem., deux magasins à poudre, et deux autres appartenant au Brabant Hollandais. Delft est la patrie de Hugues Grotius, fameux par ses ouvrages. Il se fabrique dans cette ville une espèce de porcelaine de très-bonne qualité, et très-belle. Un incendie la détruisit presqu'entièrement en 1536. Pop. 13,800 habitans.

Shiedam, ville, à 13 l. S. d'Amsterdam, et 5 S. de la Haye, équipe des vaisseaux pour la pêche du hareng; ses environs abondent en genièvre. Pop. 9,100 hab.

Delfthaven, grand bourg, situé sur la *Meuse*, à 14 l. S. d'Amsterdam, et 2 ½ S. de Delft. Il a un port qui sert de retraite aux vaisseaux des Indes Orientales, aux bateaux destinés à la pêche du hareng, et à ceux des négocians de Delft. Ce bourg doit son existence à la permission que le duc Albert accorda, en 1397, aux habitans de Delft, de joindre, par le moyen d'un canal, la Schie à la Meuse.

Rotterdam, à 13 l. d'Amsterdam, et 4 ½ S. S. E. de la Haye, est sur la *Meuse*, près de l'embouchure de ce fleuve, que les Hollandais nomment en cet endroit *Merwe*. C'est une ville qu'on peut regarder comme la plus considérable de la Hollande après Amsterdam. Elle tire son nom d'un ruisseau, nommé *Rotter*, qui la traverse d'un bout à l'autre. Les plus grands vaisseaux peuvent arriver jusqu'au milieu de la ville par le moyen des profonds canaux dont elle est entrecoupée. La bourse mérite d'être vue : c'est un grand bâtiment neuf carré, au milieu duquel est une belle cour; autour de cette cour sont des galeries couvertes, où se retirent, en temps de pluie, les négocians qui y viennent faire leurs affaires. Rotterdam faisant, dans une certaine proportion, à-peu-près le même commerce qu'Amsterdam, ce que nous avons dit à l'article de cette capitale est presque toujours applicable à la première (*Voyez Amsterdam*). Il faut cependant remarquer qu'Amsterdam fait plus particulièrement le commerce des provinces d'Allemagne situées sur le Rhin, et Rotterdam celui des provinces situées sur la Meuse; mais il est deux branches de commerce (la garance et les eaux-de-vie de grain) qui appartiennent essentiellement au commerce de cette ville, dont la population est estimée à 53,000 ames. Rotterdam a été jusqu'ici le premier entrepôt du monde pour cette précieuse plante, qui fait maintenant un objet de spéculation pour tous les pays propres à la produire. On y trouve non-seulement la garance de Zélande

et de Hollande, mais outre cela celle de tous les pays qui en fournissent. L'*eau-de-vie de grain* ou *de genièvre* forme une branche d'industrie considérable dans les Provinces-Unies ; celle qu'on y fabrique est préférée au genièvre des autres pays. C'est sur-tout pour Rotterdam que ce commerce est important. Les droits d'entrée sur toutes les eaux-de-vie étrangères, sont énormes dans le Nord et en Angleterre, où il s'en fait la plus grande consommation. Rotterdam étant, par rapport à ce royaume, on ne saurait mieux située pour les introduire en contrebande, ce commerce interlope lui procure des relations très-lucratives, et d'autant plus étendues, que les peuples de la Grande-Bretagne et d'Irlande font un plus grand usage de cette liqueur que de l'eau-de-vie de vin, à cause de son bas prix. La *banque* de Rotterdam, dont l'établissement eut lieu 27 ans après celui de la banque d'Amsterdam, en 1635, est plus commode et d'un usage plus général pour les négocians que celle de cette dernière ville, en ce qu'elle tient ses livres en argent courant et en argent de banque, suivant les paiemens qu'ils ont à faire en l'une ou en l'autre de ces monnaies. La différence des valeurs de ces monnaies est déterminée par l'agiot, qui est de 4 à 4 ½ pour 100, un peu plus, un peu moins. Cette ville est le siége d'une amirauté, la première qui fut établie dans les Provinces-Unies. Etienne Sloogendyk y fonda, en 1771, une académie des sciences, à laquelle il assigna un fonds de 150,000 florins de Hollande. C'est la patrie d'Erasme, à qui on a érigé une statue de bronze sur le pont de la Meuse. Lat. N. 51. 54. Long. E. 2. 7.

Goude, communément appelée *Tergow*, est située au confluent de la *Gouwe* et de l'*Yssel*, à 7 l. S. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette ville, c'est l'église de Saint-Jean-Baptiste, dont les fenêtres ont été peintes par les plus grands maîtres de l'art. La plupart des bateaux marchands, qui font le commerce dans la Hollande, la Zélande et les Pays-Bas Français, sont obligés de passer par cette ville. De la Gouwe ils entrent dans l'Yssel, et de cette dernière dans la Meuse. Il se fabrique dans cette ville de très-bonnes pipes, d'une espèce de terre qu'on y apporte du pays de Liége. Cette fabrication, jointe à celle des cordes, est un des principaux moyens de subsistance des habitans. C'est la patrie de Nicolas Hartsoeker, célèbre physicien. Pop. 11,700 hab.

Oudewater, petite ville, à 7 l. S. sur l'*Yssel*, est bien située pour le commerce, qui consiste en chanvre et cordages. Elle a un petit arsenal. Pop. 1,600 hab.

Ysselstein, petite ville, à 8 l. S. Pop. 2,540 hab.

Shoonhoven, ville forte, à 10 l. S., au confluent du Leck et de l'Uliet : tous ses environs peuvent être submergés en cas de besoin. Elle a des forges d'argent et des papeteries. Le Leck lui fournit beaucoup de saumons. Pop. 2,500 hab.

Leerdam, bourg, sur la *Linge*, à 13 l. S. S. O. et 3 l. N. E. de Gorcum, est la patrie de Jansénius.

Heukelum, petite ville, à 14 l. S. S. E. d'Amsterdam, et 2 E. de Gorcum. Pop. 500 hab.

Asperen, petite ville, à 15 l. S. S. E. d'Amsterdam et 1 E. d'Heukelum. Pop. 740 hab.

Gorcum, place forte, sur le *Waal*, à 14 l. S. d'Amsterdam, et ½ de Worcom. Son commerce consiste en grains et en bécards, que les habitans pêchent dans la Meuse. Pop. 5,000 hab.

Worcom, petite ville, sur la *Meuse*, à 14 l. S. d'Amsterdam, et ½ de Gorcum. Pop. 700 hab.

Heusden, petite ville forte, sur la *Meuse*, à 18 l. S. d'Amsterdam et 4 S. E. de Worcom. Pop. 1,640 habitans.

Gertruidenberg, ville forte, sur le golfe de Biesbos, à 19 l. S. d'Amsterdam et 2 N. de Breda. Populat. 1,300 hab.

Zeven-Bergen, petite ville, à 2 l. N. O. de Breda. Pop. 2,760 hab.

Kluddert, petite ville forte, à 6 l. O. de Gertruidenberg. Pop. 650 hab.

Williemstadt, petite ville, à 6 l. O. de la même ville, sur un bras de mer. Pop. 1,300 hab.

ILES. — Elles sont au nombre de 8, savoir : *Voorn*, *Blankenbourg*, *Putten*, *Ysselmonde*, *Stryen*, *Dordrecht*, *Overflakkée* et *Gorée*.

VOORN. — Cette île, à l'embouchure de la Meuse, a 5 l. de long et 2 de

large. Cette île, avec celles de Gorée et d'Overflakkée, forme le territoire appelé *Vroonland*. Pop. avec Putten, 12,400 hab.

Briel ou la *Brille*, capitale, a un port vaste et commode. C'est une importante forteresse. La pêche y occupe la majeure partie des habitans. Quelques-uns d'entre eux sont pilotes de profession. On s'en sert pour faire remonter la Meuse aux vaisseaux arrivés de la mer du Nord. C'est la patrie de Martin Tromp, célèbre amiral. Pop. 3,000 hab.

Helvoet-Sluis, place forte, a un chantier pour la construction, et un très-beau magasin. Son port est bon, et la rade est sûre. Pop. 1,200 hab.

Blankenbourg. Cette île, ainsi appelée du village de même nom, est au N. de celle de Voorn. Pop. 700 hab.

PUTTEN. — Cette petite île est à l'E. de celle de Voorn.

YSSELMONDE. — Cette île, au N. E. de Voorn, a 5 l. de long et 2 de large. Pop. 10,800 hab.

STRYEN ou *BEYERLAND*. — Cette île, à l'E. de celle de Voorn, a 6 l. de long et 3 de large. Pop. 16,600 hab.

DORDRECHT. — Cette petite île est formée par la Meuse, la Merwe, le Rhin et la Linge. La Meuse la sépare de celle d'Ysselmonde et de celle de Stryen par un canal. Elle n'existe que depuis 1421, et fut formée par une inondation considérable, qui engloutit 72 villages et 100,000 individus. Pop. 18,000 hab.

Dordrecht, ville forte, sur la *Meuse*, à 14 l. S. d'Amsterdam, qui, en cet endroit, est appelée *Merwe*. Son port est commode, et son commerce très-étendu. Les blés, les vins du Rhin s'y vendent en grande quantité. Une autre branche de commmerce est le bois qui est scié et apprêté, tant pour la charpente que pour la construction des navires. Pop. 18,000 hab.

OVERFLAKKÉE — Cette île, à l'E. de celle de Gorée, a 6 l. de long et 2 de large. Pop. 6,300 hab.

GORÉE. — Cette île, à l'O. de la précédente, a 3 l. de tour. Pop. 5,000 hab.

Gorée, capitale et port, situé près la côte orientale de l'île, sur un canal qui communique à la Meuse : son port est comblé par le sable. Pop. 700 hab.

BRABANT. — Ce département est situé au S. de ceux de Gueldre et de Hollande. Son industrie consiste en filature de laine, de fil à coudre et à tricoter ; en fabriques de toiles, de draps de Tilbourg, renommés en Espagne ; de couteaux, de ciseaux, de menues verreries, d'aiguilles, de poteries. On y compte 9 villes. Pop. 207,000 hab.

Bois-le-Duc ou *Bos-le-Duc*, capitale, sur la *Dommel*, qui, s'y joignant à l'Aa, prend le nom de *Dyle*. C'est une ville forte, grande et belle. Son église de Saint-Jean est magnifique. Les Hollandais la prirent aux Espagnols en 1629. Les Français s'en emparèrent le 19 vendémiaire an III. Pop. 12,500 hab.

Grave, place forte sur la *Meuse*. Elle fut prise en 1672 par les Français, qui s'en sont encore emparés dans cette dernière guerre. Pop. 1,550 habitans. La Hollande, par son traité de paix conclu avec la France, le 25 floréal an III, (1795), céda à cette dernière puissance tous les autres territoires qu'elle avait dans la Belgique.

Helmont, petite ville à 8 l. S. O. Pop. 2,500 hab.

Eyndoven est situé au confluent de la *Dommel* et du *Leyns*, à 5 l. S. E. C'est la capitale d'un pays qui faisait partie de la mairie de Bois-le-Duc, et qu'on nomme la *Campine-Brabançonne*, pour la distinguer de la Liégeoise. Pop. 2,000 hab.

Tilbourg, ville commerçante, à 3 l. $\frac{1}{2}$ S. Pop. 8,500 hab.

Bréda, ville à 9 l. S. S. O., place très-forte, dont les eaux et les marais augmentent les fortifications. Elle est belle et marchande ; ses maisons sont d'une propreté parfaite au-dehors, et encore plus au-dedans, comme dans presque toutes les villes de la Hollande ; ses rues sont larges, bien percées ; et dans quelques-unes il se trouve des canaux couverts de barques et de marchandises. Il se fit dans cette ville, en 1667, un traité de paix entre les Anglais et les Hollandais. Le château des princes de Nassau, à qui appartenait la baronnie de Bréda, est très-beau ; les jardins sont magnifiques et ornés de parterres et de statues. Les

Français s'en emparèrent le 26 février 1792, et l'évacuèrent en 1793. Ils la prirent de nouveau le 2 pluviose an III. Pop. 8,250 hab.

Oudenbosch, petite ville, à 4 l. O. de Bréda. Pop. 1,750 hab.

Steenbergen, petite ville, à 8 l. O. de Bréda. Pop. 3,000 hab.

Berg-op-zoom, ville très-forte, à 15 l. O. de Bois-le-Duc, et 6 S. S. O. de Bréda, a un très-grand canal qui vient de la mer, et qui est bordé d'onze forts. On peut, par ce canal, secourir la ville dont la situation dans des marais rend l'approche très-difficile. M. de Lowendal la prit le 15 septembre 1747, après deux mois et deux jours de siège. Les Français y entrèrent le 2 pluviose an III. Pop. 4,700 hab.

ZÉLANDE. — Ce département est composé de six iles principales, dont la plus habitée est *Walchcren*. Les autres sont, du N. au S., *Schowen*, *Duiveland*, *Tolen*, *Nord-Beveland* et *Sud-Beveland*. Ces iles sont très-fertiles en blés très-recherchés, et abondent en pâturages. La garance y est très-cultivée. Elles seraient exposées à de très-fréquentes inondations, si elles n'étaient garanties par de fortes digues. On y cultive l'avoine, le chanvre, le chou, le colza, le haricot, le froment, le lin, le maïs, l'orge, etc.

Les arts et manufactures ont pour objets la fabrication du muriate de soude (sel de cuisine), de la toile et des grosses étoffes de laine, de la garance, de l'hydromel, de l'eau-de-vie de grain, de la bierre, du vinaigre, de l'huile de graine, de l'huile de poisson, de la chaux de coquillages, des bouteilles et de la verrerie commune; la vannerie, la tonnellerie, la charpenterie, et tout ce qui est relatif à la construction, réparation et équipement des navires.

Le commerce est analogue à celui du département de Hollande. Il se divise en commerce d'assurance, de cabotage, d'emprunts et de crédits, d'effets publics, de commission et d'économie, ou d'échange des produits du sol et de l'industrie du département, principalement des grains, de la garance, des féverules, du sel, du lard, du bœuf et du poisson salé, contre les vins du midi de la France, les divers produits de l'Italie, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique. C'est à Flessingue que les interlopes anglais viennent acheter le thé, les eaux-de-vie de grains, etc.... qu'ils introduisent furtivement en Angleterre.

SCHOWEN. — Cette ile, au N. de celle de Nord-Boveland, à 5 l. ½ de l'E. à l'O., et 2 du N. au S.

Ziriczée, capitale, ville avec un bon port. On la croit la plus ancienne ville de la Zélande. Il s'y fait une grande quantité de sel et d'hydromel. Elle a différens puits, dans lesquels les huitres se conserveut; elle a même des bancs de sable qui en favorisent la multiplication, d'où on les envoie en Hollande ou dans d'autres pays. Pop. 6,000 hab.

Brouvers Haven, ville au N., a 700 habitans.

DUIVELAND. — Cette ile est séparée de la partie S. E. de celle Schowen, par un étroit passage; elle a 3 l. de tour.

TOLEN. — Cette ile est au S. E. de Duiveland; elle a 5 l. de long et 3 de large.

Tolen, capitale, place très-forte; fut surprise et pillée par les Français en 1712.

WALCHEREN. — Cette ile a 4 l. de long sur autaut de large.

Middelbourg, capitale de toute la Zélande. Cette ville est grande, belle et très-marchande. Elle a un port large et profund, qui peut contenir les plus gros vaisseaux. Elle a un collége d'amirauté. Middelbourg, assiégée pendant deux ans, fut rendue, en 1574, à Guillaume I[er], prince d'Orange, et réunie aux Provinces-Unies, dont elle fait partie depuis cette époque. C'est la patrie de Melchior Leydecker, auteur de plusieurs ouvrages, dont le plus curieux est la *République des Hébreux*. Pop. 1,800 hab.

Flessingue. Cette place vient d'être cédée à la France. *Voy.* p. 73 de ce vol.

Arnemuiden, ville à 1 l. E., sur la partie orientale de l'ile, et un canal. Pop. 800 hab.

Verez, ville forte, sur la côte septentrionale de l'ile; elle communique par un canal avec Middelbourg, dont elle est distante d'une. l. Ses habitans sont occupés à la pêche du hareng.

Dombourg, petite ville, à 3 l. N. O. Pop. 450 hab.

West-Capelle, petite ville, à l'O. Pop. 1,100 hab.

Nord-Béveland. — Cette île, au N. E. de celle de Walcheren, a 4 l. de long et 2 de large.

Sud-Beveland.— Cette île, à l'O. de celle de Walcheren, a 7 l. de long sur 3 de large.

Goes, capitale, est une ville forte et riche.

Antiquités et curiosités naturelles et artificielles. — Les prodigieuses digues, dont quelques-unes ont, dit-on, plus de 43 toises d'épaisseur, les levées, les canaux, etc., que les Hollandais ont construits pour préserver leur pays des inondations qui y faisaient précédemment de si terribles ravages, ont exigé des travaux si étonnans, qu'il est impossible de s'en former une idée, et qu'il serait difficile de trouver un objet de comparaison. A Amsterdam, la maison-de-ville ou des états, est peut-être le plus admirable édifice de cette espèce qui existe dans le monde. Elle est assise sur 13,659 pilotis, solidement enfoncés en terre, et l'intérieur est également magnifique et commode. Dans la Hollande et dans les autres provinces, particulièrement dans l'université de Leyde, on trouve des musées remplis d'antiquités et de curiosités naturelles et artificielles; entre autres, l'effigie d'un paysan russe qui avala un couteau de dix pouces de longuenr, et qui vécut, dit-on, huit ans après qu'on eut retiré le couteau de son estomac (cette relation paraît toutefois un peu suspecte); une chemise fabriquée avec les entrailles d'un homme; deux momies d'Egypte qui sont, dit-on, les corps de deux grands princes de la plus haute antiquité; tous les muscles et les tendons du corps humain ont été très-artistement disposés par la professeur Stalpet-Vander-Vell.

Commerce et manufactures. — La description du commerce des Hollandais comprendrait celui de presque toute l'Europe. Il n'existe peut-être pas une seule manufacture qui n'ait pas été établie chez eux. Cette grande activité d'industrie est facilitée par leur étonnante population, par le bas prix de la main-d'œuvre, et plus encore par la commodité de la navigation intérieure, au moyen de leurs canaux. Les Provinces-Unies sont le grand entrepôt de toute l'Europe, et on y achète quelquefois des objets à un prix plus bas que dans les pays d'où les Hollandais les tirent. Depuis plus d'un siècle, leur compagnie a fait exclusivement le commerce des épices de l'Inde, et cette compagnie fut riche et puissante jusqu'à l'époque de leur dernière guerre contre les Anglais. Batavia, leur principale ville dans l'Inde, est, dit-on, fort supérieure à toutes les villes de l'Asie, par son commerce, son faste et son opulence. Le vice-roi y vit plus magnifiquement que le stathouder, et une partie des sujets de la Hollande qui résident dans cette ville, se considèrent presque comme indépendans de leur mère-patrie. Ils ont d'autres établissemens dans l'Inde; mais aucun n'est comparable au cap de Bonne-Espérance, soit pour l'utilité, l'agrément ou la salubrité de l'air. C'est le grand rendez-vous des vaisseaux de toutes les nations, en allant et en revenant des Indes. Lorsque Louis XIV fit une invasion dans la Hollande avec une armée de 80,000 hommes, les Hollandais conçurent le dessein de l'abandonner, et d'aller se fixer dans l'Inde. Ils ont perfectionné chez eux plu-

sieurs branches de commerce, comme leurs poteries, leurs pipes à fumer, leurs faïences, leurs sels raffinés, leurs moulins à huile, leurs manufactures d'empois, leurs chanvres, leurs superbes papiers, leurs toiles fines, et les damassées pour la table; leurs moulins pour scier les bois de bâtisse ou de construction; leurs sucres raffinés, leurs immenses manufactures de laine, de coton et de soierie; leurs blanchisseries pour les cires; leurs tanneries, etc. A ces avantages il faut ajouter la grande circulation d'espèces facilitée par leurs banques, et particulièrement par celle d'Amsterdam, leur commerce des Grandes-Indes, et enfin leur industrie et leur frugalité. Il est hors de doute que le commerce, la navigation, les manufactures et les pêcheries des Hollandais ne sont pas aujourd'hui dans un état aussi florissant que dans le dernier siècle. Il est probable aussi que l'opulence et le luxe des individus ont ralenti l'industrie générale des habitans. Leur commerce a considérablement souffert depuis leur rupture avec l'Angleterre en 1780, et depuis cette dernière guerre.

On dirait que ces intrépides habitans ont cherché à éviter, sur la mer même, les dangers dont la mer les menaçait sans cesse. Il est au moins certain que leur situation les appelait à un genre d'industrie particulier, celui de la navigation. Dès la fin du 15e siècle, leurs nombreux vaisseaux étaient les voituriers de toutes les marchandises de l'Europe.

Cependant le moment le plus brillant de leur gloire n'était pas encore arrivé; ils le durent à la découverte du passage aux Indes Orientales par le cap de Bonne-Espérance, et à celle de l'Amérique, qui fut faite presque dans le même temps. L'Europe, devenue pour ainsi dire trop resserrée pour le génie actif des Hollandais, vit bientôt leur pavillon se montrer et se faire respecter dans toutes les parties du monde. C'est alors que les Provinces-Unies offrirent aux nations étonnées le spectacle imposant d'une des plus petites et des plus puissantes républiques du monde.

La position de ces provinces situées presque au centre de l'Europe, les rend pour ainsi dire l'entrepôt naturel des marchandises de cette partie du monde. Elles reçoivent du Nord et reversent dans le Midi, principalement des chanvres, des cordages, des fers, des bois de sapin, et sur-tout des blés, dont la Hollande, obligée, dans le principe, de s'approvisionner pour elle-même, est insensiblement devenue un entrepôt si considérable, qu'on la regarde aujourd'hui comme un des principaux greniers de l'Europe. Le Midi leur fournit pour le Nord, principalement des vins et eaux-de-vie, des laines, du tabac, des drogueries de toute espèce, etc. Les Provinces-Unies sont approvisionnées de toutes les marchandises du monde. *Voyez*, pour plus grands détails, les articles *Hollande* et *Amsterdam*.

Compagnies de commerce. — La principale est celle des Grandes-Indes, formée en 1602, qui rapporta dans les premiers temps des sommes immenses. Elle est maintenant en régie nationale, depuis 1801.

Compagnie des Indes Occidentales. — Nous n'examinerons pas ce qu'était cette compagnie lors de son établissement, qui remonte à

l'an 1621, ni ce qu'elle fut jusqu'en 1674, époque de son entière dissolution : nous la suivrons dans l'état où elle se trouve actuellement.

Elle fut rétablie par les états-généraux, par octroi du 20 septembre 1674, qui a depuis été renouvelé à-peu-près tous les trente ans. Cette compagnie a été supprimée en 1801, et mise en régie nationale.

Pêche du hareng et de la morue. — Depuis que l'on a trouvé la manière de préparer le hareng, la pêche de ce poisson est devenue une source de richesses pour toutes les nations qui s'y sont adonnées. Les Hollandais, sur-tout, ont, dans tous les temps, apporté beaucoup de soin à la faire prospérer; et, quoique bien déchue, depuis que la Suède et le Danemarck se sont particulièrement livrés à ce genre d'industrie, elle est cependant assez importante.

Deux cents petits navires environ, de 12 à 14 hommes d'équipage, sont employés à la pêche du hareng. Ils font chacun deux ou trois voyages par an. Les pêcheurs se rendent, à la fin de juin, sur les côtes d'Angleterre, à la hauteur d'Hirland et Fairhill, où ils restent à-peu-près un mois; de là ils viennent aux environs de Bookenes, où ils restent sept semaines. Ils se rapprochent ensuite à la hauteur d'Yarmouth, où la pêche continue pendant deux mois et demi, et à la fin de novembre ils reviennent vers les côtes de Hollande, où communément ils finissent l'année.

Le hareng pris pendant le premier mois, est encaqué avec du gros sel, et ne peut se vendre que dix jours après cette opération. Celui que l'on prend au commencement d'août n'est que saupoudré en mer, puis ensuite salé et encaqué à terre.

Cent navires environ partent chaque année des divers ports de la Hollande, pour la pêche de la morue, qui se fait à la hauteur de l'Islande. Cette morue, que l'on nomme *cabiliau* quand elle est fraîche, *stowks* quand elle est sèche, et *aberdeen* quand elle est salée, est à-peu-près semblable à celle que les Français et les Anglais pêchent au banc de Terre-Neuve, et que l'on nomme *morue sèche* et *morue verte*, selon la préparation qu'on lui donne.

Pêche de la baleine. — Cette pêche fut d'abord entre les mains d'une compagnie, à laquelle les états-généraux accordèrent, en 1614, un octroi qui fut ensuite renouvelé trois fois. Cette compagnie n'ayant pu se soutenir, elle fut obligée de se dissoudre, et conséquemment de laisser à chacun la liberté de continuer la pêche. C'est alors que plusieurs négocians s'étant réunis pour la faire à frais communs, elle parvint à un tel degré de splendeur, qu'elle procura un commerce immense à la république.

La baleine se pêche communément sur les côtes de la Nouvelle-Zemble, du Groënland, du Spitzberg, et en général dans les régions les plus septentrionales; mais les plus grosses se trouvent à la hauteur du Spitzberg. Le nombre des navires envoyés à cette pêche varie beaucoup d'une année à l'autre : cependant on pourrait l'évaluer, année commune, de 90 à 100. Ceux qu'on y emploie sont du port de 2 à 300 tonneaux, et de 40 hommes d'équipage. Ils partent de

février en avril, et reviennent, pour l'ordinaire, aux mois d'août et de septembre.

Les villes qui équipent le plus pour cette pêche, sont Amsterdam et Roterdam. Plusieurs branches de commerce qui ne sont ici qu'indiquées, se trouvent développées à l'article de ces deux dernières villes, particulièrement à celui d'Amsterdam.

Forces militaires et navales. — Les forces de terre du royaume sont portées à 30,000 hommes. Les forces maritimes des Provinces-Unies furent long-temps très-nombreuses : elles équipèrent en plusieurs occasions des flottes formidables; mais leur marine est, depuis quelque temps, très-négligée. Elle a essuyé plusieurs échecs depuis quelques années. (*Voyez la France*, pour ces derniers événemens.)

Colonies. — Les Hollandais ont établi des Colonies en Asie, en Afrique et en Amérique.

Ils ont, dans l'Asie, plusieurs établissemens dans l'Inde, en-deçà du Gange; Malaca, dans la presqu'île du même nom, qui fait partie de l'Inde, au-delà du Gange; les îles de la Sonde et les îles Moluques, dans l'Océan Pacifique.

Ils ont, en Afrique, plusieurs établissemens sur la côte de Guinée; et le cap de Bonne-Espérance, à l'extrémité méridionale de l'Afrique.

Ils ont, en Amérique, les îles d'Oruba, de Saint-Eustache et de Curaçao, dans le golfe du Mexique; et la Guiane-Hollandaise, dans l'Amérique méridionale.

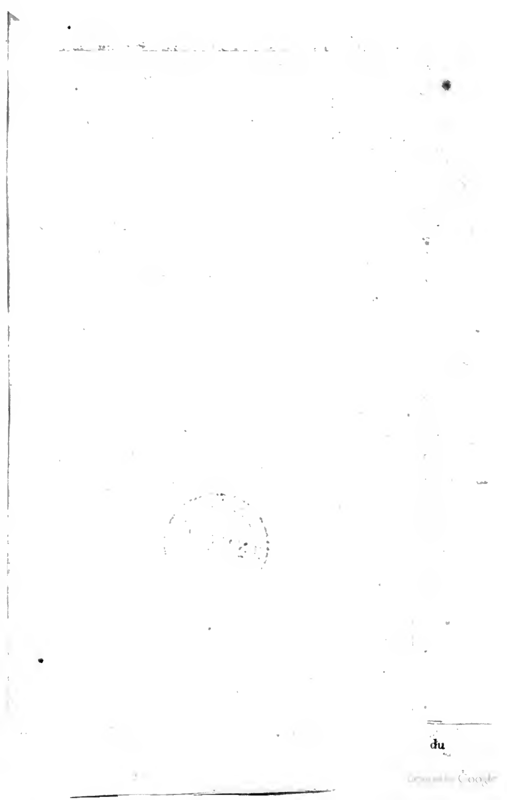
Nous parlerons de ces Colonies, quand nous traiterons des parties du monde où elles se trouvent.

Ordres de chevalerie. — Le nouveau roi Louis Napoléon vient de créer, le 11 décembre 1806, deux ordres, l'un dit l'*Ordre de l'Union*, et l'autre l'*Ordre royal de Mérite*. Ils sont destinés au civil et au militaire. Le grand ordre de l'Union est composé de 30 grand'croix au plus. L'ordre royal de Mérite doit compter 50 commandeurs et trois cents chevaliers.

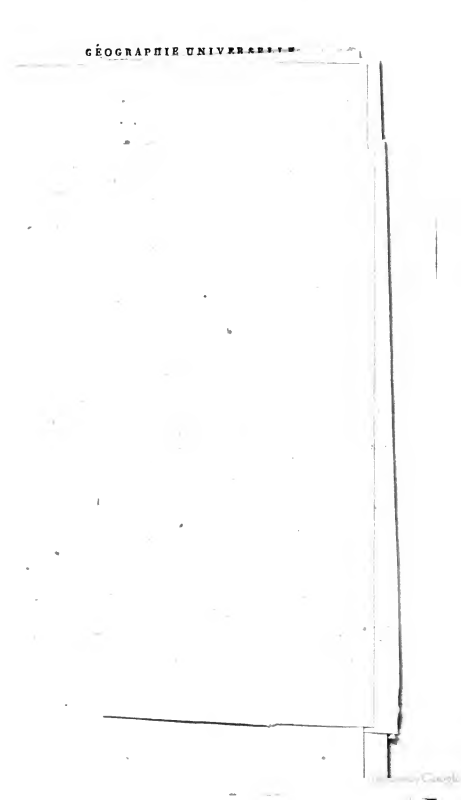
Gouvernement, constitution. — Les Provinces-Unies formaient une république fédérative, dont le gouvernement était aristocratique; depuis peu, elles ne formaient qu'une seule république, dont le gouvernement était démocratique, et dont le chef avait le titre de *Grand-Pensionnaire*; mais, par le traité du 24 mai 1806, publié le 5 juin, le prince Louis Napoléon a été proclamé roi de Hollande. La couronne est héréditaire dans sa famille, à l'exclusion des femmes. Les lois civiles, politiques et religieuses présentement sont conservées. La loi est faite par le concours du corps législatif, formé de l'assemblée de LL. HH. PP. et du roi.

Revenus. — Ils sont évalués à 84 millions de francs; et les dépenses, en 1804, étaient de 130 millions de francs.

Histoire. — *Voy.* les Pays-Bas.



du



culture en général est portée à un très-haut degré de perfection.
Montagnes. — La France possède les plus hautes monta



B N° 35.)

LIÈ

DIVISION JUDICIAIRE, TE

CHAQUE arrondissement communal a un
instance, qui reçoit l'appel des jugemens re
paix, et qui connaît des matières civiles e
lice correctionnelle.

Il y a dans trente-deux villes une cour d'
s'étend sur plusieurs départemens, et qui r
mens rendus, en matière civile, par les t
instance. Cette division est marquée dans le

celle de
Puy-de-
nt-Flour;
Bouches-
sse les ju-
re n'a pas
ontraven-
marquées
n de 17e,
départe-
première
plus.

VILLES où siégent les Cours d'appel.	DÉPART QUI FORMENT L

ARTICLE II.

FRANCE.

ÉTENDUE ET SITUATION ANCIENNES.

Long. 220 l.	Entre	42 d. 20 m. et 51 d. 8 m. de lat. N.
Larg. 215	les	7 d. de long. O. et 5 d. 48 m. de lat. E.

22,700 lieues carrées, à raison de 936 habitans par lieue.

ÉTENDUE ET SITUATION ACTUELLES.

Long. 240 l.	Entre	42 d. 20 m. et 51 d. 56 m. de lat. N.
Larg. 220	les	8 d. de long. O. 6 et d. de long. E.

32,000 lieues carrées, à raison de 1,120 habitans par lieue.

Limites.

La France est bornée au N. par la République Batave; à l'O. par l'Océan Atlantique; au S. par l'Espagne et la Méditerranée; et à l'E. par l'Italie, la Suisse et l'Allemagne. Le Rhin lui sert aussi de limite à l'E. et au N. E.

Noms ancien et moderne. — La France se nommait autrefois la *Gaule* ou les *Gaules;* ses habitans s'appelaient les *Gaulois*, et une partie d'entre eux portait le nom de *Celtes.* Le nom moderne de ce pays vient des *Francs* ou des *Français*, qui sortirent de la Germanie pour s'établir dans la Gaule.

Divisions anciennes et modernes. — Elles sont marquées dans les tableaux ci-joints.

Climat. — L'étendue de la France, la position de ses parties, les montagnes, les rivières, les mers qui lui servent de bornes, occasionnent nécessairement une grande variété dans la température. On peut la diviser en trois régions; la première, située vers le N., entre le 52e et le 48e degrés de lat., est exposée a des hivers assez longs et quelquefois rigoureux; la seconde, placée au milieu, entre le 43e et le 45e degrés de lat., jouit d'une température modérée; quoique sujette à des orages de grêles, elle présente le plus beau pays du monde; dans la troisième région, située vers le S., entre le 45e et le 42e degrés de lat., les printemps sont prolongés, et les étés excessivement chauds. En général, cependant, on peut dire que la France jouit d'une température douce, d'un ciel serein et d'un air salubre.

Aspect du pays. — Aucune région n'offre des scènes plus variées, plus pittoresques, plus agréables et plus intéressantes; montagnes, forêts, rivières, plaines cultivées, coteaux ornés de vignobles, pâturages remplis de bestiaux, terres incultes; tout annonce un pays également favorisé de la nature, et animé par l'industrie. Le sol rapporte avec abondance toutes les productions propres au climat; et l'agriculture en général est portée à un très-haut degré de perfection.

Montagnes. — La France possède les plus hautes montagnes du

continent, toutes fécondes en substances minérales et en pierres précieuses, et d'où sortent les fleuves et les rivières qui arrosent ses terres, et fournissent au commerce des moyens de communication. Parmi les plus renommées sont le *Jura*, les *Apennins* et les *Pyrénées*, qui lui servent de barrières naturelles du côté de l'Helvétie, de l'Italie et de l'Espagne. Dans l'intérieur, on voit s'élever le *mont Tonnerre*, le *mont Terrible*, les *Vosges*, la *Côte-d'Or*, le *Cantal*, le *mont d'Or*, les *Cévennes*, le *mont Blanc*, etc.; toutes distinguées par des particularités remarquables, et pour lesquelles nous renvoyons le lecteur à la *Topographie*.

Forêts. — Malgré les nombreux défrichemens et les dévastations des derniers temps, les forêts de la France sont encore considérables par leur nombre, leur étendue et l'essence des bois qu'elles contiennent. Les plus remarquables sont celles de *Soigne*, de *Deux-Ponts*, des *Ardennes*, des *Vosges*, de *Compiegne*, de *Villers-Coterets*, de *Fontainebleau* et d'*Orléans*, et une infinité d'autres moins étendues, dont la réunion présente une surface de 15,410,031 arpens. Les principales essences des arbres qui les composent, sont le chêne, l'orme, le hêtre, le frêne, le charme, le châtaignier, l'érable, le bouleau, l'aune, la bourdaine, le tremble, le saule, le coudrier, le cornouiller, le pin, le sapin, etc. Les arbres étrangers commencent à s'y introduire, et s'y acclimatent avec succès. Nous ne parlerons pas des arbrisseaux, des arbustes et des plantes dont les familles nombreuses et variées embellissent les bosquets et les jardins, et offrent à l'art de guérir d'immenses ressources.

HYDROGRAPHIE. — *Mers, fleuves, rivières, lacs, canaux, eaux minérales.* — Les mers qui baignent les côtes de la France, sont la mer du *Nord*, la *Manche*, l'*Océan* et la *Méditerranée*. Le sol français est arrosé par huit grands fleuves et par plus de sept mille rivières, et renferme des lacs et des étangs formés par la nature, ou creusés par l'art. Un grand nombre de canaux joignent les différentes mers et les rivières, facilitent la navigation intérieure, et présentent au commerce des avantages immenses; enfin des sources minérales complètent de ce côté les richesses de la France. Les huit fleuves de la France sont, l'*Escaut*, la *Meuse*, le *Rhin*, la *Seine*, la *Loire*, la *Garonne*, le *Rhône* et le *Pô*. Les principales rivières sont, la *Meurthe*, la *Moselle*, la *Sarre*, la *Somme*, l'*Oise*, l'*Orne*, la *Rille*, l'*Eure*, la *Marne*, la *Charente*, la *Dordogne*, la *Sesia*, le *Tanaro*, et toutes celles qui ont donné leurs noms aux départemens, et beaucoup d'autres que nous décrirons amplement dans la Topographie.

Les principaux lacs sont, le *Léman*, le lac d'*Annecy*, celui du *Bourget*, celui d'*Allègre*; les étangs les plus étendus sont ceux d'*Aron*, de *Berre*, de *Valéares*, et une multitude d'autres moins connus: le département de l'Ain en possède un très-grand nombre. On voit aussi quelques lacs ou étangs artificiels, tels sont l'étang de *Villers*, qui a 6 l. de circonférence: et l'étang de l'*Indre*, qui a 4 l. de circuit.

Nul pays ne présente des canaux d'une longueur aussi étendue et d'un travail aussi admirable; tels sont les canaux du *Languedoc*,

d'*Orléans*, de *Briare*, du *Centre*, de *Bourgogne*, de *Douai*, de *Gand*, du *Bourdigou*, de *Bruch*, de *Bruxelles*, de la *Côte-d'Or*, de *Crapone*, de *Louvain*, de *Luçon*, de *Morbihan*, et d'un très-grand nombre d'autres inférieurs, mais non moins utiles au commerce et aux établissemens d'usines.

D'autres canaux, commencés nouvellement, annoncent à la France de plus grands avantages; et par les soins vigilans de son gouvernement, le canal de *St.-Quentin;* ceux d'*Arles*, d'*Aigues-Mortes*, de la *Saône*, et de l'*Yonne;* celui qui joindra le *Rhône* au *Rhin;* celui qui doit, par le *Blavet*, porter la navigation au centre de la Bretagne, seront bientôt achevés; d'autres sont projetés, comme le canal du département de la *Manche;* des fonds ont été affectés, et des reconnaissances prises sur le terrain, pour construire le canal qui joindra l'*Escaut*, la *Meuse* et le *Rhin*, et un autre qui joindra la *Rance* à la *Vilaine*. Celui de l'*Ourcq*, qui doit fournir beaucoup d'eau à Paris, est en activité.

Les sources minérales sont extrêmement nombreuses en France, et quelques-unes jouissent d'une très-grande célébrité. Il suffit de nommer celles de *Plombières*, *Barrèges*, *Bagnières*, *Bourbonne-les-Bains*, *Vichy*, *Forges*, *Balaruc*, *Saint-Amand*, *Sultzbach*, *Aigueperses*, *Chaudes-Aigues*, le *Mont-d'Or*, *Spa* et *Aix-la-Chapelle* : ces deux dernières, sur-tout, attirent un nombreux concours d'étrangers de tous pays. Beaucoup de sources particulières, chaudes ou froides, douces ou salées, présentent des singularités remarquables: on en trouvera la description dans chacun des départemens où elles sont situées. *Voy.* la Topographie, pour la description de tous ces articles.

Bassins des principaux fleuves; leur influence sur le sol.
« — On compte quatorze bassins, dont quatre grands et dix petits :
« les quatre premiers, dit l'abbé Rozier, que nous nous plaisons à
« citer ici, sont les bassins du Rhône, de la Seine, de la Loire et de
« la Garonne. On entend par bassin, la partie du terrain qui pro-
« cure l'écoulement des eaux quelconques : ainsi la portion du terrain
« qui sépare un bassin d'un autre, doit donc nécessairement être
« plus élevée, afin de déterminer la pente des eaux; par exemple,
« le sommet de la chaîne des montagnes qui traversent le Vivarais,
« le Forez, le Bourbonnais, etc., dirige le cours des eaux, d'un côté
« à l'Océan, et de l'autre à la Méditerranée; la même particula-
« rité se retrouve sur les montagnes du Bas-Languedoc. On pour-
« rait donc, en général, dire que la France est divisée en deux grands
« bassins. Cette manière de voir ne présenterait rien d'assez déter-
« miné. L'étendue des grands bassins renferme souvent plusieurs
« provinces, et quelquefois partage une province en deux, parce que
« la division du pays en provinces est tracée par la main des hom-
« mes, tandis que celle des bassins est désignée et fixée par les
« mains de la nature. Pour mieux apprécier l'étendue des bassins, il
« convient de prendre une grande carte de France, et de les comparer
« ensemble. (C'est de l'ancienne France que parle l'abbé Rozier.)

GRANDS BASSINS. = 1°. *Du bassin formé par le Rhône et par les*

rivières qu'il reçoit. — « Presque toutes ces rivières partent du nord « ou de l'est, relativement à leur embouchure, pour se précipiter « dans la mer au midi. Ce bassin est parfaitement caractérisé par la « grande chaîne de montagnes très-élevées qui le circonscrit de « toutes parts, excepté vers l'embouchure du Rhône. On voit même, « en cette partie, que ce fleuve a successivement miné, détruit et « renversé la chaîne des rochers, à travers laquelle il s'est ouvert « un passage; et cette chaîne était autrefois contiguë depuis Arles jus- « qu'à Nîmes. Il s'agit actuellement de faire le tour de ce bassin. En « partant d'Arles, comme le point le plus méridional et le plus près « de l'embouchure du Rhône, et tirant à l'orient, on trouve la pro- « longation de la chaîne des Alpes, et cette chaîne couvre Aix, « Grasse, etc. De cette dernière ville, en remontant presque perpendi- « lairement au nord, on trouve Senez, Digne, Embrun, Barcelo- « nette, Saint-Jean-de-Maurienne, tous bâtis sur les Alpes. Il faut « traverser le lac de Genève, laissant sur la droite les hautes Alpes, « qui forment à leur pied un bassin particulier, dont le lac de Genève « est le dégorgeoir; et l'on voit ces mêmes Alpes venir se confondre « avec celles de Saint-Claude, désignées sous le nom de *mont Jura;* « et elles dominent Besançon et Montbéliard. Au nord de ce premier « bassin, elles traversent la Lorraine. (On les suivra tout à l'heure, « en parlant du bassin formé par le Rhin et par la Moselle.) De « Béford, on parcourt une chaîne de montagnes plus basses, à la « la vérité, que celles des grandes Alpes et des monts Jura; mais « elle en est un embranchement. Cette chaîne, en revenant au midi, « se prolonge vers Langres; de Langres à Dijon, à Lyon, à Viviers, « à Alais, à Nîmes, et de Nîmes à la mer. Là on trouve un dépôt « peu ancien, formé par les eaux de la mer, et qui s'accroît chaque « jour. Tel est le premier grand bassin : il doit son existence au « Rhône et aux rivières qu'il reçoit. Ce premier bassin comprend « deux parties très-distinguées par une chaîne de montagnes de l'ordre « secondaire, c'est-à-dire, plus basses que les Alpines. Le Rhône va « de l'orient à l'occident, et, suivant après cela une ligne droite au « midi, forme cette séparation en baignant le pied de la chaîne des « monts Jura, celui des montagnes du Bugey, et ensuite celui des « montagnes du Lyonnais et du Vivarais. Il résulte de ces deux « grandes divisions, deux climats, dont la température est très-diffé- « rente. Le premier, c'est-à-dire le supérieur, est habituellement, « et presque par-tout, de trois à quatre degrés plus froid que Lyon « (je parle des plaines), parce que toute la partie inférieure de ce « second bassin est perpétuellement garantie des vents du nord depuis « Lyon jusqu'à la mer. La chaleur habituelle du premier bassin n'est pas « en raison de son plus ou moins grand rapprochement du midi, mais « en raison de la masse et de la multiplicité des grands abris : dès-lors « la différence des produits et des cultures. Toutes les rivières qui « traversent la partie supérieure du bassin, ont un cours doux et « paisible; elles descendent par des pentes insensibles, des montagnes « que les eaux pluviales déchargent chaque jour; leurs débordemens

« portent dans la plaine un limon fertile, un engrais comparable « à celui que le Nil laisse sur ses bords ; dès-lors, les belles et riches « prairies de la Franche-Comté, de la Bourgogne, du Beaujolais ; dès-« lors, ces moissons abondantes que l'œil contemple avec admiration « en parcourant ces provinces. La bonté du sol excite à la culture du « chanvre et de tous les grains utiles aux hommes et aux animaux. On « voit dans plusieurs parties de ce bassin supérieur, les vignes et les « vins jouir de la première réputation ; et la majeure partie des spec-« tateurs ne fait pas attention que les vignes renommées sont abritées « par des collines ou des montagnes. Si, par supposition, on apla-« tissait au-dessus de Dijon, la chaîne du mont Afrique qui se pro-« page du côté de Rochepot, que deviendraient les vignes de Nuits, « de Beaune, etc. ? Leur bonté, leur excellente qualité tient à l'abri « qui les défend, et augmente la chaleur dont elles ont besoin ; le « grain de la terre décide le goût de ces vins. La Saône, le Durgeon, « l'Ougnon, le Doubs, la Seille, etc., vivifient, enrichissent et embel-« lissent ce bassin supérieur : mais la scène change dans le bassin « inférieur ; le paysage des montagnes cultivées dans cette partie, « doit tout à l'art qui surmonte la nature, et au travail opiniâtre qui « le soutient. On ne voit que rochers décharnés, sables, graviers. Le « Rhône et toutes les rivières qui se jettent dans son sein, ont des « cours rapides, impétueux, précipités : tels sont ceux de la rivière « d'Ain, de l'Isère, de la Drome, de la Durance, du Gardon, etc. ; « aussi, sur toute l'étendue depuis Lyon jusqu'à la mer, on connaît par « les sables, quelle est la rivière supérieure dont la masse des eaux a fait « croître le fleuve. Le limon venu de la Saône est toujours jaunâtre « et fertile ; le Rhône traîne un sable blanc, sec, sans mélange de « terre, très quartzeux ; celui de l'Isère est brun, schisteux ; ceux de « la Durance et de la Drome, secs et arides, etc. Si actuellement on « jette un coup d'œil sur les chaînes de montagnes qui traversent ce « bassin inférieur de l'est à l'ouest, on trouvera, comme dans le « supérieur, des climats dont la chaleur augmente moins en raison de « leur approximation du midi, qu'en raison des abris formés par les « montagnes. Nous avons dit que la masse habituelle de chaleur était « plus forte à Lyon de trois à quatre degrés, qu'elle l'est, par exemple, « à Dole, à Besançon : au-dessous de Lyon, elle varie visiblement de « dix en dix lieues tout au plus. Lyon est abrité au nord par la haute « montagne du Mont-d'Or ; Vienne, par une chaîne coupée par le « Rhône, et qui se réunit à celle du Lyonnais ; Tournon et Thain, « accolés au rocher, n'ont que le Rhône entre-deux. Ici les grena-« diers commencent à être plantés en haie, pour circonscrire les héri-« tages : la chaîne du mont Pila les couvre du vent du nord. Mon-« télimart est également abrité par une très-haute montagne ; et dès « qu'on a contourné Montélimart, pour remonter le Rhône, on ne trouve « plus d'oliviers ; voilà leurs limites. Cet arbre si précieux commence « à y devenir assez rare ; quelques-uns ont échappé au rude hiver « de 1776. Les montagnes, les collines qui les abritent, sans cesse « dégradées par les pluies, battues des vents violens, particuliers à ces

« climats, se sont abaissées; et l'olivier, exposé au vent froid du
« nord, a péri. La chaîne du Saint-Esprit offre un nouveau climat,
« ainsi que celle du mont Ventoux, dans le comtat d'Avignon, etc.
« On doit donc regarder chacune de ces divisions, chacun de ces
« abris, comme un bassin très-particulier, soit pour l'intensité de
« chaleur, soit pour la diversité de ses productions et de leurs qualités.
« Ces qualités sont très-distinctes dans les vins. Ceux de Sainte-Foy,
« de Millery, de Charly près de Lyon; de Côte-Rôtie près de Vienne;
« de l'Ermitage à Thain; de Saint-Peret et de Cornas, vis-à-vis Va-
« lence; de Châteauneuf-du-Rhône, de Donzère, de Châteauneuf-du-
« Pape, etc., ont des caractères si marqués, qu'on ne peut s'y mépren-
« dre, et ils les doivent aux abris et aux plants de raisins qu'on y
« cultive. Après avoir parcouru toutes les parties basses de ce grand
« bassin du Rhône, et des rivières qu'il reçoit, si on suit les montagnes
« de chaîne en chaîne, on verra qu'à hauteur égale, les cultures et les
« productions y sont par-tout les mêmes. Les sapins des Alpes, des
« monts Jura, se retrouvent au mont Pila. Les pins des montagnes
« moins élevées font presque le contour de ce grand bassin. Beaucoup
« de seigle, point ou peu de froment, du blé sarrasin ou blé noir, des
« pommes de terre, y sont les objets des cultures. Leurs arbres frui-
« tiers y sont tardifs, et leurs fruits sont transportés dans la plaine,
« sur-tout les pommes, ainsi que les châtaignes et les marrons, dont
« le goût est excellent. Ces chaînes de hautes montagnes, divisées et
« sous-divisées en mille et mille vallons, offrent des prairies délicieuses
« dont l'herbe est fine, courte, aromatique. Des troupeaux nombreux
« de bœufs, de vaches, de moutons, de chèvres, consomment ces pâ-
« turages pendant l'été, et fournissent ces énormes fromages connus
« sous le nom de *vachelin* en Franche-Comté, et qui sont faits de la
« même manière que ceux de Gruyères. Chaque canton a les siens
« propres et particuliers, et tous sont excellens, parce que les pâtu-
« rages sont élevés. Voilà les avantages généraux que chaque pays de
« ce bassin doit à sa position.

2.° *Du bassin de la Seine.* — « La montagne de la ville de Lan-
« gres sert de point de démarcation à trois bassins : à celui dont on
« vient de parler, à celui de la Meuse, et à celui de la Seine. Nous re-
« viendrons à ce second après avoir parlé des quatre bassins princi-
« paux de la France. Toutes les rivières de celui-ci partent du sud et
« sud-est, relativement à leur embouchure. Les variations des cli-
« mats, des productions et des cultures, y sont moins frappantes et
« moins caractérisées que dans le précédent, parce que les chaînes
« de montagnes y sont moins élevées, et vont toujours en diminuant
« à mesure qu'elles accompagnent le cours des rivières; et dans la
« partie basse de ce bassin, elles ne sont plus que des coteaux renfor-
« cés. Voilà pourquoi à Laon, à Rheims, on récolte du bon vin,
« quoique ces deux villes soient aussi septentrionales que Rouen, le
« Hâvre, etc., où la vigne ne reçoit pas la chaleur suffisante pour
« la maturité de son fruit. En partant de la chaîne qui couvre Autun,
« et tirant au nord jusqu'à Langres, les montagnes y sont hautes, et

« Langres est la ville la plus élevée de tout l'Empire. De Langres, « en continuant au nord, la chaîne se partage; à droite elle va gagner « celle des montagnes de Lorraine; et à gauche elle forme la partie « orientale du bassin dont il s'agit. Elle passe par Chaumont en Bas- « signy, par Joinville, Bar-le-Duc, Rheims, Rhétel. A Guise, qui « est la partie la plus septentrionale du bassin, elle se divise en quatre, « forme une espèce de croix : on vient d'en voir une partie. La seconde « part du midi au nord, et gagne le Cambrésis; la troisième se divise « vers Calais; et la quatrième, qui concourt à former le bassin dont « nous parlons, correspond au Hâvre-de-Grace : elle couvre Noyon, « Beauvais, Caudebec, etc. En traversant la Seine, et revenant au « midi, on trouve une autre chaîne de coteaux, qui va toujours en « s'élevant jusqu'à Autun, point d'où l'on est parti; Pont-Audemer, « Verneuil, Mortagne, Chartres, Pithiviers, Montargis, Château- « Chinon, enfin Autun, sont dans ce trajet. Ce second grand bassin doit « être subdivisé en deux parties, à cause des embranchemens des « montagnes. Si on tire une ligne presque droite de Laon à Nevers, « en passant par Épernay, Sezane, Sens, Joigny, Auxerre, il sera « facile de reconnaître ces embranchemens. C'est par le secours de ces « abris, que ces climats fournissent des vins délicieux, moins spiri- « tueux que ceux de la première division du bassin du Rhône, et « ceux-ci encore moins généreux que ceux de la seconde division. Je ne « compare pas la délicatesse et l'aromat de ces vins entre eux; il ne « s'agit pas de cette portion spiritueuse qui les constitue *vins*, et « qu'on retire par la distillation. Il faut cependant convenir que l'ap- « proximation du midi doit être comptée; mais, comme on l'a déja « dit en parlant du Rhône, ses effets ne sont pas suivant la distance, « mais suivant les abris. A mesure que les abris s'abaissent pour for- « mer la seconde division du bassin de la Seine, les vins perdent im- « mensément de leur qualité; ils deviennent plats, faibles comme « dans les environs de Paris, et le long du cours de la Seine de Paris « à Rouen. Enfin, plus l'abri est abaissé, plus l'intensité de chaleur « diminue, et il arrive très-souvent que le raisin ne mûrit pas. Le « cidre le remplace en Normandie depuis le treizième siècle à-peu-près: « les pommiers à cidre ont été apportés de la Navarre Espagnole. Ils « sont indigènes dans les environs de Pampelune; et s'ils ne sont pas « greffés en Normandie, ils donnent de mauvais cidre. Les rivières « qui concourent à former ce bassin, sont la Seine, l'Armançon, « l'Yonne, l'Ouin; l'Aure, l'Oise, la Marne, etc. Que l'on considère « actuellement les bords de ces rivières, dont le cours est lent et pai- « sible, et on jugera du degré de leur fertilité par les dépôts qu'elles for- « ment. Supposons pour un instant que le cours de la Seine soit isolé, « par exemple, depuis Paris jusqu'à Rouen, et que les dépôts aient « été formés par les seules eaux de la Seine, abstraction faite de toutes « les eaux qu'elle reçoit; ces dépôts seront peu fertiles, parce qu'elle « charie un sable presque tout composé de débris de silex; et le silex « nuit à la navigation. Au contraire, s'il se présente quelques dépôts « terreux, ils seront dus à l'Yonne, à l'Oise, à la Marne, etc. Il serait

« trop long de suivre ici le cours de chaque rivière en particulier. L'homme « qui traversera les provinces renfermées dans ce second bassin, observera ces rivières dans leurs crues, et examinera quelle est la nature « de la terre ou du sable qu'elles charient; par cela seul il aura une « idée exacte de la fertilité du sol qui les avoisine. Le vin forme la « principale production de la partie supérieure de ce bassin. La craie « s'oppose à la culture du blé, c'est-à-dire, qu'il n'y a nulle comparaison entre les récoltes, en ce genre, de la partie inférieure avec la « supérieure, et encore le pays crayeux de l'inférieur ne vaut pas mieux. « La craie retient trop l'eau, ou plutôt l'eau ne peut pas la pénétrer, ni la « diviser, et par conséquent les racines des plantes s'y insinuer. Ces provinces sont très-heureuses d'être souvent arrosées par les pluies, et de « ne pas éprouver les chaleurs et la sécheresse qu'on ressent dans les provinces méridionales; autrement, tout ce qui serait craie serait infertile. « L'abondance des pâturages de la Normandie sert à multiplier les bestiaux et à entretenir des haras; et tout ce qui n'est pas dépôt de la Seine « est un terrain précieux, dont une grande partie est consacrée à la culture du chanvre. Sa qualité en est supérieure, et favorise singulièrement le commerce des toiles de cette province. Tel est l'effet des « différens abris et des dépôts multipliés dans le second bassin. Il « en est un important à connaître et à suivre dans sa marche, puisqu'il parcourt presque tout ce bassin; c'est le dépôt de craie. Il « commence à Dijon, suit tout le cours de la Seine jusqu'au Hâvre; « remonte de Dijon dans la Champagne; traverse la Picardie pour aller « correspondre au même dépôt en Angleterre; ce qui prouve assez « clairement que l'Angleterre a été jadis unie à la France. Les couches y sont les mêmes, et les unes et les autres conservent entre elles « le même ordre et la même disposition.

3.° *Du bassin de la Loire, et des rivières qu'elle reçoit.* — « C'est le plus grand et le plus considérable de tous ceux de la « France. La chaîne très-haute des montagnes commence entre « Mende et Viviers, dans la partie orientale et méridionale du Languedoc. C'est là qu'elle se divise en deux parties : l'une monte au « nord, et l'autre gagne l'ouest. Celle du nord passe par le Puy en « Vélay, Saint-Étienne en Forez, Roanne, Charolles, Autun : de cette « dernière ville, elle s'abaisse vers Nevers, continue toujours, en « s'abaissant à Cosne, Orléans, Alençon, Domfront; revient au midi, « passe par Laval, Château-Gontier, Nantes, et enfin à la mer. Là, « il faut traverser la Loire; et de l'autre côté recommence une chaîne « de coteaux renforcés, qui couvrent Mauléon, Poitiers, et vont toujours en s'élevant, pour former les hautes chaînes de montagnes du « Limosin, de Clermont en Auvergne, de Brioude, et se prolongent « jusqu'à Viviers. Ce bassin a comme le précédent, deux parties « bien caractérisées, et on peut également le diviser en haut et bas. « Le haut comprend les montagnes du Limosin, de l'Auvergne, du « Forez, du Bourbonnais et du Vivarais. Cette chaîne de montagnes « offre les mêmes productions que celles des montagnes du Dauphiné, « de la Franche-Comté, etc. : des engrais pour les bestiaux, des pâ-

« turages et des parcours pour les haras, des fromages de toutes les « espèces, des châtaignes délicieuses. Il faut une certaine intensité de « froid et une certaine élévation au-dessus du niveau de la mer, pour « que ce fruit soit savoureux; il n'a point ou presque point de goût « dans la plaine. Le sarrasin, le seigle, les pommes de terre, quelque « peu de chanvre, font les productions de ces pays montueux. Quoi- « qu'il y ait des abris, et de très-grands abris, leur élévation trop forte « ne permet pas à la chaleur d'y mûrir le raisin; et, à l'exception de « quelques cantons privilégiés et très-bas au milieu de ces montagnes, « on ne voit aucune vigne. La nature les dédommage par l'abondance « des fruits à pepins, et ils y sont délicieux. La partie inférieure de « ce bassin, abritée par des coteaux multipliés, offre toutes sortes de « productions, et très-bonnes en leur genre, les vins blancs de Pouilly, « de la Charité-sur-Loire; les rouges d'Orléans, de Blois, etc.; « — les fruits de Tours, d'Angers. Depuis Nevers jusqu'à Nantes, « en suivant la Loire, on voit de droite et de gauche de riches coteaux « chargés de vignes. Presque toute la pierre de ce bassin inférieur, « est calcaire; elle se décompose aisément depuis Blois jusque dans « l'Angoumois, en passant par Chatellerault; elle se divise en feuil- « lets plus ou moins épais, et on les nomme *grouais*. A Tours, ces « bancs forment de larges et longues tables : on creuse les habitations « par-dessous, et elles servent de toit. Ces habitations souterraines ne « diffèrent de celles que l'on découvre le long de la Seine, depuis Ro- « boise jusqu'à Rouen, qu'en ce qu'elles ont été taillées en plein dans « la craie; au lieu que les bancs de la Touraine sont horizontaux, et « non en masse; et souvent un banc de pierre dure repose sur un lit « de terre ou de pierre plus tendre, et par conséquent facile à travail- « ler. Entre Tours et Angers, on trouve ce dépôt immense de co- « quilles pulvérisées, connu sous le nom de *falun* en Touraine, et de « *cran* ou *craon* en Anjou. Il ne faut pas passer sous silence le pays « particulier de la triste Sologne. Le fond du terrain est presque par- « tout glaiseux; il retient l'eau, et multiplie les étangs, les mares; et « ces eaux stagnantes corrompent l'air dans l'été, causent des fiè- « vres, etc. Cette couche glaiseuse est recouverte par une couche de « sable sec, infertile, dans lequel on rencontre souvent du fer sem- « blable à celui que l'on trouve dans les landes, entre Anvers et le « Mordik, dans le duché de Gueldres; dans les landes de Bordeaux, « où il est appelé *alios*. Quelquefois il s'y rencontre en masse, et le « plus souvent divisé par parcelles. C'est une mine de fer très-pauvre. « Ces dépôts ferrugineux sont-ils dus aux portions ferrugineuses cha- « riées par les eaux, et agglomérées ensemble? sont-ils formés par la « décomposition des bruyères, qui en contiennent beaucoup, et qu'on « retire sans peine et en assez grande quantité avec l'aimant, après « les avoir calcinées et réduites en cendre? ou bien les bruyères se « multiplient-elles en raison de la quantité de parties ferrugineuses « contenues dans la terre sur laquelle elles végètent? Nous n'entre- « prendrons pas de résoudre ces problêmes. Le dépôt presque infer- « tile de la Sologne a été formé par les inondations du Cher et de l'Al-

« lier; ou du moins, il y a tout lieu de le supposer, lorsqu'on exa-
« mine la nature du sable et du gravier que ces deux rivières charient,
« et lorsqu'on le compare avec celui de la Sologne. Le grand bassin
« offre encore des singularités bien dignes de l'attention du naturaliste
« et de l'agriculteur. Tous les pays bas, depuis le Puy-en-Vélay jus-
« que au-delà de la Limagne en Auvergne, sont d'une fertilité sur-
« prenante. La terre est un dépôt des laves et des montagnes volca-
« niques. Ces laves se sont décomposées à l'air; elles ont été réduites
« en poussière, et forment cette excellente terre qui assure les plus
« belles moissons dans la Limagne en Auvergne. Quelle différence
« pour la fertilité, si on compare celle-ci avec les productions des
« montagnes du Limosin! comme elles sont graniteuses, et par consé-
« quent très-dures, les parcelles qui s'en détachent ne présentent à l'œil
« que de petits graviers; la dureté extrême de ces graviers ne leur per-
« met pas de se décomposer, et leur décomposition même est inutile
« pour la préparation d'une bonne terre végétale. Les rivières qui ar-
« rosent ce troisième bassin, viennent toutes du midi au nord; et au nord,
« elles prennent leur direction à l'ouest. Il faut cependant en excepter
« la Loire, la Mayenne et la Sarthe. Celles du midi sont l'Allier, le Cher
« l'Indre, la Creuse, la Vienne, enfin la Loire, qui les reçoit toutes.

4°. *Du bassin de la Garonne.* — « Sa circonférence commence du
« côté du Midi à Saint-Bertrand, dans les Pyrénées, se propage jus-
« qu'à Foix, toujours par une chaîne de hautes montagnes; de Foix,
« elle remonte à Mirepoix, Toulouse, Castres, Vabres, Milhaud,
« Mende dans le Gévaudan, Saint-Flour en Auvergne. Le Mont-d'Or,
« montagne si connue par les expériences de Paschal, et par l'excel-
« lence de ses pâturages, est situé au nord, et sur la lisière de ce bas-
« sin, qui se continue jusqu'à la chaîne des montagnes du Limosin.
« Ces montagnes s'abaissent, et ne sont plus que de coteaux ren-
« forcés près d'Angoulême : plus ils approchent de la mer, plus ils
« s'abaissent, et finissent enfin à n'être plus que des coteaux simples à
« l'embouchure de la Garonne, nommée *Gironde* dans cet endroit, et
« depuis sa jonction avec la Dordogne. Après avoir traversé la Gi-
« ronde, on voit les coteaux doucement s'élever à la pointe de terre,
« vis-à-vis la tour du Cordouan; ils couvrent Bordeaux à l'ouest, s'élè-
« vent encore plus à Bazas, à Lectoure; ils laissent Tarbes sur la
« gauche, et vont enfin se terminer aux Pyrénées, près de Saint-Ber-
« trand. Plus ils approchent de ce point, plus ils s'élèvent; et depuis
« Tarbes, ils se métamorphosent en montagnes. La partie de la
« chaîne des montagnes qui regardent le midi dans le Périgord, le
« Limosin et l'Auvergne; celle placée à l'est dans le Languedoc;
« relativement à ce bassin, et au midi dans le pays de Foix, etc.,
« concourent toutes ensemble à former sa partie haute. Elles prépa-
« rent ces abris heureux pour les productions des plaines fertiles des
« environs de Toulouse, de Lauraguais, etc.; du délicieux pays de
« l'Agénois, coupé en cent et cent manières par des coteaux rians,
« très-productifs et bien cultivés. C'est par le secours de l'abri formé
« par la chaîne des montagnes du Périgord, que les vins de Libourne,

« de Bergerac, de Saint-Émilion, etc., acquièrent de jour en jour « une réputation si bien méritée. Mais plus on se rapproche de la « naissance de l'abri, plus les productions diminuent. Un sable quartzeux et graniteux couvre tout le Périgord noir; des châtaigniers, « quelque peu de seigle, du sarrasin, sont les seules productions. En « général ses coteaux ne présentent à l'œil que des landes immenses, « chargées de bruyères : cependant, on pourrait en tirer quelque parti, « au moyen des semis du pin maritime, nommé *pinada* à Bordeaux et « dans ses landes. Plusieurs expériences faites par des particuliers, ont « prouvé que ce pin réussirait à merveille; on en retirerait au moins « de la poix, dont le débit est assuré dans les ports de mer. Quel contraste étonnant entre le Périgord noir, et cette belle plaine bordée « d'un côté par la Dordogne, et de l'autre par la Garonne! C'est là « qu'on trouve ces terres de promission, et qu'on ne saurait mieux « comparer qu'à celle de Lauraguais; c'est là que la nature étale avec « une espèce de luxe, sa plus grande magnificence dans les moissons, « et l'habitant industrieux la soutient par son travail. Il n'est pas « surprenant que ces plaines soient si fertiles; elles servent de réceptacle à toute la portion terreuse entraînée des montagnes par les eaux, « tandis que le sable et les petits graviers, comme les plus pesans, ont « formé d'immenses dépôts dans les parties supérieures. Tout le terrain contenu entre la Dordogne et la Garonne, est appelé *entre deux* « *mers*, soit à cause du reflux qui se fait sentir en remontant assez haut « dans ces deux rivières, soit parce qu'il est visible que c'est un « dépôt formé à l'aide du reflux, qui retenait les terres apportées par « les rivières : la mer a également contribué à son élévation par le « limon qu'elle y a déposé. Le coteau renforcé couvre des vents « du nord la plaine de Bordeaux, composée en grande partie d'un « sable limoneux du côté de la mer, et qui lui doit son existence. « Lorsque sous ce sable il ne se rencontre point de couches glaiseuses, argileuses, le vin y est delicieux. Tel est celui d'Aubrion, « etc., parce que l'eau s'imbibe facilement, pénètre le sable, et ne « surcharge pas d'une humidité nuisible les racines de la vigne. On « rencontre quelquefois dans ce sable, le dépôt des couches d'*alios*, « ou ferrugineuses; si on n'a pas la précaution de les briser, *lorsqu'on* « *le peut*, elles produisent sur la vigne le même effet que l'argile, c'est-à-dire que l'eau reste stagnante. Il serait trop long de suivre toutes les « particularités et variétés frappantes qu'on rencontre dans les dépôts et « les abris de ce grand bassin. Les rivières qui concourent à le former, « sont la Gélisse, le Gers, l'Ajoux, le Tarn, le Lot, la Dordogne, la « Vésère, l'Il, l'Isonne, l'Argentière et l'Arriège : ces deux dernières, « semblables au Rhin, au Rhone, au Doubs, à la Cèse dans les Cévennes, « au Gardon, au Salat, roulent des paillettes d'or, et en assez grande « quantité; enfin, une infinité d'autres petites rivières qui, après avoir « vivifié leurs bords, vont s'engloutir et se confondre avec la Garonne.

Des petits bassins. == « On compte au nombre des petits bassins, « ceux de la Basse-Provence, du Bas-Languedoc, du ci-devant royaume « de Navarre, des landes de Bordeaux, de la Saintonge, de la Bretagne,

« d'une partie de la Normandie, de Calais, d'Artois, et d'une partie « du Cambrésis.

1.° *Du bassin de la Basse-Provence.* — « En partant du Var, « qui sépare la France du Piémont, on voit à Nice la chaîne des Alpes « venir se perdre à la mer, et un de ses embranchemens se propager « en Italie, et y former les Apennins. Au Nord de la Basse-Provence « et au-dessous de Senez, de Riez, est un autre embranchement des « Alpes, dont on a déja parlé en décrivant le bassin du Rhône, et qui « va se terminer à la mer, en laissant Arles sur la gauche. Ce bas- « sin a peu de rivières, et elles fournissent un petit volume d'eau; la « Veaune, le Gapeau, l'Argens et le Var, sont les seules un peu « remarquables : il y a peu de terrain en France aussi coupé par « des montagnes et des coteaux renforcés, que celui de cette partie; « et même ces montagnes ne conservent pas entre elles cette espèce de « régularité qu'on observe ailleurs. Cette irrégularité serait-elle la suite « des tremblemens de terre occasionnés par les irruptions des volcans? « il y a tout lieu de le présumer; on découvre visiblement leurs anti- « ques vestiges dans les vaux d'Olioulles, dans les montagnes de « Toulon, sur celles de l'Estérelle, etc. : c'est à ces irrégularités, à « leurs abris, que l'oranger, le citronnier, et quelques palmiers doi- « vent leur naturalisation dans cette province : on peut en dire au- « tant des oliviers, des pistachiers et de beaucoup d'autres plantes « et arbustes, qu'on ne trouve que dans ces expositions très-chaudes. « Les récoltes en grains sont médiocres, celles en vin prodigieuses « et assurées, celles des amandes considérables, mais casuelles; en- « fin, celle du lin semé en octobre et novembre, et levé à la fin « de mars, est une ressource pour la Basse-Provence, qui ne peut « cultiver le chanvre nécessaire à sa consommation. L'huile d'olive « du territoire d'Aix, est la meilleure huile connue; sa supériorité est « marquée sur toutes les huiles du monde entier; la nature du sol y con- « tribue pour beaucoup: le choix dans les espèces d'olives, et la manière « d'en extraire l'huile, font le reste. La qualité n'est pas égale dans « tout le territoire d'Aix : les oliviers plantés dans le terrain « gypseux, par exemple, de la montagne qu'on appelle *Avignon*, « donnent une huile moins fine, moins délicate; et il en est ainsi des « vins de la Malgne, d'Ennez près de Toulon : le grain de terre les « fait distinguer de tous ceux de cette côte, quoique les espèces de « raisins y soient les mêmes. Les abris concourent beaucoup à leur « qualité supérieure; ou plutôt, sans eux, ils en auraient très-peu : « aussi le pays est il très-sec, abstraction faite de sa position méridionale.

2.° *Du bassin du Bas-Languedoc.* — « Il est très-exactement « circonscrit par la chaîne des montagnes qui commence à l'embou- « chure du Rhône, remonte à Nîmes, de Nîmes à Ganges par le « Nord; de Ganges redescend au midi par Lodève, Saint-Pons, « Carcassone, Limoux, Aleth, Mont-Louis dans le Roussillon; « enfin, la chaîne des Pyrénées, dans la partie la plus méridionale. « La mer limite toute la partie d'est. Aucune rivière navigable n'en- « richit ce bassin. L'Aude, qui prend sa source dans les hautes

« montagnes du Roussillon, forme un demi-cercle pour suivre la « lisière du bassin, du côté des montagnes, et finit par se diviser « en deux branches, lorsqu'elle approche de la mer : l'une se jette « dans l'étang de Vendres, près de Béziers, et l'autre dans l'étang « de Bages, près de Narbonne. Le Roussillon est traversé par le « Teck; le diocèse de Nîmes par le Vistre et la Vidourle; celui « de Montpellier et d'Agde, par l'Hérault, et celui de Béziers par « l'Orbe. Toutes ces rivières se jettent dans la mer séparément, et « chacune forme son bassin particulier. De la chaîne de montagnes « qui traverse de l'est à l'ouest le bassin dont on parle, il part des « embranchemens sans nombre de petits monticules, qui viennent « tous se précipiter à la mer. Ces éminences présentent des vallons « fertiles, bien abrités et bien cultivés; mais la crête ou leur plateau « est sec, décharné, couvert de cistes et de bruyères, de petits « chênes verts rampans, et de garou. Les uns ne sont qu'un amas « de cailloux roulés, les autres de vastes couches de pierres calcaires; « enfin, dans beaucoup d'endroits, des laves en masses énormes pour « l'étendue et pour la profondeur. Valros n'est qu'un amas de cen- « dres volcaniques; Saint-Ibery, un assemblage de basalte; et Agde, « le foyer du volcan, d'où la lave s'est répandue. On peut dire, stric- « tement parlant, qu'il n'existe aucune plaine d'un peu de consé- « quence dans le Bas-Languedoc. Il faut cependant en excepter celle « depuis Nîmes jusqu'à la mer, et celle de Montpellier : ces plaines « sont le résultat des dépôts et des atterrissemens peu anciens. Les « dépôts, les vallons sans nombre, les abris multipliés à chaque « pas, rendent les récoltes de vin et d'huile presque toujours sûres. « On leur doit les vins muscats de Lunel, de Cette, de Béziers, « la blanquette de Limoux, et les vins du Roussillon, et sur-tout de « Rivesaltes. Si la sécheresse et les ardeurs de l'été étaient moins « fortes, le Bas-Languedoc produirait beaucoup de blé : des rosées « abondantes et le vent humide de la mer suppléent en partie aux « pluies; elles entretiennent la vigueur des vignes; mais elles ne « sont pas suffisantes pour les grains. C'est à la faveur de ces abris « que les fruits à noyaux acquièrent une maturité parfaite et un goût « délicieux. Peu de provinces de la France peuvent lui disputer la « prééminence pour les melons, excepté la Provence. Quoiqu'il y « ait beaucoup de terrain inculte, on ne peut pas le regarder comme « inutile; il nourrit de nombreux troupeaux, dont la laine est très- « fine, et sert aux manufactures de draps légers qu'on fabrique pour « le Levant. L'animal est petit, et sa chair est excellente, ferme, et « ne sent point le suif. Tout le monde connaît la réputation dont « jouissent les moutons de Ganges. Des pluies plus fréquentes ren- « draient ce pays de la plus grande fertilité.

3.° *Du bassin de la Navarre.* — « Il n'est, à proprement parler, « qu'un amas de montagnes arrosées par mille et mille ruisseaux. « Toutes les rivières partent du sud-est, forment un demi-cercle « en tirant vers le nord, et reviennent toutes à l'ouest se jeter dans « l'Adour, qu'on pourrait compter au rang des fleuves. Les princi-

« pales sont : le Gave-d'Oléron et le Gave de Pau, la Nive, la « Midouze, la Douce, etc. La chaîne des montagnes qui séparent ce « bassin des autres, est formée par les Pyrénées, du coté du midi; « leur embranchement remonte au nord par Tarbes, s'abaisse à Mi- « rande, se propage près de Condom, en le laissant sur la droite, « côtoie le midi du Bazadois, redescend au midi par le Mont-de- « Marsan, par Dax; enfin, se termine à Bayonne (où se jette l'A- « dour) pour recommencer du côté opposé, afin d'aller regagner les « Pyrénées par Saint-Palais, Saint-Jean-Pied-de-Port, etc. S'il était « possible que ce pays montueux fût traversé par de grandes routes, « il serait moins pauvre. Les produits de ses vallons auraient des « débouchés assurés par Bayonne. Beaucoup de pâturages où l'on « engraisse des troupeaux en tout genre; de belles forêts inutiles, « puisqu'on les exploiterait en vain; des vins délicieux : voilà, en général, « les produits de ce bassin. Les chevaux tiennent de la race espagnole ; « ils sont bien faits, et cette branche de commerce est assez lucrative.

4.° *Du bassin des landes de Bordeaux.* — « A l'ouest, la mer « baigne ce bassin depuis la tour du Cordouan jusqu'à Bayonne ; à « l'est, les montagnes du bassin de la Navarre, et de l'est au nord, « la chaîne des dunes qui couvrent Albret, et se propagent à la tour « du Cordouan. Tout ce bassin est visiblement un dépôt de la mer ; « tantôt le terrain se trouve composé d'un sable pur et quelquefois « mouvant ; ce qui forme et a formé les dunes ; tantôt c'est une « couche d'argile impénétrable à l'eau, ou une couche de matière « ferrugineuse agglutinée avec le sable, et qui se laisse difficilement « pénétrer par les racines des plantes, à cause de sa trop grande « compacité : cependant, si on expose à l'air cet *alios*, ces molé- « cules et ces graviers se désunissent peu-à-peu. Il n'est pas sur- « prenant qu'un tel pays soit peu productif ; il pourrait le devenir si « on rendait l'air plus salubre, en desséchant les relaissées d'eau qui « le corrompent pendant l'été, et en profitant de ces eaux pour en « remplir des canaux ; alors les productions auraient un débouché « facile, ou du côté de Dax et de Bayonne, ou du côté opposé par « Bordeaux. Le Médoc forme la partie septentrionale de ce bassin. La « suite des coteaux et des vallons du Haut-Médoc donne de bons « abris, et est surchargée de vignes dont le vin a de la réputation ; « sa qualité dépend autant du terrain sablonneux dans lequel la vigne « est plantée, que de son exposition. Les vins du Bas-Médoc n'ont « pas cette délicatesse ; mais, en revanche, le terroir offre des cultures « en blé, de belles prairies, des bois, etc. ; plus on s'approche du « midi, plus les landes se multiplient, ainsi que les dunes : les pins « maritimes ou *pinadas*, y sont en grand nombre, et c'est le seul « produit qu'on en obtienne, soit en tirant la résine de ces pins, « soit en les réduisant ensuite en charbon. La résine du marensin « est toujours d'un prix plus haut que la première qualité de celle « de Suède : année commune, les landes plantées en pins maritimes « fournissent à Bordeaux à-peu-près huit mille charrettes chargées de « résine, et plus de quatre mille charrettes de charbon. La difficulté

« des chemins empêche que les charrettes ne soient chargées comme « elles devraient l'être : enfin, là où les charrois sont impraticables, « le bois pourrit sur pied, ou est abattu par le vent. L'eau ne man- « que pas dans ces landes ; plusieurs ruisseaux les traversent : Leyre, « Bielba, la Molasse, etc., sont considérables. Derrière les dunes du « bord de la mer, les étangs traversent toutes les landes du midi au « nord, et communiquent presque tous les uns avec les autres. C'est « donc à cette masse d'eau, à la qualité du terrain, qu'on doit « attribuer l'infertilité de ces landes : elles ne seront productives « pour les moissons, qu'autant qu'elles auront été couvertes pendant « un long espace de temps par des forêts de pins maritimes, par « des chênes-liéges, dont le pied sera labouré, et nullement brouté « par les moutons, les chèvres, etc. Les Romains avaient tracé un « chemin à travers ces landes, qui commençait à Dax et finissait « à Bordeaux : aujourd'hui on passe à travers les sables.

5.° *Du bassin de la Saintonge.* — « L'embouchure de la Loire « et de la Garonne sont ses confins, l'un au midi, et l'autre au nord ; « il comprend la Saintonge, l'Angoumois, le pays d'Aunis et une « portion du Poitou. De l'embouchure de la Loire, en tirant au sud- « est, s'élèvent des monticules dont la hauteur augmente à mesure « qu'ils approchent des montagnes du Limosin ; ils laissent sur la « gauche Mauléon, Thouars, Poitiers, Confolens, Limoges. De Li- « moges part un embranchement qui passe à Rochechouart, Angou- « lême, Barbezieux, et vient se perdre à l'embouchure de la petite « rivière de Seudre ; la mer garnit toute la partie d'ouest : sa prin- « cipale rivière est la Charente, navigable depuis Angoulême jusqu'à « Rochefort ; les autres petites rivières sont la Vic, le Lay, la Sèvre, « la Boutonne, le Bandiat, qui perd ses eaux sous terre, pour former « ensuite la Touvre ; enfin, le Sévigné et la Seudre. Si on excepte la « partie qui avoisine le Limosin, on ne rencontre par-tout que des co- « teaux renforcés, dont les couches sont de pierres calcaires, et, en « général, elles se lèvent par feuillets d'un à plusieurs pouces d'é- « paisseur. Comme la Charente est la seule grande rivière, les autres « forment de petits bassins particuliers. Toutes ces eaux ont un cours « lent et paisible ; leur dépôt est un limon fertile ; il sert d'engrais à « tous leurs bords, entretient des prairies immenses ; le terroir en est « très-productif ; le grain y donne de belles récoltes ; le maïs y est cul- « tivé en grand ; les noyers y sont de la plus grande force, et ils n'ac- « quièrent jamais cette force que dans les terrains gras et fertiles. « Outre ces productions, il en est une qui équivaut à toutes les « autres ; c'est celle du vin, non par sa qualité comme vin, mais par « son excellence pour l'eau-de-vie ; c'est la meilleure eau-de-vie con- « nue, et nulle ne peut encore lui être comparée.

6.° *Du bassin de la Bretagne.* — « Il comprend la Bretagne « proprement dite, et une partie de la Normandie ; il se divise en « plusieurs petits bassins particuliers. Au midi, et à l'embouchure de la « Loire, au-dessous de Nantes, s'élève une chaîne de montagnes qui « court à l'est du côté d'Angers ; remonte au nord entre Laval et

« Angers, à Domfront; revient encore à l'est pour gagner Séez; re-
« monte au nord pour aller se réunir et s'incliner vers l'embouchure
« de la Seine, à Pont-Audemer : de Domfront, tirant au nord-ouest,
« la même chaîne se propage jusqu'à Barfleur et au cap de la Hogue,
« au-dessus de Rennes; un embranchement s'étend à l'est; et à Ros-
« ternau il se subdivise en trois parties, dont la plus septentrionale
« s'étend à Brest; la mitoyenne gagne le cap Ras; et la troisième,
« tirant au midi, vient à Vannes former un des côtés de l'embouchure
« de la Vilaine. La Vilaine, l'Isaac, la Chère, la Sèche, le Méen,
« l'Oust et l'Arre, ont formé le bassin de Rennes : la Vilaine est la
« seule rivière considérable; c'est aux petites rivières du Blavet, de
« l'Issote, de Benaudet, qu'est dû le bassin de la ville de Lorient;
« au Bours et à l'Aven, celui de Brest; et celui depuis Brest jusqu'au
« cap de la Hogue, aux rivières de Trieu, de Rance, de Couenon,
« de Sée, de Sienne, etc.; enfin, celui de Cherbourg à Pont-Aude-
« mer, aux rivières de Vire, d'Orne, de Dives, de Toucque, etc.
« D'après la description des abris de ces bassins particuliers et des
« rivières qui les arrosent, dont le cours est doux, paisible, et les
« dépôts limoneux, il est aisé de pressentir quelles sont leurs produc-
« tions, et la base de leur agriculture. Si on demande pourquoi la
« vigne s'entretient sur la côte méridionale de Nantes, qui fait partie
« du grand bassin de la Loire, et pourquoi, généralement parlant, on
« ne la cultive plus dans le reste de la Bretagne, on verra que cela
« tient à l'abri qui couvre Nantes, tandis qu'à partir de Pont-Aude-
« mer jusqu'à Brest, tout cet espace de terrain se trouve sans abri
« contre les vents du nord; et ce pays n'est pas même si septentrional
« que l'Ile de France, que la Champagne, qui sont sous le même pa-
« rallèle. Les habitans de ces cantons ont donc été contraints de re-
« courir à des cultures plus analogues à leur position, et aux abris
« dont ils jouissent. Le bassin de Rennes fournit le froment, le seigle,
« l'avoine pour sa consommation, et une quantité considérable de sar-
« rasin ou blé noir. La qualité et l'abondance des pâturages permettent d'y
« élever des bestiaux, et les vaches y donnent le délicieux beurre connu
« sous le nom de *beurre de la Prévalais*. Les prés salés des bords de
« la mer nourrissent des moutons dont la chair est fine et délicate.
« Le chanvre, le lin, y sont cultivés en grand, et la marine en assure
« le débit, après en avoir encouragé la culture. Le bassin de Vannes,
« de Quimper, etc., est riche en blé; celui de Saint-Brieuc, en grains,
« en chanvre, en lin; enfin, celui de Caen, en toutes sortes de produc-
« tions : le cidre, et dans quelques endroits, le poiré, fournissent à la
« boisson habituelle des habitans. Il ne faut pas cependant croire que
« tous les bassins de la Bretagne soient également cultivés : les chaînes
« de montagnes et de monticules qui les traversent, sont en partie cou-
« vertes par des forêts de chênes, de hêtres, de châtaigniers; et on y
« rencontre des landes immenses, plus susceptibles de culture que
« celles de Bordeaux. Cette province ne forme, pour ainsi dire, qu'un
« grand cap baigné par la mer; sa température est douce; et près de
« Nantes on voit croître l'arbousier en pleine terre, ainsi que plu-

« sieurs autres plantes indigènes aux provinces méridionales, et qui ne « passeraient pas l'hiver dans les environs de Paris, sans le secours des « serres ou de l'orangerie.

7°. *Du bassin de la Picardie.* — « Il comprend le pays de Caux « et le comté d'Eu, en Normandie, et une assez grande partie de la « Picardie. En partant du Hâvre, ou plutôt de l'embouchure de la « Seine, et tirant de l'est au nord-ouest, on rencontre cette chaîne « de coteaux et de montagnes dont on a parlé en décrivant le grand « bassin de la Seine, et qui forme un embranchement semblable à » une croix entre Saint-Quentin, Guise, Landrecy et Cateau-Cam- « brésis, après avoir traversé, par Neufchâtel, Montdidier, etc. Cette « chaîne est une continuation des montagnes qui courent du nord au « midi, et vont toujours en s'élevant jusqu'à Langres. La seconde « partie de cet embranchement couvre Péronne, Boulogne-sur-mer, « et va se terminer à Calais. Ici la mer ou le Pas-de-Calais sépare la « France de l'Angleterre : les sondes et les observations prouvent que « cette chaîne se propage sous l'eau jusqu'à Douvres, parcourt, « en serpentant, toute la partie méridionale de l'Angleterre, et va « enfin, par deux rameaux, se perdre dans la mer, l'une à la pointe « de Stard, et l'autre au cap Lézard. L'Arques, la Bresle, la Somme, « la Canche, sont les rivières de ce bassin. Par la position septen- « trionale de ce bassin, par le défaut de grands abris, il est évident « que la masse de chaleur n'est pas assez forte pour la culture de la « vigne : les pommiers à cidre la suppléent. On pourrait croire même « avec assez de fondement, que tout ce bassin est un dépôt de la mer : « la terre y est excellente, et le banc immense de craie donc il a été « question en décrivant le grand bassin de la Seine, court à une pro- « fondeur considérable sous ce sol fertile, et va gagner l'Angleterre. « Les principales cultures sont celles du grain, qui y est très beau ; « et celle du lin y tient le second rang. La Picardie fournit presque « toute la graine de lin qu'on sème dans la Flandre, la Normandie et « la Bretagne ; et souvent, dans ces deux provinces, on la vend aux « autres provinces de la France pour de la graine de lin de Riga. « Comme le sol est peu élevé au-dessus du niveau de l'eau, les pâturages « y sont abondans ; et du Calaisis ou du Boulonnais, il passe en Nor- « mandie une quantité considérable de jeunes chevaux, que l'on y « vend, quelques années après, pour des chevaux normands.

8.° *Du bassin de l'Artois.* — « Ce bassin comprend l'Artois, la « Flandre française et les Pays-Bas ex-autrichiens. Il faut revenir à l'em- « branchement en forme de croix, dont on vient de parler, et partir « par la gauche de Cateau-Cambrésis, passer par Bapaume, Arras, « Aire, enfin remonter jusqu'aux îles des Provinces-Unies, formées, « par la mer et par les dépôts des rivières de ce bassin : la seconde « chaîne part sur la droite de Cateau-Cambrésis ; monte au nord « par Bouchain, Mons, Maestricht, et se termine à Berg-op-zoom. Les « principales rivières de ce bassin sont la Lys, la Scarpe, le Senset, « la Senne, la Gette, enfin l'Escaut qui les reçoit toutes, et va se « perdre dans la mer au-dessous d'Anvers, près de Berg-op-zoom. « On peut regarder tout ce pays comme de nouvelle formation, et

« créé par les dépôts des rivières, retenus par les eaux de la mer ;
« en effet, tout le terrain y est bas, gras, et de couleur brune ; on le
« voit presque par-tout composé de débris de végétaux, et entremêlé
« de coquillages maritimes. Un sol aussi excellent donne les plus
« brillantes récoltes, soit en grains, soit en tabac, soit en lin : on est
« étonné de la quantité d'huile que l'on y retire des graines de colza,
« de navette, et du produit du houblon pour ce pays. L'on doit dire,
« à la louange des Flamands et des Artésiens, que leur industrie et
» leur application pour la culture des terres, surpassent encore leur
« excellence et leur fertilité. »

Sol, agriculture. — Sous ce rapport, la France est supérieure à tous les pays de l'Europe, et rien ne lui manque ni du côté des avantages naturels, ni du côté de l'industrie de ses habitans. Son sol, en-général très-fertile, n'est point cependant uniforme ; la nature des terres est variée, et de là résultent aussi des différences dans leurs valeurs. Arthur Young a partagé en sept classes le territoire français, estimé à 115,491,759 arpens, sans le Piémont.

1.° Les terres riches et grasses : telles sont les terres fertiles des départemens de l'Escaut, de la Lys, de la Dyle, du Pas-de-Calais, du Nord, de l'Aisne, du Mont-Tonnerre, de la Somme, de la Seine-Inférieure, de l'Oise, d'une portion du Calvados, de l'Eure, de la Seine, de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne, d'Eure-et-Loir, du Bas-Rhin, du Loiret, de la Vendée, des Deux-Sèvres, du Lot, de la Haute-Garonne, du Tarn, de l'Hérault, de l'Aude, de Marengo, du Pô, de la Sesia et du Tanaro. Total, 26,159,340 arpens, sans le Piémont.

2.° Les terres de bruyères ou de landes : telles sont celles des départemens des Deux-Nèthes, de la Roër, de l'Orne, d'une partie du Calvados, de la Manche, de la Loire-Inférieure, du Morbihan, du Finistère, des Côtes-du-Nord, de l'Ille-et-Vilaine, de Maine-et-Loire, de la Dordogne, de Lot-et-Garonne, de la Gironde, de l'Arriège, des Hautes-Pyrénées, des Basses-Pyrénées, des Landes, du Gers, de l'Aveyron, du Gard. Total, 21,879,120 arpens.

3.° Les terres à craie : telles que celles des départemens des Ardennes, de l'Aube, de la Marne, de la Haute-Marne, de Loir-et-Cher, d'Indre-et-Loire, de la Charente, de la Charente-Inférieure, de la Vienne. Total, 13,268,911 arpens.

4.° Les terres de gravier : telles que celles des départemens de la Nièvre et de l'Allier. Total, 3,261,826 arpens.

5.° Les terres pierreuses : telles qu'en offrent les départemens de la Sarre, des Forêts, de Rhin-et-Moselle, de la Moselle, des Vosges, de la Meurte, de la Meuse, du Haut-Rhin, de la Côte-d'Or, de la Haute-Saône, du Doubs, de Saône-et-Loire, du Jura, de l'Ain, de l'Yonne, du Rhône, de la Loire et de Jemmape. Total, 18,126,660 arpens.

6.° Les terres de montagnes : telles sont les terres des départemens de l'Ourte, de Sambre-et-Meuse, de la Meuse-Inférieure, des Pyrénées-Orientales, de la Lozère, du Cantal, de la Correze, de la Haute-Loire, de l'Ardèche, de la Drome, des Hautes-Alpes, des Basses-

Alpes, des Alpes-Maritimes, du Var, des Bouches-du-Rhône, de Vaucluse, du Puy-de-Dôme, du Mont-Blanc, du Léman, de l'Isère, du Liamone, du Golo, de la Stura, de la Doire. Total, 25,261,946 arpens, sans le Piémont.

7.° Les terres sablonneuses : telles qu'en offrent les départemens de l'Indre, du Cher, de la Creuse, de la Haute-Vienne, de la Sarte et de la Mayenne. Total, 7,533,956 arpens.

La quantité des terres en labour s'élève à 63,600,000 arpens ; les vignobles occupent 4,764,960 arpens ; les bruyères, les landes, les terres stériles, les fleuves, les rivières, les étangs, les marais, etc., couvrent un espace de 19,400,049 arpens ; par-tout l'agriculture, délivrée de ses antiques entraves, encouragée par le succès, éclairée par les savans, fait de nouveaux progrès, perfectionne sa méthode, et promet à la France des richesses plus grandes encore. Elle offre dans ses développemens, toutes les variations exigées par les différens terrains, et embrasse tous les genres de productions nécessaires, utiles et agréables à la vie. Les bruyères, les landes et les terres ingrates à la culture ne sont pas négligées pour cela. On en tire des gazons, des engrais, et des tourbes qui servent au chauffage.

Productions végétales, animales et minérales. — Le froment, le seigle, l'orge, l'avoine, le sarrasin, sont cultivés par-tout, mais particulièrement dans la région septentrionale, dont leur abondance compose la richesse. Dans cette partie, les vignobles sont peu étendus, et les vins sont froids et médiocres. Mais les arbres à cidre, et le houblon qui sert à faire la bière, compensent le défaut et la disette des vins. Les fruits de toute espèce y sont communs ; le maïs et la pomme de terre sont cultivés dans quelques cantons, où ils font la principale nourriture du peuple. Les légumes sont généralement abondans. Le lin, le chanvre, le colza, la navette, l'œillette, la garance, le chardon à foulon, la gaude, le tabac, achèvent de rendre la culture florissante, et fournissent aux arts de grandes ressources. Les pâturages sont vastes et nombreux. Dans la région du centre, les grains sont également abondans, mais moins généralement ; les châtaignes, dans quelques endroits, suppléent à la nourriture des habitans. Les vignobles y sont multipliés, et les vins sont délicieux et bienfaisans. On y trouve aussi des arbres à cidre. Les fruits, tels que cerises, pêches, prunes, abricots, groseilles, sont excellens. Les lins et les chanvres sont les plus estimés de la France. Le safran, les truffes, les plantes médicinales, et les fourrages, font une partie de la culture et des productions particulières de ce pays. Placée sous un climat plus chaud, la région du Midi a des produits et des avantages qui lui sont propres. Outre le froment, le seigle, l'orge, le sarrasin, les châtaignes, les truffes qu'on y trouve, moins abondamment à la vérité que dans les autres régions, elle a une profusion de vins distingués par leur caractère et leur qualité. Le maïs y est inconnu ; mais il y a de vastes champs de riz dans quelques départemens. Ce qui concourt sur-tout, avec les vins, à former la richesse de cette région, ce sont les oliviers et les mûriers. On y cultive aussi les orangers, les citronniers, les amandiers, les figuiers, les câpriers, les noyers, les grenadiers, l'ail, les melons, l'anis, etc.

La nature y a prodigué les plantes dont les vertus sont utiles à la médecine et aux arts, la réglisse, l'agaric, la soude, etc. Les prairies artificielles sont communes, et composées de belles luzernes.

Parmi les animaux qui sont pour la France du plus grand intérêt, les chevaux tiennent le premier rang. Leur nombre s'élève à près de deux millions. Quoique leurs races aient éprouvé des altérations, cependant on cite encore avec éloge, dans la région du Nord, les chevaux du Hundsruck et de la Belgique, estimés pour le service des troupes légères; les chevaux normands, propres pour l'agriculture, la guerre, le commerce et le luxe, et qui conservent encore les qualités que leur a méritées leur réputation. Dans la région du centre, on trouve les chevaux bretons, poitevins, francomtois, dont les races sont très-estimées Dans le Midi, la race limosine est distinguée pour sa beauté, son ardeur et sa vigueur; les chevaux montagnards du Cordouan ont les pieds excellens. La noblesse, la finesse et la vivacité des chevaux navarrains, les rend également propres à la guerre et au manége. Dans cette partie de la France, les ânes et les mulets remplacent avantageusement les chevaux dans le service de l'agriculture, des transports et des charrois.

Les immenses pâturages de quelques parties de la France, donnent les moyens d'élever des bestiaux de toute espèce; le nombre des bêtes à cornes monte à plus de six millions, sur lesquels on compte plus de trois millons de bœufs employés à l'agriculture, et plus de cinq cent mille aux engrais, et un million de vaches. Leurs races et leurs produits varient suivant les différentes régions; on cite les bœufs de la Belgique, de la Normandie, de l'Alsace, du Poitou et de l'Auvergne. Les fromages de Brie, de Neufchâtel (Seine-Inférieure), de Gerardemer, de Vachelec (Vosges), de Marolles, de Roquefort, sont estimés. Parmi les différentes espèces de beurres, on distingue sur-tout ceux de Gonrnay (Seine-Inférieure), d'Isigny (Manche), et de la Prévalais (Ille-et-Vilaine).

Les bêtes à laine sont en grand nombre; leurs races précieuses, chacune dans son espèce, ont des caractères distincts. Dans la région du Nord, les races les plus estimées sont connues sous le nom d'*ardennoise*, *flandrine*, et de *pré salé*; dans la région du centre, le département de l'Indre nourrit la plus recherchée sous le nom de *berrichone*. Dans le Midi, les bêtes à laine des Bouches-du-Rhône, appelées *transhumantes*, forment la principale richesse du pays; les moutons des Basses-Alpes sont renommés pour la finesse de leur laine. En général, l'espèce des bêtes à laine se régénère par-tout, par les encouragemens du gouvernement et le soin qu'il a pris d'introduire en France des béliers espagnols. On nourrit aussi, dans les départemens du Midi, beaucoup de chèvres. Ces trois dernières espèces d'animaux sont un objet très-important par eux-mêmes, par leurs services, et par les productions accessoires qu'on en retire, telles que les laines, les cuirs, le suif, la bourre, le beurre et les fromages. La plupart des autres animaux domestiques ou sauvages, utiles ou nuisibles, se trouvent aussi en France: le porc, le chien, dont les races sont multipliées; le chat privé ou sauvage, ordinaire ou angora; le sanglier, l'ours, le buffle, le cerf, la biche, le chevreuil, le daim, le bouc, le bouquetin, le chamois,

le loup, le renard, le lièvre, le lapin, le blaireau, l'écureuil, la marmotte, etc. Les oiseaux domestiques et sauvages sont très-communs: l'oie, le coq-d'inde, les différentes espèces de canards, la poule, les poulardes, les chapons, le pigeon, les pintades, le paon, l'oie et le canard sauvages, le cygne, le héron, la perdrix, la caille, l'alouette, le bec-figue, les grives, l'outarde, le pluvier, le râle, la bécasse, la bécassine, la poule-d'eau, la tourterelle, etc. Il est peu de départemens qui, dans ce genre de productions, n'offrent aux besoins de leurs habitans un excédant considérable, et ne contribuent par un commerce utile, à l'approvisionnement de la capitale. Nous n'entrerons pas dans le détail des oiseaux sauvages et de proie, dont les espèces sont très-multipliées, depuis l'aigle qui construit son aire dans les Alpes, jusqu'à l'émérillon. La France fournit, parmi les reptiles, trois espèces dignes de remarque; *la tortue bourbeuse*, commune dans les départemens de la Haute-Garonne, de l'Aude, du Tarn, de l'Hérault, du Gers, de la Lozère, de la Haute-Loire et de l'Ardêche, où elle sert à la nourriture des paysans; les grenouilles, dont les cuisses fournissent aux malades des bouillons adoucissans; la vipère, qui sert à faire la thériaque: elle se trouve dans le département de la Vendée.

Deux insectes célèbres fournissent à la France trois branches importantes de commerce; l'abeille et le ver à soie. L'abeille donne le miel et la cire. Les miels les plus renommés sont ceux de Narbonne, du Calvados et des Basses-Alpes: les cires jaunes de la Bretagne passent pour les meilleures; et les cires blanches suivent, pour leur qualité, l'ordre des blanchisseries où elles sont préparées: 1.° la blanchisserie de Château-Gontier; 2.° celle d'Angers; 3.° celle du Mans; 4.° celle d'Amboise; 5.° celle de Chaumont; 6.° celle de Rouen. La culture du ver à soie a lieu dans presque tous les départemens du Midi, mais sur-tout dans ceux qui proviennent des anciennes provinces; le Languedoc, la Provence et le Dauphiné. Les soies de France sont comptées parmi les plus belles, et l'art de les mettre en valeur n'est égal nulle part.

Si l'on examine la France du côté des minéraux, on n'y trouvera ni moins de variété ni moins de richesses. Beaucoup d'endroits offrent des indices de mines d'or; mais ce n'est qu'à la Gardette (Isère) que l'on travaille à la recherche d'un filon. Plusieurs fleuves et rivières charient des paillettes de ce métal: tels sont le Rhin, le Rhône, le Doubs, la Garonne, le Gardon, l'Arriège, le Salat, le Tarn, l'Aisone, etc. Allemont contient une mine d'argent; les mines de plomb de Poullaouen, Pompéan (Ille-et-Villaine), et de Sainte-Marie (Haut-Rhin), donnent des produits considérables en argent.

Il y a plus de deux cents mines de plomb; elles occupent huit cents individus, et produisent 24,000 quintaux. Les plus considérables et les seules aujourd'hui exploitées, sont celles de Pleyberg, d'Erlenbach, de Poullaouen et de Pompéan, de Pesay, de Saint-Julien-Molin-Molette et de Salles, de Vienne, d'Allemont, de Vialas et de Valauria.

On compte plus de cent mines de cuivre, qui occupent trois cents individus, et produisent 2,000 quintaux : parmi ces mines on distingue celles de Saint-Bel et Chessy, de la Rousse et de Baigorry.

Le nombre des mines de fer est très-grand ; elles occupent, tant pour l'extraction du minérai, que pour le travail des forges, plus de 64 000 individus, et elles produisent 2,400,000 quintaux. Les fers du Dauphiné, du comté de Foix, du Roussillon, de la Basse-Navarre et de la Corse, sont de la première qualité, et égalent les fers de Suède; les fers de l'Alsace, de la Haute-Lorraine, de la Franche-Comté, du Berri et du Limosin, sont de la deuxième qualité, et valent les fers d'Allemagne pour la fabrication des fers-blancs. Ceux de la Champagne, de la Bourgogne, de l'Angoumois, du Maine, de l'Anjou, sont de la troisième qualité ; leur tenacité les rend propres au bandage des roues, etc.

Il y a près de 100 mines de mercure; elles occupent 320 individus, et produisent 67,200 livres pesant. Les plus considérables sont celles du Palatinat et de Deux-Ponts; les plus nombreuses sont dans le département du Mont-Tonnerre ; on en exploitait une autrefois à Menil-Dré (Manche). Le produit des mines de mercure, soit en nature, soit préparé, excède les besoins de la France.

Les mines de calamine ou de zinc sont situées à la vieille Montagne (Ourte); aux cantons de Neven-de-Kerchfeld, de Breinich, de Gottessigen (Roër). Elles occupent 300 individus, et leur produit s'élève à 60,000 quintaux.

Le manganèse, utile au blanchiment des toiles, se trouve en beaucoup d'endroits. La mine de Saint-Jean de Gardonenque (Gard), et celle de Romanèche (Saône-et-Loire), sont les plus belles et les plus abondantes. Elles produisent 1,200 quintaux d'oxide de manganèse, et occupent 30 ouvriers.

Les départemens du Bas-Rhin, du Calvados, du Loiret, de la Haute-Loire, du Cantal, de la Creuse, de la Corrèze, du Puy-de-Dôme, de l'Ardèche, de l'Aude, du Gard, de l'Isère, des Pyrénées-Orientales, offrent des mines d'antimoine, dont le produit s'élève à 1,500 quintaux, et qui occupent 160 individus.

Les mines des Vosges, des Pyrénées et d'Allemont, fournissent des cobalts mêlés avec le minérai d'argent. Le cobalt est très-utile dans les arts, soit pour rehausser la blancheur de la toile, soit pour colorer les émaux et la porcelaine, etc.

On trouve le bismuth dans quelques mines de plomb, où il est mêlé avec ce métal. Le bismuth sert à donner à l'étain une consistance plus dure, et à remplacer le plomb dans plusieurs opérations, telles que la coupellation, les alliages et les soudages.

On trouve aussi des mines d'arsenic, de nikel, de molybdène, de chrome ou plomb rouge, de scheelin ou tungstène, titane et urane.

La houille, substance précieuse, qui remplace avantageusement le bois dans les usines et autres établissemens, est aussi bonne en France qu'en Angleterre et que dans les autres États de l'Europe. Les plus belles mines que nous ayons en ce genre, sont celles des pays de Mons et de Jemmape, de Rolduc, Nassau-Saarbruck, de Valenciennes, de

Litry, de Saint-Etienne, de Gros-Menil, de la Taupe, de Barthes, d'Hérépian, de Cramaux, etc.

On trouve dans les Pyrénées et à Saint-Symphorien de Lay, des mines d'anthracite, espèce de charbon de terre; et dans le département de l'Ande, des mines de jayet, espèce de bois qui a subi une moindre décomposition que la houille, et qui sert à faire des vases et des colliers, etc.

L'asphalte se trouve à Beekelbronn, à Surjoux, à Caupenne; le bitume remplace, pour adoucir le froissement des machines, le suif et la graisse; on en fait du mastic, du vernis, etc.; il peut servir à la confection du savon. Au Puy-de-Pege on trouve le pisasphalte, bitume glutineux; Gabian et Orthez possèdent du naphte ou pétrole, qui est le bitume liquide. On retire du soufre des substances métalliques, telles que le fer sulfuré, le cuivre sulfuré, etc. On connaît aussi quelques terres sulfureuses. Un objet d'un plus grand intérêt, c'est la tourbe: il y a plus de 500 tourbières situées sur le bord des rivières, ou dans le fond des bassins qui ont été couverts d'eaux stagnantes, ou dans les landes et bruyères, et même dans les plaines cultivées. Les départemens qui en fournissent le plus, sont ceux des Ardennes, du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne, de la Moselle, de l'Oise, de la Seine-Inférieure, de la Marne, de la Meurte, du Haut et du Bas-Rhin, des Vosges, de l'Eure, du Calvados, de la Manche, de l'Orne, du Jura, du Léman, de la Loire, de Vaucluse, etc. Les mines fournissent des sels métalliques, tels que la couperose; des sels terreux, comme l'alun, le sel d'epsom; des sels alkalins, tels que le sel marin, le salpêtre et le sel ammoniac. Il y a des terres argileuses, alumineuses, siliceuses et calcaires, propres à l'agriculture et aux arts; des pierres et roches de tout genre, granits, marbres, porphyres, albâtre, serpentines, ardoise, pierre à bâtir, pierre à plâtre, pierre à fusil, pierre à meule, pierre de touche, pierre à rasoir, pierre à polir, pierre-ponce; des cristaux de roche, jaspe, grenat, agate, etc.

Population. — Avant les nouveaux agrandissemens de la France, on évaluait sa population à 25,000,000 d'habitans; maintenant on l'estime à 35,000,000.

Habitans, mœurs, coutumes et amusemens. — La taille des Français est en général au-dessous de celle de leurs voisins; mais ils sont bien proportionnés, très-actifs, et moins sujets que les autres nations aux difformités corporelles. Les femmes sont aussi célèbres pour la beauté que pour la vivacité, la gentillesse, les graces et les charmes.

Le génie, la bravoure et les mœurs des Français sont suffisamment connus. Ce sujet a été traité par des plumes habiles. Un noble orgueil est le trait dominant de leur caractère, et c'est le premier peuple qui ait su tirer un aussi grand parti de l'esprit national qui l'anime, le soutient dans les revers, et le porte aux actions qu'un courage plus raisonné suggère aux autres nations. Ce caractère se manifeste dans toutes les classes.

Les Français sont gais, enjoués, humains, généreux, magnanimes.

L'esprit et la gaîté brillent dans leurs conversations. C'est à leur école que les étrangers viennent apprendre le bon ton de la société, et recevoir des leçons de politesse et de galanterie. Leurs prévenances et leurs soins leur gagnent les bonnes graces du beau sexe, et les étrangères ne peuvent résister à leur amabilité. Les maris ne sont pas non plus aussi indifférens qu'on le dit sur la conduite de leurs épouses. Les Français sont très-confians. La prospérité ne les rend ni présomptueux ni arrogans; et il n'y a point de peuple au monde qui sache supporter d'aussi bonne grace les revers et l'adversité. La conversation des militaires d'un âge mûr est en général instructive et amusante. Leurs principaux amusemens sont la danse et les spectacles. Ils aiment à se réunir dans les cercles, et à faire assaut d'esprit et de politesse. Leurs exercices sont les mêmes que ceux de leurs voisins. Les armes, le cheval, le billard, la paume, le battoir, sont particulièrement ceux auxquels ils se livrent. On a reproché aux Français le manque de sincérité; mais on a poussé beaucoup trop loin ce reproche. C'est en général leur excès de civilité qui rend leur franchise suspecte. Il n'est pas moins vrai que pour le commerce de la vie, on trouve parmi eux des caractères faits pour inspirer l'amitié et l'estime, et des modèles de générosité et de désintéressement. Le fond du caractère du Français est aujourd'hui tel que César a peint les Gaulois; il est prompt à se résoudre, ardent à combattre, impétueux dans l'attaque, mais se rebutant aisément. César, Agathias et autres, disaient que de tous les barbares, le Gaulois était le plus poli. Il en est de même du Français; il est encore, dans le siècle le plus civilisé, le modèle de la politesse.

Costume. — Paris a toujours été le séjour de la mode : c'est la seule tyrannie à laquelle le Français se soumette sans murmure : rien ne lui paraît plus odieux que l'uniformité : aussi les changemens chez lui sont si fréquens, qu'il est impossible de décrire le costume qu'il adopte. Tel est sur lui l'empire de la mode, que même à travers la misère, on voit percer encore quelquefois les efforts impuissans d'une demi-parure. Il surpasse tous ses voisins en inventions de ce genre; et c'est à son inconstance que ses manufactures doivent une partie de leur activité. Après mille variations, les femmes semblent cependant avoir pris les costumes à la grecque et à la romaine, qui sont très-nobles, et conviennent parfaitement à la beauté. D'autres portent des chapeaux variés sous mille formes. On en voit aussi qui relèvent leurs cheveux avec des peignes enrichis de brillans, de camées, et y attachent un voile de dentelle, qu'elles relèvent négligemment. Le fard n'est plus si prodigué que du temps de l'ancienne cour. Les jeunes gens, et même les hommes faits, sacrifient leurs cheveux à l'idole de la mode. Le peuple, toujours fidèle à son antique costume, rit, sous son vaste chapeau, des modes nouvellement inventées, qui naissent et meurent chaque jour au sein de nos villes.

Religion. — Toutes les religions ont, en France, le libre exercice de leur culte: mais la religion catholique y est la plus suivie. L'Empereur a fait, le 15 août 1801, un concordat avec le Pape, par lequel il s'est

engagé à protéger cette religion, et à donner des honoraires à ses ministres; et le Pape s'est engagé, de son côté, à supprimer tous les siéges épiscopaux qui se trouvaient sur le territoire français, à en établir d'autres, et à donner l'institution canonique aux évêques qui seraient nommés. En exécution de ce concordat, le souverain pontife, par une bulle donnée à Rome, le 29 novembre de la même année, a supprimé les 24 archevêchés et les 132 évêchés qui se trouvaient sur le territoire français, et a établi à leur place 10 archevêchés et 50 évêchés; les nouveaux évêques ont ensuite été nommés et canoniquement institués. Toutes les cures ont été également supprimées; et l'on a établi à leur place une cure et plusieurs succursales dans chaque justice de paix. *Voyez* les divisions de la France.

Les dix-sept siéges épiscopaux du Piémont n'ont point alors été supprimés et remplacés par de nouveaux siéges, parce que ce pays n'était pas encore réuni à la République Française; mais, depuis sa réunion, les dix-sept siéges épiscopaux qui y étaient établis, ont été réduits à huit, savoir, un archevêché et sept évêchés, par une bulle que le même pape a publiée à Rome, le 1er juin 1803.

Langue. — La langue française ne commença à prendre quelque forme que vers le dixième siècle. Elle naquit des ruines du latin et de l'ancien celte ou gaulois, mêlés de quelques mots tudesques. Ce langage était d'abord le *romanum rusticum*, le romain rustique; et la langue tudesque fut celle de la cour, jusqu'au temps de Charles-le-Chauve. Le tudesque demeura la seule langue de l'Allemagne après la grande époque du partage, en 843. Le romain rustique, la langue romaine, prévalut dans la France occidentale. Le peuple du pays de Vaud, du Valais, de la vallée d'Engadine et de quelques autres cantons, conserve encore aujourd'hui des vestiges manifestes de cet idiome.

A la fin du dixième siècle, le français se forma; on écrivait en français au commencement du 11e siècle; mais ce français tenait encore plus du romain rustique que du français d'aujourd'hui. Au douzième siècle, la langue s'enrichit du grec; depuis Charles VIII, elle tira beaucoup de secours de l'italien, déja perfectionné; mais elle n'avait pas encore une consistance régulière. François Ier abolit l'usage de plaider, de juger, de contracter en latin, usage qui attestait la barbarie d'une langue dont on n'osait se servir dans les actes publics. On fut alors obligé de cultiver le français. Mais la langue n'était ni noble ni régulière: la syntaxe était abandonnée au caprice. Le génie de la conversation étant tourné à la plaisanterie, la langue devint très-féconde en expressions burlesques et naïves, et très-stérile en termes nobles et harmonieux. De là vient que, dans le Dictionnaire des rimes, on trouve vingt termes convenables à la poésie comique, pour un d'un usage plus relevé; et c'est encore une raison pour laquelle Marot ne réussit jamais dans le style sérieux, et qu'Amiot ne put rendre qu'avec naïveté l'élégance de Plutarque. Le français acquit de la vigueur sous la plume de Montagne; mais il n'eut point encore d'élévation et d'harmonie. Ronsard gâta la langue, en transportant dans la poésie française les composés

grecs, dont se servaient les philosophes et les médecins. Malherbe répara un peu les torts de Ronsard. La langue devint plus noble et plus harmonieuse par l'établissement de l'académie française, et acquit enfin, dans le siècle de Louis XIV, la perfection où elle pouvait être portée dans tous les genres.

Le génie du Français est la clarté et l'ordre. N'ayant point de déclinaisons, et étant toujours asservi aux articles, il ne peut adopter les inversions grecques et latines; il oblige les mots à s'arranger dans l'ordre naturel des idées. Ses verbes auxiliaires, ses pronoms, ses articles, et enfin sa marche uniforme, nuisent peut-être au grand enthousiasme de la poésie; il a moins de ressources en ce genre que l'italien et l'anglais; mais cette gêne et cet esclavage même, le rendent plus propre à la tragédie et à la comédie, qu'aucune langue de de l'Europe. L'ordre naturel dans lequel on est obligé d'exprimer ses pensées et de construire des phrases, répand dans cette langue une douceur et une facilité qui plait à tous les peuples; et le génie de la nation se mêlant au génie de la langue, a produit plus de livres agréablement écrits, qu'on n'en voit chez aucun autre peuple.

Le suffrage de toutes les nations de l'Europe, et celui de toutes les cours, où l'on parle le français presque comme à Paris, venge bien cette langue des reproches qu'on lui fait. Dans le siècle dernier, les Tartares et les Russes conclurent et signèrent en trois langues un traité de paix; en russe et en tartare pour l'instruction respective des deux nations, et en français, pour le notifier à toute l'Europe.

Sciences, arts, littérature, savans et astistes. — Comme les autres nations de l'Europe, les Français furent long-temps plongés dans la barbarie. Il s'en fallait de beaucoup que les premiers pas qu'ils firent dans la carrière des lettres fussent de nature à les conduire à un goût épuré. Ils s'appliquèrent principalement à une logique subtile et pointilleuse, plus propre à gâter les talens qu'à les développer, à étouffer le génie qu'à le faire éclore. Mais l'étude des écrivains de la Grèce et de Rome, qui se réveilla d'abord en Italie, se répandit bientôt en France, et donna un nouveau degré d'activité aux efforts littéraires: c'est à cette étude et aux encouragemens que les savans reçurent de François Ier, que les lettres dûrent leur renaissance. Pendant ce règne parurent plusieurs hommes qui se distinguèrent par leurs écrits; de ce nombre sont Budée, Marot, Duchâtel, Rabelais, Ramus et les Etienne. Sous les règnes suivans, les sciences et les arts firent des progrès plus ou moins rapides; mais celui de Louis XIV les éclipsa tous. Ce prince fut l'Auguste de la France; la protection qu'il donna aux savans, aux gens de lettres et aux artistes, et les pensions qu'il leur accorda, lui ont acquis plus de gloire que toutes ses entreprises militaires. Tous les genres de science et de littérature ont été épuisés dans ce siècle; et tant d'écrivains ont étendu les lumières de l'esprit humain, que ceux qui, en d'autres temps, auraient passé pour des prodiges, ont été confondus dans la foule. Corneille et Racine, dans la tragédie, obtinrent la plus grande et la plus juste réputation. L'un se distingue par sa majesté et sa

grandeur; l'autre par son adresse à émouvoir les passions, par l'élégance et la pureté continues de son style; et tous deux effaçant les tragiques modernes, ont mérité une place à côté des Sophocle et des Euripide. Molière tira la comédie du chaos, comme Corneille en avait tiré la tragédie, et ses ouvrages sont supérieurs à tout ce qu'ont produit en ce genre tous les peuples de la terre. Par ses satires, et surtout par ses belles épîtres et son art poétique, Boileau fit revivre Horace et Juvénal, et fut le législateur du goût. Bourdaloue, Massillon, Fléchier, Bossuet, portèrent l'éloquence de la chaire à un degré de perfection inconnu jusqu'alors, et n'ont pas de rivaux, même chez les Anglais. Les deux derniers se distinguèrent en particulier dans l'oraison funèbre, genre d'éloquence où les Français seuls ont réussi. On doit compter parmi les productions originales, et sans modèle dans l'antiquité, le Télémaque de Fénélon, traduit dans toutes les langues, et un des plus beaux monumens du grand siècle de la France; les Caractères de la Bruyère, ouvrage écrit d'un style concis, nerveux et rapide, plein d'expressions pittoresques, et où l'on remarque un usage tout nouveau de la langue, sans en blesser les règles; les Mondes de Fontenelle, premier exemple de l'art délicat de répandre des graces jusque sur la philosophie; le Dictionnaire de Bayle, chef-d'œuvre admirable de dialectique; et enfin l'Esprit des Lois de Montesquieu, qu'on lit autant pour son plaisir que pour son instruction, et où l'on trouve tous les agrémens de l'esprit avec une foule d'idées profondes et de choses hardies. Pascal fixa la langue par ses Lettres Provinciales; ce fut le premier ouvrage de génie qu'on vit en prose; un goût exquis y règne d'un bout à l'autre; tous les genres d'éloquence y sont renfermés, et il n'y a pas un seul mot qui, depuis 150 ans, se soit ressenti du changement qui altère souvent les langues vivantes. La Fontaine, l'inimitable La Fontaine, unique par sa naïveté et par les graces qui lui sont propres, surpasse dans la plupart de ses Fables tous ceux qui ont écrit avant ou après lui. Quinault, dans un genre tout nouveau, et d'autant plus difficile qu'il parut plus aisé, est digne d'être placé avec tous ses illustres contemporains: en dépit des critiques injustes de ce lyrique, on sait par cœur des scènes entières de ses opéra; et la simple et belle nature, qui s'y montre souvent avec tant de charmes, plaît encore en Europe à ceux qui possèdent la langue française, et ont le goût cultivé. Vaugelas, Dumarsais, Dubos, Ducange, les Arnaud, Daguesseau, Vertot, historien agréable et élégant; Saint-Réal, égal et peut-être supérieur à Salluste dans sa Conjuration de Venise; Crébillon, J.-B. Rousseau, Lamotte, Chapelle, La Farre, madame Lafayette, madame des Houlières, madame de Sévigné, et un grand nombre d'autres, appartiennent à ce siècle étonnant, qui vit naître Descartes. Toute la physique de ce philosophe est tombée, il est vrai, parce qu'elle n'était fondée ni sur la géométrie ni sur l'expérience; mais néanmoins ses travaux sur les lois du choc des corps, objet dont il a eu le premier l'idée de s'occuper, seront toujours, malgré les erreurs qui lui sont échappées, des monumens d'un génie extraordinaire; et le petit

livre connu sous le nom de Géométrie de Descartes, lui assure la supériorité sur tous les mathématiciens de son temps. Tournefort, par ses voyages en Espagne, en Angleterre, en Hollande, en Grèce et en Asie, a rendu à l'histoire naturelle, et à la botanique en particulier, de très-grands services. Les beaux-arts ne brillèrent pas d'un moindre éclat, et naquirent en foule à la voix de Colbert. Depuis le Poussin, qui vivait sous Louis XIII, les Français ont toujours eu de grands peintres; non pas, à la vérité, dans cette profession qui fait une des richesses de l'Italie : mais, sans s'arrêter à un Lesueur, qui n'eut d'autre maître que lui-même, à un Lebrun, qui égala les Italiens dans le dessin de la composition, ils ont eu plus de trente peintres qui ont laissé des morceaux très-dignes de recherche, tels que les Bourdon et les Valentin, les Wateau et autres. Il n'y a guère en Europe de plus vastes, et peut-être de plus beaux ouvrages de peinture, que le plafond de Lemoine, à Versailles. La sculpture a été poussée à la perfection sous Louis XIV : on peut citer dans ce genre Puget, qui était à-la-fois sculpteur, peintre et architecte, et qui est célèbre par plusieurs chefs-d'œuvre qu'on voit à Marseille et à Versailles; Girardon, qui a égalé tout ce que l'antiquité a de plus beau, par les bains d'Apollon et par le tombeau du cardinal de Richelieu; les Coisevoix, les Coustoux et beaucoup d'autres. Mansard, Perrault, Lavau et Dorbai sont à juste titre comptés parmi les meilleurs architectes de l'Europe; sans parler de ceux qui s'illustrèrent sous la régence de Marie de Médicis, tels que Desbrosses, à qui l'on doit le palais du Luxembourg et le portail de Saint-Gervais, à Paris. Dans la théorie et la pratique de la fortification, aucun génie n'a encore égalé Vauban. Dans le même temps, les Français se distinguèrent par leurs succès dans l'art des médailles, dans celui de graver les pierres précieuses, dans la ciselure en or et en argent, dans l'art de multiplier et d'éterniser les tableaux par le moyen de planches en cuivre, et enfin dans celui de jeter en fonte, d'un seul jet, des figures équestres colossales.

Après avoir ainsi parcouru tous ces arts qui contribuent aux délices des particuliers et à la gloire de l'Etat, ne passons pas sous silence le plus utile de tous, dans lequel les Français surpassent toutes les nations du monde, la chirurgie : ses progrès furent si rapides et si célèbres dans ce siècle, qu'on venait à Paris des bouts de l'Europe, pour toutes les cures et pour toutes les opérations qui demandaient une dextérité non-commune. Non-seulement il n'y avait guère d'excellens chirurgiens qu'en France; mais c'était dans ce seul pays qu'on fabriquait parfaitement les instrumens nécessaires, et il en fournissait à tous ses voisins.

Le 18e siècle a soutenu avec honneur la gloire de celui qui l'a précédé. Voltaire a perfectionné l'art tragique, a fait du théâtre une école d'humanité et de philosophie, et a donné à la France un poëme épique à citer. L'étonnante universalité de ce grand homme, qui, suivant un écrivain de nos jours, a tout dit et tout pensé, et ses succès dans presque toutes les branches de littérature, font l'admiration de l'Europe

savante. On doit nommer après lui l'immortel auteur de l'Emile et du Contrat Social, dont la plume éloquente et mâle a donné à la langue française toute l'énergie et tous les charmes dont elle est susceptible. Gresset, Marmontel, Colardeau, Bernard, ont aussi laissé, comme littérateurs et comme poètes, des ouvrages estimés et des noms célèbres. Mais c'est sur-tout en écrivains philosophes et politiques que le siècle qui vient de finir a été fécond; et l'on ne saurait douter que les ouvrages de quelques-uns d'entre eux n'aient été une des causes de la révolution qui s'est opérée dans la constitution de l'Etat : dans cette classe sont Mably, Condillac, Raynal et Diderot. Toutes les sciences mathématiques ont aussi fait des progrès rapides depuis cinquante ans. Les principes généraux du mouvement des corps solides et des fluides ont été découverts par d'Alembert. Le problème de la précession des équinoxes, dont Newton n'avait pu donner qu'une solution incomplète, a été résolu par le même géomètre; et on lui doit encore la decouverte d'un nouveau calcul nécessaire dans la théorie du mouvement des fluides et des corps flexibles. Clairaut, Bézout, Legendre et Lagrange, etc., ont encore reculé les bornes des mathématiques. L'astronomie et la géographie ont participé à ce mouvement général. Les Linné, les Rouelle, les Daubenton, et Buffon, cet éloquent historien de la nature, ont été les Aristote, les Pline et les Gesner de leur patrie et de leur siècle. La chimie sur-tout, par les travaux de l'illustre et infortuné Lavoisier, et de plusieurs savans physiciens encore existans, est devenue une science nouvelle. Vanloo, qui chez les étrangers même passait pour le premier peintre de son temps, a laissé des successeurs dignes de lui : les Français enfin peuvent encore citer des peintres, des architectes et des sculpteurs, et la médecine et la chirurgie ont fait chez eux de grands progrès. On ne doit point oublier le célèbre dépôt des connaissances humaines, qui a paru sous le titre de *Dictionnaire Encyclopédique*, et dont on est redevable à Diderot et à d'Alembert, qui en ont eu l'idée, et qui en ont dirigé l'exécution. C'est une gloire éternelle pour la nation française, que des officiers de guerre sur terre et sur mer, d'anciens magistrats, de vrais docteurs, des hommes de lettres dont le goût a raffiné les connaissances, des géomètres, des grammairiens, des physiciens, aient tous concouru à ce travail aussi utile que pénible, sans aucune vue d'intérêt, sans même rechercher la gloire, puisque plusieurs cachaient leurs noms; enfin, sans être d'intelligence, et par conséquent exempts de l'esprit de parti. Avouons cependant que si, dans les dernières années, les sciences exactes et quelques arts agréables ont fait des progrès; si un grand nombre d'ouvrages légers ont paru, la littérature en général, et sur-tout ses hautes branches, n'ont pas été aussi florissantes : on a vu même une foule de productions insipides ou barbares, déshonorer la scène française, et inonder le public, en dépit des efforts de quelques hommes qui combattent encore contre le mauvais goût qui semble vouloir s'introduire dans la patrie des Racine, des Molière et des Despréaux. Les discordes civiles qui ont si cruellement agité la France, et la longue interruption de l'éducation publique, ont

sans doute contribué à cette décadence momentanée ; mais la paix, si long-temps desirée, et qui vient d'être donnée à nos vœux, va réparer tous nos maux, et la France ne tardera pas à redevenir en même temps le séjour du bonheur et des muses.

Société savante. — L'Institut national est une société de savans qui a ses réglemens, et qui siége à Paris. L'Institut est destiné à perfectionner les sciences et les arts. Il s'occupe des travaux scientifiques et littéraires qui ont pour objet l'utilité générale et la gloire de la France. Il remplace les anciennes académies. Il est divisé en quatre classes : la première dite des *sciences physiques et mathématiques;* la deuxième dite de la *langue et de la littérature française ;* la troisième, dite d'*histoire et de littérature anciennes ;* la quatrième, dite *des beaux-arts.*

Éducation. — Les écoles sont divisées en écoles générales et spéciales. Les écoles générales sont les *lycées* et les *écoles secondaires.* Les lycées remplacent les anciens colléges et les écoles centrales. On y enseigne les langues anciennes, la rhétorique, la logique, la morale et les élémens des mathématiques et de la physique, l'histoire et la géographie. Il y a un bureau d'administration. Les chefs portent le nom de proviseurs, de censeurs et de professeurs. Il y a un lycée dans l'arrondissement d'un tribunal d'appel.

Les écoles secondaires sont les maisons d'éducation tenues par des particuliers, et approuvées par le gouvernement. Les écoles spéciales sont celles où l'on enseigne les sciences et les arts auxquels se destinent particulièrement les jeunes gens.

TOPOGRAPHIE.

Provinces, pays, départemens, rivières, villes, places fortes, ports, bourgs, villages et autres lieux remarquables.

Voyez les tableaux des divisions, page 35.

Nous allons décrire la France dans son état actuel, et nous aurons soin de marquer le rapport des provinces qui la divisaient ci-devant, avec les départemens qui la divisent aujourd'hui.

FRANCE SEPTENTRIONALE.

Nous la subdiviserons en trois parties : 1.° *la partie Nord proprement dite ;* 2.° *la partie Nord-Ouest ;* 3.° *la partie Nord-Est.*

PARTIE NORD PROPREMENT DITE,

13 DÉPARTEMENS.

Elle comprend la *Belgique* (9 départemens), et la *rive gauche du Rhin* (4), pays nouvellement conquis.

BELGIQUE.

La Belgique est située entre les 1 et 3 d. de long. E., et entre le 50 et le 52 de lat. N. ; elle a 67 lieues de long sur 54 de large : elle contient 1,880 lieues carrées, à raison d'environ 1,500 habitans par lieue.

Elle comprend : 1.° neuf provinces

des Pays-Bas, c'est-à-dire, le duché de Brabant, le marquisat d'Anvers, la seigneurie de Malines, le comté de Flandre, le comté de Hainaut, le comté de Namur, le duché de Luxembourg, le duché de Limbourg et la Gueldre méridionale, qui appartenaient à l'empereur, sous le nom de *Pays-Bas-Autrichiens*, et qui ont été cédés à la France en 1797, par le traité de Campo-Formio, et par celui de Lunéville du 20 pluviose an 9; 2.° les démembremens de la Flandre, le duché de Limbourg et la Gueldre-méridionale, qui appartenaient aux Provinces-Unies, sous le nom de *Pays de la Généralité*, et qui ont été cédés à la France en 1795; 3.° l'évêché de Liége qui appartenait à son évêque, et faisait partie de l'Allemagne, et que la France a acquis dans la même année.

Le climat de la Belgique est un peu froid; mais il est sain, excepté dans certains cantons du Brabant et sur les côtes de la Flandre. Le sol est fertile, particuliérement en blé, fruits, lin, chanvre et bons pâturages.

Les principales rivieres sont : la *Meuse*, l'*Escaut*, la *Lys*, la *Sambre*, la *Dyle* et la *Scarpe*.

Les principaux canaux de la Belgique sont ceux de Bruxelles, de Gand et d'Ostende. On trouve dans les pays de Luxembourg et de Limbourg, des mines de fer, de cuivre, de plomb et de soufre : on y trouve aussi des carrières de marbre. Le comté de Namur a des mines de charbon de terre, et une terre bitumineuse qui est bonne à brûler. La Belgique a environ 2,800,000 habitans. La religion catholique y est la plus répandue, et les autres religions y jouissent de la liberté d'exercer leur culte. Le flamand qu'on y parle diffère peu des langues hollandaise ou allemande; on y parle aussi le français. Les peintres de l'école flamande ont acquis une grande réputation; et les ouvrages de Rubens et de Van-Dyck sont généralement estimés.

On rencontre dans la Belgique quelques restes d'anciens monumens des Romains. Les églises y sont généralement belles. Les magnifiques édifices qu'on rencontre dans les villes, attestent leur ancienne splendeur.

En 1607, des laboureurs trouvèrent beaucoup de médailles antiques, dont les empreintes représentaient Antonin-le-Pieux, Marc-Aurèle et Julius-Vérus. Les meilleures manufactures de la Belgique sont celles de toiles et de dentelles : elles forment le principal article de son commerce. Les Pays-Bas-ex-Autrichiens avaient un gouverneur qui résidait à Bruxelles, et gouvernait au nom de l'empereur.

BRABANT, ANVERS, MALINES.

Le Brabant est fertile dans sa partie mérid.; mais sa partie septent. ne consiste guère qu'en landes sablonneuses, qui, après un labour pénible, produisent du seigle, de l'avoine, du sarrasin et du lin. On y trouve de belles forêts. Le marquisat d'Anvers et la seigneurie de Malines sont enclavés dans le Brabant. Une partie du Brabant, avec le marquisat d'Anvers et la seigneurie de Malines, forme le département des *Deux-Nèthes*; le reste du Brabant forme celui de la *Dyle*.

DEUX-NÈTHES. — Ce département est situé au 52 degré de lat. N., et entre les 2 et 3 de long. E. Il a 14 lieues de longeur, autant de largeur, et 140 lieues carrées. Il est borné au N. par la République Batave; à l'E. par cette république et le département de la Meuse-Inférieure; au S. par ceux de la Meuse-Inférieure, de la Dyle et de l'Escaut; à l'O. par ce dernier et la République Batave. Il tire son nom des Deux-Nèthes. Il a 3 arrondissemens communaux, 18 cantons, et 149 communes. Il est formé d'une partie du Brabant et de la seigneurie de Malines. Les principales rivières sont : l'*Escaut*, qui coule entre ce département et celui auquel il donne son nom. La grosse *Nèthe* prend sa source dans le départ. de la Meuse-Inférieure; la petite *Nèthe* a sa source près de Postel, dans la Campine. L'*Aa* prend sa source à l'E. de Turnhout, et se jette dans la petite Nèthe au-dessus de Grobbendonck. La *Merck*, au N. O. de Turnhout, va se rendre dans le Hollands-Diep, à l'O. de Breda. La *Senne* et la *Dyle* se réunissent au-dessous de Malines, et vont à très-peu de distance se jeter dans la Ruppel. Les canaux de Bruxelles et de Louvain parcourent une partie de ce département. On a construit un grand nombre de digues pour opposer une barrière assurée contre la violence des flots de la mer: elles sont entretenues aux dépens des

propriétaires riverains, au marc la livre. Le sol de ce département n'est pas fertile, n'étant, pour ainsi dire, que des terres sablonneuses; le peu qu'il produit consiste en seigle, orge, avoine, blé, sarrasin, sucrion, beaucoup de lin, pommes de terre, carottes, navets. Sa population est évaluée à 249,376 ind., à raison de 1,743 hab. par lieue carrée. On y fabrique amidonnerie, bonneterie, chapeaux, toiles peintes, draps, toiles de coton, étoffes de soie, mousselines, dentelles magnifiques, fils, futaines, basins, siamoises, chamoiserie, eaux-de-vie de genièvre et de grain, huiles de colza, rubans fil et soie, tabac, toile cirée, poterie, briqueterie, garance, coutils, flanelles, couvertures de lit, sels, vinaigre de bière. Son com. consiste en chapeaux, bière, tapis et dentelles très-renommées, qu'on appelle dentelles de *Malines*. Ce département fait partie de la 3e série, et a trois députés à élire au corps législatif. Il dépend de la 24e division militaire, de la 17e division de la gendarmerie nationale, de la 24e conservation forestière, et de la sénatorerie de Bruxelles. Il possède un archevêché, dont le siége est à Malines. Le collége électoral est composé de 249 membres. L'ordre judiciaire se compose de vingt-quatre justices de paix, de trois tribunaux de première instance; d'un tribunal de commerce, et d'une cour criminelle séante à Anvers, ainsi que la préfecture; la cour d'appel est à Bruxelles. C'est la patrie de Pierre-Paul Rubens d'Anvers, excellent peintre flamand, architecte, homme de lettre et habile négociateur; de David Teniers père et fils, peintres; le fils surpassa son père; et d'Antoine Van-Dyck, aussi peintre, élève de Rubens.

Rivières. — *Nèthe* (grande), riv., prend sa source dans le département de la Meuse, près d'Hechtel; coule d'abord au N., puis à l'O.; incline au S., remonte au N.; reçoit à droite la petite Nèthe à Lier, qu'elle arrose; baigne Duffel, et se jette à droite dans la Dyle, à Rumpst, après un cours de 16 l.

Petite Nèthe, rivière de France, Brabant-Hollandais, *Deux-Nèthes* (Turnhout), a sa source dans les bruyères, et à ½ l. S. E. de Loemel; coule de l'E. à l'O., laisse Dessel à gauche, traverse Hérenthels-Grobbendonck, se dirige au S. O., et se rend dans la grosse Nèthe à Lier, après un cours de 15 lieues: elle reçoit à droite la Wympe, l'Aa, le Bruschle, le Hanck.

Merck, petite rivière de France, Brabant-Hollandais (Deux-Nèthes), a sa source près Koeckhoven, à ½ l. E. de Merexplas; coule de l'E. au N. O. jusqu'à Minderhout qu'elle laisse à gauche; se dirige directement au nord; reçoit à droite le Renard, traverse Breda, et va se rendre dans la mer, à 2 l. au-dessous de Breda, après un cours de 12 lieues.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, forts, villages.

ANVERS. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Turnhout.

Anvers, grande, ancienne et belle ville, à 27 lieues S. d'Amsterdam, 78 N. E. de Paris, 70 O. de Londres, et 8 N. de Bruxelles, autrefois l'une des plus riches de l'Europe; préfecture et chef-lieu; le siége de trois tribunaux, l'un de première instance, divisé en deux sections; cour de justice criminelle, tribunal de commerce; chef-lieu du premier arrondissement communal et de canton, divisé en quatre arrondissemens de justice de paix, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste. Cette ville est située sur l'*Escaut*, avec une bonne citadelle et un bon port, qu'on s'occupe de rétablir, et où l'on construit des vaisseaux de guerre. Les édifices publics sont nombreux et superbes. On y admire la cathédrale qui est très-vaste: elle a 500 pieds de long sur 240 de large; 125 colonnes y supportent 213 arcades voûtées, sous lesquelles on voit 32 autels enrichis de piliers de marbre; une tour fort élevée, de 466 pieds, qui se termine en pointe, et dont le travail est d'une délicatesse infinie, rend ce monument le plus beau dans le genre gothique que l'on connaisse en Europe. L'hôtel-de-ville n'est remarquable que par son architecture et les ciselures en marbre qui y sont prodiguées. La place de mer est la plus grande d'Anvers. La bourse est une autre place carrée, au-dessous de laquelle est une belle galerie, soutenue par des piliers de pierre bleue: elle a 180 pieds de long sur 140 de large. Il y a des voûtes. La maison dite des *Oosterlingues* est encore remarquable: elle a 250 pieds de long sur autant de large. La citadelle est une

des plus régulières et des plus fortes, d'après l'ancienne manière de fortifier. Ses rues sont larges et régulières. Elle perdit son commerce par le traité de Munster, de 1648. Elle commence à se relever. Sa fabrique de toiles peintes a beaucoup de succès. Ses étoffes de soie noire, connues sous le nom de *failles*, sont sur-tout très-estimées. Les blanchisseries établies aux environs de la ville, sont aussi en réputation. Son commerce consiste en dentelles de fil, connues sous le nom de *Malines*, en fils de toute espèce très-estimés, et en diamans On y trouve des fabriques d'amidon, de bas de soie et coton, de blanc de plomb, de bleu d'azur, d'acide en activité, de cartes à jouer, de chapeaux, de chocolat, de cire blanche, de colle du pays, de colle-forte; des imprimeries de coton ou indiennes, des filatures de coton; des poteries; des fabriques de draps, d'étoffes de soie, de mousseline, de futaine, basins et siamoises, de chamoiserie, d'eau-de-vie de genièvre, d'huile de colza, de pipes à fumer, de rubans de fil et de soie, de savon vert, de sayette, de sel, de soie et poil de chèvre, de tabac, de toile cirée, de toile à peindre, de tournesol, raffineries de sucre, tanneries, poudre à canon. Elle a des manufactures de poil de vache et de chapeaux de paille. Les Français la prirent en 1792, le 18 novembre, et en 1794, le 24 juillet. Elle est célèbre par le traité des barrières, conclu entre les Hollandais et les Autrichiens. C'est la patrie de Daniel Bombery, célèbre imprimeur; de Michel Boudevins, médecin et auteur; de Mathieu Brill, bon peintre en paysage; de Denis Calvart, peintre et architecte; de François Flore, peintre, surnommé le *Raphaël* de la Flandre; de Balthazar Meret, habile imprimeur; d'Abraham Artelinot, habile géographe et littérateur; de Pierre-Paul Rubens, excellent peintre flamand, architecte, homme de lettres et habile négociateur; de Gilles Sadeler, graveur distingué, neveu et disciple de Jean Raphaël; de David Teniers, dit le *Vieux*, bon peintre, élève de Rubens; de David Teniers, dit le *Jeune*, fils du précédent, qu'il surpassa; d'Antoine Van-Dyck, peintre, élève de Rubens. Pop. 61,800. Lat. N. 51. 13. Long. E. 12. 4.

Loenhout, village près du Klein-Back, à 6 l. N. par E., et 55 de Brecht, a des fabriques de draps et de chapeaux.

Brecht, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ N., fabrique des chapeaux. Pop. 2,100 hab.

Santuliet, place forte, près l'Escaut, à 4 l. N.

Frédérieck, fort, sur l'*Escaut*, au S., à ¼ de l. de celui de Santuliet.

Lillo, fort, sur la rive droite de l'*Escaut*, à 5 l. N. N. O.

Oorderen, village, à 1 l. ¾ N. N. O., a une fabrique de garance.

Eckeren, petite ville, chef-lieu de canton, à 1 l. ¼ N., a des fabriques de soieries, des tanneries et distilleries de genièvre. Pop. 2,826 hab.

Saint-Philippe, fort, sur la rive droite de l'*Escaut*, à 1 l. ¼.

Santhoven, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ E.

Vilryck, village, à 1 l. S., chef-lieu de canton. Pop. 1,500 hab.

Hoboken, village, à 1 l. ½ S. par O., possède une fabrique de drogues pour la pharmacie.

Contich, ville, à 2 l. ½ S., a deux fabriques de chapeaux. Pop. 2,650 hab.

Niel, village, sur la rive droite de l'*Escaut*, près le confluent de la Néthe, de la Dyle et de la Senne, dans l'Escaut, à 3 l. ¼ S. par O., a vingt-deux briqueteries.

Doom, petite ville, sur la rive droite de la *Dyle*, à 3 l. S., fabrique des peaux chamoisées, de l'amidon, de la poterie et des briques; il y a aussi des salines. Pop. 3,324 hab.

Ruisbroeck, village près la Dyle, à 3 l. S., a une fabrique d'eau-de-vie de genièvre.

St.-Amand, village, sur l'*Escaut*, à 4 l. S. S. E., a huit brasseries et une fabrique de sel.

TURNHOUT. — Cet arrondissement est à l'E. de celui d'Anvers.

Turnhout, ville, sous-préfecture et chef-lieu du 2e arrondissement et de canton, à 9 l. E. par S. d'Anvers, a un tribunal de première instance. Pop. 8,000 hab.

Meer, village, à 4 l. ¼ N. O., a une fabrique d'eau-de-vie de genièvre.

Minderhout, village, près la Merck, à 3 l. ½ N. O., possède une fabrique d'eau-de genièvre.

Hoogstraeten, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. O. N. O. Pop. 1,300 hab.

Ryckevorsel, village, à 3 l. O., a une fabrique d'eau-de-vie de genièvre.

Lille, village, à 3 l. S. S. O., possède une distillerie de genièvre.

Grobbendonk, village, à 4 l. ½ S. O., sur la rive droite de la petite *Nèthe*, fabrique des eaux-de-vie de genièvre.

Hérenthals, ville, chef-lieu de canton, sur la petite *Nèthe*, à 4 l. S. S. O., possède une fabrique de dentelles, et deux d'eau-de-vie de genièvre.

Herenthout, village, à 5 l. S. S. O., possède trois fabriques d'eau-de-vie de genièvre.

Westerloo, village, chef-lieu de canton, à 5 l. ¾ S. Pop. 1,750 hab.

Herselt, village, à 7 l. S., a plusieurs fabriques d'eau-de-vie de genièvre.

Eynthout, village, à 5 l. S., fabrique des eaux-de-vie de genièvre.

Meerhout, bourg, près la grosse Nèthe, à 5 l. ¼ S. par E., a des fabriques d'eau-de-vie de genièvre, de draps et autres étoffes de laine.

Géel, bourg de France, à 4 l. S., a des fabriques de dentelles et d'eau-de-vie de genièvre.

Moll, ville sur la *Moll-Nèthe*, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ S. E., possède trois fabriques de flanelles, quatre de draps, deux de dentelles, une d'eau-de-vie de genièvre. Pop. 3,700 hab.

Carstele, bourg, à 2 l. ¼ S. On y fabrique des draps, chapeaux et eaux-de-vie de genièvre.

Derschel, bourg, à 3 l. S. E., a plusieurs fabriques de draps et autres étoffes de laine.

Arendonk, petite ville, chef-lieu de canton, à une l. ¾ E., a des fabriques de draps et d'étoffes de laine, de bas au métier et d'eau-de-vie de genièvre. Pop. 2,482 hab.

MALINES. — Cet arrondissement est au S. des deux autres.

Malines, belle ville, chef-lieu du 3e arrondissement et de canton, auparavant capitale de la seigneurie du même nom, sur la *Dyle*, à 4 l. N. par E. de Bruxelles, et 60 N. N. E. de Paris; siége d'un archevêché qui a pour suffragans les évêchés d'Aix-la-Chapelle, de Gand, de Liége, de Mayence, de Namur, de Tournai et de Trèves, et qui comprend dans son diocèse les départemens de la Dyle et des Deux-Nèthes; sous-préfecture, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, sous-inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Anvers. On y fait le commerce en grains, chanvre, lin et houblon, cuirs dorés pour orner les appartemens. Elle a des fabriques de chapeaux et de couvertures en laine, des tanneries, une fonderie de canons et une arquebuserie. Cette ville est la patrie de Jean Bàle et de Michel Coxis, peintres. Les Français la prirent en 1746 et 1792. Pop. 16,612 hab. Lat. 51. 2. Long. E. 7. 5.

Lierre, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. N. par E., a d'excellentes brasseries, des fabriques de colza, des genièvreries, et trois imprimeries de coton ou d'indienne. Pop. 9,600 hab.

Iteghem, village, à 4 l. N. N. E., près la grosse Nèthe, possède deux distilleries de genièvre.

Heyst-op-den-Berg, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. ¾ E. N. E., possède des fabriques d'eau-de-vie de genièvre et de vinaigre de bière. Pop. 5,200 hab.

Duffel, gros bourg, à une l. et demie N., sur la rive droite de la grande *Nèthe*, chef-lieu de canton, a des distilleries de genièvre et des fabriques de vinaigre. Pop. 2,831 hab.

Rymenam, village, près la Dyle, à une l. ½ E. par S., a quatre fabriques de vinaigre de bière.

Hombeck, village, à ½ l. O. par S., possède deux fabriques d'huile de colza et une d'eau-de-vie de genièvre.

Puers, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. N. N. O. Pop. 3,700 hab.

DYLE. — Ce départ. est situé entre les 50 et 52 degrés de lat. N., et entre les 1 et 3 degrés de long. E. Sa longueur de l'E. à l'O. est de 21 lieues; sa largeur du N. au S. de 18 lieues; son étendue est de 184 lieues carrées. Ses bornes sont, au N., les départ. de la Meuse-Inférieure, des Deux-Nèthes et de l'Escaut; à l'E., ceux des Deux-Nèthes et de l'Ourte; au S., ceux de l'Ourte, de Sambre-et-Meuse, de Jemmape; à l'O., ceux de Jemmape et de l'Escaut. Il prend son nom de la Dyle qui y coule du Sud au Nord, et le divise en deux parties égales. Il est formé d'une partie du duché de Brabant. Ce département a 3 arrondissemens, 27 cantons et 396 communes. Parmi les belles forêts que possède ce département, on distingue celle de Soigne, qui est très-considérable; elles sont plantées sur un sol sablonneux et rempli de coquilles. Les arbres forestiers,

indigènes et étrangers, y profitent singulièrement, et parviennent à une grande hauteur. Leur étendue est de 95,705 arpens, dont 52,173 arpens de bois nationaux, le reste à des particuliers. Les rivières principales sont la *Dyle*, la *Senne*, la *Demer*, la *Gete*, etc. Il y a des ruisseaux nombreux, des marais, des étangs et des canaux. Le climat est humide et froid ; les saisons sont sujettes à des variations. La vigne n'y réussit pas ; cependant les autres fruits y mûrissent fort bien, et sont d'une saveur délicieuse. La salubrité de l'air y est altérée par les brouillards qui s'élèvent des marais et des étangs ; mais dans les cantons un peu éloignés des eaux et des bois, la température est plus sèche et plus douce. Le sol, mêlé de bonne terre, de sable et de coquilles, est gras et fertile. Il s'y trouve des terres argileuses et recouvertes d'*humus*, propres à la culture des grains, des prairies naturelles et artificielles. On recueille dans ce département des blés d'hiver et de mars, seigle, orge, avoine et sarrasin, du colza, du houblon, des foins abondans et odoriférans ; des menus grains, tels que pois, vesce, lentilles, propres à la nourriture des bestiaux. On y cultive avec avantage le maïs et le millet, les pommes de terre, les choux rouges et à rejets, la carotte jaune et les féveroles. Les chevaux, sans être recherchés par le luxe, sont forts, grands, et propres aux travaux de la campagne. Les bœufs n'y sont pas d'une forte taille ; cependant on les emploie au labour dans quelques endroits ; ils sont estimés dans le commerce, et donnent une chair excellente. Les vaches sont d'une belle venue, et fournissent d'excellent lait et du beurre renommé. On y soigne sur-tout les abeilles, et l'on tire de grands bénéfices du miel délicieux qu'elles donnent abondamment. Les richesses minérales se bornent à quelques mines de fer, des carrières de craie, de pierres à chaux et à bâtir, de granit d'un bleu verdâtre, des concrétions sablonneuses, qu'on emploie en Hollande pour la construction et la réparation des digues, des pierres à faux et à remouleur, des galets du plus beau cristal de roche. Outre les grains, les fourrages et les bois, premières productions de ce département, on doit compter encore les huiles de lin, de pavot, de colza, les bières, les eaux-de-vie de genièvre, les sucres et sels raffinés, l'amidon, les dentelles, camelots, calemandes, étoffes de laine et de soie unies, toiles de coton, de lin et de chanvre, basins, siamoises, etc. Il y a des ateliers où l'on fait de magnifiques voitures de luxe, des selleries, des moulins à poudre, à huile, à tan, et de sciage ; des fabriques d'acide nitrique et vitriolique, de tabac, de savon, de galons, de papiers de tout genre, de chapeaux, de porcelaine, de faïence, de poterie, de céruse, de cartes à jouer, d'épingles, d'aiguilles, des imprimeries de toiles de coton et des blanchisseries. Tous ces objets d'industrie forment la matière d'un commerce intérieur et extérieur très-étendu et très-avantageux. La beauté des grandes routes et des canaux facilite les importations et les exportations. Ce département fait partie de la 24e division militaire, de la 16e division de la gendarmerie nationale, de la 24e conservation forestière, de la 1re cohorte de la légion d'honneur, du diocèse de Malines, de la sénatorerie de Bruxelles. Le collége électoral est de 300 membres. Il fait partie de la deuxième série, et a quatre députés au corps législatif. L'ordre judiciaire contient trente justices de paix, trois tribunaux de première instance, deux tribunaux de commerce, l'un à Bruxelles, et l'autre à Louvain ; les cours criminelle et d'appel sont à Bruxelles. Ce département est la patrie de Juste Lipse, écrivain politique. Population, 363,956 habit., à raison de 978 par l.

RIVIÈRES. — *Dyle*, grande et belle rivière, qui donne son nom au département, a sa source au S. de l'arrondissement, sur la frontière septentrionale du département de Jemmape, où elle sort d'une petite fontaine située à Marbay ; coule de l'O. à l'E., puis du S. au N. ; traverse le bois de Borume, arrose à droite Villers-le-Jardin, et à gauche Villers-la-Ville ; reçoit du même côté la Genappe ; baigne à gauche la Cour-St-Etienne, Moustier, Ottignies, Limelette ; se dirige au N. N. E., traverse Wavre, reçoit à droite la Trine, près d'Archennes ; retourne au N., reçoit la Tame à gauche, laisse à droite les forêts de Meerdael et de Heverle ; arrose Corbeck, Over-Dike ; se détourne un peu à l'E., arrive sous les

murs de Louvain, qu'elle traverse du S. au N.; puis, faisant un angle vers l'E., remonte au N., suit le canal de cette ville à Malines jusqu'à Saint-Adrien; reçoit la Demer à droite, près de Verchter; tourne à l'O., entre dans le département des Deux-Nèthes, auquel elle sert de limite jusqu'à Malines, qu'elle traverse de l'E. à l'O.; monte ensuite au N. O., reçoit la Senne à gauche, à l'endroit où commence le canal de Louvain; se grossit à droite des eaux des Deux-Nèthes, et se rend à droite dans l'Escaut, vis-à-vis Rupelmonde, à 4 l. N. O. de Malines, après un cours d'environ 24 l. Cette rivière porte de petits bâtimens marchands jusqu'à Malines. Le flux et reflux s'y fait sentir deux fois par jour.

Demer (la), grande rivière, a sa source dans la partie occidentale du département de la Meuse-Inférieure, à Henis, et à $\frac{1}{4}$ de l. N. de Tongres; coule du S. au N., traverse Bilsen, se dirige au N. O. jusqu'à Hasselt, qu'elle côtoie; puis elle court à l'O. et se divise en deux bras, dont l'un porte le nom de vieux Demer. Elle entre dans le département de la Dyle, reçoit à gauche la Gette près de Haelen, la Herck un peu au-dessus, la Velpe; du même côté se divise en plusieurs branches qui forment un grand nombre d'îles près de Diest, qu'elle arrose; reçoit à droite la Water, passe à Sichem, et suivant toujours la même direction, traverse Aerschot, où elle se partage encore en deux bras, dont l'un descend au S. O. et se jette à droite dans la Dyle à Werchter, et l'autre à l'O., $\frac{1}{2}$ l. au-dessus. Son cours est de 22 l.

Velpe, petite rivière, a sa source à Opvelp, à $\frac{1}{2}$ E. de la forêt de Molendael; coule du S. O. au N. E., arrose Cortenachen, et se rend dans la Demer, à $\frac{1}{2}$ l. au-dessus de Haelen, qu'elle arrose, après un cours de 7 l. $\frac{1}{2}$.

Bruxelles (canal de). Il commence à la ville de même nom, sous ses murs, côtoie la belle allée verte, se dirige du S. au N. N. E., avoisine la ville de Vilvorde, va droit au N. N. O. jusqu'à Thisselt; et enfin, prenant une direction septentrionale, se rend dans la Ruppel qui se jette dans l'Escaut à droite, et est formé par la réunion des rivières de Senne, Dyle et Nèthe. Sa longueur est de 6 l.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages, etc.

BRUXELLES. — Cet arrondissement est à l'O. de celui de Louvain.

Bruxelles, ville, préfect. et ch.-l. du dép., du 1[er] arr. et de cant., auparavant cap. du Brabant et de tous les Pays-Bas Autrichiens, sur la *Senne*, à 69 l. N. de Paris. Elle est le siége des cours de just. crim. et d'app., et des trib. de 1[re] inst. et de comm.; conserv. des hypot., et chef-lieu du 24[e] arrondissement forestier; bureau de poste sur la route de Paris à Anvers. C'est une place de guerre de 3[e] classe, de la 24[e] division militaire, qui comprend les départemens de la Dyle, de l'Escaut, de Jemmape et des Deux-Nèthes. Elle est le chef-lieu de l'inscription maritime du 1[er] arrondissement. Il y a une loterie impériale, dont le tirage se fait les 7, 17 et 27 de chaque mois. Cette ville est grande, belle et bien peuplée. Elle a un arsenal rempli d'anciennes armures des souverains du Brabant. On y voit de belles maisons, des places magnifiques et de belles fontaines publiques. L'hôtel-de-ville est remarquable par l'élégance de son clocher. On y trouve aussi un magnifique cours qui règne le long d'un canal. Les environs de Bruxelles produisent beaucoup de légumes, des fruits de toute espèce. Les prairies y sont d'un rapport presqu'inépuisable, et souvent inondées l'hiver par les eaux limoneuses de la petite rivière de Senne. Elle est le siége d'une sénatorerie et a un lycée. Elle possède des fabriques et des manufactures de tous les genres. On y cultive avec succès tous les arts mécaniques. Il y a des fabriques de dentelles, chapeaux, bas de toute espèce, serges, pannes, basins, toiles de coton, fil à coudre, toiles peintes, galons d'or et d'argent, et papiers de tenture: on y fait une grande quantité de siamoises et d'étoffes. Sa manufacture de camelots a été long-temps la première de l'Europe. On y fait encore millerets, glands, guirlandes de soie, or et argent, barbes de soie de toutes couleurs. Il y a une manufacture de porcelaine, une faïencerie, une poterie de terre, une verrerie à bouteilles, une papeterie, des imprimeries, fabriques de tabac, savon noir, amidon, huile de vitriol et d'eau-forte, raffineries de sucre, de sel et de potasse; des tanneries;

des teintureries en laine, fil et soie; une imprimerie en coton, des calandres et autres machines propres à l'apprêt des étoffes; enfin des fabriques de bougies et autres objets. Il y a encore des fabriques de toutes sortes de draps, baie, kersais et frisettes, façon d'Angleterre. On y trouve aussi une manufacture de fer battu et blanchi, et une grande quantité de brasseries. La ville de Bruxelles souffrit les malheurs de la guerre; elle fut prise et reprise plusieurs fois, et en dernier lieu par les Français, le 9 juillet 1794. Elle est la patrie de François Aiguillon, de Philippe Champaigne, de Duquesnois, de Wandermeulen, d'André Vésas, et d'Aubert Lemire. Pop. 66,297 hab. Lat. N. 50. 51. Long. E. 1. 56.

Malderen, village, à 4 l. ½ N. par O., a trois brasseries et deux genièvreries.

Ramsdonk, village, à 4 l. ¼ N., a dans ses environs une tannerie, deux brasseries et une genièvrerie.

Capellen-au-Bois, village, à 3 l. ½, sur un ruisseau, a trois brasseries et quatre genièvreries.

Londerzeel, bourg, à 4 l. N. par O. Son commerce industriel consiste en six tanneries, cinq brasseries, neuf genièvreries et trois moulins à huile.

Merchtem, bourg, à 3 l. ½ N. N. O., a quelques moulins à vent et deux à eau, cinq brasseries et deux genièvreries.

Assche, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. N. O. Son territoire abonde en froment, seigle, orge, sarrasin, houblon, lin, chanvre, bois, dont il se fait un grand commerce, ainsi que de *couques*, ou petites galettes sucrées. Pop. 3,770 habit.

Lombeke, village, à 3 l. ½ O., a un moulin à huile, deux brasseries et une genièvrerie.

Lennick-St.-Martin, village, à 3 l. O. par S., chef-lieu de canton, a un moulin à huile, huit brasseries et deux genièvreries On y fait commerce de miel et de cire. Pop. 1,600 hab.

Lennick-St.-Quentin, village, à 3 l. O. S. O., possède un moulin à eau, trois brasseries et deux genièvreries.

Goyck, village, à 3 l. ¾ S. O., a un moulin à huile, plusieurs brasseries et genièvreries. Pop. 1,800 hab.

Lerbeeck, village, à 4 l. O., possède un moulin à huile, une brasserie et une genièvrerie.

Lembeeck, village, à 3 l. ¾ S. O., a une raffinerie dans ses environs.

Halle, bourg, chef-lieu de canton, sur la *Senne*, à 3 l. S. S. O. Pop. 3,750 habitans.

Ohain, village, à 4 l. ¼ S. S. E., a plusieurs étangs poissonneux, trois brasseries et une genièvrerie.

La Hulpe, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ S. E., a deux brasseries et genièvreries. Pop. 900 habitans.

Linkenbeeck, village, à 1 l. ½ S., a deux papeteries. On y fait le commerce de bois.

Uccle, village, chef-lieu de canton, à 1 l. S. Pop. 900 habit.

Forêts, village, à 1 l. S., a une imprimerie de toiles.

Anderlecht, bourg, chef-lieu de canton, à ½ l. O., a plusieurs manufactures où l'on imprime des toiles de coton, deux moulins à huile et uu à tan, deux fabriques d'amidon, une foulerie en laine, une genièvrerie et une fonderie en fer. Pop. 1,930 hab.

Meulebeeck, village, à ½ l. N. O., a une fabrique de faïence, une de potasse, une tannerie et une imprimerie en coton.

Jette, village, à 1 l. N. N. O., possède une brasserie et trois genièvreries.

Etterbeck, village, à ½ l., a deux fabriques de potasse et salin, six tanneries, cinq brasseries et une genièvrerie.

Woluwe-St.-Etienne, bourg, chef-lieu de canton, à 1 l. ½ E. par N. Pop. 550 hab.

Dieghem, village, à 1 l. ½ N. E., a plusieurs fabriques d'huile et de papeterie.

Vilvorde, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. N. E., a des ateliers publics et fabriques de coton, siamoises, mousselines, mouchoirs, basins rayés, des tanneries et une sous-inspection forestière. Pop. 2,700 habit.

Grimberghen, bourg, à 2 l. O., a plusieurs moulins à eau, des brasseries et deux genièvreries.

Meysse, village, à 2 l. ½ N., a quatre brasseries et une genièvrerie.

Wolverthem, bourg, à 3 l. N., chef-lieu de canton. Pop. 1,100 hab.

Eppeghem, village, à 3 l. N. par E, sur la rive gauche de la *Senne*, a quatre brasseries et une genièvrerie.

LOUVAIN — Cet arrondissement est au S. de celui de Bruxelles.

Louvain, ville, chef-lieu du 2e arrond. et de canton, sur la *Dyle*, à 5 l. ½ E. de Bruxelles et 66 ½ N. E. de Paris; sous-préfecture, tribunal de première instance et de commerce, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Bruxelles à Liège. Cette ville est grande, mais mal bâtie. L'hôtel-de-ville est un bel édifice. Elle a des raffineries de sucre, des fabriques d'eau-de-vie de genièvre et d'huiles de navette et de colza; des fabriques de poteries de terre, des amidonneries, des verreries à bouteilles et à vitres, et un grand nombre de brasseries. Elle fait le commerce de commission pour la réexpédition en Hollande, des marchandises que les pays voisins lui envoient. Pop. 18,587 habit. Lat. N. 50. 53. Long. E. 2. 17.

Aerschot, petite ville, à 3 l. N., sur la *Demer*. Elle a des brasseries et des genièvreries. Pop. 2,300 hab.

Diest, petite ville, à 6 l. N. E., sur la rive gauche de la *Velpe*, chef-lieu de canton, conservation des hypothèques, bureau de poste situé près de la route de Bruxelles à Maestricht. Il y a des filatures de laine, des fabriques de bas au tricot, plusieurs brasseries et des genièvreries. C'est la patrie de Nicolas Clénard, voyageur. Pop. 5,653 habitans.

Herent, bourg, à 1 l. N., a deux brasseries, un moulin à huile et une genièvrerie.

Gelrode, village, à 2 l. ½ N. par E., a des tourbières.

Kersbeeck, village, à 4 l. ¼ E. On y fait un grand commerce de porcs.

Glabbeeck, village, sur la *Dyle*, à 3 l. E., chef-lieu de canton, a une fonderie de fer, une papeterie et une genièvrerie. Pop. 239 habitans.

Leau, ville, chef-lieu de canton, sur la petite *Gette*, à 6 l. E., possède deux brasseries.

Halle, village, à 6 l. E. On y fait le commerce de boissellerie, tannerie, savonnerie, raffinerie de sel, papeterie. Il y a des moulins à huile et à genièvre.

Tirlemont, ville, sur la *Gette*, à 4 l. E. S. E. On y fabrique quantité d'étoffes de laine, principalement de la flanelle et des bas. Pop. 7,800 hab.

Hougaerden, bourg, à 3 l. ½ S. E. On y fabrique de la bière blanche très-estimée. Il y a trente-cinq brasseries et douze genièvreries. On y trouve des carrières d'albâtre.

Grez, bourg, chef-lieu de canton, sur la rivière *Trine*, a une saline, des brasseries et genièvreries. Pop. 1,000.

Huldenbergh, village, à 3 l. S. O., a une papeterie et une brasserie.

NIVELLE. — Cet arrond. est au S. de ceux de Bruxelles et de Louvain.

Nivelle, ville, chef-lieu du 3e arrondissement et de canton, dans un pays très-agréable, au bord de la *Thienne*, à 6 lieues de Bruxelles, et 66 de Paris, siége d'une sous-préfecture et d'un tribunal de première instance, conservation des hypothèques, sous-inspection forestière, bureau de poste près la route de Bruxelles à Namur. *Jean-de-Nivelle*, si connu du peuple, est un homme de fer, qui est placé au haut d'une tour près de l'horloge, et qui frappe les heures avec un marteau. Cette ville a des fabriques de dentelles, une manufacture d'étoffes de laine et une de siamoise, un moulin à huile et un à papier, plusieurs brasseries et genièvreries. Pop. 6,537 hab. Lat. 50. 35. Long. E. 1.55.

Jodoigne, petite ville, chef-lieu de canton, sur la *Gette*, à 9 l. E. N. E. de Nivelle, et 2 S. de Tirlemont. Un conservateur des hypothèques y fait sa résidence. Il y a des brasseries et genièvreries, et deux moulins à huile. Près de cette ville est le village de *Ramillies*, où s'est donnée, en 1706, une fameuse bataille. Pop. 2,012. hab.

Perwez-le-Marché, bourg, chef-lieu de canton, à 8 l. E. et 2 ½ S. de Jodoigne. Il possède deux tanneries, deux moulins à huile, deux coutelleries, deux brasseries, une genièvrerie.

Wavre, village, chef-lieu de canton, à 5 l. N. E., sur la *Dyle*. Pop. 4,800 h.

Genappe, bourg, à 2 l. E. N. E, sur la rive gauche de la *Dyle*, chef-lieu de canton, bureau de poste situé sur la route de Bruxelles à Namur. Il a une fabrique de papier, une fonderie en fer, un moulin à huile, et trois brasseries. Pop. 1,186 habitans.

Planchenoit, village, à 2 l. ¼ N.N.E., a une brasserie et une saline.

Braine-la-Leude, petite ville, à 2 l. ¼ N., sur un ruisseau, a une verrerie pour vitre, des fabriques d'étoffes de laine, une filature de coton, des tanneries, amidonneries, et des salines.

Ittre-Haut, village, à 1 l. ½ N. par O., possède trois brasseries et deux genièvreries.

Tubize, bourg, sur la *Senne*, à 3 l. ½ N. O., a un moulin à eau, quatre brasseries et sept genièvreries.

Hérinnes, ville, chef-lieu de canton, près la rivière de Marcq, à 5 l. ½ O. par N., a trois brasseries et une genièvrerie.

FLANDRE.

Cette province, à l'O. du Brabant, est très-fertile et a beaucoup de manufactures estimées. On la divisait en quatre parties: le quartier de Gand, le quartier de Bruges, le quartier d'Ypres et le Tournaisis. Ses productions consistent en blé, orge, seigle, avoine, fèves, haricots, fourrages, houblon, garance, colza, lin, tabac, légumes, bestiaux, vaches, moutons, tourbes, charbon de terre et mines de fer. Le lin sur-tout est un objet capital, et fournit la matière d'une industrie considérable en Flandre, par la fabrique des toiles, des fils et des dentelles. La fertilité du pays, la commodité de la navigation, sont autant de moyens qui concourent à faire fleurir le commerce dans la Flandre; elle forme les départemens de l'*Escaut*, de la *Lys*, et une partie de celui de *Jemmape*.

ESCAUT. = Ce département est situé entre les 50 et 52 deg. de lat. N., et entre les 1 et 2 de long. E. Sa longueur, du N. au S, est de 20 l. Sa largeur, de l'E. à l'O., de 15 l. Son étendue est de 160 l. c. Ses limites sont: au N., la République Batave; à l'E., les départemens des Deux-Nèthes et de la Dyle; à l'O. et N. O., le département de la Lys et la mer du Nord. Il tire son nom de l'Escaut, qui y coule du S. O. vers le centre, puis vers l'E., et va en le côtoyant se jeter dans la mer du Nord. Il est formé d'une portion du Brabant et de la Flandre autrichienne et hollandaise. Ce département a 4 arrondissemens, 41 cantons et 342 communes. Les bois sont répartis par portions sur la surface de ce département; les fossés, les bords des chemins et des eaux, sont plantés avec soin et intelligence; les arbres ordinaires et les arbres verts y prospèrent; l'étendue des forêts est de 34,373 arp., dont 14,136 arp. de bois nat.; le reste aux particuliers. Les riv. princip. sont l'*Escaut*, la *Lys*, la *Lièvre*, la *Dendre*, la *Durme*. Il y a plusieurs canaux dans ce département; celui de Gand à Bruges; celui de Rodenburpen; celui de Morbeek, qui se divise en deux bras, et d'autres dont l'objet est d'arroser les terres et de dessécher les terres marécageuses. On projette d'en creuser de nouveaux. Il y a un très-beau port à l'Ecluse. (*Voyez ces articles*). L'eau douce y est altérée par l'eau salée, que les écluses font refluer dans les terres. Le climat y est varié; dans la partie du Nord, il y règne un air humide, causé par les brouillards de la mer; en général la température est douce, et les exhalaisons des marais et la vapeur du charbon de terre mettent ce pays à l'abri des froids trop rigoureux et des chaleurs excessives. Le sol est gras et fertile. Les coteaux doucement inclinés, présentent à l'agriculture des terres excellentes et des pâturages abondans. Vers St.-Nicolas, dans l'arrondissement de Gand, on trouve de riches vallées; il y a cependant quelques endroits montueux et stériles. Les nombreuses rivières et les canaux d'irrigation, secondant les travaux du laboureur, achèvent de rendre ce département un des plus productifs de la France. Ce département produit des blés, des grains, des légumes et des fruits. On y cultive le lin, le chanvre, le colza, et sur-tout le houblon. On récolte peu de foin; les prairies sont pâturées par les chevaux, d'une espèce très-robuste, et dont on fait beaucoup d'élèves. Il y a aussi des prairies artificielles de graines de trèfle, pour la nourriture des autres bestiaux. La volaille et le gibier y abondent. On estime le poisson de la Lys, et les anguilles de l'Escaut. Les fabriques et les manufactures sont nombreuses dans ce département. Il y a des blanchisseries de toile, de fil et de cire; des fabriques de cartes, de rubans, de bleu de Prusse, de cobalt, des raffineries de sucre, des verreries, des poteries, des faïenceries, des papeteries, des filatures de coton, de lin et de chanvre; des salines, des manufactures de dentelles, de tapis et tapisseries de haute-lice, des tisseranderies, etc. Tous ces objets forment une partie du commerce, qui consiste encore en vins de France, eaux-de-vie, houblon, chanvre, huiles de colza, chevaux, vaches, etc. Ce département

est de la 24e division militaire, de la 16e division de la gendarmerie nationale, de la 24e conservation forestière, de la 3e cohorte de la légion d'honneur, du diocèse de Gand, et de la senatorerie de Bruxelles. Le collége électoral est de 300 membres; il fait partie de la 4e série, et a 41 députés au corps législatif. Il y a 41 justices de paix, 4 tribunaux de première instance, un tribunal de commerce à Gand. Le tribunal criminel est à Gand, et celui d'appel à Bruxelles. Charles-Quint, roi d'Espagne et rival de François Ier, est né dans ce département. Pop. 595,258 hab., à raison de 3,865 par l. c.

RIVIÈRES. — *Escaut*, fleuve de France, qui prend sa source dans le département de l'Aisne, arrondissement de St.-Quentin, à ½ l. E. du Catelet, coule du S. au N., arrose Honnecourt, où il entre dans le département du Nord, tourne à l'O., remonte au N. N. E., passe à Cambrai et à Bouchain, où il reçoit la Cense à gauche; court de là à l'E., où il prend la Selle et l'Ecaillon à droite; coule ensuite droit au N., traverse Valenciennes, baigne Condé à droite, où il se grossit des eaux de l'Hesne, tourne un peu à l'O., et reçoit la Scarpe à gauche, près la limite du département, et entre dans celui de Jemmape; c'est là où il commence à être navigable; de là il coule au N., traverse Tournai, où il prend une direction N. N. E., entre dans le département auquel il donne son nom, passe à Audenarde, se grossit des eaux de la Swalme à droite, continue son cours en formant un grand nombre de circuits, arrive sous les murs de Gand, qu'il laisse à gauche, redescend au S. jusqu'à Melle, où il tourne à l'O., baigne Dendermonde à droite, et reçoit la Dendre qui traverse cette ville; c'est depuis cet endroit qu'il grossit considérablement jusqu'à son embouchure; court droit au N. jusqu'à l'embouchure de la Durne, qu'il prend à gauche, se dirige ensuite à l'E., arrose Themsche et Rupelmonde à gauche; reçoit à droite la Rupel, formée par le confluent des rivières de Dyle, de Nèthe et de Senne etc.; coule de là droit au N.; passe à Anvers, quitte la France pour entrer dans la République Batave, où il se divise en deux bras, dont l'un nommé Escaut occidental et l'autre Escaut oriental, et se perd entre les îles de la Zélande, dans la mer du Nord, après un cours de 80 lieues environ, qui est navigable dans une grande partie. On exécute le projet de le faire communiquer avec la Somme par un canal, dont une partie est souterraine.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages, etc.

GAND. — Cet arrondissement est au S. de celui d'Eecloo.

Gand, ville grande et considérable, à 9 l. S. O. d'Anvers, 10 l. N. O. de Bruxelles, et 70 N. N. E. de Paris; préfecture, chef-lieu, évêché suffragant de l'archevêché de Malines, et qui comprend dans son diocèse l'Escaut et la Lys; chef-lieu de la 3e cohorte de la légion d'honneur, du 1er arrondissement communal et de canton, divisé en quatre arrondissemens de justice de paix, tribunal criminel, tribunal de première instance, divisé en deux sections, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste situé sur la route de Bruxelles à Bruges; elle est au confluent de l'*Escaut*, de la *Lys*, de la *Lièvre* et de la *Moëre*, et coupée d'une infinité de canaux qui en font 26 îles, et dont le plus grand nombre est bordé de quais magnifiques; son étendue est très-grande, car elle a une lieue de traverse d'une porte à l'autre; mais aussi cette enceinte renferme une quantité de jardins et de vergers, même de terres labourables. Elle a de superbes édifices, 13 places publiques et une citadelle bâtie par Charles-Quint; son commerce est considérable en toiles de toute espèce, qui jouissent d'une grande réputation, et en dentelles; il y a des blanchisseries de cire, de toiles et de fil; des raffineries de sucre, des fabriques d'indiennes, de rubans, de cartes, de cobalt, de bleu de Prusse, des papeteries, des faïenceries, des verreries, qui occupent un nombre infini d'ouvriers; l'imprimerie et la librairie y sont en grande activité; on y voit aussi des moulins à scie, et différentes sortes de mécaniques très-ingénieuses. Cette ville fut prise et reprise plusieurs fois. Les Français s'en emparèrent en 1795. Elle a vu naître l'empereur Charles-Quint, Georges, David, Jean Palfin, habile chirurgien, et Levinus Torrentius, mort évêque d'Anvers. Pop. 55,161 habitans. Lat. N. 51. 24. Long. E. 1. 35.

Waerschot, village, chef-lieu de canton, à 2 l. $\frac{3}{4}$ N. O. Pop. 5,200 hab.

Sommerghem, village, chef-lieu de canton, à 2 l. $\frac{3}{4}$ N. O. Pop. 6,200 hab.

Everghem, ville, chef-lieu de canton, à 1 l. $\frac{1}{4}$ N. Pop. 6,878 hab.

Nevele, bourg, chef-lieu de canton, sur un petit canal, à 2 l. $\frac{1}{2}$ O. Pop. 3,000 habitans.

Deynse, petite ville, à 3 l. O. S. O. de Gand, sur la rive droite de la *Lys*, chef-lieu de canton ; il s'y fait un commerce de toile, amidon, grains, bière, bêtes à cornes, chaux, charbon de terre et genièvre ; elle a aussi plusieurs fabriques, une raffinerie de sel, une savonnerie, dix fabriques d'amidon.

Nazareth, village, à 3 l. S. S. O., chef-lieu de canton. Pop. 4,500 hab.

Cruyshautem, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. S. S. O. Pop. 5,145 habitans.

Oosterzeele, village, chef-lieu de canton, à 3 l. S. S. O. Pop. 2,750 habitans.

Loochristy, village, chef-lieu de canton, à 2 l. N. E., a des fabriques de toile, de siamoise, rouenneries, gingas pour l'habillement des nègres.

EECLOO. — Cet arrondissement est au N. de ceux de Gand et de Dendermonde.

Eecloo, ville, avec une sous-préfecture, chef-lieu du quatrième arrondissement, à 4 l. N. O. de Gand ; il y a un tribunal de première instance, et des chantiers pour la construction de petits bâtimens. Pop. 5,900 hab.

Cadsant, bourg, à 4 l. S. de Middelbourg et 5 N. E. d'Eecloo, sur le *Swin*, chef-lieu de l'île de son nom, pays le plus riche et le plus fertile de la Flandre, qui a 4 l. de long. sur 1 $\frac{1}{2}$ de large.

Oostbourg, ville, chef-lieu de canton, dans une île, à 4 l. N. Pop. 800 habitans.

Isendick, village, chef-lieu de canton, à 4 l. N. Pop. 1,100 hab.

L'Ecluse, petite ville forte, chef-lieu de canton, à 4 l. N. O., sur l'*Escaut*, a un bureau de conservation des hypothèques ; elle a aussi de belles écluses sur un canal qui communique avec Bruges, et qui est en partie détruit. Pop. 1,400 hab.

Flessingue, au N. O., à l'embouchure de l'*Escaut occidental* ou du *Hont*, est située dans l'île de Walcheren. Cette ville remarquable par sa grandeur et son commerce, vient d'être cédée à la France par la Hollande, en vertu du traité du 11 novembre 1807. Elle a un port qui pourroit contenir 80 vaisseaux de ligne. C'est la patrie du célèbre Ruiter, lat. N. 51. 26. long. E. 1. 14. Pop. 6,000 hab.

Ardenbourg, petite ville, à 2 l. $\frac{3}{4}$ N. O. d'Eecloo.

Capricke, petite ville, chef-lieu de canton, à 1 l. $\frac{1}{4}$ N. E., sur la rive droite de l'*Eede*. Pop. 3,240 hab.

Assenede, petite ville, chef-lieu de canton, à 3 l. E. N. E., a une sous-inspection forestière. Pop. 3,100 hab.

Sas-de-Gand, ville forte, entourée de marais, à 4 l. E. Elle communique avec Gand par un canal, et avec la mer par un autre. Elle appartenait aux Provinces-Unies.

Axel, petite ville et place forte, située sur l'Escaut, chef-lieu de canton, à 5 l. N. N. E. Pop. 1,800 hab.

Hulst, ville, chef-lieu de canton, à 7 l. E. N. E. d'Eecloo, et 2 $\frac{1}{2}$ d'Axel. Elle communique avec l'Escaut occidental par un canal. Le peu de trafic qu'elle fait consiste en blé dont les environs fournissent une grande quantité. Pop. 1,714 hab.

TERMONDE — Cet arrondissement est au S. de celui d'Eecloo.

Termonde ou *Dendermonde*, belle ville, située au confluent de la *Dendre* et de l'*Escaut*, à 5 l. E. de Gand et 72 N. de Paris ; sous-préfecture, chef-lieu du troisième arrondissement et de canton, tribunal de première instance, sous-inspection forestière, et bureau de poste près la route de Gand à Anvers. Elle est située dans une belle prairie, facile à être inondée par le moyen des écluses. Cette ville a des fabriques d'indienne.

Liefkenshoek, fort, sur la rive gauche de l'*Escaut*, vis-à-vis le fort Lillo, à 1 l. $\frac{1}{2}$ N. O. du fort la Perle, 4 E. d'Hulst, et 6 $\frac{1}{2}$ de Termonde.

Beveren, petite ville, chef-lieu de canton, à 5 l. N. Pop. 4,927 hab.

St.-Gellis, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N. Pop. 3,200 hab.

St.-Nicolas, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. $\frac{1}{2}$ N., bureau de poste situé sur la route de Gand à Anvers. Il y a une fabrique de fil. Pop. 10,900 habitans.

Tamise, village, chef-lieu de can-

ton, à 3 l. N. E. On y fait le commerce de dentelles. Pop. 5,475 hab.

Hamme, bourg, chef-lieu de canton, à 1 l. ½ N. Pop. 7,200 hab.

Lockeren, bourg, chef-lieu de canton, sur la *Durne*, à 2 l. ½ N. N. O. Il a cinq moulins à tabac et quinze à huile. Pop. 11,930 hab.

Zele, village, chef-lieu de canton, à 1 l. ½ N. O. Pop. 7,600 hab.

Appels, village, à ¾ de l. O., sur l'*Escaut*. Il a plusieurs usines.

Hudegkem, village, à ¾ de l. S. O. Il a plusieurs moulins, brasseries et usines.

Vetteren, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ O. par S. Pop. 6,275 hab.

Lekbeke, ville, à 1 l. ½ S. par E. On y élève de fort beaux chevaux; il y a des moulins à huile, des tanneries, brasseries, genièvreries, et plusieurs autres manufactures.

Alost, ville, chef-lieu de canton, divisé en 2 arrondissemens de justice de paix; bureau de poste sur la route de Gand à Bruxelles, à 2 l. ½ S., sur la *Dendre*, où cette rivière forme un canal jusqu'à Termonde. Elle a des imprimeries de toiles de coton et de lin, des tanneries et des corroieries anglaises, des savonneries et salines; des fabriques de chapeaux, de bas, d'épingles, de fil à coudre et de dentelles, de tabac, de pipes et de poteries. Elle fait un commerce important de toiles de lin, de houblon de première qualité, et d'huile de colza. Pop. 1,100 hab.

AUDENARDE. — Cet arrondissement est au S. de ceux de Gand et de Termonde.

Audenarde, ville, sous-préfecture, chef-lieu d'arrondissement et de canton, sur l'*Escaut*, à 5 l. ¾ S. par O. de Gand, et 63 N. N. E de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, sous-inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Gand. Cette ville a une manufacture de tapisseries de haute-lice et des fabriques de nankins et de nankinets. Pop. 4,000 habitans. Lat. N. 50. 5o. Long. E. 1. 11.

Herzele, village, chef-lieu de canton, à 4 l. O. N. O. Pop. 1,300 hab.

Ninove, ville, sur la *Dendre*, chef-lieu de canton, à 6 l. ½ E., et 4 N. d'Enghien.

Grammont, petite ville, à 5 l. ¾ S. E., sur la rive droite de la *Dendre*; chef-lieu de canton, bureau de poste situé sur la route de Gand à Mons. On y fait commerce de tabac et de toiles de différentes espèces. Il y a une papeterie dans ses environs. Pop. 5,948 habitans.

Nederbrakel, village, chef-lieu de canton, à 3 l. S. O. Pop. 3,150 hab.

Sotteghem, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ E. Pop. 1,500 hab.

Ste.-Marie-Hoorebecke, village, chef-lieu de canton, à 1 l. ¼ O. Pop. 1,500 habitans.

Renaix, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ¼ S. Pop. 10,000 hab.

LYS. — Ce département est situé entre les 50 et 52 deg. de latitude N., et o et le 2 de long. E. Sa longueur, du N. au S., est de 19 l., et sa largeur, de l'E. à l'O., de 15. Il est borné au N. par la mer du Nord et le département de l'Escaut, qui le borne aussi à l'E.; au S. par le département de Jemmape; à l'O. par le département et par la mer du Nord. Il prend son nom de la rivière de Lys, qui le traverse de l'E. à l'O. Il est formé d'une partie de l'ancien comté de Flandre. Il a 4 arrondissemens communaux, 36 cantons et 254 communes. Ses principales rivières sont: la *Lys*, la *Lierre*, la *Mauden*, l'*Yperlée*. Outre ces rivières, on y trouve plusieurs canaux; le plus considérable est celui de Bruges à la mer. Le canal d'Ostende conduit jusqu'au centre de la ville de Bruges. Le sol est très-uni, généralement fertile et bien cultivé, produit toutes sortes de grains et de légumes. Le lin, le tabac, le chanvre et le houblon sont les principales richesses des habitans. Il y a des mines de charbon de terre et des tourbières dans les environs de Bruges, Ostende et Courtrai; on y élève des bestiaux. Ce département possède des manufactures de toiles, de laine et de coton, des fabriques de basins, de toiles à carreaux, de teintures en bleu. Son principal commerce consiste dans les productions du sol, telles que les grains, le tabac, le houblon, les bestiaux, le beurre et les objets que fournissent les fabriques qui y sont établies. La pêche du hareng et de la morue, que l'on prépare à la manière des Hollandais, forme aussi une branche très-importante de commerce. Ses habitans

sont laborieux et très-actifs, sobres, économes, ennemis du faste, mais très-recherchés dans la propreté intérieure de leurs maisons; indifférens sur la situation politique, ils ne demandent que la tranquillité et le libre exercice de leur industrie. Les femmes sont généralement assez belles et d'une superbe carnation. Ce département fait partie de la 1[re] série, et a quatre députés à elire au corps législatif; il dépend de la 16[e] division militaire, de la 16[e] division de la gendarmerie nationale, de la 24[e] conservation forest., et de la sénatorerie de Bruxelles. Il est du ressort de l'archevêché de Malines. Son collége électoral est composé de 300 membres. L'ordre judiciaire se compose de 36 justices de paix, de 4 tribunaux de première instance, d'un tribunal de commerce séant à Ostende: la cour criminelle et la préfecture sont à Bruges; la cour d'appel est à Bruxelles. Il possède une bibliothèque, un cabinet d'histoire naturelle, de physique, de chimie, etc. C'est la patrie de Jean de Bruges, inventeur de la peinture à l'huile. Pop. 470,707 habitans, à raison de 2,274 par lieue carrée.

Rivières. — *Lys* (la) a sa source vers la frontière orientale de l'arrondissement de Montreuil, à 2 l. ½ N. N. O. de St.-Pol; coule du S. au N.; arrose à gauche Werchins, Lugy; détourne au N. E., baigne à gauche Thérouenne, puis tourne droit à l'E.; arrose à droite Creques, Mamets; traverse Aire, côtoie la limite du département du Nord, passe à Saint-Venant, arrose à droite Calonne, reçoit du même côté la Clémance; baigne à gauche Merville, Estaires; à droite la Gorgne, Sailly; entre dans le département du Nord, reçoit à gauche la Lave, arrose à droite Erquinghem, et faisant un circuit du S. au N., redescend sur elle-même; baigne à droite Armentières, à gauche Warnton; reçoit la Deule à droite; traverse Comines, Werwick; baigne à gauche Menin, entre dans le département auquel elle donne son nom; traverse Courtrai, court au N. E., baigne à droite Haerlebecke; entre dans le département de l'Escaut, traverse Deynse, qu'elle divise en deux parties, et, tournant à l'E. N. E., se jette à gauche dans l'Escaut, sous les murs de Gand, après un cours de 35 l. Elle ne commence à être navigable qu'au-dessous d'Aire. On remarque à sa source une singularité qui indique la disposition du temps: s'il doit faire beau, les eaux sont très-claires; elles sont au contraire chargées de sables qui les troublent, s'il doit pleuvoir.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages, etc.

BRUGES — Cet arrondissement est au N. des trois autres.

Bruges, grande et célèbre ville, dans une belle plaine, sur un canal, préfecture et chef-lieu du département; cour de justice criminelle, tribunal de première instance, divisé en deux sections; chef-lieu du premier arrondissement communal et de canton, divisé en cinq arrondissemens de justice de paix; conservation des hypothèques, inspection forestière, tribunal de commerce, bureau de poste situé sur la route de Gand à Ostende. Elle est à 4 l. E. de cette dernière, 8 l. N. E. de Gand, 8 N. de Courtrai, 8 N. E. de Furnes, 9 S. O. de Middelbourg, 12 N. E. de Dunkerque, 14 O. d'Anvers, et 75 N. de Paris. Elle a environ une lieue et demie de circonférence, et est avantageusement située dans une plaine, d'où, par le moyen des canaux, elle communique avec la mer, Gand, Ostende, Dunkerque, Nieuport, Furnes, Damme, Sluys, etc. Dans le quatorzième siècle elle était une place de commerce considérable en Europe. On y envoyait des consuls, etc., de tous les pays commerçans qui y entretenaient des magasins pour déposer leurs denrées qui y étaient apportées. Les marchands de Venise y envoyaient les productions de l'Est; les commerçans du Nord y portaient celles de la mer Baltique, et les Anglais y envoyaient leurs draps. Les ducs de Bourgogne y encourageaient le commerce; mais en 1489, les citoyens eurent l'audace d'arrêter l'archiduc Maximilien, qui avait épousé Marie, héritière de la maison de Bourgogne; de maltraiter ses officiers et les gens de sa maison. Ils implorèrent même le secours du roi de France et du duc de Gueldre. Cette révolte dura quatorze mois; mais comme ils craignaient les suites, ils eurent recours à la clémence de leur prince. Cinquante-six furent condamnés à mort; beaucoup furent bannis, et la ville

fut imposée à une forte amende. Depuis cette époque, Bruges commença à décliner; et Anvers, située avantageusement, devint bientôt la rivale de Bruges. Les rues sont au nombre de 260. Elles sont larges et spacieuses, et les maisons grandes, mais anciennes. Il y a sept portes et six grands marchés; mais il n'y a ni ruisseaux ni fontaines: l'eau y est portée de Gand, des rivières de la Lys et de l'Escaut, par des canaux. Les principaux édifices sont, la maison commune, les halles, la monnaie, etc. Au bout du grand marché est un clocher, l'un des plus beaux qui soient en Europe. On y monte par 133 degrés: il y a de belles cloches. Il reste encore soixante-dix maisons des anciens consuls du commerce. Les magistrats ouvrirent les portes de la ville, et se soumirent à la République Française le 24 juin 1794. Ce fut dans cette ville que l'ordre de la Toison d'Or fut institué par le duc de Bourgogne, en 1430. On fabrique à Bruges des étoffes fines de coton, de laine, des basins, des toiles à carreaux et des dentelles. Il y a des fabriques de teinture en bleu fort estimée. C'est la patrie de Charles Ferdinand, bénédictin, poëte, musicien, philosophe et orateur, professeur dès l'enfance, quoiqu'aveugle; de Pierre Fontane ou Dupont dit l'*Aveugle*, grammairien, rhéteur et professeur de belles-lettres, aveugle dès l'âge de trois ans; de Grégoire de Saint-Vincent, jésuite et mathématicien. Pop. 41,000 hab. Lat. N. 51. 11. Long. E. 20. 43.

Ostende, jolie ville et port, sur la mer d'Allemagne, chef-lieu de canton, à 5 l. O. de Bruges, et 70 N. O. de Paris. La mer baigne en toute saison les murs de la ville, environnée de plusieurs forts. Ostende a un tribunal de commerce, un entrepôt réel de marchandises et denrées étrangères. C'est une place de guerre de troisième classe, de la 6e division militaire, et le chef-lieu d'un quartier du syndicat de l'inscription maritime. Son port dépend du premier arrondissement maritime. Les Espagnols l'assiégèrent en 1601, et ne purent la prendre qu'après un siége de trois ans. Les Anglais, après avoir bombardé cette ville en floréal an 6, firent une descente de 4,000 hommes entre Blackembourg et Ostende. Les Français leur firent 2,000 prisonniers. Elle commerce en tabac en feuilles. Pop. 10,800 habitans. Lat. N. 51. 13. Long. O. o. 14.

Ghistelles, petite ville, à 4 l. S. O., chef-lieu de canton. Pop. 2,500 hab.

Thourout, village, chef-lieu de canton, divisé en deux arrondissemens de justice de paix, à 3 l. ½ O. Pop. 4,600 hab.

Ardoye, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ S. Pop. 5,900 hab.

Thielt, village, chef-lieu de canton, à 4 l. ¼ S. S. O. Pop. 8,800. hab.

Ruysselede, village, chef-lieu de canton, à 4 l. S. E. Pop. 5,300 hab.

FURNES. — Cet arrondissement est au S. O. de celui de Bruges.

Furnes, ville, à 9 lieues S. O. de Bruges, et 69 l. N. de Paris, sur le canal de Dunkerque; sous-préfecture, chef-lieu du deuxième arrondissement communal, tribunal de première instance, sous-inspection forestière, conservation des hypoth., bur. de poste situé sur la route de Bruges à Dunkerque. Quoique ses rues soient belles et très-propres, le voisinage des eaux stagnantes rend son séjour mal-sain. On fait dans cette ville un grand commerce de toile, et c'est le plus vaste marché de ce genre dans toute la Belgique. On y voit quelques restes de fortifications du célèbre Vauban. Pop. 3,220 habit. Lat. N. 51. 5. Long. O. 20.

Nieuport, ville, à une lieue E. de la mer, et 2 N. E., chef-lieu de canton, bureau de poste sur la route de Bruges à Dunkerque. Sa principale défense consiste en ses écluses, qui peuvent inonder en un instant tous ses environs. La rivière d'Yperlée passe à côté de cette ville, et, jointe à la Colme, elle forme un canal qui se jette ensuite dans la mer. Le port, qui reste presque à sec quand la marée se retire, a, au flux, plus de douze pieds de profondeur. C'est une place de guerre de 3e classe, et de la 16e division militaire. Pop. 3,000 habitans. Lat. N. 51. 7. 41. Long. O. o. 24. 53.

Dixmude, petite ville, à 2 l. ½ E., et 7 S. O. de Bruges, sur la rive droite de l'*Yperlée*; c'est un chef-lieu de canton: on y fait un grand commerce de beurres, qui sont très-estimés. Il y a une savonnerie, deux salines, huit brasseries à bière, trois à genièvre, et sept tanneries. Pop. 2,520 hab.

Hoogstaede, village, à 2 l. S. On y fabrique de l'eau-de-vie de genièvre.

Hœringue, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N. O. Pop. 1,400 hab.

YPRES. — Cet arrondissement est au S. de celui de Furnes.

Ypres, ville, sous-préfecture et chef-lieu du 3e arrond. et de canton, sur l'*Yperlée*, à 11 l. de Bruges, et 55 de Paris; tribunal de première instance, chef-lieu de la 3e cohorte de la légion d'honneur, bureau de poste près la route de Paris à Gand. Elle était autrefois bien peuplée et très-commerçante. Ses environs sont très-fertiles. On y fabrique et fait commerce de toiles et nappes. Pop. 15,148 hab.

Hooglede, village, chef-lieu de canton, à 4 l. N. N. E. Pop. 3,500 hab.

Passchendael, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ N. E. Pop. 2,700 hab.

Werwick, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ¼ S. O., commerce en fil. Pop. 4,150 hab.

Messines, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ¼ S. Pop. 3,150 hab.

Poperinghe, ville, sur le *Schipvert*, chef-lieu de canton, à 2 l. ¼ O. On y fait un grand commerce en draps, serges et autres étoffes, et notamment en houblon. Il y a deux moulins à huile et un à écorce. Pop. 8,000 hab.

Elverdinghe, gros bourg, à une lieue ½ N. O., et 10 l. S. O. de Bruges, chef-lieu de canton. Pop. 2,729 hab.

COURTRAI — Cet arrondissement est à l'E. de celui d'Ypres.

Courtrai, ville, à 10 lieues S. de Bruges, 44 N. E. de Lille, et 61 N. de Paris, sur la *Lys*, qui la traverse; sous-préfecture, chef-lieu du 4e arrondissement communal, chef-lieu de canton, divisé en quatre arrondissemens de justice de paix, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, sous-inspection forestière, bureau de poste situé sur la route de Paris à Gand. Le territoire est très-fertile; on y recueille le plus beau lin, dont on vient faire un enlèvement considérable pour les différens marchés de l'Europe; des grains, du tabac, du colza. On y fabrique les plus belles toiles, du magnifique linge de table, des dentelles et des siamoises; il y a beaucoup de filatures, des blanchisseries pour les toiles, amidonneries, raffineries de sucre, savonneries, une manufacture de faïence dans le genre de celle d'Angleterre, et plusieurs brasseries. Cette ville a vu naître Rolland Sevary, Jacques Walle. Elle fut prise par les Français en 1793. Popul. 13,372 habitans. Lat. N. 51. 51. Long. E. o. 58.

Meulebeke, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ N. Pop. 6,600 hab.

Ingelmunster, bourg, chef-lieu de canton, près le Mandel-Beke, à 2 l. ¾ N. Pop. 4,903 habitans.

Oost-Rosbecke, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. N. Pop. 3,540 hab.

Roulers, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. N. O. Pop. 8,000 habit.

Moorzèle, bourg, chef-lieu de cant., sur l'*Heule-Beke*, à 1 lieue ¾ O. Pop. 3,650 habitans.

Menin, ville, chef-lieu de canton, sur la *Lys*, qui communique avec l'Escaut, à 2 l. ½ O. S. O. de Courtrai, 48 N. E. de Paris; bureau de poste sur la route de Paris à Gand. Ses productions et son commerce consistent en grains, tabac, lin et colza en abondance; bêtes à cornes et à laine; chevaux très-estimés. Les objets de son industrie sont des fabriques de toiles et de linge de table, de dentelles, d'huile de lin et de colza, de savon noir et de tabac; filatures de laine, tanneries et blanchisseries. Les toiles et le linge de table forment le principal commerce et le plus avantageux de Menin. Les femmes et les enfans de la ville et des environs s'occupent tous aux différentes opérations qui sont nécesssaires à la préparation des lins qui doivent être employés à la fabrication des toiles. Tous les hommes y sont tisserands; il n'y a ni maison ni chaumière où il n'y ait un ou plusieurs métiers continuellement battans. Les fabricans du dehors vont à Menin vendre leurs toiles. Ce qu'ils y portent, joint à ce qui se fabrique dans l'intérieur de la ville, produit une quantité immense de toiles et de beau linge de table plain et damassé. Pop. 4,911 hab. Lat. 50, 46. Long. O. o. 44.

Avelghem, petite ville, sur l'*Escaut*, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ O. N. O. Pop. 3,355 hab.

Haerlebecke, bourg, chef-lieu de canton, sur la rive droite de la *Lys*, à 1 l. ½ N. Pop. 3,000 hab.

JEMMAPE. = Ce département est situé dans le 50 deg. de lat. N., et entre les 1 et 3 de long. E.; il a 20

l. de long du S. E. au N. O., et 10 du N. au S., dans sa largeur ordinaire. Il a 151 l. carrées. Il est borné au N. par les départemens de la Dyle, de l'Escaut et de la Lys; à l'E. par ceux de la Dyle, de Sambre-et-Meuse et des Ardennes; au S. par ceux des Ardennes et du Nord; à l'O. par ce dernier et celui de la Lys. Ce département tire son nom du village de Jemmape, célèbre par une victoire remportée par les Français en 1792. Il est formé de la plus grande partie du Hainaut et du Tournaisis, et d'une partie du Brabant, du pays de Liége et du comté de Namur. Il a 3 arrondissemens communaux, 32 cantons et 430 communes. Il y a peu de montagnes. Celle de Jemmape est la plus remarquable. La partie méridionale est couverte de forêts, qui produisent diverses espèces de bois de charpente et de chauffage. Ses principales rivières sont l'*Escaut*, qui forme la navigation la plus belle et la plus avantageuse du département; la *Trouille*, la *Dendre*, navigable à 1 l. d'Ath, la *Sambre*, etc. Il a des canaux intérieurs, dont un conduit de Mons à Ostende; celui de Charleroi, dont l'exécution vient d'être commencée, et fera de la Sambre un point de liaison avec toutes les rivières navigables de France, depuis le Rhin jusqu'à l'Océan. Le sol de ce département est plat, très-varié et extrêmement fertile. Il produit du blé dont la récolte est très-abondante; le seigle, l'épeautre, l'orge, l'escourgeon, l'avoine, le blé sarrasin, le tabac, le colza, le lin, le chanvre, les fruits et légumes de toute espèce; le houblon, etc. Les pâturages y sont abondans. On y nourrit toutes sortes de bestiaux, et principalement des vaches et des moutons. Ce département renferme des mines de charbon de terre, de fer; des carrières de marbre, d'ardoises, de pierres à bâtir, et sur-tout de pierres à chaux et de meule, aussi bonnes que celles de la Ferté-sous-Jouarre. Ce département possède des manufactures de laine et de tapisseries; des fabriques de bonneteries, de bas, de toiles et de dentelles; des faïenceries, des verreries, des forges pour la préparation des fers, des usines et des clouteries considérables. Son commerce consiste en grains, bestiaux, bois, charbon de terre, marbre, pierre et chaux. Les habitans sont laborieux et très-actifs, sobres, économes, ennemis du faste, mais très-recherchés dans la propreté intérieure de leurs maisons; assez indifférens sur leur situation politique, ils ne pensent qu'à la tranquillité et au libre exercice de leur industrie. Les femmes sont généralement belles et d'une superbe carnation. Ce département est de la sénatorerie de Bruxelles, et fait partie de la 3e série, de la 24e division militaire, de la 16e division de la gendarmerie nationale, et de la 24e conservation forestière. Il possède un évêché dont le siége est à Tournai, et qui est compris dans l'archevêché de Malines. La préfecture est à Mons. Son collége électoral est composé de 300 membres, et nomme 4 députés au corps législatif. L'ordre judiciaire se compose de 32 justices de paix, de 3 tribunaux de commerce séants à Mons et à Tournai; d'une cour criminelle séante à Mons; celle d'appel est à Bruxelles. Il y a à Mons une société libre de médecine, de chirurgie, de chimie et de pharmacie. C'est la patrie de Jean Cousin, historien; de Rolando Lasso, célèbre musicien. Pop. 412,129 individus, à raison de 872 hab. par l. carrée.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages, etc.

TOURNAI.—Cet arrondissement est au N. O. de celui de Mons.

Tournai, ville, chef-lieu du premier arrondissement et de canton, sur l'*Escaut*, à 10 l. N.O. de Mons et 48 N. de Paris, siége d'un évêché suffragant de l'archevêché de Malines, et qui comprend dans son diocèse le département de Jemmape; sous-préfecture et tribunal de première instance, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Mons à Lille. La cathédrale de cette ville est magnifique. Elle a des fabriques de toiles, tapis et tapisseries, une manufacture de porcelaine, une bonneterie en laine et en coton. Pop. 21,303 hab.

Celles, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ N. Pop. 1,950 hab.

Ellezelles, petite ville, chef-lieu de canton, à 6 l. N. E. Pop. 4,008 hab.

Flobecq, village, à 6 l. ½ N. E., possède une savonnerie et une raffinerie de sel commun. Pop. 1,000 hab.

Acrène-St.-Martin, village, à 7 l. ½

E. N. E. de Tournai, et ½ N. E. de Lessines, a une brasserie et une blanchisserie.

Lessines, ville, chef-lieu de canton, à 6 l. E. par N., sur la *Dendre*. C'est la résidence d'un sous-inspecteur des forêts. Son commerce consiste en toiles. Elle est fameuse par ses manufactures de lin. Elle a des tordoirs à huile, brasseries à genièvre et à bière, tanneries, salines, poteries, blanchisseries de toiles, moulins à tan, savonneries et tuileries. Pop. 3,037 hab.

Ghislenghien, village, sur un ruisseau, à 7 l. ¼ E. par N. Il y a une brasserie. Pop. 580 hab.

Rebaix, village, à 6 l. E. par N., a cinq poteries et tuileries.

Frasnes, petite ville, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ E. par N. Pop. 3,094 habitans.

Ath, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. E., sur la *Dendre*, bureau de poste sur la route de Mons à Courtrai, a quatre genièvreries, plusieurs savonneries, salines et brasseries à bière. Ses environs fournissent en abondance le lin et le chanvre, qui alimentent ses belles manufactures de toiles d'un débit considérable. On y cultive aussi le tabac, le houblon, le colza, et différentes espèces de blé. On y nourrit beaucoup de bêtes à laine. Pop. 7,634 hab. Lat. N. 50. 35. Long. E. 1. 30.

Leuze, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. E. Pop. 3,528 hab.

Quévaucamps, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. E. S. E. Pop. 955 hab.

Peruwelz, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. E. S. E., possède sept brasseries à bière et trois à genièvre. Pop. 5,302 hab.

Fontenoy, village, à 1 l. ½ S. E. Il est fameux par la bataille que les Français y gagnèrent en 1745. Pop. 520 hab.

Antoing, bourg, chef-lieu de canton, à 1 l. ½ S. E., près l'*Escaut*, a des tanneries. Pop. 1,570 hab.

Templeuve, village, chef-lieu de canton, à 2 l. N. O. Pop. 2,993 hab.

MONS. = Cet arrondissement est au S. E. de celui de Tournai.

Mons, ville, chef-lieu du département, du 2e arrondissement et de canton, sur un terrain inégal et marécageux, auparavant capitale du Hainaut, à 10 l. S. S. O. de Bruxelles, et 50 N. de Paris; siége d'une préfecture, d'une cour de justice criminelle et des tribunaux de première instance et de commerce; conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Bruxelles. Cette ville est remarquable par ses églises; ses environs sont remplis de mines de charbon de terre ou houille en exploitation, dont il se fait un commerce considérable. Il s'exporte en grande partie par la rivière de Hesne, qui se jette dans l'Escaut à Condé. Il y a dans cette ville une fabrique considérable de dentelles, dans le goût de celles de Valenciennes, de toiles, tricot et cotting croisé, faïencerie, raffinerie de sucre. Elle fut prise plusieurs fois par les Français dans cette dernière guerre. Pop. 19,291 hab. Lat. N. 30. 27. Long. E. 1. 37.

Silly, village, à 5 l. ¾ N., a une usine ou tordoir à chevaux, et deux brasseries, l'une à genièvre et l'autre à bière.

Attre, village, sur un ruisseau, à 3 l. ¾ N. par O., a deux brasseries, une à bière et l'autre à genièvre, et deux carrières.

Arbre, village, sur un ruisseau, à 4 l. ½ N. par O., a un pressoir à huile et une brasserie à genièvre.

Maffles, village, à 4 l. ¾ N. N. O., a quatre carrières de pierre, six chaufours et deux brasseries.

Moulbaix, village, à 5 l. ¼ N. O., a six brasseries à genièvre.

Chievres, gros bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N. O. Il y a deux pressoirs à huile, trois brasseries à bière, et une saline. Pop. 2,080 hab.

Ladeuze, village, à 4 l. N. O., possède deux brasseries à bière, une à genièvre et six blanchisseries.

Lens, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. N. par O. Pop. 1,229 hab.

Jemmape, village, à 1 l. O., possède des mines de houille. Il est célèbre par la victoire remportée par les Français sur les Autrichiens, le 7 novembre 1792. Il a donné son nom au département.

St.-Guislain, ville, à 2 l. O., située sur la rivière de *Hesne*, dans un lieu marécageux. Elle a des écluses qui servent à la défense de Mons. On y trouve des mines de houille ainsi qu'à Boussu.

Boussu, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ¼. Pop. 1,882 hab.

Hornu, village, à 1 l. $\frac{3}{4}$ O. par S., a des mines de houille non exploitées.

Quiévrain, bourg, à 4 l. $\frac{1}{2}$ O. par S. On trouve dans ses environs des mines de charbon de terre plus estimé que celui d'Angleterre.

Elouges, village, à 3 l. S. O. Il y a une mine de houille non exploitée. Pop. 1,600 hab.

Dour, petit bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. S. O. Il y a une mine de houille non exploitée, et une en exploitation dans les environs. Pop. 4,290 hab.

Paturages, bourg, chef-lieu de canton, à 1 l. $\frac{1}{4}$ S. O., a des mines de charbon de terre aux environs. Pop. 3,208 hab.

Frameries, bourg, à 1 l. S. par O. Il y a une mine de houille non exploitée. Pop. 4,150 hab.

Genly, village, sur un ruisseau, à 1 l. $\frac{1}{2}$ S. Il possède une mine de houille non exploitée.

Noirchain, village, à 1 l. $\frac{1}{2}$ S., a des mines de houille.

Haine-St.-Paul, village, à 4 l. E., possède une mine de houille non exploitée.

Houdeng, village, à 3 l. E. N. E. On y trouve une mine de houille et de charbon fossile en exploitation.

Roeulx, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. $\frac{3}{4}$ N. E. Pop. 2,071 hab.

Soignies, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N. E., a un bureau de poste situé sur la route de Paris à Bruxelles. Pop. 4,247 habitans.

Braine-le-Comte, petite ville, sur une rivière, à 5 l. N. E., a un bureau de poste sur la route de Paris à Bruxelles. Pop. 3,060 habitans.

Horrues, village, à 4 l. N. par E. On y trouve du mercure; il y a des pierres à moulin.

Steenkerke, village, près la *Senne*, à 5 l. N. par E., a une carrière de pierre grise et une brasserie.

Hoves, village, à 5 l. N. par E. Il y a deux usines, trois brasseries à bière, une à genièvre, un tordoir et une saline.

Enghien (petit), village, à 5 l. $\frac{3}{4}$ N. par E., a plusieurs usines, un tordoir à chevaux, et une brasserie. Pop. 1,200 habitans.

Enghien, petite ville, à 6 l. N.; chef-lieu de canton, bureau de poste, situé près de la route de Paris à Bruxelles; son superbe château, le parc et les jardins attirent la curiosité des voyageurs. Les principales richesses de cette ville consistent dans ses manufactures de toiles. On en tire aussi du cobalt. Pop 3,050 habitans.

Marck, village, à 6 l. $\frac{1}{4}$ N., a plusieurs usines, un moulin à papier, et deux brasseries à bière.

CHARLEROI. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Mons et du département du Nord.

Charleroi, ville, à 8 l. E. de Mons, 8 O. de Namur, et 56 N. de Paris, sur la *Sambre*, qui la traverse; sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement communal et chef-lieu de canton, divisé en deux arrondissemens de justice de paix; tribunal de première instance, inspection forestière, conservation des hypothèques, et bureau de poste situé sur la route de Mons à Namur. Cette ville a été prise et reprise plusieurs fois par les Espagnols et les Français; le traité d'Utrecht la donna à l'empereur; mais le siége le plus mémorable est celui de 1793, après lequel elle est restée aux Français. Le canal de communication entre la Sambre et la Meuse, que l'on va ouvrir près de cette ville, et qui en portera le nom, ajoutera beaucoup à son importance. On y fabrique une grande quantité de clous; il y a une manufacture en laine, des moulins à scier le bois, des mines de charbon très-considérables, deux fenderies, une platinerie, un marteau et une poterie. Pop. 3,744 habitans.

Lodelinsart, village, à 1 l. $\frac{1}{2}$ O. N. O, a deux fours à verre. On y extrait beaucoup de houille.

Jumet, village, à 1 l. N. par O. Il y a des fabriques de clous. On y trouve des mines de houille.

Gosselies, petite ville, chef-lieu de canton, à 1 l. $\frac{1}{4}$ N. Pop. 2,872 hab.

Arquesme, village, à 4 l. $\frac{1}{4}$ N. O., a des carrières de marbre bleuâtre et de pierres à chaux. Pop. 1,302 bab.

Seneff, village, chef-lieu de canton, à 4 l. N. O. Le prince de Condé y gagna une bataille le 11 août 1674. Pop. 2,531 habitans.

Haine-St-Pierre, village, à 4 l. O. Il possède une ferblanterie.

Chapelle-les-Herlaimont, village, à 3 l. O. par N. Il y a une mine de houille non exploitée. Pop. 1,060 hab.

Carnières, village, près la Haine, à 2 l. ¼ O. Il y a une mine de houille non exploitée, et une ferblanterie. Pop. 1,300 habitans.

Binch, petite ville, sur la rive droite de l'*Hesne*, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ O. Cette ville a un bureau de poste, situé sur la route de Mons à Namur. Il y a des manufactures de bonneterie, de faïence, de chapeaux; des tuileries, des tanneries, des verreries; on y fait commerce de fil, de papier et de marbre, dont on trouve des carrières dans le voisinage. Pop. 3,798 habitans. Lat. N. 50. 23. Long. E. 1. 50.

Epinoy, village, sur un ruisseau, à 4 l. O. par S. Il y a une mine de houille exploitée. Pop. 240 habit.

Leernes, village, à 1 l. O. par S., possède un fourneau.

Fontaine-l'Evêque, petite ville, chef-lieu de canton, à 2 l. O. On y fait un commerce considérable de clouteries de toutes espèces, dont il y a des fabriques nombreuses. Elle possède une carrière de marbre fond bleu-ardoise et fond rougeâtre, non exploitée; il a le fourneau et la forge de Goblot. Pop. 2,468 habitans. Lat. N. 50. 23. Long. E. 1. 53.

Marchienne-au-Pont, bourg, sur la *Sambre*, à 1 l. O., a une forge pour le fer, et une platinerie.

Damprency, village, sur la rive droite du *Piéton*, à ¼ de l. O. Il y a une mine de houille non exploitée. Pop. 370 hab.

Gougnies, village, près de Charleroi. Il y a un fourneau et une forge. Pop. 250 hab.

Groix-les-Rouvroy, village, à 6 l. O. par S. Il y a une mine de houille non exploitée. Pop. 180 hab.

Merbes-le-Château, bourg, sur la *Sambre*, chef-lieu de canton, à 6. l. S. O., fut témoin de deux batailles remportées par les armées françaises, l'une sous la conduite du général Desjardins, le 23 floréal an 2 (12 mai 1794), où tous les ouvrages du camp de Merbes furent enlevés; la seconde le 5 prairial an 2 (24 mai 1794), sous le commandement de Kleber qui remporta une victoire complète, tua 200 ennemis, et fit 200 prisonniers. Pop. 661 habitans.

Imbrechies, hameau, à 2 l. O. de Chimay, possède un fourneau.

Chimay, ville, ci-devant principauté, chef-lieu de canton, sur la rive droite de la riv. *Eau blanche*, à 10 l. S. de Charleroi, et 12 S. E de Mons, a un bureau de poste situé sur la route de Mons à Mézières. On y fait commerce de bois, de planches et de charbon; il y a des fabriques de dentelles, beaucoup de forges aux environs, et des mines d'ardoise. Pop. 1,892 hab. Lat. N. 50. 30. Long. E. 1. 57.

Rance, village, à 8 l. S. par O. de Charleroi, et 2 l. ¼ N. de Chimay, a deux forges, et de belles carrières de marbre dont on fait un grand commerce.

Sobre-St.-Gery, village, à 6 l. S. O., a des forges et une marbrerie.

Leval-Chaudeville, village, à 6 l. S. par O. Il y a deux scieries pour le marbre, un tordoir et deux fouloirs.

Beaumont, petite ville, chef-lieu de canton, sur la rive droite de la *Sambre*, à 6 l. S. S. O. de Charleroi, 7 S. E. de Mézières, 4 N. E. de Maubeuge, et 41 N. E. de Paris; elle a une sous-inspection forestière, et un bureau de poste situé sur la route de Mons à Mézières. Il y a dans les environs beaucoup de forges où l'on fabrique des poêles et des chaudières de fonte; on y fait aussi commerce de marbre de Rance; il y a des mines d'argent. C'est dans cette ville que se réunirent toutes les armées françaises en 1793, après avoir remporté une victoire importante sur celle des puissances coalisées. Lat. N. 50. 14. Long. E. 1. 51. Pop. 1,376 hab.

Thuin, bourg, chef-lieu de canton, à 3. l. ½ S. O. Pop. 2,706 hab.

Montigny-les-Tigneux, village, à 1 l. S. O., a une clouterie, quatre martinets, et la fonderie dite de *Domerie*; il y a aussi de la brèche curieuse par sa dureté.

Couillet, village, sur la rive droite de la *Sambre*, à ½ l. S. E., a une platinerie. Pop. 340 hab.

Boufioulx, village, sur la rive gauche d'une petite rivière qui se jette dans la *Sambre*, à 1 l. E. par S. Il y a une platinerie et une fabrique de poterie. Pop. 736 hab.

Châtelet, village, sur la rive droite de la *Sambre*, à 1 l. E. Il y a deux raffineries de sel, une genièvrerie, des tanneries, des fabriques d'étoffes, des poteries, et une mine de houille non exploitée. Pop. 1,920 hab.

Farciennes, village, à 1 l. ½ E. N. E. Il y a une mine de houille non exploitée. Pop. 880 hab.

Fleurus, bourg, à 2 l. N. E. Il est remarquable par les trois célèbres batailles qui y ont été livrées et gagnées par les Français; l'une sur les Espagnols, en 1622; la seconde sur les Alliés, en 1690, et la troisième sur les Coalisés, le 26 juin 1794, par le général Jourdan. Pop. 2,020 hab.

Gilly, village, à 1 l. N. E. Le commerce de houille y est considérable. Pop. 2,800 hab.

SAMBRE-ET-MEUSE. — Ce département est situé entre les 49 et 51 d. de lat. N. et 2 et 4 de long. E. Il a 22 l. de long sur à-peu-près autant de large. Il est borné au N. par le département de l'Ourte; au S. par celui des Ardennes; à l'E. par celui des Forêts; et à l'O. par ceux de Jemmape et de la Dyle. Il tire son nom de la Sambre et de la Meuse, qui se réunissent dans la partie septentrionale du département. Il a 4 arrondissemens communaux, 21 cantons et 491 communes. Il est formé d'une partie du comté de Namur et d'une partie de l'évêché de Liége. Le département de Sambre-et-Meuse est très-montueux. Les montagnes qui le couvrent sont peu élevées; les plus hautes n'ont que 308 pieds au-dessus du niveau du sol. On y trouve quelques forêts. Ses principales rivières sont la *Sambre* et la *Meuse*, l'*Ourte*, la *Lesse*, la *Somme*, etc. On y récolte du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, de l'épeutre, de la navette, du colza, des pommes de terre, des pois, de la vesce et des navettes. La racine de chicorée sauvage est un objet de spéculation; on la fait brûler et réduire en poudre, et on la mêle avec le café. Il y a quelques prairies où l'on élève des bestiaux, des bêtes à cornes, des moutons renommés et des chèvres. Les productions minérales de ce département sont intéressantes. On y rencontre différentes espèces de fossiles, tels que cristaux de roche, mica en belles lames, grès d'une grande dureté, calamine, sable pour verreries, terres pour tuileries, poteries et faïenceries, terre à pipe et à cruche, de la pierre à chaux, des pierres de taille et du marbre; des couches considérables de houille, des pyrites et filons de plomb; des mines de fer et de cuivre. On y trouve des fabriques d'étoffes grossières de laine, des tanneries, des corroieries, des fabriques de chapellerie et de colle-forte, des savonneries, des papeteries, des fabriques de chanvre et de lin, des brasseries, des distilleries de grains, des fabriques de fer, d'armes, d'huile à brûler, des verreries, de la quincaillerie, des faïenceries, des usines, des fonderies de laiton, etc. Son commerce consiste dans le produit de ces manufactures, et en bois, marbres, laines, houille ou charbon de terre, tabacs, chevaux, bœufs, moutons, etc. Ce département fait partie de la 4e série, de la sénatorerie de Liége, et a deux députés à élire au corps-législatif. Il dépend de la 25e division militaire, de la 17e division de la gendarmerie nationale, et de la 23e conservation forestière. Il possède un évêché dont le siége est à Namur, et qui est compris dans l'archevêché de Malines. Le collége électoral est composé de 200 membres. L'ordre judiciaire se compose de 21 justices de paix, de 4 tribunaux de première instance, d'un tribunal de commerce, séant à Namur, ainsi que la cour criminelle et la préfecture. La cour d'appel est à Liége. Il possède des bibliothèques, un cabinet de physique et un dépôt littéraire. Les habitans sont vifs et laborieux, peu instruits, doux et sociables quand on est juste envers eux, mais courageux et fiers lorsqu'on veut les humilier et les soumettre par la force. Pop. 165,192 h., à raison de 721 par lieue carrée.

RIVIÈRES. — *Sambre*, prend sa source sur la limite septentrionale du département de l'Aisne, à 1 lieue de la Capelle; coule d'abord à l'O. par N., se dirige à l'E. N. E.; arrose Berlaymont, Pont-sur-Sambre, Maubeuge, Merbes, Marchiennes, Charleroi; reçoit à droite la petite et la grande Helpe, traverse le département du Nord, et se jette à gauche dans la Meuse, à Namur.

Arrondissemens, chefs-lieux de cant., villes, bourgs, villages, etc.

NAMUR. — Cet arrondissement est au N. de celui de Dinant.

Namur, ville, chef-lieu du département, du 1er arrondissement et de canton, auparavant capitale du comté du même nom, située au confluent de la *Sambre* et de la *Meuse*, à 60 l. N. E. de Paris; siége d'un évêché suffragant de l'archevêché de Malines, et qui comprend dans son diocèse le département de Sam[...]-et-Meuse; préfecture, cour de justice criminelle, tribunal de pre-

mière instance et de commerce, conservation des hypothèques, sous-inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Liége, par Mézières. C'est une ville considérable et riche par son commerce. Il s'y trouve beaucoup de forges, d'où il sort une grande quantité de fer; mais son principal commerce consiste en cuivre, plomb, marbre, dit de *Namur*, chaux et charbon de terre. On y trouve aussi des fabriques de coutellerie, chapellerie et tabac. Pop. 16,000 hab. Lat. N. 50. 25. Long. E. 2. 32.

Dhuy, village, chef-lieu de canton, à 2 l. N. Pop. 520 hab.

Vedrin, village, à 1 l. N., remarquable par sa mine de plomb.

Gembloux, bourg, à 5 l. N. O., sur la rive gauche de l'*Orneau*; chef-lieu de canton : on y fabrique des couteaux. Il s'y donna une fameuse bataille en 1578, et il fut brûlé deux fois par accident, en 1678 et en 1712. Pop. 1,531 hab.

Mazy, village, à 3 l. N. O, a l'établissement de *Jaumène*, un marteau, une fenderie et une tréfilerie.

Flawines, village, à 1 l. O., sur la rive gauche de la *Sambre*. Il y a dans les environs plusieurs manufactures de tabac. Pop. 530 hab.

Balatre-Sainte-Aldegonde, village, à 4 l. O. par N., sur la *Ligne*. Le général Hatry remporta, le 30 juin 1794, une victoire sur les Coalisés, qui eurent 4,000 hommes tués et 800 faits prisonniers. Pop. 250.

Fosses, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. O. S. O., sur la *Fuette*. C'est la résidence d'un sous-inspecteur des forêts. Ses environs renferment du marbre de moyenne qualité, dont le fond est blanc, rouge ou grisâtre; il y a aussi des indices de mine de plomb. Pop. 1,574 hab.

Samlon, village, à 2 l., a dix forges, deux marteaux, une mine, une fenderie.

Golzine, village, à 2 l. ½ On trouve dans ses environs de très-beau marbre noir. Pop. 150 hab.

Saint-Gérard, village, à 3 l. ¾ S. E. Les environs renferment des carrières de différens marbres à fond blanc, rouge ou grisâtre.

Andennes, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. E. Ses environs fournissent de la terre à pipe, et il possède une belle manufacture de faïence et des forges. Pop. 2,250 hab.

DINANT. — Cet arrondissement est au S. de celui de Namur.

Dinant, pet. ville, à 6 l. S. de Namur, et 62 N. N. E. de Paris, sur la *Meuse*, qui la traverse; sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondissement communal, et chef-lieu de canton; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste situé sur la route de Paris à Liége par Mézières : elle est très-commerçante; sa chaudronnerie, dont on fait des envois considérables dans tous les pays, et sur-tout à Paris, lui a attiré une grande renommée; ses tanneries ne le sont pas moins, et font passer beaucoup de cuirs à l'étranger : il y a encore des fabriques de cartes fort recherchées. Dans les environs, sont des mines de fer et des carrières de marbre noir et d'autres pierres dont on fait toutes sortes d'ouvrages. Pop. 2,984 h. Lat. N. 50. 15. Long. E. 2. 34.

Ivoir, village, à 2 l. N., sur la rive droite de la *Meuse*, au confluent de la petite rivière de *Boucq*, a huit forges, deux marteaux, une usine et deux fenderies.

Annevoye, village, à 2 l. ½ N. par O., sur la rive gauche de la *Meuse*, a des forges, fourneaux et marteaux.

Merclins, village, sur la *Moligné*, à 1 l. ¾ N. par O., possède plusieurs forges de fer et de cuivre, et des papeteries.

Florennes, bourg, à 5 l. O., sur la rive droite de l'*Heure*, chef-lieu de canton. Pop. 1,101 hab.

Walcourt, village, chef-lieu de canton, à 8 l. O. Pop. 803 hab.

Clermont, village, à 9 l. O. de Dinant, et 1 l. ¾ O. par N. de Walcourt. Il y a dans ses environs une belle carrière de marbre où le bleu domine. Pop. 490 hab.

Anhée, village, à 1 l. ¼, sur la rive gauche de la *Meuse*, a des batteries de cuivre.

Beauraing, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. S. Pop. 452 hab.

Cincy, bourg, à 3 l. E. N. E., chef-lieu de canton. Ce bourg souffrit plusieurs fois des malheurs de la guerre, notamment en 1637. Pop. 1,055 hab.

MARCHE. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Dinant.

Marche, ville, chef-lieu du 3e arrondissement et de canton, sur le ruisseau de *Marchette*, à 9 l. S. E. de Namur, et 66 N. E. de Paris. Elle est le siége d'une sous-préfect. et d'un trib.-

de première instance; un conservateur des hypothèques et un sous-inspecteur des forêts y font leur résidence; bur. de poste sur la route de Namur à Luxembourg; elle possède des forges, fourneaux, marteaux et affineries.

Havelange, village, chef-lieu de canton, à 5 l. N. Pop. 432 hab.

Durbuy, village, à 4 l. N., sur la rive droite de l'*Ourte*, chef-lieu de canton; il est situé au milieu de rochers escarpés. Pop. 312 hab.

Erezée, bourg, à 4 l. N. E., sur la rive droite de l'*Aisne*, chef-lieu de canton. Pop. 640 hab.

Laroche, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ E. Pop. 1,006 hab.

Rochefort, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ S.O. Pop. 878 hab.

Han-sur-Lesse, village, à 3 l. ½ S. O. Il existe dans ce village un gouffre souterrain où la Lesse se perd; sa profondeur est si grande, qu'il est impossible d'en trouver le fond.

SAINT-HUBERT. — Cet arrondissement est au S. de celui de Marche.

Saint-Hubert, ville, chef-lieu du 4ᵉ arrondissement et de canton, à 4 l. ½ S. de Marche, et 70 N. E. de Paris. Elle est le siège d'une sous-préfecture et d'un tribunal de première instance; un inspecteur des forêts y fait sa résidence.

Nassogne, bourg, à la source de la *Fosse*, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ N. Pop. 801 hab.

Wellin, village, chef-lieu de canton, à 4 l. N. O. Pop. 550 hab.

Gedinne, village, à 6 l. O. S. O., sur la rive droite de l'*Houille*, chef-lieu de canton. Pop. 270 hab.

Orchimon, bourg, à 7 l. S. O. C'est la résidence d'un sous-inspecteur des forêts.

MEUSE-INFÉRIEURE. — Ce département est situé entre les 50 et 52 deg. de lat. N., et 3 et 4 de long. E. Sa longueur de l'E. à l'O. est de 25 lieues, et sa larg. du N. au S. de 20. Il est borné à l'E. par le département de la Roer; au S. par celui de l'Ourte; à l'O. par ceux de la Dyle et des deux Nèthes; au N. par la Répub. Batave. Il tire son nom de la Meuse, qui a sa source dans les Vosges. Il a 3 arrondissemens communaux, 23 cantons et 309 communes. Il est formé d'une partie de la Gueldre méridionale, de différentes terres d'Empire, de la ville de Maestricht, et d'une partie du pays de Liége. On trouve quelques montagnes peu considérables à l'O. de la Meuse. Sur celle appelée St.-Petersberg, à peu de distance de Maestricht, on a bâti un fort qui commande la ville. On trouve quelques forêts dans la partie septentrionale. Les principales rivières sont: la *Meuse*, la *Meurte*, le *Jaar*, qui prend sa source dans le département de l'Ourte: la *Demer*, le *Herck*, la *Worm*, le *Oeule*, la *Geete*, etc. Ce département produit des grains d'assez bonne qualité, surtout du seigle et du sarrasin, des légumes, des fruits, etc. Il a le long de la Meuse d'excellens et abondans pâturages, ou l'on élève et engraisse beaucoup de bestiaux. On trouve dans la montagne de St.-Petersberg une excellente carrière horizontale de pierre à bâtir: parmi les bancs dont elle est composée, on voit beaucoup de pétrifications. Il possède aussi des tourbières, des mines de charbon de terre, et même de cuivre et de fer, des pierres à chaux et à bâtir. On voit aux environs de Maestricht, des mâchoires fossiles de grand cétacées et de grandes tortues, qui attestent que ce pays a été couvert autrefois par la mer. La pop. est évaluée à 232,662 individus, à raison de 1,225 habit. par lieue carrée. On y trouve quelques fabriques de draps, d'aiguilles et d'épingles, de dentelles, de savon, de tabac, de garance; des tanneries, des papeteries, des raffineries de sel, et des distilleries d'eau-de-vie de grains. Le commerce est presque entièrement restreint aux productions agricoles du département. Il fait partie de la 25ᵉ division militaire, de la 17ᵉ division de la gendarmerie nationale, de la 23ᵉ conservation forestière, de la 1ʳᵉ série, et a deux députés à élire au corps législatif. Il dépend de l'évêché et de la sénatorerie de Liége. Le collége électoral est composé de 233 membres. L'ordre judiciaire est composé de trois justices de paix, de trois tribunaux de première instance, d'une cour criminelle, séante à Maestricht, ainsi que la préfecture; la cour d'appel est à Liége. Les hab. sont laborieux, économes, industrieux et patiens, bienfaisans. Ils parlent français, wallon et flamand. Les institutions gymnastiques des Romains et des Germains sont en vigueur dans quelques cantons.

RIVIÈRES. — *Den-Dommel*, (la) rivière, prend sa source à une lieue ½ S. d'Hasselt, coule au N., sort du département, entre en Hollande, passe à Eyndhoven, reçoit la Ginder, tourne à l'O., reçoit la Beerse, remonte au N, reçoit l'Hilver, va au N. O., et se jette dans le Waal avec la Meuse, après 22 lieues de cours.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

MAESTRICHT. — Cet arrondissement est à l'E. de celui d'Hasselt.

Maestricht, ville, préfecture, chef-lieu du départ., du premier arrondissement et de canton, sur la *Meuse*, à 94 l. N. de Paris; cour de justice criminelle, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, sous-inspection forestière, bureau de poste sur la route de Liége à Venlo. C'est une ville grande et forte, qui a un bel arsenal : elle appartenait aux Provinces-Unies : elle fut prise par les Français le 14 brumaire an 3, après quinze jours de tranchée. Son commerce consiste en fabriques d'épingles, de savon, d'eau-de-vie, d'amidon, de garance, de chicorée et de tabac. Pop. 17,963 hab. Lat. 50. 49. Long. E. 3. 23.

Mechelen, village, chef-lieu de canton, à 2 lieues ½. N. Pop. 906 hab.

Oirsbeeck, village, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ N. E. Pop. 803 hab.

Heerlen, ville, chef-lieu de cant., à 4 lieues E. par N. Pop. 3,218 hab.

Roldue, village, chef-lieu de cant., à 6 lieues E. Pop. 940 hab.

Galoppe, bourg, chef-lieu de cant., à 3 l. E. par S., a un moulin à papier. Pop. 1,318 hab.

Meersem, village, près la *Geule*, chef-lieu de canton, à 1 lieue ½ N. E. Pop. 1,149 hab.

Tongres, ville, chef-lieu de cant., à 3 l. ¾ S. O.; bureau de poste près la route de Bruxelles à Liége. Pop. 2,973 habitans.

Bilsen, ville, chef-lieu de canton, à 2 lieues ½ O. par N., sur la *Demer*. On trouve aux environs une source d'eau minérale ferrugineuse. Popul. 1,925 hab.

HASSELT, — Cet arrondissement est à l'O. de ceux de Maestricht et de Ruremonde.

Hasselt, ville, sous-préfecture, chef-lieu du deuxième arrondissement et de canton, sur la *Demer*, à 5 l. E. S. E. de Maestricht, et 68 N. E. de Paris; tribunal de première instance, et la résidence d'un conservateur des hypothèques; bureau de poste près la route de Maestricht à Bruxelles. On y fait le commerce de garance. Pop. 5,824 hab. Lat. N. 50. 55. Long. E. 2. 54.

Peer, chef-lieu de canton, à 5 l. N. Pop. 1,005 hab.

Beeringen, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ N. O. Pop. 646 hab.

Herck, petite ville, chef-lieu de canton, sur la rivière du même nom, à 3 l. ½ O. Pop. 378 hab.

St-Trond, ville, chef-lieu de canton, à 3 lieues ¾ S. S. O.; bureau de poste sur la route de Liége à Bruxelles. Pop. 5,800 habit.

Looz, village, chef-lieu de canton, à 3 lieues S. par E.; son château est magnifique. Guillaume III, roi d'Angleterre, en a fait ses délices. Elle fut incendiée le 14 avril 1774; vingt-sept maisons y furent la proie des flammes. Pop. 801 habit.

RUREMONDE. — Cet arrondissement est au S. de la République Batave.

Ruremonde, ville, sous-préfecture, chef-lieu du troisième arrondissement et de canton, auparavant capitale de la Gueldre méridionale, sur la *Meuse*, près de l'endroit où la Roër s'y jette, à 12 l. de Maestricht, et 100 N. E. de Paris; tribunal de première instance, inspect. forestière, bureau de poste sur la route de Maestricht à Venlo. Cette ville est grande, belle et riche par son commerce. Pop. 3,788 habit.

Venlo, ville forte, chef-lieu de cant., sur la *Meuse*, à 5 lieues N. E.; bureau de poste. Elle appartenait aux Provinces-Unies. Pop. 4,082 habit.

Achel, petite ville, chef-lieu de canton, à 7 l. S., située au milieu des bruyères. Pop. 640 habit.

Weert, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ O. par N. Pop. 4,395 habit.

Brée, village, chef-lieu de canton, à 6 l. O. par S. Pop. 1,184 habit.

Maseyck, ville, sur la *Meuse*, chef-lieu de canton, à 4 l. S. O., sur la rive gauche de cette riv. Une victoire considérable fut remportée entre cette ville et Sprimont : l'ennemi perdit cinq drapeaux, trente canons et soixante-dix-neuf caissons; deux mille huit cents hommes furent tués, et quinze cents furent faits prisonniers. P. 2,205 h.

Stéphansvert, ville forte, sur la *Meuse*, à 2 l. ½ S. O. Elle appartenait aux Provinces-Unies.

Nederkruchten, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. ½. Pop. 3,522 habit.

OURTE. — Ce département est situé au 51 degré de lat. N., et entre les 3 et 5 de longitude E. Il a 32 l. de longueur et 16 de largeur, et 213 lieues carrées. Il est borné au N. par les départemens de la Roër, de la Meuse-Inférieure et de la Dyle; à l'E. par ceux de la Roër et de la Sarre; au S. par ceux des Forêts et de Sambre-et-Meuse; à l'O. par ceux de Sambre-et-Meuse et de la Dyle. Il a 3 arrondissemens communaux, 30 cantons et 389 communes. Il tire son nom de la rivière d'Ourte. Il est formé du duché de Limbourg, de quelques parties de celui de Luxembourg, du comté de Namur et du Brabant, de la principauté de Stavelot, et de la moitié du pays de Liége. Ce département est couvert de montagnes dans la partie E. On y voit d'assez belles forets. Les principales rivières sont l'*Ourte*, la *Meuse*, la *Vesde*; la *Mehaigne* et le *Horoux* se jettent dans la Meuse aux portes de Huy. Les eaux minérales sont celles de Spa, de Malmédy et de Chaudfontaine. Son sol produit des grains, des arbres à fruit, du houblon, des vins médiocres. Il renferme d'excellens pâturages, où l'on nourrit un bétail nombreux; des mines de cuivre, de plomb, de fer et de charbon de terre; de bonnes carrières de pierre, quelques-unes de marbre; des carrières de grès, d'ardoise, de pierre à rasoir, du noir de Theux. Il y a des manufactures de draps; des fabriques d'armes à feu, de clous, de tôle, poterie de fer, quincaillerie, d'acides, de forces à tondre, d'horlogerie, de soie, d'alun, de sel d'Epsom, de sel ammoniac, de faïence, de verre blanc et noir, de chapeaux de paille, de toiles imprimées, de dentelles, de papiers, de cartons à presser les draps, d'eau-de-vie de grains, de bière, de savon, de colle et de tabac, de draps de toute espèce, de casimirs, de serges. Son principal commerce consiste en bière, armes, clous, serges, cuirs, marbre et pierres bleues, grès à paver, pierres à meules et pierres à bâtir, chaux et charbon de terre. Ce département fait partie de la 25e division militaire, de la 17e division de la gendarmerie nationale, de la 23e conservation forestière, de la 3e série; il a 3 députés à élire au corps législatif. Il possède un évêché, une sénatorerie, dont le siége est à Liége. Le collége électoral est composé de 300 membres. L'ordre judiciaire se compose de 30 justices de paix, de 3 tribunaux de première instance, d'un tribunal de commerce, des cours criminelle et d'appel séantes à Liége, ainsi que la préfecture. C'est la patrie de Renckin, auteur de la machine de Marly; de Jean Warin, célèbre graveur, et contrôleur général des monnaies de France, etc. Pop. 31,387 habitans, à raison de 1,474 par lieue carrée.

Rivières. — *Ourte* prend sa source à 1 l. N. de Neufchâteau, département des Forêts; coule au N., forme un coude en tournant à l'O. N. O., arrose Durby, se dirige au N., traverse le département de Sambre-et-Meuse, entre dans celui de l'Ourte, reçoit à droite l'Ayvailles, et se jette dans la Meuse près de Liége, après un cours de 22 lieues.

Arrondissemens, chefs-lieux de cant., villes, bourgs, villages et autres lieux.

LIÉGE. — Cet arrondissement est au N. de celui d'Huy.

Liége, ville, préfecture, chef-lieu du département, du premier arrondissement et de canton, auparavant capitale de l'évêché du même nom, sur la *Meuse*, à 88 l. N. E. de Paris; siége d'un évêché suffragant de l'archevêché de Malines, et qui comprend dans son diocèse les départemens de la Meuse-Inférieure et de l'Ourte; cours de justice criminelle et d'appel, tribunaux de première instance et de commerce, conservation des hypothèques et conservation forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Aix-la-Chapelle. Cette ville est grande, bien peuplée et riche par son commerce. Elle a des manufactures de fer et d'acier, d'armes, d'ouvrages en fer et en laiton, de lainages et de mégisseries, des fabriques d'horlogerie, de clouterie, de gros draps, de papiers, de faïence, de gazes, de dentelles noires, d'eau-forte, de savon noir, de couperose, de calamine et de vert-de-gris. Cette ville a beaucoup souffert, dans cette dernière guerre, des Autrichiens, qui brûlèrent une partie de ses fau-

bourgs. Pop. 52,000 hab. Lat. N. 50. 39. Long. E. 3. 15.

Fouron (ci-devant *Fouron-le-Comte*), village, à 4 l. ½ N. E., a 1 haut fourneau, 1 fourneau à réverbère, et 2 forges dites de *Ferrière*.

Visé, bourg à 2 l. ¾ N. p. E., sur la rive droite de la *Meuse*, a une sous-inspection forestière.

Glons, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. N., sur la rive droite de la *Jaar*. Pop. 1,500 habitans.

Dalheim, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. N., sur la rive droite de la *Bervinne*. Pop. 1,732 habitans.

Trembleur, village, à 3 l. N. E., a une fabrique de serges.

Saint-André, village, à 3 l. ½ N. E., a une fabrique de serges.

Argenteau, village, à 2 l. ½ N. E., sur la rive droite de la *Meuse*, a une fabrique de sulfate d'alumine en activité.

Cheratte, village, à 1 l. ½ N. E. On y trouve du quartz pur exploité pour la couverte des faïences. Il y a une platinerie de fusils. Pop. 1,240 habitans.

Herstal, village, à 1 l. ¼ N. N. E., a plusieurs forges à acier pour bijouterie.

Waremme, village, chef-lieu de canton, à 4 l. ½. Pop. 1,082 habitans.

Chokiers, village, à 2 l. S. O., sur la rive gauche de la *Meuse*. On y trouve des roches calcaires exploitées pour la chaux.

Flemalle (*Haute*), village, à 2 l. S. O., près la *Meuse*, a une carrière de très-belle pierre de taille exploitée.

Flemalle (*Grande*), village, à 1 l. ½ S. O., près la *Meuse*, a des carrières de grès dont on fait des meules pour aiguiser.

Hologne-aux-Pierres, village, chef-lieu de canton, à 1 l. ½ O. Pop. 678 habitans.

Séraing, bourg, chef-lieu de canton, à 1 l. S. O., a une fabrique d'alun et des mines de houille. Pop. 2,503 hab.

Dieuport, village, à 4 l. S. p. E., sur la rive gauche de l'*Ayvaille*, a 1 fourneau, 2 forges et 2 fenderies d'*Odson*.

Louvegnée, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ¼ S. E. Pop. 1,541 habitans.

Herve, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. E., est très-renommée pour ses fromages : on y fabrique des draps qu'on transporte dans les pays voisins. Pop. 2,785 habitans.

Forêt, village, à 2 l. S. E., a 2 martinets.

Fleron, bourg, chef-lieu de canton, à 1 l. ½ E. Pop. 950 habitans.

Chenée, village, à 1 l. S. E., sur la rive droite de la *Vesde*, a un martinet et 2 fonderies, celle de *Campana* et celle de *Sanhad*.

Chaud-Fontaine, village, à 1 l. ½., a une carrière de marbre exploitée, 2 martinets pour fondre des canons, 2 fabriques de canons de fusils, des foreries et des mouleries.

Jupille, village, à 1 l. E., sur la rive droite de la *Meuse*. On y trouve des mines de houille.

Fetinnes, village, à ½ l. S. E., dans une île formée par la Meuse et l'Ourte.

Grivegnée, village, à ½ l., possède 2 hauts fourneaux et une fabrique de poterie.

MALMÉDI. — Cet arrondissement est à l'E. de ceux de Liége et d'Huy.

Malmédi, ville dans le pays de Stavelot, sous-préfecture, chef-lieu du 2ᵉ arrondissement et de canton, à 8 l. S. E. de Liége, et 71 N. E. de Paris. Trib. de première instance, conservation des hypothèques et inspection forestière. Elle a des manufactures de papiers et de cartons; des fabriques de draps, de dentelles noires et de savon noir; des tanneries et corroieries. La fabrique de draps est considérable. On y fait des draps de différentes qualités, et qui se débitent principalement en Allemagne. Pop. 4,344 habitans. Lat. N. 50. 28. Long. E. 3. 40.

Schlinden, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. ½ N. E. Pop. 1,308 habitans.

Eupen, petite ville, à 4 l. ½ N. et 7 O. de Liége; chef-lieu de canton; bur. de poste sur la *Vesde*, près de la route de Liége à Aix-la-Chapelle; ses manufactures de draps fins et légers rivalisent avec celles de Verviers; on y emploie de même les plus belles laines d'Espagne, et ils servent aux vêtemens des riches Orientaux. Pop. 6,749 habitans.

Aubel, bourg, chef-lieu de canton, à 8 l. N. Ses environs font un commerce considérable de beurre et de fromages qui ont de la réputation. Pop. 3,000 habitans.

Limbourg, ville, chef-lieu de canton, autrefois capitale du duché du même nom, près de la *Vesde*, à 4 l. ½ N. Un sous-inspecteur des forêts y fait sa résidence. Elle a des manufactures de draps fins très-estimés. Pop. 1,484 hab.

Verviers, ville, chef-lieu de canton, sur la *Vesde*, à 5 l. N. p. O. Bur. de poste près la route de Paris à Aix-la-Chapelle. Son industrie consiste en manufactures de draps avantageusement connus dans le commerce ; fabriques de savon noir et tanneries. Pop. 2,725 habitans.

Hodimont, bourg très-considérable, à 4 l. ½ N. p. O., près Verviers, dont il n'est séparé que par la petite rivière de Vesde. Son industrie consiste en tannerie, fabriques de savon, et manufacture de draps fort renommés ; il en sort une très-grande quantité de draps fins, qui ne le cèdent en beauté et en qualité à aucune fabrique des environs. Le débit s'en fait dans les Pays-Bas, l'Allemagne et l'Autriche

Ensival, bourg, à 4 l. ¼ E. p. S., a des manufactures de draps fins.

Francomont, village, à 4 l ½, sur la rive gauche de la *Vesde*. On y fabrique des draps.

Theux, bourg, à 4 l. O. p. N., a une manufacture de batterie de cuisine qui est encore considérable, quoiqu'elle soit bien tombée depuis qu'il s'en est établi de pareilles à Sédan et aux environs. Il y a aussi des forges et fourneaux dont le fer est assez doux, et propre aux fabriques d'armes. Pop. 2,729 hab.

Polcur, village, à 2 l. ½ N. O., a des carrières de poudingue.

Spa, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. O. p. N. Elle est renommée pour ses eaux minérales. Son industrie consiste en toutes sortes de beaux ouvrages en bois et en fer-blanc peints. On y fabrique sur-tout des toilettes carrées, très-recherchées des dames, et qui renferment tout ce dont elles peuvent avoir besoin. Il y en a depuis 3 et 4 louis jusqu'à 60. On y fait aussi des étuis et autres très-beaux ouvrages au tour, en ivoire.

Vieil-Salm, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. S. Pop. 2,431 hab.

Saint-With, village, chef-lieu de canton, à 4 l. S. E., a des tanneries. Pop. 644 hab.

Stavelot, ville, chef-lieu de canton, auparavant capitale de la principauté de son nom, à 1 l. ½ S. O., est remarquable par ses tanneries, qui forment la principale branche de son commerce ; elles sont considérables On y fabrique aussi des draps ordinaires d'un excellent usage : une étoffe croisée, nommée *finette*, en noir et autres couleurs, d'un bon usage pour culottes de paysans. Il y a aussi une fabrique de colle-forte. Pop. 2,604 habitans.

Cronenbourg, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. E., et 16 l. S. E. de Liége, sur la rive gauche du *Kyll*, possède des forges. Pop. 639 hab.

HUY. — Cet arrondissement est au S. de celui de Liége.

Huy, ville ancienne, avantageusement située sur la *Meuse*, à 6 l. S. O. de Liége, et 76 N. E. de Paris ; chef-lieu du 3e arrond. et de canton, sous-préfecture. Elle a un tribunal de première instance, et est la résidence d'un conservateur des hypothèques et d'un inspecteur des forêts. Cette ville fut prise et reprise plusieurs fois ; elle fut presqu'entièrement brûlée par les Français en 1693. On voit aux environs une fontaine minérale bonne pour toutes sortes de maladies. Il y a deux forges, un martinet, la forge et fonderie d'*Autriban*, et la fonderie de *Simon*. Pop. 4,871 hab.

Flône, village, à 1 l. ¾ N. E., sur la rive gauche de la *Meuse*, possède des fabriques de sulfate d'alumine, magnésie, et de sel d'Epsom.

Bodegnée, village, chef-lieu de canton, à 2 l. N. Pop. 320 hab.

Landen, ville, chef-lieu de canton, sur le ruisseau de *Beeke*, à 6. l. N. p. O. Pop. 642 hab.

Avenne, bourg, chef-lieu de canton, sur la rive droite de la *Mehaigne*, à 3 l. N. E. Pop. 175 hab.

Marche-sur-Meuse, village, à 4 l. O. p. S., a 2 fourneaux, 2 forges et 1 martinet.

Héron, village, chef-lieu de canton, à 2 l. O. N. O. Pop. 698 hab.

Couthuin, village, à 1 l. ½ O. On y trouve du silex, accompagné de belles pétrifications.

Ferrières, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. E., sur la rive droite de l'*Ourte*. Pop. 689 hab.

Bomal, village, à 5 l. ½ S. E., sur la rive droite de l'*Ourte*, a dans ses environs une carrière de marbre rouge foncé, exploitée.

Hamoir, village, à 4 l. ¾ E. p. S. On y trouve du marbre rouge pâle, non exploité.

Clermont, village, à 2 l. ¾, a dans ses environs du silex, accompagné de

belles pétrifications, et une carrière de craie exploitée.

Nandrin, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ E., a des carrières de marbre fond gris. Pop. 566 hab.

FORETS. = Ce département est situé entre les 49 et 51 degrés de lat. N., et 2 et 5 degrés de long. E. Sa longueur, de l'E. à l'O., est de 23 l. Sa largeur, du N. au S., est de 20 l. Sa superficie est de 340 l. carrées. Il est borné au N. par le département de l'Ourte; au N. E. et à l'E. par le département de la Sambre; au S. par celui de la Moselle; à l'O. par ceux de la Meuse, des Ardennes, et de Sambre-et-Meuse. Il tire son nom des nombreuses forêts qui le couvrent. Il est formé des duchés de Luxembourg et de Bouillon. Il a 4 arrondissemens communaux, 28 cantons et 383 communes. Ce département est couvert de montagnes couronnées de bois, et quelquefois de bruyères stériles; de l'O. part une chaine de montagnes qui se divise en deux branches, dont une se dirige vers le N. E., et l'autre vers le S. E. Les immenses forêts, composées sur-tout de chênes, de merisiers et de cerisiers sauvages, contiennent encore, malgré les dégradations, 372,873 arpens, dont 109,972 arp. de bois nationaux; 147,921 arp. de bois communaux, et le surplus aux particuliers. Les rivières principales sont la *Sure*, qui coule au centre de l'O. à l'E.; la *Moselle*, la *Pruym*, la *Sémoy*, etc. Il y a aussi une source d'eau salée. Le climat n'a rien de particulier. Le sol est sablonneux et pierreux, peu fertile et peu cultivé. Il y a quelques plaines et quelques coteaux où l'on sème le blé, et où l'on plante la vigne. Les pâturages sont abondans et de bonne qualité. Il y a beaucoup de terres incultes. On récolte beaucoup de blé et de vin; le pays nourrit beaucoup de chevaux forts et propres à tous les genres de services; les bœufs et les vaches, à la faveur des pâturages excellens, sont élevés avec le plus grand succès, et offrent aux habitans d'immenses ressources. Les bêtes à laine y donnent aussi des produits considérables. Il y s'y trouve beaucoup de gibier. Les richesses minérales dédommagent aussi de la stérilité du sol. Les mines de fer sont communes; il y a une mine de cuivre très-fin, des carrières d'agate, d'argile siliceuse, de gypse strié, de marbre verdâtre, de pierres à chaux, à plâtre, à bâtir, et d'ardoises. Le principal objet de l'industrie, dans ce département, est l'exploitation des bois, les différens ouvrages qu'on en compose, les travaux des mines, des forges et des autres usines. Il y a encore quelques fabriques de draps, de cuirs, de faïence et de poterie: les fourrages, les bestiaux, les bois et le fer forment tout le commerce. Il y a cinq foires: une à Luxembourg, et quatre à Paliseul. Ce département fait partie de la troisième division militaire, de la dix-huitième division de la gendarmerie nationale, de la vingt-deuxième conservation forestière, de la quatrième cohorte de la légion d'honneur, du diocèse et de la sénatorerie de Metz. Le collége électoral est de 226 membres: il fait partie de la deuxieme série, et fournit deux députés au corps législatif. Il y a 28 justices de paix, 4 tribunaux de première instance, un tribunal de commerce à Luxembourg, un tribunal criminel dans cette même ville. Le tribunal d'appel est à Metz. Pop. 225,549 habitans, à raison de 663 par l. carrée.

RIVIÈRES. — *Alzette* ou *Altrig*, rivière, prend sa source à Redang, à l'extrémité méridionale de l'arr. de Luxembourg; coule à l'E., fait aller plusieurs moulins près de sa source, court à l'E. N.O., passe à droite d'Esch, reçoit le Dudelange à droite, se dirige au N., baigne Livange, Bevingen, Roeser, Fentingen; traverse Hesperange, côtoie le bois de Creewinckel à droite, jusqu'à Hamme, et, formant un détour sur elle-même, remonte au N. et descend au S.; arrive sous les murs de Luxembourg, qu'elle laisse à gauche, en circulant autour des fortifications; remonte à droite au N., passe près de Dudelange, arrose Watferdingen, laisse à droite le Grunenwald, passe à Hunsoorf, reçoit à gauche le Mamer et l'Eischeu, qui forment le confluent à Merch; continue son cours au N. avec beaucoup de circuit; passe à Pittingen, à Cruchten; tourne droit à l'O., ensuite au N., puis au N. O., reçoit l'Attere à gauche; retourne à l'E., et se jette dans la Sure à droite; à ¼ de l. d'Ettelbruck, et à pareille distance au-dessus d'Engeldorff, après un cours d'environ 18 l.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

NEUFCHATEAU — Cet arrondissement est à l'O. de ceux de Luxembourg et de Dieckirch.

Neufchâteau, ville, sous-préfecture, chef-lieu du premier arrondissement et de canton, à 13 l. ¼ O. N. O., a, aux environs, une carrière d'ardoises. Elle est le siége d'une sous-préfecture, d'un tribunal de première instance, d'une conservation des hypothèques, d'une inspection des forêts. Pop. 648 hab.

Houffalise, ville, chef-lieu de canton, sur l'*Ourte*, à 9 l. ½ N. par E., et 3 ½ N. de Bastogne. Pop. 759 hab.

Bastogne, petit village, sur la rive gauche de la *Wiltz*; chef-lieu de canton, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Luxembourg à Namur, à 8 l. N. E., et 15 N. O. de Luxembourg. Pop. 2,564 hab.

Sibret, village, chef-lieu de canton, à 5 l. N. E. Pop. 274 hab.

Fauvillers, bourg, à 4 l. E., sur la rive droite de la *Sure*; chef-lieu de canton. Pop. 938 hab.

Martelange, village, sur la *Sure*, à 5 l. E., possède des tanneries, des ardoisières et des scieries.

Habay-la-Neuve, village, à 4 l. ½ S. E., possède 2 forges et 4 fourneaux.

Habay-la-Vieille, village, à 4 l. ¼ S. E., possède dans ses environs les forges et fourneaux de la *Frapperie*.

Etalle, bourg, à 5 l. S. E, chef-lieu de canton, sur la rive gauche de la *Semoy*, a deux fourneaux pour les forges. Pop. 1,080 hab.

Chatillon, village, à 7 l. S. E. et 2 S. O. d'Arlon, sur un ruisseau, a un fourneau dit *David*.

Ethe, village, à 6 l. ¾ S. E et 4 S. O. d'Arlon, sur la rive droite du *Tong*, a deux fourneaux et une forge dite *Clairau*. Pop. 1,092 hab.

Virton, village, chef-lieu de canton, à une l. ½ S. par E., et 4 ¾ d'Arlon, a une sous-inspection forestière.

Mellier, village, près la *Mellier*, à 2 l. ½ S. S. E., possède une forge.

Les Bulles, village, à 3 l. ½ S., sur la rive gauche de la *Vierte*, a des fourneaux, des scieries, des moulins et des usines.

Florenville, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ S., possède des usines et une scierie. Pop. 1,268 hab.

Fontenoille, village, à 4 l. S. par O., a une platinerie aux environs.

Muno, village, à 4 l. ¾ S. O., a des scieries et usines.

Chiny, bourg, à 2 l. ¾ S. par O., sur la rive droite de la *Semoy*, a les forges de Roussel et d'Epioux.

Herbeumont, village, à 2 l. ¾ O. S. O. On y trouve des carrières d'ardoises en exploitation.

Paliseul, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ N. par O. Pop. 800 hab.

LUXEMBOURG. — Cet arrondissement est au S. de ceux de Dieckirch et de Bitbourg.

Luxembourg, ville, préfecture, chef-lieu du département, du 2ᵉ arrond. et de canton, auparavant capitale du duché du même nom, sur la rivière d'*Abel*, à 91 l. N. E. de Paris; cour de justice criminelle, tribunal de première instance et de commerce, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Mayence. C'est une place de guerre de première classe, de la troisième division militaire, et la résidence d'un commandant de place. Cette ville est une des plus fortes de l'Europe; elle ne peut être prise que par famine. Pop. 10,000 hab. Lat. N. 49. 39. Long. E. 3. 46.

Cruchten, village, à 4 l. N., près l'*Alzette*, a des carrieres de pierres à chaux en exploitation.

Fischbach, village, à 3 l. ½ N. N. E., a un fourneau et une papeterie.

Mersch, bourg, au confluent de l'*Eischen*, de la *Mamer* et de l'*Elfft*, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ N. Population 1,446 hab.

Hobscheid, village, à 4 l. ½ N. O., possède un moulin à huile.

Sept-Fontaines, village, à 3 l. ½ E. N. O., a une fabrique de faïence.

Arlon, ville très-ancienne, chef-lieu de canton, à 5 l. O. N. O.; bureau de poste sur la chaussée de Luxembourg à Namur. En l'an 2 (1793), il se donna, près d'Arlon, une bataille gagnée par l'armée de la Moselle, commandée par le général Jourdan. Il y a une manufacture de faïence et une fabrique de manteaux. C'est la patrie de Barthélemi Latomus, célèbre orateur. Pop. 3,128 hab.

Messaney, chef-lieu de canton, village, à 5 l. O.

Bettembourg, village, sur la rive gauche de l'*Alzette*, chef-lieu de canton, à 2 l. S. Pop. 812 hab.

Remich, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ¾ S. E., possède des carrières à plâtre. Pop. 1,480 hab.

Montfort, village, à 2 l. E., a des carrières à plâtre en exploitation.

Mertert, village, près la *Moselle*, à 6 l. E. N. E., a des carrières à plâtre en exploitation.

Grewenmacher, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ E. p. N. Pop. 1,867 hab.

Betzdorff, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾, sur la rive gauche de la *Sire*. Pop. 1,082 hab.

Hostert, village, à 2 l. O. N. E., a des fonderies, des tôleries, fourneaux et platineries.

BITBOURG. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Dieckirch.

Bitbourg, petite ville, chef-lieu du troisième arrondissement et de canton, à 10 l. N. N. E. de Luxembourg, et 72 E. N. E. de Paris; siége d'une sous-préfecture et d'un tribunal de première instance, conservation des hypothèques et inspection forestière. Pop. 1,638 hab.

Artzfeld, village, chef-lieu de canton, sur la *Dins*, à 4 l. O. N. O. Pop. 503 hab.

Neuerbourg, bourg, chef-lieu de canton, sur la *Dins*, à 3 l. ¼ O. par N. Pop. 1,225 hab.

Born, village, à 5 l. E., sur la rive droite de la *Sure*, a une source d'eau salée non exploitée.

Echternach, petite ville, à 4 l. S., sur la rive gauche de la *Sure*; chef-lieu de canton, sous-inspection forestière. Pop. 2,736 hab.

Dudeldorff, village, chef-lieu de canton, sur le *Kallsbach*, à une l. ½ E. Pop. 467 hab.

DIECKIRCH. — Cet arrondissement est à l'O. de celui de Bitbourg.

Dieckirch, petite ville, à 7 l. N. de Luxembourg, et 96 N. E. de Paris, sur la rive droite de l'*Alzette*; sous-préfecture, chef-lieu du 4ᵉ arr. communal et de canton, tribunal de première instance, inspection forestière, conservation des hypothèques. Il y a des carrières de pierres à carreaux et à plâtre exploitées. Pop. 2,513 hab.

Clervaux, bourg, à 6 l. N. N. O., sur la rive droite de la *Wiltz*; chef-lieu de canton, sous-inspection forestière. Pop. 528 hab.

Stolsembourg, village, à 2 l. ¾ N., est remarquable par une minière de cuivre considérable.

Vianden, village, chef-lieu de canton, à 2 l. N. Pop. 1,243 hab.

Bettendorff, bourg, à une l. N. O., sur la rive gauche de la *Sure*, a des carrières de pierre de taille exploitées. Pop. 680 hab.

Ettelbruck, village, à une l. ¼ S. O., sur la rive gauche de l'*Alzette*, a des carrières de pierres à chaux en exploitation. Pop. 970 hab.

Ober-Feulen, village, à 2 l. ¼ O. par S., sur un ruisseau, a une carrière de pierres à chaux en exploitation.

Osperen, village, chef-lieu de canton, à 5 l. S. O. Pop. 517 hab.

Wiltz, village, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ O. par N. Pop. 2,635 hab.

RIVE GAUCHE DU RHIN.

La France a acquis, au congrès de Rastadt tenu en 1798, et par le traité de Lunéville de 1801, tout le territoire de l'Allemagne qui se trouve sur la rive gauche du Rhin. Ce territoire est composé d'une partie du duché de Clèves, de tout le duché de Juliers, d'une grande partie des archevêchés de Cologne, de Trèves, de tout le duché de Simmeren, de tout le duché de Deux-Ponts, d'une partie de l'archevêché de Mayence, d'une partie du Palatinat, et d'une partie des évêchés de Worms et de Spire.

CLÈVES, JULIERS ET COLOGNE.

Le duché de Clèves est situé à l'E. de la Gueldre, et divisé par le Rhin qui le traverse du S. E. au N. O. Il produit beaucoup de lin, et on y élève un grand nombre de bestiaux. Il appartenait en entier au roi de Prusse, qui n'en conserve plus qu'une partie. Le duché de Juliers est situé à l'E. de la Gueldre et du Limbourg. Ses productions consistent en blé, lin, garance, bois, bestiaux, chevaux, fer, plomb, et charbon de terre. Ses principales manufactures sont celles de draps, toiles et padous. Il appartenait à l'électeur Palatin. L'archevêché de Cologne est situé à l'E. du duché de Juliers, et divisé par le Rhin qui le traverse du S. E. au N. O. Il produit du vin, des grains et du lin; on y trouve des mi-

nes de cuivre. Il appartenait en entier à l'archevêque de Cologne, qui n'en conserve qu'une très-petite partie. Une partie de la Gueldre méridionale jointe à une partie du duché de Clèves, qui appartenait au roi de Prusse, au duché de Juliers et à la plus grande partie de l'électorat de Cologne, forme le département de la *Roër* et une partie de celui de *Rhin-et-Moselle*.

ROER. — Ce département est situé entre les 50 et 51 degrés de lat. N., et 3 et 5 de long. E. Sa longueur est de 38 l., et sa largeur de 16. Sa surface est de 310 l. carrées. Il est borné au N. et à l'E. par l'Allemagne; au S. par les départemens de la Sarre et de Rhin-et-Moselle; à l'E. par la République Batave et les départemens de la Meuse et de l'Ourte. Il a 4 arrondissemens communaux, 39 cantons, et 135 communes. Il est formé des ci-devant provinces prussiennes, situées sur la rive gauche du Rhin, de la ville d'Aix-la-Chapelle, et d'une partie de l'électorat de Cologne. Ses principales rivières sont : le *Rhin*, la *Meuse*, l'*Erfft*, la *Roër*, la *Mers*, et le *Niers*; il a un canal à Clèves, qui se rend dans le Rhin, et plusieurs autres canaux tracés ou commencés. Ce département est fertile en grains, produit en abondance tout ce qui est nécessaire à la vie, et est très-riche en lin et paturages. Il y a des mines de fer, de cuivre, de plomb, d'argent et de charbon de terre; des sources d'eaux minérales, chaudes et froides, très-fréquentées. On trouve dans ce département des manufactures de draps, de soieries, des filatures de coton, des fabriques de toiles, de toile cirée, de linge de table ouvré et uni, de basins, de diverses petites étoffes de soie, de rubans, de rubans de velours de toute largeur, de mouchoirs de toute espèce, de cordonnets, de cordons dits *de Cologne*, de soie à coudre et de poil de chèvre, de tabac, de savon, de vinaigre, de chaudronnerie, comme bassins, poêlons, casseroles, chaudrons; de bonneterie, d'aiguilles, d'épingles, de dés à coudre, de fil-de-fer et de laiton; des papeteries, des tanneries, des verreries, des faïenceries, des usines, des forges, des fonderies, etc. Son commerce consiste dans le produit de ses manufactures et de son sol, sur-tout les toiles, les cuirs, les laines écrues, les bois de construction, etc. Ce département fait partie de la 26ᵉ division militaire, de la 21ᵉ division de gendarmerie nationale et de la 27ᵉ conservation forestière, de la 4ᵉ série; il a deux députés à élire au corps législatif, possède un évêché dont le siège est à Aix-la-Chapelle, et dépend de la sénatorerie de Trèves. Le collége électoral est composé de 300 membres; l'ordre judiciaire se compose de 42 justices de paix, d'un tribunal de première instance, d'un tribunal de commerce séant à Cologne, où sont aussi la cour criminelle et la préfecture; les cours d'appel sont celles de la Sarre, de Rhin-et-Moselle, et de Mont-Tonnerre. Les habitans sont généralement livrés à l'agriculture et à l'industrie, ont des mœurs simples et pures, le caractère paisible et bon. Pop. 516,287 hab., à raison de 1,993 par lieue carrée.

RIVIÈRES. — *Roër*, rivière, donne son nom à son département; elle a sa source à ½ l. N. d'Oberwaldorf, coule du S. au N.; arrose à gauche Call, Gemund, Hembach et Nideggen; laisse Duren à droite; traverse Juliers, Liunich; se partage en deux branches au-dessous de Rathem, coule toujours au S. O., et va se rendre à droite dans la Meuse à Ruremonde; elle reçoit dans son cours de 33 lieues, l'Off, le Rucht, le Dieffenbach, le Bridolsbucq, le Worm à gauche.

Worm, petite rivière, a sa source à ½ l. S. O. d'Aix-la-Chapelle, le traverse de l'O. à l'E., se dirige ensuite du S. au N.; arrose Bolduc, Geylen, Kirchen; se partage en deux branches au-dessus de Randeradt, dont la droite se rend dans la Roër à gauche, à ½ l. de Rathem, et l'autre se rend beaucoup plus bas dans le même fleuve, à ½ l. de Vlodorp; son plus grand cours est de 12 l.; elle reçoit à droite l'Alsdurf.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

AIX-LA-CHAPELLE. — Cet arrondissement est au S. de celui de Crevelt.

Aix-la-Chapelle, ville, chef-lieu du département et préfecture, évêché suffragant de l'archevêché de Malines, et qui comprend dans son diocèse les départemens de la Roër et de Rhin-et-Moselle; chef-lieu du premier arrondissement communal et de canton, tribunal de commerce, tribunal de première instance divisé en deux sections,

tribunal de police correctionnelle, et résidence d'un conservateur des hypothèques ; bureau de poste sur la route de Liége à Cologne, à 9 l. N. E. de Liége, 14 O. de Cologne, et 90 N. E. de Paris. Cette ville est une place de guerre de troisième classe. Elle fut brûlée et pillée en 451 par les Huns, et rétablie par Charlemagne, qui y fixa sa résidence. On y voit encore son épée, son baudrier, et le livre des Evangiles qui servait au couronnement des Empereurs. Ces objets furent enlevés pendant la révolution. Elle est célèbre par plusieurs conciles et traités de paix entre la France et l'Espagne, en 1668. Les Français la prirent en 1792 et 1794. Aix-la-Chapelle est renommée par ses eaux minérales, qui attirent beaucoup d'étrangers. La manufacture de draps forme la principale branche de commerce de cette ville, et procure aux habitans un moyen de subsistance par la filature des laines qu'on y emploie. L'exportation s'en fait principalement à Leipsick, en Pologne, en Russie, en Italie et dans le Levant. Elle a encore des manufactures de dentelles et d'ouvrages en cuivre et en laiton, d'aiguilles à coudre très-recherchées, broderies, chaudronneries et teintureries. Les environs renferment des mines de fer, de plomb et de charbon de terre. Pop. 23,412 hab. Lat. N. 51. 55. Long. E. 3. 55.

Kempen, village, à 6 l. ¼ N. On y trouve des mines de houille.

Heinsberg, petite ville, chef-lieu de canton, sur la *Worm*, à 5 l. ¾ N. On y fabrique beaucoup de draps et de flanelles. Pop. 1,335 hab.

Sittard, village, à 5 l. ¾ N. O. Il y a une fabrique de rubans de soie noire et de rubans de velours de soie noire. Pop. 2,805 hab.

Geilenkirchen, village, chef-lieu de canton, sur la rive gauche de la *Worm*, à 4 l. N. Pop 431 hab.

Linnich, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. ¼ N. N. E. Elle est fameuse par la bataille qui se donna auprès en 1444, et qui fut l'époque de l'institution des chevaliers de Saint-Hubert. Pop. 2,086 habitans.

Duren, petite ville, chef-lieu de canton, sur la rive droite de la *Roër*, à 5 l. E. Il y a un bureau de poste, situé près de la route d'Aix-la-Chapelle à Cologne. Cette ville a une fonderie de fer et une papeterie. Pop. 3,489 hab.

Schevenhutt, village, sur la *Bridolsbuch*, à 3 l. ½ E. par S., a un haut fourneau, un gros marteau, deux feux d'affinerie, et la forge dite de *Jahags*.

Froitzheim, village, chef-lieu de canton, à 3 l. E. Pop. 384 hab.

Stolberg, bourg, à 2 l. Ses productions sont des mines de cuivre, du fer, du plomb, de la calamine et du charbon de terre. Son industrie consiste en manufactures de draps et de toile cirée, de savon, de cuivre jaune ou de laiton, martinets pour faire des planches et chaudrons de laiton; raffineries de cuivre et de plomb, tréfileries de fil de laiton et de fil de fer, et moulins pour les dés de laiton. Il sort de toutes ces manufactures une quantité prodigieuse de marchandises.

Eschweiller, bourg, chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de la *Dente*, à 2 l. ½ E., a une mine de houille exploitée, dans ses environs. Le pays est remarquable par les machines hydrauliques qui servent à élever les eaux des houillières dont le pays est rempli. Pop. 1,713 hab.

Eiserfey, village, à 9 l. ¾ S. E., et 2 l. ½ E. de Gemund, a une forge nationale, un haut fourneau, deux affineries un gros marteau; *idem* sur le *Vey*, un haut fourneau, deux affineries et un gros marteau.

Olff, village, sur la rivière du même nom, à 8 l. ¼ S. E., et ½ S. de Gemund, a une forge.

Gemund, bourg, chef-lieu de canton, sur la *Roër*, à 7 l. S. E., possède la forge d'*Eeigelhutte*, un haut fourneau, deux affineries, un gros marteau et une fonderie. Pop. 997 hab.

Monjoie, ville, chef-lieu de canton, sur la rivière de *Ruhr*, à 5 l. S. E. Son industrie consiste en fabriq. de draps ; quoique le fond en soit de laine, ils imitent les étoffes de soie, de calmandes, les camelots et les bouracans : on y en fait de toutes couleurs et de toutes largeurs. Pop. 2,912 hab.

Cornelis-Munster, bourg, à 1 l. ½ S. E., possède une mine de houille non exploitée, des carrières de marbre bleuâtre veiné, et du spath calcaire blanc, susceptible d'un beau poli, exploitées.

Borcette, bourg, chef-lieu de canton, à ¼ de l. S. par E., est célèbre par ses bains chauds. On y trouve des eaux minérales, et une fabrique d'aiguilles. Pop. 3,534 hab.

COLOGNE. — Cet arrondissement est à l'E. de celui d'Aix-la-Chapelle.

Cologne, ville très-ancienne, sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondissement et de canton, à 13 l. E. d'Aix-la-Chapelle, et 104 N.E. de Paris, sur la rive gauche du *Rhin*; cour de justice criminelle, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, sous-inspection forestière, bureau de poste. C'est une place de guerre de la 26e division militaire, et le siége d'un consistoire général pour les églises protestantes. Elle fut fondée par Marcus Agrippa, gendre d'Auguste. Son port est assez beau, et jouit aujourd'hui du droit d'entrepôt, notamment des marchandises du Nord. Elle fait un commerce considérable en grains, vins du Rhin et de Moselle, garance, soie et outils de guerre; on y fabrique des draps, des toiles de coton, des bas, du ruban; il y a des filatures de coton, des tanneries, des papeteries, et des manufactures de tabac. On trouve dans ses environs des terres à pipe exploitées; le pavé de ses rues est entièrement de basalte. Elle possède une bibliothèque où l'on conserve des lettres originales de Turenne; l'église de St.-Pierre est très-belle; ses tableaux sont remarquables, notamment ceux qui retracent l'histoire de Ste.-Ursule. Cette ville a donné naissance à Agrippine, épouse de l'empereur Claude et mère de Néron. Cologne est renommée par l'excellence de l'eau spiritueuse et aromatique que l'on y prépare sous le nom d'*eau de Cologne*. Les Français s'en emparèrent en 1794. Lat. N. 50. 54. Long. E. 4. 32. Pop. 38,844 hab.

Oormagen, village, chef-lieu de canton, à 4 l. N. N. O., sur un ruisseau qui se jette dans le Rhin. Pop. 816 hab.

Elsen, village, chef-lieu de canton, sur la rive gauche de l'*Erfft*, à 6 l. N. E. Pop. 304 hab.

Juliers, ville, chef-lieu de canton, auparavant capitale du duché du même nom, sur la *Roër*, à 8 l. O., a un bureau de poste sur la route d'Aix-la-Chapelle à Cologne. C'est une place de guerre de 3e classe, de la 26e division militaire, et la résidence d'un commandant de place. Lat. N. 50. 55. Long. E. 4. 10. Pop. 2,126 hab.

Altembourg, village, à 7 l. O. par N., et $\frac{1}{2}$ S. E. de Juliers. Il y a des fabriques d'étoffes et toiles de toutes espèces : on y prépare du soufre, du vitriol et de l'arsenic.

Bergheim, bourg, chef-lieu de canton, sur l'*Erfft*, à 4 l. $\frac{1}{2}$ O. Pop. 469 habitans.

Kerpen, ville, chef-lieu de canton, sur une hauteur près l'*Erfft*, à 5 l. O. par S. Pop. 1,515 hab.

Zulpich, village, chef-lieu de canton, à 5 l. $\frac{3}{4}$ S. O. Pop. 981 hab.

Ahren, village, à 4 l. S. O. Il y a une fabrique de rubans de velours, de toiles superfines, et d'autres ouvrées et damassées.

Lechenich, ville, chef-lieu de canton, sur la *Nassel*, à 3 l. $\frac{1}{2}$ S. O. Pop. 1,053 hab.

Brühl, ville, chef-lieu de canton, sur le *Roos*, à 2 l. S. S. O. C'est le chef-lieu de la 4e cohorte de la légion d'honneur. Pop. 1,932 hab.

Weyden, village, chef-lieu de canton, sur la rive gauche du *Rhin*, à 1 l. $\frac{1}{2}$ S. S. O. Pop. 76 habit.

CREVELT. — Cet arrondissement est au N. de ceux de Cologne et d'Aix-la-Chapelle.

Crevelt, ville, chef-lieu du 3e arrondissement et de canton, à 14 l. N. N. E. d'Aix-la-Chapelle, et 106 N. E. de Paris. Elle est le siége d'une sous-préfecture et d'un tribunal de première instance, conservation des hypothèques, sous-inspection forestière, bureau de poste situé sur la route de Cologne à Clèves. C'est une place de guerre de la 26e division militaire. Cette ville doit sa splendeur et ses richesses aux protestans réfugiés qui vinrent y établir des manufactures au 16e siècle. Il y en a une de soie, qui occupe seule 4 à 5,000 personnes, tant dans la ville que dans les environs; on y fabrique des velours, des gros de Tour, des satins, des damas, des pékins, des serges, des raz de St.-Maur, draps de soie, et toutes sortes d'autres étoffes; une grande quantité de toiles de toutes qualités, du linge de table, des basins, des mousselinettes; on y fait aussi des rubans de soie, de velours, des mouchoirs, du cordonnet, de la soie à coudre; il y a des manufactures de draps, de serges et d'étoffes de laine, et des fabriques de savon, de tabac et de vinaigre. Pop. 7,443 habitans.

Rhinberg, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. $\frac{1}{4}$ N. par E.; bureau de poste situé sur la rive gauche du *Rhin*. Pop. 1,705 habitans.

Meurs ou *Mœrs*, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. N. par E., auparavant capitale d'une principauté du même nom, qui faisait partie du duché de Clèves, située près du Rhin. C'est une place de guerre; elle a des manufactures de draps, de velours, de rubans de fil et de soie. Pop. 2,111 habitans.

Emmerich, village, à 2 l. $\frac{3}{4}$ N. E., près le *Rhin*, a des fabriques de draps et d'étoffes, commerce en blé et en saumon qu'on pêche dans le Rhin.

Urdingen, bourg, chef-lieu de canton, à 1 l. $\frac{1}{4}$ E. par N. Pop. 2,012 hab.

Neuss ou *Nuys*, ville sur l'*Erfft*, chef-lieu de canton, à 4 l. $\frac{1}{2}$ S. E. Pop. 4,423 habitans.

Erkelens, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. S. par O. Pop. 1,340 hab.

Odenkirchen, village, près le *Niers*, chef-lieu de canton, à 5 l. $\frac{1}{2}$ S., a des fabriques de siamoises et soieries. Pop. 1,627 habitans.

Neersen, village, chef-lieu de canton, à 2 l. S. par O., a des fabriques de toiles et de rubans de velours. Pop. 608 habitans.

Wiersen, village, à 2 l. $\frac{1}{2}$ S. O., a des fabriques de toiles et rubans de velours. Pop. 4,416 habitans.

Dulken, bourg, à 3 l. O. par S. On y fabrique des rubans, des velours et des toiles superfines, des toiles ouvrées et damassées. Pop. 3,550 habitans.

Gladbach, petite ville, à 3 l. S. par O. On y fabrique des rubans de velours et des toiles superfines, ouvrées et damassées. Pop. 1,180 hab.

Bracht, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. $\frac{1}{4}$ O. par S. Pop. 1,850 hab.

Kempen, ville, chef-lieu de canton, à 2 l. $\frac{1}{4}$ N. O. Pop. 2,870 habitans.

CLÈVES. — Cet arrondissement est au N. N. O. de celui de Crevelt.

Clèves, ville, chef-lieu du troisième arrondissement et de canton, ci-devant capitale du duché de ce nom, à 32 l. N. d'Aix-la-Chapelle, 116 N. de Paris, sur un ruisseau qui se jette dans le Rhin; siége d'une sous-préfecture et d'un tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste. C'est une grande et belle ville. On y fait commerce de grains : il y a des manufactures de soieries, des fabriques de draps, de toiles et des blanchisseries. Sur la partie la plus élevée, on remarque une tour que les habitans prétendent avoir été construite trois cents ans avant J.-C.; du haut de cette tour on peut voir 24 villes. Cette ville est une place de guerre. Pop. 4,243 habitans.

Wesel, au N., place forte, au confluent de la *Lippe* et du *Rhin*. Cette grande ville a des manufactures de toiles et de laine, et des fabriques de cuir. Elle vient d'être cédée, en 1808, à la France par le grand-duc de Berg. Pop. 7,000 habitans.

Cranenbourg, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. O., sur la rive gauche du *Wettering*. Pop. 958 habitans.

Wanckum, village, chef-lieu de canton, à 9 l. S., et 2 S. par O. de Gueldres. Pop. 902 habitans.

Gueldres, petite ville, chef-lieu de canton, à 8 l. S. S. E., sur la rive droite du *Niers*; bureau de poste situé sur la route de Maestricht à Clèves; elle est forte et environnée de marais; on y fabrique des draps communs, des toiles et des cuirs; elle était autrefois la capitale du duché de même nom. Pop. 1,556 habitans. Lat. N. 51. 30. Long. E. 3. 56.

Xanten, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. $\frac{1}{2}$ S. par E. Pop. 1,653 habitans.

Goch, petite ville, chef-lieu de canton, à 3 l. S., sur la rive gauche du *Niers*. On y fabrique des étoffes de coton. Pop. 2,412 habitans.

Calcar, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. S. E., a des manufactures de draps. Les guerres et les incendies ont bien fait déchoir son commerce. C'est la patrie du peintre Jean de Calcar. Pop. 1,304 habitans.

Horst, bourg, chef-lieu de canton, à 1 l. $\frac{1}{2}$ E. par S. Pop. 2,018 habitans.

DEUX-PONTS.

Ce duché est situé au S. E. de l'archevêché de Trèves. Il appartenait à un prince qui en portait le nom. Une partie de ce duché, jointe à une partie de l'archevêché de Trèves, forme le département de la *Sarre*.

SARRE. — Ce département est situé entre les 49 et 51 deg. de lat. N., et 4 et 5 de long. E.; sa long. est de 28 l., et sa largeur de 17; il a 350 l. carrées. Il est borné au N. par le département de la Roër; à l'E. par ceux de l'Ourte, des Forêts et de la Moselle; au S. par celui de la Moselle; à l'O. par ceux du Mont-Tonnerre, de Rhin-et-Moselle. Il a 4 arrondissemens communaux, 34 cantons et 1,082 communes. Il est formé d'une

partie des archevêchés de Trèves et de Cologne, et d'une partie du duché de Deux-Ponts. Le sol de ce département est montueux, et renferme des forêts considérables, qui étaient autrefois la richesse du pays, et qui forment encore une branche de commerce très-étendue. Les principales rivières sont: la *Sarre*, la *Moselle*, l'*Else* ou *Alzette*, la *Leuck*, etc. Ce département produit du blé et autres grains. Il y a beaucoup de vignobles et de beaux pâturages, où l'on élève des bestiaux de toutes les espèces: des chevaux, des bêtes à cornes et à laine: le gibier y est commun. Il y a des forges, des salines, des mines de cuivre, de fer, de plomb, de charbon de terre, de calamine. On y trouve même de l'étain, de l'argent et de l'or, du mercure et des améthystes; des carrières de sélénite et de pierre à chaux, des sources d'eaux salées et minérales, dont on fait cas, etc. Il y a des fabriques de toiles de lin et de chanvre, et des plus belles indiennes; on y fait de l'alun et de la couleur rouge de très-belle qualité; du sel ammoniac, bleu de Prusse et eau-forte; il a des manufactures de scies, faux, limes et autres outils de taillanderie; des forges, fabriques d'acier, de poterie, de fer-blanc, fil de fer et noir de fumée, des manufactures de porcelaine; des fabriques de tabatières noires de carton; verreries et poteries de grès. Son commerce n'est pas considérable: il consiste principalement dans le produit des forêts, les vins, le charbon de terre, etc. La manière de vivre des habitans est uniforme et frugale, sauf le goût de l'ivrognerie. Ce départ. a deux députés à élire au corps législatif, et fait partie de la 4e série; de la 26e division militaire, de la 25e de la gendarmerie nationale, et de la 27e conservation forestière. Il possède un évêché et une sénatorerie, dont le siége est à Trèves. Le collége électoral est composé de 219 membres. L'ordre judiciaire se compose de 34 justices de paix, d'un tribunal civil, d'une cour criminelle, d'un tribunal de révision pour les 4 départemens de la rive gauche, tous trois séant à Trèves, ainsi que la préfecture. Les cours d'appels sont celles des départemens du Mont-Tonnerre, de Rhin-et-Moselle, et de la Roër. Pop. 219,649 individus, à raison de 906 hab. par lieue carrée.

RIVIÈRES, MONTAGNES. — *Sarre.* Cette rivière prend sa source dans les Vosges, à 5 l. E. de Badonviller; coule au N., arrose Sarrebourg, traverse les départemens de la Meurte et de la Moselle, reçoit à droite la Blise, sert de limite méridionale à celui de la Sarre, tourne à l'O. N. O., baigne à droite Saarbruck, à gauche Sarre-Libre, prend du même côté la Nied, court droit au N., et se jette à droite dans la Moselle, près Kons, à 2 l. S. de Trèves, après un cours d'environ 33 l., rempli de sinuosités.

Platzberg, montagne la plus élevée du département, remarquable par la victoire des Français sur les Prussiens, le 25 messidor an 2 (1794).

Kill, rivière, a sa source au N. d'Almerscheidt, à 1 l. S. d'Ormonth; coule du S. au N., ensuite de l'O. à l'E.; laisse Cronenbourg à gauche, arrose Stadt-Kyll, et Glaat à droite, Gerolstein à gauche; coule du N. au S., baigne Murlebach, entre dans le département des Forêts, à ½ l. au N. de Denshorn; suit la limite, rentre dans le département de la Sarre, passe à St.-Thomas, à Kilbourg, remonte au N. jusqu'à la frontière, court de l'E. à l'O., et du N. au S.; rentre dans l'arrondissement de Bitbourg, département des Forêts, laisse Wilsuker à gauche, tourne à l'E. vis-à-vis de Metterich, reprend son cours au S. E., ensuite au S., avec beaucoup de circuit dans différentes directions; traverse les bois jusqu'à Ittel, arrose Auw, laisse Corel à droite, Danenbach à gauche, et se jette dans la Moselle à gauche, à un demi-quart de l. E. d'Eringnach, à l'E., après un cours de près de 18 lieues.

Nahe, rivière, a sa source au N. de Chombourg, sur les limites méridionales de l'arrondissement de Birkenfeld; coule du S. au N., puis au N. E.; arrose Oberstein et Kirn à gauche, se dirige de l'O. à l'E. jusqu'à Crentznach, où elle va directement au N. se rendre à gauche dans le Rhin, après avoir traversé Crentznach. Son cours est d'environ 24 lieues.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

TRÈVES.—Cet arrondissement est à l'O. de celui de Birkenfeld.

Trèves, ville, chef-lieu du département, du premier arrondissement et de canton, préfecture, sur la *Moselle*, auparavant capitale de l'archevêché du même nom, à 94 l. N. E. de Paris; siége d'une sénatorerie, d'un évêc. suff. de l'arch. de Malines, et qui comprend dans son diocèse le département de la Sarre; d'une cour de justice criminelle et d'un tribunal de première instance, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Metz à Coblentz. Son commerce consiste en vins blancs, en bois de construction pour la marine, et en fabriques de toiles, draperies et papiers peints. Pop. 8,312 hab.

Witlich, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. N. par E. Pop. 1,545 hab.

Berncastel, petite ville, chef-lieu de canton, sur la rive droite de la *Moselle*, à 8 l. N. E. Il y a dans son voisinage des mines de plomb; ses vins sont très-renommés. Pop. 1,263 hab.

Schweich, village, chef-lieu de canton, sur la rive gauche de la *Moselle*, à 2 l. ¼ N. Pop. 1,020 hab.

Platzel, village, chef-lieu de canton, sur la rive gauche de la *Moselle*, à 1 l. N. Pop. 860 hab.

Budelich, village, chef-lieu de canton, sur le *Traen*, à 3 l. ¾ E. par N. Pop. 195 hab.

Sarrebourg, bourg, chef-lieu de canton, sur la rive gauche de la *Moselle*, à 3 l. ¼ S. Pop. 1,276 hab.

Contz, village, chef-lieu de canton, à 1 l. ½ S., au confluent de la *Sarre* et de la *Moselle*. La pêche qu'on y fait forme une bonne partie de son commerce. Pop. 351 hab.

SARREBRUCK. — Cet arrondissement est au S. de celui de Birkenfeld.

Sarrebruck, ville, chef-lieu du 2e arrondissement et de canton, sur la *Sarre*, entre le duché de Deux-Ponts et la Lorraine, à 22 l. S. par E. de Trèves et 76 N. E. de Paris; tribunal de première instance, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Metz à Mayence. Cette ville était la capitale d'un petit comté qui portait le même nom, et qui appartenait à la maison de Nassau. Elle a une manufacture de porcelaine, des fabriques d'ouvrages en fer et en acier, d'alun, de bleu de Prusse et de sel ammoniac, des verreries et des poteries. Elle fabrique scies, faux, limes, et autres outils de taillanderie, du fer-blanc, du fil de fer et des platines. Pop. 2,714 hab.

Merzig, bourg, chef-lieu de canton, sur la *Sarre*, à 8 l. N. O. Pop. 1,832 hab.

Dipweiler, village, à 6 l. N. par O. Il y a des carrières de beau porphyre violet à base de pétrosilex, de cristaux, de feldspath blanc, et des mines de cuivre non exploitées.

Lebach, ville, chef-lieu de canton, sur la *Thil*, à 3 l. N. E. Le territoire est fertile en grains et en pâturages. Il y a des mines de fer et de charbon de terre. Pop. 506 hab.

St.-Wendel, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. N. par E. Pop. 1,313 habitans.

Ottweiller, ville, chef-lieu de canton, à 5 l. N. O., possède de l'argile pour faïence. Pop. 1,460 hab.

Waldemohr, village, chef-lieu de canton, à 7 l. N. E. Pop. 456 hab.

Sultzbach, village, à 1 l. ½ N. par E., a une manufacture de sel ammoniac, de bleu minéral et de bleu de Prusse.

Dutweiler, village, à 1 l. N. par E. Il y a dans cette commune une forge à M. Gouvy; une fabrique de sulfate d'alumine, dont le produit est de 800 quintaux, et une mine de houille exploitée.

Goffontaine, village, à 4 l., possède une fenderie, un martinet et une fabrique de canons de fusils.

Neukirchen, village, à 3 l. ½ N. E., a une forge, deux hauts fourneaux, quatre affineries, deux marteaux, deux martinets et une poterie.

Bliescastel, petite ville, chef-lieu de canton, sur la rive droite de la *Blise*, à 4 l. E. Pop. 1,278 hab.

Illingen, village, à 3 l., possède des mines de houille exploitées.

Feching, village, à 1 l. ½ E. par S., sur un ruisseau; il possède une carrière à plâtre exploitée.

Geislautern, village, à 2 l., a une école pratique des mines, des mines de houille, une forge, deux hauts fourneaux, trois affineries, une platinerie, deux gros marteaux, un martinet, un marteau à élargir, une ferblanterie, un fourneau à réverbère et un autre à étamer.

Scheid, village, à 1 l. ¼, a des forges.

Guding, village, à 1 l. S. E., sur

la rive droite de la *Sarre*, possède une mine de plomb.

Halberg, village, à $\frac{3}{4}$ de l., possède des forges, affineries, marteaux, martinet et fenderie.

Arneval, bourg, chef-lieu de canton, à $\frac{1}{4}$ de l. S. par E., près la *Sarre*, Pop. 502 hab.

Gersweiler, village, sur la *Sarre*, à 1 l. O., a des mines de houille.

PRUM. — Cet arrondissement est au N. de celui de Trèves.

Prum, ville, chef-lieu du 3e arrondissement et de canton, à 11 l. N. par O. de Trèves et 100 N. E. de Paris; siége d'une sous-préfecture, d'un tribunal de première instance et d'une sous-inspection forestière. Pop. 1,072 habitans.

Bescheid, village, à 6 l. N., a dans ses environs une mine de plomb.

Reifferscheid, ville, chef-lieu de canton, à 5 l. $\frac{1}{2}$ N., possède la forge dite d'*Inspruch*, un haut fourneau, deux affineries et trois marteaux. Pop. 311 hab.

Blankenheim, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. N. par E. Pop. 500 hab.

Lyssendorf, village, chef-lieu de canton, à 3 l. $\frac{1}{2}$ E. par N. Pop. 117 habitans.

Gerolstein, village, chef-lieu de canton, à 3 l. $\frac{1}{2}$ O., sur la rive gauche du *Kyll*. Pop. 350 hab.

Daun, village, chef-lieu de canton, à 6 l. $\frac{1}{4}$ E., sur la rive droite du *Leser*. Pop. 320 hab.

Manderscheid, ville, chef-lieu de canton, à 7 l. S. E. Pop. 323 hab.

Kilburg, village, chef-lieu de canton, à 5 l. $\frac{1}{2}$ S. par E. Pop. 561 hab.

Schoenberg, village, chef-lieu de canton, à 1 l. $\frac{1}{2}$ E. par N. Pop. 281 habitans.

BIRKENFELD. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Trèves.

Birkenfeld, ville, chef-lieu du 4e arrondissement et de canton, sous-préfecture, à 8 l. E. S. E. de Trèves, et 100 E. N. E. de Paris; siége d'un trib. de première instance, conservation des hypothèques et sous-inspection forestière. On y voit un château d'un goût antique, où mourut Charles III, duc de Lorraine, le 17 septembre 1675. Ses environs renferment deux fonderies de fer. Pop. 1,061 hab.

Rhaunen, village, chef-lieu de canton, à 3 l. N. par E. Pop. 547 hab.

Asbach, village, à 4 l. N. par E., sur le *Fischbach*, a un haut fourneau, deux affineries, deux marteaux, un martinet et une poterie.

Kempfeld, village, à 3 l. $\frac{1}{2}$ N., possède la forge de *Katzenloch*, quatre raffineries, deux marteaux et une fonderie.

Herstein, village, chef-lieu de canton, à 4 l. N. E., a des ardoisières Pop. 408 hab.

Fischbach, village, à 3 l. $\frac{1}{2}$ N. E., sur la rive gauche d'une petite rivière, a un haut fourneau.

Stein (Ober), bourg, à 2 l. N. E., a une fabrique de tabatières.

Meissenheim, ville, à 7 l. $\frac{1}{2}$ E., a dans ses environs une verrerie, une mine de mercure, quatre forges et deux fourneaux. Pop. 1,730 hab.

Grumbach, village, chef-lieu de canton, à 7 l. E., sur la *Schweinsbach*. Pop. 376 hab.

Diedelkopf, village, à 4 l. $\frac{3}{4}$ E. par S., sur la *Cuselbach*. Il y a dans ses environs du basalte mameloné gris-blanc, compacte.

Gode'hausen, village, à 6 l. $\frac{3}{4}$ E. S. E., et 1 $\frac{1}{2}$ S. O. de Coussel. Il possède des mines de houille non exploitées.

Liebstal, village, à 5 l. $\frac{1}{2}$ S. par E. On y trouve des mines de houille.

Huffler, village, à 5 l. S. S. E. On y trouve des mines de houille.

Coussel, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. E. par S., sur la *Cuselbach*; tribunal de première instance. Pop. 1,269 hab.

Manbachel, village, à 3 l. E., a plusieurs mines de plomb.

Baumholder, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. $\frac{1}{2}$ E. Pop. 665 hab.

Wadern, village, chef-lieu de canton, à 4 l. O. par S. Pop. 703 hab.

Hermeskeil, village, chef-lieu de canton, à 4 l. O. par N. Pop. 499 hab.

TRÈVES ET SIMMERN.

L'archevêché de Trèves est situé au S. de Juliers et de celui de Cologne, et à l'E du Luxembourg. Il est divisé par le Rhin, qui le traverse du S. au N. Ses principales productions consistent en vin, lin, bestiaux, bois, fer, cuivre, plomb, calamine. Il appartenait en entier à l'archevêque de Trèves, qui n'en possède plus qu'une petite partie. Le duché de Simmern est situé

au S. de l'archevêché de Trèves, et a très-peu d'étendue. Il appartenait à l'électeur Palatin. La portion de l'archevêché de Trèves qui se trouve à la gauche du Rhin, jointe à une partie de celui de Cologne et au duché de Simmern, forme le département de *Rhin-et-Moselle* et une partie de celui de la Sarre.

RHIN-ET-MOSELLE. = Ce département est situé entre les 49 et 51 deg. de lat. N. et 4 et 6 de long. E. Il a 220 l. carrées, 30 lieues de longueur sur 15 de large. Il est borné au Nord par le département de la Roër; à l'Est par celui de la Sarre; au Sud par celui du Mont-Tonnerre; et à l'Ouest par ce dernier et par le Rhin. Il a 3 arrondissemens communaux, 30 cantons et 675 communes. Il est formé d'une partie des archevêchés de Cologne, de Trèves, etc. Ce département est en partie hérissé de montagnes couvertes de bois et de forêts, ce qui rend le sol un peu froid. Les principales montagnes sont celles de *Brakenfeld*, *Wolkenbourg* et de *Lowembourg*. Ses principales rivières sont: le *Rhin*, la *Moselle*, l'*Erfft*, la *Nahe*, le *Kirn*, la *Nette*, l'*Ahr*. Son terrain produit du blé en grande quantité, du seigle, de l'orge, de l'épeautre et de l'avoine en abondance, du vin excellent, beaucoup de chanvre et de lin, des pois, des lentilles, des légumes de toute espèce et de bons fruits. Il y a beaucoup de prairies naturelles où l'on élève des bestiaux. On y trouve des carrières de pierre, de pierre de tuf et d'ardoise, de marbre, des mines de fer, de houille, des salines, des eaux minérales. Il y a des forges, des tanneries considérables, des papeteries, des verreries, des poteries, des fabriques d'étoffes, etc. Son principal commerce consiste en blés, vins, huile de navette, en sels et en pierres de tuf. L'objet le plus essentiel du commerce de ce département, ce sont les vins, que l'on exporte dans les autres départemens, en Allemagne par l'Ahr et la Nahe, et en Hollande par le Rhin; les bois de construction et de chauffage, la poterie, la verrerie, les meules de moulin que l'on transporte soit en Hollande, soit dans le Haut-Rhin. Les eaux minérales y sont aussi un objet de trafic important, ainsi que la pierre de tuf, dont les Hollandais sont si avides, et tirent pour environ 300,000 francs. C'est dans les environs de Bingen, au confluent de la Nahe, que commence la chaîne non interrompue de roches, de schiste et de matières volcaniques dont le Rhin est encaissé jusqu'à Coblentz. On voit en cet endroit le fameux écueil nommé *Binger-loch*, ou gouffre de Bingen, où l'on assure que le Rhin s'engouffre dans un canal souterrain, d'où il sort vingt milles plus loin auprès de Saint-Goar. Toute la partie du cours du Rhin dans ces endroits forme un tableau romantique, auquel la fable et l'histoire prêtent d'agréables illusions. Ce département fait partie de la 2e série, et a deux députés à élire au corps législatif. Il dépend de la 26e division militaire, de la 25e division de la gendarmerie nationale, et de la 27e conservation forestière. Il dépend de l'évêché d'Aix-la-Chapelle et de la sénatorerie de Trèves. Le collége électoral est composé de 203 membres. L'ordre judiciaire se compose de 30 justices de paix, de 3 tribunaux de première instance, d'une cour criminelle séante à Coblentz, ainsi que la prefecture. Les cours d'appel sont celles de la Roër, du Mont-Tonnerre et de la Sarre. Pop. 203,290 hab., à raison de 700 par lieue carrée.

RIVIERES. — *Erfft* (l'), à 1 l. S. O. de Rheibach, coule à l'E., puis au N. N. O.; arrose Meckenheim, Heimertzheim; reçoit à gauche l'Ersst, court à l'O. N. O., avoisine Kerpen, remonte au N.; passe au pied des murs de Bergen, de Bedburg; arrose Castert, Grevenbroich, et tournant au N. N. E., avoisine Neuss, et se jette dans le Rhin à ½ l. N. E. de Neuss, après un cours de 20 lieues.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

COBLENTZ. — Cet arrondissement est au S. E. de celui de Bonn.

Coblentz, ancienne et forte ville, chef-lieu du département, du premier arrondissement et de canton, préfecture, à 116 l. N. E. de Paris, sur la rive gauche du *Rhin*, au confluent de la *Moselle*; cour de justice criminelle, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, résidence du conservateur, et chef-lieu du 27e arrondissement; bureau de poste situé sur la rive gauche du Rhin; quartier-général de la 26e division militaire, composée des départemens du Mont-Tonnerre, de Rhin-et-Moselle, de la

Roër et de la Sarre; école vétérinaire. Elle abonde en terre à pipe exploitée; il y a une fabrique de fer battu vernissé. Cette ville est toute entourée de montagnes, qui contiennent des vignobles fort estimés: l'électeur de Trêves y avait un magnifique château. Les Français en 1794, après avoir remporté une victoire sur les Autrichiens, s'en emparèrent. Pop. 10,000 h. Lat. 50. 24. Long. E. 5. 8.

Mayen, ville, au bord de la *Nette*, chef-lieu de canton, à 7 l. ½ O. par N., possède une source d'eau minérale, appelée *Sultzbronn*; on y exploite des laves pour meules de moulins. Pop. 2,200 h.

Nider-Mendiq, village, à 5 l. O. On tire dans ses environs des meules de moulins.

Polch, village, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ O. par N. Son territoire produit du seigle, de l'orge, du sarrasin, des pommes de terre et légumes de toute espèce. Pop. 1,200 hab.

Andernach, ville, chef-lieu de canton, sur le *Rhin*, à 3 l. N. O.; bureau de poste sur la route de Coblentz à Cologne. Charles-le-Chauve y fut défait par Louis de Germanie, son neveu, en 876. Tout son commerce est concentré dans son port, où l'on voit exposées les marchandises qu'on embarque sur le Rhin. Il y a dans son voisinage des eaux minérales qui le disputent à celles de Spa. Pop. 2,020 hab.

Rubenach, village, chef-lieu de canton, à 1 l. ½ O. par N. Pop. 567 hab.

Luzerath, village, chef-lieu de canton, à 11 l. O. S. O., récolte du seigle, de l'avoine, des pommes de terre et toutes espèces de légumes. Pop. 614 hab.

Zell, village, chef-lieu de canton, à 10 l. S. O. Pop. 984 hab.

Peterswale, village, à 11 l. ½ S. S.O., et 2 ½ E. par S. de Zell, a dans ses environs des mines de plomb.

Cochheim, bourg, chef-lieu de canton, à 9 l. O. S. O., et 3 d'Ulmen, sur la rive gauche de la *Moselle*. Les Français la prirent d'assaut l'an 1689, après une longue résistance. Les environs de ce bourg abondent en vignobles. Pop. 1,527 hab.

Kaisersesch, ville, chef-lieu de canton, à 7 l. ¾ O. par S.; son territoire est fertile en seigle et en avoine. Pop. 435 hab.

Treis, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. S. O., sur la rive droite de la *Moselle*. Pop. 1,050 hab.

Munster-Mayenfeld, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. ¾ O. S. O., possède une saline vis-à-vis la montagne de la Nahe, où on a découvert une mine de cuivre. Pop. 760 hab.

Boppart, gros bourg, chef-lieu de canton, sur la rive gauche du *Rhin*, à 3 l. S. Pop. 2,220 hab.

BONN. — Cet arrondissement est au N. O. de celui de Coblentz.

Bonn, ville, chef-lieu du 2e arrondissement et de canton, sur la rive gauche du *Rhin*, à 12 l. N. O. de Coblentz et 160 N. E. de Paris; siège d'une s.-préfecture et d'un tribunal de première instance, conservation des hypothèques, sous-inspection forestière, bureau de poste sur la route de Coblentz à Cologne; elle a un très-beau château, qui était autrefois la résidence de l'élect. de Trêves. Pop. 8,833 h. Lat. N. 50. 44. Long. E. 5. 13.

Rheinbach, ville, chef-lieu de cant., à 3 l. O. par N., produit du blé, seigle, épeautre, avoine et pommes de terre. Pop. 1,119 hab.

Aldenau, petite ville, chef-lieu de canton, à 5 l. S. O., a une forge considérable, connue sous le nom de *Stalhult*. Le sol produit du seigle, de l'orge et de l'avoine: il y a quelques fabriques de tisseranderie. Pop. 1,350 h.

Ulmen, village, chef-lieu de canton, à 8 l. S. par O. Pop 708 hab.

Virnebourg, village, chef-lieu de canton, à 5 l. S. par O. Pop. 92 hab.

Wehr, village, chef-lieu de canton, à 3 l. S. Pop. 304 hab.

Ahrweiller, bourg, chef-lieu de canton, sur la rive gauche de l'*Ahr*, à 3 l. S. par O.; ses environs produisent d'excellens vins, dont il se fait un bon commerce. Pop. 1,780 hab.

Laach, village, au S., à 8 l. N. O. de Coblentz, près l'*Ahr*. Il y a près de ce village un beau lac, où on pêche d'excellens poissons: on trouve près de ses bords une source d'eau minérale.

Remagen, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ S. par E., sur la rive gauche du *Rhin*. Pop. 790 hab.

Godesberg, village, à 1 l., possède dans ses environs une source d'eau minérale appelée *Draitsch*.

Poppelsdorf, bourg, à ½ de l. S. S. O., a des manufactures de faïence, de draps et de savon.

SIMMERN. — Cet arrondissement est au S. E. de celui de Coblentz.

Simmern, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement et de canton, autrefois capitale du duché du même nom, à 9 l. S. par O. de Coblentz et 112 N. E. de Paris; trib. de première instance, et sous-inspection forest. Pop. 1,469 habitans.

Castellann, village, chef-lieu de canton, à 2 l. O. N. O. Pop. 620 hab.

Alterkultz, village, à 1 l. ¼ N. par O., a dans ses environs des mines de plomb et de cuivre non exploitées.

Atley, village, à 4 l. O. par N., a une mine de plomb non exploitée.

Trarbach, ville, chef-lieu de canton, à 6 l. O., sur la rive droite de la *Moselle*, a une mine de cuivre au lieu d'*Almosenrecht*, et plusieurs mines de plomb dans les environs. Ses vins sont excellens. Pop. 506 hab.

Irmenach, village, à 4 l. ½ O., possède la mine de cuivre de *Kirchswald*.

Kirchberg, ville, chef-lieu de canton, à 1 l. ½ O. S. O. Pop. 772 hab.

Kirn, ville, chef-lieu de canton, à 6 l. S. On y fabrique d'excellens cuirs. On trouve aux environs du cuivre, du charbon de terre, et un alun pur qu'on y affine. Cette ville est une place de guerre de la 26e division militaire. Pop. 1,240 hab.

Sobernheim, bourg, chef-lien de canton, à 6 l. S. par E. Pop. 1,317 hab.

Creutznach, petite ville, chef-lien de canton, à 8 l. S. E., sur la rive droite de la *Nahe*; place de guerre de la 26e division militaire; bureau de poste situé près de la route de Metz à Mayence; elle a des salines d'un fort bon produit: on y trouve du porphyre rougeâtre, susceptible d'un beau poli, exploité. Cette ville fut prise par les Français en 1794, après un combat très-opiniâtre. Pop. 3,187 hab.

Dorsheim, hameau, à 5 l. ½ E. par S., a deux fourneaux et des forges dites *Stalhulte*. Pop. 160 hab.

Spaabruchen, village, à 3 l. ½ S. O., a une fonderie, une forge et une poterie, dites de *Graefenbach*.

Stromberg, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. S. E., a des manufactures de lainage et de toiles. Le canton offre des mines de fer, des usines, forges, carrières de marbre et de pierres à chaux, des tanneries et papeteries. Pop. 664 hab.

Bacharach, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. O., au bord du *Rhin*. On y récolte des vins muscats très-estimés, dont on fait un grand commerce. Pop. 1,237 hab.

Saint-Goar, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ O. par N., sur la rive gauche du *Rhin*. Pop. 980 hab.

MAYENCE, PALATINAT, WORMS ET SPIRE.

L'archevêché de Mayence est situé au S. de l'électorat de Trèves, et à l'E. du duché de Deux-Ponts: il est divisé par le Rhin, qui le traverse de l'E. au N. O. Sa principale production est le vin. Il appartenait en entier à l'archevêque de Mayence, qui n'en conserve plus qu'une partie. Le Palatinat est situé au S. de l'archevêché de Mayence, et à l'E. du duché de Deux-Ponts: il est divisé par le Rhin, qui le traverse du S. au N. Ses productions consistent en grains, fruits, vin excellent, tabac, soie, garance, lin, chanvre, bestiaux, chevaux, cuivre, plomb, mercure, marbre, sel et charbon de terre. Il appartenait en entier à l'électeur Palatin, qui n'en possède plus qu'une partie. Les évêchés de Worms et de Spire sont enclavés dans le Palatinat, et divisés par le Rhin, qui les traverse du S. au N. Ils appartenaient en entier à leurs évêques respectifs, qui n'en possèdent plus qu'une partie. La portion de l'archevêché de Mayence qui se trouve à la gauche du Rhin, jointe au reste du duché de Deux-Ponts, à une partie du Palatinat et à une partie des évêchés de Worms et de Spire, forme le département du *Mont-Tonnerre*.

MONT-TONNERRE. = Ce département est situé au 49e degré de lat. N., entre les 5 et 7 de long. E. Sa long. est de 27 l. sur 16 de large. Il a 265 l. carrées. Il est borné au N. et à l'O. par le Rhin; à l'E. par les départemens de la Sarre et de Rhin-et-Moselle; au S. par ceux de la Moselle et du Bas-Rhin. Il a quatre arrondissemens communaux, 37 cantons et 685 comm. Il est formé d'une partie de l'archevêché de Mayence et du Palatinat, de l'évêché de Spire, et d'une partie du duché de Deux-Ponts. Ce département est généralement montueux. Le *Mont-Tonnerre*, qui lui donne son nom, est la montagne la plus remarquable. Le bois y est partout abondant, sur-tout le chêne. Ses principales rivières sont le *Rhin*, qui

à l'E. sépare la France de l'Allemagne; la *Nahe*, la *Glane*, la *Lunter*, l'*Erbach*, le *Hornbach*, etc. Les canaux sont : celui de *Deux-Ponts*, celui d'*Oppenheim*, qui a l'avantage de dessécher un terrain marécageux; le canal de *Frankenthal*; les eaux minérales sont abondantes et renommées. Il produit en quantité toutes sortes de grains, de légumes et de fruits, sur-tout des châtaignes et des noix, des vins estimés, du chanvre et du lin très-bons et en abondance. Le miel et la cire que l'on y recueille sont aussi de bonne qualité. Il y a d'excellens pâturages, où l'on élève beaucoup de bêtes à cornes et des moutons; il abonde en toutes sortes de gibiers et poissons. On y trouve plusieurs mines d'or, de cuivre, de fer, de mercure, de charbon de terre et d'agate, et des salines, de l'antimoine, du cobalt, du soufre. Il y a des fabriques d'étoffes de laine, et de coton, de bonneteries, de toiles, de chapeaux, de salpêtre, de savon, de tabac, de mégisserie; des tanneries, des blanchisseries, des papeteries, des moulins à huile et à scie, des forges, des verreries. Son commerce consiste sur-tout en grains, vins, et dans les productions de son sol et de ses manufactures. Le commerce du Rhin a toujours été très-florissant, car il s'étend sur tous les pays situés entre le Rhin, la Moselle, le Mayn, le Necker, la Nahe, la Lippe et la Mense. Les Hollandais en étaient les principaux agens, et il formait un objet annuel d'environ 100 millions de florins. Ce commerce est divisé en commerce de transit et en commerce actif. Le commerce de transit se compose des marchandises que les négocians étrangers font naviguer sur ce fleuve, soit en montant, soit en descendant. Le commerce actif consiste dans l'importation que les Hollandais font dans la Souabe, Franconie, Nassau, Suisse et Alsace, de leurs épiceries et marchandises des Indes. Les principaux objets de ce commerce consistent en produits des mines de charbon de terre, plomb, mercure, or, jambons, blé. Mayence donne seule, année commune, un excédant de 240,000 quintaux au-dessus de sa consommation. Ce commerce fait entrer dans le pays plus de deux millions de bénéfice tous les ans. Ce dép. fait partie de la 26e div. militaire, de la 25e division de la gendarmerie nationale, de la 27e conservation forestière, de la 1re série, et a 3 députés à élire au corps législatif. Il possède un évêché qui siége à Mayence, et est compris dans l'archevêché de Malines; la sénatorerie est à Trèves. Le collége électoral est composé de 300 membres. L'ordre judiciaire se compose de 37 justices de paix, de 4 tribunaux de première instance, d'une cour criminelle séante à Mayence, ainsi que la préfecture. Les cours d'appel sont celles des trois autres départemens de la rive gauche du Rhin. Pop. 342,316 habit., à raison de 1,239 par lieue carrée.

Arrondissemens, chef-lieux de cant., villes, bourgs, villages et autres lieux.

MAYENCE. — Cet arrondissement est au N. de ceux de Spire et de Kaiserslautern.

Mayence, ville, préfecture, chef-lieu du département, du premier arrondissement et de canton, auparavant capitale de l'archevêché du même nom, au confluent du *Rhin* et du *Mayn*, à 110 l. E. N. E. de Paris; siége d'un évêché suffragant de l'archevêché de Malines, et qui comprend dans son diocèse le département du Mont-Tonnerre, des cours de justice criminelle et spéciale, des tribunaux de première instance et de commerce, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Metz à Francfort sur le Mayn. C'est une place de guerre de première classe, de la 26e division militaire, et la résidence d'un commandant de place. Elle commerce en tabacs en feuilles, vins du Rhin et de Moselle, et jambons dits de *Mayence*, qui sont fort renommés. Cette ville fut prise par les Français sous Custine, le 21 août 1792. Pop. 21,400 hab. Lat. N. 50. Long. E. 5. 48.

Cassel, vis-à-vis Mayence, sur la rive gauche du *Rhin*, est devenu célèbre dans les guerres par ses fortifications, qui ont été rasées et qu'on rétablit. Par décret du 25 janvier 1807, cette ville, le bourg de *Kostheim* avec leur territoire, sur la rive droite du Rhin, ont été réunis à la France.

Bingen, petite ville, sur la rive gauche du *Rhin*, chef-lieu de canton, bureau de poste situé sur la route de Mayence à Coblentz, à 5 l. O. S. O. Sa situation est fort agréable, au confluent de la Nahe et du Rhin, qui fait à peu

de distance un saut considérable dans des rochers. La route qu'on ouvre dans ce moment, le long de la rive du fleuve jusqu'à Coblentz, et qui était interrompue par une chaine de rochers, ajoutera beaucoup à sa richesse et à son commerce. Cette ville a été brûlée en 1689. Pop. 2,663 hab.

Over-Ingelheim, ville, près la *Selz*, chef-lieu de canton, à 3 l. ¼ O. Pop. 1,658 hab.

Kirchheim-Bolanden, ville, chef-lieu de canton, à 9 l. S. S. O., et 2 ¾ S. par O. d'Alzey. Pop. 1,055 hab.

Bechtheim, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. S. par O. Pop. 1,055 hab.

Alzey, bourg, à 6 l. S., chef-lieu de canton, sur le *Selzbach*. Les environs sont fertiles en blé et grains de toutes espèces. Pop. 2,560 hab.

Woltstein, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. S. O. Pop. 1,075 hab.

Worstadt, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. S. par O. Pop. 1,019 hab.

Oppenheim, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ S. par E., sur le *Rhin*, est renommée par ses vins. Pop. 1,674. h.

Niederolm, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ S. par O. Pop. 591 hab.

SPIRE. — Cet arrondissement est à l'O. de ceux de Kaiserslautern et de Deux-Ponts.

Spire, ville, chef-lieu du deuxième arrondiss. et de canton, auparavant ville impériale, située sur le *Rhin*, à 16 l. S. par E. de Mayence et 116 E. N. E. de Paris; siége d'une s.-préfecture et d'un tribunal de première instance, inspection forestière, bureau de poste près la route de Mayence à Strasbourg. Elle fournit du bois, des châtaignes et des amandes. Pop. 3,744 hab.

Worms, ville, chef-lieu de canton, auparavant ville impériale, sur le *Rhin*, à 7 l. N. par O.; bureau de poste sur la route de Mayence à Strasbourg. Cette ville est très-ancienne. Elle fournit du vin et du bois. Pop. 5,000 hab.

Pfeddersheim, bourg, chef-lieu de canton, à 8 l. N. par O., sur la rive gauche de la *Pfrim*. Pop. 1,238 hab.

Frankenthal, ville, chef-lieu de canton, sur la *Franckendalherbach*, à 5 l. ½ N. par O.; bureau de poste sur la route de Mayence à Strasbourg. C'est une place de guerre de la vingt-sixième division militaire. On y trouve des objets précieux pour la peinture, la sculpture, et les couleurs en sont superbes. Il y a une manufacture de porcelaine supérieurement montée. On y fabrique des draps et étoffes de laine, des étoffes de soie, des gazes, des tresses et des galons d'or et d'argent; du tabac, de l'amidon, du savon, des bas et bonnets de laine, du vinaigre, du blé, et beaucoup de marchandises de métal. Elle a deux ateliers de teinture, l'un pour la soie, l'autre pour les draps, et une grande filature de laine. Les Français s'en emparèrent en 1793. Pop. 3,235 hab. Lat. N. 49. 28. Long. E. 6. 4.

Grunstadt, ville, chef-lieu de canton, à 8 l. ½ N. O. Son territoire est fertile en blé et en vin, dont il se fait un assez grand commerce. Elle fut prise par les Français, sous le commandement du général Michaud, le 11 octobre 1794. Pop. 2,294 hab. Lat. N. 49. 31. Long. E. 5. 46.

Althemingen, village, à 7 l. N. O., et une l. ½ S. O. de Grunstadt, sur le *Carlebach*, a deux forges et le martinet de *Linange*.

Durckheim, ville, chef-lieu de canton, près de la saline de Philipshalle, sur l'*Isenach*, à 4 l. ¾ N. O. Pop. 3,037 habitans.

Mutterstadt, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. N. N. O. Pop. 1,415 hab.

Neustadt, ville, chef-lieu de canton, à 5 l. O., sur la *Spirbach*, dans le Palatinat; bureau de poste sur la route de Mayence à Strasbourg. C'est une place de guerre de la 26e division militaire. Elle a deux fabriques d'armes. Ses environs renferment des carrières immenses de grès rougeâtre très-dur. Pop. 2,875 hab.

Edenkoben, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ O. Pop. 3,014 hab.

Germersheim, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. S. par O., au confluent de la *Queich* et du *Rhin*. L'empereur Rodolphe Ier y mourut. Elle fut prise par les Français, sous les ordres du général Hoche, le 28 décembre 1793, avec des magasins, des vivres et fourrages considérables. Cette ville est célèbre par l'or qu'on tire de ses environs, duquel les florins et les ducats du Rhin ont pris leur nom. Les rivières qui l'arrosent sont très-abondantes en poisson. Pop. 1,251 hab.

KAISERSLAUTERN. — Cet arrondissement est au N. de celui de Deux-Ponts.

Kaiserslautern, ville, sur la *Lauter*, chef-lieu du 3e arrondiss. et de canton, à 13 l. S. par O. de Mayence, et 90 E. N. E. de Paris. Cette ville est le siége d'une sous-préfecture et d'un tribunal de première instance. Elle est la résidence d'un conservateur des hypothèques, d'un inspecteur des forêts, et d'un receveur particulier; bureau de poste sur la route de Mayence à Metz. C'est une place de guerre de la 16e division militaire. Elle possède des fabriques de futaines et siamoises, des mines de houille, et la forge de Fischerzet. Pop. 2,363 hab.

Altbamberg, village, sur la rive gauche de l'*Alsen*, à 7 l. N., a du trapp à gros grains mêlé avec le granit.

Obermoschel, ville, chef-lieu de canton, à 5 l. N., sur la *Moschel*. On y trouve une carrière de marbre calcaire bleuâtre, abandonnée, et qui peut fournir une excellente chaux. Pop. 670 hab.

Lautercken, ville, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ N. par O, au confluent de la *Lautern* dans la *Glane*. Pop. 627 h.

Rockenhausen, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ¼ N. Pop. 940 hab.

Wolfstein, village, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ N. O., sur la rive gauche de la *Lauter*. Pop. 469 hab.

Imbschbach, village, à 3 l. N. par E., possède plusieurs mines de cuivre dans ses environs.

Winnweiler, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. N. par E. Pop. 864 hab.

Goelheim, ville, chef-lieu de canton, à 5 l. N. E. C'est dans ses environs que fut tué et enseveli Adolphe de Nassau. On y trouve des sources d'eaux salées très-abondantes. Pop. 860 hab.

Otterberg, ville, chef-lieu de canton, à 2 l. N. Pop. 1,374 hab.

DEUX-PONTS. — Cet arrondissement est au S. de celui de Kaiserslautern.

Deux-Ponts, ville, autrefois capitale du duché de ce nom, sous-préf., chef-lieu du 4e arrondissement et de canton, à 27 l. S. O. de Mayence et 82 E. N. E. de Paris, sur la rive droite du *Klein-Erbach*; tribunal de première instance, conservation des hypothèques et sous-inspection forestière, bureau de poste sur la route de Mayence à Metz. C'est une place de guerre de la 26e division militaire. Il y a un très-beau château. Elle recueille du lin, du chanvre et de la laine. Ses environs renferment plusieurs fabriques de mousseline, de lainerie et teinture, des usines d'acier et de fer, et une de poudre et d'amidon; des mines de charbon de terre, de fer, d'argent, de vif-argent, de cuivre, et une mine d'agate, tant jaspée qu'arborisée; elle est la seule, dit-on, qui existe en Europe. Les agates en sont aussi belles que celles qui viennent des Indes, et à meilleur marché. Pop. 4,976 hab. Lat. N. 49. 20. Long. E. 5. 6.

Landstuhl, bourg, chef-lieu de canton, sur un rocher, à 5 l. N. E. On trouve aux environs des carrières de grès rougeâtre, très-dur, en exploitation. Pop. 705 hab.

Hombourg, ville, chef-lieu de canton, à une l. ½ N. par O. Pop. 1,761. hab.

Annweiller, petite ville, sur la rive droite de la *Queiche*, à 10 l. E., commerce en cuirs. Elle a des fabriques de draps et des carrières de pierre. Pop. 1,840 hab.

Waldfischbach, village, chef-lieu de canton, à 7 l. E. par S. Pop. 578. h.

Schoenau, village, près la *Sur*, à 7 l. ½ S. E., a des forges, poterie et moulerie.

Pirmasens, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. E. Pop. 3,205 hab.

Contwig, village, ci-dev. chef-lieu de canton, réuni à celui de Deux-Ponts, à une l. E., près de l'*Erbach*. Pop. 780 h.

Medelsheim, village, chef-lieu de canton, à 3 l. S. par O. Pop. 338 hab.

Altheim, village, à 2 l. ½ S. par. O., sur la rive gauche du *Pickals*, a des plâtrières exploitées.

Neuhornbach, village, chef-lieu de canton, à 2 l. S. Pop. 972 hab.

PARTIE NORD-OUEST.

13 DÉPARTEMENS.

Cette partie comprend la Flandre, l'Artois, la Picardie, la Normandie,

FLANDRE.

Cette province est bornée au N. par la Flandre ci-devant Autrichienne et la mer d'Allemagne; au S. par la Picardie et la Champagne; et à l'O. par l'Artois et la Belgique. On la divise en Flandre-Wallone et en Flandre-Maritime: elle forme le département du *Nord*, auquel nous renvoyons pour sa description.

NORD. = Ce département est situé entre les 50 et 51 deg. de lat. N., et 1 et 2 de long. E. Il a 43 l. de long sur 12 de large, et 278 l. carrées. Il est borné au N. par le Pas-de-Calais et les départemens de la Lys et de Jemmape; à l'E. par ce dernier; au S. par ceux de l'Aisne, de la Somme et du Pas-de-Calais; à l'O. par ce dernier. Il a 6 arrondissemens communaux, 60 cantons et 732 communes. Il est formé de la Flandre-Française, qui comprend le Hainaut-Français et le Cambrésis. On voit d'assez belles forêts dans la partie méridionale et au centre. Les principales rivières sont la *Lys*, la *Deule*, la *Scarpe*, l'*Escaut*, la *Sambre*, etc. L'air y est froid et les hivers y durent 6 mois. L'agriculture y est portée au dernier point de perfection; on n'y connaît point les jachères. Le sol est un des meilleurs; il produit en abondance des grains, des légumes et des fruits de toute espèce, du lin d'une grande finesse, du colza, du tabac, etc. Les pâturages y sont excellens, et l'on y élève et engraisse quantité de bestiaux. Les eaux et les boues minérales de St.-Amand sont renommées; elles sont curatives principalement dans les douleurs rhumatismales. Il y a plusieurs manufactures d'étoffes de laine et de tapisseries, de calmandes, de camelots, nankinets et nankins; des fabriques de toile de lin très-fine et très-blanche, de batistes, de dentelles, de toiles ouvrées et damassées pour les services de table, de savon noir et blanc, de poteries, de pipes à tabac, d'amidon, des raffineries de sucre, des tanneries, etc. Son commerce consiste en grains, en huiles et dans le produit des manufactures et fabriques qui sont établies. Ce département fait partie de la 16e division militaire, de la 15e division de gendarmerie nationale, de la 25e conservation forestière, de la 2e serie, et a 3 députés à élire au corps législatif. Il possède un évêché qui siége à Cambrai, et le collége électoral est composé de 300 membres. L'ordre judiciaire se compose de 60 justices de paix, de 6 tribunaux de première instance, de 4 tribunaux de commerce, séant à Cambrai, Dunkerque, Lille et Valenciennes; des cours criminelle et d'appel séant à Douai, ainsi que la préfecture. Il dépend de la sénatorerie de Douai. Pop. 774,000 hab., à raison de 2,786 par l. carrée.

RIVIÈRES. — *Yser (l')*, petite rivière, a sa source sur la frontière mérid. de l'arrondiss. de St.-Omer, à 2 l. N. E. de cette ville; court au N. E., traverse Ekelsbeke, reçoit à droite la Peene, passe dans le département de la Lys, traverse Rousbrugge, baigne à gauche fort de Fiutelle, et se décharge à gauche dans l'Yperlée, au fort de la Kenoque, après un cours de 8 l.

Moër (petit), lac situé dans la partie orient. de l'arr. de Dunkerque; il a été formé par une inondation des eaux de la mer, ainsi que la grande Moër, dont il est à ¼ de l. à l'O., et avec laquelle il communique par le canal de Clytwaert; il est à ½ l. au S. d'Uxem, et 1 l. N. E. de Bergues; son étendue est d'environ ¾ de l. en tout sens.

Douai (canal de). C'est une communication entre cette ville et la Cense qui se jette dans l'Escaut; il sort de la Scarpe à droite, à ½ l. au-dessus de Douai, descend au S., passe à droite d'Arleux, et se réunit à gauche à la Cense, à un demi-quart de l. de cette ville; sa longueur est de 3 l. environ.

Selles (la), petite rivière, a sa source sur la frontière mérid. de l'arr. de Cambrai, à 2 lieues S. de Cateau-Cambrésis, qu'elle arrose à droite; court du S. au N.; baigne du même côté Montay, Solesmes, à gauche Montrecourt; passe dans l'arrondissement de Douai, traverse Haspres, et se jette à droite dans l'Escaut, à 1 l. ½ au-dessous de Bouchain, après un cours de 7 l.

Helpe (la grande), rivière, prend sa source sur les limites du département de Jemmape, près Chimay; coule au N., puis à l'O., et se jette à droite dans l'Escaut, à Noyelle, après un cours de 10 l., rempli de sinuosités.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

DUNKERQUE. — Cet arrondissement est au N. de celui de Hazebrouck.

Dunkerque, ville et port de mer, à 13 l. N. O. de Lille et 74 N. de Paris; sous-préfecture, chef-lieu du premier arrondissement communal, chef-lieu de canton, divisé en deux arrondissemens de justice de paix; tribunal de commerce, résidence du préfet-maritime, et chef-lieu du premier arrondiss. marit., qui comprend les côtes et

ports de la Manche depuis les frontières de la République Batave; bureau de poste situé sur la route de Calais à Bruges. Son commerce est des plus considérables, parce qu'elle est l'entrepôt des marchandises de France qu'elle échange contre les productions du Nord; elle fournit des vins, des eaux-de-vie, du vinaigre, du sel, des huiles fines, des anchois, des figues et autres fruits secs, de l'anis, du riz, du miel, du sirop, de la résine et toutes les toiles et autres objets manufacturés en Flandre, sur-tout à Lille et à Cambrai; elle reçoit de la Hollande du beurre salé, des fromages, des épiceries; de l'Angleterre, du plomb, de l'étain, du charbon de terre, des cuirs, du tabac de Virginie; de l'Irlande, des viandes et du saumon salés, du suif et des cuirs; la Russie y expédie des chanvres, de la cire, du goudron, des douves, des planches, de l'acier, du fer, des cordages, des mâts; la Norwège, des bois, des planches, du goudron; Dantzick lui envoie du blé, de l'acier, des cuirs de Pologne; la Suède, du fer, du cuivre, du goudron et brai; Hambourg, des grains, de l'avoine, des pois, de l'amidon, du fer-blanc, des laines et des douves de chêne; enfin l'Espagne y fait passer ses vins de liqueur, des bois de teinture, et des marchandises des Indes. La pêche de la morue est extrêmement active à Dunkerque; elle équipe tous les ans plus de soixante vaisseaux pour cet objet, ce qui entretient une grande quantité de matelots, et produit d'excellens armateurs. Elle fut prise sur les Espagnols par Turenne, en 1658; mais Louis XIV fut obligé de l'acheter des Anglais qui en étaient encore maîtres en 1662; les superbes fortifications qu'il y avait fait construire furent démolies, et son port comblé par suite du traité d'Utrecht. Le quai de Dunkerque, la grand'rue, la corderie, le magasin des matelots, les guinguettes des environs de la ville, méritent d'être visités. C'est la patrie de Jean Bart, célèbre marin, d'abord mousse, puis commandant de diverses escadres. Pop. 21,158 hab. Lat. N. 51. 2. Long. E. o. 4. 2.

Coudekerke-Branche, village, à 1 l. $\frac{1}{2}$, a dans ses environs des tourbières exploitées.

Bergues, sur le canal de son nom, à 2 l. S.; chef-lieu de canton, bureau de poste sur la route de Douai à Dunkerque; elle commerce en tabac, beurre, fromage, fil; fabrique draps, fils et toiles, velours de coton, toiles de coton, savon noir et vert. Elle a des brasseries, des genièvreries et des tanneries. Elle communique à la mer par un canal de 2 l. de long, qui peut porter des navires chargés de 300 tonneaux. Pop. 5,100 hab.

Hondtschoote, petite ville, chef-lieu de canton, à 3 l. S. E., est célèbre par la victoire des Français sur les Anglais, en 1793. Pop. 3,400 hab.

Wormhout, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. $\frac{3}{4}$ S. par O. Pop. 300 hab.

Bourbourg, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. S. O., sur le canal de Dunkerque. Pop. 1,980 hab.

Gravelines, petite ville et port sur la *Manche*, à 4 l. O. S. O., sur la rive droite de l'*Aas*; chef-lieu de canton, place de guerre de la 16e division militaire, bureau de poste situé sur la route de Calais à Bruges. Elle a un petit port de mer où les plus grosses barques peuvent aborder à la faveur de l'Aas et du reflux de la mer. Ses fortifications la rendent très-importante. Cette ville a plusieurs magasins, entre autres un pour les grains, et 3 pour la poudre. Elle a aussi plusieurs casernes; son hôpital est bien entretenu. Pop. 2,727 hab. Lat. N. 30. 39. Long. O. o. 1. 47.

HAZEBROUCK. — Cet arrondissement est au S. de celui de Dunkerque.

Hazebrouck, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondiss. et de cant., à 8 l. E. de Lille, et 53 N. de Paris; bureau de poste près la route de Douai à Dunkerque; tribunal de première instance, conservation des hypothèques; un sous-inspecteur des forêts y fait sa résidence. On y fabrique beaucoup de toiles écrues, des toiles teintes ou unies, fond bleu et petits dessins, dans les basses qualités. Il y a 20 moulins de fils retors, et un grand nombre d'usines différentes. Son commerce consiste en tabac, coton, laines, dentelles, fil, ruban de fil et coton, toiles, savon blanc, serges, velours et toiles de coton, chapellerie, faïencerie, passementerie, poterie et tannerie. Pop. 6,611 hab.

Steenworde, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. $\frac{1}{2}$ N. N. E., a deux tanneries

pour la fabrication des cuirs, et dix fabriques de fils et de laines apprêtés et filés. Pop. 3,400 hab.

Cassel, petite ville, à 2 l. S.; chef-lieu de canton, bureau de poste sur la route de Douai à Dunkerque; elle est située sur une montagne d'où l'on découvre la mer qui en est à 6 l., et 32 villes de la Flandre. Son territoire est riche en grains, en chanvre, en lin et en pâturages. Elle est célèbre par deux victoires remportées par les Français, l'une en 1328, sur les Flamands, par Philippe de Valois; l'autre en 1677, sur les Hollandais, par Louis XIV. Elle a des manufactures de chapeaux, de pots de terre, de dentelles, de bas de fil et de laine, 12 usines où l'on fait de la bière et de l'huile, et dans ses environs une mine de houille non exploitée. Pop. 3,601 hab.

Merville, petite ville, chef-lieu de canton, sur la *Lys*, à 2 l. $\frac{3}{4}$ S. E; bureau de poste près la route de Douai à Dunkerque. M. Hadon y a établi, en 1762, une manufacture de linge de table qui est devenue très-considérable; il y a aussi une manufacture de velours de coton. Pop. 5,300 hab.

Estaire, petite ville, à 3 l. $\frac{1}{4}$ E. par S.; bureau de poste situé sur la rive gauche de la *Lys*, et sur la route de Douai à Dunkerque. Une grande partie des habitans fabrique des toiles et des serviettes.

Bailleul, ville, chef-lieu de canton, bureau de poste sur la route de Douai à Dunkerque, à 3 l. E. On y fait d'excellens fromages. Elle a 160 fabriques de fils retors, 2 de rubans de fil, 2 de faïence, une de poterie, 8 de brique ou baye, 2 de toiles et serviettes, et une de sel; les draps, toiles et serviettes se fabriquent dans toutes les maisons; on y fabrique aussi des ratines; ces fabriques sont dans la ville, excepté celle de toiles qui est située sur un courant d'eau dont la source est à la Montagne-Noire. Pop. 9,000 hab.

LILLE. — Cet arrondissement est au Nord de celui de Douai.

Lille, préfecture et chef-lieu du département, du 3e arrondissement et de canton, auparavant capitale de la Flandre-Française, dans un terrain fertile, sur la *Deule*, à 55 l. N. par E. de Paris, est grande, riche et forte, et a une citadelle, construite par Vauban, des plus belles de l'Europe; un tribunal de comm., une conserv. des hypoth., un directeur des fortifications et un inspecteur des forêts. C'est une place de guerre de première classe, de la 16e division militaire, et la résidence d'un général-commandant et du commissaire-ordonnateur de la division, qui comprend les départemens du Nord, du Pas-de-Calais et de la Lys. Cette ville a un hôtel des monnaies pour la fabrication des espèces marquées W. Elle est décorée d'une grande place et de très-beaux édifices publics. Sa fondation est due à Beaudoin IV, comte de Flandre; Louis XIV la prit en 1664, et les alliés en 1708; mais par le traité d'Utrecht elle revint à la France. En 1792, les habitans se couvrirent de gloire en soutenant avec constance un bombardement terrible de la part des Autrichiens, depuis le 29 septembre jusqu'au 6 octobre; mais les ennemis n'osèrent en faire le siége, et ils furent contraints de se retirer. Les productions de cette ville sont les graines grasses de toutes espèces, les bois, les bestiaux, le beurre, le lin, le tabac et la garance. Ses fabriques jouissent depuis long-temps de la plus haute considération; elles fournissent au commerce draps, serges, ratines, étamines, couvertures de lit, calmandes et camelots de diverses grandeurs, velours d'Utrecht, fils, toiles de ménage et ouvrées, coutils, huiles, papiers, verreries, faïence, dentelles dans le genre de celles de Malines et de Valenciennes; coutils damassés, à fleurs et unis; linge de table de toute espèce, huiles, sucres raffinés, savon, amidon. Les habitans de Lille se livrent avec la plus grande activité au commerce, et ils l'étendent presque dans tous les Etats de l'Europe, en prenant part aux armemens de Dunkerque, de Calais et d'Ostende. Pop. 49,600 hab. Lat. N. 50. 37. Long. E. 0. 44 20.

Wervick-Sud, village, à 3 l. N., a une manufacture de tabac.

Quesnoy-sur-Deule (le), bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. N. O., non loin du confluent de la *Lys* avec la *Deule*. Ses environs produisent les plus beaux lins. Pop. 4,000 hab.

Armentières, jolie ville, sur la *Lys*, chef-lieu de canton, à 3 l. N. O. Elle fait un grand commerce de draps, de pelleteries, de toiles et de fromages;

bureau de poste sur la route de Douai à Dunkerque. Pop. 7,500 hab.

Haubourdin, petite ville, chef-lieu de canton, à 1 l. ½ O. S. O. Pop. 1,800 h.

Bassée (la), petite ville sur le canal de Lille à Douai, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ S. E.; bureau de poste sur la route de Lille à Béthune. On y fait le commerce de bestiaux, de toiles et de tourbes. Pop. 2,000 hab.

Seclin, village, chef-lieu de canton, à 2 l. S. Pop. 2,500 hab.

Pont-à-Marcq, chef-lieu de canton, à 3 l. S. E. Pop. 400 hab.

Templeuve-en-Pewele, village, chef-lieu de canton, à 3 l. S. E. Pop. 2,600 h.

Mouchin, village, à 4 l. ¾ S. E., a des mines de houille.

Lannoy, ville, chef-lieu de canton, à 2 l. E.; on y fait le commerce de draps, serges et meules à moulin. Pop. 900 hab.

Roubaix, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. N. E., fabrique des calmandes, prunelles, satins turcs, turquoises, camelots, serges, molletons, fil et coton, basins, et quelques petites étoffes fil et coton pour vestes. Pop. 8,100 hab.

Turcoing, bourg, ch.-lieu de canton, divisé en deux arrondissemens de justice de paix, bureau de poste près la route de Paris à Gand, à 2 l. ¼ N. E. On y fait le commerce d'étoffe de laine, mêlée de soie; il y a aussi une fabrique de nankin. Pop. 1,100 hab.

DOUAI.— Cet arrondissement est à l'E. de celui de Lille.

Douai, ville considérable, à 6 l. S. de Lille, et 49 N. de Paris, sur la *Scarpe*, qui la coupe en deux parties; s.-préf., ch.-lieu du 6e arrondiss. comm., et ch.-lieu de canton, divisé en trois arrondissemens de justice de paix; tribunal criminel, tribunal d'appel pour les départemens du Nord et du Pas-de-Calais, lycée et sénatorerie, école d'artillerie, résidence du conservateur, et chef-lieu du 25e arrondissement forestier, conservation des hypothèques, place de guerre de troisième classe, de la 16e division militaire; bureau de poste situé sur la route de Paris à Gand; le canal qui communique de la Scarpe à la Deule, lui procure des débouchés faciles pour Valenciennes, Condé, Dunkerque et toute la Hollande. Son territoire produit en abondance du grain, du lin, des graines grasses et du houblon, dont on fait commerce : on y fabrique des toiles, des batistes, des dentelles, des camelots, molletons, couvertures de coton et de laine, des tapisseries de haute-lice, et des tapis : il y a des manufactures de tabac, de savon, d'huiles à brûler, de grès, façon d'Angleterre; des raffineries de sucre et de sel; des verreries, corroieries, tanneries, et les ouvrages en fer-blanc en sont renommés. Elle a été prise et reprise plusieurs fois dans la guerre de la succession, et elle est restée aux Français par le traité d'Utrecht. C'est la patrie du fameux sculpteur Jean de Bologne, dont on voit à Florence plusieurs des premiers chefs-d'œuvre. Il fit aussi à Paris la statue d'Henri IV, qu'on voyait sur le Pont-Neuf. On y remarque la grande place et la maison commune, un bel arsenal, une fonderie de canons, et le fort. Pop. 18,320 h. Lat. N. 50. 22. Long. E. 0. 44.

Aix, village, à 4 l. N. E., a une tannerie et deux forges, où l'on fabrique des instrumens de labour.

Nomain, village, à 4 l. ½ N. E., a trois brasseries.

Orchies, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. ¾ N. E., possède vingt-huit manufactures, usines et fabriques; il y a en outre des fabriques d'huile, bière, genièvre, savon, poteries, panues, carreaux, cuirs et chapeaux. Pop. 2,700 h.

Landas, village, à 4 l. N. E., possède une manufacture de tabac et quatre forges, où l'on fabrique des instrumens aratoires.

Saint-Amand, petite ville, chef-lieu de canton, divisée en deux arrondissemens de justice de paix, à 5 l. ½ E. N. E., sur la *Scarpe*; bureau de poste situé près la route de Paris à Bruxelles; c'est la résidence d'un inspecteur des forêts. Elle est connue par ses eaux minérales et ses boues; son commerce consiste en fils, bonneteries et dentelles. Pop. 1,800 hab.

Condé ou *Nord-Libre*, ville, proche le confluent de la *Haine* et de l'*Escaut*, chef-lieu de canton, à 7 l. ½ E.; bur. de poste près la route de Paris à Bruxelles. Les Autrichiens s'en emparèrent en 1793, et l'évacuèrent un mois après l'avoir prise. On trouve dans ses environs des mines de charbon de terre. Pop. 5,900 hab.

Fresnes-sur-l'Escaut, village, à 7 l. ¼ E. par N., et ½ l. S. de Condé, a des mines de houille et une verrerie.

Raismes, village, à 6 l. ½ E. et 1 N. de Valenciennes, renferme des mines de

houille ou charbon de terre assez considérables.

Anzin, village, à 6 l. E., a des mines de houille exploitées.

Valenciennes, ville, chef-lieu de canton, divisée en trois justices de paix, auparavant capitale du Hainaut-Français, à 6 l. ½ E., située sur l'*Escaut*. Elle est le siège d'un tribunal de commerce, et la résidence d'un inspecteur des forêts; bureau de poste situé sur la route de Paris à Bruxelles. La citadelle et les fortifications dont elle est munie ont été construites en partie par le maréchal de Vauban. Deux hommes célèbres y ont pris naissance, Jean Froissard, historien du 14ᵉ siècle, et Antoine Wateau, peintre, qui a excellé dans les scènes villageoises. Cette ville, prise par Louis XIV en 1667, lui fut cédée l'année suivante par le traité de Nimègue; elle fut assiégée en 1793 par les armées autrichienne et anglaise combinées, et elle se rendit le 22 juillet au prince de Cobourg et au duc d'York; mais l'armée française, sous le commandement de Schérer, la reprit le 27 août 1794. Si elle ne peut être mise au premier rang des places de commerce de France, elle est au moins très-recommandable du côté de l'industrie; elle produit toutes sortes de grains, de colza, lin, tabac, légumes secs, houblon, houille et charbon de terre en quantité. La mine de celui-ci est la meilleure et la mieux exploitée de toutes celles des Pays-Bas; elle occupait journellement plus de deux cents ouvriers, et le produit s'en exporte dans plusieurs départemens d'alentour. Ses principales fabriques consistent en toiles et batistes, linons, gazes, dentelles connues sous le nom de *Valenciennes*, fils retors, petites étoffes de laine, porcelaines et clous. Pop. 17,000 hab.

Somain, village, à 3 l. E., a deux brasseries et trois forges où l'on fabrique des instrumens aratoires.

Auberchicourt, village, à 2 l. ½ E., a des mines de houille, et deux forges pour la fabrique des fers et autres instrumens propres à l'agriculture.

Aniche, village, à 2 l. ½ E., possède une mine de houille non exploitée, deux brasseries, deux forges.

Bouchain, ville, au confluent de la *Sense* et de l'*Escaut*, chef-lieu de canton, à 4 l. S. E.; bureau de poste sur la route de Paris à Bruxelles. Elle est forte et défendue par des écluses: c'est une place de guerre de quatrième classe, de la 16ᵉ division militaire: elle a dans ses environs des mines de houille non exploitées. Pop. 1,128 hab.

Féchain, village, à 3 l. S. E., a une brasserie et un moulin à huile.

Aubigny-au-Bac, village, à 2 l. ¾ S., sur la rive gauche de la *Sense*, a une forge pour fabrique d'instrumens aratoires.

Hamel, village, à 2 l. S., a une forge où l'on fabrique des instrumens aratoires.

Arleux, petite ville, chef-lieu de canton, à 2 l. S., sur la rive gauche du *Sausset*, a deux brasseries. Pop. 1,500 habitans.

Cantin, village, à 1 l. ¾ S., a une brasserie et deux forges.

Erchin, village, à 1 l. ½ S. E., a une brasserie.

Lewarde, village, à 1 l. ¼ E. par S., possède trois brasseries et trois forges où l'on fabrique des instrumens de labour.

Ferin, village, à 1 l. S.; on y fabrique des outils aratoires.

Courchelettes, à ½ l. S., a quatre moulins à huile.

Guesnain, village, à 1 l. E. par S., possède plusieurs fabriques de lin, et une forge pour la fabrication du fer.

Pecquencourt, village, à 2 l. E., a une fabrique de tourbe, et une de cuirs de vaches, veaux, etc.

Marchiennes, ville, sur la *Scarpe*, à 3 l. ¾ E., sous-inspection forestière; a sept fabriques, tant brasseries que serrureries et tanneries.

CAMBRAI. — Cet arrondissement est à l'O. de celui d'Avesnes.

Cambrai, grande ville, sur l'*Escaut*, à 9 l. S. de Lille, 40 N. de Paris; place de guerre de la 16ᵉ division militaire; sous-préfect., évêché suffragant de l'archevêché de Paris, et qui comprend dans son diocèse le département du N.; chef-lieu du 4ᵉ arrondissement communal, et chef-lieu de canton, divisé en deux arrondissemens de justice de paix, tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, sous-inspection forestière, bureau de poste situé sur la route de Paris à Bruxelles. Cette ville grande et bien fortifiée, était autrefois ville impériale; elle fut assiégée, prise et reprise plusieurs fois: les Français s'en emparèrent en 1677. Son territoire

produit en abondance toutes espèces de grains, du lin, du chanvre, du colza et du houblon; on y fait aussi commerce de chevaux et de moutons. Il y a des fabriques de draps, de toiles fort renommées, de linon, de batiste, de bonneterie; on y fait beaucoup de dentelles, façon de Valenciennes, et des tapisseries et tapis dans le genre de ceux d'Aubusson: la mégisserie, la tannerie, la clouterie, la filature du fil, y forment des branches considérables d'industrie. Il y a dans les environs des mines de houille non exploitées. Le clocher de la cathédrale de Cambrai est très-délicatement construit; les rues y sont très-belles; la grand'place fait un bel effet. La maison commune, dont l'architecture est moderne, est superbe; elle a une horloge remarquable. La citadelle, située à une grande hauteur, est magnifique. Cambrai a vu naître Amé Bourdon, habile anatomiste et savant médecin; Roland Fréar, Balthazar Marsi, sculpteur; Enguerrand de Monstrelet, François de Salignac de la Motte Fénélon, mort archevêque de Cambrai. Pop. 13,800 hab. Lat. N. 50. 10. Long. E. 0. 53.

Fressies, village, à 2 l. N. par O.; il a dans ses environs des tourbières exploitées.

Eistrum, village, à 2 l. N. E., a dans ses environs des tourbières exploitées.

Romeries, village, à 4 l. ½ E. par N., possède une fabrique de batiste.

Solesme, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. O. Pop. 3,800 hab.

Bevillers, village, à 2 l. ½ E. S. E., fabrique gazes et linons.

Vieilly, village, à 3 l. ½ E., a une fabrique de batiste.

Cateau-Cambrésis (le), petite ville, chef-lieu de canton, à 5 l. E.; bureau de poste situé près de la route de Paris à Bruxelles. Cette ville est remarquable par le traité qui y fut signé entre la France et l'Espagne, en 1559. Il y a une tannerie et une mégisserie. Pop. 4,000 habitans.

Clary, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ S. E. Pop. 1,400 hab.

Elincourt, village, à 3 l. ½ S. E., a une mine de houille non exploitée.

Marcoing, village, chef-lieu de canton, sur la rive gauche de l'*Escaut*, à 1 l. ¾ S. O. Pop. 1,100 hab.

Carnières, village, chef-lieu de canton, à 2 l. E.; on y fabrique beaucoup de linons. Il y a une mine de charbon de terre. Pop. 700 hab.

Aubencheul-au-Bac, village, à 2 l. ½ N. O., a des tourbières exploitées.

AVESNES. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Cambrai.

Avesnes, ville, sur la gr. *Helpe*, s.-préfect., chef-lieu du 4e arrondissement communal et chef-lieu de canton, divisé en deux arrondissemens de justice de paix, tribunal de première instance, bureau de poste sur la route de Douai à Mézières, à 9 l. ½ S. E. de Lille, et 45 N. E. de Paris. C'est une place de guerre de 4e classe et de la 16e div. milit. Il y a un conserv. des hypot. et une sous-inspection forestière. On y fait commerce de fruits, houblon, épingles, quincaillerie, clouterie, fil de fer, blondes et toiles: il y a des tanneries. Pop. 2,700 hab.

Villers-Sire-Nicole, village, à 5 l. N., possède plusieurs usines, telles que platineries et forges, et un fort beau moulin à huile.

Malplaquet, village, à 4 l. ¾ N., connu par la bataille que le prince Eugène et le duc de Malborough y gagnèrent sur les Français, le 11 septembre 1709.

Houdaing, village, à 5 l. N. O., possède des mines de houille non exploitées.

Bavay, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ N. O., a un bureau de poste sur la route de Douai à Mézières. Cette ville a des fabriques de platines en fer, fils de coton, et bas de diverses qualités. Elle possède aussi des mines de houille non exploitées. Pop. 1,455 hab.

Eth, village, à 6 l. N. O., a une manufacture de panne de laine.

Orsainval, village, à 5 l. ½ N. O., a des mines de houille.

Quesnoy (le), petite ville, chef-lieu de canton, divisé en deux arrondissemens de justice de paix, située dans une vaste plaine, à 5 l. ¼ N. O.; sous-inspection forestière, bureau de poste situé sur la route de Paris à Bruxelles; elle a un vieux château. Les Autrichiens s'en emparèrent en 1793. Ses environs produisent les plus beaux lins. On y fait commerce de bois, fer, chevaux, bestiaux, filature de coton, lin, platinerie et fabrique de tuyaux d'étuves. Pop. 3,000 hab.

Berlaimont, bourg, chef-lieu de can-

ton, à 2 l. ½ N. O., sur la rive gauche de la *Sambre*. Pop. 1,500 hab.

Landrecy, ville forte, chef-lieu de canton, près des sources de la Sambre, à 5 l. ¾ O., a un bureau de poste sur la route de Douai à Mézières. Cette ville est célèbre par les siéges qu'elle a soutenus; elle fut prise par Louis XIV en 1655, et par les Autrichiens en 1793. C'est une place de guerre de 4e classe, de la 16e division militaire, et la résidence d'un sous-inspecteur des forêts. Les environs de cette ville consistent en de belles prairies, dans lesquelles on nourrit beaucoup de bétail, dont le commerce, avec celui de fromage, est presque le seul que fassent les habitans de ce canton. On y trouve des mines de houille. Pop. 2,867 hab. Lat. 50. 4. Long. E. 1. 18.

Marolles, village, sur la petite *Helpe*, à 3 l. ¾ O. On y fait un grand commerce de blés et de fromages, appelés *fromages de Marolles*.

Marbaix, village, près la grande *Helpe*, à 1 l. ½ O., a une carrière de trés-belle pierre d'un bleu noirâtre.

Feron, village, à 2 l. S. E., a dans ses enviruns une mine de fer.

Fourmies, village, sur un ruisseau, à 3 l. S. E. On y fait commerce de fil à dentelles. Il a une forge.

Anore, village, à 4 l. S. E., a des forges et des verreries.

Trélon, village, chef-lieu de canton, à 3 l. S. E., a une sous-inspection forestière et des forges. Pop. 1,100 habitans.

Glageon, village, à 2 l. ½ S. E., a des forges et des mines de plomb appelées *Couplie-le-Voie*.

Sains, village, à 1 l. ¾ S. E., a une forge dite du *Pont-de-Sains*.

Solre-le-Château, buurg, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ N. E., commerce en bois, laines, lin, dentelles, tanneries. Turenne renouvela l'action de Scipion, à la prise de ce château, en 1637. Pop. 1,500 hab.

Sart, village, à 2 l. N. E., a une fabrique de poterie et une verrerie.

Barbençon, village, à 5 l. ¼ N. E. et ½ de Beaumont, commerce en dentelles et marbre.

Bossus-les-Walcourt, village, à 6 l. ½ E. par N., et 2 S. E. de Beaumont, sur les *Eaux blanches*, possède le fuurneau et les forges de *Beronval*.

Maubeuge, ville et place forte, sur la *Sambre*, à 4 l. N.; chef-lieu de canton, sous-inspection forestière, bureau de poste situé sur la route de Douai à Mézières. C'est une place de guerre de 3e classe, de la 16e division militaire, et la résidence d'un directeur et d'un sous-directeur des fortifications; elle est renommée par sa belle manufacture d'armes. On y trouve des fabriques de clous, de fer battu et coulé. Ses environs renferment des mines de charbon de terre, des carrières de marbre et d'ardoise. Les Français y gagnèrent une victoire sur les Autrichiens; ces derniers furent contraints de lever le blocus de Maubeuge, après avoir perdu 6,000 des leurs. Pop. 4,700 hab. Lat. N. 50. 15. Long. E. 1. 3 .

Jeumont, village, à 3 l. N. E., sur la rive droite de la *Sambre*; près de là est une fonderie, située sur la Sambre, où l'on fait du fer carillon.

ARTOIS.

Cette province est au S. de la Flandre. Elle est bornée à l'O. par le Pas-de-Calais et la Manche. Elle forme une partie du Pas-de-Calais.

PAS-DE-CALAIS. = Ce dép. est situé dans le 50 deg. de lat. N., et entre le 1 deg. de long. O., et le 1 de long. E. Il a 28 l. de long sur 17 de large, et 328 l. car. Il est borné au N. et à l'O. par la mer; à l'E. par le département du Nord; et au S. par celui de la Somme. Il a six arrondissemens communaux, 43 cantons, et 915 communes. Il est formé de l'ancienne province d'Artois, du Boulonnais, et d'une partie de la basse Picardie Les principales rivières sont: la *Lys*, la *Scarpe*, la *Canche*, la *Deule*, la *Lianne*, l'*Aa*, etc. Le sol est extrêmement fertile; il produit des grains de toutes espèces, du lin, du chanvre, du tabac, du houblon; les pâturages y sont excellens. Il y a des mines de houille aux environs de Boulogne et d'Arras. Les tourbières sont communes. Il renferme des carrières de pierre dure, qui reçoit le poli du marbre. Il y a des fabriques de toiles très-fines, ainsi que de linons, de batistes, de dentelles, de gros draps, de tapisseries, de bas au métier, et d'étoffes de toutes espèces. Il possède des verreries, des manufactures de porcelaine et de fer-blanc. On y fait le commerce de blé, lin, houblon, laines, huiles de navettes et de colza, de bé-

tail, de fourrages, de cuirs et de savon. Les habitans sont laborieux, paisibles, doux, amis de leurs foyers, sans finesse, plus pesans que mélancoliques, plus réfléchis que pensans. Ce département fait partie de la 3e série, et a 4 députés à élire au corps législatif; il dépend de la 16e division militaire, de la 15e division de la gendarmerie nationale, et de la 25e conservation forestière. Il possède un évêché dont le siége est à Arras; il est de la sénatorerie de Douai. Le collége électoral est composé de 300 membres; l'ordre judiciaire se compose de 43 justices de paix, 6 tribunaux de première instance, 4 tribunaux de commerce séants à Arras, Boulogne, Calais et Saint-Omer, d'une cour criminelle séante à Saint-Omer, la cour d'appel à Douai, et la préfecture à Arras. Il y a plusieurs bibliothèques, un cabinet d'histoire naturelle, des sociétés d'agriculture, etc. Pop. 566,061 habitans, à raison de 1,726 par l. carrée.

Rivieres, canaux. — *Scarpe*, rivière, a sa source dans la partie orientale de l'arrondissement de Saint-Pol, à ½ l. O. d'Aubigny, qu'elle traverse; court de l'O. à l'E., baigne à droite les murs d'Arras, où elle reçoit du même côté le Crinchon : elle commence un peu au-dessous à être navigable. Son cours continue à l'E.; elle reçoit à droite une branche du canal de communication, qui la joint à l'Escaut, tourne au N., entre dans le département du Nord, passe à Douai, reçoit au fort de Scarpe, qu'elle baigne à gauche, la communication du canal de Lille; tourne à l'E., arrose à gauche Marchiennes, remonte au N. E., baigne à gauche Saint-Amand, tourne au N., arrose à gauche Nivelle, et se jette du même côté dans l'Escaut, à une l. ½ au-dessous de Condé, après un cours d'environ 20 l.

Canche, petite rivière, a sa source à 2 l. ¾ S. E. de Saint-Pol, près Magnicourt; coule du N. au S. E., puis de l'E. à l'O. et N. O., et va se rendre dans la mer, où elle forme un petit port. Son cours est de 18 l. Elle baigne Frevent, Heiden, et entre dans l'arrondissement de Montreuil, où elle commence à être navigable; arrose Etaples à droite. Elle reçoit à droite la Ternoise et la Planquette. Elle sépare le Ponthieu du Boulonnais.

Aa ou *Aas* (l'), *Agnio*, rivière, prend sa source au N. E. de l'arrondissement de Montreuil, à une petite distance de Bouthes; entre bientôt après dans l'Artois, qu'elle traverse; coule à l'E., puis au N. E; passe par Fauquemberg, Saint-Omer, et à 2 l. N. O. de cette ville elle se divise en deux branches, près de l'écluse de l'abbaye de Watten. La première de ces branches, celle qui coule par la droite, prend le nom de *Colme*, et elle passe par Bergues-Saint-Vinox, etc.; l'autre, qui va par la gauche, conserve toujours le nom d'Aa, sépare la Flandre de la Picardie, et se jette dans la Manche, un peu au-dessous de Gravelines, où elle forme un petit port. Le cours de l'Aa, depuis sa source jusqu'à Saint-Omer, est de 6 ou 7 l. Cette rivière devient navigable à 2 l. au-dessus de Saint-Omer, au moyen des écluses qu'on a pratiquées dans son cours, de distance en distance. Les petits vaisseaux peuvent, à mi-marée, remonter jusqu'à Gravelines; mais les bateaux seulement peuvent passer outre jusqu'à Saint-Omer. Cette rivière a été bien agrandie par un canal navigable qu'on a creusé entre Gravelines et Saint-Omer. Les marées y sont de 12 heures.

Mark (canal de), petit canal, commence aux dunes de Calais, tourne à l'E., puis au S., arrose à droite Mark, reçoit du même côté les eaux de la rivière d'Oye, et forme une branche de communication avec le canal de Calais à Saint-Omer, auquel il se réunit à gauche, à ¾ de l. N. N. E. d'Ardres. Sa longueur est de 3 l.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

BOULOGNE. = Cet arrondissement est à l'O. de celui de Saint-Omer.

Boulogne-sur-Mer, ville et beau port, à l'embouchure de la *Liane*; sous-préfecture, chef-lieu du premier arrondissement communal et de canton; tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste situé sur la route d'Amiens à Calais, à 20 l. N. O. d'Arras, 9 l. O. de Saint-Omer, 22 l. O. de Lille, 8 l. S. de Calais, et 60 l. N. de Paris. Son port est maintenant très-fréquenté, et on y fait des armemens pour la pêche de la sardine et du ha-

reng ; aussi c'est une pépinière de matelots : on y construit des bâtimens. Son territoire est couvert de bons pâturages, qui fournissent beaucoup de chevaux et de bestiaux. Son commerce consiste en vins de Bordeaux, eau-de-vie, genièvre ; il y a des raffineries de sucre et de sel. On y fabrique du savon noir, de la faïence, de la bonneterie, de la coutellerie, corderie, poterie, et des huiles. Les environs possèdent de riches mines de charbon de terre, et des carrières d'une très-belle pierre, dont on tire presque l'usage du marbre dans les bâtimens. La ville de Boulogne passe pour très-ancienne. C'est le port où s'embarquaient les Romains quand ils passaient chez les Bretons. On voit encore les restes d'une tour bâtie par eux sous le règne de Caligula ; elle servait de phare. Charles V la rétablit ; les Anglais y ajoutèrent des constructions ; mais en 1665, le 19 juillet, elle s'écroula et ne fut pas relevée. Cette ville sera à jamais célèbre, pour avoir été le grand rendez-vous de la flottille nationale, la terreur de l'Angleterre, et par les deux victoires remportées sur les Anglais sous le commandement de l'amiral Nelson, en 1804. Sa rade est vaste et superbe par les travaux qu'on y a faits. La côte est garnie de batteries si formidables, que les Anglais l'ont appelée la *Côte de Fer*. Lat. N. 50. 43. Long. O. 0. 43. 27.

Fontaine-de-Fer, près de Boulogne, fontaine minérale, bonne contre les obstructions.

Capelle, village, à 2 l. de Boulogne. Des négocians entretiennent et élèvent à la manière anglaise, sur un terrain que leur a cédé à cet effet le gouvernement, un troupeau de moutons de race et d'origine anglaise, dont les laines sayées en baracans, en tricot sur métier, etc., ont soutenu à leur avantage, d'après les expériences scrupuleuses qui ont été faites en différentes fois, par ordre de l'administration du commerce, toute espèce de comparaison avec les plus belles anglaises. Cet établissement, le premier de ce genre en France qui ait eu du succès, ne laisse rien à desirer quant à la qualité des laines qu'il peut fournir aujourd'hui aux fabriques du pays, et quant à la manière d'administrer et de soigner ce troupeau intéressant.

Calais, ville et port de mer, à 6 l. N. ; chef-lieu de canton, tribunal de commerce, place de guerre de la 16e division militaire, bureau de poste. Elle a une bonne citadelle, et son port est défendu par plusieurs forts. On élève dans ses environs des chevaux et des moutons de pré salé ; la pêche du hareng et du maquereau occupe un grand nombre de bateaux. En temps de paix, il y a une communication journalière entre ce port et celui de Douvres, par la voie des paquebots. Son commerce consiste en grains, vins et eaux-de-vie, qu'on tire de Bordeaux ; beurre salé, cuirs, savon, librairie et quincaillerie. Elle a été possédée pendant près de deux siècles par les Anglais, sur lesquels le duc de Guise la reprit en 1558, et le traité de Vervins l'assura à la France. Elle est la patrie de Pierre-Antoine de la Place. L'auberge de Killiac est immense, et une des plus belles de France. La paroisse, qui est bâtie par les Anglais, est d'une architecture pittoresque, ainsi que la maison de Guise. La tour de la maison de ville renferme une horloge mécanique ; les casernes y sont aussi très-belles. Pop. 7,000 hab. Lat. N. 50. 57. Long. O. 0. 30.

Andres, village, à 5 l. ½ N. E., a des tourbières exploitées. Près ce village, on voit les restes du fameux camp du *Drap d'Or*, tracé pour l'entrevue de François Ier, roi de France, et de Henri VIII, roi d'Angleterre.

Guines, petite ville, à 5 l. N. E., chef-lieu de canton. On y fait un grand commerce de bestiaux, de volailles, et de gibier de toute espèce. Elle fabrique poterie, tuiles, pannes, blanchit la cire. Il y a des tourbières en exploitation dans ses environs. Pop. 2,600 hab.

Caffiers, village, à 3 l. ¾ N. p. E., a une mine de houille non exploitée.

Ferques, village, à 3 l. ½ N. E., possède une carrière de marbre gris et bleuâtre exploitée, et des carrières de noir et de blanc non exploitées.

Fiennes, village, à 3 l. ¾ N. E., a une mine de houille non exploitée.

Hardinghen, village, à 5 l. N. E. On y trouve une très-belle verrerie. On a découvert dans ses environs une mine de charbon de terre. Il y a aussi des carrières de marbre en exploitation.

Rety, village, à 3 l. N. E., a une mine de charbon de terre, des carrières de pierre.

Pernez, village, sur le *Wimereux*, à 1 l. ½ N., a dans ses environs une mine de houille.

Marquise, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ N., possède des carrières de marbre brun tacheté de noir, et des carrières de pierre de taille. Pop. 1,400 hab.

Ambleteuse, petite ville et port, à 3 l. N. Jacques II, roi d'Angleterre, y aborda lorsqu'il fut obligé de quitter son royaume. On travaille à rendre son port important.

Coudette, village, à une l. ½ S., a une mine de houille non exploitée.

Samer, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. S. E.; bureau de poste situé sur la route d'Amiens à Calais. Pop. 1,600 hab.

Desvres, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ E. S. E., possède une fabrique de gros draps et frocs. Pop. 2,100 hab.

SAINT-OMER. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Boulogne.

Saint-Omer, ville grande et assez bien bâtie, sur la rivière d'*Aa*, chef-lieu du 2e arrondiss. et de canton, à 13 l. N. O. d'Arras, et 54 N. O. de Paris; bureau de poste sur la route d'Arras à Calais. Cette ville est le siége d'une cour de justice criminelle, d'une sous-préfecture, des tribunaux de première instance et de commerce, et la résidence d'un sous-inspecteur des forêts. On y fait le commerce de chevaux, grains, chanvre, lin et laines, beurre, tabac, vinaigre, huiles d'œillet et autres, peaux, fabriques de draps, molletons, pannes, p.nchinas, toiles de lin, toiles de coton, bas de laine, fil à carreaux, de pannes en laine et poil de chèvre, couvertures, cartes à jouer, colle-forte, peignes, pipes et savon blanc, brasseries, chapelleries, clouteries, corderies, corroieries, faïenceries, genièvreries, papeteries, raffineries de sel blanc, raffineries de surre, tanneries, teintureries et tuileries. Pop. 20,109 h.

Audruick, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N. O. Pop. 2,060 hab.

Balinghen, village, à 5 l. N. E., a des tourbières exploitées.

Breme, village, à 5 l. ¼ N. E., a des tourbières exploitées.

Ardres, petite ville, ch.-l. de cant., à 5 l. N. O.; bur. de poste. Pop. 1,600 h.

Lumbres, village, chef-lieu de canton, pres l'*Aa*, à 2 l. ¼ S. O. Pop. 500 habitans.

Esquerdes, village, à 1 l. ½ S. O., sur l'*Aa*, a une poudrerie.

Fauquemberg, bourg, chef-lieu de canton, sur la rive droite de l'*Aa*, à 4 l. S. Pop. 1,250 habit.

Aire, ville forte sur la *Lys*, chef-lieu de canton, à 3 l. ¾ S. E., bureau de poste sur la route d'Arras à Calais, a des fabriques d'huile commune, de savon blanc, de faïence et de filature de lin; c'est la patrie du père Mallebranche et de Guyard des Moulins, qui traduisit le premier toute la Bible en langue française. Pop. 6,800 hab.

Claimarais, village, à 1 l. N. E., a des tourbières dans ses environs.

Moule, village, à 1 l. ¼ N. O., possède des tourbières.

Houlle, village, à 1 l. ½ N. O., a des tourbières.

Eperlèque, village, à 2 l. N. O., a des mines de houille dans ses environs.

BÉTHUNE. — Cet arrondissement est au S. E. de celui de Saint-Omer.

Béthune, ville, sur la *Lave*, qui la traverse, à 5 l. N. E. d'Arras, et 51 l. N. de Paris; sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement communal et de canton, tribunaux de première instance et de commerce, sous-inspection forestière, bureau de poste situé sur la route d'Arras à Calais. Elle a des fortifications considérables, et, après avoir été prise et reprise plusieurs fois, elle est restée à la France par la paix d'Utrecht. C'est une place de guerre de la 16e division militaire. Les pâturages qui l'environnent sont couverts de nombreux troupeaux, et son territoire produit des grains dont on fait commerce: les fromages qu'on y débite sont fort estimés; on y vend aussi du lin, des graines et des huiles de colza, et l'on y fabrique une quantité considérable de batistes et de linons. Béthune a vu naître Jean Buridan et Simon Hurtrelle. Pop. 5,000 h. Lat. N. 50. 51. Long. O. 0. 18. 8.

Fetubert, village, à 1 l. ½ E. par N., a des tourbières dans les environs.

Cuinchy-les-Bassées, village, à 1 l. ¾ E., a des tourbières dans les environs.

Sailly-les-Bourses, village, à 1 l. ¼ S. E., possède des tourbières.

Annequin, village, à 1 l., a des tourbières exploitées.

Cambrin, village, chef-lieu de canton, à 1 l. ¾ E. Pop. 500 hab.

Carvin-Epinoy, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ E., bureau de poste situé près de la route de Paris à Gand; elle a des brasseries. Pop. 4,920 habitans.

Hennin-Liétard, bourg, à 5 l. S. E. On y fabrique des huiles et des toiles batistes.

Lens, petite ville, chef-lieu de canton, bureau de poste situé près la route de Paris à Gand, à 4 l. S. E., est célèbre par la victoire que le prince de Condé, alors duc d'Enghien, remporta en 1648 sur les Espagnols, commandés par l'archiduc Léopold. Cette ville a des tanneries pour la fabrication des cuirs; on y trouve des mines de houille. Pop. 2,325 habitans. Lat. N. 50. 27. Long. E. o. 29.

Houdain, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ S. O. Pop. 1,000 hab.

Fouquereuil, village, à ½ l. S. O., a des tourbières dans ses environs.

Annezin, village, à ¼ de l., a des tourbières exploitées.

Lillers, ville, chef-lieu de canton, sur la *Navez*, à 2 l. O. N. O., possède des tanneries, brasseries, manufactures de poteries, moulins à huile et à farine, et des tourbières. Pop. 4,100 habitans.

Norrent-Foules, ville, ch.-l. de cant., à 3 l. ¾ O. par N. Pop. 1,206 hab.

La Venthie, village, chef-lieu de canton, à 3 l. N. E.

ARRAS. — Cet arrondissement est au S. de celui de Béthune.

Arras, grande, belle et forte ville, sur la *Scarpe*; préfecture et chef-lieu du 4e arrondissement, évêché suffragant de l'archevêché de Paris, qui comprend dans son diocèse le département du Pas-de-Calais; trib. de première instance et trib. de commerce, inspection forestière, chef-lieu de canton divisé en 2 arrondissemens de justice de paix, conservation des hypothèques, bureau de poste, à 5 l. S. O. de Douai, 44 N. de Paris. Arras renferme plusieurs beaux édifices, dont l'hôtel-de-ville, une des plus belles productions d'architecture gothique; il est surmonté d'un béfroi très-élevé et d'une grande délicatesse. La place où est cet hôtel, formée d'arcades environnantes, est bâtie dans le goût espagnol; la cathédrale est aussi un très-beau vaisseau gothique; la citadelle est une des plus belles des Pays-Bas, mais trop basse. C'est une place de guerre de 3e classe, de la 16e division militaire, et la résidence d'un directeur des fortifications et d'un sous-directeur. Cette ville possède une superbe bibliothèque, formée des débris de celle de St.-Wast; on y voit des vases, des inscriptions et divers monumens trouvés dans l'Artois. On divise Arras en deux parties, l'une appelée la *cité*, qui est l'ancienne ville, et l'autre la ville, qui est la nouvelle. L'abbaye de St.-Wast est le chef-lieu de la 2e cohorte de la légion d'honneur. Le commerce consiste en grains, huiles communes, fil, épingles, clouteries, fil de fer. Elle a des fabriques de batistes, basins, dentelles, bas de fil, coton et laine, toiles de coton, toiles peintes, calmandes, camelots, savon noir, des filatures de coton et laine, des brasseries, des tanneries, des genièvreries, des manufactures de porcelaine, des raffineries de sucre et de sel blanc. Arras est la patrie de François Baudouin, professeur en droit, célèbre jurisconsulte, historien et théologien; de Robert-François Damiens, domestique au collége des Jésuites, qui, après en être sorti, empoisonna un de ses maîtres qu'il avait volé; assassin de Louis XV, qu'il ne fit que blesser, il eut le même supplice que Ravaillac; de François de Monceaux, poëte, diplomate et bon jurisconsulte; d'Oudard-du-Biez, habile et brave capitaine, maréchal de France; de trois monstres d'exécrable mémoire, Maximilien Robespierre aîné, avocat, député aux états-généraux de 1789, et à la convention nationale, décapité en l'an 2 (1794); d'Augustin-Bon-Joseph Robespierre, son frère, député à la convention nationale, décapité en l'an 2; de Joseph le Bon, ex-oratorien, curé constitutionnel, maire d'Arras, député à la convention nationale, décapité à Amiens en l'an 4. Pop. 19,958 hab. Lat. N. 50. 17. Long. E. o. 25. 18.

Vimy, village, chef-lieu de canton, à 2 l. N. par E. Pop. 1,000 hab.

Vitry, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ¼ E. par N. Pop. 1,740 hab.

Athier, village, à 1 l. E., a des tourbières exploitées.

Fampoux, village, à 1 l. ½ E., a des tourbières exploitées dans les environs.

Oisy, village, à 5 l. ¾ E., a des tourbières.

Dury, village, à 3 l. ¾ E. par S., a des fabriques de toiles et grosses ba-

tistes; il y a des tourbières dans les environs.

Marquion, village, près la *Gache*, à 5 l. ½ E. par S.; chef-lieu de canton. Pop. 600 hab.

Baralle, village, à 4 l. ½ E. S. E., a des tourbières exploitées.

Fontaine-les-Croisilles, village, à 2 l. ½ S. E., près le petit *Cogeul*. On y fabrique de l'huile et des toiles.

Croisilles, village, chef-lieu de canton, à 3 l. S. E Pop. 980 hab.

Hamelincourt, village, à 2 l. ¼ S., fabrique des toiles et des batistes.

Bertincourt, village, chef-lieu de canton, à 5 l. ¼ S. E. Pop. 1,280 hab.

Bapaume, petite ville et place forte, chef-lieu de canton, à 5 l. S. E.; les eaux qui l'environnent contribuent beaucoup à sa défense. Ses environs produisent blé, seigle, avoine, colza, lin. Elle fabrique beaucoup de fil et de toiles, connues sous le nom de *batistes* et de *linons*. Pop. 3,150 hab.

Puisieux-au-Mont, village, à 4 l. ½ S., fabrique toiles et batistes.

Gommecourt, village, à 4 l. S. O., fabrique toiles et batistes.

Pas, village, à 5 l. S. O., chef-lieu de canton nouvellement crée, et substitué à Fauque villiers.

Beaumetz-les-Cambrésis, village, chef-lieu de canton, à 2 l. S. O. Pop. 320 hab.

SAINT-POL. — Cet arrondissement est au S. O. de celui de Béthune.

Saint-Pol, petite ville, chef-lieu du 5e arrondiss. et de canton, sous-préfecture, bureau de poste situé sur la route d'Arras à Montreuil-sur-Mer, à 7 l. O. par N. d'Arras, et 38 N. de Paris; tribunal de première instance et ch.-l. d'une inspect. forest.; elle a des eaux minérales. C'est près de cette ville que se trouve *Azincourt*, village fameux dans l'histoire, par la victoire que les Anglais y remportèrent sur les Français, en 1415. Pop. 2,949 hab.

Heuchin, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ N. Pop. 520 hab.

Bayaval, village, à 2 l. N. On y voit un puits d'environ 30 brasses de profondeur, où l'eau ne monte ordinairement qu'à moitié; cependant il arrive quelquefois qu'il déborde, ce qui, disent les habitans, rend les terres voisines stériles. Le blé qui y croît est alors très-menu et en petite quantité.

Wail, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ O.

Auxy-la-Réunion ou *le Château*, petite ville, sur l'*Authie*, qui la divise en deux; chef-lieu de canton, à 5 l. S. S. O.; bureau de poste près la route de Paris à Gand. Pop. 2,500 habitans.

Frevent, village, à 2 l. ½ S. par O., sur la *Canche*; bureau de poste près la route de Paris à Gand.

Avesnes, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. N. O. Pop. 1,200 hab.

Aubigny, bourg, chef-lieu de canton, sur la *Scarpe*, à 4 l. S. S. E. Pop. 640 hab.

Bours, village, à 2 l. N. E., sur un ruisseau, a des tourbières exploitées.

MONTREUIL. — Cet arrondissement est au S. de celui de Boulogne.

Montreuil-sur-Mer, ville forte, bâtie sur une colline, avec un château, sous-préfecture, chef-lieu du 6e arr. et de canton, bureau de poste sur la route d'Amiens à Calais, à 15 l. S. E. d'Arras, 43 N. de Paris; elle a un tribunal de première instance et une conservation des hypothèques. C'est une place de guerre de la 16e division militaire. On y fabrique des toiles de coton, serges et draperies, savons noir et vert, papiers, etc. Pop. 3,534 hab. Lat. N. 50. 27. Long. O. o. 37.

Hucqueliers, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ¼ N. E. de Montreuil. Pop. 710 hab.

Fruges, petite ville, chef-lieu de canton, à 5 l. E. S. E., près la *Traxène*; bureau de poste situé près la route d'Arras à Montreuil. Pop. 2,700 hab.

Huby-Saint-Leu, village, à 4 l. ¼ E. par S. On y trouve des tourbières.

Aubin, village, à 3 l. ½ E. S. E., sur la rive gauche de la *Canche*, a des tourbières exploitées.

Hesdin, ville forte, sur la rivière de la *Canche*, chef-lieu de canton, bureau de poste sur la route d'Arras à Montreuil, à 4 l. ½ S. E. Le territoire de cette ville est fertile, et produit des blés, du chanvre, du lin, de la tourbe et de la houille; ses prairies sont excellentes. Il y a une filature de fil, des fabriques de bas de fil

au métier. On fait beaucoup de toiles dans ses environs. Cette ville est une place de guerre de 4e classe, de la 16e division militaire, et la résidence d'un inspecteur des forêts. Hesdin a vu naître l'abbé Prévost, connu par ses traductions de romans anglais et son Histoire générale des Voyages. Pop. 3,792 habitans.

Broye (*la*), village, à 5 l. ½ S. E., sur la droite de l'*Authie*, a des tourbières exploitées.

Campagne, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. S. E. Pop. 1,209 hab.

Etaples, petite ville et port, près de la mer, à 2 l. N. N. O., à l'embouchure de la *Canche*, chef-lieu de canton; on y pêche beaucoup de harengs et de maquereaux, qui sont un gros objet de commerce. C'est la patrie de Jacques Fabri ou Lefebvre, professeur de belles-lettres et de philosophie. Pop. 1,400 h. Lat. N. 50. 30. Long. O. 0. 41. 44.

PICARDIE.

Cette province de France, située dans la partie du Nord-Est, est comprise entre les 49. et 51 de lat. N., et entre le 1 deg. de long. O. et le 2 E. de lat. N. Elle est baignée dans toute sa largeur par l'Océan, qui prend le nom de la Manche, et forme, vis-à-vis de ses côtes, le Pas-de-Calais, qui sépare la France de l'Angleterre. Son étendue en superficie est évaluée à 548 lieues carrées; sa plus grande longueur est du N. E. au S. O. La Picardie est bornée au N. par la Flandre Française et l'Artois, à l'E. par la Champagne, au S. par l'Ile de France, et à l'O. par l'Océan. Elle se divise en haute et basse, dont chacune se subdivise en quatre parties; la haute comprend l'Amiennois, le Vermandois, le Santerre, et la Thiérache; la basse renferme le Calaisis, le Boulonnais, le Ponthieu et le Vimeux. Elle forme une partie du département du *Pas-de-Calais*, celui de la *Somme*, et une partie de ceux de l'*Oise* et de l'*Aisne*. Le climat de la Picardie est peu tempéré, même froid. Il est assez sain, aux brouillards près, qui s'élèvent sur les bords de la mer, et rendent l'air un peu épais dans cette partie. C'est un pays fort uni, qui forme presque par-tout de très-belles plaines, et ne renferme presque point de montagnes, ni même de collines d'une hauteur un peu considérable. Il ne laisse pas que de s'y trouver d'assez belles forêts, et la quantité de bois y est estimée à environ 150,000 arpens. Les rivières qui arrosent la Picardie, sont la Somme, l'Oise, l'Authie, la Sielle et la Bresle. Plusieurs ports de mer sont sur ses côtes; savoir, Calais, Boulogne, Etaples, Montreuil, Ambletense, et St.-Vallery-sur-Somme. Le fameux canal de Picardie ou de St.-Quentin, dont l'exécution est commencée depuis longtemps, donnera par la jonction de l'*Oise* à l'*Escaut*, un grand débouché aux produits du sol et de l'industrie; sa conduite souterraine a près de trois lieues de long, et ce sera un des ouvrages les plus admirables de ce siècle: il sera bientôt achevé. D'autres communications entre la Sambre, l'Oise et la Somme, sont aussi projetées. L'état de l'agriculture dans cette province répond à la bonté de son sol, presque par-tout de la meilleure qualité; on y trouve aussi une terre fossile, que l'on appelle *marne*, et qui sert à rendre aux terres épuisées leur première fertilité. Les blés qu'on y recueille sont de la plus grande beauté; les pâturages sont extrêmement abondans, et les prairies artificielles d'un grand produit. Les lins, les chanvres et les légumes, les fèves sur-tout, forment un objet de culture considérable. On y élève quantité de bestiaux, tant en bêtes à cornes qu'à laine, et l'on y fait beaucoup de beurre et de fromages. Les chevaux qu'on tire du Boulonnais et du Calaisis, montent à plus de 5 à 6,000 par an; on les conduit tout jeunes dans les pâturages gras de la Normandie, d'où ils fournissent les chevaux de carrosse pour Paris. Les mines de charbon de terre y sont très-abondantes, et plus encore les tourbières, qui fournissent le chauffage le plus habituel du pays; les plus considérables sont dans la basse Picardie; et sur-tout dans le Boulonnais. La chasse est très-variée dans cette province, sur-tout pour les oiseaux de passage, bécasses, bécassines, outardes, canards sauvages, et tous les oiseaux aquatiques; il s'y trouve aussi d'excellent gibier; les rivières y fournissent du poisson délicieux, et les côtes de la mer une quantité de marée fraîche de toute espèce; la pêche des harengs et des maquereaux est pour les ports de Boulogne et de St.-Vallery, d'un produit

considérable. Son industrie consiste principalement dans la fabrique des toiles de lin et de chanvre, de toute espèce, unies et ouvrées blanches, écrues et à carreaux, toiles à voiles, coutils, gazes, marlis, linons, batistes, mouchoirs, etc. Les manufactures de velours de coton, de piqués, basins, toiles de coton et mousseline, n'occupent pas moins d'ouvriers. Les ratines, camelots, velours d'Utrecht, moquettes, pannes, raz de castor, et autres étoffes mélangées de diverses matières, sont encore un des objets d'industrie particulière à cette province. Amiens et Abbeville contiennent les principales manufactures en ce genre, et St.-Quentin des linons et batistes les plus recherchés. On fait aussi beaucoup d'huile de lin, de navette et d'œillet, de la colle, des cordages, des ficelles, de la quincaillerie, et l'on y recueille du sel sur les côtes. Les verreries sont nombreuses et considérables, sur-tout dans la forêt de la Fère, et c'est là que se trouve la plus célèbre manufacture de glaces qui soit en France, celle de St.-Gobin, située dans le château de ce nom, et dont les ouvrages s'envoient à Paris, pour y recevoir le poli. Le commerce d'exportation qui est considérable pour cette province, en raison de son peu d'étendue, consiste en grains, en chevaux, en bestiaux, en laines, en coton filé, en huiles, en chanvre, et généralement dans tous les produits de ses manufactures, sans compter celui de la pêche pour les villes maritimes. La plus grande partie des pannes et des étoffes pluchées s'exporte en Espagne, et passe de là en Amérique; les plus chaudes se consomment en Russie. L'importation s'y fait par les navires étrangers, qui apportent dans ses ports les huiles de baleine et autres, les bois de teinture, la morue de Hollande, des cendres du Nord, des fers de Suède, des outils, du suif et du beurre d'Irlande, du cuivre jaune, des savons d'Alicante, des cuirs, et beaucoup d'autres objets. Cette province est coupée de belles routes qui rendent les communications faciles, et il ne manquera rien à ses avantages naturels et industriels, lorsque les canaux projetés seront achevés. Les Picards ont toujours été regardés comme courageux, spirituels, sincères, fermes, et même entêtés dans leurs opinions, et très-propres à cultiver les sciences et les arts. Ils ont le cœur bon, malgré leur extrême ténacité; ils sont fort économes, et très-curieux des moyens d'augmenter leur fortune.

SOMME. — Ce dép. est situé entre les 49 et 51 deg. de lat. N., et entre le 1 de long. O. et le 1 E. Il a 29 l. de long, 13 de large, et 313 l. carr. Il est borné au N. par le département du Pas-de-Calais; à l'E. par ceux du Nord et de l'Aisne; au S. par ceux de l'Oise et de la Seine-Inférieure; à l'O. par la Manche. Il a cinq arrondissemens communaux, 41 cantons, et 960 communes. Il est formé du Vimeux, du Ponthieu, de l'Amiennois et du Santerre, de la province de Picardie. Ses principales rivières sont la *Somme*, qui lui donne son nom, l'*Authie*, etc. Ce département est fertile en grains, en bois, en chanvre, en pâturages, en légumes et en fruits. Il y a quelques bois où le gibier est fort commun, d'excellens pâturages où l'on élève des bestiaux. Il possède une mine de charbon de terre, des manufactures de draps et autres étoffes de laine, de tapisseries, etc., des fabriques de toiles, de batiste, et de bonneterie. Son principal commerce consiste en blés, en bétail, etc., et dans le produit de ses manufactures. Il fait partie de la 2e série, et a 4 députés à élire au corps-législatif; il dépend de la 15e division militaire, de la 15e division de la gendarmerie nationale, et de la 26e conservation forest.; il a une sénatorerie. Il possède un évêché, dont le siége est à Amiens, et qui est compris dans l'archevêché de Paris. Le collége électoral est composé de 300 membres. L'ordre judiciaire se compose de 41 justices de paix, de 5 tribunaux de première instance, de 4 tribunaux de commerce, d'une cour criminelle, séante à Amiens, ainsi que celle d'appel et la préfecture. Ce département a 2 bibliothèques, des cabinets d'histoire naturelle, de physique et de chimie, etc. Les habitans sont braves et généreux, prompts à se résoudre, entêtés, même irascibles, mais francs et d'une loyauté à toute épreuve. C'est la patrie de Rohaut, Voiture, Gresset, et de Riolan, célèbre médecin. Pop. 165,034 habitans, ce qui fait à-peu-près 1,490 individus par lieue carrée.

RIVIÈRES. — *Avre*, petite rivière, a sa source près d'Avricourt, à 1 l. ½ S. O. de Roye, sur la limite du départe-

ment; coule au N. O., puis à l'O., jusqu'à Pierre-Pont, et au N. O. jusqu'au-dessus d'Amiens, où elle se rend à gauche dans la Somme, après un cours de 13 l. Elle reçoit à gauche le Dou et la Noye; elle arrose à droite Roye, Guerbigny, Davenescourt et Moreuil, à gauche Cagny, Boves, Brachet et Becquigny.

Somme, rivière, a sa source à 3 l. N. E. de St.-Quentin, dont elle baigne les murs à droite; coule au S. O., reçoit à gauche la jonction du canal de communication avec l'Oise, court de l'E. à l'O., entre dans le département auquel elle donne son nom, arrose Ham, monte au N., baigne à gauche Pargny, Briot; à droite Villecourt, Falvy et St.-Christ; traverse Péronne; retourne à l'O.; arrose à droite Cléry, à gauche Buscourt; fait plusieurs détours sur elle-même; baigne à droite Bray, où elle commence à devenir navigable; arrose à droite Etinchem, entre dans l'arrondissement d'Amiens; baigne à droite Corbie, reçoit du même côté le Miraumont; arrose à gauche Aubigny, Blangy; passe à Amiens, sous les murs de laquelle elle reçoit à gauche la Celle, et un peu avant l'Avre; arrose à gauche Picquigny, détourne au N. O., baigne à droite Pont-de-Remy, traverse Abbeville, arrose à gauche St.-Vallery, la Ferté, laisse à droite le Crotoy, et reçoit à droite la Maye, dans la large embouchure par laquelle elle se jette dans la Manche, à 2 lieues au dessous de St.-Vallery; mais une partie est couverte de bancs de sable. Son cours est de plus de 36 l., dont une partie est remplie de sinuosités; elle est profonde à son embouch. Elle forme auprès d'Amiens un grand bassin, dans lequel se rejoignent douze petits canaux qui la partagent dans la ville; et c'est là qu'arrivent les marchandises venant du port de St.-Vallery et d'Abbeville.

Authie, rivière, prend sa source à Authie, à 2 l. ½ O. de Doullens; coule au N., puis au N. O., sert de limite septentrionale au département; arrose Doullens, Auxy, tourne à l'O., et se jette dans l'Océan, à 3 l. S. O. de Montreuil, après un cours de 16 l.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

ABBEVILLE. — Cet arrondissement est au N. O. de celui d'Amiens.

Abbeville, ville sur la *Somme*, qui la coupe en plusieurs parties, et arrosée par plusieurs petites rivières nommées *Lescardon*, *Sottins* et *Corneille* ou *Tanière*, à 10 l. N. O. d'Amiens, 24 O. de Rouen, et 34 N. O. de Paris; ch.-l. du premier arrondiss. et de canton, divisé en deux arrondissemens de justice de paix; sous-préfecture, tribunal de première instance et de commerce, une direction des douanes, et le siége d'un conservateur des hypothèques; bureau de poste sur la route d'Amiens à Calais. Cette ville est place de guerre de 4e classe, de la 10e division milit., du 2e arrondissement maritime. Son commerce se fait du produit de son industrie et de son territoire: il consiste en draps que produit sa manufacture si justement célèbre sous le nom de *Van-Robais*; ratines, serges, pluches, houracans, droguets, étamines, pinchinas, moquettes, damas, toiles servant à différens usages, ainsi qu'en savons gras, noirs et verts très-estimés. Les laines qui s'y filent sont transportées dans les manufactures des villes voisines, ainsi qu'en Hollande. Quant au produit de son territoire, il consiste en blé, avoine, chenevis, colza, navette, camomille, lin, chanvre, rabettes: ces dernières graines servent à la fabrication des savons noirs propres au dégraissage des étoffes. Abbeville a une fontaine d'eau minérale ferrugineuse très-renommée. Elle est la patrie de Pierre Barbay, célèbre professeur de philosophie au collége de Beauvais, à Paris; de Philippe Buet; de Pierre Duval; de Nicolas Sansou et de Guillaume Sanson, célèbres géographes; de Philippe Hecquet, médecin et docteur de la Faculté de Paris; de Claude Mellan, bon dessinateur et graveur. Le flux se fait sentir dans la Somme: la mer y marne de 6 pieds. Pop. 18,152 habit. Lat. N. 50. 7. Long. O. o. 31.

Véron, village, à 5 l. N., a une poterie et une faiencerie.

Rue, bourg, chef-lieu de canton, bureau de poste situé près la route d'Amiens à Calais, à 4 l. ¼ N. O. On y fait le commerce de poissons, laines, moutons, chevaux et bestiaux. Pop. 1,350 hab.

Le Crotoy, ville et port près de l'embouchure de la *Somme*, à 4 l. O. N. O. Les habitans s'occupent presque

tous de la pêche, qui les fait subsister. Le port est du 2e arrondissement maritime.

Saint-Vallery, petite ville et port à l'embouchure de la *Somme* ; bureau de poste près la route d'Amiens à Calais, à 4 l. O. par N.; chef-lieu de canton, tribunal de commerce. Le commerce de cette ville consiste en eaux-de-vie, huiles, savon et fruits des départemens méridionaux, et en toutes sortes de marchandises de la République Batave et des puissances du Nord de l'Europe ; elle a une filature de coton. Pop. 3,600 hab.

Ergnies, village, à 3 l. O., fabrique lisières connues sous le nom de *promenettes* ; poil de chèvre, boutons blancs, poil de chèvre et de soie.

Ault, bourg, chef-lieu de canton, près la mer, à 6 l. O., qui fournit à Paris une partie du poisson frais de la mer. Il possède plusieurs manufactures où l'on fabrique des serrures finies, ordinaires, et des armes Pop. 1,140 hab.

Friaucourt, village, à 5 l. O., a des fabriques de serrurerie.

Fressenneville, village, à 3 l. ½ O. par S., a des fabriques de serrurerie.

Gamaches, bourg, à 5 l. S. O., sur la rive droite de la *Bresle*, chef-lieu de canton. On y fait commerce de chevaux. Il a des fabriques de poteries, et plusieurs moulins à huile et à blé. Pop. 1,037 hab.

Hallencourt, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. S., a une fabrique considérable de toiles et de linge de table de diverses qualités. On y fait aussi des basins rayés et des mouchoirs. Pop. 1,250 hab.

Ailly-le-Haut-Clocher, bourg, chef lieu de canton, à 2 l. ½ S. O., possède une papeterie. Pop. 1,050 hab.

Moyenneville, bourg, chef-lieu de canton, à une l. ½ S. O. Pop. 900 hab.

Nouvion, village, chef-lieu de canton, à 6 l. N. par O., près le ruisseau le Pont-Dieu. Pop. 630 hab.

Crécy, petite ville sur la *Maie*, à 3 l. ¼ N., chef-lieu de canton, sous-inspection forestière. On y fait commerce de bestiaux, de chanvre, de laine et de fil. Elle a quatre tanneries, une fabrique de bas au métier, deux moulins à huile et trois à blé. C'est le lieu de naissance de Jean Lemoine. Cette ville rappelle la fameuse bataille que Philippe de Valois perdit en 1346, contre Edouard, roi d'Angleterre ; trente mille Français y furent tués. Pop. 1,378 hab.

DOULLENS. — Cet arrondissement est à l'E. de celui d'Abbeville.

Doullens, petite ville, à 6 l. N. d'Amiens, et 32 N. de Paris, sur la rive droite de l'*Authie* ; sous préfecture, chef lieu du 2e arrondissement communal et de cant., tribunal de première instance, sous-inspection forestière, conservation des hypothèques, bureau de poste situé sur la route de Paris à Gand; fabrique toiles de lin, d'emballage et à sacs; commerce en grains, bestiaux et chanvre. Pop. 2,946 hab.

Beauval, village, à une l. S., fabrique des toiles grises et d'emballage.

Bernaville, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. O. par S. Pop. 1,000 hab.

Domart, bourg, à 4 l. S. O., chef-lieu de canton. Pop. 1,030 hab.

Acheux, village, à 3 l. S. E., chef-lieu de canton. Pop. 620 hab.

PÉRONNE. — Cet arrondissement est à l'E. de celui d'Amiens.

Péronne, ville, sur la *Somme*, chef-lieu du 3e arrondissement et de canton, sous-préfecture, bureau de poste près la route de Paris à Bruxelles, à 10 l. E. d'Amiens, et 30 N. de Paris. Elle est le siége d'un tribunal de première instance et d'une inspection forestière. On la nomme la *pucelle*, parce qu'elle n'a jamais été prise. Elle a de bonnes fortifications, et est en outre défendue par des marais. On y fait le commerce de batistes, linons, papiers; elle fabrique toiles de chanvre et toiles de coton. Pop. 3,706 hab.

Combles, bourg, à 3 l. N. O., chef-lieu de canton. Pop. 1,579 hab.

Albert, ville, chef-lieu de canton, à 5 l. N. O., sur le *Miraumont* ; bureau de poste sur la route d'Amiens à Bapaume. Elle a un moulin à papier, une blanchisserie à toiles, une salpêtrière, une machine à imprimer des étoffes et du papier à tapisserie avec une célérité inconnue jusqu'alors. On remarque à Albert un souterrain ou carrière de 36 pieds de profondeur, qui offre une voûte de pétrification composée d'un nombre infini de roseaux, d'argentine, de mousse, et de plusieurs herbes marécageuses. Un tronc

d'arbre, d'où sortent plusieurs branches qui s'élèvent dans un groupe de roseaux pétrifiés, attire les regards des curieux par la grosseur des branches de 15 pieds de tour. Cette ville commerce en blé et en bestiaux. Pop. 2,000 hab.

Bray, petite ville, sur la rive droite de la *Somme*, chef-lieu de canton, à 3 l. O. On y recueille beaucoup de fruits, sur-tout des pommes et des poires dont on fait d'excellent cidre. Pop. 1,065 hab.

Chaulnes, bourg, à 3 l. ½ S. O., chef-lieu de canton, fabrique toiles, batistes, linons, mousselines, treillis, chapeaux, cuirs et bas. Pop. 1,243 hab.

Pertain, à 2 l. ¾ S. O., a une fabrique de bas.

Nesle, ville, sur l'*Ingon*, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ S. On en tire des toiles pareilles à celles de Saint-Quentin. Pop. 1,580 hab.

Ham, petite ville, sur la *Somme*, à 4 l. ½ S., chef-lieu de canton, bureau de poste sur la route de Paris à Bruxelles. Elle est connue par sa citadelle, où l'on voit une tour ronde de 100 pieds de diamètre et d'autant de hauteur, et dont les murs ont 36 pieds d'épaisseur : c'était une prison d'état qui a même servi depuis la révolution. C'est une place de guerre de la 15e division militaire. Pop. 1,554 hab.

Saint-Christ, village, à 2 l. S. On trouve dans ses environs une source d'eau minérale très-salutaire.

Roiselle, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ E. Pop. 1,100 hab.

MONTDIDIER. — Cet arrondissement est au S. O. de celui de Péronne.

Montdidier, petite ville, sous-préf., ch.-lieu du 4e arrond. et de canton, à 9 l. S. de Péronne, et 23 N. N. E. de Paris; bureau de poste près la route de Paris à Gand; tribunal de première instance et de commerce, et résidence d'un conservateur des hypothèques et d'un sous-inspecteur des forêts. Les rois de France y avaient un palais dans le douzième siècle. On y fait le commerce de grains de toute espèce, de métiers à bas, volailles, beurre, farines; elle fabrique bonneterie, toiles et tricot en laine; elle a filature de coton, blanchisserie de cire, chapellerie, clouterie, papeterie. Pop. 4,049 hab.

Harbonnières, bourg, à 4 l. ¾ N. par E.; on y fabrique des bas.

Bayonvillers, village, à 4 l. ¾ N. par E., a des fabriques de bas.

Rozières, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ¼ N. E., a une fabrique de bas. Pop. 2,760 hab.

Méharicourt, bourg, à 4 l. ½ N. E., a des fabriques de bas et de métiers à bas.

Roye, bourg, chef-lieu de canton, bureau de poste situé près la route de Paris à Bruxelles, à 3 l. ½ E. par N., possède une fabrique de tricot et de bas de laine à l'aiguille et au métier, et une filature de coton. Pop. 3,200 hab.

Saint-Mard-les-Triot, village, à 3 l. ½ E. N. E., a une fontaine minérale.

Rollot, bourg, à 2 l. S. E.; c'est la patrie d'Antoine Galland, savant professeur d'arabe. On y vend beaucoup d'excellens fromages, fabriqués dans le département de l'Oise.

Plessier-Rosainviller, village, à 3 l. N., possède une belle manufacture de bas, connue sous le nom de *bas d'Estame*.

Contoire, village, à 1 l. ½ N., près l'*Avre*, a des tourbières exploitées dans ses environs.

Ailly-sur-Noye, village, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ N. O., sur la *Noye*, a une papeterie et des tourbières. Pop. 800 hab.

Castel, village, à 4 l. N. par O., près l'*Avre*, a des tourbières exploitées dans ses environs.

Morisel, village, près l'*Avre*, à 3 l. ½ N. par O., a des tourbières.

Moreuil, bourg, sur l'*Avre*, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ N., a des fabriques de bas et de clous d'épingles, et dans ses environs des tourbières. Pop. 1,500 hab.

Mézières, village, à 3 l. ½ N., a une fabrique de bas.

AMIENS. — Cet arrondissement est au S. de celui de Doullens.

Amiens, grande ville, ci-devant capitale de la Picardie, sur la *Somme*; préfecture, chef-lieu du département, évêché suffragant de l'archevêché de Paris, et qui comprend dans son diocèse les départemens de l'Oise et de la Somme; résidence du conservateur des

hypothèques, chef-lieu du 5e arrondissement communal, du 26e arrondissement forestier et de canton, divisé en quatre arrondissemens de justice de paix, sénatorerie et lycée, cour de justice criminelle, tribunal de première instance, tribunal de commerce, cour d'appel, bureau de poste situé sur la route de Paris à Gand, à 31 l. N. de Paris, 24 N. E. de Rouen, et 16 S. O. de Cambrai. Amiens est une grande ville bien peuplée. On y distingue la cathédrale, dont la nef passe pour être un chef-d'œuvre d'architecture gothique, et la promenade, dite l'*Autoy*, qui est fort grande, et ornée de superbes allées. Amiens est, pour le commerce maritime, une ville d'entrepôt à l'instar de Rouen. La rivière de Somme, qui la traverse, lui permet de recevoir tout ce que fournit le commerce de Marseille en teintures, épiceries et drogueries, ainsi que ce que l'on trouve dans les ports de Bordeaux, la Rochelle, Nantes et le Hâvre; les denrées de l'Amérique, de l'Espagne, du Portugal, de l'Angleterre et du Nord de l'Europe. Elle fabrique beaucoup d'étoffes, de la bonneterie, du bois moulu pour la teinture, du savon, du papier, huile de graines. Il s'y fait beaucoup d'étoffes de diverses espèces, comme peluches, camelots, velours d'Utrecht, draps, casimirs, serges, étamines, prunelles et toiles pour divers usages; velventines, velours de coton. Son commerce consiste en blé, navette, graines de lin et pâtés très-estimés; draps, coutils, bouracans, pannes fines et nanquinets; chapelleries, tiretaines, molletons, rubans de laine, indiennes, bonneterie, tannerie, corroierie et peausserie: elle a des tourbières exploitées. Cette ville est remarquable par le traité de paix conclu entre la France et l'Angleterre, le 25 mars 1802. C'est la patrie de l'historien Bouquet; de Vascosan, célèbre imprimeur; de Dufresne, jurisconsulte; de Ducange, historien; de Claude-François-Félix Boulanger; de Rivery, membre de l'académie d'Amiens, physicien, littérateur et fabuliste estimé; de Jean-d'Estrée, grand-maître de l'artillerie de France, intelligent et courageux; de Jean-Baptiste Gresset, écuyer, chevalier de Saint-Michel, historiographe et membre de l'académie française; de Jacques Rohault, célèbre philosophe; de Vincent Voiture, membre de l'académie française, littérateur connu par la beauté et la facilité de son esprit. Pop. 41,279 hab. Lat. N. 49. 53. Long. O. o. 3.

Saint-Maurice, village, à ¼ de l. N., a une blanchisserie de toiles.

Villiers-Bocage, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. N. Pop. 1,100 hab.

Flixecourt, village, sur un ruisseau, à 4 l. N., bureau de poste sur la route d'Amiens à Calais.

Picquigny, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ N. O., sur la rive droite de la *Somme*; bureau de poste situé sur la route d'Amiens à Calais.

Airaines, bourg, sur un ruisseau, à 5 lieues ¼, a des teintureries; on y fabrique des velours imprimés et des piqués.

Heucourt, village, à 6 l. O., possède une fabrique de bonnets.

Oisemont, bourg, chef-lieu de canton, à 8 l. ½ E. et 2 ½ O. d'Airaines, fait commerce de blés, de laines et de chevaux.

Molliens, village, chef-lieu de canton, à 4 l. O.; on y fabrique des bas de laine, dont la majeure partie se vend aux foires de Caen et de Guibray. Pop. 836 hab.

Hornoy, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. O. et 2 N. O. de Poix, commerce en fil et laine. Pop. 1,200 hab.

Quevauvillers, village, à 5 l. S. O., a une fabrique de galons, ganses et rubans de laine.

Poix, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ S. O.; bureau de poste situé sur la route d'Amiens à Rouen. Pop. 750 hab.

Conty, bourg, à 4 l. ½ S. S. O., sur la rive droite de la *Celle*, chef-lieu de canton. Pop. 759 hab.

Sains, village, chef-lieu de canton, à 2 pet. l. S. Pop. 600 hab.

Corbie, pet. ville, à 3 l. E., sur la rive droite de la *Somme*, chef-lieu de canton, bureau de poste situé près de la route de Paris à Gand, possède des fontaines minérales. Pop. 1,913 hab.

NORMANDIE.

La province de Normandie est située entre les 48 et 50 degrés de lat. N., et les 1 et 4 de long. O. Elle renferme aujourd'hui les départemens de la *Manche*, du *Calvados*, de l'*Eure*, de l'*Orne* et de la *Seine-Infér eure*. On la divise en haute et basse. Elle est bornée au N. et à l'O. par le canal

de la Manche; au S. O. par la Bretagne; au S. par le Maine et le Perche; à l'E. par l'Ile de France; au N. E. par la Picardie. Sa plus grande longueur de l'E. à l'O. est d'environ 60 l., et sa larg. du S. au N. de 50. Sa surface présente environ 1,797 l. carrées. Elle tire son nom de *Nortman*, ou peuples du Nord, qui s'y établirent vers le dixième siècle; elle portait alors le nom de Neustrie. Le climat en général est assez tempéré, néanmoins plus froid que chaud, et plus humide que sec. On compte en Normandie 39 forêts ou bois considérables, dont les principales sont celles de Breteuil, d'Ecouve, de Pont-de-l'Arche: elles étaient divisées en trois départemens, sous autant de grands maîtres des eaux et forêts. Il y a aussi beaucoup de sources d'eaux minérales: les plus fameuses sont celles de Forges, de Bagnols et de Saint-Sautin; elles sont utiles contre la paralysie, la goutte, les rhumatismes. Cette province est arrosée par dix-huit rivières; la Seine, l'Orne, la Sarte, l'Eure, la Vire, la Toucques, la Rille, l'Epte, l'Andelle, l'Arques, la Bresle, l'Iton, l'Aure, la Soule, la Dive, le Beuvron, l'Huisne et le Charenton, et beaucoup d'autres petits ruisseaux. Les productions les plus ordinaires sont le blé, le seigle, l'orge, l'avoine, la vesce, la luzerne, les pois, les lins, chanvre, garance, le pastel et la gaude; le cidre et le poiré, dont on fait, dans quelques cantons, de l'eau-de-vie et du vinaigre. Les vallées d'Auge, le pays de Caux, le pays de Bray et les campagnes d'Alençon, nourrissent une quantité de bétail et un grand nombre de beaux chevaux, connus sous le nom de *bidets normands*. On trouve dans la Normandie des mines de fer, de cuivre, aux environs de Mortain, de Vire et de Bayeux; des mines de charbon de terre, de marbre, d'ardoise, de mercure, de cristal de roche, dont on taille les diamans d'Alençon, et beaucoup de pétrifications, de fossiles, du kaolin et du pétunsé. La pêche est aussi un objet important; les Dieppois et les habitans du Havre et Honfleur, s'adonnent à la pêche du hareng, de la morue et du maquereau, qu'ils exportent dans l'intérieur de la France. Il est peu de provinces de France dont l'industrie soit aussi productive. Actif et laborieux, le Normand tire parti de tous les genres d'occupations; de nombreuses fabriques de faïence, de poterie, de brique, de bouteilles, de charbon de bois, de forges, de fer en tous les genres; d'orfévrerie, de bijouterie, d'aiguilles et d'épingles, de laminage de plomb, de poudre à canon, etc. On peut juger combien de bras sont occupés, tant à la filature qu'aux autres travaux, quand on dira que la Normandie emploie la moitié des cotons d'Amérique et du Levant. Il suffit de rappeler les noms de Louviers et d'Elbeuf, pour exprimer le nombre de branches d'industrie pour les laines en drap, flanelles, serges, molletons, couvertures, bonneteries, filature, etc.; les célèbres fabriques d'épingles de Laigle sont connues de tout le monde, ainsi que celles de savon, d'amidon, de raffinerie de sucre, de lacets, de confitures, de cuirs, de toiles à voiles, de chapeaux de papier, de cartes à jouer, qui sont pour cette prov. une source de richesses. Une aussi considérable industrie productive et manufacturière, ne peut que donner un grand aliment au commerce: aussi Rouen, le Havre, Dieppe, Elbeuf, Louviers, expédient des marchandises de toute espèce au-delà des mers. Les bestiaux passent dans les autres provinces, et à Paris, ainsi que les beurres de Gournay; les cidres, les salaisons s'envoient aux îles françaises. Les chevaux s'enlèvent pour toutes les provinces, et même passent en Angleterre. La pêche du hareng, du maquereau et de la morue, à laquelle se livrent quelques villes maritimes, forme une branche importante de commerce. Rouen et Caen sont les deux villes qui s'occupent plus particulièrement de librairie, et ce genre de commerce y est très-florissant. Ces deux villes négocient beaucoup avec Lyon et les provinces d'alentour. Les environs de ces deux villes fabriquent une quantité immense de papiers. Les mœurs des habitans de cette province sont douces et polies. Le peuple est en général bien fait, robuste et brave, adroit, ingénieux et très-entendu dans l'agriculture ainsi que dans le commerce. On lui reproche de tenir fort à ses intérêts, et d'être processif et d'aimer la chicane.

SEINE-INFÉRIEURE. — Ce dép. est situé entre les 49 et 50 deg. de lat. N., et 1 et 2 de long. O. Il a 31 l. de long.,

17 de large, et 250 l. carrées. Il est borné au N. et à l'O. par la Manche; à l'E. par les départemens de la Somme et de l'Oise; et au S. par le département de l'Eure. Il est ainsi nommé de la Seine, qui y termine son cours. Il a 5 arrondissemens communaux, 45 cantons, 984 communes. Il est formé d'une partie de la Normandie. On trouve quelques montagnes au S. et aux environs de Rouen, et quelques forêts au S. et à l'E. Les principales rivières sont : la *Seine*, l'*Andelle*, l'*Epte*, le *Terrein*, la *Tonde*, la Levrière, l'Arques, la Béthune et l'Eaune. Ce département est très-abondant en grains, en fruits, sur-tout en pommes, dont on fait d'excellent cidre; en légumes, lin, chanvre et en excellens pâturages, où l'on élève du bétail et des bêtes à cornes, qui produisent du beurre et des fromages estimés. La volaille du pays est en grande réputation; le gibier et le poisson y sont bons et en abondance. Il a plusieurs mines de houille; il possède des manufactures de draps, de siamoises, toiles, satins, droguets, passementerie, teinture de tous genres; tapisserie, chapellerie, cuirs tannés, peignes, tabatières en écaille et en corne, papiers, parchemins, vélins, cartes et cartons; fer, épingles, aiguilles, verre, faïence, amidon, blés, cidre, chevaux et autres bestiaux; chanvre, lin, coton filé. Son commerce est considérable. Il consiste non-seulement dans les produits de son sol et de ses manufactures, mais encore dans l'envoi qu'il fait aux îles et dans les marchandises qu'il en reçoit. Il fait partie de la 5e série, et a 6 députés à élire au corps législatif. Il dépend de la 15e division militaire, de la 2e division de la gendarmerie nationale, et de la 3e conservation forestière. Il possède une sénatorerie et un archevêché, dont le siége est à Rouen. Le collége electoral est composé de 300 membres. L'ordre judiciaire se compose de 50 justices de paix, de 5 tribunaux de première instance, de 6 tribunaux de commerce, séants à Dieppe, Eu, Fécamp, le Havre, Rouen et St.-Vallery; de la cour criminelle, séante à Rouen, où sont aussi la cour d'appel et la préfecture. Ce département a plusieurs bibliothèques, des cabinets d'histoire naturelle, de physique et de chimie, un musée, une société de négocians. Les hab. ont de l'aptitude et de l'amour pour les arts, et des dispositions à cultiver les sciences et les lettres. On vante la justesse de leur esprit. Ils passent pour être bons, sensibles, généreux, et sur-tout hospitaliers. C'est la patrie de Corneille, Fontenelle, Chaulieu, Vertot, etc. Pop. 642,773 individus, à raison de 1,800 habit. par l. carrée.

HAVRE. — Cet arrondissement est à l'O. de celui d'Yvetot.

Le Havre, ville maritime, chef-lieu du premier arrondissement et de canton, sous-préfecture, bureau de poste situé à l'embouchure de la *Seine*, à 18 l. O. de Rouen, et 50 O. N. O. de Paris; tribunal de première instance, tribunal de comm., conservation des hypothèques. C'est une place de guerre de 3e classe, de la 15e division militaire, et la résidence d'un directeur et d'un sous-directeur des fortifications. Cette ville est le chef-lieu du 2e arrondissement maritime, qui comprend les ports et côtes de la Manche, depuis Dunkerque exclusivement jusqu'à Cherbourg inclusivement : le préfet maritime y fait sa résidence. Elle doit son commencement à Louis XII, qui en jeta les fondations en 1509; François Ier la fit fortifier, et le cardinal de Richelieu y fit bâtir, à ses frais, une citadelle. La sûreté de son port, sa proximité de la capitale, et l'avantage que la Seine lui procure de communiquer avec un grand nombre de départemens de l'interieur, rendent cette place une des plus commerçantes de la République. Il y a peu de ports aussi accessibles que le sien; les vaisseaux peuvent y entrer presque de tous vents. Les productions de son territoire consistent en grains de toutes espèces, pommes, poires, pois et autres légumes. Outre que ces productions servent à l'approvisionnement de tous les navires du Havre, et d'une partie de ceux qui fréquentent son port, il s'en fait encore des charges pour la Hollande, la Russie, et autres Etats du Nord.

Son commerce est très-animé, et présente une infinité d'avantages aux négocians du Havre et de toutes les nations qui fréquentent son port; aussi on y voit arriver journellement des navires de toutes les parties du monde, pour y déposer leurs chargemens et en former d'autres. Comme les nations avec lesquelles le Havre a des affaires

suivies, sont absolument les mêmes que celles dont nous avons parlé à l'article *Dunkerque*, nous y renvoyons, pour se former une idée des objets qu'elles y apportent. Il partait du Havre, année commune, 120 à 130 bâtimens pour nos îles, et principalement pour la Martinique, et environ 35 à 40 pour la côte de Guinée, où se faisait la traite des nègres.

C'est dans cette ville que se font les chargemens et les retours pour le compte de la compagnie privilégiée d'Afrique. Les chargemens pour les îles se font en bœufs, beurres, saumons, lard et chandelles d'Irlande, farines de Pontoise, vins de Champagne et de Bourgogne, morues sèches, harengs blancs et saurs, huile, fromages et autres provisions de bouche; en faïence, cristaux, draps, chapeaux, bas, souliers, gingas, coutils, toiles de chanvre et de lin de toutes qualités, mousselines, soieries, bijouterie, argenterie, mercerie et quincaillerie, ferremens, clouterie, harnois de chevaux, savons, plomb et poudre à tirer. Les retours se font en sucre, café, coton, indigo, gingembre, cacao, et en toutes sortes de bois pour la teinture et la marqueterie. Les cargaisons pour le Sénégal et la Guinée consistent en fer, eaux-de-vie, fèves, chapeaux, marmites, couteaux, fusils, pistolets, poudre et plomb, mercerie, quincaillerie, toiles fines : on reçoit en échange, des nègres, des gommes, des cuirs, des dents d'éléphant, de la cire jaune et autres productions du pays. La manufacture de tabac occupe près de 400 ouvriers en temps de paix, et il s'en fait des enlèvemens considérables. Son industrie consiste en manufactures de tabac très-estimé, de cordages et de faïence, raffineries pour le sucre, fabriques de dentelles, taillanderies, briqueteries, tuileries, importation et exportation des productions des différentes provinces de France, des marchandises qu'on y fabrique, des productions de l'Angleterre, du Levant, du Nord et des colonies. Georges Scudery et Madelaine sa sœur, ainsi que madame Dubocage, y ont vu le jour. Pop. 16,000 hab. Lat. N. 49. 29. Long. O. 2. 13.

Bléville, village, à 1 l. N., a des eaux minérales.

Ingouville, chef-lieu de canton, à ¼ de l. N. du Havre, dont il est comme faubourg, possède des fabriques de dentelles, d'indiennes, de bas au métier. Dans l'endroit nommé *Percanville*, est une manufacture de faïence. Il y a encore des savonneries, raffineries, fabriques d'amidon, filatures de coton, corderies, tuileries, brasseries et briqueteries. Pop. 5,500 hab.

Fécamp, petite ville et port, à 8 l. N. par E., chef-lieu de canton, tribunal de commerce, bureau de poste. On y fait un grand commerce d'huile commune, de soude, d'eau-de-vie, de drogueries, de lin : la pêche du hareng et de la morue est considérable; on y fabrique des draps, des serges, des toiles, des dentelles et des chapeaux. Pop. 7,000 h. Lat. N. 49. 46. Long. O. 1. 57.

Etretal, village, à 5 l. ¾ N. par E. On y pêche et fait commerce d'huîtres.

Criquetot-Lesneval, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. N. par E. Pop. 1,600 hab.

Gonneville, village, à 3 l. ½ N. par E., a un beau château.

Goderville, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. N. E. Pop. 650 hab.

Bolbec, petite ville sur la rive droite de la rivière du même nom, chef-lieu de canton, bureau de poste sur la grand'route de Rouen au Havre, à 6 l. O. Son commerce consiste en blé, avoine, lin, chanvre, laine, soude, chevaux qu'elle produit, fabriques de bonnes toiles de ménage, d'indiennes imprimées sur siamoises, toiles de coton, de fil, de lin, de lin et coton dites *siamoises*, mouchoirs de fil, fil et coton à dessins et de toutes couleurs, depuis neuf seizièmes jusqu'à trois quarts de large; toiles de fil d'épreuves à carreaux et à rayures en bleu et blanc, de sept huitièmes de large; coutils rayés, flammés, écrus, de deux tiers de large, siamoises rayées de différentes couleurs, de cinq huitièmes de large, frocs, connus sous le nom de *grandes serges*, tanneries, corroieries. C'est particulièrement à la halle de Rouen qu'on apporte les objets de ces fabriques, qui sont aussi envoyés au Havre pour les colonies, à Lyon, Bordeaux et Paris. Pop. 4,921 hab.

Lillebonne, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. E., sur le *Bolbec*, a une filature de coton à la mécanique, dans le genre de celle de Louviers, et dont les fils estimés se consomment dans les fa-

briques des environs, ou se vendent à Rouen.

Gomerville, village, à 4 l. E. par N., a une bonneterie.

Saint-Romain-de-Colbosc, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. O. par N., bureau de poste sur la route de Rouen au Havre. On y fabrique des pesons ou romaines à cadran. Pop. 1,200 hab.

Grosmenil, village, à 3 l. ½ E. par N., possède des mines de houille.

Montivilliers, ville, chef-lieu de canton, bureau de poste près la route de Rouen au Havre, à 2 l. N. E. On y fabrique et blanchit de très-belles toiles. Il y a des manufactures de dentelles et des draps de laine; deux moulins à tabac et à papier, huit tanneries, deux imprimeries, quatre corderies, trois briqueteries, trois huileries, une brasserie, fabrique de savon blanc, filature de coton et de lin, raffinerie de sucre, bonneterie. Pop. 5,000 hab.

Gonfreville-Larcher, village, à une l. E. par N., a une fontaine minérale.

Harfleur, ville et port, à 1 l. ¾ E., fut assiégée, prise et reprise plusieurs fois. Son plus fort commerce consiste en avoine. Il y a des savonneries, raffineries de sucre, briqueteries, fabriques de dentelles, blanchisseries de toiles, tanneries et brasseries.

Graville, village, à une l. N. E., a des manufactures d'acier fin, de vitriol, qui fournissent abondamment de ces deux matières au commerce; de papiers et carton.

Heure (la grande), village, à ½ l. E., possède une briqueterie.

YVETOT. — Cet arrondissement est au N. de celui de Rouen.

Yvetot, ville, sous-préfecture et chef-lieu du 2e arrondiss. et de canton, à 7 l. N. O. de Rouen et 35 N. O. de Paris; bureau de poste sur la route de Rouen au Havre; tribunal de première instance et de commerce, inspection forestière. On y fait le commerce de grains, tabacs, épingles, siamoises et velours de coton; elle fabrique toiles, siamoises, coutils, velours de coton, frocs, fleurets; elle a une filature de coton, et des papeteries et tanneries. Pop. 10,000 hab.

Saint-Valery-en-Caux, petite ville, chef-lieu de canton, tribunal de commerce, bureau de poste, à 6 l. N., avec un port de mer entre Dieppe et Fécamp. Elle s'occupe particulièrement de la pêche, envoie plusieurs navires à celle de la morue, au banc de Terre-Neuve. Pop. 5,017 hab.

Veulles, bourg, à 6 l. N., a des fabriques d'indiennes.

Fontaine-le-Dun, village, chef-lieu de canton, à 5 l. N. par E. Pop. 382 h.

Cany, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. N. par O., sur la rive gauche du *Durdan*; bureau de poste sur la route de Rouen à St.-Vallery: elle commerce en lins, colza et rabettes qu'elle produit, et en huiles de ces graines, que fabriquent dans ses environs 20 à 25 moulins. Les premières s'emploient à la peinture des bâtimens et des meubles; les dernières servent à brûler, ainsi que dans les manufactures d'étoffes grossières: la consommation en est immense; les huiles se vendent au baril de 60 pots; le pot pèse trois livres sept onces quatre gros poids de marc; ainsi le baril est d'environ 248 liv. Pop. 1,432 hab.

Valmont, village, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ N. O. Pop. 265 hab.

Ourville, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ N. O., a des fabriques de toiles et de bougran pour coeffes de chapeaux, doublures d'habits, vestes, etc. Pop. 1,257 hab.

St.-Vaast-du-Dieppedal, à 3 l. N., a des forges.

Bennetot, village, à 3 l. ½ O. par N. C'est la patrie de René Aubert de Vertot.

Doudeville, petite ville, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ N., bureau de poste sur la route de Rouen à St.-Valery-en-Caux. Pop. 2,929 hab.

Ouville, bourg, à 2 l. ½ N. E., fabrique de la toile de lin, toiles à chapeaux, toiles légères et toiles à doubler.

Hautot-St.-Sulpice, village, à 1 l. ½ N, possède une fabrique de siamoise.

Yerville, ville, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ N. E. Pop. 1,350 hab.

Flamanville, village, à 1 l. ½ E., fabrique des siamoises.

Fauville-en-Caux, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. O. N. O., bureau de poste sur la route de Rouen à Fécamp. Pop. 1,346 hab.

Caudebec, jolie petite ville, à 2 l. S. et 37 N. O. de Paris, sur la rive droite de la *Seine*, chef-lieu de canton, sous-

inspection forestière, bureau de poste situé près de la route de Rouen au Havre : elle a un port commode, et fait commerce de grains, vins, eau-de-vie, vinaigre, et graines de moutarde, savon, plumes, planches, ardoises et charbon de terre; on y fabrique du tabac, des toiles, des siamoises, des toiles peintes. Elle a des tanneries, des mégisseries, des vinaigreries, des amidonneries, tanneries, papeteries, filatures de coton et des blanchisseries : elle était renommée pour ses chapeaux. Pop. 2,488 hab.

Valliquierville, bourg, à 1 l. O., a des fabriques de velours de coton, de basins de différentes façons et grandeurs, et de toutes sortes de siamoises.

DIEPPE. — Cet arrondissement est à l'E. de celui d'Yvetot.

Dieppe, jolie ville, et port sur la Manche; sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement et de canton, à 11 l. N. de Rouen, et 39 N. O. de Paris, à l'embouchure de la *Béthune*; cour de justice, tribunal de première instance et de commerce, conservation des hypothèques, sous-inspection forestière, bureau de poste; elle a le long de son port deux belles jetées et un vieux château : les rues sont tirées au cordeau. Son plus grand commerce consiste dans la pêche et la salaison du hareng, du maquereau, de la morue; cette dernière occupe tous les ans 15 à 20 navires, du port de 80 à 100 tonneaux; la sole, la plie, le merlan, l'alose et les huitres n'y sont pas en moindre abondance. On y fait toutes sortes d'ouvrages en ivoire, en os et en corne; des dentelles, des toiles, des siamoises, des toiles de coton, des coutils; il y a des manufactures de tabac, de pipes, de savon, et des raffineries de sucre. Elle fournit une excellente pépinière de marins, et des armateurs en temps de guerre. C'est la patrie d'Antoine-Augustin Bruzen de la Martinière, connu par son grand Dictionnaire géographique, historique et critique, et par plusieurs autres ouvrages. Pop. 20,000 h. Lat. N. 49. 55. Long. O. 1. 15.

Treport, bourg, à 5 l. ¼ N. E., avec un port à l'embouchure de la *Bresle*, a des fabriques de dentelles. On y fait des armemens pour la pêche de la morue, du hareng, du maquereau, et du poisson frais. Il arme chaque année 6 ou 8 bâtimens pour aller pêcher la morue au banc de Terre-Neuve. Les travaux qu'on a faits à son port le rendent accessible, et dans le cas de recevoir dans les hautes marées des navires de 300 à 350 tonneaux.

Eu, petite ville, chef-lieu de canton, à 6 l. N. E., sur la rive gauche de la *Bresle*; tribunal de commerce, sous-inspection forestière, bureau de poste situé sur la route de Dieppe à Abbeville. Elle a un collége fort célèbre. Son territoire produit des blés, du bois de construction et de chauffage, des chanvres et des lins. On y fabrique des toiles de lin, des toiles à voiles, des dentelles dans le genre de celles de Valenciennes, du savon vert, de la quincaillerie, de la corderie, de la serrurerie. Les filatures y sont considérables; les marchandises s'y expédient par le Treport sur la Somme ou la Seine. C'est la patrie de François et Michel Auguier, fameux sculpteurs; de Jean Duval, médecin et philosophe. Pop. 3,400 hab.

Envermen, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. E., sur la rive droite de l'*Eaulne*. Pop. 896 hab.

Bracquemont, village, à 1 l. E. par N. C'est la patrie de Robert de Bracquemont, amiral des flottes de France et d'Espagne, qui défit celle des Sarrasins en 1408, et celle des Anglais en 1419. Pop. 650 hab.

St.-Nicolas-d'Aliermont, village, à 2 l. ¼ S. E., fabrique beaucoup de mouvemens d'horloges.

Bellencombre, village, chef-lieu de canton, sur la rive gauche de l'*Arques*, à 6 l. ½ S. S. E. Pop. 212 hab.

Totes, village, chef-lieu de canton, à 5 l. ¾ S. Pop. 412 hab.

Auffay, village, à 5 l. S., sur la *Seye*, commerce en grains et cuirs.

Bacqueville, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. S. O., sur la *Vienne*; on y fabrique des toiles et des serges. Pop. 2,190 hab.

Longueville, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. S. Pop. 430 hab.

Metlers, village, sur la rive droite de la *Béthune*, à 3 l. S. E., a aux environs une mine de charbon de terre.

Offranville, village, chef-lieu de canton, à 1 l. ½ S. par O. Pop. 1,520 habitans.

Bonneville, village, à 1 l. Il y a des fabriques de toiles peintes.

NEUFCHATEL. — Cet arrondissement est à l'E. de ceux de Dieppe et de Rouen.

Neufchâtel, ville, sur l'*Arques*, chef-lieu du 4e arrondissement et de canton, sous-préfecture, bureau de poste sur la route de Rouen à Amiens, à 9 l. N. E de Rouen, et 31 N. N. O. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, inspection forestière. On y fait le commerce de beurre et de fromages fort estimés, vins, cidre, chevaux, fil de fer; elle fabrique draps, serges et autres étoffes de laine, siamoises, alexandrines, cuirs, veaux, basanes, dentelles, chapellerie, papeterie, poterie et tannerie; ses environs renferment des usines et plusieurs verreries où l'on fait des bouteilles et des verres. On trouve des terres alumineuses sur les montagnes des environs. Pop. 2,838 habitans.

Guerville, village, à 5 l. N. par E., possède une verrerie à bouteilles.

Monchaux, village, sur la *Bresle*, à 6 l. N. par E., a un moulin à papier.

Pierrepont, village, à 4 l. $\frac{3}{4}$ N. par E., a une verrerie à bouteilles.

Blangy, bourg, sur la rive gauche de la *Bresle*, chef-lieu de canton, à 5 l. N. N. E., a des fabriques de toiles, des blanchisseries, une manufacture d'indiennes ou toiles peintes. Pop. 1,749 hab.

Nelle-Normandeuse, village, près la *Bresle*, à 6 l. N. E., a une verrerie à verres de Bohême, et une manufacture de limes, dite de *Romenil.*

Guimerville, village, à 5 l. N. E., près la *Bresle*, possède une verrerie à bouteilles.

Londinières, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. N. Pop. 764 hab.

Retonval, village, à 3 l. N. O., a une verrerie.

Aumale, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. O. N. O., sur la *Bresle*, produit grains de toutes espèces, bon cidre, beurre et fromages, bois de construction; fabrique bas de laine et bonneterie, et des serges très-renommées, façon de Londres, nommées *Galmace*; serges moyennes et communes, qu'on imprime en plusieurs dessins et couleurs; les tanneries fournissent de bons cuirs, qui se vendent en grande partie à Paris. Pop. 1,715 h.

Gournay, pet. ville, à 9 l. S. S. E., 24 O. de Paris, au confluent des rivières d'*Epte* et de *Saint-Aubin*, chef-lieu de canton, sous-inspection forestière, bureau de poste situé sur la route de Rouen à Beauvais, produit du grain et des bestiaux. Il s'y tient tous les mardis un marché qui est le plus considérable du département, par le nombre de marchands qui viennent de Paris, Pontoise, Saint-Germain et d'ailleurs, pour s'y approvisionner; son excellent beurre, les œufs, les veaux, porcs, volailles y abondent; on y évalue à 300,000 fr. par marché la vente de ces denrées: elle a des tanneries renommées pour les cuirs forts qu'elles fournit, principalement à Paris, et une manufacture de porcelaine et de serge. Il y a aussi une fabrique de savon blanc. C'est la patrie de Henri-Michel Guedier de Saint-Aubin, docteur et bibliothécaire de la Sorbonne. Pop. 3,543 hab.

Argueil, village, chef-lieu de canton, à 5 l. S. par E. Pop. 340 hab.

Forges-les-Eaux, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. S. par E., est célèbre par ses eaux minérales, qui sont bonnes contre les vomissemens et les dévoiemens, et contre beaucoup d'autres maladies. Il a une manufacture de velours de coton, une fabrique de rubans, deux de chapeaux, et une carrière de terre glaise, dont on fait de la poterie. Ses environs offrent une terre couleur de plomb propre à faire des creusets, et très-bonne pour les faïences et les poteries. Pop. 1,201 hab.

Saint-Saens, village, chef-lieu de canton, à 2 l. $\frac{3}{4}$ S. O., fait commerce de blés, bois et toiles, et a des tanneries de cuirs forts, des chapelleries et clouteries. Pop. 2,520 hab.

Maucomble, village, à 2 l. S. O., a une verrerie à bouteilles.

Bully, village, à 1 l. O., a une manufacture de poterie.

ROUEN. — Cet arrondissement est au S. E. de celui d'Yvetot.

Rouen, gr. ville, chef-lieu du département, du 5e arrondiss. et de cant., sur la *Seine*, à 30 l. N. O. de Paris; préfect., sénatorerie et lycée, archev., bureau de poste sur la route de Paris au Havre et à Dieppe, cour de justice crim., cour d'appel, tribunal de première inst., trib. de commerce, conservation des hypothèques, chef-lieu du 3e arrondissement forestier, qui com-

prend les départemens de l'Eure et de la Seine-Inférieure; quartier-général de la 15e division militaire, composée des départemens de l'Eure, de la Seine-Inférieure et de la Somme, chambre et bourse de commerce. C'est une des villes les plus grandes, les plus peuplées et les plus commerçantes de France; elle a un pont de bateaux qui monte et descend avec les marées, et qui s'ouvre pour donner passage aux vaisseaux. La cathédrale est très-belle; on y remarquait une des plus grosses cloches du monde, qui portait le nom de Georges d'Amboise. Cette ville est avantageusement située pour le commerce. La marée, qui lui procure l'avantage de recevoir dans son port des bâtimens marchands, peut la faire mettre au rang de nos villes maritimes. Elle offre au commerce les mêmes ressources, et lui présente, pour beaucoup d'objets, des avantages plus réels, parce qu'elle est très-riche de son propre fonds. La Seine la mettant à portée de pouvoir communiquer avec la plus grande facilité, d'un côté avec le Havre, de l'autre avec Paris et les plus riches provinces de France, les négocians peuvent se livrer aux spéculations les plus étendues dans tous les genres. Rouen prenant beaucoup de part aux armemens qui se font au Havre, fait un commerce immense, qui consiste en acier, avoine, bestiaux, blanc de céruse, blés, bois d'acajou, de fernambouc, de gayac et d'ébène, bois de teinture, bougie, café, chanvre, chevaux, cidre, citrons, cochenille, cornets et cornes à lanterne, coton, crin, cuirs, cuivre, écaille et tabatières d'écaille, eau-forte, fil, fers, fer-blanc, fonte, fromages de Hollande, garance, gelée de pomme très-estimée, noix confites, et toutes sortes d'autres confitures; gérofle, huile de baleine, huile de lin, huile de vitriol, indigo, kermès, laines, liqueurs, mercure, minium, noir de fumée, oranges, papiers pour l'écriture et pour l'impression, papiers de tenture, parchemin et vélin, peaux de veau, peignes, planches de sapin, plomb en saumons, laminé et coulé; plumes, duvet, et plumes à écrire; poivre, soies de sanglier, sucre, tournesol ou maurelle, veau de rivière et pâtés de veau, vermillon, vert-de-gris, varec. Elle manufacture tabacs, faïence et armes blanches; a des fabriques considérables de toutes sortes d'étoffes et de merceries, dites *Rouenneries*, et principalement de basins, bouracans, breluches, cirsakas, cotonades unies, rayées et brochées, coton rouge, couvertures, draps façon d'Elbeuf et d'Angleterre, droguets à carreaux sur coton, espagnolettes, étoffes de crin, étoffes de soie et coton, flanelles, frocs, gazes, indiennes, maroquins, moquettes, mouchoirs de fil et coton, mouchoirs imprimés, mousselinettes, nanquins et nanquinets, piqués, ratines, rubans de fil, siamoises unies et rayées, siamoises à fleurs pour meubles, tapisseries de brocatelle et de Bergame, toiles cirées, toiles grises, toiles peintes, velours de coton, bonneterie. Son industrie consiste aussi en cartonnerie, chapellerie, chaudronnerie, clouterie, corroierie, drogueries, épiceries, filature de coton, mégisseries, papeteries, passementeries, quincailleries, raffineries de sucre, tableterie, taillanderie, tanneries, teintureries et verreries. Rouen est la patrie des deux Corneille, de Fontenelle et du père Daniel. Pop. 87,000 h. Lat. N. 49. 26. Long. O. 1. 15.

Dieppedale, village sur la *Seine*, à ¼ l., est comme l'entrepôt des marchandises expédiées par les vaisseaux trop considérables pour entrer dans le port de Rouen. Les vins, les eaux-de-vie sur-tout, sont emmagasinés dans de superbes caves. Son industrie consiste en fabriques de craie, dont il se fait une grande exportation; il a une forge pour la fonte des fers en plaque; des fabriques de toiles, et plusieurs chantiers de construction.

Cleres, village, chef-lieu de canton, à 4 l. N., sur un ruisseau; son territoire est fertile en blé, fruits, pâturages, et sur-tout en chanvre. Pop. 455 h.

Buchy, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. N. E.; il a un atelier d'évaporation pour le salpêtre. Pop. 678 h.

Boos, village, chef-lieu de canton, à 2 l. S. E. Pop. 650 hab.

Saint-Crépin-de-Biguet, village, près la *Seine*, à 1 l. ¾ N., a trois fabriques, tant de savon que de poterie, et trois moulins, tant à papiers gris et blancs, qu'à blé.

Saint-Aubin-la-Rivière, village, près l'*Aubette*, à 1 l. ½ E. par S., a deux manufactures pour les apprêts de marchandises en draperies et siamoises en coton et fil.

Sotteville-les-Rouen, village, près

la *Seine*, à ½ l. S., a une fabrique d'acide sulfurique et une raffinerie de soufre.

Le Mesnil-Esnard, village, à ¾ de l. S. E., a quatre fabriques, tant en indienne qu'en poterie, acide sulfurique, sulfate de cuivre, sulfate de zinc et sulfate d'alumine; une fabrique de muriate d'ammoniac, une de sel d'Epsom, et un four à chaux.

Bapeaume, village, à 1 l. ½, sur une petite rivière, célèbre par ses manufactures d'indiennes, de toiles en rouge des Indes, toiles bleues en cinq huitièmes, curanderies.

Dernetal, gros bourg, au pied d'une montagne, sur l'*Aubette*, à 1 l. E, chef-lieu de canton, fabrique des draps façon d'Elbeuf, de 25 à 26 aunes, avantageusement connus, des étoffes de laine, telles que molletons et flanelles, ratines de toutes couleurs, espagnolettes croisées blanches, à poil, dites lisses ou simples; siamoises, mouchoirs, indiennes; teintures en rouge des Indes, couvertures et papiers. Les laines qu'on emploie dans les fabriques de draps, d'espagnolettes, sont la plupart de Ségovie. Les molletons ont demi-aune demi-quart, et sont fabriqués de laines du pays de Caux en chaîne, et de laines du Berri pour la France. La manufacture des couvertures est une des plus considérables de la France. Il s'y en fait de toutes grandeurs et qualités. On emploie des laines du pays de Caux, du Vexin; du Roumois, de la Picardie, de la Champagne et du Berri. Le débit s'en fait à Rouen, à Paris, aux foires de Caen, de Guibray. Les eaux de la rivière de Robec, qui traversent ce bourg, sont très-propres à la teinture; les plus belles couleurs se teignent à Dernetal; l'écarlate y obtient un succès presque égal à celui des Gobelins. Pop. 5,000 hab.

Elbeuf, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. S., sur la rive gauche de la *Seine;* sous-inspection forestière, bureau de poste situé près la route de Paris à Rouen; elle est célèbre par ses manufactures de draps fins, qui consomment trois quarts de laine d'Espagne; le surplus est en laines du Berri: on en estimait autrefois la consommation entre 9 et 10 millions, dont un tiers à-peu-près se faisait à Paris, le reste, aussi par tiers, dans l'intérieur et à l'étranger: le débit s'en fait par le moyen des foires de Guibray, Beaucaire, Reims et Saint-Denis. Elle a aussi des fabriques de bas et de tapisserie de Bergame et de point de Hongrie, deux tanneries, deux moulins à blé, et un foulon. Pop. 5,400 hab.

Bouille (la), village, à 3 l. ¼ S. O.; il y a des fabriques de toiles et de draps. On trouve dans les environs une carrière appelée *Jequeline*, qui présente un grand vestibule en entrant; on ne peut y entrer sans être courbé. Cette commune est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Rouen, 2e arrondissement maritime. Pop. 490 hab.

Sahurs, village, près la *Seine*, à 3 l. S. O., possède une verrerie.

Grand-Couronné, ville, chef-lieu de canton, à 2 l. S. O. Pop. 8,000 habitans.

Quevilly-le-Petit, village, près la *Seine*, à ½ de l. O. par S., a quatre manufactures de toiles cirées, une à blanchir la cire, quelques mécaniques pour la filature de coton, et vingt-cinq métiers à faire de la toile.

Jumièges, village, près la forêt du Trait, à 4 l. O., a des tourbières en exploitation dans les environs.

Ducler, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. O., sur la rive droite de la *Seine*, a des fours à chaux. Pop. 1,360 hab.

St.-Paer, village, à 4 l. O. par N. de Barentin, près Candebec, possède une fabrique de papiers.

Varangeville-Notre-Dame, village, près le bois de Marivaux, à 2 l. ½ N. O., a des mines de houille et trois manufactures de papiers.

Pavilly, à 3 l. ½ N. O., chef-lieu lieu de canton, fait le commerce de grains, volailles, lin et toiles. Pop. 2,245 hab.

Barentin, village, à 4 l. N. O., fabrique des siamoises, toiles et papiers.

Notre-Dame-des-Champs, village, à 2 l. ½ N. par O., a une manufacture de papier, et, dans les environs, une mécanique pour la filature du coton écru.

Malaunay, village, à 2 l. ½ N. par O., possède une célèbre filature de coton, dirigée par une machine hydraulique. On y fait des mousselinettes rayées et basins d'Angleterre, des mouchoirs façon des Indes, dont il se fait un grand débit en France et dans nos colonies.

Saint-Denis-de-Bondeville, village,

sur le *Cal'y*, à 1 l. ¾ N. par O., a une manufacture de toiles imprimées.

Marome, village, chef-lieu de canton, à 1 l. ½ N. par O., a des manufactures de papier et des fabriques de mèches à quinquets. Ses habitans sont occupés, les uns aux manufactures d'indiennes, les autres à faire des toiles de coton. Il y a sur la rive de Cally un moulin et une manufacture pour l'exploitation et la fabrication de la poudre. Cette rivière, qui n'a qu'une l. et demie de cours, fait tourner un grand nombre de moulins à tabac, à papier, à blé, et trois usines à indiennes. On y trouve un laminoir, un martinet, une fonderie et une fabrique de canons, de cuivre et de tôle. Le *Houlme* n'est séparé de Marome que par la grande route de Rouen au Havre. Pop. 1,455 hab.

Deville, bourg, situé sur la route de Rouen au Havre, dans une belle vallée, à 1 l. N. O, fabrique de belles toiles en rouge des Indes, en bleu, et mouchoirs; imprime indiennes de toutes qualités. Il a des calandres, curanderies, moulins à Alizary, qui occupent 6 à 700 ouvriers; possède des manufactures de plomb laminé et des filatures de coton; et a aussi une fabrique d'acide sulfurique, qui produit 50 quintaux annuellement.

Saint-Aignan, village, à 1 l. N. par O., a des fabriques de carlets.

CALVADOS. = Ce département est situé entre les 2 et 4 deg. de long. O. et les 48 et 50 de lat. N. Il a 29 l. de long sur 15 de large, et 288 l. car. Il est borné au N. par la Manche; à l'E. par le département de l'Eure; au S. par ceux de l'Orne et de la Manche; et à l'O. par celui de la Manche. Ce département tire son nom d'une chaine de rochers considérable, située sur les côtes, près l'embouchure de l'Orne. Il est formé d'une partie de la Basse-Normandie. Il a 6 arrondissemens communaux, 37 cantons et 896 communes.

L'étendue de ses forêts est, en surface, de 72,470 arp., dont 33,298 arp. de bois nationaux; le reste est à des particuliers. Les rivières principales sont l'*Orne*, la *Vire*, la *Toucques*, la *Dives*, l'*Oudon*, le *Laison*, la *Laize*, l'*Odon*, la *Seule*, l'*Aure*, l'*Esques*. Il y a aussi un canal commencé pour conduire les eaux de l'Aure et de la Drome, depuis leur réunion jusqu'au Port-en-Bessin. L'air est généralement sain, excepté dans quelques parties sur le bord de la mer. Le sol produit abondamment du blé, des grains, des légumes et toutes les espèces de végétaux; les plantes pour les huiles grasses y croissent en quantité. Le pays est couvert des plus beaux pâturages, où l'on élève une quantité prodigieuse de bétail, et sur-tout des chevaux forts et vigoureux; les poiriers et les pommiers, dont on fait beaucoup de cidre, y sont en nombre prodigieux. Il y a des forges, quelques mines de charbon de terre, de fer, d'antimoine; des carrières de marbre, d'ardoise et de pierre à chaux. Les manufactures et fabriques établies dans ce département sont celles de fer, d'acier, de fer-blanc, de pelleteries, de faiencerie, de toiles unies et ouvrées, de fils, dentelles, draps fins et gros, futaines à poil, serges, ratines, bas au métier, bonneteries, papiers d'impression et autres, cuirs, porcelaines. Le commerce consiste en grains, cidre, chevaux, gros et menu bétail, beurre, fromages, poissons, bois de construction et de chauffage, ainsi que dans le produit de ses manufactures. Ses habitans ont reçu de la nature une sagacité étonnante, une aptitude extrême pour les entreprises, une inexprimable fécondité de ressources dans l'imagination; fins, peu crédules, naturellement généreux, ils sont capables de donner beaucoup, mais incapables de rien céder: de là ce goût pour les procès. Ce départ. dépend de la 14e division militaire, de la 2e légion de gendarmerie nationale, de la 4e conservation forestière, du diocèse de Bayeux, de la sénatorerie de Caen. Son collége électoral est de 300 membres; il fait partie de la 2e série, et a 4 députés à élire pour le corps législatif. L'ordre judiciaire se compose de 37 justices de paix, de 6 tribunaux de première inst., de 7 de commerce, séants à Bayeux, Caen, Condé-sur-Noireau, Falaise, Honfleur, Isigny; le tribunal criminel et celui d'appel sont à Caen. Mézerai, Segrais, Sarrazin, Huet, mad. Dacier, sont nés dans ce département, ainsi que le vertueux Jean Hennuyer. Pop. 480,117 hab., à raison de 1,668 par l. carrée.

ROCHERS, RIVIÈRES. — *Calvados*, chaine de rochers près des côtes; ils ont 4 l. d'étendue. Lat. N. 49. 22. Long. O. 3.

Dives (la), rivière, a sa source vers le centre de l'arrondissement d'Argentan, département de l'Orne, à ½ l. E. d'Exmes; court au N. O.; arrose à gauche Fel, à droite Chambois, St.-Lambert et Treue; entre dans le département du Calvados, tourne au N., passe près de Crocy, reçoit à gauche le Pierreux, et plus bas l'Anie, à Coulibeuf, qu'elle baigne à droite, ainsi que St.-Pierre, et à gauche Mézidon; reçoit la Vie, plus bas la Dorette, à gauche le Laison; elle devient alors navigable pour les barques plates qui servent au transport du cidre; tourne au N. O., laisse à gauche Troarn, remonte au N., reçoit du même côté la Muance et la Botte à droite, et va se jeter dans la mer sur la côte septentrionale du département, à ¾ de l. au-dessous de Dive, après un cours d'environ 22 l. Elle est fort poissonneuse; on y trouve sur-tout une sorte de gros hareng qui est extrêmement abondante et fort délicate.

Toucques (la), rivière, a sa source au département de l'Orne, à 1 l. N. E. du Merleraut; coule du S. au N.; baigne Lignère, Coulmer, Orville; entre dans le départ. du Calvados, arrondissement de Lisieux; traverse Fervaques, baigne Lisieux, où elle prend l'Orbec à droite; traverse Pont-l'Evêque où elle reçoit de même la Caloue et le Blangy; tourne au N. O., laisse Toucques à droite, et se rend dans la Manche près l'embouchure de la Seine. Elle est navigable depuis Lisieux: son cours est d'environ 20 l.

Seule, rivière, a sa source à une l. et ½ S. O. de Villers-le-Bocage, près St.-Pierre-Jurques, au N. E. de l'arrondissement de Vire; coule du S. au N.; sépare, dans toute sa longueur, les arrondissemens de Bayeux et de Caen; arrose à droite Tilly-Verolle, Vaussieux, Creuilly, reçoit du même côté la Seulme et la Mue; baigne à gauche Bucels, Chouin, Nonnant, Vienne, le Manoir; reçoit du même côté le Calichon, et va se rendre à la mer à une l. N. O. de Bernières, après un cours de 11 l.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux

BAYEUX. — Cet arrondissement est à l'O. de celui de Caen.

Bayeux, ville, sous-préf., chef-lieu du premier arrond. et de cant., à 5 l. ¼ O. N. O. de Caen, et 54 O. par N. de Paris, sur l'*Aure*, siége d'un évêché suffragant de l'archevêché de Rouen, et qui comprend dans son diocèse le départ. du Calvados; cour de justice, trib. de commerce, trib. de première instance, sous-inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Cherbourg. Cette ville est très-ancienne; les druides l'occupaient du temps de César. Ses productions consistent en bœufs, moutons, volailles, beurre, chanvre, soude de varec. Elle a des fabriques de toiles, de serges, de bas de laine, de draps et velours de coton, de dentelles, de soie noire et blanche, de fil en tout genre. Les teintures sont belles; leur réputation se soutient. Elle possède un haras de chevaux. C'est la patrie de Michel Beziers, de Pierre du Bosc, de Brebœuf, d'Alain Chartier. Popul. 9,970 hab. Lat. N. 49. 16. Long. O. 3. 3.

Longues, village, à une l. ½ N., a dans ses environs une grotte curieuse par ses congellations.

Ryes, village, chef-lieu de canton, à une l. ¼ N. E. Pop. 650 hab.

Caumont, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ S., a une fabrique d'huile. Pop. 2,151 hab.

Balleroy, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ S. O. On trouve dans ses environs une mine de fer et quelques forges d'un produit considérable. Pop. 1,176 hab.

Littry, village, à 3 l. ¼ O. S. O., a une mine de charbon. Les eaux qui en sortent sont minérales, et fortement vitrioliques; elles contiennent de la sélénite, du sel de glauber, et l'union de l'acide vitriolique avec le fer, dans l'état qu'on appelle *eau-mère*. Près de cette mine on en trouve une autre de fer aigre.

Isigny, bourg, chef-lieu de canton, bureau de poste près la route de Paris à Cherbourg, sur l'*Esques*, à 6 l. O. On y fait le commerce de grains, beurre excellent, cidre, suif, viandes salées et plumes; l'exportation des eaux-de-vie y est considérable. Ses environs renferment une mine d'excellent charbon de terre en exploitation, et des salines de sel blanc. Pop. 1,629 hab.

Trevières, chef-lieu de canton, à 3 l. O. p. N., fait commerce de veaux et de beurre. Pop. 1,010 hab.

CAEN. — Cet arrondissement est au N. de celui de Falaise.

Caen, grande ville, préfecture, chef-lieu du département, du deuxième arrondissement et de canton, divisé en 2 arrondissemens de justice de paix, à 3 l. S. de la mer, et 53 l. O. de Paris, au confluent de l'*Orne* et de l'*Odon*; cour de justice crimin., cour d'appel, tribunal de première instance et de commerce, conservation des hypothèques, résidence du conservateur, et chef-lieu du quatrième arrondissement forestier; bureau de poste sur la route de Paris à Cherbourg. Sa situation est des plus agréables, et son territoire fertile en grains et en fruits; elle est environnée de superbes pâturages. Son commerce consiste en bestiaux, chevaux, fer, acier, fer-blanc, huile de poisson, poires, pruneaux, drogueries. On y fabrique des toiles ouvrées pour linge de table, draps façon de Hollande, ratines, futaines, de la bonneterie, des chapeaux, de la coutellerie; il y a une manufacture de porcelaine. On fabrique à Caen une grande quantité de dentelles de soie noire et blanche, de toutes qualités. Il y a aussi une filature de coton; l'imprimerie et la librairie formaient un objet considérable. Elle a vu naître Aubert; Jean-Baptiste Blain de Fontenay, peintre; Jacques Cahagues, médecin; Robert Constantin, médecin; Jacques Daléchamp, médecin; Etienne Duval; Antoine Graindorge; André Graindorge, docteur en médecine; Pierre Daniel Huet, historien géographe; Michel Lasne, célèbre dessinateur et graveur; Tanegin Lefevre, auteur célèbre; Jacques-Charles-Louis Malfilastre; François Malherbe, poète français; Paul-Jacques Malouin, médecin chimiste; Charles Malouin, docteur en médecine; Jean-Baptiste le Mascrier; Guillaume Massieu, savant littérateur; François le Metel de Boisrobert; Jacques Moisant de Brieux; Jean le Petit de Montfleury, auteur; Etienne Morin, professeur de langues orientales; Jacques Savary, poète latin; Jean Renaud de Segrais, poète romancier; Robert Tourmiers, peintre, et Pierre Varignon, professeur de mathématiques. Pop. 30,520 hab. Lat. N. 49. 11. Long. O. 2. 42.

Courseulles, village, à 3 l. ½ N. p. O., sur la rive droite de l'*Ancteville*, a une fabrique considérable de dentelles noires, dont la majeure partie s'envoie à Paris.

Douvres, gros bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. N., a une manufacture de dentelles de soie et de fil. Pop. 2,239 habitans.

Bretteville-l'Orgueilleuse, village, à 2 l. ½, a des tanneries et fabriques d'huile.

Creuilly, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N. O., sur la rive droite de la *Seule*. Pop. 1,000 habitans.

Tilly-sur-Seulles ou *Tilly d'Orceau*, village, chef-lieu de canton, à 4 l. O. Pop. 984 hab.

Villers-Bocage, chef-lieu de canton, à 5 l. S. O. Pop. 722 hab.

Cheux, bourg, à 2 l. ½. Ses environs sont fertiles en grains et en pâturages.

Gavrus, village, à 2 l. ½ S. O., sur la rive droite de l'*Odon*, a des carrières de marbre de différentes couleurs.

Baron, village, à 2 l. ¼ S. O., sur la rive droite de l'*Odon*, a des carrières de marbre de différentes couleurs.

Evrecy, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. N. E. Pop. 850 hab.

Argences, bourg, à 3 l. O. p. S., sur la rive gauche de la *Muance*, récolte d'assez bon vin blanc.

Troarn, village, chef-lieu de canton, à 3 l. E., sur la rive gauche de la *Dives*. Pop. 868 hab.

Bourguebus, village, chef-lieu de canton, à une l. ½ S. O. Pop. 405 hab.

PONT-L'ÉVÊQUE. — Cet arrondissement est au N. de celui de Lisieux.

Pont-l'Evêque, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement et de canton, sur la *Toucques*, à 9 l. E. p. N. de Caen, et 40 O. N. O. de Paris; tribunal de première instance, sous-inspect. forest., bureau de poste près la route de Paris à Cherbourg. On y fait le commerce de bestiaux, fromages et beurre. On y fabrique des siamoises et du savon blanc. Pop. 2,500 h.

Beaumont, bourg, à une l. O., fait un commerce considérable de bœufs.

Honfleur, ville et port de mer, sur la rive gauche de l'embouchure de la *Seine*, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ N. E.; tribunal de commerce, bureau de poste. Son commerce consiste en blés, cidre, droguerie, poisson frais et salé, biscuit de mer, bois de construction et

barengssaurs. Elle a une manufacture de couperose et d'huile de vitriol ; elle fabrique dentelles de fil, bonneterie et quincaillerie. Pop. 9,600 h. Lat. N. 49. 25. Long. O. 3. 53.

Touques, bourg, à une l. ½ N. O., sur la rive droite de la rivière du même nom, commerce en bois et cidre ; il a un bureau de poste près la route de Paris à Cherbourg.

Cabourg, village, à 4 l. ¼ O., est renommé pour ses moutons et ses lapins.

Dives, village, chef-lieu de canton, à 4 l. O., sur la rive droite de la *Dives* ; bureau de poste situé près de la route de Paris à Cherbourg. Pop. 400 hab.

Brucourt, village, à 4 l. O., a des eaux minérales ferrugineuses souveraines pour les maladies chroniques.

Cambremer, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. S. O. Pop. 1,200 hab.

Reux, village, à ½ l. O. p. S., a des eaux thermales qui bouillonnent également en été et en hiver.

Blangy, bourg, chef-lieu de canton, à une l. ¾ S. E., sur la *Bresle*. Il a été brûlé deux fois. On y fait le commerce de chevaux et de cidre. Pop. 771 hab.

LISIEUX. — Cet arrondissement est au S. de celui de Pont-l'Évêque.

Lisieux, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 4e arrondiss. et de canton, au confluent de la *Toucques* et de l'*Orbec* ; bureau de poste sur la route de Paris à Cherbourg, à 9 l. E. de Caen et 5 de la mer ; tribunal de première instance, trib. de comm., conservation des hypothèques, et sous-inspection forestière. On y fait le commerce de grains, fruits, bois de construction et de chauffage, cidre, bœufs, moutons, beurre, chanvre, lin, laines ; elle fabrique toiles cretonnes, tiretaines, siamoises, molletons, fleurets, frocs, flanelles, couvertures de laine, rubans de fil et coton, savon blanc, filature de coton, chapellerie, passementerie, corroierie, mégisserie et tannerie ; une partie de ces objets se transpurtent par eau à Honfleur et au Havre. Pop. 10,192 hab. Lat. 49. 11. Long. O. 2. 11.

Mezidon, bourg, sur la rive gauche de la *Dives*, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ O. par S. Pop. 528 hab.

Saint-Pierre-sur-Dives, chef-lieu de canton, à 5 l. S. O. Pop. 1,500 hab.

Livarot, bourg, chef-lieu de canton, sur la *Vie*, à 4 l. S. par O., fait commerce de buns fromages appelés *angelots*, et possède des tanneries. Pop. 1,210 hab.

Orbec, petite ville, chef-lieu de canton, sur la petite rivière d'*Orbec*, à 4 l. S. E. ; bureau de poste près la route de Paris à Cherbourg ; commerce en bestiaux ; fabrique des chapeaux et étoffes de laine, ou gros draps connus sous le nom de draps d'*Orbec*. On y trouve des tanneries. Pop. 3,600 hab.

Fervaques, village, à 2 l. ½ S., fabrique des frocs et des étoffes de laine. Il y a des tanneries sur la Toucques.

Courtonne (la), ville, à 2 l. ½ S. E., fabrique des rubans et du fil. Pup. 940 hab.

Glos, village, à 1 l. S. E., sur la rive gauche de l'*Orbec*, a une mine d'antimoine non exploitée. Pop. 500 hab.

FALAISE. — Cet arrondissement est au S. de celui de Caen.

Falaise, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 5e arrondissement et de canton, divisé en deux arrondissemens de justice de paix, à 7 l. S. de Caen, et 42 O. de Paris, sur la rive droite de l'*Ante* ; tribunal de 1ère instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste situé sur la route d'Alençon à Caen. On y fait commerce de bestiaux, et sur-tout de chevaux, de toiles, de fils, dont il se tient tous les ans une foire très-considérable à *Guibray*, qui est un des faubourgs. Il y a des fabriques de siamoise, de serge, de dentelle, de chapeaux, de bonneterie, de chaudronnerie et de coutellerie. Pop. 14,000 hab. Lat. N. 48. 45. Long. O. 2. 35.

Vieux-Famé, village, à 3 l. ¾ N. E., fait commerce de dentelles.

Condé-sur-Laison, village, à 3 l. ½ N. E., près du *Laison*, a aux environs des sources d'eaux minérales. Pop. 420 hab.

Ifs-sur-Laison, village, à 3 l. ½ N. par E., a une source d'eau minérale qui fume en hiver, et qui est bonne pour la vue.

Breteville-sur-Laize, bourg, chef-lieu de canton, sur la rive droite de la *Laize*, à 3 l. ½ N. N. O. Pop. 790 hab.

Thury-Harcourt, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ N. O.

Caumont, village, à 4 l. ½ O. par N., a des carrières d'ardoises et de pierres à chaux. Pop. 160 hab.

Clecy, bourg, à 4 l. O. par N., fabrique dentelles et coton.

Coulibœuf, village, chef-lieu de canton, à 2 l. E., sur la rive droite de la *Dives*. Pop. 405 hab.

VIRE. — Cet arrondissement est au S. de celui de Pont-l'Evêque.

Vire, petite ville, sur la rivière du même nom, sous-préfecture, chef-lieu du 6e arrondissement et de canton, bureau de poste sur la route de Caen à Rennes, à 9 l. E. par S. de Caen, et 54 O. de Paris; tribunal de première instance, trib. de commerce, et sous-inspection forestière. On y fabrique des serges, des cardes à carder, des cotonnades rayées. On y pêche une très-grande quantité de saumons. Son commerce consiste en merceries, draperies, tiretaines, étoffes de laine et toiles fines; papeteries, coiffes à perruques, bourses, réseaux. Il y a un grand nombre de papeteries dans les environs de Vire: nous les réunirons ici. *Maisoncelles*, village à une l. de Vire; *Saint-Germain de Talvende*, village, à une l. de Vire; la *Vallée des Veaux*, à ½ l. de Vire, renferme 12 à 14 moulins; *Saint-Martin de Talvende*, village près Vire. Il y a encore un grand nombre d'autres papeteries répandues à 3 et 4 l. de Vire, dans les villages de *Sourdeval*, *Cherence*, le *Roussel*, *Saint-Barthélemi*. Pop. 7,523 hab.

Beny-Boccage (le), bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ¼ N. Pop. 704 hab.

Bremoi, village, à 4 l. N. On trouve dans ses environs une mine de fer.

Aulnay, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. ¾ N. E., près de l'*Audon*. Pop. 1,820 hab.

Danvoult, village; à 4 l. ½ N. E., a une forge où l'on fabrique du fer.

Condé-sur-Noireau, petite ville, à 4 l. E., sur la rive gauche du *Noireau*; tribunal de commerce, chef-lieu de canton, bureau de poste situé entre les routes de Paris à Cherbourg et de Paris à Brin. On y fait commerce de clouterie et de quelques ouvrages en fer. Les mines sont de bonne qualité. La coutellerie est aussi une branche d'industrie; les couteaux particulièrement sont estimés. Pop. 3,030 hab.

Wassy, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ¼ E.

Saint-Sever, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ½, a une chaudronnerie.

Pont-Farcy, bourg, à 3 l. ½ N. O., a une manufacture de cotonnette et de siamoises.

MANCHE. — Ce département est situé entre les 48 et 50 deg. de lat. N., et 3 et 4 de long. O. Il a 36 l. de long et 15 de large; son étendue est de 318 l. carrées. Il est borné au N. par la Manche qui lui donne son nom; à l'E. par la Manche et le département du Calvados; au S. par ceux de la Mayenne et d'Ille et Vilaine; à l'O. par l'Océan. Il est formé du Cotentin et de l'Avranchin, dépendans de la ci-devant province de Normandie. Il a 5 arrondissemens communaux, 48 cantons et 669 communes. On trouve quelques forêts assez considérables dans la partie septentrionale et dans le midi. Les principales rivières sont la *Taute*, la *Soulle*, le *Couesnon*, la *Sées*, la *Selune*, la *Sienne*, la *Douves*, etc. Le sol de ce département est, comme celui des départemens voisins de la mer, sablonneux, marécageux, plus rempli de pâturages que de terres labourables; on y récolte cependant des grains, du lin, du chanvre, des fruits et des légumes; on y élève beaucoup de chevaux qui sont fort estimés; on y engraisse aussi des bœufs, des moutons, de la volaille et des porcs; il y a des mines de cuivre, de fer, de cinabre et de houille; des sources d'eaux minérales, et l'on y prépare beaucoup de sel blanc. Il y a des fabricans de draps, de serges, de coutils, une manufacture de glaces, des verreries, des tanneries, etc. On y fait beaucoup de beurre, de cidre, et de la soude avec des plantes marines. Le commerce consiste en cidre, chevaux, bœufs, chapons et poulardes que l'on envoie à Paris; chanvre, lin, dont on fait quantité de bonnes toiles; avoine, seigle, orge, sel, etc. Ce département dépend de la 14e division militaire et de la 14e cohorte de la légion d'honneur, de la 2e division de gendarmerie nation. et de la 4e conservation forestière; il fait partie de la première série, et a 4 députés à élire au corps législatif; la sénatorerie est à Caen. Il possède un évêché dont le siége est à Coutances, et qui est compris dans l'archevêché de Rouen.

Le collége électoral est composé de 300 membres; l'ordre judiciaire se compose de 48 justices de paix, de 4 tribunaux de 1ère inst., de 3 tribunaux de commerce, séants à Cherbourg, Coutances et Granville; d'une cour criminelle séante à Coutances ainsi que la préfecture; la cour d'appel est à Caen. Ses habitans aiment l'opulence, ont une haine invétérée contre la paresse, et sont entreprenans, féconds en imagination, fins, peu crédules, naturellement généreux, capables de donner beaucoup, mais incapables de rien céder: de là vient qu'ils ont beaucoup de goût pour les procès. Pop. 528,912 hab., à raison de 1,663 par l. carrée.

Rivières. — *Sées* (la), rivière, a sa source vers la frontière de l'arrondissement de Mortain, à 3 l. ½ N. E. de cette ville; court de l'E. à l'O.; arrose à gauche Charsncée, à droite Menil-Gilbert, Cuves; entre dans l'arrondissement, et baigne à droite Tirpied, à gauche St.-Brice; laisse à gauche Avranches, tourne au S. O., reçoit du même côté la Selune, et se jette dans la Manche par plusieurs bras dont le courant varie continuellement, après un cours de 15 l. Il y a à l'une de ses embouchures, un petit golfe capable de recevoir des bâtimens de moyenne grandeur.

Vire (la), rivière, a sa source sur la frontière mérid. de l'arrondiss. de St.-Lo, à une l. N. O. de St.-Sever; court au N. E., puis au N.; arrose à gauche Pont-Farcy, Tessy, à droite St.-Maur, Condé; traverse Ste.-Suzanne, tourne à l'O., et après un circuit au N., dans lequel elle baigne à droite St.-Lo, retourne à l'O., puis au N.; arrose à gauche le Ménil-Durand, la Mauffe, à droite Airel; suit la limite du départ. du Calvados, reçoit à droite l'Elle, se perd dans la Manche par plusieurs embouchures, à une l. au-dessous d'Isigny, et forme un petit golfe que l'on peut passer à gué dans les basses marées; on y pêche d'excellentes huîtres; son cours est d'environ 18 l., et commence à devenir navigable à St.-Lo.

Taute (la), riv., a sa source vers le centre de l'arrondissement de Coutances, à une l. N. N. E. de cette ville; court au N.; arrose à droite Cambernon et St.-Sauveur; tourne au N. E.; entre dans l'arrondissement de St.-Lo, reçoit à droite le Lozon, prend son cours au N., baigne à gauche Carentan, reçoit à gauche la Douves, et tournant au N. E., va se perdre dans la Manche, à 2 l. au-dessous de cette ville, après un cours de 10 l.

Selune, petite rivière, a sa source sur la frontière orient. de l'arrondiss. de Mortains, à ¾ de l. S. de Barenton; court de l'E. à l'O.; laisse à gauche Villechien, St.-Hilaire; entre dans l'arrondissement d'Avranches; reçoit à gauche le Brevon; tourne au N., puis à l'O. par N.; baigne à droite Ducé, et se réunit du même côté à la Sées, à une l. ½ au-dessous d'Avranches, après un cours de plus de 13 l.

Sienne, pet. riv., a sa source au S. E. de l'arrond. de Coutances, sur la frontière, à une l. S. E. d'Hambie; court à l'O., arrose à gauche la Balene; reçoit du même côté la Giese, baigne à droite Gavray, prend à droite Ver, tourne au N., laisse à gauche Cerence, baigne à droite St.-Loët, reçoit du même côté la Veune, ensuite la Soulle à Monchaton, qu'elle arrose à gauche; tourne à l'O. puis au S. O.; baigne à droite le fort d'Agon, et se perd à une demi-lieue au-dessous, dans la Manche.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

VALOGNES. — Cet arrondissement est au N. de ceux de Coutances et St.-Lo.

Valognes, ville, chef-lieu du 1er arrondiss. et de canton, à 6 l. N. O. de Carentan et 70 O. de Paris; bureau de poste situé sur la route de Paris à Cherbourg; tribunal de première instance et inspection forestière. On y fait le commerce de blé, beurre salé, fils et toiles. Elle a une manufacture de porcelaine, fabriques de toiles et draps, filature de coton et de laine, ganterie, papeterie, poterie, saboterie et tannerie. Pop. 6,770 hab.

Beaumont, village, chef-lieu de canton, à 5 l. N. Pop. 540 hab.

Cherbourg, ville et port de mer, sur la Manche, à 3 l. N.; chef-lieu de canton, tribunal de commerce, inspection forestière, sous-inspecteur des forêts, des courtiers de commerce, un inspecteur des ponts et chaussées, une conserv. des hypoth., un bureau de poste. Sa rade, l'une des meilleures de la France, peut contenir jusqu'à

500 vaisseaux ; et son port, au moyen des grands travaux qui s'y exécutent, deviendra l'un des plus forts et des plus sûrs de l'Europe. C'est une place de guerre de 2e classe, de la 14e division militaire, et la résidence d'un commandant, de deux adjudans de place, d'un directeur et d'un sous-directeur des fortifications. Son territoire produit en abondance des grains, légumes, chanvre, lin ; il y a beaucoup de bois et de grands pâturages couverts de bestiaux. Le commerce en tire des bœufs, porcs, lard et jambons salés, d'excellent beurre, et de la soude de varec : il s'y fabrique des toiles et quelques draperies, mais sur-tout de très-belles glaces : il y a aussi une verrerie à bouteilles : elle est fameuse par le combat naval qui se donna auprès en 1692. C'est la patrie de Jean Hamon, médecin. Pop. 11,389 hab. Lat. N. 49. 38. Long. O. 3. 59.

Octeville, village, près de la Divelle, à 3 l. ½ N. Ce village renferme dans son enceinte une redoute dite le fort d'*Octeville*.

Tourlaville, bourg, à 3 l. N., est remarquable par sa belle manufacture de glaces soufflées, qui reçoivent le poli à Paris, et par ses carrières d'ardoises.

Gonneville, village, à 3 l. N., a des filatures de coton.

Fermanville, village, à 5 l. N., sur un ruisseau, a une carrière de grauit de bonne qualité exploitée.

Saint-Pierre-Eglise, bourg, ch.-l. de canton, à 4 l. N. p. E., fait commerce de blé et de fil.

Barfleur, bourg, à 4 l. ½ N. E., commerce en pois, fèves, lin, fil de lin, chanvre, beurre, poisson salé. Pop. 900 habitans.

Pernelle (la), village, à 4 l. N. E., a dans ses environs de la brèche blanche opaque, du sulfate de baryte, de l'argile rougeâtre, exploités.

Rideauville, village, à 3 l. ½ N. E., a des salines.

Saint-Vaast-de-la-Hougue, village, à 3 l. ½ N. E., commerce en poisson de mer.

Quettehou, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ¼ N. E. Pop. 1,290 hab.

Lestre, village, à 2 l. E. On y trouve du marbre à grain fin.

Alleaume, village, à ¼ l. E. Ses environs sont fertiles en blé et en pâturages ; il a une carrière, d'où l'on tire de la pierre très-dure.

Montebourg, bourg, près de la mer, chef-lieu de canton, à 1 l. ½ E., a des salines dites de *Bouillon*. Pop. 2,396 h.

Brucheville, village, à 5 l. S. E., sur un ruisseau, possède une mine de houille non exploitée.

Sainte-Mère-Eglise, bourg, chef-lieu de canton, bureau de poste situé sur la route de Paris à Cherbourg, à 3 l. ½ S. E. Pop. 1,420 hab.

Nehon, village, près la Douves, à 2 l. ½ S. O., fait de la poterie dure, connue sous le nom de grès, et de la poterie ordinaire avec des argiles du pays.

Saint-Sauveur-sur-Douves, ou *le Vicomte*, village, chef-lieu de canton, à 3 l. S. p. O. Pop. 2,650 hab.

Port-Bail, bourg, sur un petit port de mer de même nom, à 5 l. ¾, a dans ses environs une grande quantité de salines.

Barneville, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. S. O., au fond d'une anse qui forme le port de Carteret. Pop. 840 habitans.

La Haye-d'Eclot, village, à 4 l. ¾ S. O., a une fontaine d'eau minérale.

Briquebec, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ O. Ce bourg est situé dans la forêt du même nom, où l'on trouve une mine de cuivre et d'autres métaux. Cette forêt a 1 l. de long sur 2 de large. Il y a dans son terroir de mauvais fer, plusieurs sources d'eau ferrugineuse, une mine de houille non exploitée, et des carrières de sulfate de baryte non exploitées. Pop. 4,000 hab.

Pierreville, village, à 5 l. ¼ O., a une carrière de pierre à chaux, ainsi qu'une mine de plomb qui a été anciennement exploitée ; elle est encore remarquable pour les naturalistes, par les belles variétés de plomb et de zinc qu'elle a fournies.

Pieux (les), village, chef-lieu de canton, à 5 l. O. Pop. 1,400 hab.

Dielette, petit port de mer, à 4 l. S. O.

Flamanville, village, à 5 l. ½ O. Il a une carrière de granit bonne qualité exploitée.

Pelée, petite île des côtes de Fr. avec un fort vis-à-vis, et à 1 l. ½ N. de Cherbourg.

SAINT-LO.—Cet arrondissement est à l'E. de celui de Coutances.

Saint-Lo, ville considérable, sur la *Dives*, préfecture, chef-lieu de département, du 1er arrondissem. et de canton, bureau de poste sur la route de Paris à Cherbourg, à 66. l. O. de Paris; tribunal de première instance, inspection forest.; elle fait un grand commerce de beurre salé, volaille, cidre, chevaux et bestiaux; on y fait la pêche du saumon. Elle a des fabriques d'étoffes de laine, de draps, belles serges et ras, toiles et rubans de fil: il y a des passementeries, tanneries où l'on fabrique de belles empeignes dites *vaches de St.-Lô*. Pop. 6,987 hab.

Carentan, ville, sur la rive gauche de la *Douves*, chef-lieu de canton, bureau de poste situé sur la route de Paris à Cherbourg, à 4 l. N. N. O. On y fait commerce de chevaux, bestiaux, beurre salé, cidre et pommes, fèves et autres grains, poissons de mer, miel, lin et chanvre; il y a des filatures de coton et de laine de toutes qualités. Pop. 2,837 hab.

Meautis, village, à 1 l. S. O, a des tourbières.

Mesnil-Amey (le), village, à 1 l. $\frac{3}{4}$ O., a une papeterie.

La Chapelle-en-Juger, village, à 2 l. O. On y fait de la poterie rouge et vernissée, des briques et des carreaux.

Marigny, village, chef-lieu de canton, à 2 l. $\frac{1}{2}$ O., a une manufacture de papier commun.

Canisy, bourg, chef-lieu de canton, à 1 l. $\frac{1}{4}$ O., fabrique des draps, des coutils, des toiles, droguets et étoffes grossieres. Pop. 838 hab.

Percy, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. $\frac{1}{2}$. Pop. 2,950 hab.

Tessy, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. $\frac{1}{2}$ S. Pop. 1,680 hab.

Thorigny, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. $\frac{1}{2}$ S. E. Pop. 2,230 hab.

Condé-sur-Vire, bourg, sur la rive droite de la *Vire*; à 1 l. $\frac{1}{2}$ S. E., possède une ardoisière exploitée.

Berigny, village, à 2 l. $\frac{1}{2}$ E. par N.; il possède dans ses environs une carrière de très-belle pierre de taille exploitée.

Barre-de-Semilly (la), village, à 1 l. E., a deux carrières d'ardoises en exploitation.

Saint-Clair, village, chef-lieu de canton, à 2 l. N. E. Pop. 640 hab.

Moons, village, près l'*Elle*, à 2 l. $\frac{1}{2}$ N. par E., a une mine de houille, de la glaise presque pure, très-tenace et d'un bleu noirâtre.

Cavigny, village, à 2 l. N., possède une carrière de grès rouge micacé, exploitée pour pavés.

Saint-Jean de Day, village, chef-lieu de canton, 2 l. $\frac{3}{4}$ S. Pop. 150 h.

Montmartin-en-Craigne, bourg, à 3 l. $\frac{3}{4}$ N., a des carrières importantes d'où l'on tire de la pierre à chaux, de la pierre de taille et de la pierre fine, appelée *marbre de Regneville*.

MORTAIN. — Cet arrondissement est à l'E. de celui d'Avranches.

Mortain, pet. ville, chef-lieu du 2e arrondissement et de canton, sous-préfecture, tribunal de première instance, bureau de poste sur la route de Caen à Rennes, à 8 l. E. d'Avranches et 60 O. de Paris, sur la *Cance*; il y a un conservateur des hypothèques. Cette ville est presque environnée de rochers escarpés: on y fait le commerce de quincaillerie, marmites et chaudrons de fonte, papiers, poteries de grès, tanneries et verreries. Pop. 2,650 hab.

Gathemo, village, à 2 l. $\frac{3}{4}$ N., a une carrière de granit exploitée, et de grès.

Mont-Joie, village, à 3 l. $\frac{1}{4}$ N. par O., a une carrière de granit gris ou jaunâtre.

Saint-Pois, village, chef-lieu de canton, à 3 l. N. par O. Pop. 600 hab.

Lingeard, village, à 2 l. $\frac{1}{4}$ N. par O., a une carrière de granit gris ou jaunâtre exploitée.

Cherencé, village, à 1 l. $\frac{3}{4}$ N. O., sur la *Sées*, a des manufactures de papiers.

Juvigny, bourg, chef-lieu de canton, à 1 l. $\frac{1}{2}$ N. O. Pop. 630 hab.

Isigny, village, chef-lieu de canton, à 3 l. $\frac{3}{4}$ O. Pop. 360 hab.

Saint-Hilaire du Harcourt, village, chef-lieu de canton, bureau de poste situé sur la route de Caen à Rennes, à 3 l. S. O., a des tanneries pour la fabrication des cuirs de vaches et de veaux. Pop. 1,960 hab.

Ferrières, village, à 2 l. $\frac{1}{2}$ S., a des mines de plomb non exploitées.

Teilleul (le), bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. $\frac{3}{4}$ S. Pop. 2,530 hab.

Barenton, ville, chef-lieu de canton, à 2 l. S. E., est la patrie de Guillaume Postel. Pop. 3,100 hab.

Bion, village, à 1 l. S. par E., possède un fourneau.

Ger, bourg, à 2 l. ¼ E. par N., fabrique des pots de grès très-estimés.

Sourdevalle de la Barre, village, bureau de poste situé sur la route de Caen à Rennes, à 2 l. N. par E., a 9 moulins à papier où l'on fabrique toutes sortes de papiers communs. Pop. 1,900 habitans.

Beauficelle, village, à 2 l. ¼ N., a des papeteries.

AVRANCHES. — Cet arrondissement est au S. de celui de Coutances.

Avranches, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 4e arrondissement et de canton, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste sur la route de Caen à Saint-Malo, à 10 l. S. de Coutances, et 74 O. de Paris. Cette ville commerce en chanvre, lin et dentelles, et a des filatures de coton. Avranches est située sur une haute montagne, au bas de laquelle passe la rivière de la Sées : c'est la patrie de Jacques Bairin, baron des Coutures, traducteur de Lucrèce. Pop. 5,400 hab.

Ville-Dieu, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. N.; bureau de poste sur la route de Caen à Saint-Lo. On y fait un commerce assez considérable de chaudronnerie, quincaillerie et poêlerie. Pop. 2,624 hab.

Brecey, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. E. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Granville, 3e arrondissement maritime. Pop. 2,100 hab.

Saint-Quentin, village, à 1 l. S. E., a une papeterie.

Ducé, bourg, chef-lieu de canton, à 1 l. ¾ S. E. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Granville, 3e arrondissement maritime. Pop. 1,610 hab.

Saint-James, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ¾ S.; bureau de poste situé près la route de Caen à Saint-Malo. Pop. 2,520 hab.

Pontorson, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. S.; bureau de poste sur la route de Caen à Saint-Malo. On y fait un bon commerce de toiles. Pop. 1,320 hab.

Mont-St.-Michel, petite ville, près l'Océan, à 2 l. ½ S. O., bâtie sur un rocher, sur lequel est un château fort qui servait jadis de prison d'Etat.

Courtils, village, à 1 l. ½ S. par O., a une saline dite de *Bouillon*, en activité.

Genets, bourg, à 1 l. ½ O., possède des salines dites de *Bouillon*.

Chaussey, à 1 l. ½ N. O., ces îles ont des carrières de pierres de granit, dites carreaux de Saint-Sever, et de pierres à chaux.

Sartilly, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ¼ N. O. Pop. 950 hab.

Carolles, village, sur l'Océan, à 3 l. ¼ N. O. d'*Avranches*, a des mines de cuivre, de fer et de plomb.

Grandville, petite ville, à 5 l. ½ O., et 11 l. S. O. de St.-Lo; chef-lieu de canton, trib. de commerce, bur. de poste situé sur la route de St.-Lo à St.-Malo; place de guerre de la 14e division militaire : son port fait partie du 3e arr. maritime, dont celui de Brest est chef-lieu; il est bon pour les petits bâtimens; on y fait commerce de grains, cidre, poisson et huile de poisson, ainsi que du granit des îles Chaussey, connu sous le nom de carreaux de St.-Sever. La pêche de la morue et des huitres fournit aussi une branche considérable à son industrie. On trouve des carrières de pierre dans ses environs : elle est devenue fameuse par la belle défense que ses habitans ont faite, lorsque les Anglais sont venus l'attaquer dans la dernière guerre. C'est la patrie de Pierre-Claude-Frey de Neuville, jésuite et bon prédicateur. Pop. 5,454 hab. Lat. N. 48. 50. Long. O. 3. 55.

La Haye-Paynel ou *Pesnel*, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ¼ N. Pop. 960 hab.

COUTANCES. — Cet arrondissement est au S. de celui de Valognes.

Coutances, ville, à 5 l. ½ O. de St.-Lo, et 65 O. de Paris, sur la rive droite de la *Soule*; sous-préfecture, chef-lieu du 5e arrondissement communal et chef-lieu de canton; évêché suffragant de l'archevêché de Rouen; tribunal criminel, tribunal de première instance, tribunal de commerce, sous-inspection forestière, conservation des hypothèques, bureau de poste situé sur la route de St.-Lo à St.-Malo; sa cathédrale est un des plus beaux

morceaux d'architecture gothique qui soient en Europe. Cette ville fait un grand comm. de bestiaux, et sur-tout de chevaux fort estimés; de grains, lin, graines de lin et autres; on y fabrique considérablement de toiles fines, de linge de table, de coutils, de dentelles, et beaucoup de filatures. Il y a une fabrique de droguets et des tanneries. Coutances a vu naître Charles-Irenée-Castel de Saint-Pierre, N. L. M. Dessessarts, Richard Dinoth, Francois-Feu Ardent, Charles-Frey de Neuville. Pop. 8,507 hab. Lat. N. 49. 2. Long. O. 3. 48.

Coigny, village, à 6 l. $\frac{1}{4}$ N., a une mine de houille non exploitée.

Prétot, bourg, à 6 l. $\frac{1}{4}$ N., possède une mine de houille.

Haye-du-Puits (la), bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. N. O. On y fait le commerce de blé. Pop. 990 hab.

Lessay, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N., a des salines très-importantes, où le sel se fait par ébullition. Pop. 1,500 hab.

Créances, bourg, à 3 l. $\frac{3}{4}$ N. O., a un petit havre séparé par la rivière d'Ay, qu'on y passe à gué; près de cette meme rivière sont plusieurs salines où l'on fait beaucoup de sel.

St.-Malo-de-la-Lande, village, chef-lieu de canton, à 2 l. N. O. Pop. 450 habitans.

Grimonville, village, à 1 l. $\frac{1}{2}$ O. par S. On y fait le commerce de chaux.

Montchaton, village, près la mer, au confluent de la *Sienne* et de la *Soule*, à 1 l. $\frac{1}{4}$ S. O., possède des fours à chaux.

Regneville, village, près la mer, à 2 l. S. O., a dans ses environs des carrières de marbre, de pierre de taille.

Mont-Martin, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. S. O., a des fours à chaux. Pop. 1,170 hab.

Hauteville, village, près la mer, à 2 l. S. O., a des mines de houille non exploitées.

Brehal, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. $\frac{1}{2}$ N. Pop. 1,370 hab.

Menil-Aubert, village, à 2 l. $\frac{1}{2}$ S., a des mines de houille non exploitées.

Gavray, bourg, à 3 l. $\frac{1}{2}$ S., sur la rive droite de la *Sienne*; on y fait commerce de bestiaux, de crin, de chaudronnerie; on y fabrique des toiles de crin et des sas. Pop. 1,827 hab.

Cerisy-la-Salle, petite ville, chef-lieu de canton, à 2 l. $\frac{1}{2}$ E. et 4 O. S. O. de St.-Lo, sur la rive droite de la *Soule*, a beaucoup de métiers où l'on fabrique des toiles de coutils. P. 2,445 h.

Camprond, village, à 1 l. $\frac{1}{2}$ N. E., a une carrière de marbre gris-noir veiné de spath calcaire blanc.

Hauteville-la-Guichard, village, à 3 l. N. E., a des mines de houille non exploitées.

St.-Sauveur-Landelin, village, chef-lieu de canton, à 2 l. N. par E. Pop. 2,000 hab.

Périers, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. $\frac{1}{4}$ N.; bureau de poste près la route de Paris à Cherbourg; fabrique toutes sortes de toiles de coton, principalement en écru. Pop. 2,557 habitans.

ORNE. = Ce département est situé au 48e degré de lat. N., et entre les 1. et 3 de long. O. Il a 27 l. de long, 16 de large et 258 l. carrées. Il est borné au N. par les département du Calvados et de l'Eure; à l'E. par celui d'Eure-et-Loir; au S. par ceux de la Sarte et de la Mayenne; à l'O. par celui de la Manche. Il a 4 arrondissemens communaux, 35 cantons et 531 communes. Il est formé d'une partie de la Basse-Normandie, et d'une partie du Perche. Ce département est traversé, dans toute sa longueur, de l'E. à l'O., par une chaine de montagnes ou de coteaux élevés, la plupart couronnés de forêts et de bois. Les principales rivières sont l'*Orne*, qui a donné son nom au département, la *Dive*, la *Rille*, l'*Huisne*, la *Sarte*, l'*Egrenne*, le *Noireau*, etc. Ce département est assez fertile, et produit des grains de toute espèce, des légumes, du chanvre, du lin, et beaucoup de pommes, dont on fait du cidre. Les pâturages sont abondans, et servent de nourriture aux bœufs qu'on engraisse, et aux chevaux qu'on y élève. Il a des mines de fer, et plusieurs sources d'eaux minérales. Il y a des fabriques de toiles, bougrans, coutils, basins et piqués, de dentelles, bonneteries, étoffes de laine, lacets de fil et soie, épingles et clous; des tanneries, faïenceries, verreries, papeteries. Son commerce consiste dans le produit de ses manufactures, en blés, bestiaux, beurre, volaille, cuirs, bois, fer, etc. Il fait par. de la 4e série, et a 4 députés à élire

au corps législatif. Il dépend de la 14e division militaire, de la 3e division de la gendarmerie nationale, de la 4e conservation forestière, et de la 14e cohorte de la légion d'honneur. Il possède un évêché, dont le siége est à Séez; la sénatorerie est à Caen; le collége électoral est composé de 300 membres. L'ordre judiciaire se compose de 25 justices de paix, de 4 tribunaux de première instance, de 4 tribunaux de commerce, séants à Alençon, Laigle, Tinchebray et Vire; d'une cour criminelle séante à Alençon, ainsi que la préfecture: la cour d'appel est à Caen. Ce département possède une bibliothèque publique, des cabinets de physique et de chimie, d'histoire naturelle, un observatoire, un jardin botanique, des dépôts littéraires, etc. La population est évaluée à 397,931 habitans, à raison de 1,284 par lieue carrée.

RIVIERES. — *Orne*, rivière, prend sa source à Tremont, à une l. ½ E. de Séez, et à l'E. de l'arrondissement d'Alençon; coule de l'E. à l'O.; traverse Séez; reçoit à gauche les ruisseaux de Senneviére et de Thouane; se dirige vers le N. O., prend à droite le Don; baigne Juvigny, traverse Argentan; coule ensuite vers l'O., prend à droite l'Ouay, à gauche la Cance; arrose Ecouché, reçoit au-dessous l'Udon et le Maire; va au N. O., reçoit le Rouvre, près Philibert; arrose Pont-d'Ouilly, où elle reçoit le Noireau; entre dans le départ. du Calvados; laisse Clecy à gauche, se dirige au N.; baigne Harcourt à droite, reçoit à droite la Laize et la Douvette à gauche; passe à Caen, y reçoit à gauche l'Odon, et au-dessous le Don, et se rend dans la mer à Oyestrecham, après un cours de 30 lieues. On projette d'y faire un canal pour servir de nouvelle embouchure. Ce canal aura 1,500 toises de longueur, et aboutira au village de Sallenelles, et de là à la mer.

Huisne (l'), rivière, a sa source vers l'extrémité occidentale de l'arrondissement de Mortagne, à une l. ½ N. O. de Bellesme; court au N., puis au N. E., et ensuite à l'E.; arrose à gauche Mauves, reçoit du même côté la Commeauche, baigne à gauche Regmalard, redescend au S.; entre dans le département d'Eure-et-Loir, baigne à gauche Nogent-le-Rotrou, tourne au S. O., repasse dans le département de l'Orne, ensuite dans celui de la Sarte; arrose à gauche Avésé, la Ferté-Bernard; reçoit à droite la Meme, à gauche la Longuerre; entre dans l'arrondissement du Mans, tourne à l'O., laisse à gauche Connerré, baigne à droite Montfort, Yvré-l'Évêque, Pontlieue; reçoit du même côté la vive Parance, et à gauche le Horats, et se jette du même côté dans la Sarte, à ¼ de l. au-dessus du Mans, après avoir reçu à droite le Coeslon: son cours est d'environ 28 l.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, bourgs, villages, et autres lieux remarquables.

DOMFRONT. — Cet arrondissement est à l'O. de ceux d'Argentan et d'Alençon.

Domfront, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du premier arrondissement et de canton, à 12 l. d'Alençon et 57 de Paris, sur la rive gauche de la *Varenne*; tribunal de première instance, inspection forestière, conservation des hypothèques; bureau de poste situé sur la route de Caen à Laval. Elle est située sur un rocher escarpé, à travers le pied duquel coule la rivière par une ouverture large et profonde. Son grand commerce est en fontaines et en marmites de cuivre, grains, chevaux et porcs, clouterie, papeterie, poterie. On y fabrique des bas, des toiles de coton, des droguets, des serges, des tiretaines, des treillis. Il y a des tuileries et des verreries. Pop. 1,548 hab.

Menil-Hubert (le), village, à 7 l. N. E., a des manufactures de basins et de toiles de coton.

Sainte-Honorine-la-Chardonne, village, à 5 l. ¾ N. p. E., a une fabrique de futaine.

Athis, petite ville, chef-lieu de canton, à 6 l. N., sur un ruisseau. Pop. 3,350 hab.

Monsegret, village, près le *Noireau*, à 5 l. ½ N., a des manufactures de laine.

Fresnes, village, à 4 l. ½ N. p. O., près le *Noireau*, fabrique beaucoup de papiers.

Tinchebray, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N. p. O.; tribunal de commerce; fabrique outils de toute espèce, pour menuisiers, charpentiers et serruriers; ustensiles en fer pour la cuisine, boiseries de toutes qualités, clouterie, quincaillerie et taillanderie.

Le duc Robert fut défait près de ce bourg, en 1106, par son frère, roi d'Angleterre. Pop. 3,340 hab.

Lande-Patry (la), village, à 4 l. S., possède des fabriques de clous.

Flers, bourg, à 3 l. ¾ N., a une manufacture de toiles.

Chapelle-Biche (la), village, à 2 l. ¾ N., a des fabriques de clous.

Saint-Gervais-de-Messey, village, chef-lieu de canton, à 3 l. N. p. E. Pop. 1,068 hab.

Saint-André-de-Messey, village, près la *Varenne*, à 3 l. ¼ N., a une manufacture de toile.

Saint-Clair-Halouse, village, à 2 l. ½ N., a une grosse forge pour la fabrication du fer.

Ferrière (la), village, à 2 l. ½ N. E., a deux verreries.

La Coulonche, bourg, à 3 l. ¼ E. p. N., a une manufacture de toiles.

La Ferté-Macé, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. E., a des fabriques de coutil Pop. 3,849 hab.

Juvigny, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l E. p. S. Pop. 1,945 hab.

Bagnols, ou *Baignolles*, bourg, près de Juvigny, possède dans ses environs des eaux minérales ferrugineuses bonnes contre l'apoplexie et la paralysie, et des forges.

Champ-Segré, bourg, à une l. ½ N. E., a deux fourneaux, une forge à trois feux, une fenderie, une fonderie de boulets, un fourneau, la forge à trois feux de *Varennes*, et deux fabriques de tuiles.

Pussais, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ S. O. Pop. 2,224 hab.

ARGENTAN. — Cet arrondissement est au N. de celui d'Alençon.

Argentan, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondissement communal et de canton, située sur une hauteur aux bords de l'*Orne*, à 9 l. N. d'Alençon, et 44 O. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, sous-inspection forestière, bureau de poste sur la route d'Alençon à Caen. Son commerce consiste en dentelles, nommées *Point-de-France*, en cuirs fort recherchés, en fil, laine et chevaux : elle a des manufactures de toiles, serviettes, étamines et autres étoffes de laine, tanneries, siamoises : elle possède des forges dans ses environs. On y nourrit d'excellentes volailles, qui forment une branche de commerce. Pop. 5,618 hab.

Trun, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ N. par E. Pop. 1,458 hab.

Vimoutier, village, chef-lieu de cant., à 5 l. ¾ N. E., bureau de poste, a une fabrique de toile cretonne. Pop. 3,149 hab.

Canapville, village, à 6 l. ¼ N. E., près la *Toucques*, a une papeterie.

Sap (le), bourg, à 6 l. N. E.; bureau de poste près la route d'Alençon à Rouen.

Glos-la-Ferrière, bourg, à 9 l. ¾ E. par N., et 2 N. de Laigle, a une fabrique d'épingles, de crocheteries, et de grosse quincaillerie.

Ferté-Fresnel (la), village, chef-lieu de canton, à 7 l. E. N. E. Pop. 376 h.

Notre-Dame-du-Bois, village, a une mine de fer aux environs.

Saint-Evroult-de-Monfort, village, à 7 l. ½ E., possède des forges de fer et des mines de fer.

Saint-Aubin de Canapville, village, à 5 l. ½ N. E., a une papeterie.

Gacé, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. E., sur la rive droite de la *Toucques*. C'est la patrie de Jacques de Matignon. Pop. 1,138 hab.

Mellerault (le), bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ E. par S., a une manufacture de toiles, et une mine de fer aux environs; il fait commerce de bestiaux. Pop. 1,222 hab.

Nonant, bourg, à 4 l E. par S., bureau de poste sur la route d'Alençon à Rouen, a une verrerie et quelques fabriques particulières de toiles.

Roche-Nonant (la), village, à 2 l. ¾ E. par S., a une verrerie.

Exmes, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. O., sur la rive droite de la *Dive*, a une filature de fil. C'est la patrie de Prevost d'Exiles, littérateur. Pop. 618 hab.

Chamboy, bourg, à 2 l. N. E., sur la rive droite de la *Dives*, a une forge, et quelques fabriques particulières de toiles et d'étoffes. Pop. 580 hab.

Mortrée, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. S. par E., a quelques fabriques particulières de toiles. Pop. 975 hab.

Rasnes, bourg, à 4 l. S. O., possède trois forges, un fourneau, une fonderie où l'on fabrique du fer en gueuse et en barre, et des outils pour l'agriculture.

Briouze, bourg, chef-lieu de can-

ton, à 5 l. ½ O., a des fabriques de toiles et une tannerie. Pop. 940 hab.

Pont-Ecrepin, village, à 3 l. ¼ O., sur la rive droite de l'*Orne*, a des tanneries.

Ecouché, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. O., sur la rive gauche de l'*Orne*. On y fabrique des étamines et autres petites étoffes de laine. Il y a des tanneries. Pop 1,492 hab.

Putanges, village près l'*Orne*, chef-lieu de canton, à 4 l. O., a plusieurs manufactures de fil et de coton, des tanneries pour les cuirs et peaux, et une verrerie. Pop. 562 hab.

ALENÇON. — Cet arrondissement est au S. de celui d'Argentan.

Alençon, ancienne et grande ville, préfecture, chef-lieu du département, du 2e arrondissement communal et de canton, divisé en deux arrondissemens de justice de paix; cour de justice criminelle, tribunal de première instance, trib. de commerce, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Brest, sur les bords de la *Sarte*, dans une plaine fertile en grains, à 44 l. S. O. de Paris. Dans le massacre de la St.-Barthélemy, Matignon, qui fut depuis maréchal de France, eut assez de fermeté pour tenir tête à Catherine de Médicis. Cette ville possède des fabriques de dentelles de la plus grande beauté, connues sous le nom de *point d'Alençon;* des fabriques de coutils façon de Bruxelles, de serges, d'étamines; des manufactures de basins et piqués. Les environs produisent beaucoup de blé et de vin, ainsi que du cidre et des eaux-de-vie d'une bonne qualité: ils abondent en bois de construction et autres; on y trouve des mines de fer, et une de cinabre; le caillou, dit diamant d'Alençon, n'est autre chose que du cristal de roche: il est renfermé dans une pierre pleine de brillans. Alençon a vu naître Charles d'Angennes, évêque du Mans et cardinal négociateur à Rome; Guillaume Baillou, célèbre médecin; Cormier, historien et jurisconsulte. Pop. 12,607 hab. Lat. N. 48. 25. Long. O. 2. 16.

Chaux (la), village, à 6 l. ½ N. O., a une poêlerie.

Champ-de-la-Pierre (le), village, à 6 l. N. O., a un fourneau et deux forges.

Joué-du-Bois, village, à 6 l. N. O., possède un moulin à tan, et une fabrique de cuirs.

Carrouges, petite ville, chef-lieu de canton, à 5 l. N. O.; bureau de poste situé près de la route de Paris à Brest. Elle a des mines et des forges de fer. Elle a aussi des tanneries. Pop. 1,950 h.

Roche-Mabille (la), village, à 2 l. ½ N. O., a des forges.

Saint-Denis-sur-Sarton, village, à 2 l. O. par N., a une papeterie.

La Ferrière-Bechet, village, à 3 l. ½ N., a une carrière de pierre noire non exploitée, et des eaux minérales.

Séez, ville, chef-lieu de canton, bureau de poste sur la route d'Alençon à Rouen, à 4 l. N. N. O.; sous-inspection forestière. Cette ville est dans une campagne agréable et fertile. La cathédrale en est fort belle. On y fait le commerce de bœufs gras, chevaux et fil. Sa principale fabrique est de bas tricotés. Elle a aussi des fabriques de dentelles et de point de France, basins et piqués. Pop. 5,470 hab.

Courtomer, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. N N. E. Pop. 806 hab.

Le Mêle-sur-Sarte, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ¾ E. N. E. Pop. 648 hab.

MORTAGNE. — Cet arrondissement est à l'O. du département d'Eure-et-Loir.

Mortagne, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 4e arrondissement et de canton, bureau de poste sur la route de Paris à Brest, à 8 l. E. par N. d'Alençon, et 34 O. par S. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques et inspection forestière. C'est à 3 l. de cette ville qu'était la célèbre abbaye de Bernardins réformés, connue sous le nom de *la Trappe*. Ses environs sont fertiles en blé, seigle, méteil, orge, avoine, lin, chanvre, pois, lentilles et foin d'une bonne qualité. On y fabrique beaucoup de toiles, de serviettes et de basins. Pop. 5,720 hab.

Aube, village, à 5 l. N., a un fourneau et deux forges.

Ray, village, sur la *Rille*, à 5 l. ½ N., a une usine pour fabrication de fil de fer, et une papeterie.

Laigle, ville, chef-lieu de canton, au bord de la riv. de la *Rille*, à 6 l.

N. par E.; bureau de poste près la route de Paris à Brest. Son commerce consiste en grains, veau d'Orlun et fil; elle a des fabriques considérables d'épingles et d'aiguilles, fil de fer et de laiton, clous d'épingles, poterie en fonte, et de toutes sortes de quincailleries; des manufactures de papiers peints, foulerie, fabriques de dentelles, frocs, siamoises, et de basane; papeterie et tannerie. Pop. 5,947 hab.

Chauday, village, à 6 l. ½ N. N. E., et 2 E. par S. de Laigle, près l'Iton. Il y a une usine pour la fabrication du cuivre et de la tôle.

Moulin-la-Marche, bourg, chef-lieu de canton, bureau de poste près la route de Paris à Brest, à 3 l. ½ N., a une fabrique d'épingles et une filature de lin. Pop. 878 hab.

Bazoches-sur-Hoesne, village, chef-lieu de canton, à 1 l. ¼ N. O. Pop. 1,349 hab.

Brezollettes, village, à 3 l. N. E., sur la rive gauche de l'*Abre*, a une forge pour le fer.

Randonnay, village, à 3 l. ½ N. E., a des forges et des fabriques de clous.

Normandel, village, à 4 l. ½ N. E., a un fourneau.

Tourouvre, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ N. E., a des forges, un fourneau et une verrerie. Pop. 1,567 hab.

Neuilly, village, à 6 l. E., a une verrerie et plusieurs tourbières.

Longny, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ E., a une manufacture de serges, des forges et fourneaux. Pop. 1,917 hab.

Theil (le), village, chef-lieu de canton, à 7 l. S. par E. Pop. 648 hab.

Nocé, village, chef-lieu de canton, à 4 l. S. S. E. Pop. 1,161 hab.

Regmalard, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. S. E., sur la rive gauche de l'*Huisne*; bureau de poste situé près la route de Paris à Brest. Pop. 1,702 hab.

Belesme, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. ¼ S.: c'est la résidence d'un sous-inspecteur des forêts. Elle a soutenu plusieurs siéges dont la plupart ont été levés. Le roi saint Louis s'en empara en 1228, après 15 jours d'attaques réitérées. On trouve dans la forêt de cette ville des eaux minérales estimées, et des mines de fer. Son commerce consiste en canevas, toiles pour serviettes, bois merrain, graine de trèfle. Pop. 2,708 hab.

Pervenchères, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ S. O. Pop. 771 hab.

Reveillon, ville, à 1 l. S., a une papeterie.

Loisail, village, à une l. S E., a des carrières de nature marneuse.

EURE. = Ce département est situé entre les 48 et 50 deg. de lat. N., et entre les 1 et 2 deg. de long. O. Sa longueur est de 42 l., sa largeur de même; son étendue est de 307 l. carr. Il est borné au N. par la Seine-Inférieure; à l'E. par l'Oise et Seine-et-Oise; au S. par l'Eure-et-Loir, et à l'O. par l'Orne et le Calvados. Il prend son nom de l'Eure, petite rivière qui coule dans ce département. Il est formé du pays d'Ouche et du Vexin Normand, anciennes divisions de la Normandie. Il a 5 arrondissemens communaux, 36 cantons et 834 communes. On trouve dans ce département de belles forêts; telles sont celles d'Andelys, d'Evreux, de Verneuil, d'Ivry, du Pont-de-l'Arche, de Neubourg, de Livry, de Lyons *dit* la Forêt, de Conches et de Beaumont-le-Roger: il y a encore beaucoup de bois d'une moindre étendue et bien plantés, malgré les défrichemens et les dévastations des derniers temps. On estime ces bois et ces forêts à 192,531 arpens carr., dont 66,917 arpens de bois nationaux, et 182 arpens de communaux; le reste est aux particuliers. Les principales rivières sont la *Seine*, l'*Iton*, la *Rille*, le *Charenton*, l'*Aure*, l'*Eure*, l'*Andelle* et l'*Epte*. Le climat de ce département n'a rien de particulier; son aspect est riant, varié, et son territoire est très-fertile. C'est un sol végétal substantiel et bien arrosé. La culture, en général, insuffisante et inférieure à la qualité du terrain, a trois objets principaux, les grains, les pâturages et les pommiers. On recueille dans ce département des grains de toute espèce, blé, seigle, orge, avoine, etc.; des lins, des chanvres, des chardons à bonnetier, des oignons, de la gaude, des légumes, des fruits à cidre, des vins médiocres; les forêts fournissent des bois de construction; les rivières, des poissons délicats et abondans, et les plaines beaucoup de gibier. Les vallons sont couverts de

beaux pâturages, qui servent à nourrir la race des chevaux normands, propre à l'agriculture, aux armées et au luxe; on y engraisse beaucoup de bœufs, objet d'un grand commerce, et de nombreux troupeaux de bêtes à laine. Il y a des mines de fer, des tourbières, des carrières de pierre calcaire, et des terres propres à faire des tuiles et de la poterie. L'agriculture et les manufactures occupent tous les habitans de ce département. On y fabrique de superbes draps de laine et coton, de velours de coton, des bonnets, des bas, des toiles, des rubans de fil, des blondes, des cuirs, du papier, du verre, des huiles, des canons, des ustensiles en fer, des clous, des épingles; il y a beaucoup de carderies et filatures de coton; le commerce consiste sur-tout en grains, cidre, bétail, draps, toiles, coton, cuirs, ouvrages en fer, et en blondes. Les foires sont au nombre de dix-huit: une à Evreux, deux à Pont-Audemer, une à Bernay, trois à Nonancourt, une à Pacy, une à Charleval, une à Maineville, une à la Madeleine, une à Cormeilles, une aux Andelys et deux à Gisors. Ce département est de la 15e division militaire, de la 2e de la gendarmerie nationale, de la 3e conservation forest., de la 14e cohorte de la légion d'honneur, du diocèse d'Evreux, de la sénatorerie de Rouen. Le collége électoral est de 300 memb.; il fait partie de la 1ère série, et a 4 députés au corps législatif. L'ordre judiciaire se compose de 35 justices de paix, de 5 tribunaux de première instance, d'un tribunal de commerce à Pont-Audemer; le tribunal criminel est à Evreux, et celui d'appel à Rouen. Ce département a vu naître Benserade, et possède les cendres de l'abbé de Chaulieu. Pop. 415,574 hab., à raison de 1,354 par lieue carrée.

RIVIÈRES. — *Eure*, rivière, a sa source sur la frontière O. de l'arrondissement de Châteauneuf, à 4 l. O. de Belhomer; coule à l'E., descend vers le S. E., arrose Pont-Gouin, fournit de l'eau au canal de Maintenon, baigne Courville à gauche et Tivas à droite; remonte droit au N., laisse Chartres à gauche, tourne un peu au N. E., de là au N., et arrive à Maintenon où elle commence à être navigable un peu au-dessous de cette ville; elle reçoit son canal à gauche, prend à droite la Voise et l'Ouilie, arrose Nogent-le Roi, et, coulant au N. O., passe à 1 l. à droite de Dreux; tourne ensuite au N., reçoit la Blaise et l'Aure à gauche, côtoie la limite du département, va au N. E., reçoit la Vesgre à droite, baigne Yvry à gauche, remonte au N., entre dans le département auquel elle donne son nom, arrose Pacy, se dirige vers le N. O., arrose Fontaine à gauche, la Croix à droite, se grossit des eaux de l'Iton qu'elle reçoit à gauche, traverse Louviers, et, se détournant au N. E., puis au N. O. vis-a-vis du Vaudreuil, se jette dans la Seine à gauche, à ¾ de l. au-dessus du Pont-de-l'Arche, à l'E., après un cours de 48 l. environ. Une partie des eaux de cette rivière a été prise pour alimenter l'aqueduc de Maintenon, d'où elles sont conduites à Versailles par un canal; c'est ce que l'on appelle la *nouvelle rivière d'Eure*.

Rille, rivière, a sa source dans la partie septentrionale du département de l'Orne, tout près de Laigle, qu'elle arrose à droite; court du S. au N., passe à Rugles, à Maufle, à Auvergny, Neuve-Lin; entre dans l'arrondissement de Bernay, à la Ferrière; arrose Châtel, Grosley, laisse Beaumont à droite, passe à Lannay; reçoit la Charentonne à gauche, passe à Brionne, rentre dans l'arrondissement de Pont-Audemer, arrose Pont-Authou, laisse Montfort à droite, arrose Condé, St.-Paul, entoure Pont-Audemer, en se séparant en deux branches; reçoit la Corbie à gauche, passe à St.-Samson, et, courant plus au N. O., se jette dans la Seine à son embouchure, à ½ l. N. E. de Conteville, entre Quillebœuf et Honfleur: son cours est de près de 30 l.; cependant elle n'est navigable qu'à 3 l. au-dessus de son embouchure, au moyen des écluses; elle a cela de remarquable, qu'elle se perd dans les terres, pour reparaître ensuite.

Iton, rivière, a sa source vers l'O. de l'arrondissement d'Evreux, à ½ l. O. de Conches, qu'elle arrose à droite; coule au N. E., baigne la Cruisille, Aulnay, Berangeville; arrose les murs d'Evreux, se dirige vers le N., baigne à gauche Tourneville, entre dans l'arrondissement de Louviers, passe à Houctteville, retourne au N. E., et se jette dans l'Eure à gauche, au-dessous des Planches qu'elle arrose à droite, à 1 l. ½ au-dessus de Louviers, après un

cours de 6 l. ½; ses eaux sont renommées pour la teinture des draps, et on s'en sert dans les fabriques de Louviers.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

PONT-AUDEMER.—Cet arrondissement est au N. de celui de Bernay.

Pont-Audemer, petite ville, s.-préf., chef-lieu du premier arrondiss. et de canton, sur la *Rille*, à 5 l. N. O. d'Evreux, et 36 de Paris; tribunal de première instance, trib. de commerce, sous-inspection forestière, bureau de poste près la route de Paris à Cherbourg. On y fait le commerce de blé, bestiaux, cidre, laine, fil; elle fabrique velours de coton, toiles, fleurets et blancards, toiles peintes; a filature de coton, papeteries, hongroyeries, tanneries en cuirs forts, et manufactures de cuirs façon d'Angleterre. Pop. 5,000 hab.

Quillebœuf, petite ville, chef-lieu de canton, à l'embouchure de la *Seine*, à 2 l. ¾ N., avec un bon port où mouillent tous les vaisseaux qui vont à Rouen, et où se déchargent les plus gros qui ne peuvent y arriver, à cause des bancs de sables mouvans. On y fabrique des dentelles. Pop. 1,200 hab.

Beuzeville, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ O. Pop. 2,457 hab.

Cormeilles, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ¼ S. O., sur la rive droite de la *Calonne*. On y fait commerce de grains, toiles et cuirs; il y a des papeteries et un moulin à huile. Pop. 1,230 habitans.

Lieurey, bourg, à 3 l. S., bureau de poste près la route de Paris à Cherbourg. Il est situé dans un pays appelé *Lieuvain*, très-fertile, abondant en blé, lin et cidre. Il fabrique des coutils façon de Bruxelles, des sangles à l'anglaise, et des romaines ou pesons à ressort.

Saint-Georges-du-Vièvre, village, chef-lieu de canton, à 3 l. S. par E. Pop. 830 hab.

Bourgthéroude, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ E. par S. Pop. 860 hab.

Caumont, village, à 5 l. ½ E., près la *Seine*, a des fabriques d'acier.

Montfort-sur-Rille, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. S. E. Pop. 542 hab.

Routot-en-Romois, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ¼ E. Pop. 1,169 hab.

LOUVIERS.—Cet arrondissement est au N. de celui d'Evreux.

Louviers, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondissement et de cant., sur l'*Eure*, dans une plaine fertile, à 5 l. N. d'Evreux, et 22 O. p. N. de Paris; trib. de première instance, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste près la route de Paris à Rouen. Elle a des fabriques de siamoises, de mousselinettes et de nankins; des blanchisseries de toiles, une filature de coton et de laine; briqueteries, papeteries, teintureries; mais c'est à ses manufactures de draps qu'elle doit sa célébrité; ils sont fins, doux et moelleux, et en grande partie de laine de Ségovie. Il sort, année commune, de ses manufactures, 3 à 4,000 pièces, dont les deux tiers se débitent à Paris, et le reste chez l'étranger. Pop. 6,500 hab. Lat. 49. 12. Long. O. 1. 14.

Pont-de-l'Arche, ville, chef-lieu de canton, à 2 l. ¼ N., sur la *Seine*; bureau de poste sur la route de Paris à Rouen. Cette ville, avec un pont de 22 arches, fut la première qui se soumit à Henri IV. On y fait un commerce de bois, toiles, siamoises, draps et étoffes de laine; elle fabrique des couvertures de coton. Pop. 1,462 hab.

Tourville-la-Campagne, village, chef-lieu de canton, à 4 l. O. Pop. 1,037.

Amfreville-la-Campagne, village, à 3 l. ½ E. On y fait le commerce de coton, toiles et fils de coton.

Neubourg, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ O. S. O. Son commerce consiste dans la fabrication et la vente des toiles de lin et de coton. Pop. 1,980 habitans.

Gaillon, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ S. E.; bureau de poste situé sur la route de Paris à Rouen. Pop. 980 hab.

ANDELYS. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Louviers.

Andelys (les), ville, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement communal et de canton, à 7 l. N. E. d'Evreux, et 20 N. O. de Paris; conservation des hypothèques, tribunal de première instance, sous-inspection forestière, bureau de poste près la route de Paris à Rouen; fabrique des draps fins en ⅝, dans le même genre que ceux d'Abbeville, Sedan et Louviers, et pour lesquels elle emploie des laines d'Espa-

gne : elle fabrique aussi des draps doubles broches en $\frac{5}{4}$, à l'imitation des Anglais ; des ratines superfines en $\frac{5}{4}$, des casimirs en $\frac{5}{8}$. Cette ville est divisée en deux parties éloignées de 500 toises, et séparées par la grande route de Rouen : elle a des blanchisseries de cire. Le grand Andely est dans un vallon sur le *Gambon*. C'est la patrie du Poussin et d'Adrien Turnebe. Pop. 5,160 hab.

Lions ou *Lions-la-Forêt*, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. $\frac{1}{2}$ N. par E. Son commerce consiste en indiennes imprimées et ouvrages de mégisserie, tels que vaches, veaux, moutons et chèvres. C'est la résidence d'un inspecteur des forêts. Pop. 1,828 hab.

Fontaine-Guérard, village, à 3 l. N., a des filatures de coton.

Charleval, village, à 2 l. $\frac{3}{4}$ N., dans une vaste prairie sur l'*Andelle*, possède une des plus célèbres manufactures d'indienne du département. Elle occupe jusqu'à 600 ouvriers. On y fabrique toutes sortes de toiles imprimées, dont l'usage est en crédit dans presque tous les pays ; on en fait des envois considérables dans toute la France et même chez l'étranger. Il y a une papeterie.

Grainville, village, chef-lieu de canton, à 3 l. N. Pop. 393 hab.

Radepoint, village, près l'*Andelle*, à 3 l. N. par O., a une manufacture de coton.

Romilly-sur-Andelle, village, à 3 l. $\frac{1}{4}$ N. O. On y trouve de belles fonderies de cuivre et une manufacture de cuivre laminé, pour le doublage des vaisseaux.

Ecouis, village, à 1 l. $\frac{1}{2}$ N. ; bureau de poste sur la route de Paris à Rouen, par Pontoise.

Maineville, bourg, sur la rive dr. de la *Levrières*, à 3 l. $\frac{1}{2}$ N. E., fabrique des dentelles, récolte des fruits et grains.

Estrepagny, bourg, à 3 l. $\frac{1}{4}$ N. E., chef-lieu de canton, sur la *Brenne*, fabrique des dentelles, et a une filature de coton. Les chanvres qu'on y recueille sont un objet de commerce considérable. Pop. 1,200 hab.

Gisors, petite ville, à 5 l. $\frac{1}{2}$ E., sur l'*Epte*, chef-lieu de canton, bureau de poste situé sur la route de Paris à Rouen ; produit blé, bestiaux et bois de construction. Elle possède une mécanique à filature de coton, qui, établie depuis six ans, occupe journellement 7 à 800 ouvriers : le mécanisme est le plus beau et le plus ingénieusement travaillé de tous ceux établis en France. Les cotons filés qui en sortent sont d'une solidité et d'une perfection peu communes. On y fabrique des draps façon d'Angleterre, du ruban de fil, des blondes et des dentelles. Il y a une verrerie, plusieurs tanneries, mégisseries et corroyeries. On trouve aux environs la mine de fer appelée *daugn*, et des eaux minérales très-salutaires pour les estomacs faibles, les vapeurs, les chaleurs et les douleurs chroniques d'entrailles. Pop. 3,500 hab.

Neaufle-Saint-Martin, village, près l'*Epte*, à 5 l. E. par N., a une verrerie.

Ecos, village, chef-lieu de canton, à 3 l. $\frac{1}{2}$ S. E. Pop. 360 hab.

EVREUX. — Cet arrondissement est au S. de celui de Louviers.

Evreux, ville, préfecture, chef-lieu du 4e arrondissement et de canton, divisé en deux arrondissemens de justice de paix, à 10 l. S. de Rouen, et 25 N. E. de Paris, sur l'*Iton* ; évêché suffragant de Rouen, et qui comprend dans son diocèse le département de l'Eure ; cour de justice criminelle, tribunal de première instance, inspection forestière, conservation des hypothèques, bureau de poste sur la route de Paris à Cherbourg. Son commerce consiste en grains, en coton filé, laines apprêtées ; il y a des manufactures de velours de coton, de ratines, espagnolettes, draps doubles, coutils façon de Bruxelles, toiles, siamoises, mousselinettes, bas au métier, des papeteries et des tanneries : tout près, est le superbe château de Navarre, qui appartenait aux ducs de Bouillon. Pop. 8,426 hab. Lat. N. 49. 1. Long. O. 1. 12.

Vernon, ville, chef-lieu de canton, à 6 l. E. N. E., a une manufacture de velours de coton et une source d'eau minérale ferrugineuse. On y fait commerce de blés, vins et toiles de coton. Pop. 4,306 hab.

Pacy-sur-Eure, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. $\frac{3}{4}$ E., bureau de poste sur la route de Paris à Cherbourg. On y fait le commerce de blé, bétail, étoffes de laine, fils et toiles. On trouve dans les environs des oursins et des fossiles de tout genre. Pop. 1,750 hab.

Garennes, village, à 5 l. S. E., sur l'*Eure*, a une tannerie.

Ivry, bourg, à 6 l. S. E., connu

par la bataille que gagna, dans ses environs, Henri IV, en 1590, contre les Espagnols qui venaient au secours de la Ligue. On y trouve des tanneries.

Ezy, village, à 5 l. ½ S. E., sur la rive gauche de l'*Eure*. On y fabrique des peignes.

Couture (la), village, à 5 l. S. E., possède une fabrique de flûtes et d'instrumens à vent.

Habit, village, à 5 l. S. E., a une fabrique de peignes dont on fait le commerce.

Saint-André, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ¼ S. par E. Pop. 680 hab.

Louye, village, à 6 l. ½ S. par E., a un four à chaux et une briqueterie.

Mesnil-sur-l'Estrée, village, près l'*Avre*, à 6 l. S. p. E., a un moulin à papier.

Nonancourt, ville, sur l'*Avre*, chef-lieu de canton, à 6 l. ¾ S. Son commerce et son industrie consistent en coton, frocs, papiers, chaux, tuiles, briques et pavés. Pop. 1,145 hab.

Illiers ou *Illiers-l'Evêque*, bourg, sur la *Coudane*, à 5 l. S. par E. Son territoire produit d'excellent vin.

Moussel (le), village, à 5 l. S., a un fourneau, deux forges et une fonderie.

Tillières, village, à 6 l. ½ S. par O., a des forges et une fabrique de clous d'épingles.

Alaincourt, village, à 7 l. S. par O., et 1 ½ E. de Verneuil, sur la rive gauche de l'*Avre*. On y fabrique des papiers de différentes espèces.

Verneuil, petite ville, chef-lieu de canton, à 8 l. S. par O.; bureau de poste sur la route de Paris à Brest. On y fait le commerce de fer, toiles et siamoises. Il y a des tanneries où l'on prépare des peaux de veau et de basane, pour la reliure des livres. Elle fabrique étoffes grossières, bas, chaussons, gants, bonnets, épingles, droguets, flanelles et serges; elle a aussi une clouterie de fil de fer et une papeterie. Pop. 4,991 hab.

Poutière, près Verneuil, a des forges, des fourneaux et fonderies; le fer qui en sort est très-doux et d'une excellente qualité : tous les habitans des environs, qui presque tous travaillent en quincaillerie, l'emploient à faire des éperons, étriers, étrilles, gourmettes à l'anglaise, anneaux, marteaux, boucles. On y fabrique des tuyaux, des poêles, des plaques, des fourneaux, des marmites.

Bourth, bourg, à 7 l. ¾ S. O., et 2 O. par N. de Verneuil, sur la rive droite de l'*Iton*, a des forges, fourneaux, fonderies, un laminoir et des fabriques d'épingles.

Chéronvilliers, village, à 8 l. S. O., et 3 ¼ O. par N. de Verneuil, a des fabriques d'épingles.

Rugles, bourg, sur la *Rille*, chef-lieu de canton, à 9 l. S. O., bureau de poste près la route de Paris à Brest, a des fabriques de fer, de rubans de fil, de serrurerie, et des moulins à papier. Il y a une forge, un fourneau, où se fabrique du fer de toute espèce; quinze fabriques de clous, seize d'épingles, de laiton et de fer. Pop. 1,564 hab.

Bois-Arnault, village, à 7 l. ¾ O., et ½ l. de Rugles, fabrique des épingles.

Herponsey, village, près de Rugles, fabrique des épingles.

Juignette, village, à 8 l. ½ S. O., et 3 l. N. O. de Rugles, a une fabrique de clous d'épingles.

Francheville, village, à 7 l. S. O., et 1 l. ¾ N. O. de Verneuil, sur l'*Iton*, a des fabriques d'épingles, ferronnerie, quincaillerie et serrurerie.

Cintray, village, à 6 l. ½ S. O., et à 1 l. ½ N. par O., sur l'*Iton*, fabrique bridons, étrilles, éperons, boucles, et autres objets de quincaillerie.

Guéroulde (la), village, à 6 l. ¼ S. O., près l'*Iton*, possède un fourneau, deux forges, un martinet et une fonderie.

Ambenay, bourg, à 7 l. ½ S. O., et ½ l. N. E. de Rugles, sur la rive droite de la *Rille*, a une papeterie.

Bénécourt, village, à 6 l. S. O., et 3 l. N. par E. de Verneuil. Il a une manufacture de clouterie et de ferronnerie.

Breteuil, ville, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ S. O., sur l'*Iton*. C'est la résidence d'un sous-inspecteur des forêts. Elle a deux manufactures à fondre la mine, une fonderie de canons et une tarauderie. On y fabrique fer, chaudrons, marmites, gueuses pour les canons et les navires; lest pour les vaisseaux et pour la marine; canons, boulets et biscaïens de tous calibres. Il y a deux clouteries, deux tuileries et briqueteries, des moulins à blé, un bas étamier et deux fabriques de cha-

peaux. On trouve des mines de fer dans ses environs. Pop. 1,893 hab.

Condé-sur-Iton, village, à 5 l. S. O., sur l'*Iton*, a une forge et un fourneau qui fabriquent du fer de toute espèce. Il y a aux environs des mines de fer.

Damville, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. S., sur la rive gauche de l'*Iton*; bureau de poste situé sur la route d'Evreux à Verneuil. On y fait commerce de blé et de cidre. Pop. 720 hab.

Neuve-Lyre, bourg, à 7 l. S. O. Il est bâti en amphithéâtre. Ce bourg, réuni à Vieille-Lyre, a une population de 1,700 habitans, et commerce en épingles.

La Ferrières-sur-Rille, village, à 4 l. ½ O. par S., sur la rive droite de la *Rille*, a un fourneau où l'on fabrique de la fonte de fer. On trouve aux environs des mines de fer.

Conches, petite ville, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ S. O., sur la rive gauche de l'*Iton*; bureau de poste situé près de la route de Paris à Cherbourg On y fait commerce de fer, clous, épingles, ustensiles de cuisine, et toutes sortes d'ouvrages en fer; il y a deux fourneaux et deux forges, ainsi que des mines de fer. On y fabrique aussi quelques toiles de siamoise. Pop 1,259 hab.

Bonneville, village, à 1 l. ¾ S. O, possède un fourneau, deux forges et quatre fourneaux à réverbère pour fondre des canons.

BERNAY. — Cet arrondissement est au S. de celui de Pont-Audemer.

Bernay, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 5e arrond. et de canton, à 8 l. O. d'Evreux, et 40 l. O. N. O. de Paris; tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route d'Alençon à Rouen; commerce en bestiaux, grains, poiré, cidre et bougie; a deux manufactures de toiles et de frocs, dont il se fait un débit considérable; fabrique toiles, siamoises, flanelles, étoffes de laine et espagnolettes. Elle possède plus de 400 métiers dans ses environs. Elle a des blanchisseries, papeteries, verreries, trois moulins à fouler les frocs, et trois teintureries. Elle a, dans ses environs, un marbre argileux, une pierre calcaire très-dure et d'un grain très-fin. Pop. 6,142 hab. Lat. N. 49. 6. Long. O. 1. 45.

Le Bec-Bellouin, anc. abbaye, à 3 l. ¾ O. par E., près la *Rille*, chef-lieu de la 14e cohorte de la légion d'honneur.

Brionne, petite ville, chef-lieu de canton, sur la *Rille*, bureau de poste situé sur la route de Paris à Cherbourg, à 3 l. N., a deux moulins à huile. Pop. 1,720 hab.

Boisney, village, à 1 l. ¾ N. E. Les environs produisent du safran de la meilleure qualité.

Beaumont-le-Roger, ville, chef.-l. de canton, à 2 l. ¼ E., sur la *Rille*; bureau de poste près la route de Paris à Cherbourg; commerce en bois et verrerie. On y fait du verre en plat et en bouteilles. Pop. 1,406 hab. Lat. N. 49. 2. Long. E. 2. 26.

Courcelles, village, à 1 l. ½ E., sur la rive gauche de la *Chanoptone*, a un fourneau et une forge.

Saint-Léger-du-Bosdel, village, à 1 l. N. E., a des forges pour le fer en barres, des fonderies, un fourneau pour la gueuse, et poteries de fonte.

Aubenay, village, à 4 l. ½ O. par S., a des fabriques de clous et d'épingles.

Beauménil, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ¼ S. E. Pop. 443 hab.

Saint-Laurent-du-Tencement, village, à 5 l. ¼ S. p. O., a une papeterie.

Chambrois, bourg, à 2 l. S., sur la rive gauche de la *Charentonne*, chef-lieu de canton, bureau de poste situé sur la route d'Alençon à Rouen, a un fourneau, deux forges et la fonderie dite *Laferrières*. Pop. 1,000 hab.

Saint-Nicolas-du-Bosc-l'Abbé, village, à 1 l. S. O., a une fabrique de toiles fines.

Saint-Marc-de-Fréne, village, à 2 l. O., a une fabrique de rubans de fil.

Thiberville, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ N. O., a un moulin à blé à deux tournans, et une fabrique de rubans de fil. Pop. 1,135 hab.

Bournainville, village, à 2 l. N. O., fabrique des rubans de fil.

ILE-DE-FRANCE.

Cette ancienne province est située entre le 1 de long. O., et le 2 de long. E., et entre 48 et 50 de lat. N. Sa longueur du N. au S. est de 38 l., et sa largeur de l'E. à l'O. de 31; ce qui donne une superficie de 1,548 lieues carrées. Ses limites sont au N., la Picardie; à l'E. la Champagne; au

S. l'Orléanais, et à l'O. la Normandie. Elle comprend onze parties, dont chacune a son nom ; ce sont l'Ile-de-France propre, le Laonnais, le Soissonnais, le Valois, la Brie française, le Beauvoisis, le Vexin français, le Thimerais, le Mantais, le Hurepoix et le Gatinais français. Le climat en est sain et tempéré, cependant plus froid que chaud, et plutôt humide que sec. Le pays est en général fort plat et uni, avec quelques collines seulement, et point de hauteurs qui méritent le nom de montagnes. Il y a quelques forêts assez belles, dont les principales sont celles de Compiegne, Senlis, Chantilly, Saint-Germain-en-Laye, Fontainebleau, et des bois taillis en grande quantité. La Seine, la Marne, l'Oise l'Aisne, sont les principales rivières qui l'arrosent, et servent presque uniquement à l'approvisionnement de la capitale. Il y en a encore quelques petites, telles que l'Orge, l'Yvette, et autres peu connues. Le canal de Briare en traverse une partie. Le voisinage de Paris et son approvisionnement immense, enlèvent à-peu-près tout ce que la culture peut faire produire à cette province, dont le sol n'est pas par-tout de bonne qualité ; la Brie et le Hurepoix produisent une quantité immense de grains très-beaux ; le Vexin français n'est pas moins fertile, et renferme, ainsi que le Mantais, de fort beaux pâturages. Le Laonnais et le Soissonnais fournissent des grains, des légumes, et sur-tout des artichaux ; le Gatinais du miel, du safran et des fruits : on y recueille aussi du vin assez bon, ainsi qu'aux environs de Meulan ; le reste du vignoble ne vaut pas la peine d'être nommé. Il y a peu de minéraux, mais beaucoup de carrières de pierre à bâtir, à plâtre et à chaux, et pour les meules. Les manufactures de l'Ile-de-France sont très-variées, et quelques-unes même sont d'une très-haute importance, telles que celles des tapisseries de Beauvais, des toiles peintes de Jouy, des porcelaines de Sèvres, de Chantilly, de Sceaux et autres, qui tiennent plutôt à la description particulière de Paris. On fabrique aussi à Beauvais de fort belles toiles, avec des lins de Flandre. Dans le Soissonnais et le Valois, on fait beaucoup de dentelles, des galons, des rubans de fil et autres objets de mercerie. Les filatures de coton, les fabriques d'indiennes et toiles peintes, sont aujourd'hui très-multipliées. Il y a des papeteries fort renommées ; des verreries, des bijouteries, des tuileries, etc. Dans cette nomenclature, nous ne comprenons point Paris, dont l'industrie forme un article assez étendu pour être traité à part. Presque tout le commerce de l'Ile-de-France est concentré dans l'approvisionnement de Paris, d'où elle reçoit à son tour tous les objets qui lui sont nécessaires ; les bois, les grains et les fourrages forment un produit considérable. Les fruits sont pour quelques endroits une source de richesse, et les légumes sont pour d'autres une branche de commerce importante. Les habitans de l'Ile-de-France ont à-peu-près le caractère et les mœurs formés sur la capitale ; ils sont doux, polis, actifs, aimant également le travail et le plaisir. L'Ile-de-France forme une partie des départemens de l'*Oise* et de l'*Aisne*, et ceux de *Seine-et-Oise*, de la *Seine* et de *Seine-et-Marne*.

OISE. = Ce département est situé au 49e degré de lat. N., et entre le 1 deg. de long. E. et le 1 de long. O. Il a 25 l. de longueur, 13 de largeur et 290 lieues carrées. Il est borné au N. par le département de la Somme ; à l'E. par celui de l'Aisne ; au S. par ceux de Seine-et-Marne et de Seine-et-Oise ; à l'O. par ceux de l'Eure et de Seine-Inférieure. Il a 4 arrondissemens communaux, 35 cantons et 747 communes. Il y a quelques montagnes et de belles forêts, parmi lesquelles on remarque celle de Compiegne. Il est formé du Beauvoisis, du Valois, parties de l'Ile-de-France, et d'une partie de la Picardie. Les principales rivières sont l'*Oise*, qui lui donne son nom ; le *Thérain*, l'*Aisne*, la *Bresche*, la *Nonette*, la *Vorse*. Ce département produit beaucoup de blé, chanvre, légumes, lin, navette et pommes, etc. Les pâturages y sont excellens, sur-tout pour le menu bétail. Il abonde en volaille, en gibier et poisson. Il possède des fabriques d'étoffes de laine, de serges estimées, de tapisseries et de toiles peintes ; de dentelles, de bas, de lunetterie, de cuirs, et bonneterie. Son commerce consiste principalement en blé, menu bétail, et laine, étoffes de laine, toiles, dentelles, tapisseries, et en pierre très-propre à la bâtisse. Les habitans sont sobres, loyaux, hospitaliers, laborieux, désintéressés, amis

obligeans, mais souvent vifs et même emportés. Ce département fait partie de la 3e série, et a 3 députés à élire au corps législatif. Il dépend de la première division militaire, de la première division de la gendarmerie nationale, de la première cohorte de la légion d'honneur, de la 26e conservation forestière, de l'évêché et de la sénatorerie d'Amiens. Le collége électoral est composé de 300 membres; l'ordre judiciaire se compose de 35 justices de paix, de 4 tribunaux de première instance, de 3 tribunaux de commerce, séants à Beauvais, Compiegne et Chaumont; d'une cour criminelle séante à Beauvais, ainsi que la préfecture: la cour d'appel est à Amiens. C'est la patrie d'Odet de Coligny, cardinal de Châtillon, archevêque de Toulouse, et évêque de Beauvais; de Pierre Restaut, grammairien, etc. Sa popul. est évaluée à 369,086 hab., à raison de 1,238 par lieue carrée.

Oise, rivière, prend sa source au fourneau de Sologne, dans le département et la forêt des Ardennes, près de Rocroy; coule à l'O., entre dans le département de l'Aisne; traverse Guise, arrose à gauche Ribemont, la Fère, en descendant au S. O.; reçoit du même côté la Serre, la Lette, après avoir baigné à droite Chauny, où elle commence à être navigable; traverse le département, auquel elle donne son nom, en continuant son cours au S. O.; se grossit à gauche de l'Aisne, près de Compiegne, qu'elle arrose, ainsi que Pont-Saint-Maxence; reçoit à droite la Bresche; arrose Preil à gauche, prend à droite le Therain, et à gauche la Nonette et la Loze; passe à Beaumont, à l'Ile-Adam; entre dans le départ. de Seine-et-Oise; reçoit à droite le Sausseron et la Viorne; traverse Pontoise, et se jette à droite dans la Seine, à Conflans-Saint-Honorine, après un cours de 60 lieues, rempli de sinuosités. Le poisson n'y est pas abondant, mais il est délicat.

Therain (le Grand), rivière, a sa source dans la partie N. du département de la Seine-Inférieure, à 3 l. E. de Forges; court du N. O. au S. E., entre dans le département de l'Oise, arrose à gauche Songeons, Cagny; reçoit du même côté le petit Therain; traverse Beauvais, où elle se partage en plusieurs bras, et reçoit à droite l'Avelon; passe dans l'arrondissement de Senlis; traverse Mouy, Merlon, et se jette à droite dans l'Oise, à ½ de l. au-dessous de Creil, après un cours de 18 l. Les eaux de cette rivière contribuent beaucoup à la beauté de la teinture, qui ne le cède à aucune autre. La couleur qui y réussit le mieux est le rouge de garance et l'écarlate.

BEAUVAIS. — Cet arrondissement est à l'O. de celui de Clermont.

Beauvais, ville, sur la rive gauche du *Therain*, préfecture, chef-lieu du département, du premier arrondissement communal et de canton; cour de justice criminelle, tribunal de première inst., trib. de commerce, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Gand, à 16 l. N. de Paris. Elle est principalement remarquable par le siége qu'elle soutint en 1472, contre le duc de Bourgogne, qui commandait une armée de 80,000 hommes, et que la bravoure extraordinaire de Jeanne Laisné, dite Fourguet, surnommée Hachette, à la tête des femmes de la ville, l'obligea de lever. Ses environs produisent beaucoup de blé. Parmi ses manufactures, on distingue particulièrement celle des tapisseries, établie en 1664, qui approche le plus de celle des Gobelins. Il y a des fabriques de petites étoffes de laine, de toiles, de siamoises, de toiles peintes, de molletons, de serges, étamines glacées, de galons; ses teintures et ses blanchisseries sont fort estimées. Il y a encore une fabrique de couperose, plusieurs fabriques de sulfate de fer en activité; des tourbières exploitées, des sources d'eaux minérales. Les deux principales sont celles appelées les *Fontanieux* et la *Rouge-Vêtue*. On y fait aussi commerce de laine, de poterie de grès et de tourbe. C'est la patrie de Jean-Jacques Bruhier d'Ablaincourt, Odet de Coligny, Jean-Baptiste Dubos, Nicolas Lenglet du Fresnoy, Antoine Loysel, François-Philippe Mesenguy, Pierre Restaut, Denis Simon, Jean-Foy Vaillant, Philippe de Villiers de l'Ile-Adam, Vincent de Beauvais, et la Sangle, grand-maître de Malte, connu par sa belle défense de Rhodes. Pop. 12,400 hab. Lat. N. 46. 26. Long. O. 0. 16.

Romescamps, bourg, à 7 l. ½ N. O., et 1 l. N. O. de Grandvilliers, a dans ses environs grand nombre d'ouvriers travaillant sur le bois, et une fabrique considérable de serges d'Aumale.

Sarcus, village, à 7 l. N. O., à une l. $\frac{1}{4}$ O. p. N. de Grandvilliers. On y fabrique des ratines et des serges très-renommées.

Grandvilliers, bourg, à 6 l. N. N. O., chef-lieu de canton, bureau de poste situé sur la route de Beauvais à Amiens. On y fait commerce de blé, de seigle, de laine, de cidre, de savon blanc, d'huiles communes; on y fabrique des serges façon d'Aumale, des siamoises, de la bonneterie au métier et à l'aiguille. Pop. 1,633 hab.

Moliens, village, à 7 l. $\frac{1}{2}$ N. O., a une manufacture de bas.

Formerie, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. N. O., a des filatures de coton et des fabriques de bas. Pop. 1,433 habitans.

Feuquières, village, à 6 l. N. O. de Grandvilliers, a des manufactures d'étoffes connues sous les noms de *Grandvilliers*, de *Blicourt* et de *Saint-Lô*.

Campeaux, village, à 6 l. $\frac{1}{2}$ N. O., et 3 O. p. S. de Grandvilliers, fabrique lunettes, bas et bonnets.

St.-Samson-la-Poterie ou *sur Therain*, village, à 6 l. $\frac{1}{2}$ N. O., a une poterie et une fabrique de creusets.

Morviller, village, à 5 l. N. O., a des fabriques de bas au métier.

Fontaine-Lavaganne, village, à 4 l. $\frac{1}{2}$ N. p. O., a des fabriques de bas.

Roy-Boissy, village, à 4 l. $\frac{1}{4}$ N. O., a une fabrique de lunettes.

Marseille, bourg, chef-lieu de canton, sur le *Petit-Therain*, à 4 l. N. N. O., fait commerce de bas et de tannerie. Pop. 700 hab.

Achy, village, sur le *Petit-Therain*, à 3 l. N. p. O., a des fabriques de bas.

Songeons, bourg, à 4 l. $\frac{3}{4}$ N. O.; bureau de poste sur la route de Beauvais à Amiens, au pied d'une montagne voisine de la rive gauche du Therain. On y fabrique, ainsi que dans ses environs, une quantité prodigieuse de lunettes. Ses fromages sont aussi recherchés que ceux de Neufchâtel. On vante aussi les cidres de ce canton. Pop. 1,050 hab.

Hanvoille, village, à 4 l. N. O., fabrique beaucoup de serges, dont la majeure partie sert à l'habillement des troupes.

Glatigny, village, à 3 l. $\frac{1}{4}$ N. O., possède une fabrique de grosses étoffes.

Taillemontier, village, à 5 l. $\frac{1}{4}$ O. p. S., a une fabrique de dentelles.

Coudray-Saint-Germur, village, chef-lieu de canton, à 4 l. O. On y fabrique des dentelles noires. Pop. 488 habitans.

Savignies-la-Poterie, village, à 2 l. O. p. N., est remarquable par une fabrique considérable de poterie de grès, connue sous le nom de *grès de Picardie*. Les ouvrages qu'on y fait le plus ordinairement sont des cruches, des terrines, des godets, des tuyaux pour les conduits d'eaux, des bouteilles très-recherchées, des fontaines.

Goincourt, village, à $\frac{1}{2}$ l. E., sur l'*Avelon*, fabrique vitriol et couperose.

Saint-Just-des-Marais, village, à $\frac{1}{4}$ de l. O. p. N., a une manufacture de toiles peintes.

Chaumont, ville, à 6 l. S. O., sur la *Troesne*, chef-lieu de canton; bureau de poste situé sur la route de Paris à Rouen, par Pontoise. On y fait beaucoup de dentelles, mais principalement des éventails et des bois d'éventails, dont la plus grande partie s'envoie en Espagne, et qui forme un commerce très-considérable. Il y a dans ses environs des tourbières exploitées. Pop. 1,068 hab.

Méru, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. S. Une grande partie des habitans s'occupe à fabriquer des éventails de la plus grande beauté. On y fait aussi de la dentelle. Pop. 1,800 hab.

Andeville, village, à 4 l. S. p. E., fabrique de la tabletterie, des bois d'éventails, des étuis de toutes les formes en bois de rose, des fiches et des jetons à jouer, des vases et des plateaux de toutes sortes de bois des îles et des Indes.

Crepin, village, à 4 l. S., a beaucoup de manœuvres, cordonniers, savetiers, tisserands, charrons, maréchaux, éventaillistes en bois commun.

Corbeil-Cerf, village, à 3 l. $\frac{1}{2}$ S., fait des éventails de bois indigène et de la dentelle de soie. On y récolte beaucoup de cidre.

Boissière (la), village, à 3 l. $\frac{1}{2}$ S. p. E., fabrique des bois d'éventails.

Freneau, village, à 3 l. $\frac{1}{2}$ S. p. O., possède des briqueteries et quelques fours à chaux. Les femmes y font de la dentelle noire et blanche.

Sainte-Geneviève, village, à 3 l. $\frac{3}{4}$ S. p. E., a des fabriques considérables de tabletterie, et sur-tout de bois d'éventails.

Noailles, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. S. E. Pop. 632 hab.

Val-Dampierre, village, à 3 l. S., a une fabrique de bois d'éventails.

Auneuil, village, chef-lieu de canton, à 2 l. S. O. Pop. 1,077 hab.

La Chapelle-aux-Pots, village, à 2 l., commerce en grès, et fabrique des poteries de grès.

César (Mont), montagne, au S. E. de Beauvais, près de Bresles. César y campa, et l'on distingue encore les fortifications de son camp.

Nivillé, village, chef-lieu de canton, à 1 l. ¼ O. p. N. Pop. 131 hab.

CLERMONT. — Cet arrondissement est à l'O. de Compiegne.

Clermont, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondissement et de canton, à 6 l. E. de Beauvais, et 15 N. de Paris, sur la rive droite de la *Bresche*; conservation des hypothèques, tribunal de première instance, inspection forestière, bureau de poste situé sur la route de Paris à Gand. Elle fait un grand commerce de blés, de farines, de volailles, d'œufs, de lin, de toiles de Flandre, de Hollande, et autres; on y fabrique flanelles, toiles de coton, passementerie et lisières; il y a des filatures de coton, des tanneries, et dans les environs une manufacture de toiles peintes considérable. Pop. 2,095 hab.

Paillart, village, à 7 l. N. p. O., et 1 N. p. E. de Breteuil, a sept moulins, dont quatre à farine, et les autres à papier, à huile et à foulon.

Bonneuil, village, à 7 l. ½ N. O., et 1 l. ½ N. O. de Breteuil. Il y a plusieurs métiers à bas, et quelques pressoirs à cidre. Pop. 1,120 hab.

Fléchies, village, à 7 l. N. p. O., et 1 l. N. O. de Breteuil, a des fabriques d'étoffes de laine.

Blanc-Fossé, village, à 7 l. ¼ N. O., et 1 ½ O. p. N. de Breteuil, a plusieurs fabriques pour doublures, et deux pressoirs à cidre.

Fontaine, village, à 7 l. ¾ N. O., et 2 l. N. O. de Breteuil, possède quelques fabriques d'étoffes.

Catheux, village, à 7 l. ½ N. O., et 2 l. ½ O. par N. de Breteuil, près la source de la Celle, a plusieurs fabriques de serge et de bas au métier.

Choqueuse, village, à 8 l. N. O., et 1 l. N. de Crèvecœur, a des fabriques d'étoffes de serge.

Conteville, village, à 8 l. ¼ N. O., et 4 O. de Breteuil, a des fabriques d'étoffes de serge.

Cormeille, bourg, à 6 l. ¾ N. O., et 1 ½ O. de Breteuil, commerce en grains, et prépare les cuirs. Il y a plusieurs fabriques de toiles pour doublures, et une manufacture de papier.

Gallet (le), village, à 7 l. ¼ N. O., et ½ N. E. de Crèvecœur, a trente fabriques d'étoffes de serge.

Crèvecœur, bourg, à 8 l. ½ N. O., chef-lieu de canton, bureau de poste situé près de la route de Paris à Gand; fait commerce de laines, grains et chevaux, moutons, graine de trèfle et luzerne; a une manufacture d'espagnolettes, une grande quantité de fabriques particulières de serges. Pop. 8,013 habitans.

Hardivilliers, village, à 6 l. ¼ N. par O., possède beaucoup de fabriques d'étoffes de serge.

Breteuil, ville, chef-lieu de canton, à 6 l. ½ N. par O.; sous-inspection forestière, a une fabrique où l'on fait du sagati, de la serge de Rome et de Minorque, des fabriques de toiles et d'étoffes, des bas de laine, des tanneries. Pop. 2,160 hab.

Mesnil-Saint-Firmin, village, à 5 l. ½ N., a neuf fabriques de toiles de chanvre.

Froissy, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. N. O. Pop. 663 hab.

Muydorge, village, à 5 l. ¼ N. O., a une fabrique de toiles.

Campremy, village, à 4 l. ¾ N. par O., a des fabriques de toiles.

Mory, village, à 5 l. N., a quelques fabriques particulières de toiles de chanvre, et un moulin à huile de navette et de chenevis.

Herelle (la), village, à 5 l. N., a plusieurs fabriques particulières de toiles de chanvre.

Morinvillers, village, à 4 l. ½ N., a des fabriques de toiles de chanvre, et un moulin à huile de navette et de chenevis.

Gannes, village, à 4 l. ½ N., a plusieurs fabriques particulières de toiles de chanvre.

Domeliers-Royaucourt, village, à 5 l. ¾ N. par E., a des fabriques de serges.

Tricot, village, à 5 l. N. par E., fait commerce de battoirs; fabrique des serges drapées.

Coivrel, village, à 4 l. ½ N. par E., a des fabriques d'étoffes.

Maignelet, bourg, chef-lieu de can-

ton, à 4 l. ¼ N. par E., a des tanneries et des fabriques de toutes sortes d'ustensiles, et des cordes. Pop. 913 h.

Brunvilliers, village, à 4 l. N. Il y a des fabriques de toiles de chanvre.

Wavignies, village, à 4 l. N., a une fabrique de bas.

Montigny, village, à 4 l. ½ N. par E., a une fabrique de bas de laine.

Saint-Just, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. N., bureau de poste sur la route de Paris à Gand, a une bonneterie de fil. Pop. 823 hab.

Bulles, village, à 2 l. N. O., a des fabriques de toiles dites demi-Hollande.

Promp-le-Roy, village, à 3 l. N. E., fabrique de la couperose.

Bailleul-le-Soc, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ¼ E. par N. Pop. 656 h.

Verderonne, village, à 1 l. ¾ S. E., a des bonneteries.

Liancourt, bourg, chef-lieu de canton, près la *Bresche*, à 1 l. ¼ S. par E., possède une belle filature de coton, qui occupe un grand nombre d'ouvriers. On y fait des bas au métier, et des sabots. Pop. 962 hab.

Bury, village, à 2 l. N. O., a des fabriques de serges.

Mouy, ville, sur le *Therain*, à 2 l. S. O., a plusieurs fabriques de molletons, demi-molletons, serges, etc.

La Rue-Saint-Pierre, village, à 2 l. ½ O. par N., a des fabriques de toiles dites demi-Hollande.

La Neuville-en-Hez, village, à 1 l. ½ O. par N., a une fabrique de lin et une filature. Une partie des habitans fabrique des toiles.

COMPIEGNE. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Clermont.

Compiegne, jolie petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement et de canton, à 11 l. ½ E. de Beauvais, et 15 N. E. de Paris, sur la rive gauche de l'*Oise*; tribunal de première inst., trib. de commerce, inspection forestière, conservation des hypothèques, bureau de poste situé sur la route de Paris à Bruxelles. Elle a un château magnifiquement bâti à la moderne, qui tient à un parc et à une forêt de 28,000 arpens, bien percée de routes pour la chasse : on y fait commerce en grains et en bois ; il y a des fabriques de bas et de toiles, et des filatures de coton ; on y fait aussi des dentelles. C'est au siége de cette ville que la Pucelle d'Orléans fut faite prisonnière par les Anglais en 1470 ; et le cardinal de Richelieu y conclut, en 1634, un traité avec les Hollandais. Compiegne a vu naître Pierre d'Ailly, chancelier de l'université de Paris ; Jacques Billy, mathématicien ; Marc-Antoine Hersan, professeur d'éloquence et poëte latin ; Claude-François Mercier, membre de plusieurs sociétés littéraires. Pop. 7,053 habit. Lat. N. 49. 24. Long. E. 0. 29.

Guiscard, bourg, à 7 l. N. N. E., chef-lieu de canton, bureau de poste situé sur la route de Paris à Bruxelles. On y fait commerce de grains, de bois à brûler et de poisson d'étang. On trouve aux environs une mine d'argent abandonnée, à cause de l'abondance de ses eaux. Pop. 1,287 hab.

Fretoy, village, à 5 l. ½ N. E., a une mine de charbon de terre.

Candor, village, à 4 l. ¾ N. par E., a aux environs une mine de charbon de terre.

Beaurain, village, à 5 l. N. E., et ¾ de l. N. par O. de Noyon, a une mine de matière bitumineuse que l'on réduit en cendre pour fumer les prairies.

Lassigny, village, chef-lieu de canton, à 4 l. N. Pop. 718 hab.

Noyon, ville ancienne, sur la *Vorse*, près de l'*Oise*, chef-lieu de canton, à 5 l. N. par E.; inspection forestière. C'est la patrie du fameux Jean Calvin. Son commerce consiste en cendres, grains de toutes espèces. Elle a une manufacture de toiles de coton, des fabriques de toiles de lin et de chanvre, de bonneterie, et des tanneries considérables ; il y a aux environs une mine de charbon de terre. Pop. 6,000 hab.

Cus, village, à 4 l. ¾ N. E., fabrique des toiles de coton.

Ressons-sur-le-Mats, village, chef-lieu de canton, à 3 l. N. p. O. Pop. 1,039 hab.

Tracy-le-Mont ou *le Haut*, village, à 3 l. ¼ E. par N., a des fabriques de siamoises et de toiles de coton.

Bienville, village, à 1 l. N., sur la rive gauche de l'*Aronde*, a des tourbières exploitées.

Attichy, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. E., sur la rive droite de l'*Aisne*. Pop. 850 hab.

Ribecourt, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ¼ S. par O. Pop. 520 hab.

Estrées-Saint-Denis, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ O. Son commerce consiste en blé, chevaux, toiles

et cordes de fil, dont il y a plusieurs fabriques. Il y a dans les environs une mine d'or. Pop. 1,040 hab.

Montchet-Humières, village, sur la *Ronde*, à 2 l. N. O., a une manufacture de sulfate d'alumine, de fer et d'alun.

SENLIS. — Cet arrondissement est au S. de ceux de Clermont et de Compiegne.

Senlis, ville sur la petite rivière de *Nonette*, sous-préfecture, chef-lieu du 4e arrondiss. et de cant., à 12 l. N. par O. de Beauvais et 11 l. N. de Paris; tribunal de première instance, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Bruxelles. C'est une des anciennes villes de France; elle est presque entourée d'une grande forêt. Le clocher de la cathédrale est d'une hauteur singulière. On y fait le commerce de blés, farines, vins, bois, et de belle porcelaine; elle fabrique des toiles de coton, boutons, dentelles et bure; elle a des filatures de coton, belles blanchisseries de toiles, carrières de belle pierre, papeteries, tanneries, tuileries. Pop. 4,312 habitans.

Avilly, hameau, à 1 l. ½, sur la *Nonette*, a une blanchisserie.

Pont-Sainte-Maxence, petite ville, chef-lieu de canton, à 3 l. N.; bureau de poste situé près la route de Paris à Bruxelles: elle a un pont sur l'*Oise*. Son commerce consiste en grains et farines; elle a une fabrique de peignes, une buffleterie et une chamoiserie. Pop. 2,660 hab.

Verberie, bourg, près l'*Oise*, à 3 l. ½ N. E., bureau de poste sur la route de Paris à Bruxelles, sur l'*Oise*, possède une fontaine d'eau minérale dite de *St.-Corneille*, bonne contre les maladies néphrétiques et contre les fièvres invétérées. Il y a un four à chaux et 3 à plâtre.

Glaignes, village, à 4 l. E. par N., a des manufactures de papiers.

Crépy, pet. ville, chef-lieu de canton, à 5 l. E.; sous-inspection forestière, bureau de poste situé près la route de Paris à Mézières. On y fait commerce de grains et de bois. Il y a des papeteries. Pop. 2,305 hab.

Marolles, village près de l'*Ourcq*, à 7 l. ½ E., et à 4 S. E. de Crépy, a des tourbières.

Neufchelles, village, sur la *Grinette*, à 7 l. E. par S., et à 4 N. O. de Crépy, a des tourbières.

Betz, village, chef-lieu de canton, à 6 l. E. S. E., sur la Grinette. Pop. 812 habitans.

Nanteuil-le-Haudouin, bourg, chef-lieu de canton, bur. de poste, à 3 l. ¾ E. par S., a une tuilerie. Pop. 1,420 hab.

Plailly, village, à 2 l. ½ S. Les frères Piranesi y ont formé un établissement où l'on fabrique, avec une terre particulière au pays, de belles statues, des vases superbes et des bas-reliefs modelés sur l'antique. Cette manufacture, à peine établie, est déjà en pleine activité. On fabrique aussi à Plailly des dentelles et des blondes.

Mortefontaine, village, qui appartient au prince Joseph, à 2 l. ¼ S. C'est dans son beau château que fut signé le traité entre la France et les Etats-Unis, le 30 octobre 1801.

Coye, village, à 2 l. S. O., sur la *Theve*, a une papeterie.

Chambly, bourg, à 5 l. ¼ O. par S.; bureau de poste sur la route de Paris à Beauvais.

Neuilly-en-Tell, village, chef-lieu de canton, à 5 l. O., a une fabrique de poil de chèvre, Pop. 615 hab.

Ercuis, village, à 4 l. ¼ O., fait commerce de poil de chèvre, et a des fabriques de dentelles.

Mello ou *Merlou*, bourg, sur le *Therain* qui le coupe en plusieurs parties, à 3 l. ¾ O. par N. Près de son château on trouve des carrières de belle pierre de taille.

Precy-sur-Oise, village, à 3 l. ½ O., a une fabrique d'indiennes.

Creil, petite ville, à 2 l. N. O., sur la rive g. de l'*Oise*; chef-lieu de cant., bureau de poste situé sur la route de Paris à Gand. Charles V la réunit à la couronne: c'est dans son château, aujourd'hui ruiné, que Charles VI fut enfermé durant sa démence. Les Anglais prirent ce château en 1434, après 6 semaines de siége. On y fait un fort commerce de grains et de farines; on en tire du sable pour les verreries; il y a des manufactures de cristaux, de porcelaines, de faïences et de poteries de terre. Ses carrières fournissent de très-bonne pierre. Pop. 1,000 hab.

St.-Leu-Desserant, village, à 2 l. ½ O., a une carrière de pierre fort estimée, dite pierre de *Saint-Leu*.

Chantilly, bourg, à 2 l. O., situé sur la *Nonette*; bur. de poste. Il avait un superbe château, de magnifiques

jardins, etc.; mais tout est presque détruit ou mutilé; on y admire encore un corps d'écurie d'une superbe architecture, et distribué pour 240 chevaux. Ce bourg a une manufacture de porcelaine, une filature de coton et des fabriques de blondes très-recherchées pour leur qualité et la beauté de leur dessin. Chantilly a vu naître Louis-Antoine-Henry de Bourbon Condé.

Apremont, village, à 1 l. O. par N., a des fabriques de boutons de soie et de poil de chèvre.

Saint-Nicolas-d'Acy, village, à ½ l. O., a une blanchisserie de toile.

AISNE. — Ce département est situé dans le 49° degr. de lat. N., et entre les 1 et 2 de long. E. Il a 30 lieues de long, 18 de large et 379 l. carrées. Ses bornes sont, au N. les dép. du Nord et de Jemmape; à l'E. celui des Ardennes; au S. E. celui de la Marne; au S. O. celui de Seine-et-Marne, et à l'O. ceux de l'Oise et de la Somme. Il est formé du Vermandois, de la Thiérache, parties de la Picardie; d'une petite portion de la Champagne, du Dunois et du Soissonnais, parties de l'Ile-de-France, et de la Brie-Pouilleuse, qui dépendait de la Champagne. Il a 5 arrondissemens, 37 cantons et 855 communes. Il n'y a point de chaînes de montagnes, ni de montagnes proprement dites, mais quelques collines. La montagne de Laon, l'une des plus remarquables par son isolement au milieu de la vaste plaine qui l'entoure, n'est élevée que de 300 pieds au-dessus de cette plaine. Les bois sont pareillement répartis d'une manière assez égale sur toute l'étendue du département. Les principales forêts sont celles de Villers-Cotterets, de Nouvion, de St.-Michel de l'Arrousaie et de St.-Gobin. Les forêts situées au N. peuvent fournir quelques bois pour la marine; mais le défaut de moyens de transport ne permet pas d'en tirer tout l'avantage possible. L'étendue des forêts de ce département est de 217,517 arpens, dont 117,684 arpens de bois nationaux, 6,980 arpens communaux, et 92,851 arpens appartenant à des particuliers. Les principales rivières sont l'*Aisne*, qui donne son nom au département, la *Marne*, l'*Oise*, l'*Ourcq*, la *Serre*, la *Somme*, la *Vesle*. Les canaux sont celui de la jonction de la Somme à l'Oise, dit *canal Crozat*; celui de communication à la Fère; le canal de jonction de l'Escaut avec la Haute-Somme et l'Oise, appelé le *canal souterrain*; le canal de Haute-Somme; le canal de *Bohain* et celui de l'*Ourcq*. L'air est en général sain: on n'y connaît point de maladies ou épidémies locales. Il y a cependant quelques parties marécageuses dont le desséchement serait très-utile à la salubrité de l'air. Le climat est tempéré. Le sol est assez varié, tant à la surface qu'à l'intérieur; il offre cependant des contrastes marquans. Il renferme des plaines élevées et des vallées arrosées par des rivières ou des ruisseaux. Les terres labourables occupent les trois quarts de la surface, et sont très-variées; quant à la nature du sol, il s'en trouve de limoneuses, d'argileuses, de sablonneuses et de calcaires. Celles des montagnes sont les plus fertiles, et produisent les meilleurs blés. La majeure partie de la culture se fait en trois sols; la première en blé, seigle et méteil; la deuxième en menus grains, et la troisième en jachères. Les principales productions de ce département sont en froment, seigle, orge, avoine, vesce, foin, bois, vin, cidre, légumes, chanvre, lin et autres plantes oléagineuses, houblon et chevaux. Les prairies artificielles commencent à s'y établir. On ne connaît d'autres matières minérales dans ce département qu'auprès de Vervins, où l'on trouve un peu de minérai de fer qui fournit au travail de quelques forges, qui sont à Watigny et à Saint-Michel, dont le produit est de 3,000 quintaux. On trouve dans beaucoup d'endroits de la pierre à bâtir, du plâtre, des pierres calcaires, de la glaise et de l'argile, des mines de houille à Remigny et à Vervins. L'ardoise y est aussi très-commune. On y a découvert une couche de tourbe martiale, dont on se sert communément comme engrais, après l'avoir laissée en efflorescence à l'air; et, près Soissons, on fabrique avec le produit de ces mines, de l'alun et de la couperose, que l'on en extrait. Il y a des tourbières exploitées à Urcel, Chaillevois, Cessieres et la Ferté-Milon. Les manufactures les plus importantes sont celles de linons, batistes, gazes de Saint-Quentin, et glaces de Saint-Gobin; plusieurs verreries aux environs de Chauny, de Vervins. Il a des manufactures de vitriol et de sulfate de fer à Urcel et à Beaurieux, dont le produit annuel s'élève à 35,000 my-

riagrammes, et à Cnissy, quelques fabriques de toile et de bonneterie. On voit un grand nombre de moulins à lélé, dont 679 à eau, et 313 à vent, 56 à huile, 9 à tan, 30 tanneries, 44 tuileries et fours à chaux, 25 plâtrières, 8 verreries dans tous les genres, 2 forges, 7 papeteries dans les cantons de Vervins, de Sains et de Guise, et 104 brasseries sont les grands moyens d'industrie des habitans. La belle manufacture de glaces de Saint-Gobin, qui est en activité, et a occupé jusqu'à 1,800 hommes, il y a dix ans, et dont les produits entraient pour trois millions dans la balance de notre commerce avec l'étranger, promet beaucoup d'occupation aux habitans de ce département. Le commerce du département ne roule en exportation que sur ses propres productions, soit territoriales, soit industrielles; et en importation que sur les objets dont il a besoin pour sa consommation. Il ne s'y fait point de commerce d'entrepôt en marchandises qui seraient achetées du dehors pour être revendues aussi au dehors. Les objets qui s'y importent sont des vins de Marne et quelques-uns de Bourgogne, des eaux-de-vie, des huiles d'olive, des épiceries, des étoffes de soie et coton, laine et coton, toiles peintes, mousselines et toiles de coton, des toiles de chanvre fines, de la bonneterie, de la chapellerie, des cuirs verts. Les objets d'exportation sont des grains, des légumes, des vins, cidre, bois, charbon, couperose, laine, bonneterie, glaces, bouteilles, gobeleterie, batistes, linons, toiles de lin et quelques lars fabriqués, de la bière. On transporte à Paris des artichaux et des haricots de Soissons pour des sommes considérables, comme aussi beaucoup d'œufs. Les habitans de ce département sont la plupart d'une taille avantageuse et robuste. Ils sont en général laborieux et économes, et sont capables d'application aux arts et aux sciences. Ils ont l'esprit droit, le caractère franc et doux, quoique mêlé de vivacité. Ils sont paisibles et peu remuans. Ce département fait partie de la 1re division militaire, de la 15e division de la gendarmerie nationale, de la 16e conservation forestière, de la sénatorerie d'Amiens. Il a un évêché dont le siége est à Soissons. Le collége électoral est composé de 300 membres. Ce département fait partie de la 1re série, et a trois députés à élire pour le corps législatif. L'ordre judiciaire se compose de 37 justices de paix, d'une cour de justice criminelle à Laon, de cinq de première instance, d'une cour d'appel à Amiens, de 3 tribunaux de commerce à Saint-Quentin, Soissons, Vervins. Il y a en outre 22 hospices pour les malades, vieillards, etc. Ce département a donné naissance à un assez grand nombre d'hommes célèbres, qui sont le célèbre La Fontaine, l'illustre Racine, Bodin, le savant d'Achery, le père Charlevoix, Lecat, Condorcet, Demoustier; Gaillard, historien; Papillon, graveur; Latour, peintre; Camille-Desmoulins; Collot-d'Herbois, d'exécrable mémoire; les savans jurisconsultes Denisart et d'Hericourt; Pierre Ramus ou de la Ramée, du 16me siècle, un des restaurateurs des belles-lettres; Jean Robbe, géographe, et Vincent Thuillier. On évalue sa population à 430,638 habitans, à raison de 1,136 par lieue carrée.

RIVIÈRES. — *Aisne* (l'), rivière qui donne son nom au département, a sa source dans la partie occidentale de celui de la Meuse, arrondissement de Bar-le-Duc, à 2 l. ½ S. de Clermont; court au N., arrose à gauche Vaubecourt, remonte au N. jusqu'à la limite du département de la Marne, le traverse du N. E. au N. O.; reçoit les eaux d'un grand nombre d'étangs, arrose à gauche Sainte-Menehould, continue son cours au N.; reçoit à droite la Bienne, entre par le S. dans le département des Ardennes, arrose à gauche Autry, tourne à l'O., reçoit à droite l'Aire au-dessus de Grand-Pré; se dirige au N. N O., baigne à gauche Vouziers, court à l'O., arrose du même côté Attigny, reçoit à droite la Sauce, traverse Réthel, baigne à gauche Nanteuil-sur-Aisne, prend à droite le Vaux, arrose du même côté Château-Porcien, redescend au S. O., passe à droite d'Asfeld et de Neufchâtel, où elle reçoit du même côté la Retourne; entre dans le département de l'Aisne par le côté de l'E., tourne à l'O., prend à gauche la Suippe, baigne à droite Bery, où on la passe sur un bac; reçoit à droite la Miette, arrose du même côté Pontarcy, se grossit à gauche de la Vesle, au-dessous de Vailly; traverse Soissons, où elle prend à gauche la Crise, arrose du même côté Saint-Crépin, à droite Vic; parcourt de l'E.

à l'O. la limite du département de l'Oise, et se jette à gauche dans l'Oise, à 1 lieue au-dessous de Compiegne, après un cours de 40 lieues environ, dont il n'y a à-peu-près que la moitié de navigable, à commencer de Château-Porcien : des canaux ont été projetés pour la faire communiquer à la Meuse.

Ourcq, rivière, prend sa source sur la limite orientale du département, à 2 l. S. E. de Fère en Tardenois, qu'elle arrose à droite; coule à l'O. en traversant le département, passe à la Ferté-Milon, descend au S., reçoit à gauche le Clignon, baigne Crony, et se jette dans la Marne près Lisy, après un cours de 18 l. Le canal pour conduire les eaux de cette rivière à Paris, à partir de Lisy, est en pleine activité. Ce canal sera d'une grande utilité pour le commerce et l'ornement de la métropole de l'Empire.

Serre. Cette rivière prend sa source dans le département des Ardennes, coule à l'O., arrose à gauche Rozoy, Mont-Cornet, Marle, à droite Crécy, et se jette dans l'Oise à $\frac{3}{4}$ de l. N. de la Fère.

CHATEAU-THIÊRY. — Cet arrondissement est au S. de celui de Soissons.

Château-Thiéry, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du 1er arrondissement et de canton, à 14 l. S. O. de Laon, et 18 de Paris, sur la *Marne;* tribunal de première instance, inspection forestière, conservation des hypothèques; bureau de poste situé sur la route de Paris à Strasbourg ; on y fait un commerce considérable de vins, de blés, de foins et de bois, et de tire-bouchons. Il y a des manufactures de faïence et de savon blanc, des fabriques de toiles, des bonneteries, des ateliers de coutellerie et des tanneries; et dans les environs, des carrières de meules à moulins et de pierre à plâtre. C'est la patrie du célèbre La Fontaine, si connu par ses fables. Pop. 4,200 hab. Lat. N. 49. 3. Long. E. 1. 3.

Neuilly-Saint-Front, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. N. N. O. On y fabrique de la grosse bonneterie. Le territoire fournit beaucoup de laine, de lin et de chanvre. Pop. 1,807 hab.

Passy-sur-Ourcq, ou *en Valois*, village, à 4 l. $\frac{1}{2}$ N. O. On y exploite des terres végétales pyriteuses et vitrioliques.

La Ferté-Milon, petite ville, à 5 l. N. O.; bureau de poste situé près la route de Paris à Mézières, sur le canal de l'*Ourcq*. Il s'y charge des blés pour l'approvisionnement de Paris : il y a des tourbières exploitées. C'est la patrie de Jean Racine, l'un des plus célèbres poëtes et auteur dramatique. Pop. 2,070 hab.

Veuilly-la-Poterie, village, à 3 l. O. par N., a une fabrique de poterie de terre.

Bussiares, village, à 2 l. $\frac{1}{2}$ O. par N., sur la rive gauche du *Clignon*, a des eaux minérales.

Charly, bourg, à 2 l. S. O., a des fabriques de bonneterie, draps et serges croisées. Il y a trois fonderies en cuivre.

Chezy-sur-Marne, bourg, chef-lieu de canton, à 1 l. $\frac{1}{2}$ S. O., sur la rive gauche de la *Marne*. Pop. 1,300 hab.

Essomes, village, à $\frac{1}{2}$ l. S. par O., commerce en bons vins blancs qui s'y récoltent.

Mont-Levon ou *Mont-Libre*, village, près la rivière d'*Huis*, à 3 l. S. E., a une manufacture de glaces.

Condé, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. E., sur l'*Huis*. Pop. 568 hab.

Mezy, village, près la *Marne*, à 1 l. $\frac{1}{2}$ E. par N., exploite des terres végétales pyriteuses et vitrioliques.

Fère-en-Tardenois, petite ville, à 4 l. N., sur la rive droite de l'*Ourcq ;* chef-lieu de canton, sous-inspection forestière, bureau de poste situé près de la route de Paris à Mézières; on y fait commerce de bestiaux et de chevaux; il y a des forges, un moulin à poudre, des scieries pour les planches, une verrerie, et une manufacture de savon noir. On trouve dans ses environs des terres végétales pyriteuses.

Bruyères-val-Chrétien, village, à 3 l. $\frac{1}{4}$ N. Il y a une fontaine d'eau minérale ferrugineuse.

SOISSONS. — Cet arrondissement est au N. de celui de Château-Thiéry.

Soissons, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondissement et de canton, à 8 l. S. O. de Laon, et 25 N. E. de Paris; tribunal de première instance, trib. de commerce, conservation des hypothèques, sous-inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Mézières. Cette ville est située dans un vallon agréable et fer-

tile, sur l'*Aisne*; son commerce consiste en blés, laine, chanvre, lin, haricots très-renommés, plumes d'oie; pois, noix, bois de construction et de chauffage. Il s'y fabrique de grosses toiles, du treillis, des bas, des serges et des ratines. La corderie, la tannerie, la brasserie, la blanchisserie des toiles, la filature de soie et de laine, y sont en vigueur. Les grains apportés en entrepôt à Soissons font une branche de commerce considérable; ils sont transportés par les rivières d'Aisne, d'Oise et de Seine, tant en nature qu'en farine, à Beaumont, Pontoise, Paris, Rouen et le Havre. Si l'on achevait le canal de communication entre la Meuse et l'Aisne, cette ville pourrait devenir l'entrepôt d'un commerce considérable. En 448, Clovis gagna, près de Soissons, une bataille contre Siagrius; et en 922, Charles le Simple y fut battu, quoiqu'il eût tué de sa main Robert de Paris, son compétiteur. Pop. 8,189 hab.

Chavignon, village, à 4 l. N. E., bureau de poste sur la route de Paris à Mézières.

Clamecy, village, à 1 l. N. par E. Son territoire est fertile en grains, en bons pâturages, ainsi qu'en vignobles et bois.

Vailly, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. E. par N. Pop. 1,410 hab.

Chassemy, village, à 2 l. ¾ E., a une tuilerie dans les environs. On y trouve des terres grasses et savonneuses, propres à dégraisser les draps.

Glennes, village, à 6 l. E., a un tordoir.

Braine, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. E., sur la droite de la *Vesle*; bureau de poste situé sur la route de Paris à Mézières. Il a un moulin à huile et à tan, et plusieurs sources d'eaux minérales dans ses environs. Pop. 1,241 hab.

Micy-sur-Aisne, village, près l'*Aisne*, à 1 l. ¾ E., a dans son territoire une mine d'un certain mica jaune qui ressemble beaucoup à de l'or, et différens métaux.

Muret, village, à 2 l. ¾ S. E., a un moulin à huile.

Oulchy-le-Châtel, village, chef-lieu de canton, à 4 l. ¼ S. Pop. 307 hab.

Ancienville, village, à 4 l. S. par O., a une tuilerie et un four à chaux.

Faverolles, village, à 4 l. ¼ S. par O., a une tuilerie. Pop. 430 hab.

Longpont, village, sur la *Sivière*, à 3 l. ¼ S. par O., a une tuilerie, un four à chaux, et une salpétrière.

Villers-Coterets, petite ville, située au bord de la forêt du même nom, où les ducs de Valois ont fait bâtir un superbe château; chef-lieu de canton, à 1 l. ½ S. O.; bureau de poste sur la route de Paris à Mézières; sous-inspection forestière. Pop. 2,405 hab.

Puizeux, village, à 4 l. S. O., a une tuilerie.

Montgobert, village, à 3 l. ½ S. O., a un four à chaux.

Vic-sur-Aisne, village, chef-lieu de canton, à 3 l. O. Pop. 425 hab.

Cuisy-en-Almont, village, à 1 l. ¼ N. O., possède une manufacture de sulfate de fer et d'alun.

LAON. — Cet arrondissement est au S. de ceux de Saint-Quentin et de Vervins.

Laon, ville, préfecture, chef-lieu du département, du 3e arrondissement et de canton, à 33 l. N. E. de Paris; cour de justice criminelle, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste près la route de Paris à Mézières. Elle est située sur une haute montagne, au milieu d'une plaine très-étendue; sa situation la rend forte, mais elle n'a aucune fortification. Ses principales productions consistent en froment, seigle, lin, chanvre, vins, et beaucoup d'artichauts qu'on transporte à Paris et dans les Pays-Bas. On y fabrique toiles, bouracans, bas, chapeaux et clous; on ramasse dans les environs du sable et des cailloux cristallisés, dont on fabrique les glaces à Saint-Gobin. Les pierres dont la ville est construite, sont pleines d'huitres et de petites pierres lenticulaires. Pop. 6,691 hab. Lat. 49. 33. Long. E. 1. 17.

Crécy-sur-Serre, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. N., sur la rive droite de la *Serre*, a un hospice civil pour les malades. Pop. 1,862 hab.

Marle, ville, sur la *Sèvre*, chef-lieu de canton, à 5 l. N. E., a un sous-inspecteur des forêts. Pop. 1,616 hab.

Cuiry-les-Iviers, village, à 8 l. ¾ N. E., et 1 N. de Rozoy-sur-Serre, sur la rive droite de la *Brûne*, a une tuilerie.

Rozoy-sur-Serre, village, à 8 l. ½ N. E., sur la rive gauche de la *Serre*; bureau de poste situé près la route de Paris à Mézières.

Montcornet, ville, chef-lieu de canton, près le confluent de l'*Hurtaut* et de la *Serre*, à 7 l. ¼ N. E. Elle a des fabriques de toiles, de chapeaux et de cuirs, et une verrerie. Pop. 1,250 h.

Goudelancourt-les-Pierrepont, village, à 4 l. N. E., exploite des terres végétales pyriteuses et vitrioliques.

Missy, village, à 3 l. ½ N. E., a dans son territoire des mines de cendre ou charbon de terre fossile, appelé *chanille*.

Notre-Dame-de-Liesse, bourg, à 3 l. N. E., fabrique de l'orfévrerie, et a aux environs des terres vitrioliques.

Sissonne, village, chef-lieu de canton, à 4 l. E. Pop. 1,105 hab.

Montaigu, village, à 3 l. ½ E., exploite des terres végétales pyriteuses, et d'autres terres vitrioliques.

Neufchâtel, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. ½ N. E., sur l'*Aisne*. Pop. 500 hab.

Craonne, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. ¾ S. E., près la foret de Corbeny. Pop. 530 hab.

Bruyères-sous-Laon, village, à 1 l. S. E., est connu dès le 11e siècle, et possède une fontaine d'eau minérale ferrugineuse.

Bourg, village, à 4 l. S. On trouve dans ses environs une mine de soufre, d'alun, de bitume et de vitriol.

Urcel, village, à 2 l. S. par O., a une poterie et une manufacture de vitriol.

Chaillevois, village, à 2 l. S. O., a des tourbières exploitées dans ses environs.

Anisy-le-Château, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. O., exploite des terres végétales pyriteuses. Pop. 1,070 hab.

Faucoucourt, village, à 2 l. ¼ O. par S., exploite des terres végétales pyriteuses.

Coucy-le-Château, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. O.; sous-inspection forestière, bureau de poste situé sur la route de Paris à Mézières. Il a une source d'eau minérale ferrugineuse. C'est la patrie de Vincent Thuillier, auteur satirique. Pop. 800 h.

Blérancourt, village, à 7 l. E. par S., et 2 l. ½ S. E. de Noyon, produit du blé, seigle, chanvre, chevaux et bestiaux. Il y a une fabrique de toile de coton. C'est la patrie de Claude Nicolas le Cat, bon chirurgien et anatomiste, et d'Antoine Saint-Just, député à la convention nationale, décapité à Paris en l'an 2 (1794).

Camelin, village, à 7 l. ½ O., et 2 l. ¾ de Coucy-le-Château, a une manufacture de toile de coton et de batiste.

Aventure (l'), hameau, à 3 l. de St.-Gobin, renferme une fabrique de savon noir qui s'envoie à Paris et à St.-Quentin.

Folembray, village, à 5 l. O., possède une verrerie où l'on ne fabrique que des bouteilles destinées pour Paris et Rennes; elle occupe 120 ouvriers.

Prémontré, village, à 3 l. ½ O., a une verrerie.

Cessières, village, à 2 l. O., a dans ses environs des tourbières exploitées.

Clacy, village, à une l. O., a des eaux ferrugineuses très-renommées pour les coliques venteuses et la diarrhée.

Bichancourt, village, à 6 l. E., et 1 l. S. de Chauny, a une fabrique de savon noir.

Sainceny, village, à 5 l. ½ O., a une manufacture de faïence.

Ognes, village, à 6 l. ½ O. par N., a une manufacture de pots de terre.

Chauny, petite ville, à 7 l. O., chef-lieu de canton, bureau de poste situé près de la route de Paris à Bruxelles. On y fait commerce de poudre à tirer et de savon. Elle a des verreries, des faïenceries, des briqueteries, des blanchisseries de toiles et plusieurs moulins. L'Oise, qui passe auprès, commence à y être navigable, et c'est là que l'on embarque les glaces fabriquées à Saint-Gobin. C'est la patrie des fameux Vrevni, avocat célèbre, et Charles Witasse, littérateur. Pop. 3,500 hab.

Saint-Gobin, village, à 3 l. ¾ O., et 4 de Laon, a une manufacture de glaces, la plus considérable de l'Europe. Elle a pris naissance en 1691, dans un vieux château qui avait appartenu aux Coucy. On y a coulé et soufflé jusqu'en 1762, que la méthode de souffler a été abandonnée. On y fabrique des glaces dont nulle autre n'approche pour la beauté, la netteté et la solidité du verre, et sur-tout pour la grandeur, quelques-unes ayant été jusqu'à dix pieds deux pouces de hauteur. L'empereur de la Chine a les plus larges qui soient sorties de cette manufacture. On y trouve aussi une fabrique de savon et une verrerie.

Saint-Nicolas-aux-Bois, village, à 2 l. ¾ O., a une verrerie.

Fargniers, village, à 5 l. N. O., fabrique des toiles à treillis.

Travecy, village, sur l'*Oise*, à 5 l. ¼ N. O., a une fabrique de toiles à treillis. On y exploite des terres végétales pyriteuses et vitrioliques.

La Fère, petite ville sur la *Serre* et l'*Oise*, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ S. E.; bureau de poste sur la route de Paris à Bruxelles. Elle est célèbre par son arsenal et son école d'artillerie. On y fait le commerce de blé; il y a un moulin à poudre. Pop. 2,604 hab.

Charmes, village, à 4 l. N. O., près l'Oise. On y exploite des terres végétales pyriteuses.

Crépy, à 1 l. ½ N. O. C'est là que fut conclu, en 1544, le traité de paix entre François Ier et Charles-Quint.

SAINT-QUENTIN. — Cet arrondissement est à l'O. de celui de Vervins.

Saint-Quentin, ancienne, célèbre et forte ville, sur la *Somme*, sous-préfecture, chef-lieu du 4e arrondissement et de canton, à 9 l. N. O. de Laon, et 28 de Paris; tribunal de première inst., trib. de commerce, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Bruxelles. Elle figure avantageusement parmi les villes de commerce: l'industrie de ses habitans se manifeste sous des formes si agréables et si variées, que son nom est célèbre dans toute l'Europe: elle communique, par un canal, avec l'Oise; de cette rivière, avec la Seine; et de la Seine, par le canal de Briare, avec la Loire. Ce canal doit être continué l'espace de 3 l. à travers les montagnes, et communiquera avec la Belgique et la mer d'Allemagne; l'empereur, alors premier consul, a visité cette ville le 20 pluviose an 9, pour en activer les travaux. Elle produit des lins excellens. Son industrie consiste en fabriques considérables de toiles fines, connues sous le nom de *batistes*; de linons, de gazes, de crêpes, de mousselines fortes dites calicots, de mousselines très-fines, de siamoises et toiles pour indiennes; d'étoffes de soie et de coton, de marlis, de mignonnettes pour manchettes d'hommes et de femmes, de basins, de vestes de batiste écrue, brodées en or et en argent, etc., etc. Elle a des blanchisseries et une fabrique de savon noir et vert, et d'acides vitrioliques. Elle a donné naissance au laborieux bénédictin d'Achéry, et au fameux peintre la Tour. Pop. 10,500 h.

Câtelet (le), petite ville, à 4 l. N., chef-lieu de canton, près le canal des Torrens; bureau de poste situé près de la route de Paris à Bruxelles. Elle a soutenu divers siéges, et a été prise et reprise plusieurs fois par les Français et les Espagnols. Pop. 411 hab.

Bohain, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. N. E., est la résidence d'un sous-inspecteur des forêts, et possède plusieurs fabriques de gazes, linons, batistes et mousselines. Pop. 2,152 h.

Ribemont, petite ville, chef-lieu de canton, à 3 l. E. par S., a donné naissance à Condorcet. Pop. 2,345 hab.

Itancourt, village, à une l. S. E. On y exploite des terres végétales pyriteuses et vitrioliques.

Mesnil-St-Laurent, village, à 1 l. ¼ E. par S., exploite des terres végétales pyriteuses.

Alaincourt, village, à 2 l. ½ S. par E., sur la rive droite de l'*Oise*. On y exploite des terres végétales pyriteuses.

Moy, village, chef-lieu de canton, à 2 l. S. S. E., sur l'*Oise*. Pop. 950 h.

Gibercourt, village, à 2 l. ¾ S., a des terres végétales pyriteuses en exploitation.

Saint-Simon, village, chef-lieu de canton, à 3 l. S. O. Pop. 315 hab.

Vermand, village, chef-lieu de canton, à 2 l. O. par N. Pop. 969 hab.

VERVINS. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Saint-Quentin.

Vervins, ville, sur la *Serre*, sous-préfecture, chef-lieu du 5e arrondissement et de canton, à 8 l. N. par E. de Laon, et 34 de Paris; tribunal de première instance, trib. de commerce, conservation des hypothèques, sous-inspection forestière, bureau de poste près la route de Paris à Mézières. Elle est célèbre par le traité de paix qui y fut conclu en 1598, entre Henri IV et Philippe II, roi d'Espagne. On y fait le commerce de blé, d'ouvrages d'osier, de toiles et linons, de batistes. On y trouve des bonneteries, papeteries et verreries. Pop. 2,827 hab.

La Capelle, bourg, à 2 l. N., chef-lieu de canton, bureau de poste situé sur la route de Laon à Mons. Il fut pris par les Espagnols en 1676; et repris l'année suivante par le cardinal de la Valette. Les blés qui se transportent

du département de l'Aisne dans celui du Nord, y ont leur entrepôt général. Pop. 1,077 hab.

Nouvion, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. N. N. O., fabrique de la dentelle, et a un inspecteur des forêts. Pop. 3,357 hab.

Wassigny, village, chef-lieu de cant., à 6 l. ¼ N. O., fabrique des serges croisées. Pop. 905 hab.

Ohys, village, sur l'*Oise*, à 2 l. ¾ N. E., a une verrerie.

Guise, petite ville, à 5 l. O. N. O., sur la rive droite de l'*Oise*, chef-lieu de canton, bureau de poste situé près de la route de Paris à Bruxelles. C'est une place de guerre de la 3e division militaire. Elle est défendue par un château très-fort, et est célèbre par la branche des princes de la maison de Lorraine qui ont figuré dans notre histoire, et qui en ont porté le nom. On y fabrique des toiles de lin et de chanvre. Elle est renommée pour ses chapelleries, mégisseries, tanneries et bonneteries. Il y a plusieurs briqueteries. Ses environs renferment une fontaine dont l'eau est salutaire et nourrissante; elle facilite la digestion, et appaise la trop grande effervescence de sang. Guise possède aussi des carrières de grès propre à paver. Elle a vu naître Jean-Baptiste Denisart, auteur du Dictionnaire de Jurisprudence; Jacques de Billy, auteur d'un grand nombre d'ouvrages; et Camille Dumoulins, avocat et homme de lettres. Pop. 3,039 hab.

Sains, village, chef-lieu de canton, à 3 l. O., a des forges et fourneaux. Pop. 1,800 hab.

Aubenton, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. E., sous-inspection forestière, bureau de poste sur la route de Laon à Mézières. Pop. 1,100 hab.

St.-Michel-en-Thiérache, village près l'*Oise*, à 4 l. ⅓ N. E., a une forge à fer, des fourneaux où l'on fabrique des munitions d'artillerie, et une verrerie pour bouteilles.

Hirson, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. N. E., sur l'*Oise*, avait un château fort qui fut pris et ruiné par les Espagnols en 1650. Pop. 2,150 hab.

Clairfontaine, village, à 3 l. ¾ N. par E., a une verrerie.

SEINE-ET-OISE. = Ce département, dans lequel est renfermé celui de la Seine, qui en est entouré de tous côtés, est situé entre les 48 et 50 deg. de lat. N., et le 1 de long O., et le 1 de long. E. Son étendue en superficie peut être évaluée à 280 lieues carrées. Il est borné au N. par celui de l'Oise; à l'E. par celui de Seine-et-Marne; au S. par celui du Loiret; et à l'O. par ceux de l'Eure et d'Eure-et-Loir. Il a 5 arrondissemens communaux, 36 cantons, 700 communes : il est formé du Vexin-Français, du Hurepoix, du Mantois, parties de l'Ile de France. La température y est assez douce; cependant les hivers sont quelquefois assez froids; l'automne est ordinairement la plus belle saison de l'année : il y a d'assez fréquens brouillards, occasionnés par le grand nombre de rivières et de marais : dans les environs de ceux-ci l'air est très-mal-sain. Le sol est presque uni dans toute l'étendue du département, et il n'est coupé que par quelques collines, dont aucune ne peut mériter le nom de montagne; les parties où les coteaux ont le plus d'élévation, sont celles de la Roche-Guyon et de Mantes, de Luzarches et d'Ecouen, du Pec, Marly et Sèvres, de Sucy et de Brunoy; du reste, le coup d'œil en est extrêmement diversifié par la variété des cultures, par les forêts, les châteaux et les parcs dont il est rempli. Il y a beaucoup de bois dans ce département, et même des forêts d'une étendue considérable; les principales sont celles de Saint-Germain, de Marly, de Rambouillet, de Saint-Léger, de l'Ile-Adam, de Montmorency, de Bondy et de Senart; quelques-unes fournissent de très-beaux chênes, ormes, frênes et autres bois, dont on peut faire usage pour l'artillerie et la marine; le reste est en châtaigniers, charmes, bouleaux, et s'emploie au chauffage, aux petites constructions, ou se convertit en charbon. Ce département est arrosé d'une quantité de rivières et de ruisseaux. Parmi les premières, les principales sont la *Seine*, l'*Oise*, dont il tire son nom, et la *Marne*, les seules qui soient navigables dans tout leur cours; celles qui le sont en partie, ou pourraient facilement le devenir, sont l'*Epte*, la *Maudre*, l'*Orge*, l'*Essone*, l'*Yeres*, l'*Yvette* et l'*Ourcq* : les autres ne sont proprement que des ruisseaux, dont l'utilité se borne à entretenir des usines ou des moulins. Plusieurs projets de canaux ont été proposés pour rendre la navigation intérieure plus

prompte et plus facile; le canal de Dieppe à Paris, en rectifiant les irrégularités et les sinuosités du cours de la Seine, la rendrait praticable pour des bâtimens de mer; un autre qui joindrait la Somme à l'Oise, amènerait dans la Seine, au confluent de la première, les marchandises du Nord; un troisième devait amener les eaux de l'Yvette à Paris; un autre, en rassemblant les eaux de plusieurs petites rivieres, porter l'abondance et l'activité dans Versailles; enfin, celui qui doit amener dans Paris même la totalité des eaux de la rivière d'Ourcq, pour les besoins de cette capitale, est maintenant en construction, et doit être achevé dans l'espace de deux ans. Il y a dans ce département une grande quantité d'étangs; les plus considérables sont ceux de Montmorency et des environs de Versailles, qu'ils alimentent de leurs eaux. Les marais y sont aussi en grand nombre, et il en est dont le desséchement procurerait un grand avantage à l'agriculture, sur-tout entre la Marne et la Seine, entre Sucy, Villeneuve-Saint-Georges et Choisy-sur-Seine : il y en a aussi le long de la rivière d'Essone, qui pourraient donner d'excellentes prairies; celui qui est sur les bords de la Juine a produit quelquefois des inflammations spontanées, et ses exhalaisons causent dans le voisinage des maladies épidémiques. Les besoins considérables et sans cesse renaissans de l'approvisionnement de Paris, ont donné à l'agriculture de ce département, qui l'environne, une grande activité; cependant on y trouve encore des landes et des terres en friche : les objets principaux de culture sont le blé, dont les arrondissemens d'Etampes et de Corbeil fournissent une grande abondance; le seigle, l'orge, l'avoine, les pois, les haricots, les foins, la luzerne, le trèfle, les pommes de terre, les fruits, surtout dans la vallée de Montmorency; les vignes, dont quelques-unes du côté de Meulan, Triel et Mantes, donnent des vins assez bons en qualité, ainsi que d'autres du côté de Villeneuve-Saint-Georges. Les pâturages offrent de quoi nourrir beaucoup de bestiaux, et le beau troupeau de moutons de race espagnole, élevé à Rambouillet, est une source de produit considérable pour les laines, les béliers et brebis que l'on en tire pour la multiplication de l'espèce. Le département de Seine-et-Oise n'offre point de mines proprement dites, mais beaucoup d'argile propre à différens usages, soit pour la porcelaine, la poterie ou le blanc d'Espagne; de marne, de pierres à bâtir, à chaux et à plâtre, de grès; c'est des environs de Meulan que l'on tire ces belles pierres dures qui servent à la construction des ponts. Son industrie manufacturière ne s'étend pas à un très-grand nombre d'objets, mais quelques-unes de ses branches offrent des établissemens qui n'ont guère de pareils : on peut mettre au premier rang la superbe manufacture d'armes de Versailles, celle d'horlogerie mécanique établie dans la même ville, la manufacture de porcelaine de Sèvres, celle de toiles peintes de M. Oberkamp à Jouy, sans compter celle qu'il a élevée depuis à Essone, et qui rivalise presque avec la première; la filature de coton de M. Delaitre, dans la commune de l'Epine près Arpajon, la forerie de canons de fusils du Bonchot; on peut citer encore la papeterie d'Essone, les moulins à poudre du même lieu, la verrerie de Sèvres, les fabriques de cuir de cette même commune et de Saint-Germain-en-Laye. On fait dans quelques endroits des toiles à la façon de Rouen, des rubans de fil, des bas grossiers pour les hospices; cet objet est considérable dans l'arrondissement d'Etampes : il y a des tuileries, des fabriques de toiles communes, de bonneterie, de tisseranderie; dans les environs de Luzarches on s'adonne beaucoup à la dentelle. Les moulins à farine du pont de Corbeil offrent une grande activité; leur produit sert principalement à l'approvisionnement de Paris. Il n'y a point d'exportation dans ce département, donc le commerce se réduit à-peu-près à la consommation intérieure, si l'on en excepte le département de la Seine, dans lequel passe la plus grande partie de ses productions agricoles et des produits de son industrie; l'immense quantité de grandes routes qui le traversent, rend ses communications promptes et multipliées; la poste le parcourt sur tous les points, et il n'est presque pas un lieu qui n'ait ses voitures publiques, dont la plupart sont à Paris, et en reviennent tous les jours. Sa navigation est moins favorable, à cause des sinuosités prodigieuses de la Seine et de ses autres rivières, qui rendent le transport par eau très-long et fort dispen-

dieux, et du défaut de canaux pour les communications de l'intérieur. Le principal objet à citer du côté de l'art, est la machine de Marly, établie près de la commune de ce nom, qui transporte, par des mécaniques très-volumineuses, les eaux de la Seine sur le haut de la montagne, pour être conduites ensuite à Versailles par des aqueducs. Les habitans ne diffèrent point, du côté du caractère, des mœurs et des usages, de ceux de la capitale, avec lesquels leurs communications sont si fréquentes. On trouve du côté de la Roche-Guyon beaucoup d'habitations assez singulières, creusées dans les rochers; mais ceux qui les habitent n'en sont pas pour cela plus sauvages. Les établissemens publics sont: le beau muséum de Versailles, qui tient le premier rang dans cette nomenclature; la nombreuse collection d'instrumens de physique qui y est jointe; la bibliothèque, le jardin botanique, ne méritent pas moins l'attention des curieux; le prytanée établi à Saint-Cyr est aussi un des établissemens les plus importans; et une société d'agriculture s'occupe constamment de tous les objets qui peuvent tendre à l'amélioration de l'économie politique. Ce département fait partie de la 5e série, et a quatre députés à élire au corps législatif; il dépend de la 1re division militaire, de la 1re division de la gendarmerie nationale, de la 1re conservation forestière, et de la 1re cohorte de la légion d'honneur. Il possède un évêché dont le siége est à Versailles; il est de la sénatorerie de Paris. Le collége électoral se compose de 36 justices de paix, de 5 tribunaux de première instance, de 2 tribunaux de commerce séants à Versailles et à Dourdan, d'une cour criminelle qui siége à Versailles, ainsi que la préfecture; la cour d'appel est à Paris.

Yvette, rivière, a sa source vers le centre de l'arrondissement de Versailles, à une l. ½ S. E. de Montfort, près des Essarts; court de l'O. au S. E., arrose à droite Fargis, remonte au N., baigne à gauche Dampierre, Chevreuse, et Saint-Remy à droite; court de nouveau à l'E.; arrose à gauche Bure, Orsay; Vilbon et Lonjumeau à droite; entre dans l'arrondissement de Corbeil, tourne au S. E., et se jette à gauche dans l'Orge, à 1 l. N. E. de Montléry, après un cours d'environ 7 l. ½.

Bièvres, rivière, a sa source vers le centre de l'arrondissement de Versailles, à ½ l. S. O. de cette ville; coule au S. S. E., arrose à gauche Buc et Bièvres, à droite les Loges et Jouy; traverse l'angle N. O. de l'arrondissement de Corbeil, entre dans le département de la Seine, tourne droit au N., baigne à gauche Arcueil et Gentilly, et se jette dans la Seine à gauche, après avoir arrosé les Gobelins. Ses eaux, qui paraissent très-bourbeuses, sont renommées pour la teinture, surtout celle de l'écarlate; son cours est d'un peu plus de 5 lieues.

MANTES. — Cet arrondissement est à l'O. de ceux de Versailles et de Pontoise.

Mantes, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 5e arrondissement et de canton, sur la *Seine*, à 9 l. N. O. de Versailles, et 12 O. par S. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, sous-inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Rouen et Cherbourg. Cette ville a un superbe pont de trois arches, et plusieurs usines. On y fait le commerce de vins, seigles, avoines; on y fabrique toiles, siamoises et toiles de coton, bonneterie. Elle a une filature de coton. Pop. 4,300 habitans.

Magny, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. N., sur l'*Aubette*, bureau de poste sur la route de Paris à Rouen par Pontoise, dans un terrain fertile en blé, dont elle fait un bon commerce. On y trouve des fabriques de bas, de bonnets de coton, et plusieurs carrières de pierres propres à bâtir, qui sont excellentes. Pop. 1,462 hab.

Lainville, village, à 2 l. N. par E., possède une fabrique de bas et de bonnets de coton.

Jambville, village, à 2 l. N. E., possède une tuilerie.

Limay, bourg, chef-lieu de canton, sur la *Seine*, à ¼ de l. N., a 3 pressoirs pour les vendanges. On y fait le commerce de vin. Pop. 1,520 hab.

Condé, village, à 5 l. ¾ S., sur la rive droite de la *Vesgre*. On y trouve de l'argile blanche exploitée, et de la terre dont on peut faire des creusets pour la cuite de la porcelaine.

Houdan, ville, chef-lieu de canton, à 5 l. ¼ S.; on y fait le commerce de laines. Elle a des manufactures de chapeaux et de bas. Pop. 1,700 hab.

Villeneuve-en-Chévry (la), village, chef-lieu de canton, à 3 l. O.

Rosny, bourg, à 1 l. $\frac{1}{2}$ O., près la *Seine*. C'est la patrie de Béthune, duc de Sully, l'ami de Henri IV.

Bonnières, village, chef-lieu de canton, à 2 l. $\frac{1}{2}$ O., 9 N. O. de Versailles, et 14 de Paris, sur la rive gauche de la *Seine*; bureau de poste situé sur la route de Paris à Rouen et Cherbourg. Pop. 769 hab.

Fréneuse, village, à 2 l. $\frac{1}{4}$ N. O., sur la rive gauche de la *Seine* : on y fait le commerce de navets. Il y a une filature de coton.

PONTOISE. — Cet arrondissement est au N. de celui de Versailles et du département de la Seine.

Pontoise, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondissement et de canton, ainsi nommée de sa situation et d'un pont sur l'*Oise*, à 7 l. N. O. de Paris, et 5 $\frac{3}{4}$ N. de Versailles; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Rouen par Magny. On y fait un commerce considérable de grains et farines. Elle est célèbre par ses veaux. Elle a beaucoup de tanneries et une manufact. de toiles peintes. Pop. 5,200 h.

Marines, gros bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. N. O. On y fait un commerce considérable en grains qu'on achète pour Paris; les environs renferment des veines de mine de fer qui donnent de l'or et de l'argent. Pop. 1,252 hab.

Grizy, village, à 2 l. N. par O; il y a des plâtrières exploitées et des veines de mines de fer imparfaites.

Gérocourt, village, à 1 l. $\frac{3}{4}$ N. par O., a des veines de mines de fer qui donnent de l'or et de l'argent.

Beaumont, ville, à 3 l. $\frac{3}{4}$ N. E., sur la rive gauche de l'*Oise*, fait commerce de blé, farine et verrerie, et a des carrières de plâtre exploitées. Pop. 2,150 hab.

L'Ile-Adam, bourg, chef-lieu de canton, sur l'*Oise*, à 2 l. N. E. On trouve des eaux minérales ferrugineuses près de ce bourg, et des carrières de grès pour le pavé. Pop. 1,381 hab.

Luzarches, ville, chef-lieu de canton, à 5 l. $\frac{1}{4}$ O. par N., a des moulins à huile, et une filature de coton. Le grès pour paver y est abondant. Pop. 1,696 hab.

Champlâtreux, village, à 5 l. Son territoire est rempli de carrières de plâtre. Il a un château magnifique, qui fut occupé par plusieurs magistrats de père en fils, entre autres par Mathieu Molé, qui mourut chancelier de France en 1656.

Mareil, village, à 5 l. E., a une fabrique de dentelles noires.

Louvres, bourg, à 6 l. E., a plusieurs fabriques de blondes et de dentelles.

Tremblay (le), village, à 7 l. E. et 1 $\frac{1}{2}$ E. de Gonesse, a une fabrique de dentelles.

Goussainville, village, à 5 l. $\frac{1}{2}$ E., sur un ruisseau; on y fabrique des dentelles: il possède une fontaine minérale dans ses environs.

Les-Plessis-Gassot, village, à 4 l. $\frac{3}{4}$ E., a une fabrique de dentelles.

Ménil-Aubry (le), village, à 4 l. $\frac{1}{2}$ E., fabrique des dentelles.

Gonesse, gros bourg, chef-lieu de cant., à 5 l. E. et à 4 l. N. E. de Paris; bur. de p. situé près la route de Paris à Bruxelles. Il commerce en grains et farines, en laines, et a des fabriques de siamoise et de savon blanc. On y fait beaucoup de pain, qui est très-renommé pour sa qualité, et sert à l'approvisionnement de Paris. C'est la patrie de Philippe Auguste, roi de France de la troisième race. Pop. 2,400 habitans.

Sarcelles, village, à 4 l. $\frac{1}{2}$ E. par S., a une briqueterie.

Ecouen, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. $\frac{1}{4}$; E. bureau de poste situé sur la route de Paris à Gand. Pop. 992 hab.

Ormesson, village, à 4 l. $\frac{1}{4}$ S. E., a une chamoiserie.

Montmorency ou *Emile*, petite ville, chef-lieu de canton, à 3 l. E. par S., et 4 N. de Paris; bureau de poste entre la route de Paris à Rouen par Pontoise, et celle de Paris à Gand. Elle a donné son nom à la superbe vallée sur laquelle elle domine; ses cerises sont connues. On trouve près l'étang de Montmorency, au milieu de la vallée, une fontaine d'eau sulfureuse, dont M. Fourcroy a donné l'analyse dans un vol. *in*-8o. Jean-Jacques Rousseau a composé ses principaux ouvrages, soit à l'*Hermitage*, près Montmorency, soit à Montmorency même : il a habité ce pays depuis 1755 jusqu'en 1762. Pop. 1,800 h.

Franconville-la-Garenne, village,

à 2 l. ½ S. E.; bureau de poste situé sur la route de Paris à Rouen par Pontoise, a une tuilerie.

VERSAILLES. — Cet arrondissement est à l'O. de celui de Corbeil et du département de la Seine.

Versailles, ville, préfecture, chef-lieu du département, du 3e arrondiss. et de canton, évêché, à 4 l. O. S. O. de Paris; cour de justice criminelle, tribunal de première instance, trib. de commerce, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Brest. Versailles n'était, vers le milieu du 17e siècle, qu'un village avec un rendez-vous de chasse; mais il est devenu une ville fort belle et assez considérable depuis que Louis XIV, ambitieux de surmonter les obstacles que lui opposait la nature, et de créer des merveilles, y a fait bâtir un magnifique château qui, jusqu'à la fin de la monarchie, a été la résidence des rois. Il faudrait un volume pour décrire toutes les richesses et les beautés répandues, tant à l'extérieur du château, que dans ses vastes appartemens et dans les jardins immenses qui l'accompagnent. Tous les arts, prenant dans ce siècle l'essor le plus vigoureux, ont concouru à embellir Versailles de tout ce que l'architecture, la peinture, la sculpture, et le crayon du jardinier, pouvaient enfanter de plus beau. Bosquets, parterres, perrons, bassins, cascades, jets d'eau sous mille formes, décorations de verdure ou de marbre, canal de 800 toises de long et 32 de large, orangerie magnifique, à laquelle on descend par deux rampes en escaliers de plus de 60 marches et d'une largeur extraordinaire : telles sont en abrégé les beautés du parc. La construction de la ville répond en grande partie à la grandeur du château : elle a de vastes places et des rues très-larges; mais sous la monarchie même elle semblait déserte lorsque la cour était absente. Toutes les avenues des environs, la plupart plantées depuis près de cent ans, ont un caractère de majesté très-remarquable. Attenant le parc, sont les jardins des grand et petit *Trianon*; celui-ci dessiné dans un goût moderne, et tous deux ayant des agrémens infinis sans avoir autant de magnificence. Il a été établi depuis peu d'années à Versailles une très-belle manufacture d'armes. On y trouve des fabriques de toiles peintes, de boutons, de cartons vernis, et de boutons d'écaille. Pop. 25,000 hab.

Meulan, petite ville, sur la *Seine*, chef-lieu de canton, bureau de poste sur la route de Paris à Rouen et Cherbourg, à 6 l. N. N. O. Elle est connue par son commerce de cuirs, et a des carrières à plâtre très-considérables, et des tanneries; elle fabrique des bas au métier de toute espèce. Pop. 2,100 h.

Triel, bourg, sur la *Seine*, à 5 l. ½ N. On y récolte d'assez bons vins. Il y a des carrières de pierre calcaire et de pierre de meulière.

Andresy, village, à 4 l. N., sur la rive droite de la *Seine*, a des carrières de pierres à moellons, et récolte de bons vins.

Abbecourt, village, à 4 l. O., a des eaux minérales propres à purifier la masse du sang et à guérir les rhumatismes.

Conflans-Sainte-Honorine, bourg, à 4 l. ¼ N., sur la rive droite de la *Seine*, a des carrières de pierres à moellons, et des grottes très-curieuses. C'est dans cet endroit que l'Oise se jette dans la Seine.

Herblai, village, à 4 l. ½ N., sur la rive droite de la *Seine*. On y fait le commerce de fruits. Il y a une carrière de pierre à plâtre.

La Frette, village, à 4 l. N., sur la rive droite de la *Seine*, fait le commerce de pierres à plâtre.

Argenteuil, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N. par E., et 3 N. par O. de Paris, sur la rive droite de la *Seine*; bureau de poste près la route de Paris à Rouen par Pontoise. On y traverse la rivière sur un bac. Son vignoble est fort étendu, et d'un produit considérable, quoique d'une qualité assez ordinaire. C'est là où était le célèbre prieuré appelé le *Paraclet*, dans lequel Héloïse disputa à Dieu le cœur de l'infortuné Abailard. Il y a dans son voisinage beaucoup de carrières à plâtre, et de l'argile pour porcelaine. Pop. 4,760 hab.

Houilles, village, à 3 l. N., a beaucoup de vignes, qui produisent des vins blancs et clairets.

Poissy, ville, sur la *Seine*, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ N. par O., et 5 O. par N. de Paris; bureau de poste sur la route de Paris à Rouen et

Cherbourg. Elle est fameuse par l'assemblée qui s'y tint en 1561, et qu'on nomma le *Colloque de Poissy*. Elle a donné naissance à Louis IX. Il s'y tient, le jeudi de chaque semaine, un marché considérable de bœufs, moutons et veaux pour l'approvisionnement de Paris. Pop. 2,437 hab.

Morainvilliers, village, à 4 l. ½ N. O., a plusieurs fours à huile.

Montesson, village, à 2 l. ¾ N., a plusieurs carrières à pierre.

Saint-Germain-en-Laye, ville, chef-lieu de canton, à ¾ de l. N. par O., et 4 O. de Paris; bureau de poste sur la route de Paris à Rouen et Cherbourg. Elle est située sur une hauteur en très-bon air. Un sous-inspecteur des forêts y fait sa résidence. On y admire une terrasse de près d'une demi-lieue de long, et de plus de 15 toises de large, dont la vue donne sur la Seine et sur des coteaux et des plaines jusqu'à 5 ou 6 lieues. La ville avait deux châteaux où plusieurs rois ont fait leur séjour: l'un, qui subsiste encore, est un très-gros pavillon élevé de 5 ou 6 étages, bâti depuis plusieurs siècles, et augmenté sous différens règnes, notamment par Louis XIV, qui l'a fait flanquer de cinq pavillons; il est entouré de fossés profonds. L'autre château, bâti par Henri IV, est en grande partie abattu; il avait plusieurs terrasses sur la pente du coteau qui descend vers la rivière. Attenant à la ville, est une forêt de 5 ou 6 lieues de tour, percée d'un très-gand nombre de routes, et où les rois prenaient dans l'hiver le plaisir de la chasse au cerf et au sanglier. Henri II, Charles IX et Louis XIV sont nés dans cette ville. Elle a des tanneries, plusieurs fabriques de bas, de mégisserie et chamoiserie. L'Empereur y chasse souvent. Pop. 9,000 hab.

Le Pecq, bourg, à 2 l. ½ N., sur la *Seine*, sur laquelle il a un port commode et fréquenté. Ce bourg renferme une manufacture de savon, deux de cuirs de Hongrie, et plusieurs tanneries considérables; il s'y fait en outre un très-bon commerce, tant en salines qu'en toutes sortes d'épiceries, dont le Pecq est en quelque façon l'entrepôt entre la Normandie, la Bourgogne, et autres provinces orientales de la France.

Chatou, village, à 2 l. ½ N., sur la rive droite de la *Seine;* bureau de poste sur la route de Paris à Rouen et Cherbourg, à 3 l. ½ de Paris.

Marly, bourg, chef-lieu de canton, à 1 l. ½ N., et 4 O. de Paris. Son château, bâti sous Louis XIV, est l'ouvrage du célèbre Mansard. Il consiste en un gros pavillon carré qui domine une vaste esplanade enrichie de terrasses, cascades, bosquets, pièces d'eau, fonte et marbres, et bordée de chaque côté par six pavillons enchâssés, pour ainsi dire, dans des berceaux de verdure. C'était un séjour délicieux, où les rois venaient dans l'été se délasser pendant quelques jours de la pompe et de la somptuosité de Versailles. Mais on en a retiré depuis peu d'années les statues, les chevaux de marbre, pour les employer à la décoration des Tuileries, des Champs-Élysées, et autres édifices de Paris. Les eaux de Marly, ainsi que celles de Versailles, sont fournies par la *machine de Marly;* elle a été inventée par un nommé Rennequin Salem. C'est un ouvrage de génie, mais d'un volume considérable et d'un entretien très-coûteux: 14 roues, de plus de 30 pieds de diamètre, mues par l'eau de la Seine, font agir une multitude de manivelles, de balanciers, d'équipages de pompes, tellement que la rivière se trouvant à une hauteur convenable, la machine peut donner en 24 heures près de 27 mille muids d'eau. On y trouve une fabrique de blanc d'Espagne, une filature de laine, et une brasserie. Pop. 1,227 h.

La Malmaison, château, à 1 l. ½ de Versailles, et 2 l. ½ de Paris. C'était un fief du territoire de Ruel, connu dès le 12e siècle, c'est-à-dire en 1224. Il tirait sa dénomination de l'arrivée des Normands au 9e siècle. Comme ils débarquèrent dans ces cantons-là, et que leur arrivée y fut très-fatale, les noms de *malus portus*, *mala mansio*, restèrent à cet endroit: il n'était en 1224 qu'une simple grange appelée *Mala domus*. Ce château appartient aujourd'hui à Napoléon, empereur des Français et roi d'Italie, qui a fait de Malmaison un lieu enchanté.

Maulle, bourg, sur la *Maudre*, chef-lieu de canton, à 4 l. ¾ N. O., possède six fabriques de cuirs et des mégisseries.

Montainville, village, à 4 l. ¾ O. N. O., a une papeterie.

Gros-Rouvre, village, à 5 l. $\frac{1}{2}$ O., fabrique et fait commerce de sabots.

Montfort-l'Amaury, petite ville, chef-lieu de canton, à 5 l. O.; bureau de poste entre la route de Paris à Brest. On y remarque le vieux château et des halles assez belles. Son commerce consiste en vins, cidre, fruits, avoines, bois et bestiaux. Il y a une bonneterie, et des carrières de grès pour pavés. Pop. 2,400 hab.

Montigny-le-Bretonneux, village, à 1 l. $\frac{3}{4}$ S. O., a plusieurs carrières de pierre et à moellon.

Saint-Cyr, village, à 1 l. O., et 5 O. S. O. de Paris, près le parc de Versailles, est connu par sa célèbre abbaye occupée aujourd'hui par le *Prytanée français*.

Rambouillet, petite ville, chef-lieu de canton, à 6 l. $\frac{1}{2}$ S. O., et 10 S. O. de Paris; sous-inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Nantes. Il s'y fait une suite d'expériences en grand, sur les différentes branches d'agriculture. On y élève aussi des moutons d'Espagne, de race pure; il s'en fait un commerce considérable. Son territoire fertile renferme des carrières de grès propre à paver les routes. Il y a des fabriques de chapeaux. Pop. 2,586 hab.

Limours, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. $\frac{3}{4}$ S., a dans ses environs de la pierre propre à faire des meules. Pop. 858 hab.

Senlisse, village, à 3 l. $\frac{1}{2}$ S. O., a une fontaine dont l'eau, disent les charlatans, fait tomber les dents sans douleur.

Chevreuse, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. S., sur la rive gauche de l'*Yvette*; bureau de poste situé entre la route de Paris à Nantes et celle de Paris à Orléans. Il possède des carrières de grès pour pavés. Pop. 1,730 hab.

Gomets-le-Châtel, village, à 2 l. $\frac{3}{4}$ S., a une fontaine d'eau minérale.

Palaiseau, chef-lieu de canton, à 3 l. S. E.; bureau de poste situé près la route de Paris à Orléans. Pop. 1,750 hab.

Bièvres, village, à 1 l. $\frac{1}{2}$ S. E., sur la rive gauche de la *Bièvres*, a une manufacture d'indiennes et de toiles peintes.

Jouy, village, à 1 l. S. E., et à 5 S. O. de Paris, sur la *Bièvres*, est devenu célèbre par sa superbe manufacture de toiles peintes, connues sous le nom de *toiles de Jouy*. Le château de Jouy est remarquable : l'orangerie était des plus curieuses.

Meudon, village, à 2 l. E., et 2 O. de Paris, a un château bâti sous le règne de Henri II; il est situé sur un coteau très-élevé, qui jouit d'une des plus riches vues sur Paris et sur la campagne, qu'arrosent les replis de la Seine. Il a un grand parc fort dégradé, et des bois assez étendus. On y trouve des carrières de très-belle pierre. Rabelais a été curé de ce village.

Sèvres, bourg, chef-lieu de canton, bureau de poste sur la route de Paris à Brest et à Nantes, à 1 l. $\frac{3}{4}$ E. par N., et 2 l. E. de Paris, sur la *Seine*, à mi-chemin et sur la route de Versailles. Il est fameux par sa verrerie, et sur-tout par sa magnifique manufacture de porcelaine. On fabrique dans la verrerie des bouteilles de toutes grandeurs, des cloches pour jardins, molettes à broyer, mortiers, pilons, bocaux de toutes sortes. Quant aux porcelaines, elles sont très-recherchées, et les plus belles du monde; on les distingue en dures et en tendres; on fait ordinairement en porcelaine dure, toutes les pièces que leur service expose à subir l'alternative du chaud et du froid; et en porcelaine tendre, celles qui ne sont que d'ornement et de décoration, telles que vases, etc., et en général presque toutes les pièces destinées à recevoir les riches dessins et les superbes tableaux qui attestent le goût et la fécondité des dessinateurs et peintres de cet établissement. Les nouvelles porcelaines de Sèvres, absolument de même nature que celles de Saxe, surpassent les anciennes porcelaines de la Chine et du Japon; mais si quelques personnes, prévenues en faveur de tout ce qui est étranger, leur contestaient l'égalité de dureté et de finesse, on ne peut nier du moins qu'elles ne soient supérieures à toutes celles des peuples orientaux, quant à la noblesse et à l'élégance des formes, ainsi qu'à la variété, à la grace, à la richesse, et à la pureté des dessins. On y trouve aussi une fabrique de cire à cacheter, une manufacture de faïence en terre blanche, et de cristaux, une pépi-

nière et une tannerie. Pop. 2,643 hab.

Saint-Cloud, village, à 2 l. N. E., et 2 O. de Paris, sur la *Seine*, a un magnifique château dans la plus riante exposition, qui sert de maison de plaisance à l'empereur, et un grand parc planté par le Nôtre : de beaux bosquets, de longues allées, des cascades et des jets d'eau font de ce lieu une des plus délicieuses promenades des environs de Paris. Ce château et ses dépendances, acheté par Louis XIV, de Gondi, premier archevêque de Paris, a été long-temps possédé par la maison d'Orléans, et a reçu de ses différens possesseurs de très-grands embellissemens. Ce lieu est à jamais célèbre par la révolution du 18 brumaire an 8, qui changea la forme du gouvernement, et sauva la France.

CORBEIL. — Cet arrondissement est au S. du département de la Seine.

Corbeil, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du 4e arrondissement et de canton, à 9 l. S. E. de Versailles, et 7 S. de Paris, au confluent de la *Seine* et de l'*Essonne*; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste situé près de la route de Paris à Lyon par Moulins. Elle a sur son pont plusieurs moulins à farine, qui fournissent à l'approvisionnement de Paris. On y fait aussi un commerce considérable de grains, ainsi que de poudre à tirer, de tan et de peaux. Elle a des manufactures de toiles peintes et de savon, des papeteries, une raffinerie de sucre, et une fabrique de colle-forte. Le duc de Parme assiégea cette ville dans le temps de la Ligue; il la livra au pillage : elle fut ravagée, saccagée, brûlée, et les habitans furent égorgés et massacrés. Pop. 3,200 hab.

Boissy-Saint-Léger, village, chef-lieu de canton, à 4 l. N. Pop. 470 hab.

Grosbois, village, à 3 l. N., a un superbe château, composé de trois corps de bâtimens, précédés de belles avenues. Son parc, qui est entouré de murs, contient 1,700 arpens.

Brunoy, village, à 2 l. N., et 6 de Paris, a des carrières de pierre à chaux exploitées.

Linceil, village, à 3 l. N., possède une filature de coton.

Villeneuve-Saint-Georges, bourg, à 3 l. N., près la rive droite de la *Seine*, et 4 S. S. E. de Paris, bur. de poste sur la route de Paris à Lyon par Autun, possède une raffinerie de sucre.

Crosne, village, à 2 l. ½ N. C'est la patrie de Nicolas Boileau, surnommé Despréaux, célèbre poète.

Fromenteau, hameau, à 2 l. ¾ N. O.; bureau de poste situé sur la route de Paris à Lyon par Moulins.

Chatillon-sur-Orge, hameau, à 2 l. ½ N. O., sur la rive droite de l'*Orge*, commerce en vins et bois.

Viry-Chatillon, *Viry-sur-Orge*, ou *Viry-sur-Seine*, village, à 2 l. ½ N. O., commerce en fromages.

Draveil, village, à 2 l. N. O., a une manufacture de sel ammoniac.

Etoilles, village, à 1 l. N., près la *Seine*, a une manufacture de tôle.

Moulin-Galant, village, à ¼ de l., a une manufacture de cuivre et une fabrique de toutes sortes d'ustensiles en cuivre.

Champlan, village, à 4 l. N. O., près l'*Yvette*, a des fabriques de plaqué d'or et d'argent sur acier.

Lonjumeau, bourg, chef-lieu de canton, sur l'*Yvette*, à 3 l. ¾ O. par N., a dans ses environs plusieurs fabriques de cuirs, de tuiles et de briques. Pop 1,434 hab.

Montléri, petite ville, à 3 l. O. On y voit encore une tour célèbre, qui est le reste du château fort que Louis-le-Gros fit démolir. Il s'y donna une sanglante bataille en 1465, entre Louis XI et Charles, duc de Berri, son frère. On y fait le commerce de blé. Le grès y est abondant.

Arpajon ou *la Châtre*, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. O., sur l'*Orge*; bureau de poste sur la route de Paris à Orléans. Son territoire produit beaucoup d'orge et de lentilles. On y file le coton. Des manufactures, à l'instar de celles d'Angleterre, y fabriquent des mousselines, des basins et autres étoffes en coton; il y a des moulins à battre le cuivre, des carrières de grès pour pavé exploitées. C'est dans ses environs que se trouve la forerie de canons de fusils du Bouchet. Pop. 2,090 hab.

Bouchet (le), hameau, à 2 l. ¾, a des manufactures de cuivre et d'armes.

Ver-le-Petit, village, à 2 l. ½ N. O., possède une belle manufacture de cuivre brut. On y fabrique toute sorte de batterie de cuisine, planches propres à graver, chaudières, baignoires, etc.

Menecy-le-Pelletier, village, à 1 l. ½ S., a des carrières de grès propre à faire du pavé, et de la tourbe.

Essone, village, à ½ l. S. O., sur la rive droite de l'*Essone*, a une manufacture de toiles peintes qui rivalise celle de Jouy, et qui appartient au même propriétaire; une papeterie, dans laquelle on fabrique de beaux papiers d'impression, du papier au-dessus des longueurs ordinaires, pour les tentures; des moulins pour la fabrication de la poudre de guerre, au compte du Gouvernement, des moulins à farine, à tan et à tabac; on y fait commerce de chaux et de tannerie: il y a aussi des moulins pour battre le cuivre. Pop. 1,500 hab.

Vieux-Corbeil, hameau, à ½ de l., sur l'*Essone*. Il se livra, près de ce lieu, une fameuse bataille entre Labiénus, lieutenant de Jules César, et Camulogène, chef des Parisiens. Il y périt près de cent mille hommes.

ÉTAMPES. — Cet arrondissement est au S. de ceux de Versailles et de Corbeil.

Étampes, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du 5e arrondissement et de canton, à 15 l. S. de Versailles, et 12 S. de Paris, sur la rive gauche de la *Juine*; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bur. de poste situé sur la route de Paris à Orléans. Elle commerce en grains, farines, laines, miel: il y a des carrières de grès exploitées; des fabriques de couvertures de coton, de bas de laine, de cuirs de Hongrie, de buffleterie; des papeteries, des tanneries: on y pêche beaucoup d'écrevisses. Pop. 7,766 hab.

Baville, village, à 3 l. ½, a une tuilerie.

Chamarande, village, à 2 l. N. E., sur la *Juine*, a une carrière de pierre à chaux exploitée.

Itteville, village, à 3 l. N. E., possède une filature de coton qui emploie un grand nombre d'individus.

La Ferté-Alais, pet. ville, ch.-l. de cant., à 3 l. E. N. E., sur la rive dr. de l'*Essone*; bur. de poste situé près de la route de Paris à Orléans. Elle possède des carrières de grès pour pavé, exploitées. Son commerce consiste en chevaux, bœufs, vaches, chèvres, moutons, porcs; mercerie, quincaillerie, rouennerie, toilerie et draperie. C'est la patrie de Mathieu Launoy. Pop. 780 habitans.

Milly, ville, sur l'*Ecolle*, chef-lieu de canton, à 5 l. E. Les environs fournissent beaucoup de grès à paver. Pop. 1,905 hab.

Méréville, village, près la *Juine*, chef-lieu de canton, à 3 l. S. Pop. 1,307 habitans.

Pussay, village, à 3 l. ½ S. O., a des fabriques de bas.

Clairefontaine, village, à 5 l. ¾ N. O., sur la rive droite de la *Rabette*, a des tourbières dans ses environs, et des manufactures de piqués et basins.

Saint-Arnoult-en-Ivelines, à 4 l. ¼ N. O., a une filature de coton.

Rochefort, village, à 4 l. ½ N. O., a une filature de coton.

Grillon, hameau, à 3 l. ¾ N. O., a une fabrique d'indiennes.

Dourdan, petite ville, sur l'*Orge*, à 3 l. N. O., et 10 S. E. de Paris, chef-lieu de canton, divisé en 2 arrondissemens de justice de paix; tribunal de commerce, sous-inspection forestière, bureau de poste situé sur la route de Paris à Orléans. On y fait le commerce de blés, bois, laines, étamines et chapeaux. Il y a des fabriques de basins, une filature de coton, une manufacture très-considérable de bonneterie de soie très-estimée, de laine et de coton, une poterie. Il s'y fait aussi de bonne bière. C'est la patrie de Jean de la Bruyère, trésorier de France, professeur d'histoire, et membre de l'Académie française. Pop. 2,870 hab.

SEINE. — Ce département a 24 l. carrées. Il est environé de tous côtés par le département de Seine-et-Oise. Il a 3 arrondissemens communaux, 9 cantons et 79 communes. Il est formé d'une partie de l'Ile-de-France. Il a quelques montagnes peu considérables, deux bois un peu étendus, ceux de Boulogne et de Vincennes. Les principales rivières sont la *Seine*, la *Marne* et la *Bièvres*. Son terroir produit de très-bons blés, du vin. Il fournit de très-bons pâturages. On y cultive beaucoup de légumes et des arbres fruitiers. On y trouve des fossiles, des eaux minérales à Passy, plusieurs congellations et stalactites formées par les eaux qui suintent des rochers des différens souterrains. Les carrières de pierre et de plâtre qui se trouvent près de Paris, sont une des richesses souterraines de

ce département. Il renferme un grand nombre de manufactures, dont le produit forme la plus grande partie de son commerce. (Voyez Paris et ses environs.) Ce département fait partie de la première division militaire, de la première division de la gendarmerie nationale, et de la première conservation forestière. Il possède un archerèrhé qui siége à Paris; il dépend de la 4e série, et a 8 députés à élire au corps législatif. Le collége électoral est composé de 300 membres. L'ordre judiciaire se compose de 20 justices de paix, d'un tribunal de première instance, d'un tribunal de commerce et d'une cour criminelle, séants à Paris, où sont aussi les cours d'appel et de cassat., la préfect. (Voy. Paris pour les établissemens.) Les habitans sont légers, communicatifs, curieux, avides de nouveautés et de changement; amis de l'ostentation, ils aiment les sciences et les arts. La population est évaluée à 629,763 habitans, à raison de 26,165 par lieue carrée.

Rivières. — *Seine* (la), un des grands fleuves, donne son nom à plusieurs départemens ci-dessus : elle a plusieurs sources; mais la principale est à l'extrémité N. O. de l'arrondissement de Semur, dans la Côte-d'Or, à une l. N. O. de Saint-Seine. Elle court au N., reçoit à dr. la Brevon, baigne du même côté Châtillon, passe dans le département de l'Aube, arrose à dr. Mussy-l'Évêque; reçoit à g. la Laignes, à droite l'Ourse, arrose à gauche Barsur-Seine, tourne au N. O.; reçoit à gauche la Sarce, et plus bas l'Hozain; passe à Troyes, qu'elle partage en deux; reçoit à droite, un peu au-dessous, la Barse: c'est là qu'elle commence à devenir navigable, et reçoit à droite la Melda, qui la côtoie pendant près de 4 l.; traverse Mery, tourne à l'O., se grossit de l'Aube, arrose à gauche Pont-sur-Seine, au S. O.; baigne du même côté Nogent, où elle est capable de porter de gros bateaux; entre par l'E. dans le départ. de Seine-et-Marne, court à l'O. S. O., arrose à gauche Bray, reçoit à droite la Vouzie et la Vielle, à gauche l'Yonne, à Montereau, qu'elle traverse, et plus bas, du même côté, le Loing, réuni au canal de Briare, à ½ de l au-dessous de Moret. Elle tourne au N. O., s'approche de Fontainebleau, dont elle borde à g. la forêt; et remontant au N., elle traverse Melun, tourne à l'O., entre dans le départ. de la Seine, remonte au N., arrose Corbeil, qu'elle partage, et où elle reçoit à gauche l'Essone, ensuite l'Orge; baigne à droite Villeneuve-Saint-Georges, où elle reçoit du même côté l'Yères; arrose à gauche Choisy, reçoit à droite les eaux de la Marne à Charenton, tourne au N. O., prend à gauche la Bièvres, à son entrée dans Paris. La Seine traverse cette grande ville du S. E. au N. O., et y forme deux grandes îles. A sa sortie elle tourne au S. O.; arrose à droite Passy, Auteuil, et faisant un circuit de plusieurs lieues vers le N. E., elle s'approche à droite de Saint-Denis; revenant sur elle-même, elle descend au S. O., arrose à droite Chatou, remonte au N., laisse à gauche Saint-Germain-en-Laye, côtoie dans toute sa longueur la forêt de ce nom, du S. au N.; reçoit au-dessous, à droite, l'Oise; court à l'O., redescend au S. jusqu'à Poissy, qu'elle arrose à gauche; remonte au N., puis tourne à l'O.; baigne à droite Triel, Meulan; traverse Mantes et Limay, après avoir reçu à gauche la Maudre; prend du même côté la Vaucouleur; arrose à droite la Roche-Guyon, au-dessous de laquelle elle reçoit à droite l'Epte; entre dans le département de l'Eure par l'E., tourne au N. O., arrose à gauche Vernon, à droite le petit Andelys; retourne à l'O., puis remonte au N. Elle baigne à gauche le Pont-de-l'Arche; passe dans le département de la Seine-Inférieure, arrose Elbeuf, où elle reçoit à gauche l'Oison; remonte au N. et arrive à Rouen, qu'elle traverse sous le pont de bateaux; reçoit à droite le Cailly, redescend au S.; arrose à gauche la Bouille, à droite Ducler; borde à gauche la forêt de Brotonne, arrose du même côté la Mailleray, baigne à droite Caudebec, redescend au S. Preuant son cours à l'O., elle forme la limite du département; baigne à gauche Quillebœuf, où son embouchure commence à prendre une largeur considérable; reçoit à droite le Bolbec et le Lezarac, à gauche la Rille; forme du même côté le port d'Honfleur, et se décharge dans la Manche à l'O., au Havre-de-Grace, où elle a 3 l de largeur. Cette embouchure, quoique très-embarrassée par des bancs de sable,

admet de forts bâtimens, qui remontent jusqu'à Rouen à l'aide de la marée, et depuis cette ville jusqu'à Paris, de très-gros bateaux transportant les marchandises; mais la navigation est très-longue et dispendieuse, à cause des circuits innombrables de la Seine, dont on ne peut presque estimer la longueur du cours par des mesures justes; l'évaluation la plus exacte est de 160 l. Ses eaux sont fort bonnes à boire, et ses débordemens causent peu de dommages. On doit la rendre navigable depuis Bar-sur-Seine jusqu'à Troyes.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages.

PARIS. — Cet arrondissement, qui est composé de Paris, est au centre du département.

PARIS.—Cette ville était très-bornée dans les commencemens. Du temps des Romains, et avant l'ère chrétienne, Paris n'était qu'un bourg peu connu, et qui n'a excité la curiosité de tous les étrangers que par divers accroissemens successifs, dont on compte plusieurs époques. On fixe la première au temps de Jules César, qui la préféra aux autres villes des Gaules, à cause des avantages de sa situation. Alors son enceinte ne s'étendait pas encore au-delà de la Cité, et elle était enfermée entre les deux bras de la Seine; ses maisons, bâties de bois et de terre, étaient basses, rondes et mal construites. Le conquérant des Gaules l'embellit, en en faisant construire de nouvelles, plus solides et plus commodes. Pour faciliter la communication de la partie du N. avec celle du S., il fit jeter deux ponts de bois dans les endroits où sont aujourd'hui le Petit-Pont et le Pont-au-Change; il renferma ces nouvelles augmentations dans la muraille qu'il fit élever pour entourer la ville naissante, et il la fortifia de deux tours, placées où étaient encore il y a peu d'années le *Grand et le Petit Châtelets*. Devenu le siége des gouverneurs des Gaules, la ville de Paris s'embellit sous les règnes de *Valentinien*, de *Gratien*, de *Constantin* et de *Constance*, qui y firent leur séjour. Son principal accroissement est rapporté au règne du célèbre *Julien*, surnommé l'apostat, qui y passa plusieurs hivers. On bâtit alors hors de la Cité, vers le midi, un palais et des bains pour cet empereur, et l'on en voit encore quelques vestiges dans une maison située rue de la Harpe, et que l'on nomme les *Thermes*. Dans la suite, les nations étrangères, barbares et autres, s'étant répandues dans les Gaules comme dans les autres parties de l'Empire Romain, la situation de Paris mettant cette ville à couvert de leurs surprises, y attira quantité de peuples du voisinage, qui tous ensemble commencèrent à y respirer, sous la domination des Francs, sous lesquels elle s'agrandit de plus en plus. Depuis l'établissement de la monarchie française, chaque règne, pour ainsi dire, apporta quelques accroissemens à cette ville. Clovis, Childebert et plusieurs des princes qui régnèrent ensuite, firent construire hors de ses murs des abbayes qui, devenues considérables, furent bientôt environnées de maisons, et formèrent insensiblement de petits bourgs. Tels furent le bourg *Saint-Marcel*, le *Nouveau-Bourg*, auprès de Saint-Germain-l'Auxerrois; le *Bourg-l'Abbé*, ainsi nommé parce qu'il était dans la censive de l'abbaye de Saint-Martin-des-Champs; le *Beau-Bourg*, auprès du Temple, etc. Les princes de la seconde race, apparemment éblouis par la grande étendue de leur domination, abandonnèrent cette ville, qui devint le patrimoine des ancêtres de *Hugues Capet*. Comme elle s'était déjà accrue considérablement, on la divisa, vers l'an 954, sous le règne de Lothaire, en quatre quartiers, savoir: l'ancien *Paris*, ou le quartier de la *Cité*, celui de *Sainte-Opportune*, celui de la *Verrerie* et celui de la *Grève*. Hugues Capet, propriétaire de Paris, où il demeurait, étant monté sur le trône, continua d'y faire son séjour ordinaire, dans l'endroit où depuis on a bâti le *Palais*; et les rois ses successeurs y résidèrent aussi constamment depuis 987. Leur séjour y attira une grande quantité de peuple, et même de gens de cour, qui ornèrent de belles maisons une partie des bourgades qui se trouvaient aux environs de Paris, et qui furent unies à la ville sous les règnes de Louis VII et de Philippe-Auguste; de sorte qu'on ajouta aux quatre premiers quartiers ceux de *Saint-Germain-l'Auxerrois*, de *Saint-Jacques-la-Boucherie*, de *Saint-André-des-Arcs* et de la *Place-Maubert*.

Philippe-Auguste fit paver Paris, et commença une nouvelle enceinte de murailles, qui ne fut achevée qu'en 1211; il y renferma plusieurs terres labourables, des vignobles et des marais, qui peu-à-peu furent garnis de maisons. Alors cette ville se trouva divisée en trois parties considérables, la *Cité*, la *Ville* et l'*Université*.

Sous les règnes de Charles V et de Charles VI, l'affluence du peuple obligea de faire une nouvelle enceinte de murailles, et d'ajouter huit nouveaux quartiers aux huit anciens. Ce furent les quartiers de *Saint-Antoine*, de *Saint-Gervais*, de *Sainte-Avoye*, de *Saint-Martin*, de *Saint-Denis*, des *Halles*, de *Saint-Eustache* et de *Saint-Honoré*. Cette nouvelle distribution en seize quartiers se fit en 1422.

En 1572, le 24 août, jour de la *Saint-Barthélemy*, Paris fut souillé du sang de plusieurs milliers de ses habitans lâchement assassinés, parce qu'ils étaient *Huguenots*. Le signal de cet affreux massacre fut donné par le son de la cloche placée à la tour du Palais marchand.

Charles IX enferma depuis, dans l'enceinte des nouvelles murailles, le palais des Tuileries, que Catherine de Médicis avait fait élever. Ce prince mit la première pierre aux fondemens de la *Porte-Neuve*, appelée la Porte de la Conférence, sous le règne d'Henri IV, et qui depuis a été abattue.

En 1589 et 1590, Paris résista aux efforts redoublés que les rois Henri III et Henri IV firent pour s'en rendre maîtres. Cette ville ouvrit volontairement ses portes au dernier en 1594, après son couronnement. C'est sous le règne de ce roi bienfaisant que l'on fit les changemens qui donnent tant de lustre au quartier Saint-Antoine. Il fit achever le *Pont-Neuf*, et avait un projet d'embellissement pour le *Marais*, en y construisant une place, et en donnant à chacune des rues de ce quartier le nom de plusieurs provinces de France. Ce projet fut exécuté en partie sous le règne de Louis XIII; mais c'est sous le règne de Louis XIV, à la protection que *Colbert* accordait aux manufactures, au commerce, aux arts et aux sciences, que Paris s'accrut d'un tiers, par la grande quantité de peuple que ce sage ministre y attira, tant des provinces que de l'étranger. En 1672, on ordonna que de nouvelles bornes seraient plantées à l'extrémité des fauhourgs; et pour en fixer les limites, il fut défendu de bâtir au-delà. Une nouvelle ville parut alors s'élever sur les ruines de l'ancienne: la clôture de l'Université fut démolie; on joignit la ville aux faubourgs; le Pont-au-Change, celui de la Tournelle et le Pont-Rouge (aujourd'hui le Pont de la Cité), qui n'étaient que de bois, furent construits en pierre. Au lieu des petites portes Saint-Denis et Saint-Martin, on y érigea de magnifiques arcs de triomphe. L'Hôtel des Invalides, l'Observatoire, l'édifice du Louvre, des pompes, des quais bordés de maisons, des places et plusieurs autres édifices publics et particuliers, embellirent cette capitale. En 1762, on établit un nouveau boulevard, au couchant et au midi, pour la plus grande magnificence de la ville et la commodité du public. Depuis on construisit le Pont Louis XVI, aujourd'hui nommé le Pont de la Concorde, les bâtimens du Garde-Meuble, etc. On augmenta encore l'étendue de Paris, en reculant ses anciennes barrières, pour comprendre dans la ville des parties de faubourgs ou villages. L'intervalle de ces barrières aux autres fut formé de grandes murailles, au-dehors desquelles on a planté de nouveaux boulevards.

Paris était la capitale ou métropole du royaume de France et de la province de l'Ile de France, du gouvernement du même nom: elle l'est aujourd'hui de l'*Empire Français*. Cette ville, l'une des plus grandes, des plus peuplées, des plus commerçantes et des plus riches du monde, est située sur la *Seine*, qui la coupe diamétralement de l'E. à l'O. et la partage en deux parties; l'une au N., connue sous le nom de la *Ville*; l'autre au S. connue sous celui de l'*Université*. Cette rivière y forme en outre deux grandes îles, dont la principale, nommée la *Cité*, a été, pour ainsi dire, le noyau de cette capitale, et était connue dès le temps de César, sous le nom de *Lutèce*. Paris a marqué dans l'histoire, par la résistance opiniâtre de ses habitans contre les efforts des Romains: il fut, comme nous l'avons déja dit, rebâti par ces conquérans, et devint bientôt une ville commerçante; on y construisit des temples, des palais, des bains, des amphi-

théatres, un Champ-de-Mars, et tout ce qui peut distinguer les premières cités. Clovis y fit aussi sa résidence en 508, après avoir tué Alaric, roi des Visigoths. Cette ville a été presque totalement brûlée en 585, et a beaucoup souffert en 845 et 856, par les courses des Normands, qui l'assiégèrent en 886 et 890. Elle fut ravagée sous le règne de Louis d'Outremer, prise par les Anglais sous celui de Charles VII, brûlée de nouveau en 1034, et enfin inondée par la Seine en 1206. On compte aujourd'hui à Paris 1106 rues, 75 places, 19 ponts, 12 ports, 29 quais, plus de 30,000 maisons, parmi lesquelles se trouvent plus de 550 ci-devant hôtels; 56 barrières, 40 halles et marchés, 53 fontaines publiques, 2 pompes à vapeurs, 7 dépôts d'eau, 4 pompes particulières et 2 châteaux d'eaux. Il renferme dans son enceinte 41 postes de pompiers, 2,000 carrosses de place, 1,200 cabriolets de louage. Sa circonférence, compris les faubourgs, est de plus de 9,000 toises, qui, étant réduite à une figure régulière et à-peu-près carrée, donne une surface de plus de 4,200,000 toises carrées; ainsi cette ville, en y comprenant tous les faubourgs, peut avoir 8 lieues de circonférence. Elle est de figure ronde, et entourée de boulevards plantés de plusieurs rangées d'arbres, qui forment une promenade agréable. Sa population est évaluée à 550,000 habitans. Quelques années avant la révolution, les fermiers-généraux firent elôre de murs cette capitale, et construire les barrières, qui forment presque toutes des monumens et annoncent l'entrée d'une grande ville; quelques-unes ne sont même pas encore achevées.

Gouvernement, administration. — Paris est divisé en douze mairies, et en quarante-huit divisions, chaque arrondissement étant composé de quatre divisions. L'organisation générale des diverses autorités civiles, militaires, des administrations et établissemens de Paris, se compose: d'un gouverneur de Paris, qui est en même temps général de la première division militaire; d'un préfet civil, d'un conseil de préfecture, d'un conseil-général du département, d'un des bâtimens civils, d'une commission des répartitions des contributions, d'un directeur des travaux publics, des inspecteurs particuliers des travaux publics, d'un conservatoire des arts et métiers, d'un bureau des hypothèques, d'un bureau de l'instruction publique, d'une agence des receveurs généraux du département, d'un préfet de police pour tout le département de la Seine, et pour les communes de Saint-Cloud, Meudon et Sèvres, du département de Seine-et-Oise; de 48 commissaires de police, et de 24 officiers de paix. Paris possède une cour d'appel, une cour de justice criminelle, un tribunal de première instance, un tribunal de commerce, 12 justices de paix, 12 percepteurs des contributions, 12 receveurs du droit d'enregistrement, 12 bureaux de bienfaisance, un état-major de la première division militaire, un état-major de la place de Paris, des ingénieurs des ponts et chaussées, une régie de l'octroi municipal de bienfaisance et des droits réunis, un hôtel des monnaies, une monnaie, des médailles, un Mont-de-Piété, une conservation des forêts, une loterie impériale, une bourse et chambre de commerce, une banque de France, un comptoir commercial, des agens de change, des courtiers de commerce. Paris est la résidence de l'*empereur des Français et roi d'Italie*, du conseil d'état, de l'archichancelier de l'empire, de l'archichancelier d'état, du sénat, de la cour impériale, du corps législatif, de la cour de cassation, de l'archi-trésorier, du grand-juge ministre de la justice, des ministres des relations extérieures, de l'intérieur, des finances, du trésor public, de la guerre; du ministre directeur de l'administration de la guerre; du ministre de la marine et des colonies; du conseil des mines, du conseil des prises, du conseil de santé; de la direction de l'enregistrement et du timbre, de l'administration générale des forêts, de la direction centrale des hôpitaux, de la liquidation de la dette publique, de l'administration générale des postes, de l'administration générale des ponts et chaussées, de la régie des salines pour la république, de la trésorerie nationale ou trésor public.

Instruction publique. — Paris possède l'institut impérial de France, qui a remplacé les académies, un jardin des Plantes, le musée Napoléon,

un musée des monumens français (nous décrirons ces trois articles au chapitre des *monumens*); un musée des mines, une école polytechnique, des écoles de service public et d'application, des écoles d'artillerie et du génie, des écoles des mines, des écoles des ingénieurs de vaisseaux, un collège impérial, des écoles primaires et 46 secondaires; 4 lycées, qui sont: le *lycée impérial*, au ci-devant collège de Louis-le-Grand, rue Saint-Jacques; le *lycée Napoléon*, dans la ci-devant abbaye Sainte-Geneviève; le *lycée Bonaparte*, dans les bâtimens des ci-devant Capucines, chaussée d'Antin; le *lycée Charlemagne*, dans la maison dite des Grands-Jésuites, rue St.-Antoine; une école spéciale de médecine, de chirurgie et de pharmacie; — vétérinaire et d'équitation, — de langues orientales, de peinture, de sculpture, d'architecture, de mathématiques, de stéréotomie et de dessin; une société d'agriculture du département, un conservatoire de musique, des experts écrivains vérificateurs. Il y a quatre grandes bibliothèques publiques. La *bibliothèque impériale*, la plus belle, la plus précieuse et la plus complète de l'Europe, a été enrichie pendant la révolution, par les conquêtes de nos armées dans les Pays-Bas et l'Italie, de tout ce que la Bibliographie indiquait de plus rare. Les manuscrits seuls remplissent plusieurs vastes salles aussi grandes qu'une grande bibliothèque ordinaire. Les manuscrits orientaux sont sur-tout très-nombreux, et chaque jour on en acquiert de nouveaux. La dernière expédition d'Egypte en a procuré de très-précieux. Le cabinet des *Antiques*, formé par les soins du comte de *Caylus*, renferme un trésor de médailles, de gemmes, de camées, de vases antiques. On y voit les vêtemens et les armures de plusieurs nations sauvages, une momie égyptienne, beaucoup d'idoles, etc., etc. La collection d'*estampes* est immense depuis qu'elle a été enrichie des dépouilles de plusieurs bibliothèques particulières. On y voit deux énormes et superbes globes. Cette bibliothèque, rue Richelieu, aujourd'hui rue de la Loi, en face l'Opéra, doit être transférée au Louvre, où l'on fait des travaux immenses pour la recevoir. Celle de l'*Arsenal* a été considérablement augmentée par le dépôt de toutes les grandes bibliothèques des départemens. Entre autres richesses, elle possède une immense collection de romans et de poëtes, et sur-tout de poëtes latins. La bibliothèque du *Panthéon*, autrefois de Sainte-Geneviève, est toujours renommée pour sa collection de livres sur les antiquités. Celle des *Quatre-Nations* possède des éditions très-rares, ainsi qu'un superbe globe terrestre en cuivre. Celle de *Saint-Germain-des-Prés*, la plus riche de Paris en manuscrits, fut la proie des flammes en 1794, sans qu'on pût rien réchapper. Chacune des premières autorités a sa bibliothèque. On trouve encore à Paris l'imprimerie impériale, et plusieurs établissemens dus à des particuliers, tels que l'Académie de législation et d'économie politique; l'Athénée des arts, le Cercle des nationaux et étrangers, la Société académique des sciences, des Sociétés des arts, des belles-lettres, d'encouragement, d'histoire naturelle, des inventions et découvertes; une Société libre d'institution, ou d'instruction publique, — de Médecine, — des Observateurs de l'homme, ou d'idéologie, — Philomatique, — des Sciences, lettres et arts; deux Ecoles de natation; des cours de déclamation.

Edifices, monumens et curiosités. — Paris renferme un très-grand nombre d'édifices magnifiques, soit d'utilité, soit de simple agrément. On ne peut en faire une énumération détaillée, et l'on doit se borner à un coup d'œil rapide. On y compte six palais, dont le principal est celui des Tuileries.

Palais impérial des Tuileries. — Il est ainsi nommé, parce qu'on fabriquait de la tuile dans le lieu qu'il occupe.

Ce palais fut bâti en 1564, sur les dessins de Philibert Delorme et de Jean Bullan. Il ne consistait alors que dans le gros pavillon du milieu, dans les deux corps-de-logis qui ont chacun une terrasse du côté du jardin, et dans les deux pavillons qui les terminent. Henri IV l'agrandit, et fit commencer, en 1600, la galerie qui le joint au Louvre. Louis XIV fit travailler à son embellissement par François Dorbay et Louis Deveau. C'est à eux que nous devons l'attique qui décore le pavillon et les deux corps-de-logis du milieu. Du côté du Carrousel, le pavillon du milieu est décoré des ordres ionique et corinthien, l'un sur l'autre. Les colonnes

sont de marbre brun et rouge. Deux petites statues en marbre blanc sont placées dans des niches aux côtés extérieurs de la grande porte ; l'une est *Apollon-Moneta*, l'autre un *Faune* jouant de la flûte. La façade orientale des deux corps-de-logis du milieu est ornée de vingt bustes en marbre ; et la façade occidentale, de vingt-deux. Ces bustes, placés par les ordres du Gouvernement actuel, représentent des grands hommes de l'antiquité et des temps modernes.

La démolition de plusieurs édifices qui étaient sur la place du Carrousel est terminée ; en sorte que, de quelque côté qu'on arrive sur cette place, on découvre la magnifique façade du palais. Une grille simple, qui s'élève sur un mur à hauteur d'appui, sépare le Carrousel de la cour du château. Cette grille s'ouvre par trois portes ; la principale, qui est au milieu, est décorée de quatre faisceaux d'armes : du milieu de chacun d'eux s'élève un coq, les ailes déployées. Sur la plate-forme de chaque pilier des portes latérales on a placé un des quatre chevaux de bronze dorés, enlevés aux Vénitiens. Du côté des Tuileries, l'édifice offre trois pavillons décorés des ordres ionique et corinthien ; ces ordres se raccordent avec des pilastres composites qui décorent le reste de l'édifice. De ce côté, il offre une galerie ouverte sur le jardin, et percée de portiques sous lesquels on voit dix-huit statues de marbre revêtues de la toge. Le vestibule est soutenu par des colonnes ioniques, et décoré de deux statues représentant *Mars* et *Minerve*. A chaque côté de la porte est un lion de marbre blanc, appuyé sur un globe.

Le jardin magnifique de ce château est l'ouvrage du célèbre le Nostre. Dans sa longueur, il est orné de superbes statues, et bordé par deux terrasses qui se rejoignent en fer-à-cheval au pont-tournant. A l'orient s'élève le château ; à l'occident est la vaste place de la Concorde, et plus loin les Champs-Elysées.

En entrant dans le jardin par le vestibule du palais, on découvre d'abord le parterre et son magnifique bassin. Après avoir parcouru la grande allée du bosquet, la vue se repose avec plaisir sur le bassin octogone qui la termine, et, traversant ensuite la place de la Concorde, elle va se perdre entre deux rangs d'arbres qui bordent le chemin de Neuilly. C'est sur-tout au coucher du soleil que cette perspective est admirable. Si l'ensemble du jardin offre un spectacle imposant, ses détails n'en sont pas moins dignes d'admiration.

Le Louvre ou *Palais National des Sciences et Arts*. — La partie de ce palais qu'on nomme le *vieux Louvre*, fut commencée sous le règne de François Ier. Charles IX habita le premier cet édifice. C'est du haut de ce palais que ce jeune roi, excité par sa mère, donna l'affreux signal du massacre de la Saint-Barthélemy, et qu'il tira lui-même, si l'on en croit Brantome, des coups d'arquebuse sur ses propres sujets.

Le Louvre, qui semble ne faire qu'un même édifice avec celui des Tuileries, auquel il est joint par une galerie fort longue construite le long de la Seine, est dû aux soins du ministre *Colbert*, et à la passion que Louis XIV avait de bâtir. Ce roi fit venir, à grands frais, d'Italie, le chevalier Bernin pour exécuter le plan de ce vaste édifice ; mais, malgré sa réputation, cet artiste échoua dans son entreprise, et retourna dans sa patrie, après avoir jeté les premiers fondemens de ce palais.

C'était à un architecte français qu'il était réservé de construire ce monument, le chef-d'œuvre de l'architecture moderne. Le médecin *Claude Perrault*, si souvent l'objet des sarcasmes de Boileau, s'en vengea en élevant la colonnade du Louvre, le plus beau morceau d'architecture que l'on connaisse, et en méritant par-là un rang plus distingué parmi les architectes, que celui que le satirique occupe au Parnasse. La façade de cette colonnade corinthienne est divisée en deux péristyles et trois avant-corps. La principale porte, qui est dans l'avant-corps du milieu, est décorée de huit colonnes accouplées, couronnées d'un front. Les deux autres avant-corps sont ornés de six pilastres et de deux colonnes du même ordre. Sur le comble, au lieu de toit, règne une terrasse bordée d'une balustrade dans toute la partie, construite sur les dessins de Perrault. Le pavillon qui est au-dessous de la porte principale du vieux Louvre est orné de huit caryatides gigantesques ; il a été élevé sous le règne de Louis XIII. Cet édifice, l'asyle des sciences et des arts, n'est point encore achevé. Le Gouvernement, qui ne néglige rien de ce qui peut

contribuer à sa gloire, répond aux vœux des Français en faisant terminer ce palais. On doit y transporter la bibliothèque nationale : alors il contiendra tout ce qui est propre à alimenter le génie, à perfectionner l'espèce humaine, et à lui procurer le bonheur et la gloire. Parmi les objets de curiosité à voir dans ce superbe palais, on distingue le *Musée Napoléon*. C'est un des plus beaux monumens élevés aux arts. Ce que l'Europe possédait de plus précieux en peinture et en sculpture a servi à le former. Sa description demanderait des volumes, et il serait impossible de l'entreprendre ici ; mais on peut se faire une idée de ce qu'est, par exemple, la galerie des tableaux, lorsqu'on sait que, sur près de 1,000 tableaux exposés, il n'y en a pas un qui, dans la collection d'un particulier, ne fût réputé un chef-d'œuvre. Cette galerie est divisée par écoles. Les tableaux de l'école française s'offrent les premiers aux regards. Le sage Lesueur, le fougueux Lebrun, et le premier peut-être de tous les peintres, Poussin, y reçoivent tour-à-tour l'hommage qu'ils ont si bien mérité. Dans l'école italienne, la Transfiguration de *Raphaël* ; la Communion du *Dominiquain* ; la Sainte-Pétronille de *Guerchin* ; enfin, les délicieuses productions du *Guide*, du *Corrège* ; les immenses et prodigieuses machines de Paul *Véronèse*, etc. Dans l'école flamande, les productions moites de *Jordaens* ; les précieux tableaux de Chevalet de *Breughel*, de *Teniers* ; les animaux de Paul *Poter*, mais sur-tout les conceptions dramatiques et animées de *Rubens*. Tant de miracles de l'art laissent à peine à l'ame la faculté d'admirer, de se rendre compte du sentiment qu'elle éprouve.

Le *Musée des Antiques* a bien un autre charme encore. Les objets qu'il renferme rappellent de grands souvenirs : tout ce que Rome antique possédait de plus parfait en sculpture, est venu orner et enrichir le Musée de Paris. On y admire le *Laocoon*, décrit par Pline ; l'*Apollon du Belvédère*, regardé comme un chef-d'œuvre du temps des Césars ; la *Vénus du Capitole*, l'*Antinoüs*, la *Cléopâtre*, le *Nil*, le *Tibre*, dépouilles de Rome ; la *fameuse Vénus* de Médicis ; la *Pallas* trouvée à Velletri. Quels superbes trophées de nos conquêtes ! Ce musée, d'après le project du Gouvernement, doit s'étendre dans le Louvre et occuper tout le rez-de-chaussée de ce superbe édifice, dont les appartemens supérieurs seront pleins de nos richesses littéraires. C'est ainsi que ce magnifique palais réunira tous les chefs-d'œuvre dans les sciences, les lettres et les arts. Le *Musée des Monumens Français*, établi rue des Petits-Augustins, est comme un accessoire du Musée Napoléon : il est consacré aux monumens de l'histoire de France, qui y sont chronologiquement rangés, pour servir aussi à celle de l'art. Il est divisé par siècles et en autant de salles que l'art en France offre d'époques remarquables. Ces salles sont décorées selon le goût du temps, avec les débris d'anciens monumens de chaque époque.

Palais du Corps Législatif. — Ce palais était autrefois le palais Bourbon. Il est situé vis-à-vis la place de la Concorde, à l'extrémité du pont qui lui est opposée. Le Conseil des Cinq-Cents y a tenu ses séances. C'est pour l'y recevoir qu'on a fait les changemens que nous voyons aujourd'hui, et que le bon goût réprouve. Ce palais est vaste, sa vue magnifique ; elle règne sur la place de la Concorde, les Champs-Elysées, les Tuileries et la Seine qui coule au bas de la terrasse.

Palais du Sénat Conservateur ou *le Luxembourg.* — Ce palais est sur-tout distingué par son caractère mâle, la régularité et la beauté de ses proportions. Il fut construit par Jacques Desbrosses, sur le modèle du palais Pitti, des grands ducs de Toscane. La façade, qui est du côté de la rue de Tournon, forme une terrasse ornée de balustrades, au milieu de laquelle s'élève un pavillon terminé par un dôme avec sa lanterne, composé des ordres toscan et dorique l'un sur l'autre, et ornés de statues. La terrasse est terminée des deux côtés par deux gros pavillons carrés : la façade du côté du jardin est sur-tout admirée. Ce palais fut transformé en prison dans les temps orageux de la révolution ; le directoire l'habitait ; il est maintenant occupé par le sénat conservateur. On vient de détruire tous les édifices hors d'œuvre qui en dégradaient la majesté. On l'a regratté : il y gagne du côté des détails, mais il a perdu cette teinte antique et vénérable, le plus bel ornement des édifices. On y fait de grands changemens dans sa distribution intérieure : il a une bibliothèque, et la

galerie des tableaux de *Rubens* y a repris sa place. Le jardin vient d'être augmenté d'une partie du terrain des Chartreux; on y a joint encore le jardin de Vendôme. Moins régulier et moins magnifique que celui des Tuileries, le jardin du Luxembourg offre de très-beaux détails. A droite du palais est l'ancienne plantation; ses arbres antiques et touffus la font chérir des penseurs; à gauche et dans le fond, sur un terrain irrégulier, est la nouvelle. L'une et l'autre plantation occupe un terrain qui s'élève au-dessus du niveau du palais. Vis-à-vis la façade, et au niveau du rez-de-chaussée, est un parterre; ce parterre est décoré de plusieurs statues adossées au talus que forme l'exhaussement du terrain occupé par les bosquets: sept de ces statues sont placées autour des tapis de gazon semi-circulaires qui sont à droite et à gauche de la longueur du bassin.

Palais du Tribunat. — Ce palais, appelé d'abord *Palais Cardinal*, ensuite *Palais Royal*, a pris le nom qu'il porte maintenant, du corps constitué qui y tient ses séances. La façade du côté de la rue Saint-Honoré a été bâtie sur les dessins de Moreau. Elle offre deux pavillons ornés de colonnes doriques et ioniques, et couronnés de frontons. Ces pavillons sont unis par un mur aux trois magnifiques portes qui servent d'entrée. Aux deux ailes du bâtiment de la première cour on voit des pilastres doriques et ioniques. Le vestibule qui conduit à la seconde cour est décoré de colonnes doriques. A droite est le superbe escalier qui conduit au Tribunat. Cet escalier, dont le plan est ovale, est éclairé par les fenêtres du dôme qui le couvre. La rampe, qui passe pour un chef-d'œuvre de serrurerie, est décorée de deux *génies* en bronze, portant chacun un palmier. Sur la seconde cour règne une façade ornée de portiques et de pilastres. Cette façade est composée de deux avant-corps qui offrent une ordonnance de colonnes ioniques surmontées d'un attique. Vis-à-vis de cette façade sont des galeries de bois, sous lesquelles est un vestibule qui conduit au jardin. La forme de ce jardin, nouvellement planté, est parallélogramme. Il est décoré de trois tapis de gazon; celui du milieu est circulaire, et les autres parallélogrammes. Des trois côtés du jardin s'élèvent des bâtimens uniformes; au rez-de-chaussée, règne une galerie couverte, éclairée par 180 portiques ouverts sur le jardin. Le 4e côté est occupé par les galeries de bois, qui doivent faire place à une belle grille.

Situé au centre des affaires et des plaisirs, ce jardin est tout à-la-fois le rendez-vous des oisifs, des courtiers, des étrangers et des filles de joie. L'homme délicat et sensuel y trouve tout ce qui peut le flatter et le révolter.

Ce palais réunit de grands agrémens; son jardin offre une promenade agréable, et ses galeries un abri contre les inconvéniens d'un orage imprévu.

Palais de Justice. — Ce vaste édifice a des parties qui sont anciennes. Saint Louis l'habita, y fit construire la Sainte-Chapelle et la salle dite de Saint-Louis. Charles VII l'abandonna entièrement au parlement. Ce palais ayant été consumé presque entièrement par deux incendies, on en a réparé les ravages avec magnificence. Sur une place demi-circulaire, est une grille majestueuse de vingt-trois toises d'étendue, qui s'ouvre par trois portes; celle du milieu sur-tout est surchargée d'ornemens et de dorure. A travers la grille on voit une cour formée par deux ailes de bâtimens, et une belle façade qui offre un perron de dix-sept pieds de haut, par lequel on monte aux galeries. L'avant-corps de cette façade est décoré de quatre colonnes doriques, à l'aplomp desquelles on voit quatre statues représentant *la Force*, *l'Abondance*, *la Justice* et *la Prudence*. Trois portiques servent d'entrée. A droite on trouve la grand'salle; rien n'est plus vaste et plus majestueux; les voûtes et les arcades qui les soutiennent sont à plein cintre et en pierre de taille; elle est éclairée par des ouvertures cintrées pratiquées aux extrémités. Autour de cette salle sont celles de la cour de cassation, et de quelques sections du tribunal de première instance. Au dessus de la porte de la cour de cassation est un bas-relief représentant la *Justice*. L'escalier qui conduit à la cour d'appel est vis-à-vis le portique du milieu de la façade. Au-dessus de cet escalier on voit une statue représentant *la Loi*, avec cette inscription: *in legibus salus*.

On trouve dans ce palais des écrivains publics et des boutiques de toutes espèces. Les cours civile et criminelle du département de la Seine y tiennent leurs séances.

L'édifice a un prolongement du côté du pont Saint-Michel, au-dessus de la porte duquel est un bas-relief fort estimé, appelé le *Serment civique*.

Hôtel des Invalides. — Cet hôtel, composé de cinq cours d'une même forme, environnées de bâtimens, fut commencé en 1671, par Libéral Bruant, sous le règne de Louis XIV. Une vaste esplanade plantée d'arbres à droite et à gauche, une cour extérieure entourée de fossés revêtus de maçonnerie, forment, du côté de la rivière, la perspective de cet édifice. Cette cour conduit à la principale façade, au milieu de laquelle est une porte accompagnée des figures colossales de *Mars* et de *Minerve*. Dans le cintre est un bas-relief représentant *la Justice* et la *Prudence* assises aux angles d'un piédestal. Cette façade offre trois avant-corps. Aux angles des avant-corps latéraux on a placé les figures colossales qu'on voyait au monument élevé à Louis XIV, sur la place des Victoires, par le maréchal de la Feuillade.

Cette porte conduit à la grande cour d'entrée. Les bâtimens qui la forment sont décorés d'arcades l'une sur l'autre, qui éclairent l'intérieur. Cette construction est d'un grand caractère. Chacun de ces bâtimens a un avant-corps décoré d'un fronton, orné de bas-reliefs représentant des armures et des trophées. Sur le comble, aux quatre angles intérieurs que forment les bâtimens, s'élèvent des groupes de chevaux foulant aux pieds des armes et des nations figurées en femmes. L'avant-corps de la façade du midi, décoré de colonnes d'ordres ionique et corinthien, offre, dans son fronton, le cadran d'une horloge à équation, entouré de bas-reliefs. C'est par cet avant-corps que l'on entre dans le Temple. Les drapeaux enlevés aux ennemis sont suspendus aux voûtes; et, chaque jour, les braves qui habitent cet hôtel peuvent aller s'y consoler de leurs blessures et de la perte de leurs membres, par la vue de ces monumens de leur valeur. On a exposé dans le Temple plusieurs tableaux, entre autres le tableau allégorique du 10 *Août* et celui *du* 18 *Brumaire*. A droite et à gauche, avant d'arriver sous le dôme, sont écrits sur les murs les noms des militaires qui ont mérité des récompenses nationales.

Autour de son plan circulaire, le dôme a six chapelles. Dans la seconde, à droite, est le superbe monument élevé à Turenne, à Saint-Denis, et que l'empereur, qui veut honorer tous les héros qui, comme lui, ont illustré la France, a fait transporter aux Invalides. Où pouvait-on mieux placer les restes de Turenne, qu'au milieu de ces vieillards chargés d'honneur et de blessures, dont il fut la gloire et le modèle? Ce monument sans inscription offre Turenne expirant dans les bras de la Victoire; au-devant est un bas-relief de bronze représentant la bataille de Turkeim; aux deux côtés on voit deux figures de femmes consternées; l'une représente *la Sagesse*, et l'autre *la Valeur*. Dans la chapelle qui se trouve vis-à-vis ce monument, on voit une tapisserie représentant le *Passage du Rhin* par Louis XIV. Dans chacune des autres chapelles est une statue représentant une des *quatre Parties du Monde*. Les superbes peintures qui décorent le dôme sont du célèbre *Lebrun*, qui a peint la galerie de Versailles.

École Militaire. — Cette école fut fondée par Louis XV, en 1751; elle était destinée à l'éducation des jeunes gentilshommes sans fortune, et dont les pères seraient morts au service. La maison a été construite sur les dessins de Gabriel. Sa façade, du côté du Champ-de-Mars, est composée de trois corps-de-logis. Celui du milieu a un avant-corps formé de colonnes corinthiennes, surmontées d'un fronton décoré de bas-reliefs et accompagné d'acrotères portant des statues. Le dôme qui couronne ce bâtiment offre un cadran, et les figures du *Temps* et de l'*Astronomie*. Du côté du boulevard, deux corps-de-logis séparés forment une première cour, sur laquelle s'ouvre, par trois portes, la grille d'une seconde cour environnée de galeries de colonnes doriques d'un caractère mâle et d'un très-grand effet. Le milieu de l'édifice offre un avant-corps de huit colonnes corinthiennes. Au bas du grand escalier on voit quatre figures en pied. La salle du conseil est décorée de quatre tableaux représentant les batailles de *Fontenoi* et de *Laufeld*, les siéges de *Tournai* et de *Fribourg*.

Garde-Meuble. — Ce bâtiment occupe toute la colonnade de la place de la Concorde, du côté des Tuileries. La porte d'entrée est sur la place, au milieu de la façade. Il contenait autrefois beaucoup d'objets d'une grande valeur et dignes de l'admiration des connais-

seurs. Quelques-uns ont été volés ou brûlés à une époque de la révolution ; d'autres ont été transportés à la Bibliothèque nationale et au Muséum des Arts ; mais il reste encore beaucoup de tentures curieuses par leur ancienneté et leur perfection. De ce nombre sont les batailles de Scipion, en vingt-deux pièces, que François Ier acheta vingt-deux mille écus à des ouvriers flamands : ces tapisseries sont d'après les dessins de *Jules Romain*. On y voit aussi divers sujets de chasse, sur les dessins d'*Oudry*, et plusieurs traits de l'histoire de Don Quichotte, sur les dessins de *Coypel* fils.

Hôtel de la Monnaie, quai de la Monnaie. — Cet hôtel a été construit en 1771, par M. *Antoine*, architecte. Ce fut l'abbé Terray, alors contrôleur-général des finances, qui en posa la première pierre. L'avant-corps de cet édifice est décoré de six colonnes ioniques et surmonté d'un attique qui offre, au lieu de fenêtres, des tables ornées de festons. A l'aplomb des colonnes s'élèvent six statues représentant *la Paix*, *le Commerce*, *la Prudence*, *la Loi*, *la Force* et *l'Abondance*. Cet avant-corps a trois arcades par lesquelles on entre dans l'édifice. Le vestibule est décoré de colonnes doriques cannelées. Sur la droite est un très-bel escalier qui conduit au cabinet de minéralogie. Ce cabinet, dont on admire l'ordre et la richesse, est dû aux soins de M. *Lesage*. L'escalier est décoré de seize colonnes d'ordre ionique, qui portent une voûte percée dans son milieu. Cet édifice renferme six cours. L'entrée des ateliers est par la rue Guénégaud. Le bâtiment qui règne sur cette rue offre une étendue de quarante-huit toises. Le milieu est indiqué par un avant-corps orné de quatre statues représentant les quatre élémens.

Observatoire, à l'extrémité du faubourg Saint-Jacques. — Cet édifice, élevé par *Perrault* en 1667, domine toute la ville de Paris ; sa forme est un rectangle, dont les quatre faces correspondent aux points cardinaux de l'horizon. Dans une grande salle, au premier étage, on a tracé une ligne méridienne dont le prolongement traverse la France depuis Collioure jusqu'à Dunkerque. On n'a employé ni fer ni bois dans la construction de cet édifice, entièrement voûté. On voit sur le pavé d'une des salles, une carte universelle gravée par *Chazèles* et *Sedillon*. La *salle des secrets* est ainsi nommée, parce que, par un des effets de l'acoustique, en appliquant la bouche à la rainure d'un pilastre, on peut parler à une personne placée au pilastre opposé, sans être entendu de celles qui sont au milieu. On descend dans le souterrain par un escalier à vis de 360 marches, qui laisse à la place du noyau un vide par lequel la lumière pénètre jusqu'au fond de ce souterrain, destiné aux observations météorologiques. Cet édifice sert aux observations astronomiques. On y trouve une bibliothèque à l'usage des astronomes.

Panthéon, place du Panthéon. — De quelque côté qu'on arrive à Paris, on voit s'élever dans les airs le dôme majestueux de cette superbe basilique, à laquelle il ne manque que la solidité pour égaler les plus beaux monumens de Rome.

Cet édifice, ci-devant église Sainte-Geneviève, élevé sur les dessins de *Soufflot*, fut commencé sous Louis XV, en 1757. Il est construit sur le modèle du Panthéon de Rome.

La forme de cet édifice est une croix grecque, qui a 340 pieds de long sur 250 de large. Son péristyle est composé de vingt-deux colonnes corinthiennes, qui soutiennent un fronton évidé, remarquable par sa hardiesse et orné de bas-reliefs, avec cette inscription : *aux Grands Hommes la Patrie reconnaissante.* Sous ce péristyle on voit quatre statues colossales adossées aux murs : l'une est *Minerve* présentant à un homme la palme, récompense des travaux et de la vertu ; l'autre est *la France*, tenant le sceptre de la main droite, et de l'autre s'appuyant sur le livre de la loi. Viennent ensuite un *Hercule* assis sur un lion, ayant le pied sur l'hydre, et portant la main droite sur une table, sur laquelle on lit : *Force par la loi* ; et enfin *la Patrie* soutenant un jeune guerrier expirant. Au-dessus de ces quatre statues, sont des bas-reliefs allegoriques avec des inscriptions.

L'ordre intérieur est aussi le corinthien ; il supporte des voûtes sphériques ornées de bas-reliefs. Le dôme qui couronne cet édifice est étonnant par sa légèreté. Il offre deux rangs de colonnes l'un sur l'autre ; il doit porter en amortissement une statue représentant *la Renommée*.

Ecole de Chirurgie, rue des Cordes

liers. — Louis XV fit élever, sur les dessins de Gondouin, ce monument, qui est aussi recommandable par son élégance et sa majesté, que par sa destination. Il offre un péristyle d'ordre ionique antique, à quatre rangs de colonnes, supportant un attique, qui contient une bibliothèque et un cabinet d'anatomie. Au-dessus du péristyle on voit un bas-relief de 31 pieds de largeur. Le Génie de la France, accompagné de *Minerve* et de *la Générosité*, y offre le plan de l'Ecole à *la Chirurgie* suivie de *la Prudence* et de *la Vigilance*; des groupes de malades remplissent l'arrière-banc du bas-relief. L'ordre des bâtimens qui forment la cour, est l'ionique. La partie qui comprend l'amphithéâtre offre un avant-corps formé des ordres ionique et corinthien, surmonté d'un fronton orné d'un bas-relief qui représente *la Théorie* et la *Pratique* se donnant la main sur un autel, et des groupes d'enfans qui se livrent à l'étude et aux opérations de la chirurgie. Dans les entre-colonnemens, cinq médaillons offrent les portraits des célèbres Petit, Maréchal, Pitard, la Peyronie et Paré : toutes ces sculptures sont de Berruer.

Muséum d'histoire naturelle, au Jardin des Plantes. — Cet établissement, connu sous le nom de *Jardin des Plantes*, est situé au levant de Paris. Il est composé d'un jardin botanique, d'une collection d'histoire naturelle, d'un amphithéâtre pour les cours, d'une bibliothèque d'histoire naturelle, et d'une ménagerie d'animaux vivans. Ce jardin, fondé sous le règne de Louis XIII, par les soins de Jean de la Brosse, fut bientôt négligé dans un temps où la connaissance de quelques plantes officinales, sans ordre et sans classification, formait le domaine étroit de la botanique; dans un temps où tous les esprits, tournés vers les arts d'agrément et d'imitation, n'avaient point encore songé à l'étude de l'histoire naturelle : depuis, Fagon et Tournefort contribuèrent à son établissement.

Le sublime *Buffon* fut chargé de la surintendance du Jardin des Plantes sous le règne de Louis XV. Tout s'élève et prend une forme majestueuse entre les mains d'un grand homme. Buffon, de concert avec Bernard de Jussieu, eut donc bientôt porté ce jardin au point de splendeur où nous le voyons aujourd'hui.

On n'y trouve point de ces productions de l'art, monumens superbes du génie ou de l'orgueil des hommes. La nature, la seule et sublime nature y découvre à chaque saison, à chaque instant, ses divers et innombrables trésors. Le fier lion, ce roi des animaux, y vit à côté de l'humble et timide agneau; le tigre féroce y boit le sang; et le faon léger y broute la pointe de l'herbe couverte de la rosée du matin. La nature enfin y a envoyé de toutes les parties de son domaine le tribut qu'elle devait à la patrie de son historien. Une petite éminence que l'on monte par des allées en spirale, et du haut de laquelle on découvre une superbe vue; des collines irrégulières, toujours ombragées, toujours couvertes de verdure; des points de vue tantôt magnifiques, tantôt agrestes; la variété de la nouvelle plantation, où l'on trouve des chaumières agréables, délassent de la majesté symétrique du jardin. Toutes ces choses sont dues au zèle de M. Chaptal, ex-ministre de l'intérieur, et aux soins de M. Thouin, professeur de culture. Un bassin carré, creusé au niveau du lit de la rivière, dont le talus forme des plate-bandes où sont cultivées toutes les espèces de plantes aquatiques, où l'on entretient des paons, des canards de toutes espèces, ajoute aux agrémens et à l'utilité de ce jardin. Une grille de fer, accompagnée de deux pavillons du meilleur goût, forme l'entrée du côté de la rivière. A l'autre extrémité est l'édifice qui contient le Cabinet d'Histoire naturelle; à droite est la ménagerie, où sont renfermés les tigres, les lions, etc. *Le Cabinet d'Histoire naturelle* n'offre rien de remarquable en architecture. Au premier étage est une galerie divisée en trois salles, dont les deux premières contiennent le règne minéral, et la troisième le règne végétal; au second est une autre galerie voûtée, éclairée par des ouvertures pratiquées dans la voûte; elle contient tout le règne animal. Le jardin de l'école de botanique contient environ sept mille plantes.

Le Temple. — C'était le chef-lieu des Templiers; il a été bâti par frère Hubert, en 1200. Jusqu'à l'époque de 1789, c'était l'asyle assuré de tous ceux qui étaient poursuivis pour dettes. La grosse tour, flanquée de quatre tourelles, regardée comme un des plus solides bâtimens, a servi de prison à Louis XVI, qui y fut renfermé avec

sa famille le 13 août 1792; c'est aussi dans cette tour que le Dauphin, fils de Louis XVI, est mort, quelques mois après son père. Cette forteresse est actuellement une prison d'Etat. *L'Hôtel-de-Ville*, situé sur la place de Grève, est un bâtiment gothique; il vient d'être réparé, et est actuellement la résidence de la préfecture. L'horloge de l'Hôtel-de-Ville, décoré d'un superbe cadran d'émail, est considérée comme un chef-d'œuvre. *L'Eglise métropolitaine*, dédiée à la Ste-Vierge, sous le titre de *Notre-Dame*, est un bâtiment gothique très-vaste et très-élevé, accompagné de deux tours d'une hauteur et d'une masse imposantes: elles ont chacune 204 pieds de haut. C'est dans cette église que Napoléon Ier fut couronné empereur des Français, par le pape Pie VII, le 11 frimaire an 13 (1805). *L'Eglise Saint-Sulpice*, l'une des églises paroissiales, a été commencée en 1646; son portail, un des plus vastes et des plus magnifiques des églises de Paris, est l'ouvrage du fameux Servandony. *Saint-Gervais*, l'une des plus anciennes églises de Paris, a un beau portail. *L'Abbaye du Val-de-Grace*, actuellement hôpital-militaire, fut construite sous les ordres de Anne d'Autriche, femme de Louis XIII. Une superbe grille ferme la cour qui donne sur la rue Saint-Jacques. *L'Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois*; cette paroisse a été pillée et ruinée par les Normands, et son origine est incertaine. *L'Eglise Saint-Roch*, paroisse, commencée en 1633, et achevée en 1736. *Saint-Eustache*, paroisse, commencée en 1532, renferme les cendres de plusieurs personnages illustres, tels que Colbert, Voiture, Vaugelas, etc. *Le Palais des Arts* (ci-d. Collége Mazarin ou des Quatre-Nations), a été fondé par le cardinal Mazarin, en 1661: le dôme, décoré de pilastres accouplés et d'ordre composite, est regardé comme un chef-d'œuvre de l'art. Le *Collége de France* fut institué par François Ier. Les principaux hôtels sont: l'hôtel de *Noailles*, occupé par l'archi-trésorier de l'Empire; — de *Penthièvre*, où est l'imprimerie impériale; — de l'*Infantado*; — d'*Orsay*; — du prince de *Salm*; — *Mazarin*; — de *Thélusson*; — de *Longueville*; — de *Soubise*, etc.

Hôpitaux. — Paris renferme 22 hôpitaux civils, dont les 2 principaux sont: l'*Hôtel-Dieu*, aujourd'hui l'*Hospice de l'Humanité*, qui existe depuis plusieurs siècles, et qui peut recevoir plus de 3,000 malades; le *Val-de-Grace*, qui était un couvent de filles, fondé par Anne d'Autriche, femme de Louis XIII, et qui depuis la suppression des couvens est devenu un hôpital militaire; la *Salpétrière*, où l'on entretient des orphelins, des fous, et un grand nombre de femmes que l'âge, les infirmités et la misère y attirent, et qui reçoivent les secours que le gouvernement accorde pour le soutien de cet établissement; les *Incurables* (femmes), ancienne maison des incurables des deux sexes; les *Incurables* (hommes), aux Récollets, faubourg Saint-Laurent; l'hôpital *Saint-Louis*, près les Récollets, pour les maladies chroniques; l'abbaye *Saint-Antoine*, nouvellement créée hôpital, et beaucoup d'autres hôpitaux moins étendus.

Quais. — Les plus beaux quais sont ceux du *Louvre*, des *Tuileries*, de la *Monnaie*, des *Quatre-Nations*, *Malaquais*, de *Voltaire* (ci-devant des Théatins), de *Bonaparte* (ci-devant d'Orsay), et le quai de l'*Ecole*, qui bordent la rivière depuis le Pont-Neuf jusqu'au pont de la Concorde et la place du même nom (ci-devant Louis XV); le quai de la *Mégisserie* ou de la *Ferraille*, ainsi nommé à cause de la ferraille qu'on y vend, est aussi renommé pour la vente des fleurs, des plantes et des oiseaux; le quai des *Orfèvres*, où se trouvent les plus grands magasins d'orfèvrerie; le quai des *Augustins*, centre de la librairie en gros; le quai *Desaix*, nouvellement construit, qui vient d'être terminé: il est parallèle à celui de l'*Horloge*, et doit être prolongé jusqu'au pont de la Cité.

Places. — Les principales places sont: celle des *Vosges* (ci-devant Place-Royale); la *Place Vendôme* (ci-devant de Louis-le-Grand); on y voyait la statue équestre de Louis XIV; la *Place des Victoires*; l'on y voyait la statue pédestre de Louis XIV debout et revêtu des habits de son sacre, et foulant à ses pieds un Cerbère, pour marquer la triple alliance dont ce prince triompha; la *Place de la Concorde*, entre les

deux magnifiques promenades des Tuileries et des Champs-Elysées ; la *Place du Carrousel*, parce que Louis XIV, dans sa jeunesse, y avait fait plusieurs carrousels : cette place, qui était très-petite et très-embarrassée, vient d'être agrandie presque du double par la démolition de plusieurs maisons et de tout l'hôtel de Coigny ; on peut y passer la revue de plus de quinze mille hommes, tant infanterie que cavalerie ; la *Place Desaix*, ci-devant place Dauphine ou Thionville, située entre le Pont-Neuf et le Palais Marchand, dont cette place faisait autrefois partie. Le gouvernement a fait ériger sur cette place un monument à la gloire du général Desaix, tué sur le champ de bataille à l'affaire de Marengo.

Portes. — La porte *Saint-Denis*, l'un des plus beaux monumens de Paris, est située au haut de la rue du même nom, à la séparation du faubourg Saint-Denis. La porte *Saint-Martin*, au bout de la rue de ce nom, sépare la ville du faubourg Saint-Martin : bâtie en 1614, détruite sous le règne de Louis XIV, elle fut reconstruite telle qu'elle est aujourd'hui en 1674.

Ponts. — Le *Pont-Neuf*, le plus grand, le plus passant de tous ceux qui sont à Paris, et peut-être en Europe, est situé vers le centre de cette ville, et à la pointe de l'*Ile du Palais* ; il a 170 toises de long sur 9 de large. Au milieu, vis-à-vis la place Dauphine, on voyait la statue équestre d'Henri IV ; élevée par sa veuve Marie de Médicis. La *Samaritaine* est un ornement du Pont-Neuf ; elle fut construite par Henri IV, et renferme une machine hydraulique qui élève l'eau de la Seine, pour la distribuer aux fontaines voisines. Les autres sont le *Pont* ci-devant *Royal*, bâti sous Louis XIV ; le *Pont Marie*, construit en 1614 ; le *Pont de la Tournelle* ; le *Pont Notre-Dame*, construit en 1499 : on voit sur ce pont une machine hydraulique, qui alimente les fontaines et les jardins publics. Le *Pont-au-Change* était en bois ; il fut consumé en 1621 et en 1639, et rebâti depuis en pierre. Le *Pont de la Concorde* (ci-devant Louis XVI) est le plus beau et le plus majestueux. Le *Pont de l'Hôtel-Dieu*. Le *Pont de la Cité*. Le *Pont des Arts*, vis-à-vis le Louvre, se distingue par sa légèreté et son élégance : ce pont ne sert qu'aux gens de pied ; les arcades sont en fer, et les piles et les culées en pierre. Le *Pont du Jardin des Plantes*, du quai Saint-Bernard à la rue des Fossés-Saint-Antoine, est commencé depuis l'an 11 (1802), et n'est pas encore terminé.

Fontaines publiques. — On en compte cinquante-trois ; les principales sont : la *Fontaine des Innocens*, anciennement située au coin de la rue Saint-Denis et de la rue aux Fers, maintenant au milieu de la place ; la *Fontaine de Grenelle* ; la *Fontaine Desaix*, place Desaix (ci-devant Dauphine ou Thionville). La *pompe à feu*, située à Chaillot, est un utile établissement qui conduit l'eau dans différens quartiers de Paris. Le *Château d'eau*, à l'Observatoire, est le premier qui sert au dépôt des eaux d'Arcueil ; celui de la place du Tribunat (ci-devant place du Palais-Royal), sert à approvisionner les jardins du Gouvernement.

Théâtres. — Les principaux théâtres de Paris sont : l'*Académie impériale de musique*, dite l'*Opéra*, le premier de l'Europe pour le chant, la musique, le décor, la danse ; le *Théâtre-Français*, où l'on vient admirer les chefs-d'œuvre de *Corneille*, de *Racine*, de *Voltaire*, de *Regnard*, de *Destouche*, de *Piron*, etc. ; le *Théâtre de l'Opéra-Comique* ; le *Théâtre-Italien*, réuni à celui de *Louvois* ; le *Théâtre du Vaudeville*, le *nouveau Théâtre des Theatins*, et une infinité d'autres moins considérables.

Promenades. — Les principales sont les *Tuileries* ; le *Jardin des Plantes*, considérablement augmenté depuis vingt ans, qui serait sans doute beaucoup plus fréquenté s'il se trouvait dans le quartier des gens riches ou des désœuvrés ; le *Jardin du Luxembourg* : nous en avons déja donné la description. Les *Champs-Elysées* sont une vaste et belle promenade, bordée d'un côté par un large quai et la rivière ; de l'autre, par de grands jardins et de superbes hôtels, et traversée dans sa longueur par une large avenue qui forme, avec le commencement d'une des routes de Rouen, une avenue droite de près de 4,000 toises de long. Cette promenade est composée de belles plantations d'ormes et de très-grands carrés de ga-

sons, et parsemée de cafés et de guinguettes. Les *boulevards* qui entourent la ville sont très-fréquentés; ils sont, dans la plus grande partie, bordés d'hôtels, de jardins et de maisons de commerce. Les *boulevards neufs*, faits et plantés depuis trente ans, entourent à-la-fois la ville et les faubourgs; mais c'est une promenade solitaire. Outre ces jardins et boulevards, les Parisiens ont d'une part à trois-quarts de lieue, de l'autre à une lieue et demie, les bois de *Boulogne* et de *Vincennes;* plus loin les parcs de *Saint-Cloud*, de *Sceaux;* et dans l'intérieur de la ville plusieurs beaux et grands jardins, *Tivoli*, l'*Elysée*, *Mousseaux*, *Frascati*, que les entrepreneurs des fêtes consacrent aux plaisirs du public.

Embellissemens.—L'Empereur vient de faire percer de nouvelles rues, construire trois ponts, deux quais, creuser le canal de l'Ourcq, qui doit fournir de l'eau, tant pour la consommation des habitans, que pour entretenir la propreté dans les rues, et servir à l'arrosement des places, jardins et promenades publiques, etc. On travaille aussi à finir le Louvre. Nous n'entrerons pas dans le détail de tous les embellissemens qu'il ne cesse de faire, et qui doivent rendre Paris la plus belle, la plus grande, comme la plus salubre ville du monde. Il faudrait plusieurs volumes pour en donner une description complète.

Commerce, industrie. — On doute si Paris doit être considéré comme une ville de commerce. Quatre rivières, la *Seine*, l'*Yonne*, la *Marne* et l'*Oise* lui apportent les productions des plus riches départemens de France, et lui procurent celles des quatre parties du monde, par leur communication directe ou indirecte avec la mer; mais à peine peuvent-elles fournir aux besoins sans cesse renaissans de cette capitale; en sorte que le commerce qui résulte de sa très-grande consommation, est passif pour elle, et ne peut se comparer à celui qui soutient plusieurs villes de France, telles que Marseille, Bordeaux et tant d'autres. Considérée comme ville de fabrique, Paris ne peut entrer en comparaison avec Lyon, Rouen et plusieurs autres; la cherté de la main-d'œuvre s'oppose à ce qu'il s'y établisse des manufactures, hors celles dont les matières premières sont précieuses, ou dont la fabrication demande beaucoup de perfection et le concours immédiat des arts. Mais, considéré sous le rapport de l'industrie, Paris est une des villes du monde qui fournit les objets les plus précieux au commerce; c'est le rendez-vous des artistes de tous genres; et dans tout ce qui concerne les arts, le Parisien, ou réputé tel, est le Français par excellence. D'un autre côté, Paris fait un commerce de banque comparable à celui d'Amsterdam et des premières villes de l'Europe, et reçoit une grande activité de la réunion des capitalistes qui se trouvent ou affluent dans cette ville. Ainsi l'on doit convenir qu'il mérite de prendre rang parmi les places les plus commerçantes de l'Europe. Il a une banque nouvellement établie, connue sous le nom de *Banque de France*.

Il renferme plusieurs manufactures et fabriques importantes. Celles qui méritent le plus d'être citées, sont: la manufacture des *Gobelins*, où l'on fabrique des tapisseries de haute et basse-lice de la plus grande richesse, où se trouvent réunies la beauté des sujets et des dessins, la vivacité et le naturel des couleurs, et la perfection de la tissure; la manufacture de la *Savonnerie*, d'où sortent les beaux tapis de pied connus sous ce nom; celle des *glaces*, où il s'en fait du plus grand volume, et qui ont jusqu'à 8 pieds de haut et plus; celle des draps d'écarlate, dits *Julienne*, recherchés depuis long-temps. La porcelaine qu'on y fabrique rivalise celle de Sèvres, et est l'objet d'un grand commerce. Les fabriques de Paris qui se distinguent le plus entre celles du même genre établies dans d'autres villes, sont celles d'orfévrerie, de joaillerie, de bijouterie, d'horlogerie, de gazes, de rubans de toute espèce, d'or, d'argent, de soie, de bourre-de-soie, de laine et de fil; de fleurs artificielles, de perles; la quantité qui s'en vend est immense; il en passe dans tous les Etats de l'Europe. Celles des ouvrages d'ébénisterie et de meubles de toute espèce, de papiers peints pour tentures, de modes, de tout ce qui concerne la toilette des femmes, de lunettes, d'instrumens de mathématiques et

d'astronomie, et de porcelaines. Beaucoup d'autres fabriques occupent un très-grand nombre d'ouvriers, et donnent de l'activité au commerce d'exportation de la capitale; elles consistent en chapeaux, bas de soie et de soie et coton, de fil et coton, tous de bonne qualité et très-avantageusement connus; galons, étoffes de soie noire, confitures et sirops, parfumerie, faïence, tabletterie, couvertures de laine, pépinières, graines, instrumens de musique, coutellerie, gravures, estampes, cartes géographiques, fonderies, caractères d'imprimerie, et sur-tout en livres, le nombre de presses étant considérable dans Paris.

Hommes illustres. Paris est la patrie d'une foule de grands hommes. Nous citerons ici les plus célèbres par ordre alphabétique; savoir: d'Alembert, d'Anville, Sainte-Foi, Dezailler d'Argenville, Arnauld d'Andilly, d'Aviler, Bailly, le Beau, Caron de Beaumarchais; Bellin, ingénieur-géographe; Boileau Despréaux, Bougainville, Boullanger; le Brun, fameux peintre; Buache, Catinat, le comte de Caylus, Chardin, Charron, Cheminais; Cochin, célèbre avocat; la Condamine, le grand Condé, Crébillon fils, Crévier, madame Deshoulières, Dorat, l'abbé de l'Epée, le comte d'Estaing, Pierre l'Etoile, les Etienne, le prince Eugène, Fagan, Falconnet, Favart, Filassier, le cardinal Fleury et l'abbé Fleury; Fournier, typographe; Rivière Dufresny, de la Grange, du Halde, Helvétius, le président Hainault, le Kain, la Harpe, Lamoignon, Lavoisier, Lancelot, Ninon Lenclos, Guillaume et Nicolas de Lille, géographes; le Maistre de Sacy, Mallebranche, François et Louis Mansard, Marivaux, Molière, Nicolle de Lacroix, Nivelle de la Chaussée, Panckoucke, Patru, Perrault, célèbre architecte; Regnard, Renaudot, Robert de Vaugondy, la Rochefoucauld, Rollin, Jean-Baptiste Rousseau, la Rue, Scarron, Sedaine, Michel-Ange, Vrlly, Voltaire, etc. etc.

Cette ville est à 98 l. S. E. de Londres, 95 S. d'Amsterdam, 180 S. O. d'Hambourg, 250 S. O. de Copenhague, 380 S. O. de Storkholm, 500 S. O. de St.-Petersbourg, 600 S. O. de Moscow, 524 O. de Cracovie, 300 S. O. de Dantzick, 216 S. O. de Berlin, 210 O. S. O. de Dresde, 195 O. S. O. de Leipsick, 115 O. par N. de Francfort-sur-Mein, 174 O. de Ratisbonne, 204 O. par N. de Prague, 252 O. de Vienne, 270 O. de Presbourg, 532 N. O. de Constantinople, 333 N. O. de Naples, 270 N. O. de Rome, 230 N. O. de Florence, 214 N. O. de Livourne, 160 N. N. O. de Milan, 230 O par N. de Venise, 160 N. O. de Turin, 186 N. O. de Gènes, 107 S. par E. de Berne, 148 S. p. E. de Zurich, 100 S. p. E. de Bâle, 250 N. p. E. de Madrid, 350 N. E. de Lisbonne. Long. o. Lat. N. 48. 50. 10.

SAINT-DENIS. — Cet arrondissement est au N. de celui de Sceaux.

Saint-Denis ou *Franciade*, ville, sous-préfecture et chef-lieu du 2e arrondissement et de canton, bureau de poste sur la route de Paris à Gand, à 2 lieues N. de Paris; tribunal de première instance. Elle est située dans une plaine féconde auprès de la *Seine*. Elle doit son accroissement à la célèbre abbaye de Bénédictins qui y avait été fondée. L'église, achevée en 1181, est un vaisseau gothique de la plus grande légèreté; on travaille maintenant à la rétablir. Elle a servi pendant plusieurs siècles de sépulture aux rois de France, et Louis XIV y avait décerné une place et un monument au maréchal de Turenne. Ce tombeau a été transféré au Musée des Monumens Français, rue des Petits-Augustins, et depuis dans la superbe église des Invalides, appelée aujourd'hui le *Temple de Mars*. L'industrie de St.-Denis consiste en toiles peintes, lavage des laines, fabriques de savon, fonderie de fer et de cuivre laminés, manufacture de plomb laminé et de tuyaux de plomb sans soudure, bonneterie, pépinière, tannerie, teinture. Pop. 4,425 hab.

Stains, village, à ¾ de l. N. p. E. et 3 N. de Paris. On y voit un superbe château et d'agréables jardins, qui en font l'ornement. Au dixième siècle, il appartenait à l'illustre famille de Thou. Il passa ensuite dans celle de Harlay par alliance. On remarque à Stains un beau troupeau de moutons de race pure d'Espagne.

Bourget (le), village, à 1 l. ½ E. et 2 N. E. de Paris; bur. de p. sur la route de Paris à Bruxelles, cultive des pépinières.

Bondy, village, à 2 l. E. S. E. et 2 E. N. E. de Paris; bur. de p. sur la route de Paris à Strasbourg. Ce village est connu depuis 1100 ans. Il a donné son nom à

une grande et belle forêt, que plusieurs événemens tragiques ont rendue célèbre. Chilpéric II, roi de France, y fut assassiné. Charles VI y allait souvent chasser. Le château du Rainey, qui appartenait au dernier duc d'Orléans, est situé au milieu de la forêt de Bondy.

Pantin, bourg, chef-lieu de canton, à 1 l. $\frac{1}{2}$ E. et $\frac{1}{2}$ N.E. de Paris, renferme beaucoup de belles maisons de campagne, et a dans ses environs un grand nombre de carrières à plâtre. Pop. 1,170 hab.

Romainville, village, à 1 l. $\frac{1}{2}$ S E. et 1 N.E. de Paris, a un chateau et un parc. Les habitans de Paris vont en parties dans les bois de Romainville.

Prés-Saint-Gervais, village, à une l. $\frac{1}{4}$ S. E. et 1 N.E. de Paris. C'est un lieu champêtre extrêmement agréable, environné de coteaux chargés de vignes et de vergers, entourés d'une infinité de chemins étroits, mais ombragés et bordés de haies. Les habitans de Paris s'y portent en foule les jours de repos.

Belleville, village, à 1 l. $\frac{1}{4}$ S. et $\frac{3}{4}$ N. E. de Paris, situé sur un mont très-élevé. Il domine Paris, et présente le coup d'œil le plus étonnant qu'on puisse imaginer. C'est sans doute cette heureuse situation qui a fait construire tant de jolies maisons de campagne, où les gens aisés se retirent dans la belle saison.

Aubervilliers ou *Notre-Dame-des-Vertus*, village, à 1 l. $\frac{1}{2}$ l. S. et 1 $\frac{1}{2}$ N. de Paris. Ce village est plus connu sous le nom de Notre-Dame-des-Vertus; il était primitivement appelé Notre-Dame-des-Miracles. Cet endroit fournit à Paris une grande quantité d'excellens légumes.

La Chapelle, village, à une l. $\frac{1}{4}$ S. et $\frac{3}{4}$ N. de Paris, est entrepôt d'épicerie. On y fabrique du savon.

Clignancourt, village, à une l. $\frac{1}{4}$ S. p. O. et $\frac{1}{2}$ de Paris, possède une manufacture de porcelaine.

Montmartre, village près Paris, à une l. $\frac{1}{2}$ S. p. O., a des eaux minérales. La montagne est couverte de moulins, et dans le bas sont des carrières de plâtre renommé.

Neuilly, bourg, chef-lieu de canton, sur la *Seine*, bureau de poste sur la route de Paris à Rouen, à une l. $\frac{3}{4}$ S. O. et 1 $\frac{1}{2}$ N. de Paris. On y admire un beau pont de cinq grandes arches surbaissées, qui de loin paraissent à peine voûtées, au moyen de l'échancrement des angles. Ce pont est de niveau d'un bout à l'autre à la grande allée des Tuileries. Parmi les belles et excellentes pierres qui forment les parapets, on en remarque une de 34 pieds. Il a été construit sur les dessins de Perronet. Neuilly possède une manufacture d'acides. Pop. 1,500 hab.

Courbevoye, village, à une l. $\frac{3}{4}$ S. O. et 1 $\frac{1}{2}$ N. O. de Paris, a de belles casernes pour la garde de l'Empereur. Sous la monarchie, le régiment Suisse y était caserné.

Nanterre, bourg, bureau de poste sur la route de Paris à Rouen et Cherbourg, chef-lieu de cant., à 2 l. $\frac{1}{4}$ O. S. O. et 2 O. de Paris. Ce bourg est renommé par les gâteaux que l'on débite à Paris, son porc salé et sa pâtisserie. On y fabrique aussi des objets de physique, tels que fourneaux, alambics et autres ustensiles. Pop. 2,300 hab.

Surenne, village, sur la rive gauche de la *Seine*, à 2 l. $\frac{1}{4}$ S. O., et 2 O. de Paris. C'est dans ce village que se tint, au mois d'avril 1593, cette fameuse conférence qui devait déterminer Henri IV à changer de religion. Il y a une brasserie.

Calvaire ou le *Mont-Valérien*, à 2 l. $\frac{1}{2}$ S. O., et 1 $\frac{3}{4}$ O. p. N. de Paris, dégradé pendant la révolution, vient d'être rendu à la piété des fidèles, et rebéni. On y a remis les objets sacrés du culte, qui y attirent un grand concours de monde.

Boulogne, bourg, à 1 l. $\frac{1}{2}$ O. de Paris, près la Seine, est remarquable par la multitude de jolies maisons de campagne dont il est embelli.

Bois-de-Boulogne, forêt, située à une l. O. de Paris, entre deux circuits formés par la Seine. Elle est percée de routes superbes, ornée de maisons de campagne et de lieux de divertissement, qui en font une promenade charmante. Son étendue est à-peu-près une l. en tout sens.

Bagatelle. Ce charmant jardin, situé dans le Bois-de-Boulogne, a été exécuté, ainsi que le pavillon, sur les dessins de Bellanger. Le pavillon est remarquable par son élégance. Cette maison est petite, mais la distribution en est belle et commode. Le rez-de-chaussée est composé de trois pièces : le salon est à l'italienne; c'est une rotonde dont la coupole est d'une belle élévation. Le jardin anglais est d'une

composition très-ingénieuse ; c'est l'art caché par la nature. La variété des objets qu'on y rencontre réveille dans l'ame une multitude de sensations douces et successives.

Ce n'est point cette froide et majestueuse symétrie qui ne produit qu'une stérile admiration ; c'est une suite de tableaux variés ; ce sont les sites heureux de la nature, c'est un désordre aimable, c'est l'art déguisé si adroitement, que la nature même s'y tromperait. L'*Hermitage* appelle l'ame à de douces méditations, et y imprime une tendre mélancolie. En sortant de ce séjour on traverse des bosquets, des prairies, des vallons et des ruisseaux ; un chemin agréable conduit à l'entrée d'une ténébreuse caverne ; l'obscurité vous fait reculer, la curiosité vous ramène ; vous osez pénétrer, la nuit vous environne ; mais bientôt un rayon de lumière la dissipe : alors se présente l'agréable spectacle d'une grande pièce d'eau, et la vue d'un rocher sur lequel on a bâti un pavillon gothique. Plus loin, s'élève un autre rocher presqu'entièrement entouré d'un petit lac ; de son sommet, une nappe d'eau tombe en cascade, et se mêle avec fracas dans le lac qui lui sert de bassin. Ailleurs, on rencontre des bustes de marbre sur des piédestaux, des statues qui rappellent la gloire des siècles héroïques, des dieux qui vous reportent aux beaux temps de la Grèce, et vous font jouir des douces illusions dont le paganisme avoit entouré ses autels. Un obélisque où sont gravés des hiéroglyphes, et qui paraît supporté par quatre crocodiles, vous transporte au milieu des plaines fertiles et sacrées de l'antique Egypte ... Alors paraît se dérouler devant vous l'histoire de cette contrée célèbre qui fut le berceau des sciences et des arts. C'est ainsi que les sensations se multiplient, et que l'imagination agrandit ce charmant pays, et en étend les limites jusqu'à celles de la nature.

Passy, village, à 2 l. ¼ S. par O., près de Paris. Il y a des eaux minérales, une manufacture nationale de tapis, dite de la *Savonnerie* ; il fabrique des basins, a une filature de coton, une pompe à feu, et une raffinerie de sucre appartenante à M. de Lessert fils.

Auteuil, village, à 2 l. ½ S. par O. On y voit encore la maison où Molière et son ami Chapelle allaient se réjouir ; Boileau y avait aussi une maison de campagne. Il y a des eaux minérales.

SCEAUX. — Cet arrondissement est au S. de celui de St.-Denis.

Sceaux, bourg, sous-préfecture et chef-lieu du 3e arrondissement et de canton, à 2 l. S. de Paris ; tribunal de première instance. Cette ville avait un très-beau château et un grand et superbe parc, orné de cascades et jets d'eau, d'un canal de 3 ou 400 toises de long, de satues, d'une orangerie. Ce château, bâti par le ministre Colbert, était devenu célèbre par la résidence de la duchesse du Maine, qui y rassemblait les gens de lettres et les beaux esprits de son siècle. Il se tient à Sceaux, ainsi qu'à Poissy, des marchés de bestiaux pour l'approvisionnement de Paris. Les jardins de Sceaux étaient, ainsi que ceux de St.-Cloud, très-fréquentés dans la belle saison par les habitans de Paris. Il y a une belle manufacture de faïence et porcelaine.

Cette manufacture a été établie en 1751. On y fabrique toutes sortes de faïences blanches, peintes en fleurs naturelles, camaïeux de toutes couleurs, enfans, paysages, animaux, armoiries, chiffres et autres décorations dorées et non dorées ; toutes sortes de vases, garnitures de cheminées, pots-pourris, cassolettes, figures en biscuits, seules et groupées, pour les surtouts, sujets d'histoire ; médaillons peints en relief blanc sur des fonds de diverses couleurs, et généralement tout ce que le goût peut imaginer : on y copie avec exactitude les modèles en peinture de pièces étrangères qui sont dans le cas d'être rassorties. Les ouvrages qui sortent de cette manufacture sont connus et se répandent dans l'étranger et en Amérique, comme dans l'intérieur de la France.

Ce bel établissement, l'un des premiers de l'empire, a porté avec un grand succès l'éclat des couleurs naturelles sur un émail blanc, brillant et solide, qui résiste au plus long usage, et qui n'a point le défaut de se fendiller à la chaleur ; défaut commun à l'émail de beaucoup d'autres faïences, et très-incommode en ce que, laissant introduire dans les pores de la terre toutes les graisses échauffées, les alimens que l'on met dans les pièces ainsi fendillées contractent nécessairement un mauvais goût, lorsqu'elles sont représentées au feu. Pop. 1,404 hab.

Montreuil-Sous-Bois ou *Montreuil-aux-Pêches*, bourg, à 3 l. N. E. On y cultive avec soin les arbres, sur-tout les pêchers; on récolte d'assez bon vin dans ses environs.

Vincennes, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ N. E., et 2 E. de Paris, a un château très ancien où l'on mettait les prisonniers d'état. Il y a un parc d'une grande étendue. Pop. 1,009 hab.

Saint-Mandé, village, à 2 l. ½ N. E., et 1 l. ½ E. de Paris, a une fabrique de dentelle.

Bercy, village, à 2 l. N. E., et 1 l. de Paris, a des manufactures d'indiennes, des fabriques de vitriol, raffinerie de sucre, tanneries, entrepôts de vins dont il fait un grand commerce.

Charenton, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. N. E. et 2 l. S. E. de Paris, sur la rive droite de la *Marne*, près de son confluent dans la *Seine*; bureau de poste situé sur la route de Paris à Lyon par Autun. On y fait un grand commerce de vin, dont il est l'entrepôt général. Il y a des carrières de pierre de taille exploitées dans ses environs. Pop. 826 hab.

Alfort, château près de Charenton, où fut fondée, sous Louis XIV, la première école vétérinaire.

Saint-Maur, village, à 2 l. ¾ E. par N., dans une presqu'île formée par la Marne, est remarquable par un magnifique château qui appartenait au prince de Condé; la situation en est admirable; ses jardins ont été exécutés d'après les dessins de le Nostre.

Champigny, village, à 3 l. ¼ E. par N., a des fours à chaux.

Mesly, village, à 2 l. ¼ E., a une distillerie.

Vitry-sur-Seine, village, à 1 l. ¾ E., et 1 S. p. O. de Paris, a des pépinières, et fait un commerce considérable d'arbres à fruits et d'ornement.

Choisy, bourg, à 2 l. E., et 2 S. S. O. de Paris, sur la r. g. de la Seine. On y fabrique de superbes maroquins, qui le disputent à ceux du Levant et du Portugal. Cet endroit était connu par son superbe château royal et son beau parc, qui ont été abattus dans la révolution.

Villejuif, village, chef-lieu de canton, à 1 l. ¼ E. Pop. 1,362 hab.

Rungis, village, à 1 l. ¼ S. E. En 1613, 800 ouvriers y furent occupés à faire un aqueduc, pour conduire les eaux de la rivière de ce village à Arcueil, d'où elles viennent à Paris par le moyen de l'aqueduc de ce dernier endroit.

Antony, village, à ½ l. S., bureau de poste sur la route de Paris à Orléans, possède une blanchisserie de cire considérable.

Bourg-la-Reine, bourg, à ½ l. N. E., et 1 l. ¾ S. de Paris, bureau de poste sur la route de Paris à Orléans, a des manufactures de porcelaine et faïence blanche.

Fontenay-aux-Roses, village, à ½ l. N. O., et 3 S. de Paris. Ce lieu n'est renommé que par la réputation qu'ont eue de tout temps ses habitans, de cultiver les fleurs avec succès.

Chatillon, village, à ¾ de l. N., et 1 l. ½ S. S. O. de Paris, a une fabrique considérable de couvertures; on en fait de toutes espèces, en laine, soie et coton.

Arcueil, village, sur la rivière de *Bièvres* ou des *Gobelins*, à 1 l. N. E. Ce village est renommé par son aqueduc, qui amène à Paris toutes les eaux du village de Rungis, et de toutes les sources des environs.

Bicêtre, château, à 1 l. N. E., et ½ l. de Paris. Il sert depuis long-temps d'hospice pour les indigens, et de maison de force pour les fous et les vagabonds. On y voit un puits de 16 pieds de diamètre et de 171 de profondeur, où deux sceaux énormes puisent alternativement, et s'emplissent par leurs fonds, au moyen de quatre soupapes.

Gentilly (grand et petit), villages, à 1 l. ¼ N. E., et 1 S. de Paris, sur la *Bièvres*, fabriquent de l'eau forte, et possèdent une manufacture d'indienne.

Glacière (la), village, à 1 l. ½, et 1 S. de Paris, a une fabrique de toiles peintes.

Mont-Rouge (grand et petit), villages, à 1 l. N., et 1 S. de Paris, ont dans leurs environs des carrières de pierre de taille.

Vanvres, village, à 1 l. N. par O., a un château qui appartenait au prince de Condé.

Vaugirard, village, à 1 l. ¼ N., et ½ O. de Paris, est en partie composé de guinguettes et de tavernes, qui y attirent beaucoup d'ouvriers les jours de fêtes. On y a découvert une espèce de source, dont l'eau parait produire des effets purgatifs aux personnes qui en boivent. Elle est située au plus bas de Vaugirard, vers la plaine de Gre-

nelle, au fond d'une espèce de puits d'environ 15 pieds de profondeur.

Javelle, hameau, à 1 l. ½ N. par O., possède une manufacture d'acide, d'eau-forte et de vitriol.

SEINE-ET-MARNE. = Ce départ. est situé entre les 48 et 50 deg. de lat. N., et dans le 1 de long. E. Il a 27 l. de long, 15 de large, et 310 l. carrées. Il est borné au N. par les départemens de l'Aisne et de l'Oise; à l'E. par ceux de l'Aisne, de la Meuse et de l'Aube; au S. par ceux de l'Yonne et du Loiret; à l'O. par celui de Seine-et-Oise. Il a 5 arrondissemens communaux, 29 cantons, et 570 communes. Il est formé de la haute et basse Brie, et du Gatinais français, dépendant de la Champagne et de l'Ile-de-France. Il y a quelques montagnes peu considérables. On y voit de belles forêts où il y a du gibier de toutes espèces. Les principales rivières sont la *Seine* et la *Marne*, qui lui donnent leurs noms; le grand et le petit *Morin*, la *Vouzie*, l'*Hyères*, la *Therouane*, l'*Aubetin*, etc., et le canal de *Briare*. Ce département produit des blés; les vignes y croissent assez bien, mais produisent des vins médiocres. Il y a d'excellens pâturages où l'on élève des bestiaux, et où l'on fait d'excellens fromages connus sous le nom de *fromages de Brie*. Les étangs et les rivières fournissent du poisson. Il possède des carrières de grès à paver et de meules à moulins. Il y a des manufactures de toiles peintes, de verres de vitre, de porcelaine blanche, de terre fine; une manufacture d'acier, des papeteries, des tanneries, carrnieries. Son principal commerce consiste en blés, laines, papiers, fromages, etc. Ce département fait partie de la 2e série, et a trois députés à élire au corps législatif. Il dépend de la première division militaire, de la première cohorte de la légion d'honneur, de la première division de la gendarmerie nationale, et de la première conservation forestière. Il possède un évêché dont le siége est à Meaux, et qui est compris dans l'archevêché de Paris. Il est de la sénatorerie de Paris. Son collége électoral est composé de 299 membres. L'ordre judiciaire se compose de 29 justices de paix, de 5 tribunaux de première instance, de 2 tribunaux de commerce séants à Provins et Montereau; d'une cour criminelle séante à Melun, ainsi que la préfecture. La cour d'appel est à Paris. Il a des bibliothèques, des cabinets d'histoire naturelle et de physique, etc. Les habitans sont intelligens et laborieux; ils s'adonnent principalement à l'agriculture. C'est la patrie de Ramus, de Dancourt, etc. Sa population est évaluée à 298,815 habitans, à raison de 995 par lieue carrée.

RIVIÈRES. — *Lunain*, petite rivière, a sa source vers la frontière S. E. de l'arrondissement, à une l. E. de Cheroy, au milieu de plusieurs étangs; court à l'O. N. O.; arrose à g. Voux, Paley, Nanteau; tourne au N., et se jette à droite dans le Loing, à Episy, à une l. au-dessus de Moret, après un cours de 7 l.

Therouane, petite rivière, a sa source au N. de l'arrondissement, à 1 l. E. de Dammartin; court au N., puis à l'E. S. E.; arrose à droite Oissery, Forfery; tourne au S., et se jette à droite dans la Marne, à 2 l. au-dessous de Lisy, après un cours de 6 lieues environ.

Hyères, rivière, a sa source à ¾ de l. O. de Nangis; traverse un grand étang à Rampillon; court au N., puis au N. O., et enfin à l'O.; arrose à gauche Argentières; à dr. Chaulmes, à gauche Esvry, Combs-la-Ville; entre dans le département de Seine-et-Oise, et remontant au N. O., puis au N., se jette à droite dans la Seine, à Villeneuve-St.-Georges, après un cours de 14 l. presque tout en sinuosités.

Montargis, grand canal, sert à la communication de la Loire avec la Seine, d'abord par la riv. du Loing jusqu'à Montargis; alors il s'en sépare, et reprenant un cours particulier au N., il reçoit à gauche le Suzain, et à droite le Bez; passe à Nemours, tourne au N. E., puis au N., et se réunit à la Seine, à gauche, à ½ l. au-dessous de Moret.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages, etc.

MELUN. — Cet arrondissement est à l'O. de celui de Provins.

Melun, ville, préfecture, chef-lieu de département, du 1er arrondiss. et de canton, sur la *Seine*, qui la divise en trois parties, à 12 l. S. E. de Paris; cour de justice criminelle, tribunal de première instance, conservation des

hypothèques, et sous-inspection forestière. Elle fait le commerce de blés, farines, vins, fromages, chaux et briques. Il y a une belle manufacture de toiles peintes, des fabriques d'indiennes, des imprimeries, une filature de coton, des poteries, tanneries, tuileries et verreries. On trouve aux environs beaucoup de carrières et de forges à chaux. C'est la patrie de Jacques Amyot, grand aumônier sous Charles IX et Henri III, et traducteur des ouvrages de Plutarque. Pop. 6,120 h.

Boissette, village, à une l., a une manufacture de porcelaine.

Tournans, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. N. par E. Pop. 1,730 hab.

Brie-sur-Hyères, petite ville, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ N., sur la rive droite de la rivière d'*Hyères*, bureau de poste situé sur la route de Paris à Troyes, fait commerce de blé et de fromages. Pop. 2,571 hab.

Saint-Port, village, à 2 l. ¾ O. par N., a une fabrique de lacets.

Le Châtelet, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. S. E. Pop. 1,000 hab.

Mormant, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. E. N. E. Pop. 1,000 hab.

COULOMMIERS. — Cet arrondissement est au S. de celui de Meaux.

Coulommiers, petite ville, à 9 l. N. E. de Melun, et 12 O. de Paris, sur la rive gauche du grand *Morin*; sous-préf., chef-lieu du 2e arrondissement communal et de canton, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste situé près de Paris à Strasbourg. Elle fait commerce de blés et des meilleurs fromages de Brie; elle produit aussi de bons melons, et a plusieurs tanneries dont le cuir est fort estimé. C'est la patrie de Hubert Charpentier, et de Valentin. Pop. 3,530 hab.

Rebais, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ E. par N.; bureau de poste situé près de la route de Paris à Strasbourg. Pop. 1,260 hab.

La Ferté-Gaucher, petite ville, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ E., sur la rive droite du grand *Morin*; bureau de poste situé près de la route de Paris à Strasbourg, fabrique des serges. Pop. 1,800 hab.

Lecherolles, village, à 4 l. ¼ E., récolte beaucoup de froment et de chanvre. Il a des carrières magnifiques de pierres blanches propres à bâtir et à faire de la chaux; des grès, cailloux, sable et terre glaise.

Rosoy, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ S. O., sous-inspection forestière, bureau de poste près la route de Paris à Béfort, a une papeterie et une tannerie. Pop 1,510 hab.

Faremoutier, bourg, à une l. ½ O.; bureau de poste situé près de la route de Paris à Strasbourg, fait le commerce de blé.

Courtalin, hameau, près de Faremoutier, a une papeterie où il se fabrique toutes sortes de papiers.

MEAUX. — Cet arrondissement est au N. de celui de Coulommiers.

Meaux, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondiss. et de canton, sur la *Marne*, à 11 l. N. N. E. de Melun, et 10 E. par N. de Paris; tribunal de première instance et de commerce, et conservation des hypothèques. Elle fait le commerce de blé, farines, laines, meules à moulins, légumes, fromages fort estimés, connus sous le nom de *fromages de Brie*. Elle fabrique draps, indiennes et dentelles; elle a des imprimeries, mégisseries et tanneries. Le chœur de la cathédrale passe pour un chef-d'œuvre. Pop. 6,450 habit. Lat. 48. 57. Long. 0. 32.

Lisy-sur-Ourcq, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ N. E., sur la rive droite de l'*Ourcq*, vis-à-vis une ile qu'elle forme, et près son confluent avec la Marne, a une fabrique de boutons. C'est de cet endroit que le *nouveau canal de l'Ourcq* doit commencer et venir à la Villette. Il est en pleine activité, et fournira à Paris un grand volume d'eau, qui sera distribuée dans plusieurs nouvelles fontaines, et dans des canaux qui donneront de l'eau à toutes les maisons. Pop. 1,200 hab.

La Ferté-sous-Jouarre, jolie ville, chef-lieu de canton, à 4 l. E., et 14 E. de Paris, bureau de poste sur la route de Paris à Strasbourg. Elle fait un commerce considérable en meules de moulins, qui sont les plus belles de l'Europe, et dont il se fait une grande exportation à l'extérieur; en grains, bois, charbon et tuile. Ses environs abondent en pierres meulières. C'est la patrie du cardinal de Bourbon, légat d'Avignon. Pop. 3,700 hab.

Jouarre, joli bourg, agréablement situé sur une colline qui offre la vue du Petit-Morin, à 3 l. $\frac{3}{4}$ E. par S., et $\frac{1}{4}$ de la Ferté. Il a beaucoup de belles maisons bourgeoises. On y fait le commerce de grains.

Crécy, petite ville, chef-lieu de canton, à 2 l. $\frac{1}{2}$ S., sur la rive droite du grand *Morin*; bureau de poste situé sur la route de Meaux à Coulommiers. Pop. 1,040 hab.

Lagny, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. $\frac{1}{2}$ S. O., sur la *Marne*. Pop. 1,840 hab.

Chelles, bourg, à 4 l. $\frac{1}{2}$ O. par S.; bureau de poste sur la route de Paris à Meaux par Lagny.

Claye, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. S. O., sur la rive gauche d'une petite rivière; bureau de poste situé sur la route de Paris à Strasbourg. Pop. 1,010 hab.

Dammartin, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N. O.; bureau de poste situé sur la route de Paris à Mézières. Pop. 1,918 hab.

Oisseray, village, près le *Thérouane*, à 3 l. N., a des tourbières.

Forfery, village, à 2 l. N. de Meaux, a des tourbières dans ses environs.

Germigny-sur-Marne, village, à 1 l. $\frac{1}{2}$ E., a un beau château.

FONTAINEBLEAU. — Cet arrondissement est au S. de celui de Melun.

Fontainebleau, jolie petite ville, à 5 l. $\frac{1}{2}$ S. de Melun, et 14 S. E. de Paris; sous-préfecture, chef-lieu du 4e arrond. communal et de canton; tribunal de première instance, chef-lieu de la première cohorte de la légion d'honneur, école spéciale militaire, inspection forestière, conservation des hypothèques, bureau de poste situé sur la route de Paris à Lyon par Moulins. Elle a un superbe château avec de magnifiques jardins, et une forêt de 26,424 arpens, toute percée pour la chasse. On y fait commerce de fruits, et principalement d'excellens raisins chasselas, de genievre. Il y a une fabrique de porcelaine et une de faïence assez estimées. Fontainebleau a vu naître Chaize, dessinateur et professeur de peinture; Florent Carton, sieur Dancourt, auteur comique; Gaston de Foix, duc de Nemours; Henri III, Claude Lefèvre, peintre; et Philippe IV dit le Bel. Pop. 7,421 hab. Lat. N. 48. 22. Long. E. 0. 20.

Moret, ville, sur le *Loing*, chef-lieu de canton, à 2 l. E. On y trouve des pierres à chaux et des masses de grès. Pop. 1,630 hab.

Merlange, village, à 4 l. E., a une fontaine minérale bonne contre différentes maladies.

Montereau, ville, chef-lieu de canton, au confluent de la *Seine* et de l'*Yonne*, à 4 l. E.; bureau de poste sur la route de Paris à Lyon; elle a deux manufactures de faïence, façon anglaise. On y exploite de l'argile pour la poterie. C'est sur le pont de cette ville que le duc de Bourgogne fut assassiné en 1409, par les ordres du Dauphin, suivant la plupart des historiens. Pop. 3,435 hab.

Lorrès-le-Bocage, village, chef-lieu de canton, à 4 l. $\frac{3}{4}$ S. E. Pop. 610 hab.

Egreville, bourg, à 5 l. $\frac{3}{4}$ S. E.; bureau de poste près la route de Paris à Lyon par Moulins.

Cercanceau, village, à 5 l. $\frac{1}{2}$ S., a des papeteries sur la rive droite de la *Bez*.

Soupes, village, bureau de poste situé sur la route de Paris à Lyon par Moulins, à 5 l. S., a une manufacture d'acier, de limes et de scies d'acier.

Château-Landon, petite ville, à 6 l. S., sur la rive gauche du *Susain*; chef-lieu de canton, bureau de poste situé sur la route de Paris à Lyon par Moulins. Elle fait commerce de vins. Pop. 1,960 hab.

Bagneaux-Glandelles, village, à 4 l. $\frac{1}{4}$ S., sur le canal du *Loing*, a des verreries.

Nemours, ville, chef-lieu de canton, sur le *Loing* et le *canal de Briare*, à 3 l. S., et 20 S. E. de Paris; sous-inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Lyon. Son commerce consiste en pelleterie, chapellerie et talons de bois. Elle a une manufacture de porcelaine, des fabriques de laines, de faïence et de poterie. Pop. 3,760 hab. Lat. N. 48. 17. Long. E. 0. 18.

Chapelle-Egalité, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. $\frac{3}{4}$ S. S. O. Pop. 833 hab.

PROVINS. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Melun.

Provins, ancienne ville, sur la *Vouzie*, sous-préfecture, chef-lieu du 5e arrondiss. et de canton, à 5 l. ½ E. de Melun, et 18 de Paris; trib. de première instance, trib. de commerce, sous-inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Belfort. Elle est divisée en haute et basse ville. Son commerce consiste en blé et foin. On y fait d'excellentes conserves de roses et de violettes; elle a une filature de coton, des fabriques de tiretaines, droguets, étoffes de coton, et des tanneries. Pop. 5,503 hab.

Villiers-St.-Georges, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ N. E. Pop. 430 hab.

Bray-sur-Seine, petite ville, chef-lieu de canton, à 3 l. S., sur la rive gauche de la *Seine*; bureau de poste situé entre la route de Paris à Troyes, et celle de Paris à Lyon par Autun. Elle commerce en blé et poisson. Pop. 2,030 hab.

Donnemarie, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. S. O.; bureau de poste situé entre la route de Paris à Troyes et celle de Paris à Lyon par Autun. Pop. 1,250 hab.

Nangis, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. ¼ O, fait commerce de bonneterie; son territoire est fertile en grains.

PARTIE NORD-EST.

10 DÉPARTEMENS.

Cette partie comprend trois provinces: la *Champagne*, qui renferme quatre départemens; les Ardennes, la Marne, l'Aube et la Haute-Marne: la *Lorraine*, qui en contient aussi quatre; la Meuse, la Moselle, la Meurte et les Vosges: l'*Alsace*, qui, avec une partie de l'évêché de Bâle, la principauté de Montbelliard et la petite république de Mulhausen, renferme les deux départemens de Haut et Bas-Rhin.

CHAMPAGNE.

Cette province est située entre les 47 et 60 deg de lat. N., et entre le 1er deg. de long. O., et le 3 de long. E. Elle a 47 l. de long sur 37 de large, et 1,000 l. carrées. On la divisait en haute et basse; la haute comprenait le Rémois, le Pertois et le Rethelois; la basse renfermait la Champagne propre, le Vallage, le Bassigni et le Senonnais. Elle est bornée au N. par le Hainaut français et le pays de Liége; à l'E. par la Lorraine; au S. par la Bourgogne, et à l'O. par la Brie. Le nom de Champagne, *Campanie*, lui vient des plaines immenses, des campagnes qui en occupent la plus grande partie. L'air est bon dans toute la Champagne; cependant le pays passe généralement pour être plutôt froid que tempéré; on y ressent de bonne heure les premières influences de l'hiver, et le printemps y est assez tardif. Le terrain est par-tout uni et plat; à peine y trouve-t-on quelques collines; il y a seulement quelques monts dans la partie du N., et d'autres en très-petit nombre dans le reste du pays, encore sont-ils peu considérables Les bords de la Marne et des autres rivières offrent à l'œil des pâturages sans fin; d'autres parties sont presque stériles; des forêts et des vignobles couvrent le reste: la partie qui comprend la Brie, renferme des terres labourables d'une grande étendue. La Marne, la Meuse, la Seine, l'Aube, l'Aisne, sont les principales rivières qui traversent la Champagne: il y en a encore d'autres, telles que la Vesle, la Suippe, la Tourbe, etc., dont la plupart sont navigables en partie seulement. Les eaux minérales y sont assez nombreuses; celles de Bourbonne-les-Bains jouissent d'une grande célébrité: il y en a encore à Altencourt, à Provins et dans d'autres endroits. L'agriculture ne peut pas être mise, dans cette province, au premier rang; car quoiqu'elle rapporte dans certaines parties assez de blé, on en voit quantité d'autres qui ne sont couvertes que de sarrasin, et d'autres à-peu-près incultes. L'avoine et le seigle sont ses productions les plus abondantes; les chanvres n'y sont guère que dans la proportion nécessaire à la consommation du pays et à ses fabriques. Les pâturages sont en grande quantité, et l'on y élève beaucoup de bestiaux, dont une partie sert à l'approvisionnement de Paris. Les bois forment aussi un des produits les plus considérables de cette province: leur produit serait bien plus grand, si des canaux en facilitaient le débouché. Mais ce qui forme la partie la plus considérable et la plus renommée des produits de la Champagne, ce sont les vins, si recherchés dans toutes les parties du monde. Il n'y a guère en Champagne de mines connues que des mines de fer, et quelques-unes de charbon de terre; il y a aussi des carrières d'ardoises

et de pierres à meules, que l'on voiture par la Marne. Toutes les rivières fournissent abondamment du poisson très-délicat, et particulièrement quelques-unes d'excellentes truites. La chasse y est très-variée, et les environs des Ardennes fournissent beaucoup de bécasses et autres oiseaux de passage. L'industrie consiste en petites étoffes de laine, telles que casimirs, camelots, serges, étamines, qui se fabriquent dans un grand nombre d'endroits, mais particulièrement à Reims; cette ville a acquis, à cet égard, une grande célébrité par la perfection de ses manufactures. Troyes est renommée principalement pour ses ouvrages de bonneterie, qui occupent un nombre considérable de métiers; on y fabriquait autrefois des étoffes de soie; mais Sedan l'emporte sur toutes les autres manufactures de la province, pour la finesse et la qualité de ses draps. Les forges sont en très-grand nombre, surtout aux environs de Charleville, qui possède cette manufacture d'armes si renommée; la clouterie est aussi un objet de fabrication très-perfectionné: il y a quelques papeteries et verreries. L'exportation des vins est pour la Champagne un objet immense, tant en vins blancs, dont les plus fameux sont ceux d'Ay, Hautvillers, Mareuil, Pierry, Epernay, qu'en rouges, parmi lesquels on remarque sur-tout ceux de Versenay, Bouzy, Damery, Epernay, Ay et Pierry: ceux de Chably, en blancs, de Tonnerre et de Joigny, en rouges, sont aussi fort recherchés. Une seconde branche très-importante de commerce extérieur sont les draps, les casimirs, les espagnolettes, les camelots, les serges, les étamines, et tous les objets de fabrication en laine; les bestiaux, la cire et la chandelle: il manque à cette province plus de communications pour augmenter ses ressources. Les blés, du côté de la Brie, de Provins et de Coulommiers, l'avoine et le seigle, sont encore l'objet d'un commerce très-étendu au-dehors. Les habitans sont laborieux, doux, patiens, fort civils, et bons soldats.

ARDENNES. = Ce département est situé entre les 49 et 51 de lat. N., et les 1 et 3 de long. E. Il a 28 l. de long sur 25 de large, et 300 l. carrées. Il est borné au N. par celui de Sambre-et-Meuse; à l'E. par ceux des Forêts et de la Meuse; au S. par celui de la Marne, et à l'O. par ceux de l'Aisne et du Nord. Il a 5 arroudissemens communaux, 34 cantons et 599 communes. Il tire son nom de la vaste forêt des Ardennes, dont il y reste encore de grandes portions. Il est formé d'une partie de la Champagne, de la ci-devant principauté de Sedan, d'une partie du duché de Bouillon et du pays de Couvin. Ses principales forêts sont celles de *Harcy*, de *Mazarin*, de *Montmeillant*, la grande et la petite de *Signy*, celles de *Saint-Martin*, de *Tremonté*; leur étendue est de 376,262 arpens, dont 129,575 de bois nationaux, 90,463 arp. communaux; le reste est à des particuliers. Ses rivières principales sont la *Meuse*, l'*Aisne*, l'*Aire*, la *Sormonne*, le *Chiers*, la *Semoy*, le *Bar*, la *Retourne*, le *Vaux*. L'air y est très-salubre, mais froid; la partie N. E. est couverte de bois, au milieu desquels se trouve un grand nombre de terres incultes et froides. Les terres voisines du département de l'Aisne sont plus fertiles; on y recueille différentes sortes de grains et du chanvre. Vers le centre se trouvent des arbres fruitiers de diverses espèces, tels que pommiers, pruniers, cerisiers, et des vignes en quantité. Il y a de bons pâturages, et les moutons sont très-recherchés. Le défaut de débouchés, et sur-tout de canaux, empêche de faire circuler les productions, et sur-tout les bois. Il y a dans ce département des mines de fer, de charbou de terre, des carrières d'ardoise et de marbre sur les bords de la Meuse, depuis Givet jusqu'à Monthermé; des sulfures de fer, des tourbières. Les manufactures de draps de Sedan sont assez célèbres; celle d'armes de Charleville est très-renommée: il y a des fabriques d'ustensiles de fer de tous les genres et de faux; des fonderies et batteries de cuivre, dont les produits consistent en plaques, feuilles, chaudrons; des forges et hauts fourneaux en quantité: il y a aussi des fabriques d'étoffes de laine et des tanneries. Il dépend de la 2[e] div. milit., de la 18[e] div. de gendarmerie nationale, de la 22[e] conserv. forestière, et du diocèse et de la sénatorerie de Metz. Il fait partie de la 1[re] série, et a deux députés à élire au corps législatif. L'ordre judiciaire se compose de 34 justices de paix, de 4 tribunaux de première instance, d'un tribunal de commerce à Sedan, d'une cour de justice crimi-

nelle séante à Charleville ; la cour d'appel est à Metz. Turenne, l'abbé de Lacaille, Carpentier, bénédictin, Longuerue, sont nés dans ce département. Pop. 254,000 hab., à raison de 953 par l. carrée.

CANAL PROJETÉ. — *Ardennes* (canal des) projeté. Ce canal communiquerait la Meuse à l'Aisne, par la petite rivière de Bar, qui se rend dans la Meuse au-dessous de Donchery ; il s'agirait de continuer la Bar jusqu'à l'Aisne ; ce qui fait un espace d'à-peu-près 3 lieues ; par ce moyen on pourrait communiquer le Rhin à l'Océan par la Meuse, la Bar, l'Aisne, l'Oise, la Seine ; ce qui faciliterait le transport des marchandises de Hollande par l'intérieur de la France, comme aussi les marbres des départemens de Jemmape et de Sambre-et-Meuse ; les ardoises de Mézières, les bois des Ardennes, etc.

Fosse-au-Mortier, nom que l'on donne à une espèce de lac situé dans le territoire de Signy, à 3 l. ¾ de Mézières. Il est sur une haute montagne, ne reçoit aucune rivière ni ruisseau propre à l'alimenter, et ne s'épanche jamais. Il conserve exactement le même degré de hauteur : les eaux en sont également fraiches et limpides. On n'a pu en mesurer le fond. Les bords sont d'une terre argileuse et glissante. On croit que c'est le cratère d'un volcan éteint depuis long-temps.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

ROCROY. — Cet arrondissement est au N. O. de celui de Mézières.

Rocroy, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du 1er arrondiss. et de cant., à 5 l. ½ N. O. de Mézières, et 53 N. E. de Paris ; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Mézières à Namur. Elle est assez bien fortifiée, et célèbre par la victoire que le jeune prince de Condé y remporta sur les Espagnols, en 1643. Il y a une fabrique de draps, une filature de laine, des carrières d'ardoises, une papeterie et des tanneries. Pop. 2,875 hab.

Philippeville, ville, chef-lieu de canton, à 7 l. N. ; bureau de poste situé près la route de Mézières à Namur. Pop. 1,202 hab.

Cerfontaine, village, à 5 l. N. O., a dans ses environs deux hauts fourneaux au lieu dit *Fallempré*.

Charlemont, ville, à 6 l. ½ N. E., n'est séparée de Givet que par la Meuse. C'est une place de guerre de la 2e division militaire. Elle a des tanneries. Pop. avec Givet, 4,100 hab.

Givet, petite ville, chef-lieu de canton, à 7 l. N. E., sur la rive droite de la *Meuse* ; place de guerre de la 2e division militaire, bureau de poste situé sur la route de Mézières à Namur. Elle a de bonnes fortifications, ouvrage de Vauban ; de belles casernes, des mines de houille non exploitées, et un grand nombre de tanneries. Pop. 3,563 hab. Lat. N. 50. 5. Long. E. 2. 22.

Landrichamps, village, à 5 l. ½ N. E., près de l'*Houille*, possède six fourneaux et plusieurs batteries. On y emploie la calamine de Limbourg, les cuivres rosettes de Suède, de Norwège, d'Angleterre, et les mitrailles de cuivre jaune : les produits consistent en plaques, feuilles, chaudrons, etc.

Dourbes, village, à 3 l. ¾ N., sur la rive gauche de l'*Eau-blanche*, a une mine de plomb non exploitée dans ses environs.

Nîmes, village, sur l'*Eau-noire*, à 3 l. ¼ N., a un fourneau dit *Picht*, et une tannerie pour cuirs.

Couvin, gros bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. N., sur la rive droite de l'*Eau-noire*, possède des hauts fourneaux, dit *Polchec-de-Barbe*, deux fourneaux de Roche au lieu de *Pernelle*, un fourneau, une forge et un martinet.

Gonrieux, village, à 2 l. ¾ N. O., possède un haut fourneau.

Fumay, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. N. E., sur la rive gauche de la *Meuse* ; bureau de poste situé sur la route de Mézières à Namur. Il possède une carrière d'ardoise. Pop. 1,740 hab.

Ruminy, bourg, sur l'*Aube*, chef-lieu de canton, à 5 l. S.O., patrie du célèbre Nicolas-Louis de Lacaille, célèbre astronome. Il fabrique de la draperie. Pop. 779 hab.

Bossus, village, à 4 l. S. O., sur la rive droite du *Thon*, possède un haut fourneau et une forge dite *Demanet*.

Signy-le-Petit, village, chef-lieu de canton, à 3 l. O., résidence d'un inspecteur des forêts. Pop. 1,728 hab.

Neuville-aux-Tourneurs, village, à 3 l. ½ S. O., a deux hauts fourneaux et une fonderie.

MÉZIÈRES. — Cet arrondissement est à l'O. de celui de Sedan.

Mézières, ville, sur la *Meuse*, préfecture, chef-lieu départemental, du 1er arrondiss. et de canton, à 47 l. N. E. de Paris; cour de justice criminelle, tribunal de première instance, bureau de poste sur la route de Paris à Liége, quartier-général de la 2e division militaire, composée des départemens des Ardennes, de la Marne et de la Meuse. Le chevalier Bayard la défendit en 1512, contre une puissante armée de Charles-Quint, qu'il contraignit de lever le siége. Elle est bien fortifiée, et a une citadelle et une célèbre école de génie. On y fabrique des serges façon de Londres et du Berri, des serges drapées, des points d'Angleterre, des toiles de lin et de chanvre de toute largeur, mais seulement dans le commun. Il y a une petite fabrique de chapeaux et de bonneterie. Le principal commerce est celui des cuirs forts. On trouve dans ses environs une fabrique de fers à repasser, et deux forges: on y exploite des carrières d'ardoise. Pop. 3,310 hab. Lat. N. 49. 45. Long. E. 2. 26.

Monthermé, village, sur la *Meuse*, chef-lieu de canton, à 3 l. N., a une verrerie et des carrières d'ardoise dans ses environs. Pop. 1,415 hab.

Les-Mazures, village, à 3 l. N. O., a un fourneau et une forge.

Château-Regnault, village, sur la *Meuse*, à 2 l. ½ N., fait un grand commerce d'ardoise.

Renwez, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ N. O., a des manufactures de bas communs et de serges drapées. Pop. 1,262 hab.

Etion, village, à une l. N. O., a une mine de houille non exploitée.

Charleville, ville, à ¼ de l. N. et 56 N. E. de Paris; chef-lieu de canton, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, inspection forestière. Elle est séparée de Mézières par un pont: elle est agréablement bâtie; ses rues sont tirées au cordeau, ses maisons couvertes en ardoise. Sa manufacture d'armes à feu fait le principal objet de ses richesses: elle fait tous les ans des fournitures considérables au gouvernement. On y fait aussi commerce de poudre à tirer, de clous, d'ustensiles de cuisine, de marbres, d'ardoises, de fer, de peignes, d'amidon, de dentelles. Elle possède des fabriques de draps, de toiles de coton, de bas tricotés; des filatures de coton, des tanneries, des fouleries et des manufactures de poterie. Il y a des mines de fer, des carrières de marbre et d'ardoise. Elle a un dépôt de verres de la manufacture considérable de Monthermé. Cette ville a vu naître Pierre Carpentier, bénédictin; Louis Dufour de Longuerue, littérateur, et Jean Pierquin. Pop. 3,744 hab. Lat. N. 49. 47. Long. E. 2. 28.

Signy-le-Grand, bourg, sur la *Vaux*, chef-lieu de canton, à 5 l. O. par S., possède des carrières d'ardoise et fait commerce de draps et d'arbres fruitiers. Pop. 2,380 hab.

Chagny, village, à 4 l. S., a des manufactures de clous.

Amont, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ¼ S., a une mine de fer. Pop. 484 hab.

Flize, village, chef-lieu de canton, à une l. ¾ S. S. E., sur la rive gauche de la *Meuse*. Pop. 92 hab.

Montey-Notre-Dame, village, près la *Meuse*, à ½ l. N. O., possède des carrières d'ardoise.

SEDAN. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Mézières.

Sedan, ville, sur la rive gauche de la *Meuse*, sous-préfect., chef-lieu du 2e arrondissement et de cant., à 4 l. ½ O. par S. de Mézières, et 56 N. E. de Paris; tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Mézières à Verdun-sur-Meuse. Elle est regardée comme une des clefs les plus importantes de la France: aussi ses fortifications ont-elles été augmentées d'un château à quatre grands bastions, avec un arsenal. Ce château fut le berceau de Turenne en 1611. Sedan était autrefois une principauté souveraine; il appartenait à la maison de la Tour-d'Auvergne. Le duc de Bouillon, père de Turenne, le céda à Louis XIV en 1642. Cette ville n'a pas peu contribué à établir la haute réputation dont jouit l'industrie française dans toute l'Europe. Sa fabrique la plus importante est celle des draps fins, qui sont tellement recherchés, qu'on en consomme tout au plus le tiers en France, et que le reste s'expédie pour les Pays-Bas, l'Allemagne, les pays du Nord, la Suisse, l'Italie et l'Espagne. C'est de ce dernier pays que l'on tire toutes les laines employées à la fabri-

cation de ces draps. Ce sont sur-tout les draps noirs qui ont étendu et affermi la réputation de ces manufactures dans toute l'Europe : on ne les met pas dans le commerce sans que la solidité de la teinture en ait été scrupuleusement constatée. D'autres fabriques moins importantes contribuent à la richesse de la ville de Sedan et des environs; ce sont celles de quelques étoffes communes nommées Londres et demi-Londres, de bonneterie, de jarretières, de filature de laine, de faïenceries, passementerie, taillanderie, poêlerie et batterie de cuisine, fer-blanc et menue quincaillerie, et sur-tout des forces à tondre les draps, lesquelles sont en réputation dans toutes les manufactures françaises, à cause de la bonté de leur trempe et de la façon dont elles sont montées. On fait aussi des fusils de chasse très-estimés des curieux. Pop. 10,544 hab.

Bouillon, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. N., sur la rive gauche de la *Semoy*; sous-inspection forestière, bureau de poste situé sur la route de Sedan à Luxembourg. Elle était le chef-lieu du duché de Bouillon, et le duc la tenait de Louis XIV, qui s'en était emparé en 1676. C'est une place de guerre de la 2e division militaire. Pop. 1,973 hab. Lat. N. 49. 45. Long. E 2. 55.

Givonne, village, à une l. N. E. Il possède une renarderie, une platinerie, une petite forge, deux martinets.

Pures, village, à 3 l. ¾ E., a une platinerie.

Carignan, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. E. par S.; sous-inspection forestière, bureau de poste situé près la route de Mézières à Verdun. On y fait un assez grand commerce de grains et d'étoffes de laine. Pop. 5,100 habitans.

Maton, village, à 4 l. ¼ E., a une platinerie.

Mouzon, ville, sur la *Meuse*, chef-lieu de canton, à 3 l. ¼ S. E., possède des fabriques de serges. Pop. 2,143 hab.

Moncelle (la), village, à ½ de l. E., a une fabrique de poêles de fer.

Bairon, village, à 3 l. ½, possède des hauts fourneaux.

Raucourt, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ¼ S., a des fabriques de mouchettes d'acier, chapes de boucles, boucles d'acier poli, et autres quincailleries. Pop. 1,400 hab.

Harreaucourt, village, à 2 l. S., sur l'*Ennemane*, possède un haut fourneau.

Donchery, gros bourg, à une l. O., sur la rive droite de la *Meuse*, fabrique serges et étoffes de laine.

Vrigne-aux-Bois, village, à une l. ½ N. O., fabrique de la ferronnerie et de la quincaillerie.

Chechery, village, à 2 l. N. par E., près l'*Aire*, fabrique boulets, fer en barres, fer de carillon, et plates de charrues.

Saint-Menge, village, à une l. N. par O., a une carrière de pierre.

RETHEL. — Cet arrondissement est à l'O. de celui de Vouziers.

Rethel, ancienne ville, sous-préfecture, chef-lieu du 4e arrondissement et de cant., à 8 l. ½ S. O. de Mézières, et 59 N. E. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Mézières. Elle commerce en blé, laines, étoupes; fabrique molletons, toiles de lin, casimirs, draps de Silésie, burats, crépons, espagnolettes, étamines, flanelles, raz de castor, serges cordelières, serges drapées, tiretaines et autres étoffes de laine; bonneterie, chapellerie. Elle a une filature de laine. Pop. 4,862 habitans.

Chaumont, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N. O., fabrique des toiles de chanvre. Pop. 965 hab.

Château-Porcien, petite ville, chef-lieu de canton, à une l. ¾ O., sur la rive gauche de l'*Aisne*, inspection forestière. Elle fabrique des serges. Pop. 2,000 habitans.

Asfeld, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. O., fabrique des toiles. Pop. 1,080 habitans.

Juniville, village, chef-lieu de canton, sur la *Retourne*, à 2 l. ½ S., fabrique des étamines, burats et buratines. Pop. 984 hab.

Novion-Porcien, village, sur la *Rosière*, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ N. par E. Pop. 1,039 hab.

VOUZIERS. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Rethel.

Vouziers, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du 5e arrondissement et de canton, à 10 l. S. de Mézières, et 49 N. E. de Paris, sur l'*Aisne*; trib. de première instance, conservation des hypothèques, inspection forestière,

bureau de poste près la route de Paris à Mézières. Son principal commerce consiste en blé. Pop. 1,550 hab.

Tourteron, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ N. par O. Pop. 616 hab.

Ecordal, village, à 3 l. ½ N. O., a une source d'eau minérale.

Attigny, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ N., sur la rive gauche de l'*Aisne*; bureau de poste près la route de Paris à Mézières. Pop. 950 hab.

Machault, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. S. O. Pop. 693 hab.

Monthois, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ S. Pop. 610 hab.

Lancon, village, à 3 l. ¾ S. E., sur l'*Aisne*, possède la platinerie de *Wé*, au lieu dit les *Biefs*. Il fabrique fer en barres de toute espèce, et plates de charrues.

Sommerance, village, à 4 l. ½ E. par S., a des mines de fer.

Grand-Pré, bourg, à 3 l. E. S. E., sur la rive droite de l'*Aire*; chef-lieu de canton, sous-inspection forestière, bureau de poste situé entre la route de Paris à Mézières, et celle de Paris à Strasbourg par Metz. Il doit son nom aux superbes prairies qui l'environnent, et est célèbre par la victoire remportée en 1792, sur les Emigrés et les Prussiens, qui firent leur retraite. On y fait commerce de cuirs et de pelleterie. Il y a une mine d'argent dans ses environs. Pop. 1,350 hab.

Champigneulle, village, à 3 l. ½ E., sur la rive droite de l'*Egron*, possède un haut fourneau et deux forges.

Imécourt, village, à 4 l. E., fabrique des boulets et du fer.

Chehery, village, à 4 l. ¾ E., fait boulets, fer en barres, en verges, en carillon.

Tailly, village, à 6 l. E. par N., fait des boulets. On y forge le fer en barres, en verges, et plates de charrues. Il a des mines de fer.

Buzancy ou *Barles*, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. E. par N.; bureau de poste près la route de Paris à Mézières. Pop. 774 hab.

Chêne-le-Populeux, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. N., fabrique draps et autres étoffes. Pop. 1,160 hab.

MARNE = Ce départ. est situé entre les 48 et 50 degrés de lat. N., et 1 et 3 de long. E. Il a 27 l. de long sur 24 de large, et 425 l. carrées. Il est borné à l'E. par ceux de la Meuse et de la Haute-Marne; au S. par celui de l'Aube; à l'O. par ceux de Seine-et-Marne et de l'Aisne; au N. par celui des Ardennes. Il a 5 arrondissemens communaux, 32 cantons et 604 communes, et est formé d'une partie de la Champagne. Il ne contient dans sa plus grande partie qu'un sol aride et souvent stérile. On y trouve des plaines où on rencontre à peine un seul arbre. On aperçoit quelques montagnes à l'E., et de belles forêts à l'E. et à l'O.; les principales sont celles de Traconne, du Gaut, de Montmaur, de Louvois, de Verrières, d'Argone. Les principales rivières sont la *Marne*, qui lui donne son nom; l'*Aisne*, la *Suippe*, la *Vesle*, l'*Ardre* ou le *Noiron*, la *Coole*. Il a des eaux minérales, dont les plus connues sont celles d'Ambonnay, de Beeru, de Boursault, d'Hermonville, de Reims, de Rosnay, de Sermaise et de Vitry-le-Français. On y recueille du blé, du seigle, de l'orge, du sarrasin, de l'avoine, des plantes potagères et des fruits : les melons surtout y sont renommés. Ses excellens vins rouges et blancs sont très-recherchés. Ce département abonde en gibier, en poisson, en volaille. Il y a des carrières de pierre propre à bâtir et de grès; des ardoisières, des meulières, des terres à tuiles et à briques, de l'argile propre à faire de la poterie, des eaux minérales, etc. Il possède plusieurs manufactures et fabriques d'étoffes de laine, marves lisses et croisés; draps de Silésie, flanelles façon d'Angleterre, étamines unies et rayées, burates, burats, casimirs, espagnolettes et serges drapées, anversins propres à l'habillement des troupes, jarretières en laine et soie, qui sont fort estimées; couvertures de laine dans toutes les qualités, longueurs et largeurs; des fabriques de bonneterie; des tanneries, mégisseries, papeteries; des poteries en terre plombée; des fours à chaux, tuileries, briqueteries, verreries, forges et fabriques de coutelleries estimées. Son commerce consiste en grains de toutes espèces; en vins, en chanvres écrus et façonnés; en foins, en bois et charbons; en légumes et fruits secs; pains d'épices connus sous le nom de *pains d'épices de Reims*, et dans le produit de

toutes les manufactures et fabriques qui y sont établies. Ce département fait partie de la 2. division militaire, de la 4e division de gendarmerie nationale, et de la 2e conservation forestière : il dépend de l'évêché de Meaux, qui est compris dans l'archevêché de Paris, et de la sénatorerie de Paris; il est de la 3e série, et a trois députés élire au corps législatif. Le collége électoral est composé de 300 membres. L'ordre judiciaire se compose de 31 justices de paix, de 5 tribunaux de première instance, de 2 tribunaux de commerce, séants à Châlons et à Reims, d'une cour criminelle séante à Reims, ainsi que la préfecture : la cour d'appel est à Paris. Il possède deux bibliothèques, un musée, un cabinet de physique, une société d'agriculture, de commerce, sciences et arts, etc. C'est la patrie du traducteur Ablancourt et de la célèbre Lecouvreur. Sa pop. est de 310,500 hab., à raison de 566 par lieue carrée.

RIVIERES. — *Marne*, grande rivière, prend sa source à une l. ½ E. de Langres ; court à l'O., laisse à gauche cette ville, tourne au N. par O., puis directement au N. ; arrose à gauche Chaumont, reçoit du même côté la Suize, baigne à gauche Condes, Bologne et Vrineourt; traverse l'arrondissement de Vassy; baigne à gauche Joinville, Rachecourt, Gourzon et Enrville; tourne à l'O., arrose à droite Saint Dizier, où elle commence à devenir navigable : elle entre à 2 l. au-dessous de cette ville dans le département de la Marne; arrose à gauche Hauteville, tourne au N. N. O., traverse l'arrondissement de Vitry-le-Français; reçoit à droite l'Olconte, baigne à droite Vitry, reçoit du même côté le Saulx, à gauche l'Isson ; parcourt du S. E. au N. O. l'arrondissement de Châlons, reçoit à droite la Moivre, à gauche la Coole ; baigne à droite les murs de Châlons; détourne à l'O. N. O., arrose à gauche Matougues, Aulnay; reçoit du même côté la Somme-Soude, tourne à l'O., baigne à droite Mareuil, à gauche Epernay ; fait la limite qui sépare son arrondissement de celui de Reims; arrose à droite Damerie, à gauche Dormans; passe de là dans le département de l'Aisne; reçoit à gauche le Surmelin, baigne à droite Mont-Saint-Père; traverse Château-Thiéry, redescend au S. O., arrose à gauche Nogent-l'Artaud, retourne à l'O., puis au N., entre alors dans le département de la Seine-et-Marne, va au S. O., remonte au N., et redescend au S. O.; traverse la Ferté-sous-Jouarre, tourne à l'O., arrose à gauche Saint-Jean-les-deux-Jumeaux; reçoit du même côté le petit Morin, fait un détour au N., reçoit à droite l'Ourcq, reprend à l'O., reçoit du même côté la Thérouane, redescend au S., arrose à droite Poincy, baigne à droite les murs de Meaux, remonte au N., reçoit à gauche le grand Morin, retourne au S. O., puis à l'O.; baigne à gauche Lagny, Noisiel; traverse une petite partie du département de Seine-et-Oise, de l'O. à l'E.; arrose à gauche Noisy, à droite Neuilly; entre dans le département de la Seine, tourne au S., arrose à gauche Brie, fait un détour à l'O., puis à l'E., baigne Saint-Maur à droite, retourne au S., et, faisant un circuit, remonte au N., puis tourne à l'O., et se jette à droite dans la Seine à Charenton, à une l. au-dessus de Paris. Elle est sujette à de grands débordemens, à cause des obstacles que présentent à son cours les sinuosités sans nombre dont il est rempli : ses eaux, chargées de sable, sont souvent troubles, et leur courant reste séparé de celui de la Seine; elle est navigable dans la plus grande partie de son cours, qui est de 70 l., et qui sert à transporter à Paris des approvisionnemens de tous genres, sur-tout des charbons et des meules de moulins.

Morin (le grand), rivière, a sa source dans la partie orientale de l'arrondissement d'Epernay, à une l. ½ N. de Sézanne; court du N. au S., arrose à gauche Mœurs, tourne à l'O. par N., entre dans le département de Seine-et-Marne, près de Villeneuve-la-Lionne ; arrose à droite Meilleray, la Ferté-Gaucher, Jouy, Chaufery ; traverse Coulommiers ; baigne à gauche la Celle, Guerard, Damartin, Tigeaux; remonte au N., entre dans l'arrondissement de Meaux, tourne au N. O., baigne à droite Crecy, et se jette à gauche dans la Marne, à 2 lieues au-dessus de Meaux, après un cours d'environ 20 lieues.

Morin (le petit) a sa source à l'E. de l'arrondissement d'Epernay, à une demi-lieue E. de Baye; coule de l'E. à l'O.; baigne à gauche Corfelix, Lethout, Boissy; à droite Courbetot; laisse Montmirail du même côté, entre dans le département de Seine-et-Marne, court de l'E. à l'O.; arrose à droite Verdelot, à gauche Villeneuve; descend au S. O., baigne à gauche Bellot, remonte au N. O., arrose à droite Saint-Ouen, à gauche Jouarre, et se jette à gauche dans la Marne, vis-à-vis de la Ferté-sur-Marne, après un cours de près de 18 lieues.

Vesle (la), rivière, a sa source sur la frontière orientale de l'arrondissement de Châlons, près de Somme-Vesle, à 3 l. E. de Châlons; court à l'O., arrose à droite Saint-Martin et Saint-Meinie; tourne au N. O., baigne à gauche Dampierre, reçoit à droite la Bussy, arrose à gauche Bouy, Livry; entre dans l'arrondissement de Reims, baigne à droite cette ville, Saint-Brice; à gauche Muizons et Junchery; tourne à l'O., arrose à gauche Breuil, Fismes; reçoit du même côté l'Ardre; entre dans le département de l'Aisne, arrose à droite Braine, et se jette à gauche dans l'Aisne, à une l. ½ au-dessous de cette ville, après un cours de 22 lieues. Son cours est très-lent, ce que l'on doit attribuer à une espèce de terre blanche dont ses eaux sont chargées, ce qui n'empêche pas qu'elles ne soient bonnes à boire et très-saines.

Suippe, rivière, a sa source sur la frontière orientale de l'arrondissement de Châlons-sur-Marne, à Somme-Suippe, à ½ l. E. de Suippe qu'elle traverse; court au N. O., arrose à gauche Jonchery, à droite Auberive; reçoit du même côté le Py; baigne à gauche Selles, Saint-Masme, Boult, Aumenencourt; entre dans le département de l'Aisne, baigne à droite Béry-au-Bac, et se jette à gauche dans l'Aisne, à 2 l. au-dessous de Neufchâtel, après un cours de 16 lieues.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

REIMS. — Cet arrondissement est au N. de celui d'Epernay.

Reims, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 1er arrondissement et de canton, à 10 l. N. O. de Châlons, et 34 N. E. de Paris; lycée, cour de justice crim., tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Mézières. C'est une des plus anciennes et plus célèbres villes de France; elle conserve encore un grand nombre de monumens de l'antiquité. Elle est située dans une petite plaine que fertilise la rivière de Vesle, et entourée de petites montagnes où l'on recueille un vin délicieux. On voit dans cette ville plusieurs arcs de triomphe, ouvrages des Romains. La cathédrale, construite au 12e siècle, est un des édifices gothiques les plus parfaits de la France. C'était à Reims que l'on sacrait les rois. Cette ville n'est pas recommandable seulement par les vins que produisent ses environs, parmi lesquels on distingue ceux de *Versenay*, de *Sillery*, de *Verry*, etc., dont on recueille 150,000 pièces (*Voyez*, pour plus grands détails, l'article *Champagne*, qui précède), mais encore par son commerce de grains, bestiaux, laines, peaux et cuirs forts, miel, pain d'épice très-renommé, poires sèches de rousselet, pâtisseries, confitures et sucreries; cochonnaille sèche et fumée, savon noir et vert, chandelles fort estimées; ses manufactures de draps fins et de casimirs façon d'Angleterre; ses fabriques considérables de toutes sortes d'étoffes de laine, ou mêlées de soie, laine et coton, telles que burats, camelots, couvertures, crêpes, dauphins, draps de cygne, draps de Silésie, droguets, espagnolettes, étamines, flanelles de santé façon d'Angleterre, impériales, mousselines perpétuelles, rases de Maroc, rases de Perse, Ségovie façon de Londres, serges rases, dites cordelières, siamoises, vilton, voiles de religieuses, et étamines à bluteau; bonneterie en laine et en soie; brasseries, chapelleries, filature de coton et de laine; mégisserie, poterie, quincaillerie, tannerie, teinture. Pop. 30,295 hab. Lat. N. 49. 15. Long. E. 1. 41.

Bourgogne, village, chef-lieu de canton, à 2 l. N. Pop. 633 hab.

Hermonville, à 2 l. ¼ N. O., a des eaux minérales et des carrières de pierre de taille dure et d'un grain assez fin en exploitation.

Chenay, village, à 2 l. N. O., a des eaux minérales ferrugineuses.

Montigny, village, à 4 l. O. par N., a une papeterie et des tourbières.

Fismes, petite ville, chef-lieu de canton, à 5 l. O., sur la rive droite de la *Vesle*; bureau de poste situé sur la route de Paris à Mézières. Elle possède une carrière de pierre de taille exploitée; on y fait commerce de grains; il y a quelques fabriques d'étoffes de laine; c'est la patrie de Paul-François Vély, historien. Pop. 2,129 hab.

Mery, village, à 2 l. ½ O. par S., a dans ses environs une carrière à coquilles par lits pétrifiés et agatisés.

Aubilly, à 3 l. O. par S. On trouve dans les environs une espèce de pierre blanche fort légère, qui nage sur l'eau.

Ville-en-Tardenois, village, chef-lieu de canton, à 4 l. O. par S. Pop. 522 hab.

Châtillon-sur-Marne, petite ville, chef-lieu de canton, à 6 l. S. O., sur la rive droite de la *Marne*. C'est la patrie du pape Urbain II, qui fut en contestation avec l'anti-pape Guibert. Pop. 1,002 habitans.

Port-Abinson, petit port sur la *Marne*, fait de grands approvisionnemens de bois et de charbon pour Paris.

Dammery, village, à 5 l. S. par O., récolte d'excellens vins, et a une mine de houille non exploitée.

Cumières, village, à 4 l. ½ S. par O., sur la *Marne*, récolte d'excellens vins.

Ay, petite ville, chef-lieu de cant., à 5 l. S., est remarquable par son bon vin. Pop. 2,585 hab.

Germaine, village, à 3 l. ¼ S.; sur la montagne de Reims. On trouve dans ses environs des cailloux appelés *blocaille*.

Rilly-la-Montagne, village, à 2 l. N., récolte de bons vins.

Tours-sur-Marne, village, à 5 l. S. E., fait commerce de vins.

Ambonnay, village, à 4 l. ½ S. par E., récolte de bons vins.

Villers-Marmery, village, à 4 l. S. E., récolte de bons vins.

Saint-Basle, village, à 3 l. ¾ S. E., a des carrières qui fournissent des cornalines rouges, des cailloux en géodes, des pierres à chaux formées de débris de coquilles.

Verzy, village, chef-lieu de canton, à 3 l. S., récolte de bons vins. Pop. 1,453 habitans.

Sillery, village, à 2 l. S. S. E., récolte de bons vins blancs.

Beine, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ E. Pop. 675 hab.

Berru, hameau, à 2 l. E. par N. On y trouve une argile noirâtre et une source d'eau minérale.

SAINTE-MÉNÉHOULD. — Cet arrondissement est à l'E. par N. de celui de Châlons.

Sainte-Ménéhould, ville, située dans un marais entre deux rochers, sur l'*Aisne*; sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondissement et de canton, à 15 l. S. E. de Reims, et 42 de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Strasbourg par Metz. Cette ville a soutenu plusieurs siéges. En septembre 1792, les troupes prussiennes, faisant partie de la coalition élevée contre la France, s'étant avancées jusque dans ses environs, elles furent bientôt contraintes de se retirer. Il s'y fait un commerce de bois, blé, seigle, avoine, fruits et chanvre; de bouteilles et de cloches de verre: elle fabrique des rouets à filer, et autres ouvrages de tour; elle a une filature de laine, une faïencerie et des tanneries. Pop. 3,394 h.

Harazée (la), village, à 2 l. ¼ N, possède une verrerie.

Vienne-la-Ville, village, à 2 l. N., a des forges sur la rive gauche de l'*Aisne*.

Ville-sur-Tourbe, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ¼ N. par O. Pop. 440 habitans.

Somme-Py, village, chef-lieu de canton, à 6 l. N. O.

Dammartin-sur-Jèvre, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ¼ S. S. O. Pop. 312 hab.

Epeuse, village, à 3 l. S. par O., fait commerce de pois secs qu'on envoie jusqu'à Paris.

VITRY-LE-FRANÇAIS. — Cet arrondissement est au S. par E. de Châlons.

Vitry-le-Français, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement et de canton, à 6 l. S. E. de Châlons, et 70 O. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Strasbourg. Cette ville très-régulière est batie en bois sur la *Marne*; elle est

peuplée et très-marchande. Son commerce consiste en vins, grains, avoine, navette, colza, chanvre et lin, bois et charbon; elle fabrique serges, ras et droguets, bonneterie; elle a une filature de coton, des tisseranderies et tanneries. Pop. 6,925 hab.

Bassuet, village, à 2 l. N. E., sur la rive gauche du *Fien*, a une brasserie.

Heiltz-le-Maurupt, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ¾ E. N. E; sous-inspection forestière. Pop. 940 hab.

Sermaise, village, à 5 l. N. E., fait le commerce d'haricots et d'oignons; il a une fabrique de poterie rouge, et des eaux minérales bonnes contre la gravelle, la colique néphrétique, les douleurs des reins et de la vessie.

Vitry-en-Perthois, ou *le Brûlé*, village, chef-lieu de canton, à 1 l. N. E.

Thiéblemont, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ S. E. Pop. 264 hab.

Saint-Remy-en-Bouzemont, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ S. par E. Pop. 533 hab.

Sompuis, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ¼ O. p. S, Pop. 645 hab.

CHALONS. — Cet arrondissement est au N. O. de Vitry-sur-Marne.

Châlons-sur-Marne, ville considérable, préfecture, chef-lieu du département, du quatrième arrondissement et de canton, à 41 l. E. de Paris, sur la rive droite de la *Marne*; tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, école des élèves d'artillerie, bureau de poste sur la route de Paris à Strasbourg. Elle est située entre de belles prairies; mais son territoire est fort stérile. Son commerce est considérable; il consiste en blé, avoine qui se transporte à Paris; vins rouges et blancs, vinaigre, grains de moutarde, chanvre, chandelles, cochonnaille fumée et salée; on y fabrique des draps d'été, des serges, étamines et autres étoffes de laine; des toiles de lin et de chanvre, des cordes, des sangles, de la bonneterie; il y a des brasseries, des distilleries, des filatures de chanvre et de coton; des papeteries, des tanneries et une nitrière : elle possède quelques beaux édifices, un musée, une bibliothèque publique, un cabinet d'histoire naturelle et un jardin de botanique. Elle a vu naître Perrot d'Ablancourt, connu par ses traductions des auteurs grecs et latins; David Blondel, professeur d'histoire et d'architecture; Nicolas-Louis de Lacaille, célèbre astronome et mathématicien; Louis Lallemant, jésuite. Pop. 11,120 hab. Lat. N. 48, 57. Long. E. 2. 2.

Suippe, petite ville, chef-lieu de canton, à 5 l. N. E. Elle est célèbre par ses foires où il se fait un grand commerce de bestiaux, et sur-tout par sa manufacture d'étoffes communes appelées *anversines*, propres à l'habillement des troupes. On y fait aussi des jarretières en laine et soie fort estimées. Son territoire fournit vins, grains et chanvres, et l'on en tire bestiaux et laines. Pop. 2,165 hab.

Cheppe (la), village, à 3 l. N. O., sur la *Noblette* ou *Bussy*. On voit encore entre cette commune et Cuperly, des restes du camp d'Attila, dans une plaine qui en porte encore le nom.

Courtisols, petite ville, à 2 l. N. E., située sur la *Vesle*. Des Helvétiens, cultivateurs industrieux, cultivent les navettes et chanvres dont ils tirent une grande quantité d'huile qu'ils échangent contre d'autres denrées; il s'y fait un commerce considérable de bestiaux.

Champagne, village, à 3 l. E., a des tourbières dans ses environs.

Champigneul, village, à 3 l. E., sur la *Somme-Soude*, a des tourbières dans ses environs.

Marson, ville, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ O. par S. Pop. 400 hab.

Cherville, village sur la *Marne*, à 3 l., a des tourbières dans ses environs.

Ecury-sur-Coole, village, chef-lieu de canton, à 1 l. ½ S., sur la rive droite de la *Coole*, a des papeteries et des fabriques de papier pour tenture. Pop. 355 hab.

EPERNAY.—Cet arrondissement est au S. de celui de Reims.

Epernay, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du cinquième arrondissement et de canton, à 7 l. O. de Châlons, et 26 E. de Paris, sur la rive gauche de la *Marne*; tribunal de première instance, inspection forestière, conservation des hypothèques, bureau de poste situé sur la route de Paris à Strasbourg; on y fait commerce des plus excellens vins de Champagne,

rouges, roses et blancs, mousseux ou non mousseux; elle a des carrières de pierre à meule, des fabriques de poterie fine, des tuileries, des briqueteries, des papeteries. Pop. 4,430 hab.

Dormans, petite ville, à 5 l. O., sur la rive gauche de la *Marne*; chef-lieu de canton, bureau de poste sur la route de Paris à Strasbourg. On y recueille de fort bons vins; elle fait commerce de grains, de buis et de laines; elle a une mine de houille non exploitée, des carrières de pierre de taille et grès, exploitées, et une fontaine minérale dont l'eau est ferrugineuse et purgative. Pop. 2,108 hab.

Boursault, village, à 1 l. ½ O. Il y a une fontaine d'eau minérale ferrugineuse.

Saint-Martin-d'Ablois, village, à 2 l. S. O. d'Epernay, commerce en meules de moulins. Elle a deux papeteries, dont une fabrique des cartons lissés, et une scierie.

Orbais, sur le *Surmelin*, à 5 l. E., a dans ses environs une montagne remplie de souches de bois pétrifiés, dont quelques-unes sont cristallisées.

Fontaine-Noire, à 1 l. de ce bourg, près des Boulleaux. Cette fontaine a, dit-on, cela de remarquable; c'est qu'elle ne coule que lorsque le blé est sur le point de monter à un prix exorbitant; les marchands de grains la consultent à dix lieues à la ronde, et font, lorsqu'elle va, des achats considérables. Elle sort de terre en si grande abondance, qu'elle fait tourner plusieurs moulins.

Mont-Mirail, petite ville, chef-lieu de cant., à 7 l. ½ S. O., sur une côte, près de la rive droite du petit *Morin*, à 5 l. S. E. de Château-Thiéry; bureau de poste sur la route de Paris à Châlons. Son commerce consiste en grains et laines; elle fabrique de la quincaillerie, serpes, bêches et autres ustensiles de jardinage; coutellerie, tire-bouchons, ouvrages d'acier, outils de chirurgien et de dentiste. On trouve du spath dans son territoire; sa moutarde est renommée. Pop. 2,098 hab.

Baye, village, à 5 l. ¼ S. O., sur un ruisseau, a des pépinières très-renommées.

Montmort, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ¾ S. O. Pop. 622 hab.

Erternay, bourg, chef-lieu de canton, à 10 l. S. S. O., sur la rive droite du grand *Morin*. Pop. 835 hab.

Sézanne, petite ville, chef-lieu de canton, à 8 l. ½ S. par O., et 5 S. p. O. de Mont-Mirail; inspection forestière, bureau de poste entre la route de Paris à Strasbourg. Cette ville est fort ancienne; elle existait du temps de Jules-César. Son commerce consiste en grains, bois, laines, vins et bonneterie. Pop. 4,149 hab.

Auglière, bourg, chef-lieu de canton, à 12 l. S. et 4 S. par E. de Sézanne, sur la rive droite de l'*Aube* qui y forme une cascade de 9 pieds. Pop. 700 hab.

Fère-Champenoise, bourg, chef-lieu de canton, à 8 l. S., bureau de poste situé sur la route de Châlons-sur-Marne à Sézanne; il fabrique toiles et treillis propres à faire des sacs. Pop. 1,880 hab.

Chaintrix, village, à 4 l. S. E., sur la rive gauche de la *Somme-Soude*, a des papeteries.

Vertus, petite ville, chef-lieu de canton, à 6 l. S. par E., bureau de poste près la route de Paris à Strasbourg, dans une plaine, au pied d'une côte assez étendue, où il croît d'excellent vin. Elle est mal bâtie, et n'a de remarquable qu'une fontaine qui passe sous l'église, et est si abondante, qu'à sa source elle fait tourner plusieurs moulins. — A environ ¾ de l. S. de Vertus, est le *Mont-Aimé*, montagne très-élevée, sur laquelle était autrefois une ville de forme ovale, dont on ignore le nom et l'origine. Pop. 2,559 hab.

Bierges, village, à 3 l. ¾ S. par E., sur la rive gauche de la *Somme-Soude*, a des tourbières.

Avize, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. S. par E., fait commerce d'excellens vins blancs mousseux qu'elle récolte, et a des tourbières. Pop. 1,290 habitans.

Flavigny, village, à 2 l. S. E., a des tourbières dans ses environs.

Cramant, village, à 1 l. ½ S. E., récolte et fait commerce d'excellens vins blancs.

Pierry, bourg, à 1 l. S., récolte et fait commerce d'excellens vins blancs.

Chouilly, village, à 1 l. E. par S., sur la *Somme-Soude*, récolte et fait commerce de bons vins blancs.

AUBE. — Ce département est situé entre les 48 et 49 deg. de lat. N., et entre le 1 et le 3 deg. de long. E. Il a 23 l. de long sur 18 de large, et 330

l. carrées. Il est borné au N. par celui de la Marne; au S. E. par celui de la Côte-d'Or; au S. O. par celui de l'Yonne, et à l'O. par ceux de Seine-et-Marne et de l'Yonne. Il est formé d'une partie de la Champagne et de la Bourgogne. Il a 5 arrondissemens communaux, 26 cantons et 453 communes. Les bois de ce département forment cinq masses de forêts, dont les principales sont celles de Daumont, de Bossiran, de Chaource et de Clairvaux. En général ce département peut fournir de hautes futaies, mais elles ne sont pas bien aménagées. La marine y trouverait des ressources précieuses. L'étendue des forêts est de 165,586 arpens, dont 57,927 arpens de bois nationaux, 44,839 arpens de communaux : le reste appartient à des particuliers. Ce département est arrosé par l'*Aube*, l'*Ardusson*, la *Barce*, le *Lorrain*, la *Vanne* et une multitude de petites rivières qui prennent leurs sources dans des étangs nombreux. Il ne renferme pas de canaux de navigation, quelques-uns seulement de desséchement. On ne peut oublier ce que l'on doit aux anciens comtes de Champagne, pour la belle distribution des eaux de la Seine, qu'ils ont fait opérer dans le temps : cette rivière passait à ½ l. de Troyes. C'est un monument de magnificence remarquable par la conception du plan en général, et la régularité des détails. La température habituelle de ce département est douce, humide, variable, peu différente de celle de Paris; les vents qui dominent depuis plusieurs années sont le S. O., l'O. et le N. O. Deux régions divisent le territoire de ce département : la première, qui est au N. et à l'O. de Troyes, appelée *Champagne-Pouilleuse*, est un fond de craie, recouvert d'une légère couche de terre végétale. Il ne produit que du seigle ou de l'avoine. Cette région ne présente à la vue que de vastes plaines dépouillées d'arbres, dont la nudité laisse les troupeaux exposés aux ardeurs du soleil; l'autre partie au S., renferme, au contraire, des terrains fertiles, des vignobles bien exposés, et des forêts étendues. Les productions générales du département sont le froment, le seigle, l'orge, l'avoine, le sarrasin, la navette, le chanvre, le lin et le bois, dont on peut estimer le produit à 150,000 cordes; quelques prairies artificielles dont l'usage n'est pas encore bien répandu; le vin, les vesces, pois et autres graines pour les bestiaux et la volaille. La culture des terres se fait généralement avec des chevaux; on y emploie dans quelques endroits des bœufs : ce qui devrait être imité dans tous. La race des moutons est partout de petite espèce, comme celle des chevaux. L'on espère sur ces objets que le séjour d'un grand nombre de propriétaires et de gens instruits qui habitent les campagnes, apportera des améliorations. La minéralogie, dans ce département, est très-peu avancée, ou le département est peu riche en cette partie. La pierre à bâtir n'y est pas rare; on y trouve différentes argiles, et une, entre autres, la meilleure que l'on connaisse pour les creusets à verre et les gazettes à porcelaine. On trouve à Baussancourt du marbre dit *lumachelle*. Tout le monde connaît aussi le blanc de Troyes. Les produits des manufactures dans ce département consistent en grande partie en toiles de coton, en piqués, en basins unis, en basins rayés, en futaines, en mousselinettes, en velours, en draps de coton; l'on comptait dans les années dernières 1,103 métiers battans indistinctement, qui ont rapporté de bénéfice 2,005,498 fr. La bonneterie compte aussi plus de 1,000 métiers en activité; les toiles peintes peuvent fournir 14,000 pièces par an. La draperie occupe près de 20 métiers; les forges de Clairvaux mettent annuellement dans le commerce 1,000 à 1,100 milliers de fer, et les autres 7,500. On compte 387 moulins à grains, 2 forges, 18 moulin à foulon, 4 moulins à frise, 2 à chamoiseur, 160 huileries et un moulin à scie; des tanneries sans nombre, des verreries, des papeteries renommées, des fabriques de lacets, de rubans, de cartes à jouer, de ratines, de serges, d'espagnolettes, molletons; cinq imprimeries; ces différentes branches occupent une multitude de bras. Le commerce de ce département remonte à la plus haute antiquité. Dès l'an 420, des foires franches établies dans Troyes, furent l'entrepôt du commerce de l'Allemagne et de la Suisse. Depuis, le commerce ayant pris sa route par la Flandre, la Hollande, et les frontières de la France étant reculées jusqu'au Rhin, Troyes a cessé d'être un lieu d'entrepôt, et a été ré-

duite à la vente du produit de ses fabriques, qui, de tout temps, ont été considérables. Les bois flottés sur l'Aube et la Seine ont toujours servi à l'approvisionnement de Paris, ainsi que les vins, les fers, les toiles, les petits draps, l'avoine, le charbon. Le surplus s'exporte dans les départemens voisins, l'Espagne, la Flandre et l'Allemagne. Les importations de nécessité ont toujours été les cotons écrus, que l'on tirait de Cayenne, de St.-Domingue, la Martinique, et les cotons filés de Paris, d'Arpajon et d'Orléans. Les autres objets du commerce intérieur consistent en basins piqués, coutils, serges, gros draps, tricots, beiges, ratines, espagnolettes, étamines, bonneterie, lacets, rubans de fil, cuirs, verreries, miel, cire, bougies, papiers. Ce département est de la 18e division militaire, de la 2e légion de gendarmerie nationale, de la 2e conservation forestière. Il est du diocèse de Troyes; il fait partie de la 4e série, et a 2 députés à élire pour le corps législatif. La sénatorerie est à Paris. L'ordre judiciaire se compose de 26 justices de paix, de cinq tribunaux de première instance, d'un de commerce, séant à Troyes; d'une cour de justice criminelle; celle d'appel est à Paris. Adrienne Lecouvreur, excellente actrice; Danton, orateur révolutionnaire; Duval, géographe; Girardon, un des plus célèbres sculpteurs que la France ait vu naître; Pierre Mignard, peintre fameux; les Morel, imprimeurs; Raband de St.-Etienne, Richelet, sont nés dans ce département. Pop. 240,661 hab., à raison de 789 par l. carrée.

RIVIÈRES. — *Aube* (l'), rivière, a sa source au S. O. de l'arrondissement de Langres, département de la Haute-Marne, dans les bois, et à 2 l. S. d'Auberive, près de Chalancey; coule au N. O., baigne à droite Auberive, et à gauche Bay et Arbot; entre dans l'arrondissement de Chaumont, qu'elle borde au S. O., puis se dirige du S. au N., après avoir arrosé Aubepierre, Silvarouvre, et traversé la Ferté. Elle entre ensuite dans le département, auquel elle donne son nom; coule au N., puis à l'O., de là au N. O., en faisant un grand contour dans le N. de l'arrondissement, jusqu'à Planey. Elle traverse d'abord l'arrondissement de Bar, où elle arrose à droite Clairvaux, Bar, Dienville-les-Monts; entre dans l'arrondissement d'Arcis, passe à droite de Chalette, et à gauche de Nogent, Chaudrey, le Petit Torcy; y reçoit à droite la Voire, le Ravel, le Meldenson, le Puto, la Luistrelle, l'Herbisse; à gauche la Barbuisse; entre dans le départ. de la Marne, dans le S. de l'arr. d'Epernay; arrose Anglure, Marsilly, et se jette à droite dans la Seine, à 1 l. O. de Saint-Just, après avoir reçu la petite rivière des Auges. Son cours est d'environ 40 lieues.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

ARCIS-SUR-AUBE. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Nogent.

Arcis-sur-Aube, ville, sous-préfecture, chef-lieu du premier arrondissement et de canton, à 6 l. N. de Troyes et 32 E. S. E. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste sur la route de Troyes à Châlons. Son commerce est considérable en blé, en avoine, orge et seigle; ces grains descendent par l'Aube, la Seine et la Loire jusqu'à Nantes. Elle a des fabriques de bonneterie et de savon gras. Pop. 2,500 hab.

Ramerup, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ E. Pop. 490 hab.

Chavanges, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. E. Pop. 970 hab.

Mery-sur-Seine, ville, sur la *Seine*, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ O. Pop. 1,160 hab.

NOGENT-SUR-SEINE. — Cet arrondissement est à l'O. de celui d'Arcis-sur-Aube.

Nogent-sur-Seine, ville, sur la *Seine*, sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondissement et de canton, à 12 l. N. O. de Troyes, et 24 S. E. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques et inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Troyes. Elle fait le commerce de chevaux et de grains, et a des fabriques de toiles de coton, de bonneterie, et une filature de coton. Pop. 3,208 hab.

Villenauxe-la-Grande, village, à 2 l. ½ N., bureau de poste près la route de Paris à Troyes, a une tannerie. Pop. 2,800 hab.

Pont-sur-Seine, village, à 1 l. ¾ N. E.; bureau de poste situé sur la route de Paris à Troyes.

Romilly-sur-Seine, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ E. Pop. 2,180 hab.

Gelanne, village, à 2 l. ¼ E., a une bonneterie.

Origny-le-Sec, village, à 3 l. ¾ E., a une fabrique de toiles de coton.

Marcilly-le-Hayer, village, sur le *Lorrain*, chef-lieu de canton, à 4 l. ¼ S. p. E. Pop. 490 hab.

Villadin, village, à 5 l. S. E., fabrique poterie et creusets, dont elle fait commerce.

TROYES. — Cet arrondissement est au S. de ceux de Nogent-sur-Seine et d'Arcis-sur-Aube.

Troyes, évêché, préf., chef-lieu de département, du 3e arrondissement et de canton, à 38 l. S. E. de Paris, et 17 S. O. de Châlons-sur-Marne; cour de justice criminelle, tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, chef-lieu du 2e arrondissement forestier, qui comprend les départemens de l'Aube, de la Marne et de l'Yonne; bureau de poste sur la route de Paris à Beffort. C'est une grande et ancienne ville. Les maisons sont construites en bois, la pierre étant rare dans les environs, et de mauvaise qualité. La cathédrale est un des plus beaux vaisseaux gothiques qui existe. Henri Ier, comte de Champagne, y fit diviser la Seine en une multitude de bras extrêmement utiles pour les differentes fabrications. Les eaux de puits y sont singulièrement propres à dégorger les étoffes, ainsi qu'à la teinture des laines, soies, fils, et pour tanner les cuirs. Si cette ville tient un rang distingué dans le commerce, elle ne le doit pas aux productions de son sol, mais à l'industrie seule de ses habitans. Ses fabriques et ses manufactures fixent depuis longtemps sur elle l'attention des commerçans : parmi les plus importantes on distingue les fabriques de toiles de coton, de futaines, de basins, de draps de coton, de piqués et de coutils; les fabriques de serges, de frocs, de ratines, d'espagnolettes et de beiges, et les fabriques de bonneterie. Parmi les manufactures, on distingue deux manufactures de toiles peintes, façon d'Orange, et trois papeteries : il y a des fabriques du second ordre qui méritent encore d'être connues; telles que les tanneries, les fabriques de parchemin, d'amidon, de blanc d'Espagne, de pierres bleues, de vert de vessie, de stil de grain, de peignes, d'écritoires, et de différens ouvrages de corne, façon d'écaille. Le commerce que Troyes fait des objets qui sortent de ses fabriques et de ses manufactures, quoique fort étendu, n'est pas le seul que l'on doive citer : cette ville en fait encore un très-important en toiles fines, toiles de ménage, et petites étoffes connues sous le nom d'*anversines*; on y fait aussi de fort bonne charcuterie, principalement des hures. Le 15 août 1787, à l'aurore de la révolution française, le parlement de Paris fut transféré à Troyes. Cette ville est la patrie de plusieurs hommes célèbres, tels qu'Urbain IV, qui, de fils de cordonnier, s'éleva à la papauté; François Girardon, au ciseau duquel on doit le mausolée du cardinal de Richelieu; Pierre Mignard, peintre; Pierre et François Pithou, jurisconsultes. L'Empereur a signalé son passage dans cette ville, en avril 1805, par un arrêté qui ordonne de rendre la Seine navigable depuis Châtillon jusqu'à Troyes. Pop. 33,880 hab. Lat. N. 48. 18. Long. E. 1. 44.

Piney-Luxembourg, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N. E. Pop. 1,460 hab.

Lusigny, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ E. S. E. Pop. 1,155 hab.

Bouilly, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ S. O. Pop. 790 hab.

Ervy, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. ½ S., sur la rive droite de l'*Armance*; inspection forestière, bureau de poste situé sur la route de Troyes à Auxerre. On y fabrique toiles, treillis, bonneterie, clouterie, tuiles et poterie de terre. Pop. 1,975 hab.

Saint-Mards-en-Othe, bourg, à 4 l. ½ S. O., a deux fabriques, l'une de bonneterie, et l'autre de tiretaines et étoffes de laine.

Rigny-le-Feron, bourg, à 7 l. O. S. O., renommé par ses vins blancs de bonne qualité.

Aix-en-Othe, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ O. S. O., a une papeterie et une filature de coton. Pop. 1,570 hab.

Estissac, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. O., sur la rive gauche de la *Vanne*; bureau de poste situé sur la route de Troyes à Sens. Pop. 1,255 h.

BAR-SUR-AUBE. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Troyes.

Bar-sur-Aube, ancienne ville, sous-

préfecture, chef-lieu du 4e arrondissement communal et de canton, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste situé sur la route de Paris à Béfort, à 10 l. E. p. S. de Troyes, et 55 S. E. de Paris. Cette ville, située au bas d'une montagne, termine la vallée de l'Aube, dont la vue est délicieuse. Elle commerce en vin, grains, draps, serges, toiles de chanvre, bonneterie, laines, bois, chanvre, faïencerie. Elle a brasserie, papeterie et verrerie, une manufacture de boutons, des tanneries, et deux fabriques de clous. Pop. 4,000 hab. Lat. N. 48. 14. Long. E. 2. 29.

Brienne-le-Château, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ N. O., sur la rive droite de l'*Aube*, bureau de poste situé près de la route de Paris à Béfort; fabrique bas au métier, bonnets de coton, toiles de chanvre, et fils de toute espèce. Pop. 3,193 hab.

Dienville, bourg, à 3 l. ¾ N. O., sur la rive droite de l'*Aube*, fabrique toiles de coton et salpêtre. Pop. 1,200 hab.

Amance, village, à 3 l. N. O., sur une petite rivière, a une poterie.

Vandeuvre, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ¾ O. Pop. 1,720 hab.

Bligny, village, à 1 l. ½ S. O., près du Landion, a une verrerie de gobelets.

Clairvaux, village, ci-devant abbaye, à 2 l. ½ S. p. E., bureau de poste près la route de Paris à Béfort, commerce en bois, blé et vins. Il a des forges, une papeterie et une verrerie

Bayel, village, à 1 l. ¼ S. E., sur la rive gauche de l'*Aube*, a une verrerie où l'on ne fabrique que de la gobeletterie.

Soulaines, bourg, sur la *Soulène*, chef-lieu de canton, à 3 l. ?, a cinq fabriques de bas et de bonnets de coton, et deux tuileries. Pop. 760 hab.

BAR-SUR-SEINE. — Cet arrondissement est au S. de celui de Troyes.

Bar-sur-Seine, ville, à 6 l. S. E. de Troyes, et 40 S. E. de Paris, sur la *Seine;* sous-préfecture, chef-lieu du 5e arrondissement communal et de canton, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste situé sur la route de Paris à Besançon. On y fait le commerce en vins, grains; elle a des fabriques de bonneterie, papiers et coutellerie. La Seine doit être incessamment rendue navigable à cette ville, a commencer de Châtillon. Pop. 2,299 hab. Lat. N. 48. 5. Long. E. 2.

Briel, village, à 2 l. N., possède dans ses environs la meilleure terre argileuse que l'on connaisse pour les creusets à verre et les gazettes à porcelaine.

Chassenay, village, à 2 l. ½ E., a des carrières de marbre.

Loches, village, près l'*Ource*, à 2 l. ⅔ E. p. S., récolte d'assez bons vins.

Essoyes, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. O., sur la rive droite de l'*Ource*. Pop. 1,584 hab.

Mussy-sur-Seine ou l'*Evêque*, ville, sur la *Seine*, chef-lieu de canton, a 4 l. S., sous-inspection forestière. Pop. 1,690 hab.

Les Trois Riceys, bourgs contigus, chef-lieu de canton, à 2 l. S., sont renommés par leurs bons vins On en recueille, année commune, 12,000 muids. Pop. 3,842 hab.

Cherley, village, à 5 l. S. O., sur le *Landion*, récolte beaucoup de vins qui sont l'objet de son commerce.

Chaource, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. O., sur la rive gauche de l'*Armance;* bureau de poste situé sur la route de Paris à Besançon. Il a une fabrique de poterie C'est la patrie d'Amadis-Jamyn et d'Edmond Richer. Pop. 1,630 hab.

HAUTE-MARNE. = Ce département est situé entre les 47 et 48 deg. de lat. N., et les 2 et 4 de long. E. Il a 28 l. de long sur 22 de large, et 330 l. carrées. Il est borné au N. par les départemens de la Meuse et de la Marne; à l'E. par ceux des Vosges et de la H.-Saône; au S. par ceux de la H.-Saône et de la Côte-d'Or; a l'O. par ceux de la Côte-d'Or et de l'Aube. Il a 3 arrondissemens communaux, 28 cantons, et 552 communes. Il est formé du Vallage et du Bassigny, dependans de l'ancienne province de Champagne. Il a quelques montagnes et de belles forêts qui font la richesse du pays. Ses principales rivières sont la *Meuse*, la *Marne*, l'*Aube*, la *Blaise*, etc. La terre de ce département est fertile en grains de toutes espèces, en fruits et en vins assez bons. Il abonde en belles vallées ou l'on nourrit quantité de bestiaux. Le gibier, le poisson, la volaille, y sont abondans. Il a des mines

de fer et des eaux minérales. Il possède des manufactures de draps, de serges, de droguets, de gants de laine et de fil; toiles de chanvre et de lin, bonneterie, chapellerie et tannerie, coutellerie et autres ouvrages très-estimés. Son commerce consiste dans le produit de ses manufactures, et dans les vins, grains, bois de chauffage, de charpente et de construction. Ce département fait partie de la 18e division militaire, de la 21e division de la gendarmerie nationale, et de la 18e conservation forestière. Il dépend de l'évêché et de la sénatorerie de Dijon. Il est de la première série, et a deux députés à élire au corps législatif. Le collége électoral est composé de 225 membres. L'ordre judiciaire se compose de 28 justices de paix, de 3 tribunaux de première instance, de 2 tribunaux de commerce séants à Langres et à Saint-Dizier; la cour criminelle et la préfecture sont à Chaumont; la cour d'appel est à Dijon. Il a des cabinets de physique, de chimie, d'histoire naturelle, un jardin botanique, etc. Sa population est de 225,350 hab., à raison de 715 par lieue carrée.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

WASSY. — Cet arrondissement est au N. de celui de Chaumont.

Wassy, ancienne et petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du premier arrondissement et de canton, à 12 l. N. par O. de Chaumont, et 59 E. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Chaumont à Châlons-sur-Marne. On y fabrique des droguets. Le massacre des protestans de cette ville, par le duc de Guise, en 1562, donna naissance aux guerres civiles de religion qui depuis ont désolé la France. Pop. 2,170 hab.

Marnaval, village au N., à une l. de Saint-Dizier, possède des forges; le fer qui en sort est très-estimé des taillandiers et des maréchaux.

Betancourt, village, à 3 l. ½ N. On y fait commerce de vins.

Saint-Dizier, ville assez considérable, chef-lieu de canton, à 3 l. N., sur la *Marne*; tribunal de commerce, sous-inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Strasbourg. La Marne commençant à porter bateaux à Saint-Dizier, rend le commerce de cette ville très-animé: la Blaize, petite rivière qui se jette dans la Marne, et sur laquelle il y a quantité de forges, et une manufacture de toiles peintes, ajoute encore aux avantages de sa position. Ses productions et son commerce consistent en bois et fer. Elle fabrique clous, broches de toutes espèces, ouvrages concernant l'état de maréchal et de serrurier, grilles et portes de fer, tonneaux, seaux et bateaux. On y trouve des bois de charpente de toute qualité, grosseur et longueur, et des planches de tous échantillons, propres à la menuiserie et tous autres usages. Les forêts qui environnent cette ville renferment de très-beaux bois de construction pour la marine. Les principales forges des environs sont celles de Bayard, Bienville, Cousances, Chamouilley, Marnaval, Eurville, Clos-Mortier, la Vieille-Forge, Pont-sur-Saulx, Héronville, Tonnans, le Châtelier, le Buisson, etc. Outre les fers ordinaires que ces forges fabriquent, quelques-unes ont des carillonneries, des fenderies. Courcelles est le nom de la manufacture de toiles peintes établie sur la Blaise.

Alichamps, village, à 2 l. N. par O., possède un fourneau et deux forges.

Louvemont, village, sur la *Blaise*, à une l. ¾ N. par O., a un fourneau et plusieurs forges.

Attencourt, village, à ½ l. N. par O., a des eaux minérales, des mines de fer et des forges.

Chamouilley, village, à 2 l. ¾ N. par E., sur la rive droite de la *Marne*, a deux forges dites forges haute et basse, et deux fourneaux.

Eurville, village, à 2 l. ¼ N. par E., sur la rive gauche de la *Marne*, a deux fourneaux, cinq forges, une fonderie, un martinet et une acierie.

Bayard, village, au N. E., à 3 l. S. E. de Saint-Dizier, près de la *Marne*, forge des ouvrages relatifs aux taillandiers et aux maréchaux.

Chevillon, bourg, chef-lieu de canton, à 3 lieues E., sur la rive droite de la *Marne*, possède une carrière de pierre de taille exploitée. Pop. 8.6 hab.

Paroy, village, à 4 l. E., a un fourneau, deux forges et un martinet.

Echenay, village, à 5 l. E. S. E., a un fourneau.

Sailly, village, chef-lieu de canton, à une l. $\frac{3}{4}$ E. par S. Pop. 259 hab.

Doulaincourt, village, à 2 l. $\frac{1}{2}$ S. E., a une mine de houille non exploitée dans ses environs, et une batterie.

Doujeux, chef-lieu de canton, à 3 l. S. E., sur la rive droite de la *Marne*, a un fourneau, deux forges et un martinet. Pop. 361 hab.

Mussey, village, à 4 l. $\frac{1}{4}$ S. E., a des fabriques de faïence.

Joinville, ancienne ville, sur la *Marne*, chef-lieu de canton, sous-inspection forestière, bureau de poste sur la route de Châlons-sur-Marne; elle a un magnifique château. On y voit le tombeau du naïf historien le sire de Joinville. Son commerce consiste en fers. Elle fabrique toiles, serges, droguets, tiretaines, toiles peintes, bas, treillis et tannerie. C'est la patrie du fameux cardinal de Lorraine. Pop. 3,086 habitans.

Nomecourt, village, à 2 l. $\frac{1}{2}$ S. E., a deux forges et un fourneau.

Cirey, village, à 3 l. $\frac{3}{4}$ S. E., sur la rive droite de la *Blaise*, a un fourneau et trois forges.

Doulerant, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. S., sur la rive droite de la *Blaise*, bureau de poste situé près de la route de Paris à Huningue. Il a un fourneau et trois forges. Pop. 643 hab.

Courcelles, village, à 2 l. S., sur la rive droite de la *Blaise*, a des manufactures d'indiennes.

Dommartin-le-Franc, village, à une l. $\frac{1}{2}$ S., a des forges, et le fourneau de *Châtillon*.

Montreuil, village, sur la *Blaise*, à 2 l. S. E., a un fourneau et trois forges.

Montierender, bourg, sur la *Voire*, chef-lieu de canton, à 3 l. O. par S. Pop. 1,478 habitans.

CHAUMONT. — Cet arrondissement est au N. par O. de celui de Langres.

Chaumont, ville, ci-devant capitale du Bassigni, préfecture, chef-lieu du département, du 2e arrondissement et de canton, à 59 l. E. S. E. de Paris; cour de justice criminelle, tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Huningue. Elle est sur une montagne, entre la Marne et la Suize. On y fait un grand commerce de blé, seigle, moutons, chandelles, fers et cires que l'on y blanchit, et que l'on y apporte de beaucoup de départemens, même de l'Allemagne et de la Pologne. On y fabrique droguets, serges, gants, bonneterie, coutellerie, sabres réputés fort bons, toiles, chapeaux et autres objets en pelleterie. Il y a, à très-peu de distance, des mines de fer et des forges. Elle est la patrie du sculpteur Bouchardon. Pop. 5,183 hab. Lat. N. 48. 6. Long. E. 2. 50.

Vignory, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N., bureau de poste sur la route de Chaumont à Châlons sur Marne, fabrique des bas. Pop. 1,169 hab.

Froncles (les), village, à 4 l. N., sur la rive gauche de la *Marne*, a des fourneaux, forges et batteries.

Vraincourt, village, à 3 l. N., a des forges.

Bologne, village, à 2 l. N., possède une forge, un martinet et une fenderie.

Berthenay, village, à une l. $\frac{1}{2}$ N.; il y a des carrières de pierre calcaire et de taille non exploitées.

Montot, village, à 4 l. $\frac{3}{4}$ N. E., a une forge.

Chambroncourt, village, à 6 l. $\frac{1}{2}$ N. par E., et une l. $\frac{1}{2}$ N. E. de Reynel, a une fontaine minérale.

Humberville, village, à 5 l. $\frac{1}{4}$ N. E., sur la *Manoise*, a deux forges et un fourneau.

Saint-Blain, village, chef-lieu de canton, à 5 l. $\frac{1}{2}$ N. E. Pop. 486 hab.

Andelot, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. N. E, sur le *Rougnon*. Pop. 845 habitans.

Ecot, village, à 4 l. N. E., a un fourneau, deux forges en bas et deux en haut, une batterie et un martinet.

Challevraine, village, à 6 l. $\frac{1}{2}$ N. E., a des fabriques de clous d'épingles.

Bourmont, petite ville, chef-lieu de canton, à 6 l. N. E., sur la rive droite de la *Meuse*, sous-inspection forestière, bureau de poste situé sur la route de Chaumont à Nancy. On y fait commerce de grains, vins et bois, fil de fer, clouterie et feutrerie. Pop. 1,071 habitans.

Chaumont-la-Ville, village, à 7 l. $\frac{3}{4}$ E., et $\frac{1}{2}$ S. E. de Bourmont, possède des carrières de pierre calcaire et de taille exploitées.

Germainvilliers, village, à 7 l. $\frac{3}{4}$ E., et à 2 S. S. E. de Bourmont, fabrique des peignes.

Clefmont, village, chef-lieu de canton, à 6 l. E. Pop. 380 hab.

Forcey, village, à 3 l. ½ E. par N., a des forges et deux batteries, l'une dite du *Pont-Minard*.

Esnouveaux, village, à 3 l. E., possède des carrières de pierre calcaire et de taille exploitées, et a une forge et deux batteries.

Lanque, village, à 3 l. ¾ E. par S., possède un fourneau, une batterie et deux forges.

Bielles, village, à 2 l. ¼ E. par S., fabrique des poêlons et des poeles de fer. Il y a des carrières de pierre calcaire et de taille exploitées.

Nogent-le-Roi ou *Nogent-Haute-Marne*, petite ville, à 4 l. S. E., chef-lieu de canton, fabrique bonneterie, coutellerie et aiguilles. Pop. 1,949 hab.

Leffond, village, à 3 l. S., possède une forge et un fourneau, dits de *Ravillien*.

Crenay, village, à 2 l. S. par E., près la *Suize*, a des carrières de pierre calcaire et de taille exploitées.

Aubepierre, village, à 5 l. ½ S. O., sur la rive droite de l'*Aube*, possède un fourneau et des forges.

Arc-en-Barrois, petite ville, chef-lieu de canton, à 5 l. S. S. O., sur l'*Aujon*, a des forges et fourneaux, des carrières de pierre calcaire et de taille exploitées, ainsi que des fabriques de bas. Pop. 1,768 hab.

Coupray, village, à 4 l. ½ S. O., sur la rive gauche de l'*Aujon*, a une mine de fer et des fonderies.

Ville-sur-Aujon, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. S. O., a des forges et une sous-inspection forestière. Pop. 1,841 habitans.

Maranville, village, sur l'*Aujon*, à 4 l. ½ O., a des forges et batteries.

Juzennecourt, village, à 3 l. N. O., chef-lieu de canton. Pop. 243 hab.

Ormoy, village, à 3 l. N. par O., a une batterie.

LANGRES. — Cet arrondissement est au S. E. de celui de Chaumont.

Langres, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement et de canton, sur une montagne, près la *Marne*, à 7 l. E. S. E. de Chaumont, et 67 S. E. de Paris; tribunal de première instance, trib. de commerce, conserv. des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Huningue. Cette ville, fort ancienne, fut prise et brûlée lors du passage d'Attila; elle se rétablit, et éprouva le même sort de la part des Vandales en l'an 407. Elle changea souvent de souverains, et devint même la propriété de ses évêques, qui obtinrent le droit de battre monnaie. Vers la fin du 17e siècle, en travaillant aux fortifications, on trouva diverses antiquités romaines relatives aux sacrifices et aux tombeaux, et l'on a fait depuis de semblables découvertes, sur-tout en 1770. Langres est le point de la France le plus élevé, et elle voit naitre, autour de la montagne où elle est bâtie, trois rivières dont les eaux se rendent en trois différentes mers, la *Meuse*, la *Marne* et la *Vingeanne*, petite rivière que reçoit la Saône. Le principal commerce de cette ville consiste en blés et avoines, vins, laines, chanvres, navette, pois, fromages, meules et meulets pour la coutellerie. Elle fabrique droguets et serges, toiles de coton, et coutellerie fort estimée; cependant le débit de ce dernier article est bien moins fort qu'autrefois. Il y a des filatures de coton, des teintureries en laine, des manufactures de faïence, des papeteries, des forges, des fabriques de meules, de corde et d'huile de navette. Pop. 7,283 habitans.

Charmes, village, à une l. ½ N., a un fourneau et des forges.

Montigny-Source-Meuse ou *le Roi*, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. N. E. Pop. 1,061 habitans.

Neuilly-l'Evêque ou *les-Langres*, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ E. par N. Pop. 1,014 hab.

Baune, village, à une l. ½ N. E., possède une mine de houille non exploitée.

Bourbonne-les-Bains, ville, chef-lieu de canton, à 6 l. ¾ E., sur l'*Amance*, résidence d'un sous-inspecteur des forêts. Elle a des eaux minérales qui sont efficaces contre la paralysie, les rhumatismes, les humeurs froides, le scorbut, les maladies vénériennes, la goutte et la gravelle. On prétend qu'elles guérissent la fièvre quarte mieux que le quinquina. Pop. 3,136 hab.

Varennes, village, à une l. ¼ E. par N. Pop. 1,124 habitans.

Celles, village, à 3 l. ½ E. par N., possede une carrière de pierre sablonneuse exploitée, et de pierre à meules.

Marsilly, village, à 3 l. ½ E. par N.,

a dans ses environs de la pierre sablonneuse et de la pierre propre à faire des meules.

Laferté-sur-Amance, village, chef-lieu de canton, à 5 l. de Chaumont, près la rive gauche de l'*Amance*. Pop. 393 habitans.

Hortes, bourg, à 3 l. E. par S. On y trouve une carrière à plâtre gris et blanc exploitée.

Farincourt, village, à 6 l. ¼ S. E., et 2 l. S. par E. de la Fay-Billot, a un fourneau.

Fay-Billot (le), bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. S. E.; bureau de poste situé sur la route de Paris à Huningue. Pop. 2,000 habitans.

Aubigny, village, à 4 l. ¾ S., récolte des vins fins.

Prauthoy, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ S. Pop. 654 hab.

Chassigny, village, à 3 l. S., a une mine de houille non exploitée.

Longeau, village, chef-lieu de canton, à une l. ¾ S., près la *Vingeanne*. Pop. 428 habitans.

Aprey, village, à 2 l. ¾ S. par O., a une manufacture de faïence.

Colmier-le-Bas, village, à 6 l. O. par S., et une ¾ O. d'Auberive, a une forge.

Auberive, village, chef-lieu de canton, à 5 l. S. O., sur la rive droite de l'*Aube*, a un fourneau et deux forges. Pop. 540 habitans.

Rouelles, village, à 4 l. O. par S., a une manufacture de glaces, qu'on fabrique à l'instar de celles de S. Gobin.

Bay, village, à 4 l. ½ O. par S., et ¾ d'Auberive, sur la rive gauche de l'*Aube*, possède la forge et la batterie de la *Cude*.

LORRAINE.

Cette ancienne province de France, située dans la partie de l'E. N. E., est comprise entre les 48 et 50 de lat. N., et les 2 et 6 de long. F. Son étendue est de 39 à 40 du N. au S., sur 42 de l'E. à l'O., en y comprenant ce qu'on appelle le pays Messin, ou les Trois-Evêchés, qui y sont enclavés, et le duché de Bar; sa superficie peut être évaluée à 1,425 lieues carrées. Elle est bornée au N. par le duché de Luxembourg et l'archevêché de Trèves; à l'E. par l'Alsace; à l'O. par la Franche-Comté, et au S. par la Champagne. Cette province proprement dite ne contient que la Lorraine et le Barrois; mais on y ajoute le pays Messin, le Toulois et le Verdunois qui y sont enclavés, et doivent être regardés comme en faisant partie, sous le rapport géographique. La Lorraine est un pays généralement froid et humide dans quelques parties, suivant la distance plus ou moins grande de la chaîne des Vosges; cependant l'air y est sain par-tout, quoiqu'un peu épais dans les cantons voisins des eaux, qui y sont en grande quantité. La neige couvre pendant une grande partie de l'année les montagnes des Vosges, ce qui entretient un froid long et assez vif dans leur voisinage. Le mélange continuel des montagnes et plaines dont cette province est coupée, lui donne un aspect très-varié; le terrain n'y est uni presque nulle part, et ses productions varient en conséquence; une grande partie est couverte de forêts, et le sol, quoique fertile dans des parties, n'équivaut pas à celui de l'Alsace. Les montagnes sont en grand nombre dans la Lorraine, et répandues presque par-tout; mais les plus considérables sont la chaîne des Vosges, qui s'étend dans toute la Lorraine, depuis l'extrémité de la Champagne, et la sépare entièrement de l'Alsace. Il y en a dans celles-ci quelques-unes de fort élevées, et l'on a percé au travers plusieurs routes de communication, dont quelques-unes sont fort belles. Cette province est une des plus abondantes en bois; les hautes-futaies contiennent environ 75,000 arpens, et les taillis sont évalués à 225,000. La Lorraine est arrosée par une infinité de rivières qui sont très-utiles pour procurer des débouchés à ses produits. Les principales sont la Meuse, la Moselle, la Sarre, la Meurte, l'Ornain, l'Aisne, l'Ain; il y en a une quantité d'autres petites, dont quelques-unes sont navigables; d'autres servent à la flottaison, et d'autres à alimenter des usines. Beaucoup de ces rivières prennent leur source dans les montagnes entre la Lorraine et l'Alsace; quelques-unes se jettent dans le Rhin, les autres dans la Moselle. Il a été fait beaucoup de projets pour établir des communications entre les grandes rivières de la Lorraine, par des canaux qui auraient conduit de la Moselle au Rhin par la Meurte et la Brusch; de la Meuse à la Moselle; mais malgré leur utilité bien reconnue,

aucun n'a été jusqu'ici mis à exécution. On trouve dans les environs des sources de la Moselle plusieurs lacs : les principaux sont ceux de *Longemer* et de *Gerardmer*. Les étangs y sont en très-grand nombre dans les environs de Commercy, de Dieuze, de Saint-Mihiel et de Fénestrange. C'est aussi une des provinces les plus renommées pour ses eaux minérales. Les plus fréquentées sur les lieux et les plus recherchées au-dehors, sont celles de Plombières, Bussang, Bains, Mousson, etc. Les sources d'eaux salées y sont aussi en grande quantité, et elles ont produit les établissemens des salines les plus considérables qu'il y ait en France, avec celles de Franche-Comté. Les plus importantes sont celles de Dieuze, Rozières, Moyenvic et Château-Salins. La différence du sol et la position des différentes parties de la Lorraine en établit aussi une très-grande dans ses productions ; et l'on ne peut pas dire qu'elle soit généralement fertile, quoiqu'il y croisse dans certains endroits de très-beaux grains. La partie des montagnes rapporte infiniment plus par les bois ; les pâturages et les vins font aussi une partie des richesses du pays ; les premiers nourrissent une grande quantité de bêtes à cornes, de chevaux assez estimés ; les légumes y sont aussi fort cultivés. Le lin, le chanvre, la pomme de terre, doivent être mis au rang des principales productions de la Lorraine. Les mines de fer, d'argent et d'alun, sont les plus remarquables ; les premières se trouvent en quantité dans les Vosges, et entretiennent un grand nombre d'usines et de forges ; les secondes étaient au nombre de deux ; l'une près de Sainte-Marie-aux-Mines, et l'autre au village de la Croix ; mais elles ont été abandonnées. Il y avait aussi autrefois dans les montagnes du baillage de Schambourg, des pierres précieuses de différentes espèces, des grenats, des calcédoines, du jaspe ; mais on n'y en rencontre plus, quoiqu'on y trouve encore de l'agate et du jais. Il y a des carrières d'un très-beau marbre aux environs de Saint-Diez. La chasse est extrêmement abondante dans les montagnes et les forêts de la Lorraine, qui renferment des bêtes fauves de toutes les espèces ; on fait un grand commerce de leurs peaux. La pêche n'est pas moins productive, et les petits ruisseaux qui s'y trouvent à l'infini, produisent d'excellentes truites. On pêche des perles dans le ruisseau du Nenny, aux environs de Bruyères. Les toiles et les étoffes de laine occupent un assez grand nombre de métiers ; mais elles ne sont point recherchées pour leur qualité ni leur finesse, et servent presque toutes à la consommation intérieure. L'industrie la plus considérable est celle des usines en fer, où l'on a établi des fabriques de fer-blanc, de tôle, d'ouvrages en fonte. Les verreries sont aussi un objet de travail assez important ; elles sont situées dans les Vosges, à cause de la consommation des bois. Il y a aussi des papeteries et une manufacture de porcelaine très-célèbre, à Niderwiller, près de Sarrebourg. Les grains sont l'objet le moins considérable, à cause du défaut de débouchés ; mais le sel forme une branche d'exploitation des plus importantes, et susceptible d'une grande augmentation, par la réunion des pays voisins au territoire de la France. Le bois, qui s'exploite principalement en planches, se transporte sur la Moselle. Les huiles de lin, de navette et de noix, ont aussi un assez bon débit. Les objets manufacturés en fer et fer-blanc, les verres, les bestiaux, le tabac, le salpêtre et le vin de Bar, qui se consomment dans les provinces voisines, ainsi que celui des environs de Metz, forment le reste des objets de commerce de cette province ; dans lequel on ne doit pas oublier les dragées de Verdun. Les Lorrains sont très-adonnés au travail, excellens soldats, et très-intelligens. Cette province forme les départemens de la *Meuse*, de la *Moselle*, de la *Meurte* et des *Vosges*.

MEUSE. = Ce département est situé entre les 48 et 50 deg. de lat. N., et 2 et 4 de long. E. Il a 34 l. de long, 17 de large, et 318 lieues carrées. Il est borné au N. par les départemens de la Moselle, des Forêts et des Ardennes ; à l'E. par ceux de la Moselle et de la Meurte ; au S. par ce dernier, et par ceux des Vosges et de la Haute-Marne ; à l'O. par ceux de la Haute-Marne, de la Marne et des Ardennes. Il a 4 arrondissemens communaux, 28 cantons, et 598 communes. Il est formé du Verdunois, du Barrois et de l'Argonne, dépendans de la ci-devant Lor-

raine. Il est entrecoupé de montagnes et de collines. On y voit aussi de belles forêts. L'air y est froid et épais. Les principales rivières sont la *Meuse*, qui lui donne son nom ; l'*Orne*, l'*Aire*, l'*Ornain*, le *Chiers*, l'*Othain*, le *Loison*, le *Saux*, etc. On y recueille du vin et des grains de toutes espèces en grande quantité, ainsi que du bois. Le gibier, la volaille et le poisson y abondent également. Les pâturages y sont bons, et y nourrissent quantité de gros et de menu bétail. On y trouve aussi des mines de fer et d'autres métaux, des carrières de belle pierre de taille, des eaux minérales, des fossiles curieux, etc. Son industrie consiste en tanneries, corroieries et chamoiseries. On y fait des toiles, d'excellentes confitures de fraises, de framboises et groseilles ; des dragées et anis, des liqueurs, des huiles, des vins très-recherchés, et il y a beaucoup de forges. Son commerce consiste en grains, en fers, en étoffes de laine, de coton et de fil, en bonneterie et chapeaux. Ce département fait partie de la 2e division militaire, de la 18e division de la gendarmerie nationale, de la 21e conservation forestière, de la 3e série, et a deux députés à élire au corps législatif. Il dépend de l'évêché et de la sénatorerie de Nancy. Le collége électoral est composé de 276 membres. L'ordre judiciaire se compose de 28 justices de paix, de 4 tribunaux de première instance, de 3 tribunaux de commerce séants à Bar-sur-Ornain, Verdun et Clermont. La cour criminelle est à Saint-Mihiel, celle d'appel à Nancy, et la préfecture à Bar-le-Duc. C'est la patrie de Jeanne d'Arc et de Chevert. Les habitans sont en général assez froids ; ils sont recommandables par l'amour du travail, et par un courage dont ils ont souvent donné des preuves. Sa population est évaluée à 279,898 individus, ce qui fait 867 habitans par l. carrée.

RIVIÈRES. — *Meuse*, grande rivière ou petit fleuve qui donne son nom à plusieurs départemens, a sa source vers le S. du département de la Haute-Marne, arrondissement de Langres, à 3 l. O. de Bourbonne-les-Bains ; court au N., arrose à droite Bourmont, entre par la partie occidentale dans le département des Vosges ; reçoit à droite le Mouzon, traverse Neufchâteau, au-dessous de laquelle ses eaux disparaissent, et ressortent à une lieue environ plus bas, où elles forment un grand bassin ; prend à gauche le Saunel, à droite la Vraine, et continuant son cours toujours au N., passe dans le département auquel elle donne son nom. Elle reçoit à droite la Mours, à gauche la Vair ; arrose du même côté Vaucouleurs, reçoit la Mébolle, baigne à droite Sorey, à gauche Commercy ; arrose à droite Saint-Mihiel, la Croix, Dieuë ; traverse en plusieurs bras Verdun ; baigne à gauche Charny, tourne au N. N. O., reçoit à gauche l'Andon, arrose à droite Dun, Stenay ; prend à gauc. la Viseppe, arrose à droite Inor, tourne à l'O. Elle traverse la limite du départ. des Ardennes, arrose à droite Mouzon, reçoit du même côté le Chiers, baigne aussi à droite les murs de Sedan, fait un circuit sur elle-même du N. au S., tourne à l'O., arrose à droite Donchery, baigne à gauche Flize, et tourne au N. O. Elle reçoit du même côté la Vence, traverse Mézieres, qu'elle divise en plusieurs parties par un circuit de l'O. à l'E. ; reçoit à gauche le Thin, et remontant au N., arrose à gauche Charleville, à droite Neufmanil ; prend à droite la Semoy, arrose à gauche Monthermée, à droite Revin ; traverse du S. au N. la forêt de Rocroy ; baigne à gauche Fumay, reçoit du même côté le Viroin, arrose Chooz, traverse Givet, et baigne à gauche Charlemont. Elle court toujours dans la direction N., à la lim. du départ. de Sambre-et-Meuse ; tourne au N. E., reçoit à droite la Lesse, reprend son cours au N., baigne à droite Dinant, à gauche Bouvines, prend à gauche la Sambre à Namur, qu'elle baigne à gauche ; tourne à l'E. N. E. jusqu'à la limite du département de l'Ourte ; arrose à droite Huy, et reçoit à gauche la Méhaigne ; remonte plus au N. E., traverse Seraing, reçoit à droite l'Ourte ; baigne les murs de Liége, qu'elle traverse en différens bras ; retournant au N., elle arrose à gauche Herstal, à droite Visé ; entre dans le departement de la Meuse-Inférieure, arrose à droite Eysden, reçoit à gauche le Jaar, baigne Maëstricht, reçoit à droite la Geule, arrose à gauche Machelen, Stockheim ; traverse Maseick, baigne à gauche Wessem, reçoit à droite la Roër à Ruremonde, qu'elle baigne du même côté ; court toujours du S. au N., reçoit la Swalme à droite, arrose du même

côté Venloo, qu'elle sépare du fort Saint-Michel à gauche, sur la frontière du département de la Roer; reçoit à droite l'embranchement du canal de Gueldres, qui forme sa communication avec le Rhin; arrose à gauche Groeningen, à droite Gennep; reçoit à droite le Niers, et, quittant le territoire de la république française, tourne à l'O., à son entrée dans la république batave, à Nimègue. Elle se joint au Rhin, ou Waal, en deux endroits, l'un à la redoute de Saint-André, l'autre près Lœveinstein, au-dessus de Worcum: elle prend à cette dernière jonction le nom de *Merwe*, et se divise en deux bras, qui se rejoignent à Werdingen, et débouchent dans la mer d'Allemagne. Le cours de la Meuse, extrêmement sinueux dans beaucoup de parties, est d'environ 150 l., et n'est navigable que dans une partie, depuis Saint-Thibault au département de la Meuse. On a projeté plusieurs canaux de communication, l'un avec le Rhin, par la fosse Eugénienne, un autre avec la Sambre, enfin un troisième avec la Moselle. Le flottage est fort considérable sur cette rivière, et est d'un grand avantage pour transporter les bois de construction dans les ports de la mer du Nord.

Ornain, rivière, a sa source sur la frontière méridionale de l'arrondissement de Commercy, à 1 l. S. O. de Gondrecourt, qu'elle traverse; court au N., arrose à droite Abainville, à gauche Demange; tourne à l'O., puis au N. O.; baigne à gauche Saint-Amand, Ligny; à droite Guerpont, Longeville; traverse Bar, baigne Neuville, arrose à gauche Revigny; tourne au S. O., passe dans le département de la Marne, et se jette à droite dans la Saux, à 1 l. au-dessous de Sermaize, après un cours de 18 lieues: elle est très-poissonneuse, et fournit d'excellentes truites.

Saux (le), rivière, a sa source sur la limite septentrionale du département de la Haute-Marne, à 1 l. au-dessus de Montier, qu'elle traverse; court au N., puis au N. O.; arr. à gauche Dammarie, reçoit à droite l'Orge, baigne à gauche Stainville, tourne à l'O., remonte au N. N. O., arrose à droite Ville, à gauche Pont; baigne à droite Beurey et Andernay, court à l'O., puis à l'O. S. O.; passe dans le département de la Marne, arrose à gauche Sermaise, reçoit à droite l'Ornain, où elle devient navigable, continue son cours à l'O., et se jette à droite dans la Marne un peu au-dessous de Vitry-le-Français, après un cours d'environ 20 lieues.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

BAR-SUR-ORNAIN. — Cet arrondissement est à l'O. de celui de Commercy.

Bar-sur-Ornain, ci-devant *Bar-le-Duc*, ville, préfecture, chef-lieu du département, du premier arrondissement et de canton, à 50 l. E. de Paris; tribunal de première instance, trib. de commerce, conservation des hypothèques; inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Strasbourg par Nancy. Elle est divisée en haute et basse: celle-ci est baignée par l'*Ornain*, qui abonde en excellentes truites. Les environs abondent en chanvres, bois et vins très-estimés, qui ne le cèdent pas à ceux de Champagne pour la délicatesse, et dont on fait un grand commerce. Elle a des manufactures de toiles de coton, de bas et bonnets de coton et de laine; une filature de coton, des fabriques de dentelles, de grosses étoffes de laine et de chapeaux; des tanneries, des corroieries et chamoiseries. On y fait d'excellentes confitures de fraises, framboises et groseilles, et toutes sortes d'ouvrages en acier. On trouve aux environs beaucoup de forges, des carrières de belle pierre de taille, du bois de Sainte-Lucie, des eaux minérales et des fossiles curieux. Pop. 9,900 hab. Lat. 48. 46. long. E. 2. 50.

Waly, village, à 5 l. ¾ N., a une fabrique de faïence.

Triancourt, village, chef-lieu de canton, à 4 l. ¾ N. par O. Pop. 846 habitans.

Beauzée, village, à 4 l. ½ N., sur la rive gauche de l'*Aire*, a une papeterie et plusieurs tanneries.

Vaubecourt, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N. par O.; sous-inspection forestière. Pop. 1,458 hab.

Laimont, village, à 2 l. N. O., possède une source d'eau minérale appelée les *eaux de Blanc-Chêne*.

Revigny-aux-Vaches, bourg, chef-lieu de canton, sur l'*Ornain*, à 3 l. O. par N. Pop. 1,800 hab.

Mussey, village, près l'*Ornain*, à une l. ¾ O. par N., a une carrière de pierre de taille.

Pont-sur-Saux, village, à 2 l. S. O, possède des forges.

Isle-en-Rigault, village, dans une île sur le *Saux*, à 2 l., possède une papeterie, un fourneau, deux forges et trois martinets.

Ville-sur-Saux, village, à 2 l. S. O., a une papeterie.

Ancerville, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. S. S. O. Pop. 2,200 hab.

Cousances, village, à 4 l. S., a un fourneau où se fabriquent des boulets et des obus, et une aciérie.

Haironville, village, à 2 l. S. par O., possède un haut fourneau, une grosse forge, un martinet. On y fabrique du fer, des obus et des boulets. Il y a une aciérie.

Brillon, village, à une l. ½ S. par O., a une carrière de pierre de taille exploitée.

Jandeures, village, dans une île sur le *Saux*, à 2 l. S. O., possède plusieurs forges et fourneaux.

Savonnières-en-Perthois, village, à 4 l. S., a des carrières de pierre fort recherchée.

Brauvilliers, village, à 4 l. ½ S., possède une carrière de pierre de taille exploitée.

Monthier-sur-Saux, village, chef-lieu de canton, à 6 l. S., a plusieurs forges ou fourneaux. Pop. 1,271 hab.

Bure, village, à 6 l. ¾ S. E., a dans ses environs des carrières de pierre de taille exploitées.

Morlaix, village, sur le *Saux*, à 5 l. ¼ S. par E., a un fourneau.

Dammarie, village, à 4 l. ¼ N. E., sur la rive gauche du *Saux*, a un fourneau pour fabriquer les boulets.

Nantois, village, à 4 l. ½ S. E., a deux fourneaux, trois forges et un martinet.

Naix, village, sur l'*Ornain*, à 4 l. ¾ S. E., a trois forges, deux marteaux, trente fourneaux, une fenderie et un martinet. Il fabrique fer de toute espèce, obus et boulets.

Givrauval, village, à 3 l. ½ S. E., près l'*Ornain*, a dans ses environs des carrières de pierre de taille exploitées.

Ligny, ville, chef-lieu de canton, sur l'*Ornain*, à 3 l. S. E.; inspection forestière. On trouve aux environs une carrière de pierre de taille exploitée. Pop. 2,815 hab.

Longeville, village, sur la rive droite de l'*Ornain*, à une l. ¼ S. E., a des forges.

Vavincourt, village, chef-lieu de canton, à une l. ½ N. E. Pop. 988 hab.

COMMERCY. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Bar-sur-Ornain.

Commercy, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du deuxième arrondissement et de canton, à 8 l. E. de Bar-sur-Ornain, et 58 E. de Paris, sur la rive gauche de la *Meuse*, dont le canal vient baigner les murs de la ville et du château qui est magnifique; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste situé près la route de Paris à Strasbourg. Son principal commerce consiste en grains, vins, bois, chanvre et bœufs. Il y a des forges, des papeteries; on y fait de la quincaillerie et des violons. Elle possède une carrière de pierre de taille exploitée. Pop. 3,148 hab.

Vigneules-les-Hatton-Châtel, village, chef-lieu de canton, à 5 l. N. par E. Pop. 796 hab.

Hatton-Châtel, ville, à 5 l. ½ N. par E., possède plusieurs papeteries dans ses environs.

Spada, village, à 4 l. ½ N., a une papeterie.

Rouvroy-sur-Ottain, gros bourg, à 4 l. ½ N. p. O., fabrique des étoffes de laine et des jarretières.

Saint-Mihiel, ville assez considérable, chef-lieu de canton, sur la *Meuse*, à 3 l. N.; cour de justice criminelle et tribunal de première instance, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Bar-sur-Ornain à Verdun-sur-Meuse. Ses productions consistent en blés et vins; les papeteries et fabriques de dentelles sont pour elle un objet considérable de commerce, ainsi que les eaux-de-vie et les huiles de navette et de faine. Pop. 5,022 hab.

Pierrefitte, village, chef-lieu de canton, à 5 l. N. O. Pop. 660 hab.

Sampigny, village, à 2 l. N. O., a des forges.

Vadonville, village, à 1 l. ½ N. E., est remarquable par sa source, qui forme

un beau canal dont l'eau fait mouvoir quantité de rouages, et sert à une fonderie de boulets.

Grimaucourt, village, à 2 l. O. p. N., possède une forge pour le fer en barres.

Trèvery, village, sur l'*Ornain*, à 4 l. ½ S. O., possède plusieurs forges ou fourneaux, et une carrière de pierre de taille.

Charsey, village, à 7 l. ¼ S. p. O., et 2 S. O. de Gondrecourt, a des forges.

Duinville-aux-Forges, village, à 7 l. ¼ S., et 1 l. ½ S. de Gondrecourt, sur la rive droite de l'*Ornain*, a un fourneau et 2 forges.

Bonnet, village, à 6 l. S. p. O., possède un fourneau.

Gondrecourt, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. S., sur la rive droite de l'*Ornain*, bureau de poste situé près de la route de Paris à Cherbourg. Il a des carrières de pierre dans ses environs. Pop. 1,113 hab.

Baudignecourt, village, à 4 l. ¾ S. p. O., sur la rive gauche de l'*Ornain*, a dans ses environs des carrières de pierre de taille exploitées. Pop. 180 hab.

Abainville, village, à 5 l. ¾ S. p. O., sur la rive droite de l'*Ornain*, a un fourneau et deux forges.

Demange-aux-Eaux, village, à 4 l. ½ S. p. O., sur la rive gauche de l'*Ornain*, a des carrières de pierre de taille exploitées dans ses environs.

Reffroy, village, à 3 l. ¾ S. O., a des mines de fer.

Goussaincourt, village, à 6 l. ¾ S. E., et 2 ½ S. de Vaucouleurs, a dans ses environs des carrières de pierre de taille exploitées.

Neuville, village, sur la *Meuse*, à 4 l. ½ S. p. E., a une tuilerie, et aux environs une carrière de pierre de taille.

Vaucouleurs, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. S. par E., sous-inspection forestière, bureau de poste près la route de Paris à Strasbourg par Nancy. Elle est très-agréablement située, sur le penchant d'une colline au pied de laquelle est une prairie à perte de vue, arrosée par la *Meuse*. Elle possède une fabrique de toiles de coton et une filature de coton. C'est la patrie de Guillaume Delisle, célèbre géographe, et de l'abbé Lavocat, auteur du Dictionnaire des Grands-Hommes. C'est dans ses environs qu'est née la fameuse Jeanne d'Arc, si connue sous le nom de *Pucelle d'Orléans*. Pop. 2,205 hab.

Chalaines, village, à 3 l. ¾ S. p. E., sur la rive droite de la *Meuse*, possède une carrière de pierre de taille exploitée.

Vacon, village, à 2 l. ¾ S., a une papeterie.

Void, village, chef-lieu de canton, à 2 l. S., bureau de poste sur la route de Paris à Strasbourg. Pop. 1,108 hab.

Ville-Isley, village, à 1 l. S. E., sur la rive gauche de la *Meuse*, a des carrières de pierre.

Euville, village, à ¾ l. S. E., sur un ruisseau, possède une carrière de pierre de taille d'une grande solidité, et qui approche de la beauté du marbre.

Gironville, village, à 1 l. ½ N. E., a une carrière de pierre de taille exploitée.

MONTMÉDY. — Cet arrondissement est au N. de celui de Verdun.

Montmédy, ville forte, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondiss. et de canton, sur le *Chiers*, à 8 l. N. de Verdun, et 59 N. E. de Paris; tribunal de première inst., conservation des hypothèques, bureau de poste près la route de Verdun-sur-Meuse à Mézières. Cette ville est une place de guerre de 4e classe, de la deuxième division militaire. Elle devait, dit-on, être le terme du voyage de Louis XVI lors de sa fuite du château des Tuileries, le 21 juin 1791, s'il n'eût été arrêté à Varennes. Cette ville possède quelques fabriques de chapeaux et de bonneterie, deux scieries, une huilerie, une foulerie pour les étoffes, quatre mégisseries de gants et buffles. Ses environs renferment des carrières de pierre de taille exploitées. Pop. 1,869 hab.

Brouenne, village, sur la rive gauche du *Chiers*; il y a près de ce village une carrière de pierre de taille exploitée.

Stenay, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ O. par S.; sous-inspection forestière, bureau de poste situé sur la route de Verdun à Mézières. Pop. 3,599 habitans.

Beauclair, village, à 3 l. ¾ S. O., sur un ruisseau, a deux fourneaux, une forge, une brasserie de bière-ambre, et une tuilerie.

Quincy, village, près le *Loison*, à 1 l. ½ O. par S., a quatre tuileries.

Montigny, village, à 4 l. S. O., a une

faïencerie où l'on fabrique de la faïence blanche et brune, et aux environs une carrière de pierre de taille.

Romagne-sous-Montfaucon, village, à 6 l. S. O., a une tannerie.

Montfaucon, ville, chef-lieu de canton, à 7 l. S. O., sur une montagne. Pop. 1,024 hab.

Liny-devant-Dun, village, à 4 l. ½ S. O, possède des carrières de pierre de taille en exploitation.

Dun, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. S. O., sur la rive droite de la *Meuse*, bureau de poste situé sur la route de Verdun à Mézières. Il a quatre tanneries de cuirs corroyés, trois brasseries, une huilerie, une scierie et une pilerie. Pop. 960 hab.

Forges, village, à 6 l. S., a une papeterie.

Armont, à 5 l. ¾ S., a une papeterie.

Damvillers, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ½, sur la rive droite du *Chiers*, a trois tanneries et un sous-inspecteur des forêts. Pop. 809 hab.

Écurey, village, a une tuilerie et un pressoir pour les vins.

Louppy, village, à 1 l. ¾ S., a une foulerie, et dans les environs de l'argile bleuâtre et rougeâtre pour poteries.

Billy-les-Mangienne, village, à 5 lieues ¾ S. E., possède un fourneau, deux forges et un martinet, ainsi que des carrières de pierre de taille exploitées.

Houdelancourt, village, à 6 l. ½ S. E., possède une carrière de pierre de taille en exploitation.

Spincourt, village, ch.-lieu de canton, à 6 l. S. E., sur l'*Othain*. Pop. 466 habitans.

Nouillompont, village, sur l'*Othain*, à 5 l. ½ S. E., a des filatures de laine, et des fabriques de petits draps.

Châtillon-sur-Othain, village à 4 l. ½ S. E., et 2 ½ S. E., de Marville, sur la rive gauche de l'*Othain*, a une carrière de pierre de taille exploitée.

Arrancy, village, à 4 l. ½, a un fourneau, deux forges et deux martinets.

Marville, village, sur l'*Othain*, à 2 l. ¼ S. E., possède des fabriques d'étoffes fil et laine, une foulerie, une scierie, quatre huileries.

Flassigny, village, à une l. ½ S. E., a une carrière de pierre de taille exploitée.

VERDUN. — Cet arrondissement est au S. de celui de Montmédy.

Verdun, sous-préfecture, chef-lieu du quatrième arrondissement et de canton, sur la *Meuse*, qui la coupe en deux, à 10 l. S. par O. de Bar-sur-Ornain, et 61 E. de Paris; tribunal de première inst., trib. de commerce, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Strasbourg par Metz. C'est une grande, ancienne et très-forte ville, dont il est fait mention dans l'itinéraire d'Antonin. Vauban fit de sa citadelle une place régulière. L'évêque de Verdun avoit autrefois le titre de comte et prince du Saint-Empire. Les Prussiens s'étaient emparés de cette ville au mois de septembre 1792; les armées françaises les contraignirent de l'évacuer le 14 octobre suivant. La majeure partie de son commerce est en dragées, confitures et liqueurs; les premières sur-tout sont d'une excellente qualité, et se distinguent par une blancheur, un parfum et une finesse qu'on ne trouve point ailleurs. Pop. 10,172 hab.

Charny, village, chef-lieu de canton, à une l. ¼ N., sur la rive gauche de la *Meuse*. Pop. 615 hab.

Bras, village, à une l. N., près la *Meuse*, a dans ses environs des carrières de pierre de taille exploitées.

Étain, petite ville, à 3 l. E. N. E., sur la rive gauche de l'*Orne*, chef-lieu de canton, sous-inspection forestière, bureau de poste situé près de la route de Paris à Strasbourg par Metz. On y fait commerce de bestiaux, de laine et de coton, dont on y file aussi beaucoup; elle a des fabriques de draps communs, de molletons, de bures, de buffleteries, de mégisserie; des tanneries et des papeteries, et une carrière de pierre de taille exploitée. Pop. 2,600 hab.

Moulainville-la-Haute, village, à une l. ½ E. par N., a dans ses environs des carrières de pierre de taille.

Thillot-sous-les-Côtes, village, à 5 l. S. E., a dans ses environs une mine de cuivre qui contient la *Minera-Cupripicea*, que les pyrithologiens mettent au nombre des mines rares.

Fresne-en-Woëvres, bourg, ch.-lieu de canton, à 4 l. E. S. E., sur la rive gauche du *Longeau*. Pop. 823 hab.

Haudiaumont, village, à 3 l. E. p. S., possède une carrière de pierre de taille exploitée.

Haudainville, village, à une l. S. E.; ses environs possèdent une carrière de pierre de taille en exploitation.

Châtillon-sous-les-Côtes, à 2 l. E., a une carrière de pierre de taille exploitée.

Ambly, village, à 4 l. S., près la *Meuse*, a des carrières de pierre de taille exploitées.

Dieuë, village, à 2 l. ½ S., sur la rive droite de la *Meuse*, a trois papeteries où se fabrique du carton pour les manufactures de draps.

Souilly, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ¼ S. par O. Pop. 752 hab.

Claon (le), village, sur la *Meuse*, près de Clermont, a une verrerie où l'on fabrique des bouteilles et des cloches de jardin; on y fait aussi de la tuile et de la brique.

Rarecourt, village, à 4 l. ½ S. O., a une manufacture de faïence.

Futeau, village, près de Clermont, a une verrerie.

Clermont, bourg, à 5 l. O. S. O., chef-lieu de canton, inspection forestière, bureau de poste situé sur la route de Paris à Strasbourg par Metz. On y fait commerce de fer et de clous: il y a des manufactures de faïence, des papeteries, des verreries et des brasseries. Pop. 1,598 hab.

Lochère, village, à 5 l. ¾ O. par S., a une verrerie.

Islettes (les grandes), village, à 5 l. ½ O. par S., possède une verrerie et une manufacture de faïence.

Le Neuffour, village, à 6 l. O., a des verreries à bouteilles.

Chalade, village, à 6 l. ½ O. et 2 N. O. de Clermont, a des verreries de bouteilles noires, où l'on fait des cloches et des vases de chimie.

Montblainville, village, sur l'*Aire*, à 5 l. ¾ O. par N., a deux forges.

Charpentry, village, à 5 l. ½ N. O., près la *Buanthe*, a une platinerie et des forges.

Varennes, ville, chef-lieu de canton, sur l'*Are*, à 5 l. O. par N., a une papeterie. C'est dans cette ville que Louis XVI fut arrêté, le 22 juin 1791, lorsqu'il fuyait vers Montmédy. Pop. 1,578 hab.

Chepy, village, à 5 l. O. par N., possède des manufactures de papier, une forge et un martinet.

MOSELLE. = Ce département est situé entre les 40 et 50 degrés de lat. N., et les 3 et 6 de long. E. Il a 35 lieues de long, 18 de large, et 328 l. carrées. Il est borné au N. par les départemens de la Sarre, des Forêts et de la Meuse; à l'E. par ceux de la Sarre, du Mont-Tonnerre et du Bas-Rhin; au S. par ce dernier et ceux de la Meurte et de la Meuse; et à l'O. par ce dernier. Il a 4 arrondissemens communaux, 30 cantons et 952 communes; il est formé d'une partie de la Lorraine et des Trois-Evêchés. Il a quelques montagnes peu élevées, et beaucoup de belles forêts. Les principales rivières sont: la *Moselle*, la *Nied allemande* et la *Nied française*, la *Seille*, l'*Orne*, la *Sarre*, etc. Le terroir de ce département est fertile en grains et en vins, et abonde en fruits de toutes espèces. Il a de belles prairies et de bons pâturages, beaucoup de bois, et des mines de fer. Il y a des manufactures de draps, de bonneterie, des tanneries, des forges, des usines, des faïenceries, des verreries, etc. Son commerce consiste en vins, grains, sel, fourrages, bois de construction, de merrain et de chauffage, en confitures de mirabelles sèches, et autres fruits qui sont très-renommés, etc. Ce département fait partie de la 3e division militaire, de la 18e division de gendarmerie nationale, de la 22e conservation forestière, de la 4e série, et a 4 députés à élire au corps législatif. Il possède un évêché et une sénatorerie, dont le siége est à Metz. Le collége électoral est composé de 300 membres. L'ordre judiciaire se compose de 30 justices de paix, de 4 tribunaux de première instance, d'un tribunal de commerce et d'une cour criminelle séants à Metz, ainsi que la cour d'appel et la préfecture. Ce département possède une bibliothèque, un cabinet de physique, un laboratoire de chimie et un muséum des arts. Les habitans sont industrieux et actifs; on les accuse d'être plutôt égoïstes que francs. C'est la patrie d'Abraham Fabert, brave guerrier, maréchal de France, et gouverneur de Sedan. Pop. 357,783 habitans; à raison de 1,072 par lieue carrée.

RIVIÈRES. — *Moselle*; elle prend sa source dans les Vosges par deux bran-

ches différentes. L'une à l'E., sur la frontière N. E. de l'arrondiss. de Remiremont, à 2 l. ½ N. p. E. de Cornimont; court du N. E. au S. O., arrose à droite Cornimont, Saussure-en-Vosges; remonte au N., tourne ensuite à l'O. jusqu'à Remiremont. La seconde, au S. de la première, commence sur la frontière S. E. de l'arrondissement, à une l. ¼ S. E. de Cornimont, court du N. E. au S. O., remonte au N. N. O., arrose à droite le Tillot, tourne au N., et arrive à Remiremont, où les deux branches se joignent. Cette riv. court au N. O., reçoit à droite la Vologne, entre dans l'arrondissement d'Epinal, traverse cette ville, tourne au N., arrose à droite Châtel, prend du même côté le Durbion, traverse du S. E. au N. E. l'arrondissement de Mirecourt, laisse Charmes à gauche, arrive à la frontière du département de la Meurte, court au N., baigne à droite Bayon, tourne au N. O.; arrose à gauche Flavigny, Mereville, Pont-Saint-Vincent; reçoit à gauche le Madon, entre dans l'arrondissement de Toul. Tournant au N., elle baigne à gauche les murs de cette ville, remonte au N. E., prend le Terrouin à gauche, la Meurte à droite, et suivant du S. au N. la frontière de l'arrondissement, elle baigne à gauche Dieulouard, à droite Scarponne, traverse Pont-à-Mousson, arrive à la limite du département auquel elle donne son nom; arrose à droite Corny, court au N. E., se sépare en plusieurs branches à une demi-l. au-dessus de Metz, qu'elle arrose dans différentes parties, et y reçoit à droite la Seille. Elle se rejoint à de ½ l. au-dessous, prend à gauche l'Orne, remonte au N. jusqu'à Thionville, dont elle baigne les murs à gauche, retourne au N. E., arrose du même côté Cathenon, à droite Konigsmaker; reçoit du même côté le Kaner, court au N., arrose à droite Sierck, traverse l'angle S. E. du département des Forêts, baigne à gauche Grevenmacheren, reçoit du même côté la Sier, ensuite le Kyll et la Pruym; baigne à droite les murs de Trêves, arrose à droite Bern-Castel et Traerbach, entre dans le departement de Rhin-et-Moselle, baigne à droite Belstein, à gauche Munster; reçoit du même côté l'Eltz, et se jette à gauche dans le Rhin à Coblentz, qu'elle baigne à droite. Son cours est d'environ 75 lieues; il est extrêmement variable, à cause de ses crues fréquentes, des bancs de sable et des rocs qui l'embarrassent, et la forcent souvent de changer de lit, ce qui occasionne beaucoup de dommages. Elle n'est bien navigable que depuis Metz, et sert principalement au transport des bois de construction et de mature que l'on tire des Vosges, et qui se conduisent en Hollande par grandes flottes.

Nied (la), rivière, a sa source dans la partie septentrionale du département de la Meurte, par sa branche occidentale que l'on nomme la *Nied française*, à une l. ½ O. de Morhange. L'autre branche, à l'E. de la première, se nomme la *Nied allemande*, sort de la partie occidentale de l'arrondissement de Sarguemines, à une l. ½ O. de Puttelange; court de l'E. à l'O., arrose à droite Faulquemont, tourne au N. O., baigne à gauche Ravillé, Warise, et va rejoindre à droite à Condé la Nied française, qui, courant du S. au N. O., baigne à droite Ancerville, tourne au N. E., puis au N. jusqu'à Condé; après la jonction, la Nied court au N. N. E., arrose à droite Bouzonville, Siersberg, et se jette à gauche dans la Sarre, à 2 l. ½ au-dessous de Sarre-Libre, après un cours de près de 20 lieues.

Chiers (le), rivière, a sa source vers l'extrémité méridionale du département des Forêts, à 2 l. N. de Longwy; court du N. au S., arrose à gauche Long-la-ville, laisse à droite Longwy, tourne au S. O., reçoit à gauche la Crune à Longuyon, qu'elle baigne du même côté, ainsi que Noers; remonte au N. O., arrose à droite Charency, entre dans le département de la Meuse, reçoit à gauche l'Othain, arrose à gauche Montmédy, prend à droite la Thenne; fait plusieurs circuits du N. au S. et de l'O. à l'E. jusqu'à Brouenne, qu'elle arrose à gauche; reçoit du même côté le Loison, remonte au N. O., puis au N., entre dans le département des Ardennes, et se jette à droite dans la Meuse, à 4 l. au-dessous de Carignan, après un cours de 24 lieues.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

BRIEY. — Cet arrondissement est au N. O. de celui de Metz.

Briey, petite ville, sur le *Wagot*, sous-préfecture, chef-lieu du premier arrondissement communal et de cant., à 4 l. ½ N. O. de Metz, et 68 E. N. E. de Thionville; tribunal de première instance, inspection forestière, conservation des hypothèques, bureau de poste situé près de la route de Paris à Strasbourg par Metz. Cette ville a des papeteries, et on y fabrique de gros draps, des molletons et droguets de laine. Pop. 1,433 hab.

Herserange, village, à 6 l. ½ N. par O., a des forges, fourneaux, une fenderie et une platinerie.

Longwy, petite ville, chef-lieu de canton, à 7 l. N. par O.; bureau de poste près la route de Paris à Strasbourg; sous-inspection forestière. Elle est sur une hauteur, avec un château, et est divisée en vieille ville et ville neuve. Les Prussiens la prirent en 1792. C'est une place de guerre de quatrième classe, et de la troisième division milit. Son industrie consiste en fabriques d'étoffes de laine, bonneterie, chapellerie, faïencerie et papeterie. Pop. 2,011 hab.

Charency, village, à 8 l. ¼ N. O. de Longuyon, près le *Chiers*, possède un fourneau.

Longuyon, ville, chef-lieu de canton, sur le *Chiers*, à 6 l. ½ N. O., a des mines de fer, deux forges considérables, un fourneau et un martinet où l'on fait d'excellens canons de fusils et des platines. Pop. 1,532 hab.

Mercy-le-Bas, village, à 4 l. N. O., possède une manufacture de draps et autres étoffes.

Audun-le-Roman, village, chef-lieu de canton, à 3 l. N. Pop. 290 hab.

Fontoy, village, à 2 l. ¾ N., fabrique des gros draps.

Conflans, village, chef-lieu de canton, à 2 l. S., sur la rive gauche de l'*Orne*. Pop. 367 hab.

Ranguevaux, village, à 2 l. N. E. On y trouve de belles carrières de pierre.

THIONVILLE. — Cet arrondissement est au N. de celui de Metz.

Thionville, sur la rive gauche de la *Moselle;* sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondissement et de canton, à 7 l. N. E. de Metz, et 83 E. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Metz à Luxembourg. C'est une ville très-forte qui a appartenu aux Espagnols, et qui a été prise plusieurs fois par la France, à laquelle elle a enfin été cédée par le traité des Pyrénées. Les Prussiens l'assiégèrent sans succès au mois de septembre 1792. Elle a sur la rivière qui en baigne les murs, un pont défendu par un ouvrage à cornes. On y fabrique des alènes, de la bonneterie et de la chapellerie. Pop. 5,014 habitans.

Castel, village, à 3 l. ½ N. Il a des mines de fer et de cuivre, des forges et des fonderies.

Ottange, village, à 1 l. ½ N., a un fourneau, quatre forges et deux martinets.

Cattenom, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ¾ N. E., sur la rive gauche de la *Moselle*. Pop. 1,067 hab.

Sierck, bourg, sur la rive droite de la *Moselle*, à 3 l. ½ N. E.; sous-inspection forestière. On y trouve des fabriques d'alènes, poinçons, burins et fil d'acier. Il y a une tannerie et plusieurs sources d'eaux salées. Ses environs renferment des carrières d'un très-beau marbre.

Launstroff, village, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ E. par N. Pop. 340 h.

Kastel, village, à 4 l. N. O. de Sarre-Libre, possède des mines de fer et de cuivre, des forges et une fenderie.

Tholey, village, chef-lieu de canton, à 14 l. E. par N., et 6 N. E. de Sarre-Libre. Pop. 585 hab.

Relling ou *Reling*, village, à 8 l. E. p. N., et 2 l. N. de Sarre-Libre, a une source d'eau salée à deux degrés et demi. Pop. 602 hab.

Dilling, village, à 8 l. ½ E., et 1 l. N. O. de Sarre-Libre, sur la rive droite de la *Brens*, a des forges et des manufactures de faux, faucilles et autres quincailleries.

Vaudrevange, village, à 8 l. E., et ¾ N. O. de Sarre-Libre, a une manufacture de faïence blanche et de terre de pipe. On trouve dans les environs beaucoup de mines de cuivre et une mine d'azur.

Sarre-Louis, aujourd'hui *Sarre-Libre*, ville sur la *Sarre*, chef-lieu de canton, à 9 l. ½ E.; sous-inspection

forestière et bureau de poste. Elle fut fortifiée par Vauban. Louis XIV la fit rebâtir, après qu'elle eut été cédée à la France par le traité de Riswick. Elle a des mines de fer et de houille, et dans ses environs, plusieurs manufactures d'acier et de fer blanc et noir; des fabriques d'ouvrages de taillanderie, de fil de fer et de noir de fumée. Pop. 4,031 hab.

Bourg-Dauphin, village, à 8 l. ½, et 1 de Sarre-Libre, a une verrerie où l'on fabrique du verre blanc à vitre.

Hargartin-aux-Mines, village, à 7 l. ½ E. par S., et 4 S. p. O. de Sarre-Libre, possède plusieurs mines de charbon de terre, et une de cuivre mêlée avec du charbon de terre.

Dalheim, village, à 7 l. ½ E. par S., et 2 S. O. de Sarre-Libre, possède la forge de *Falk*.

Bouzonville, petite ville, sur la rive droite de la *Nied*, chef-lieu de canton, à 6 l. E.; inspection forestière, bureau de poste situé près de la route de Metz à Sarre-Libre. Elle a une fabrique de cuirs et une chamoiserie.

Hombourg, village, à 3 l. S. E., a des forges et un martinet.

Metzerwise, village, chef-lieu de canton, à 2 l. E. par S. Pop. 607 hab.

Moyeuvre-la-Grande, village, sur l'*Orne*, à 3 l. ½ S. par O., possède une mine de fer, des forges, des fourneaux, platineries, des fenderies et un martinet; des fabriques de saumon pour lester les vaisseaux, de fer, de clouterie et de petites balles.

Hayange, village, à 2 l. O. par N., possède des forges très-considérables, des martinets, des fourneaux, des platineries et des fonderies.

METZ. — Cet arrondissement est au S. de celui de Thionville.

Metz, forte ville, chef-lieu du département, du 3e arrondiss. de cant., à 76 l. E. de Paris; évêché, lycée et chef-lieu d'une sénatorerie, cour de justice criminelle, cour d'appel, tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Strasbourg. C'est une place de guerre de première classe, de la 3e division militaire. Cette ville était illustre sous l'Empire Romain, et c'est une des premières des Gaules qui se soit policée; mais après avoir été très-florissante, elle fut ruinée par les Huns lorsqu'ils envahirent les Gaules, sous la conduite d'Attila. Elle fut la capitale des rois d'Austrasie. Du temps de Charles-Quint elle était ville impériale; mais en 1552, Henri II, roi de France, s'en empara. Bientôt après, l'empereur Charles-Quint en fit le siége; la vigoureuse résistance du duc de Guise le força de le lever. Dans le cours du 16e siècle, cette ville était trois fois plus grande qu'aujourd'hui. Les juifs y avaient une synagogue et un quartier à eux; ils s'y sont tellement multipliés, qu'il y a un siècle on y comptait 300 familles de cette nation, quoiqu'en 1565 il s'y en fût établi deux avec beaucoup de peine. Ses productions consistent en froment, orge, huiles, chanvres, lins, vins, eaux-de-vie et vinaigres. Le commerce s'étend d'ailleurs sur les épiceries et les drogues; sur les draperies, soieries, bijouterie, quincaillerie, porcelaines, faïences, verroteries, cristaux de Bohême. Il sort de ses fabriques des marchandises de divers genres, telles que comestibles, étoffes, ameublemens, liqueurs, confitures et pain d'épice; petites draperies, gazes et fleurs artificielles, linge de table, papiers peints, cuirs, ouvrages de marqueterie, etc. La bière de Metz est estimée; elle se débite principalement dans le Luxembourg, l'Allemagne, et ce qui formait la Lorraine allemande. Metz est la patrie de Sébastien Leclerc, qui s'est rendu très-célèbre par ses gravures en petit, et d'Abraham Fabert, maréchal de France. Lat. N. 49. 7. Long. E. 3. 51.

Vigy, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ N. E. Pop. 618 hab.

Boulay, petite ville, sur la rive gauche de la *Kultzbach*, à 4 l. ½ N. E.; chef-lieu de canton, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Metz à Strasbourg. Cette ville possède des mines de charbon de terre et de plomb, des fabriques de fer et des tanneries. Pop. 2,670 hab.

Longeville-Saint-Avold, village, à 7 l. E., a dans ses environs une fontaine remplie de congélations très-curieuses.

Faulquemont, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. E., sur la rive droite de la *Nied allemande*; sous-inspection forestière, bureau de poste situé près de la route de Paris à Strasbourg par Metz. Il y a des tanneries. C'est la patrie de Mathias-Robert de Hesseln,

censeur royal, auteur d'un dictionnaire universel de la France. Pop. 1,030 habitans.

Pange, village, chef-lieu de canton, à 3 l. E. Pop. 232 hab.

Verny, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ S. par E. Pop. 157 hab.

Gorze, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. S. O Pop. 1,535 hab.

Plappeville, village, à une l. O., a de belles carrières de pierre et une fontaine d'eau minérale ferrugineuse.

SARGUEMINES. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Metz.

Sarguemines, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 4ᵉ arrondissement et de cant., à 16 l. E. de Metz et 76 E. de Paris, bureau de poste situé sur la route de Metz à Strasbourg par Bitche; tribunal de première instance, conservation des hypothèques et inspection forestière. On trouve dans cette ville des fabriques de faïence, poterie et creusets; de draps, épingles et faux. Elle manufacture des tabatières en carton vernissé, et a des papeteries, taillanderies et tanneries. Pop. 2,530 hab.

Forbach, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. N. O; bureau de poste situé sur la route de Metz à Strasbourg par Sarguemines. Il a des fabriques de draps. Pop. 1,715 hab.

Cocheren, village, à 4 l. O. par N. On trouve près de ce village des vestiges d'un camp romain.

Hombourg-le-Bas, village, à 5 l. O., possède une forge.

Saint-Avold, ville, à 6 l. ½ O., bur. de poste sur la route de Metz à Strasbourg. Elle est située au milieu des montagnes sur la *Rosselle*, et est renommée par ses chamoiseries, dont la teinture noire est plus parfaite qu'ailleurs. Elle a aussi des fabriques de draps et une usine de plomb, des sources d'eaux minérales, beaucoup de tourbières, etc. Pop. 3,340 hab.

Gros-Tenquin, village, chef-lieu de canton, à 6 l. ½ S. O. Pop. 271 hab.

Putteldange, village, à 3 l. ½ S. par O., possède des mines de houille.

Sarulbe, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ S., possède dans ses environs une fontaine d'eau salée et de l'argile bleuâtre. Pop. 1,980 hab.

Meisendhal, village, à 5 l. ¼ S. E., possède des verreries et usines.

Getzerbruck, village, à 5 l. ½ S. E., a une verrerie.

Bitche, ville, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ E. par S., au pied des monts, près la rivière de *Schwalb*; sous-inspection forestière, bureau de poste sur la route de Metz à Strasbourg par Sarguemines. C'est une place de guerre de 4ᵉ classe, de la 3ᵉ division militaire. Elle a des fabriques de scies, de clous, de fil de fer, des papeteries et verreries. Pop. 2,310 hab.

Rorbach, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. S. E. Pop. 655 hab.

Volmunster, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ¾ E. Pop. 560 hab.

MEURTE. — Ce départ. est situé au 48 d. de lat. N., et entre les 3 et 4 deg. de long. E.; il a 27 l. de long, 16 de large, et 318 lieues carrées. Il est borné au N. par les départemens de la Moselle et du Bas-Rhin; à l'E. par celui du Bas-Rhin; au S. par celui des Vosges; à l'O. par celui de la Meuse. Il a 3 arrondissemens communaux, 27 cantons et 296 communes. Ce département est formé d'une partie de la Lorraine. Il est parsemé de montagnes couvertes de bois et d'excellens pâturages. On y trouve de belles et grandes forêts, sur-tout à l'E. et à l'O. Ses principales rivières sont la *Meurte*, qui donne son nom au département, la *Moselle*, la *Sarre*, la *Seille*, la *Vezouze*, le *Sanon*, etc. Ce département est fertile en grains, sur-tout en blés, en fruits, en vins, en lins, en chanvres et en navette. Le gibier et le poisson y sont abondans. On y trouve aussi des sources d'eaux minérales, des sources d'eaux salées, des mines de fer, plusieurs carrières de marbre et des pierres précieuses. On trouve dans ce département un grand nombre de papeteries, des verreries, des faïenceries, des manufactures d'étoffes de laine, telles que draps, molletons, ratines, serges; des fabriques de toiles de chanvre, linge damassé, de chapellerie, bonneterie, tannerie; de fer-blanc, tôle, coutellerie, fer en barre; d'acier, de scies, de faux, et tout ce qui tient à la grosse taillanderie; d'alun, de sel ammoniac, d'eau forte, d'eau-de-vie, vinaigre, bière, huiles de lin, de chanvre, de navette, etc. Son commerce consiste principalement en blés, vins, planches de sapin et autres bois de charpente et de chauffage, étoffes de laine, bonneterie, quincaillerie, clous, taillanderie, toiles de ménage, d'étoupes, de treillis, corderie, papiers, sel, alun, salpêtre,

bestiaux, laines, huiles de navette, cire, miel, pelleteries, verres, faïences, liqueurs fines, etc. Ce département fait partie de la 4e division militaire, de la 19e division de la gendarmerie nationale, de la 21e conservation forestière, de la 2e série, et a 3 députés à élire au corps législatif. Il possède un évêché et une sénatorerie, dont le siége est à Nancy. Le collége électoral est composé de 300 membres; l'ordre judiciaire se compose de 29 justices de paix, de 5 tribunaux de première instance, d'un tribunal de commerce séant à Nancy, des cours criminelle et d'appel séantes dans la même ville. Il possède une bibliothèque, une société libre de sciences, lettres et arts, un Muséum, des cabinets de physique et d'histoire naturelle. C'est la patrie de Maimbourg, de Calot, graveur, et de Chévrier, libelliste. Pop. 342,187 hab., à raison de 1,003 par l. carrée.

RIVIÈRES. — *Meurte*, rivière, a sa source vers le S. de l'arrondissement de Saint-Diey, département des Vosges, à 1 l. ½ E. de Gerardmer; court au N., arrose à gauche Saint-Léonard, à droite Sauley, Sainte-Marguerite; tourne à l'O., traverse Saint-Diey, se dirige au N. O., arrose à gauche la Rose, Estival; traverse Raon-l'Etape, reçoit à droite la Plaine, entre dans le département auquel elle donne son nom; traverse Baccarat, court toujours au N. O., arrose à droite Azeraille; se dirige à l'O., redescend au S., puis tourne à l'O.; reçoit à droite la Vezouze, à gauche l'Anne; arrose à gauche Blainville; remonte au N. O., traverse l'arrondissement de Nancy, arrose à gauche Rosières, où elle commence seulement à devenir navigable; reçoit à droite le Sanon, laisse à gauche Nancy, et se jette à droite dans la Moselle, à 2 l. au-dessous de cette ville; son cours est d'environ 30 l.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

TOUL. — Cet arrondissement est à l'O. de ceux de Nancy et de Lunéville.

Toul, ville, sous-préfecture, chef-lieu du premier arrondissement et de canton, à 77 l. E. de Paris, et 6 O. de Nancy; tribunal de première instance, chef-lieu de la 5e cohorte de la légion d'honneur, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Strasbourg par Nancy. Cette ville est située sur la *Moselle*, dans une plaine fertile, environnée presque de toutes parts de montagnes qui produisent de fort bons vins, et en quantité. Louis XIV en a fait une place forte et régulière. Elle a une très-belle cathédrale. On trouve dans cette ville une filature de coton et une manufacture de faïence. Les ouvrages de celle-ci sont distingués par la solidité, la blancheur et la beauté de l'émail, la finesse et la variété des couleurs. Les vins et eaux-de-vie font une branche assez considérable de commerce; elle a des bonneteries, chapelleries, tanneries et tuileries. Pop. 6,949 hab.

Thiaucourt, bourg, sur la *Madine*, chef-lieu de canton, à 7 l. N., et 3 l. ½ N. O. de Pont-à-Mousson. Pop. 1,050 hab.

Beaumont, village, à 4 l. ½, sous-inspection forestière, a des forges.

Menil-la-Tour, village, sur le *Terrouin*, à 2 l. ½ N. N. O., a une tuilerie où l'on fabrique de la tuile creuse.

Domèvre, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ N., sur la rive droite de la *Vezouze*. Pop. 332 hab.

Domgermain, village, à 1 l. S. O., a une tuilerie.

Saulxure-les-Vannes, village, à 3 l. ½ S. p. O., fait le commerce d'horloges de bois.

Allamps, village, à 3 l. ½ S. p. E., a une verrerie considérable, où l'on ne fabrique que des verres communs.

Colombey, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. S., bureau de poste situé sur la route de Nancy à Chaumont. On remarque près de ce bourg des vestiges d'une ancienne chaussée construite par les Romains. Pop. 858 hab.

NANCY. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Toul.

Nancy, ville, préfecture, chef-lieu du départ., du 2e arrond. et de cant., auparavant capitale de la Lorraine, à 83 l. E. de Paris; évêché, lycée et siége d'une sénatorerie, cour de justice criminelle, cour d'appel, tribunal de première inst., trib. de commerce, conservation des hypothèques et conservation forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Strasbourg. C'est une place de guerre de 4e classe, de la 4e division militaire.

Elle est divisée en deux villes, la vieille et la neuve. Celle-ci a ses rues tirées au cordeau, de belles maisons, et une très-belle plaine où est le palais qu'occupait la cour souveraine. Elle a vu naître Charles Collot, dessinateur et graveur célèbre; le père Maimbourg, historien plus volumineux que fidèle. Son commerce consiste en marbre, fer, cuivre, papiers, bois, vins, laines, blé, orge, avoine, pois, lentilles, navets; elle fabrique draps, ratines, étoffes et toiles de coton, dentelles, ratines, tricots, estamelles, serges et pannes, bonneterie à l'aiguille et au métier, chandelles très-estimées, tapis et tapisseries dites de *Nancy*, des treillis, des liqueurs fines, tabac et faïence; elle a des brasseries, chapelleries, filatures de coton, tanneries. Pop. 29,704 hab. Lat. N. 48. 41. Long. E. 3. 51.

Mousson, village, près la *Moselle*, à 5 l. ½ N. par O., possède des eaux minérales.

Maidière, village, à 5 l. ¾ N. O, a une fontaine d'eau minérale appelée la *Fontaine-Rouge*.

Pont-à-Mousson, grande et belle ville, chef-lieu de canton, à 5 l. N. O.; bureau de poste près la route de Nancy à Metz, sous-inspection forestière. Elle est divisée en deux parties par la *Moselle*. Son commerce consiste en vins, eau-de-vie, grains, foin; elle a une fabrique de draps, une filature de coton et de laine, des bonneteries, chapelleries, corroieries, tanneries. C'est la patrie de *Barclay*. Pop. 6,767 habitans.

Nomeny, ville, près la *Seille*, chef-lieu de canton, à 5 l. N., fait commerce de grains. Pop. 1,331 hab.

Millery, village, sur la *Moselle*, à 3 l. ¼ N. O., possède une fontaine d'eau minérale ferrugineuse, et du talc dont les anciens se servaient au lieu de verre.

Custine, village, à 2 l. ¾ N. N. O., a une fontaine d'eau minérale.

Faulx (haute), village, à 2 l. ½ N., a une fontaine d'eau minérale ferrugineuse.

Agincourt, village, à une l. ¼ N. E., sur une montagne, a une source minérale ferrée.

Bosserville, village, à une l. E., a des manufactures de toiles peintes de coton.

Haraucourt, village, à 3 l. E. par S., possède un puits d'eau salée de 11 degrés.

Rozières-aux-Salines, village, sous-inspection forestière, à 3 l. ½ S. E., a un haras.

St.-Nicolas-du-Pont, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. S. E., sur la *Meurte*, fabrique des draps, tels que flanelles, molletons, espagnolettes. Elle a une papeterie. Pop. 2,700 h.

CHATEAU-SALINS. — Cet arrondissement est au N. de celui de Lunéville.

Château-Salins, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement et de canton, à 6 l. N. E. de Nancy, et 80 E. de Paris, sur la rive droite de la petite *Seille*; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste situé près de la route de Paris à Strasbourg par Metz. Cette ville a deux sources d'eaux salées qui produisent de 112 à 115,000 quintaux de sel. Elle commerce en safran, et en ouvrages de bonneterie faits à l'aiguille. Pop. 2,110 hab.

Albestroff, bourg, chef-lieu de canton, sous-inspection forestière, à 6 l. N. E.

Insming, bourg, à 6 l. N. E., possède une fabrique de tiretaine et de gros drap d'assez bonne qualité.

Dieuze, petite ville, à 3 l. ½ E.; chef-lieu de canton, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Strasbourg par Metz. Elle est remarquable par ses puits salés, qui produisent 280,000 quintaux de sel; ils alimentent aussi par un canal la saline de Moyenvic, ses teintures et sa nitrière. Elle a quelques tuileries et bonneteries. On y fait des toiles de coton rayées et unies, et des chapeaux communs. Elle possède des tourbières dans ses environs. Pop. 3,444 hab. Lat. 48. 50. Long. E. 4. 20.

Vergaville, bourg, sur le *Spin*, à 3 l. ¼ E. par N., a une tannerie pour la fabrication des cuirs d'empeignes et autres, un moulin à tan, et des tourbières.

Marsal, ville forte, sur la *Seille*, à 1 l. ½ E. par S., a quelques fabriques de chapeaux et de bas.

Moyenic, ville, à une l. S. par E., sur le canal de son nom; sous-inspection forestière, bureau de poste sur la

route de Paris à Strasbourg. Il est remarquable par une manufacture de faïence fine très-renommée ; il s'en fait des enlèvemens considérables pour l'étranger. On y voit de magnifiques salines.

Vic, ville, chef-lieu de canton, à 1 l. S. par E., sur la *Seille* ; tribunal de première instance. Elle est remarquable par ses salines. Son commerce consiste en bas drapés faits à l'aiguille. Pop. 3,338 hab.

Bezange (la grande), village, à 1 l. ¾ S., a une fontaine d'eau minérale ferrugineuse.

Delme, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ N. O. ; sous-inspection forestière. Pop. 374 hab.

Fonteny, village, à 2 l. N. par O., possède une fontaine d'eau minérale ferrugineuse.

SARREBOURG. — Cet arrondissement est à l'E. de ceux de Château-Salins et de Lunéville.

Sarrebourg, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 4 arrondissement et de cant., à 15 l. de Nancy et 81 E. de Paris; tribunal de première instance, bureau de poste situé sur la route de Paris à Strasbourg. Cette ville a une manufacture de toiles blanches, et fait un grand commerce en laines ; mais elle est principalement intéressante à connaître par les divers établissemens qui l'avoisinent, et dont nous allons rendre compte : 1° une belle manufacture de faïence, connue sous le nom de *manufacture de Nidervillers*. On y fabrique tout ce qu'on peut desirer en faïence, en peintures et formes de tous genres ; de la porcelaine, sur-tout des groupes et figures en biscuit d'une très-belle pâte ; de la terre de pipe blanche et peinte ; enfin de la terre anglaise, qui, par les formes, la couleur et la solidité, est, dit-on, égale à celle même d'Angleterre. Cette manufacture occupe un nombre considérable d'ouvriers. 2° La verrerie de *Plaine-de-Valch* ; elle a un four de gobeletterie, et l'on y fabrique de très-beau verre. 3° La verrerie du *Harberg* ; elle a aussi un four où l'on fabrique alternativement du verre en table et du verre à vitre. 4° La verrerie du *Grand-Soldat* a aussi un four de gobeletterie. 5° La verrerie de Saint-Quirin. Cet établissement, l'un des plus considérables qu'il y ait en France en ce genre, réunit toutes les fabrications en verre, sur-tout en glaces soufflées, qui sont de toute beauté : cet art y est porté au point, que l'on y souffle des pièces de 60 pouces de haut; ce qui, avant la méthode du coulage, était une chose surprenante. 6° La papeterie d'*Abervillers*, très-considérable. Le papier qu'on y fabrique est beau et estimé par sa bonne qualité. Pop. 1,454 hab.

Fenestrange, petite ville, chef-lieu de canton, à 3 l. N., sur la rive gauche de la *Sarre*, sous-inspection forestière. Elle a deux tanneries pour cuirs forts ; deux fabriques de bas et bonnets de laine, et une de chapeaux communs. Pop. 1,355 habitans.

Phalsbourg, ville, chef-lieu de canton, à une l. ½ N. par E. ; bureau de poste sur la route de Paris à Strasbourg. Elle fabrique des liqueurs fines, et sur-tout de l'eau de noyau très-estimée. Pop. 2,033 habitans.

Daun, village, à 4 l. E. par N, a des eaux minérales dites de la *Bonne-Fontaine*.

Nidervillers, village, à une l. ½ S. E., a une belle manufacture de faïence fine et commune, où l'on fait toutes sortes d'ouvrages de service, groupes, portraits, figures, etc.

Harberg, village, à 2 l. S. E, possède une verrerie.

Saint-Quirin, village, à 3 l. S., a des verreries considérables.

Cirey, village, à 3 l. ½ S. S. O., sur la rive droite de la *Vezouze*, a des forges et verreries.

Lorquin, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. S., a des tanneries.

Blaindevalsch, village, à une l. ½, a des verreries.

LUNÉVILLE. — Cet arrondissement est au S. de ceux de Nancy et de Château-Salins.

Lunéville, sous-préfecture, chef-lieu du 5e arrondissement et de canton, à 88 l. E. de Paris, et 6 S. E. de Nancy ; tribunal de première instance, conservation des hypothèques et inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Strasbourg par Nancy. Cette ville, située sur la *Meurte* et la *Vezouze*, est jolie, et a un château magnifique, où les ducs de Lorraine tenaient leur cour ; il est accompagné de beaux jardins, ornés de statues et de bosquets. Lunéville a reçu son principal accroissement sous le duc Léo-

pold, et elle doit au roi Stanislas une grande partie de ses établissemens. Ses productions consistent en blés, vins, navette, chanvre, lin, bois de garance. Elle fabrique bas, petites draperies, broderies et mousselines, dentelles, gants, siamoises ; elle a des manufactures de faïence, de terre de pipe et de porcelaine ; une filature de coton et de laine ; elle a des brasseries, passementeries, verreries. Cette ville est célèbre par le traité de paix conclu entre la France et l'Autriche, le 9 février (1801), 20 pluviose an 9. Pop. 9,797 hab. Lat. 48. 34. Long. E. 4. 10.

Rechicourt-le-Château, village, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ E. par N.

Blamont, petite ville, sur la *Vezouze*, chef-lieu de canton, à 5 l. E., sous-inspection forestière, bureau de poste situé sur la route de Paris à Strasbourg par Nancy. Elle a des manufactures de faïence et des verreries dans son voisinage, ainsi que des eaux minérales. Pop. 1,883 hab.

Nonigny, village, à 6 l. E. par S, a une source d'eau minérale qui coule dans un très-beau bassin.

Domèvre, village, à 5 l. S. S. E., a une fontaine d'eau minérale et une manufacture de faïence et de poterie.

Halloville, village, à 5 l. ½ E. S. E., possède une fontaine minérale dans les bois, près la verrerie de Pontieuse.

Badonvillers, ancienne petite ville, à 6 l. ½ S. E., et 2 N. par O. de Blamont, possède une manufacture de faïence et de poterie.

Pexonne, village, à 6 l. ½ E. par E., a une manufacture de faïence et de poterie. On trouve dans ses environs des terres qu'emploie cette manufacture.

Saint-Maurice, village, à 5 l. ¾ E. par S., a une fonderie et des forges.

Baccarat, bourg, sur la *Meurte*, chef-lieu de canton, à 4 l. S. E. et 78 E. de Paris ; bureau de poste situé près la route de Paris à Strasbourg par Nancy. Il y a une verrerie et des forges. Pop. 1,315 hab.

Saint-Clément, village, à 2 l. ¼ S. E., a une manufacture de faïence, où l'on fait également des pièces de service et d'ornement d'un mérite reconnu.

Gerbeviller, gros bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ S., sur la rive gauche de l'*Aune*. Il y a des fabriques de draps, ratines, estamelle croisée, molleton et serge croisés et non croisés. Pop. 2,070 habitans.

Fresne, village, à 8 l. S. O., et 2 ¾ S. de Vézelise, possède une fontaine d'eau minérale ferrugineuse.

Vézelise, village, chef-lieu de canton, à 6 l. ½ S. O., a une sous-inspection forestière. Pop. 1,800 hab.

Haroué ou *Craon*, bourg, à 5 l. ½ S. O., chef-lieu de canton. Pop. 640 habitans.

Bayon, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. S. O., au confluent de la *Moselle* et de l'*Euron*. Pop. 800 hab.

VOSGES. = Ce département est situé entre les 47 et 49 degrés de lat. N., et les 3 et 5 de long. E. ; il a 21. de long, 14 de large et 288 l. carrées. Il est borné au N. par les départemens de la Meurte et de la Meuse ; à l'E. par ceux du Haut et Bas-Rhin ; à l'O. par celui de la Haute-Marne ; et au S. par celui de la Haute-Saône. Il a 5 arrondissemens communaux, 30 cantons et 550 communes. Il est formé de la partie méridionale de la ci-devant province de Lorraine. Il prend son nom des montagnes, qui font en quelque sorte le prolongement du Jura et des Alpes ; elles commencent à s'élever aux environs de Langres, département de la Haute-Marne, s'étendent du couchant au levant jusqu'auprès de Béfort, et tournant au N. elles s'inclinent vers les départemens des Forêts et aux Ardennes. Les plus élevées sont : le *Ballon*, près de Murbach, qui a 720 toises de hauteur ; la montagne de Saint-Odile, près d'Ehenheim, et le *Framont*, près de Molsheim. On trouve dans ces montagnes d'immenses forêts. On y cultive aussi beaucoup de merisiers, dont le fruit donne une liqueur nommée kirchenwasser, eau de cerises. Les principales rivières sont : la *Meuse*, la *Moselle*, la *Meurte*, la *Saône*, le *Madon*, le *Mouzon*, la *Plaine*, etc., et une infinité de petites rivières qui ont leurs sources dans les montagnes des Vosges. On recueille dans ce dép. du froment d'une bonne qualité, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du sarrasin, des navettes, des colzas, du chanvre, peu de vin, mais délicat, et beaucoup de pommes de terre. Il possède de superbes prairies où l'on nourrit un grand nombre de bestiaux, dont le lait sert à faire les fromages connus sous le nom de *gerardmer*. Il y a des mines de fer,

de plomb, d'argent, de cuivre, des carrières de granit, de marbre de différentes espèces, des sources d'eaux thermales. Il a des manufactures d'étoffes de laine, des fabriques de dentelles, de toiles de fil et de coton, qui s'y blanchissent aisément par la pureté et l'abondance des eaux; des tanneries, une fabrique d'acier et une tréfilerie, des verreries, des faïenceries, des papeteries; une manufacture de fer-blanc, de granit; des forges, des usines, etc. On y fait aussi du merrain de toute grandeur, des étalles de colliers, sabots, pelles, bois de cribles et tamis; il y a des ateliers de sellerie. Son commerce principal consiste en fer, bois, bestiaux, cuirs, papiers, faïence, verrerie, ouvrages en granit, en dentelles, toiles de fil et coton; en siamoises, en kirchenwasser, en instrumens de musique, tels que violons, serinettes, etc. Ce département fait partie de la 4e division militaire, de la 19e division de la gendarmerie nationale et de la 21e conservation forestière, de la 4e série, et a 3 députés à élire au corps législatif. Il dépend de l'évêché et de la sénatorerie de Nancy. Le collége électoral est composé de 300 membres. L'ordre judiciaire se compose de 30 justices de paix, de 5 tribunaux de première instance, d'un tribunal de commerce, d'une cour criminelle séante à Épinal ainsi que la préfecture; la cour d'appel est à Nancy. Les habitans sont, en général, bons, francs, généreux, hospitaliers, et aiment fort le travail. Pop. 342,187 hab., à raison de 1,103 par l. carrée.

RIVIÈRES. — *Mouzon*, rivière, a sa source dans le S. de l'arrondissement de Neufchâteau, à ½ l. E. de Martigny; court à l'O., puis au N.; arrose à gauche Rosières et Robécourt; à droite Vrécourt, Pompières; à gauche Xircourt, à droite Rebeuville; baigne à droite les murs de Neufchâteau, arrose à droite Rousseux, et se jette à droite dans la Meuse, à une l. ¼ au-dessous de Neufchâteau, après un cours de 10 l. environ, pendant lequel elle disparait et se perd sous terre à quelque distance au-dessus de Neufchâteau, et reparait au-dessous de cette ville.

Madon, rivière, a sa source vers le S. E. de l'arrondissement de Mirecourt, à côté de celle de la Saône, à 2 l. E. de Darney; court au N. O., puis au N.; arrose à gauche Escle, à droite Lerrin, Bonfay, Hagecourt; reçoit à droite l'Illon, baigne à gauche les murs de Mirecourt, Poussay; traverse Pont, entre dans le département de la Meurte, arrose à gauche Affracourt, à droite Haroué, le Mainville; tourne à l'O., puis au N., et se jette à droite dans la Moselle, à Pont-Saint-Vincent, après un cours de 14 l.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages, et autres lieux.

NEUFCHATEAU. — Cet arrondissement est à l'O. de celui de Mirecourt.

Neufchâteau, ville, sur le *Mouzon*, sous-préfecture, chef-lieu du 1er arr. et de canton, à 7 l. S. O. de Toul, et 63 E. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques et inspection forestière, bureau de poste sur la route de Nancy à Chaumont. Son commerce consiste en vins et grains. Il y a beaucoup de manufactures de siamoises de toutes couleurs. On y fabrique des draperies, ouvrages d'osier, chapeaux, clous et verres de cristal. Elle est très-renommée pour ses excellens fromages, le cidre, le poiré, le beurre, etc. Les environs de cette ville renferment des usines et plusieurs verreries où l'on fait des bouteilles et des verres; on y trouve aussi des terres alumineuses. Pop. 2,700 hab.

Sionné, village, à une l. ½ N. O., a des forges.

Coussey, bourg, chef-lieu de canton, à une l. ½ N., sur la rive droite de la *Meuse*. Pop. 644 hab.

Attigneville, village, à 2 l. E. N. E., près la *Vraine*, a une mine de fer.

Marche (la), ville, chef-lieu de canton, sous-inspection forestière, à 7 l. ½ S., a des fabriques de cuillers et de fourchettes, une de baïonnettes, plusieurs huileries et une forge. Pop. 1,554 habitans.

Bulgnéville, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. S. E. C'est près de ce bourg que se donna cette fameuse bataille, en 706, où René d'Anjou fut fait prisonnier par Antoine, comte de Vaudemont. Pop. 955 hab.

Châtenois, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. E. Pop. 1,379 hab.

Bazoille, village, à 1 l. ½ S. par O., sur la *Meuse*, a des forges et fourneaux.

Morvilliers ou *Liffol-le-Grand*, village, sur le *Saunel*, à 2 l. S. O.; son

commerce consiste en verrerie, faïence, huiles, savons, eaux-de-vie, vins de Bourgogne, citrons, café, marne, roton, etc. Il a dans ses environs des mines de fer.

Grand, village, à 3 l. O. par N., possède une clouterie.

MIRECOURT. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Neufchâteau.

Mirecourt, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondissement et de canton, à 5 l. ¾ N. O. d'Epinal, et 70 E. de Paris; tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, sous-inspection forestière, bureau de poste sur la route d'Epinal à Chaumont: elle est située sur le *Madon*. Son commerce consiste en grains et navettes. On y fabrique des draps, dentelles, serinettes, violons et toutes espèces d'instrumens de musique. Il y a une verrerie. Pop. 5,084 hab.

Charmes, ville, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ N. E., sur la rive gauche de la *Moselle*, que l'on y passe sur un pont de dix arches; bureau de poste sur la route d'Epinal à Nancy. Elle fut ruinée plusieurs fois pendant les guerres des 15, 16 et 17e siècles; mais depuis elle a été bien rétablie. Son territoire produit grains, vins et bois. Pop. 2,686 h.

Poroieux, village, près la forêt de Charmes, à 3 l. ½ E. par N., a une fontaine minérale et une verrerie considérable, dite *Marguiemille*.

Hutte (la), près de Mirecourt, a une manufacture d'acier.

Dompaire, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. S. E. Pop. 626 hab.

Fontenois, bourg, à 7 l. ½ S., et une ½ S. E. de Bains, sur la r. gauche de *Concy*, a dans ses environs une tréfilerie au lieu de la *Pipée*; il possède une fabrique de couverts étamés.

Bains, gros bourg, chef-lieu de canton, à 9 l. ½ S. par E., sur la rive droite du *Begnerot*; bureau de poste situé sur la route d'Epinal à Vesoul. Il possède une ferblanterie, une tirerie de fil de fer, une forge dite *Grenoie*, deux *idem* dites *Moulin-au-bois*, deux martinets, et des tourbières exploitées. Ses eaux minérales, moins chaudes que celles de Plombières, sont plus efficaces pour les maladies de poitrine, les gouttes vagues et rhumatismes. Pop. 1,800 hab.

Harsault, village, à 6 l. S. E, possède une tréfilerie, dite de *Thunimont*, deux forges et un martinet.

Monthureux-sur-Saône, ville, près la *Saône*, chef-lieu de canton, à 7 l. S. par O. Pop. 1,351 hab.

Darney, bourg, à 5 l. ½ S., sur la rive droite de la *Saône*; chef-lieu de canton, inspection forestière, bureau de poste situé sur la route d'Epinal à Langres. On y commerce en fer-blanc, fil de fer, pelles et sabots: il y a des fabriques de couverts de fer étamés, de bonneterie; des papeteries, des tanneries. Pop. 1,033 hab.

Contrexeville, village, à 4 l. ½ S. O., sur la rive droite de la *Vaire*, possède une source abondante d'eau minérale, qui est bonne contre les obstructions, les affections de la peau, l'engorgement des glandes, et sur-tout contre les maladies des reins et de la vessie: on la doit boire froide et à la source.

Vittel, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ¾ S. O., commerce en dentelles. Pop. 1,385 hab.

Baudricourt, village, à 2 l. ½ O., a une source d'eau minérale.

EPINAL. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Mirecourt.

Epinal, petite ville, préfecture, chef-lieu du département, du 3e arrondissement communal et de canton, à 76 l. E. de Paris, sur la *Moselle*, qui la sépare en grande et petite ville; cour de justice criminelle, tribunal de première instance, inspection forestière, conservation des hypothèques, bureau de poste situé sur la droite de Nancy à Vesoul. On y fait un commerce considérable en grains, lin, chanvre, navette, colza et autres graines grasses. Une grande partie des bois des environs se convertit en planches et en merrain, ou en ouvrages, et s'envoie dans les départemens voisins. On y fabrique des toiles, de la faïence, des huiles; mais l'article le plus renommé, c'est les fils: à deux ou trois lieues sont des papeteries qui jouissent d'une assez grande réputation. Pop. 7,321 hab.

Frison, village, à 3 l. N. O., sur la rive gauche de l'*Avière*, a une fontaine d'eau minérale ferrugineuse.

Châtel, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ N., sur la rive droite de la *Moselle*, a une tannerie. Pop. 1,165 hab.

Rambervillier, ville, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ N.E.: on y fait le commerce de blé et avoine. Il y a des fa-

briques de draps grossiers, de bas de laine, de bonneterie et de faïence; des tanneries importantes, deux papeteries, des forges et martinets; treize manufactures ou l'on fabrique des cotons, des toiles de coton. On trouve dans les environs des carrières de pierre blanche, de sable; une fontaine d'eau pétrifiée et une d'eau minérale ferrugineuse. Pop. 4,726 habitans.

Les Forges, village, à une l. d'Epinal, possède un martinet.

Saint-Benoît, village, à 6 l. $\frac{3}{4}$ N. E., a des scieries à eau pour la fabrication des planches de sapin.

Bruyères, petite ville, chef-lieu de canton, à 3 l. $\frac{1}{2}$ E.; bureau de poste situé sur la route d'Épinal à Schelestadt. Son commerce consiste en beurre, œufs, fromages, bestiaux, fil et toiles. Pop. 1,911 hab.

Archettes, village, à 1 l. $\frac{3}{4}$ S. E., a une papeterie.

Arches, village, à une l. $\frac{3}{4}$, sur la rive gauche de la *Moselle*; on y fabrique des papiers.

Clerjus, village, à 5 l. $\frac{1}{2}$ S., a trois affineries et un martinet.

Xertigny, village, chef-lieu de canton, à 3 l. S. Pop. 2,652 hab.

SAINT-DIÉ. — Cet arrondissement est à l'E. de celui d'Epinal.

Saint-Dié, ville, sur la *Meurte*, sous-préf., ch.-l. du 4e arrond. et de cant., à 9 l. N. E. d'Epinal et 63 E. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Nancy à Schelestatt: son commerce consiste en bestiaux et avoine. Elle a des fabriques de couvertures de coton, molletons, mouchoirs, toiles de coton; des blanchisseries de toile, et des bonneteries. Pop. 5,346 hab.

Senones, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. $\frac{1}{2}$ N.; inspection forestière. On y fabrique des toiles de coton et des siamoises. Il y a des filatures de coton, des faïenceries et taillanderies. Pop. 1,589 habitans.

Framont, village, à 5 l. $\frac{3}{4}$ N. par E., possède une forge très-considérable, entretenue par les mines de fer qui s'exploitent aux environs. On y fait des boulets et des bombes. Il s'y fabrique de l'acier imitant celui d'Angleterre.

Schirmeck, village, chef-lieu de canton, à 2 l. N. E. Pop. 932 hab.

Saules, village, chef-lieu de canton, à 2 l. $\frac{3}{4}$ N. E. Pop. 915 hab.

Lubine, village, à 3 l. $\frac{1}{3}$ E. par N., a une mine d'argent et de cuivre.

Colroy-la-Grande, village, à 2 l. $\frac{1}{2}$ E. par N., sur la *Meurte*, a dans ses environs une mine de houille non exploitée.

Laveline, village, à 1 l. $\frac{3}{4}$ S. E.; on trouve aux environs des mines d'argent, de cuivre et de plomb, dont la gangue est du sulfate de manganèse.

Croix-aux-Mines (les), village, à 2 l. S. E., sur un ruisseau, a des mines de plomb non exploitées.

Fraise, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. $\frac{1}{2}$ S., sur la rive droite de la *Meurte*, possède une mine de cuivre dans ses environs. Pop. 1,678 hab.

Gerardmer, petite ville, chef-lieu de canton, à 5 l. S.; sous-inspection forestière. On y fait un grand commerce de fromages très-recherchés, dont quelques-uns sont anisés. Pop. 4,285 hab.

Corcieux, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. S., sur la rive gauche de la *Vologne*. Pop. 1,143 hab.

Brouvelieures, village, chef-lieu de canton, à 3 l. $\frac{3}{4}$ O. S. O. Pop 414 hab.

Raon-l'Etape, ville, au confluent de la *Plaine* et de la *Meurte*, à 3 l. $\frac{1}{2}$ N. O.; bureau de poste sur la route de Nancy à Schelestadt. On y fait un grand commerce de bois de construction. Ses environs fournissent des grains. Pop. 2,528 habitans.

Moyenmoutier, bourg, sur le *Rabodot*, à 2 l. $\frac{1}{2}$ N., a dans ses environs de la pierre à aiguiser et du cristal de roche.

Etival, village, à 2 l. $\frac{1}{2}$ N. par O., sur la rive gauche de la *Meurte*, a une papeterie.

REMIREMONT. — Cet arrondissement est à l'E. p. S. de celui d'Epinal.

Remiremont, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 5e arrondissement et de cant., à 4 l. S. E. d'Epinal et 82 E. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route d'Epinal à Vesoul. Elle est située au pied des Vosges et sur la rive gauche de la *Moselle*. Elle est célèbre par un chapitre de chanoinesses nobles, dont l'abbesse avait le titre de princesse du Saint-Empire. Cette abbaye, qui dans l'origine avait été bâtie sur une montagne à l'E. de la Moselle, où le comte

Ramaric avait un château, fut ruinée au commencement du 10e siècle par les Hongrois, ou nouveaux Huns. On la transféra ensuite dans la plaine à l'O. de la Moselle, où il se forma une ville qui prit le nom de l'abbaye. Le régime de cette maison offrait un mélange très-bizarre de dignité religieuse et de pompe mondaine. Remiremont est le centre du commerce de toutes les montagnes voisines, dont les habitans descendent en cette ville pour vendre leurs denrées et s'approvisionner de ce qui leur est nécessaire. Ce qu'ils apportent consiste en beurre très-bon et en fromages, dont on fait des envois considérables, et qui sont connus sous le nom de *gerardmer*, village à 3 lieues de là, où on les fait. On élève dans la ville et aux environs une grande quantité de cerisiers, dont le fruit donne d'excellent *kirchenwasser* On recueille dans les montagnes de la glu très-recherchée, de la poix que l'on expédie pour les différens ports de France, des simples, des racines, des graines pour la médecine, dont il se fait beaucoup d'envois. Pop. 3,250 hab.

Vagney, bourg, à 2 l. E., fabrique beaucoup de fromages de l'espèce de ceux de *Gerardmer;* les environs sont remplis de mines d'agate, de grenat, et d'autres pierres précieuses.

Cornimont, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ E., sur une branche de la *Moselle*. Pop. 1,701 hab.

Bussang, village, à 6 l.; près de ce village sont des rochers d'où il sort plusieurs sources d'eaux minérales. Elles sont bonnes contre tous les cas d'engorgemens, et principalement contre ceux du foie: elles sont bonnes aussi contre la jaunisse. Elles se prennent froides, à jeun, et dans le courant de la journée.

Ramonchamp, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ S. E. Pop. 2,385 hab.

Plombières, bourg, ch.-l. de cant., sur l'*Angronne* à 2 l. S. O.; bur. de p. sur la route d'Epinal à Vesoul; il est situé entre deux montagnes escarpées. Il est très-renommé pour ses eaux chaudes minérales et ses bains. On regarde ces eaux comme salutaires, sur-tout contre les ulcères, coliques, fièvres invétérées, rhumatismes, inflammations. Pop. 1,109 hab.

Belle-Fontaine, village, à 2 l. ¼, possède dans ses environs deux forges, deux martinets, une tréfilerie, dite de *Blanc-Murguet*, et des tourbières exploitées.

ALSACE.

Cette province est située sur la rive gauche du Rhin, depuis Bâle jusqu'à Lauterbourg, entre les 47 et 49 degrés de lat. N., et les 4 et 6 de long. E. Elle a 45 l. de long sur 15 de large, et 541 lieues carrées. Elle est bornée au S. par le palatinat du Rhin et l'évêché de Spire; à l'E. par le Rhin; au N. par le canton de Bâle; au S. O. par les ci-devant principautés de Montbéliard et de Porentruy; et à l'O. par la Lorraine. Parmi les rivières qui arrosent cette province, on remarque le *Rhin*, l'*Ill*, la *Brusche*, la *Sorr*, la *Queich*, la *Lierre*, la *Motter*, *Zinsel*, *Sauer*, *Selze*, *Lauter*, etc. Ces rivières font mouvoir une quantité prodigieuse de manufactures et d'usines; elles sont très-abondantes en poisson, et sous ce rapport d'un grand produit. L'air de cette province est fort sain, et le climat assez tempéré. Cependant les hivers y sont un peu longs et froids, à cause de la proximité des montagnes qui l'entourent de plusieurs côtés. Le printemps y est court; et les neiges, dont les montagnes sont couvertes, ne fondent qu'au mois de floréal. On passe tout-à-coup aux chaleurs de l'été, et cette saison est assez inconstante, à cause des pluies fréquentes qui tombent jusque dans les commencemens de vendémiaire. L'automne y est toujours agréable, et y procure, par sa chaleur douce et tempérée, une parfaite maturité de tous les fruits. Les montagnes qui séparent l'Alsace de la Lorraine sont fort élevées; elles sont la plupart couvertes de bois de sapins, de hêtres, de chênes et de charmes: celles qui bornent l'Alsace du côté de la Suisse sont moins hautes; elles fournissent toutes sortes de bois, tant de chauffage que de charpente. Le pays qui se trouve renfermer ces montagnes, est varié par d'agréables coteaux et par des plaines fertiles. Le sol de l'Alsace est en général un des plus fertiles de la France; il produit quantité de grains de toutes espèces; il abonde encore en pâturages, bois, lins, chanvres, safran, tabac, légumes, fruits, etc. etc. Cependant la

pays qui s'étend entre la rivière d'Ill, la Hart et le Rhin jusqu'à Strasbourg, est étroit et médiocrement fertile. Il n'y a point de vigne; les bonnes terres y sont rares, à cause des fréquens débordemens du Rhin: on ne recueille dans le centre que du seigle, de l'orge et de l'avoine. L'étendue qui est entre les montagnes et l'Ill, à 2 lieues au-dessous de Haguenau, est très-abondante en toutes sortes de grains, en vins, en pâturages. Ce qui est au-dessus de Sultz et de Béfort, en suivant la montagne, et dans une étendue de 120 l. de longueur sur 4 de largeur, est beaucoup moins fertile, à cause de la grande quantité de bois dont le pays est couvert. D'ailleurs, le peu de terres labourables qu'il y a dans cette contrée ne saurait y produire l'abondance, ces terres étant spongieuses et difficiles à travailler. Au reste, les paturages y étant bons et en grande quantité, donnent aux habitans le moyen de s'occuper de la nourriture des bestiaux, dont ils font un grand commerce. La partie qui s'étend vers la Suisse est plus fertile, sur-tout du côté d'Altkirch, d'Huningue et de Mulhausen. Le territoire d'Haguenau, appelé la *plaine de Mariendal*, ne consiste qu'en bruyères sablonneuses, qui ne produisent que du mais ou blé de Turqitie. Il n'y croît point de vin, à cause de la proximité des forêts et des bois qui sont aux environs. Depuis la montagne de Saverne jusqu'au Rhin, c'est-à-dire l'étendue de pays situé entre ce fleuve, la Sorr et la Bruch, est la contrée la plus fertile de cette province, sur-tout dans la plaine de Strasbourg : les grains de toutes espèces, le tabac, les légumes, le safran, le chanvre, etc., y viennent en abondance, et le sol y est également beau, fertile, agréable, délicieux. La partie située entre les montagnes et le Rhin, et qui s'étend depuis Haguenau jusqu'à Landau, Germersheim, est couverte de bois et de terres incultes : on n'y recolte que des foins. Cependant il faut en excepter la plaine de Landau, qui est abondante en grains, en légumes, en fruits; cette belle plaine a environ trois lieues de longueur sur une largeur à-peu-près pareille. Le pied des montagues, depuis Landau jusqu'à Weissembourg, est couvert de vignes dont le produit est ordinairement fort considérable. En général, tous les vins de cette province sont très-bons; mais les rouges y sont très-rares. On trouve dans l'Alsace des forêts considérables; les plus remarquables sont celles de la Hart, de Haguenau, de Bienwald; la forêt de la Hart est située entre l'Ill et le Rhin, entre Neuf-Brisach, Lulzen, Mulhausen, Huningue, etc.; elle contient environ 30,000 arpens, et fait partie des forêts nationales. Celle de Haguenau contient environ 31,000 arpens. L'Alsace abonde en mines de différens métaux, de fer, de plomb, de cuivre et d'argent; on ne peut les distinguer par les métaux qu'elles fournissent, car presque toutes en donnent de plusieurs sortes à-la-fois. On y trouve également des sources d'eaux minérales à Snltzbach et Niederbronn : les eaux de la première sont très en réputation à cause de leur qualité propre à guérir la paralysie, la gravelle et la faiblesse des nerfs; mais les deux autres sont moins estimées. L'industrie des habitans consiste en manufactures de draps, de tiretaine, de tapisserie de Bergame, de couvertures, de toiles, de toiles peintes, de toiles à voiles, de cordages, de cuirs et de peaux tannés, d'ouvrages d'orfévrerie, de broderie, et sur-tout de vermeil; de passementerie, de chapellerie, de bonneterie, de porcelaine et faïence; de savon, de tabac, de garance; en forges et usines, etc. Le commerce comprend les blés et autres grains; les vins, eaux-de-vie et vinaigres; les chanvres, les treillis, les canevas; le safran, la térébenthine, le tartre, le suif; les graines d'oignon, de pavots, d'anis et de fenouil; les chevaux, les bœufs, vaches; les bois de construction, de charpente, de chauffage; les tabacs en feuille et poudre; la poudre à tirer, et les produits de toutes les manufactures et fabriques qui y sont établies. Cette province est divisée en haute et basse Alsace, et le pays de Suntgaw : la haute est séparée de la basse par un fossé pratiqué depuis les montagnes jusqu'à la rivière d'Ill. Le Suntgaw est situé au midi de la Haute-Alsace. L'Alsace, avec les principautés de

Porentruy, de Montbéliard, et la république de Mulhausen, nouvellement conquises, forme deux départemens, savoir : celui du *Bas-Rhin* et celui du *Haut-Rhin*. Sa population est de 554,525 individus, à raison de 1,025 habitans par lieue carrée.

BAS-RHIN. = Ce département est situé entre les 50 et 49 deg. de lat. N., et les 4 et 6 de long. E. Il a 27 l. de long, 16 de large, et 268 l. carrées. Il est borné au N. par le Rhin, et par les départemens du Mont-Tonnerre et de la Moselle; à l'E. par le Rhin; au S. par les départemens du Haut-Rhin et des Vosges; à l'O. par ceux des Vosges, de la Meurte et de la Moselle. Il a 4 arrondissemens communaux, 34 cantons, et 625 communes. Il est formé de la Basse-Alsace, et de quelques ci-devant principautés allemandes. Il y a dans ce département des forêts considérables. Les plus remarquables sont celles d'Haguenau et de Bienwald; l'espèce des arbres y est très-belle. Le chêne, le hêtre, y sont de la meilleure qualité, et les sapins peuvent fournir des mâts à la marine. Les principales rivières sont : le *Rhin*, la *Bruch*, la *Sorre*, la *Selze*, la *Lauter*, la *Queich*, l'*Ill*. Les canaux sont ceux de la *Bruch*, du *Rhin*, de *Landau*. Le sol produit en abondance des grains de toutes espèces, des vins très-recherchés, des pâturages excellens, des fruits et des légumes, du chanvre, du bois de chauffage, de charpente et de construction; du lin, du safran, de la garance, du tabac, des pavots, de la navette, dont les grains, ainsi que les noix que l'on y recueille en quantité, servent à faire des huiles. Il y a des mines d'argent dans la vallée de Viller, une mine d'acier près de Dambac, aux environs de Schelestadt; des sources d'eaux minérales, etc. On trouve dans ce département des manufactures de moquette, de futaine, de tapisseries de Bergame, de couvertures, etc., d'acier, de fonte, des faienceries, et des tanneries où l'on apprête toutes sortes de cuirs, principalement des peaux propres à faire des ceinturons. Il y a une fonderie de canons, et une manufacture d'armes blanches, etc. Son commerce consiste en bois de construction, en vins, eaux-de-vie, vinaigre, chanvre, poudre à tirer, canevas, safran, garance, térébenthine, tartre, suif, graines d'oignon, de pavots, d'anis, de fenouil. Les blés sont encore une branche de commerce des plus considérables; on en exporte une grande quantité en Suisse. Il se fait aussi un grand débit de gros bétail, tels que bœufs et chevaux; mais le tabac est son plus grand commerce. Sa population est évaluée à 444,858 individus, ce qui fait à-peu-près 1,660 habitans par l. carrée. Ce département fait partie de la 5e division militaire, de la 19e division de la gendarmerie nationale, de la 20e conservation forestière, de la 4e série, et a 4 députés à élire au corps législatif. Il possède un évêché dont le siége est à Strasbourg, et qui est compris dans l'archevêché de Besançon. Le collége électoral est composé de 300 membres. L'ordre judiciaire se compose de 37 justices de paix, de 4 tribunaux de première instance, d'un tribunal de commerce séant à Strasbourg, d'une cour criminelle séante dans la même ville, ainsi que la préfecture. La cour d'appel est à Colmar, ainsi que la sénatorerie. Ce département a plusieurs bibliothèques, un cabinet d'anatomie, un observatoire, un jardin de botanique, une école spéciale de médecine, un gymnase. Les habitans sont en général spirituels, laborieux et braves.

RIVIERES. — *Rhin* (le), l'un des plus grands fleuves qui arrosent le territoire français, et qui donne son nom à plusieurs départemens, est en même temps l'un des plus rapides et des plus considérables de l'Europe. Il prend naissance dans la partie orientale de la République Helvétique, au canton des Grisons, au pied du mont St.-Gothard, d'où il sort par trois sources différentes qui forment trois branches, lesquelles coulent au N. et au N. E., se réunissent à peu de distance au-dessus de Coire, et forment le Rhin, qui court au N.; il reçoit à droite l'Albula et le Lanquart, à gauche le Tamina; arrose à droite Mayenfeld, laisse à gauche Sargans, reçoit à droite le Lutz, et après avoir séparé le Rheinthal de la Souabe, tourne à l'O., baigne à gauche Rheineck. Il entre dans le lac de Constance par son extrémité méridionale, le traverse du S. E. au N. O., en sort à Constance, qu'il traverse, et la coupe en deux parties égales; suit son cours de l'E. à l'O., arrose à gauche Sneckborn, à droite Stein, à gauche Diesen; traverse le canton de

Schaffhouse, ainsi que cette ville: c'est à 2 l. au-dessous, près de Lauffen, qu'est cette fameuse cataracte appelée le *Saut du Rhin*, dans laquelle ses eaux se précipitent à travers des rochers de 80 pieds de haut sur toute la largeur de son lit avec un bruit effroyable, et un brouillard qui ressemble à une poussière fine: il n'est navigable qu'au-dessous de cet endroit, sans que son cours n'en soit point interrompu; à ½ de l. au-dessous, les bateaux peuvent y voguer avec la plus grande tranquillité; de là il descend au S., reçoit à gauche la Thur et la Ton; retourne à l'O.; baigne à droite Eglisau, à gauche Kaysersthul; reçoit du même côté la Glatt et l'Aar, à droite le Wulach, la Schwartet l'Alb; baigne du même côté Waldshut, Lauffenbourg, Seckingen et Rhinfelden; reçoit aussi à dr. la Weitra et la Wiessen; arrive à Bâle, qu'il traverse et divise en deux parties, qui sont jointes par un pont: là le Rhin prenant son cours droit au N., commence à former la limite entre le territoire de l'Empire et l'Allemagne, jusqu'à l'extrémité septent. du nouveau territoire français: il arrose d'abord le département du Haut-Rhin; baigne à gauche Huningue, Kembs; côtoie dans sa longueur la forêt de la Hart; arrose à droite Neubourg et le vieux Brisach, en face du fort Mortier et de l'île de Paille; traverse la frontière du département du Bas-Rhin; arrose à gauche Rheinau, après avoir reçu du même côté l'Ichert et l'Ohenheim, et au-dessous une des branches de l'Ill. A deux l. au-dessus de Strasbourg il se divise en plusieurs bras, qui forment un grand nombre d'îles remplies de bois; et laissant cette place forte à gauche, il la sépare du fort de Kell, sur la rive droite, avec lequel il y a une communication par un pont de bois d'une longueur considérable. Un peu au-dessous de Strasbourg, il reçoit à gauche la Bruch, et dans ses murs le canal du même nom, qui sert au transport de tous les matériaux propres à la construction, et du bois de chauffage; à droite, à côté de Kell, il prend la Kintzig et l'Ill, à une l. au-dessous, auprès de Wanzenan; ensuite la Souffel, le Wenbach et la Zorn, à côté de Drusenheim baigne du même côté Dalhunden et le fort Vauban, situés au milieu d'une île; arrose de l'un de ses bras Beinheim, ensuite Seltz, après avoir reçu aussi à gauche l'Eberback, le Bibersbach, la Setzbach, et plusieurs petites rivières peu considérables. Il prend à droite la Murg, qui passe près de Rastadt; reçoit à gauche la Lauter, à ½ l. de distance à l'E. de Lauterbourg; prend à droite la Giessen, qui passe près du Carlsruhe; côtoie la forêt du Bienwald dans sa longueur; reçoit à gauche le Holback, l'Erlebach, le Klingbach et la Queich, près des lignes de Germersheim; baigne du même côté cette ville, fait un détour à l'E., et arrose à droite la forteresse de Philisbourg; remonte au N., laisse à gauche Spire, arrose à droite Manheim, où on le traverse sur un pont de bateaux, et où il reçoit du même côté le Necker; arrose à gauche Worms, Arnsheim; laisse du même côté Oppenheim, où on le traverse sur un pont volant, et arrive à Mayence, où le Mein se jette à droite, au-dessous de Cassel, avec lequel on communique par un pont de bateaux d'une longueur extrême; c'est un des endroits où le Rhin est le plus large, et forme un port extrêmement fréquenté. Au-dessous de Mayence, le Rhin tourne au S. O. jusqu'à Bingen, où des rochers parsemés dans son lit en rendent la navigation assez difficile, sur-tout pendant les basses eaux: il reçoit à gauche la Nahe, et suit la limite du département de Rhin-et-Moselle, en retournant au N. quart N. O. Sa rive gauche était bordée jusqu'à Coblentz de rochers impraticables, au travers desquels on vient d'ouvrir une route sûre et commode; et son lit resserré entre deux chaînes de montagnes présente une profondeur et une rapidité extraordinaires: à gauche il avoisine dans cette étendue d'environ 12 l. Baccarach, Ob-Wesel, St.-Goar, Reinfels; à droite il arrose Goarshausen et Caub, et reçoit la Lahn à Ob; baigne le pied de la forteresse du Thal ou Ehrenbrestein, vis-à-vis de Coblentz; c'est sous les murs de cette dernière ville que se jette à gauche la Moselle; de là il tourne au N. O., reçoit du même côté la Nette; arrose Andernach, Reineck; prend l'Ahr, baigne Reinmagen et Bonn, et arrive à la frontière du département de la Roër, qu'il suit dans la même direction. Il prend à droite la Sieg; baigne à gauche les murs de Co-

logne, vis-à-vis de Duyts; arrose à droite plus bas Mulheim, à gauche Zons; reçoit du même côté l'Erfft, au-dessus de Dusseldorff, qu'il baigne à droite, ainsi que Kayserswerth, et reçoit au-dessous la Rhur; arrose à gauche Rhemberg, où il reçoit le canal de communication de la Meuse. Coulant au N., il prend à droite la Lippe, à côté de Wesel, et vis-à-vis de Burick; tourne au N., arrose à gauche Griet et Grilhausen; laisse Clèves du même côté; arrose à droite Emmerick; et arrivant sur la limite du territoire de la République Française, il se partage en plusieurs branches, dont l'une plus septentrionale, qui conserve le nom du Rhin, va se perdre dans les sables, au-dessus de Leyde, dans la République Batave, avant d'arriver à la mer; la seconde, plus au S., forme le Waal, qui se réunit à la Meuse; une troisième prend le nom de Leck, et se jette dans la Merwe, à 2 l. au-dessous de Dordrecht: on pourrait encore y compter l'Yssel, qui s'en sépare à 2 l. au-dessus d'Arnheim, et va se jeter dans le Zuyderzée. Le Rhin est de tous les fleuves de l'Europe, après le Danube, celui dont le cours est le plus long; on peut l'évaluer à 200 l.; mais il est rempli de sinuosités; ses débordemens sont si subits et si impétueux, qu'il change souvent tout-à-coup son lit, emporte des îles entières, et en forme de nouvelles; aussi est-on occupé continuellement à le renfermer dans ses bords par des digues. Cependant sa navigation, qui s'étend dans un espace de près de 100 l., est une des plus avantageuses pour le commerce; et de nouvelles communications avec les grandes rivières de l'intérieur vont la rendre encore infiniment plus importante. Ce fleuve est aussi extrêmement poissonneux, et ses carpes, dont quelques-unes sont d'une grosseur prodigieuse, sont très-renommées. Il roule aussi dans ses sables des paillettes d'or; mais cet objet, dont les riverains s'occupent après les débordemens, n'est pas pour eux très-lucratif.

Molsheim ou *Bruch*, petit canal; il est formé des eaux de la Brusch, et commence, par le moyen des écluses, à devenir navigable à Molsheim; il s'en sépare $\frac{1}{2}$ l plus bas, et, suivant son cours, il arrose à sa gauche Wolxheim, Ergersheim, Koltsheim, Hangenbieten, Achenheim et Eckolsheim, et se réunit à gauche à l'Ill, sous les murs de Strasbourg. Sa longeur est de 4 l., et sa navigation très-importante pour l'approvisionnement de cette ville; ses bords sont couverts des plantations les plus agréables.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages, et autres lieux.

WISSEMBOURG. — Cet arrondissement est au N. de celui de Strasbourg.

Wissembourg, ville, sous-préfecture, chef-lieu du premier arrondissement et de canton, à 12 l. N. de Strasbourg, et 105 E. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques et inspection forestière, bureau de poste sur la route de Strasbourg à Mayence. Pop. 4,097 hab.

Landau, sur la *Queich*, chef-lieu de canton, à 5 l. N. p. E., vers le Palatinat, bureau de poste sur la route de Strasbourg à Mayence. Cette ville est une des plus fortes de l'Europe. M. de Vauban est le premier auteur de ses fortifications. Elle fut bombardée par les Prussiens en 1793. C'est une place de guerre de deuxième classe, de la 5e division militaire. Ses principales productions consistent en grains de toutes espèces, navette, chanvre et lin; on y trouve des filatures de chanvre et de lin, laine et coton; deux ateliers d'armes, des fabriques de bas au métier, des brasseries, chapelleries, chaudronneries, fabriques de brosses en crin, des fonderies en cuivre et fer, des poteries de terre; des fabriques de poix noire, résine et goudron; des savonneries, des manufactures de tabac, des taillanderies, tuileries, briqueteries et corderies. Pop. 5,123 hab. Lat. 49. 11. Long. E. 5. 47.

Bergzabern, petite ville, chef-lieu de canton, sur la *Bibersbach*, à 2 l. N., dans la même direction de Strasbourg. Elle a des mines de fer, des forges, et une fabrique d'armes, de chaudronnerie et de bas au métier. On y fait des tuiles, des briques, de la poterie de terre, des cordes. Le commerce de savon, de tabac, de teinture, y est considérable. Pop. 1,909 hab.

Billigheim, bourg, à 3 l. $\frac{1}{4}$ N. p. E., a un atelier d'armes blanches, de bas au métier et à l'aiguille; fabrique des poteries et vaisselles de terre, de la

taillanderie, des tuiles et briques, et des cordages. Pop. 940 hab.

Candel, gros bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N. E., sur la rive gauche de l'*Otterbach*; on y fabrique beaucoup de cordes, des tuiles, des briques, de la poterie et de la chaudronnerie. Pop. 2,366 hab.

Lauterbourg, ville, chef-lieu de canton, sur la *Lauter*; à 4 l. E. p. S., possède une blanchisserie en toile, une bonnèterie, un atelier d'armes, huit brasseries, une fonderie en cuivre et en fer, trois fabriques de potasse, deux manufactures de tabac, une teinturerie, quatre tuileries et briqueteries, et une corderie. Pop. 1,941 hab.

Seltz, petite ville sur le *Rhin*, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ S. E. Elle est célèbre par ses eaux stomachiques et apéritives. Pop. 1,070 hab.

Soulz-sous-Forêts, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ S., sous-inspection forestière. Ce canton renferme un puits salant, des mines d'asphalte et de charbon de terre. Pop. 1,269 hab.

Mietesheim, village, à 6 l. ½ S. O., a une mine de fer en grains.

Griesbach, village, à 5 l. ½ S. O., possède une mine de fer en grains très-profonde.

Gumbrechtshoffen, village, à 6 l. S. O., et 3 l. N. O. d'Haguenau, possède une mine de fer.

Reichshoffen, ville, à 5 l. ½ S. O., a une papeterie à deux cuves, deux hauts fourneaux, une fonderie et une fabrique de cercles de tonneaux en fer, quatre affineries, deux martinets, deux manufactures de draps pour les troupes, etc.

Niederbronn, bourg, à 5 l. S. O., chef-lieu de canton, a des manufactures de garance, d'armes, de papiers, de bas, de chandelles; des fabriques de potasse et de salin, de poix noire, résine ou goudron; des poteries de terre, des savonneries, des tuileries, briqueteries et corderies, plusieurs fonderies, forges, martinets et ateliers de taillanderie, mines de fer, eaux minérales. Pop. 1,540 hab.

Woerth, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ S. E. Pop. 951 hab.

Helschloch, village, à 3 l. S. p. O., a des mines de charbon de terre.

Lampertsloch, village, à 2 l. ¾ S. p. O. On trouve une mine de bitume dans ses environs.

Goersdorff, village, à 3 l. S. O., possède une mine d'ocre et une de sulfate de fer.

Drachenbronn, village, à 1 l. ½. Il y a une mine d'asphalte.

Fischbach, village, à 3 l. ½ N. O., possède des forges considérables.

Dahn, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N. O., sur la rive gauche de la *Lauter*, fabrique des bas, de la poterie, de la vaisselle de terre, des tuiles et des briques; on y fait des teintures: il y a dans le voisinage une mine de plomb considérable. Pop. 608 hab.

SAVERNE. — Cet arrondissement est au N. de celui de Strasbourg.

Saverne, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondissement et de canton, à 9 l. N. O. de Strasbourg, et 86 E. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Strasbourg. Elle est située sur la rivière de *Mossel*, au pied des montagnes des Vosges. On y fabrique des toiles de chanvre. Son château est le ch.-l. de la 5e cohorte de la légion d'honneur. Pop. 3,980 h.

Ingwiller, ville, sur la *Motter*, à 4 l. N. N. E. Son territoire est assez fertile. Elle a des manufactures de garance, des blanchisseries en toile, des bonneteries, un moulin à foulon pour draps, des fabriques d'amidon, un atelier pour la fabrication et réparation des armes, des fabriques de bas au tricot, de draps, de potasse et salin; des savonneries, des manufactures de tabac et de vases de terre; des teintureries, tuileries, briqueteries et corderies.

Pfaffenhoffen, bourg, près la *Motter*, à 4 l. ½ N. E. On y exploite des terres pour poterie.

Bouxwiller, petite ville, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ N., a un fort beau château, avec un jardin botanique. On y commerce en chanvre, en tabac, en huiles. Elle a une mine de houille non exploitée, une blanchisserie, un atelier d'armes, 2 fabriques de bas au métier et une au tricot, plusieurs brasseries, fabriques de chandelles, un atelier de chaudronnerie, 2 fabriques de brosses en crin, une de chanvre, une de potasse et salin, 3 teintureries, 2 tuileries ou briqueteries, et 3 corderies. Pop. 2,700 hab.

Hochfelden, bourg, à 3 l. E., possède des tourbières. Pop. 1,620 hab.

Marmoutier, ville sur l'*Huselback*, chef-lieu de canton, à une l. ¾ S., a 2 blanchisseries pour toile, une poterie de terre, 4 tuileries ou briqueteries, une corderie, et dans ses environs une houillère. Pop. 1,990 hab.

Harskirchen (village à 6 l. ¼ N. O., possède des fabriques de siamoise, de bas, coutil, de potasse et salin. Il a une fonderie en cuivre et en fer, des savonneries, teintureries, tuileries, et briqueteries.

Sarre-Union, ville, chef-lieu de canton, à 6 l. N. O., bur. de p. sur la route de Strasbourg à Metz par Sarguemines. Elle a des fabriques de cotonades et de tricot, une verrerie, et une fontaine d'eau minérale appelée *Sarr-Bronn*. Pop. 2791 hab.

Diemeringen, village à 4 l. ½ N. O., possède une source d'eau salée, des fabriques de bas, d'armes, de chaudronnerie, de poterie et vaisselle, de teinture, de tuiles et briques, de cordages; elle a des carrières de pierre de taille.

Drulingen, village, chef-lieu de canton, à 4 l. N. O., a deux brasseries, deux tuileries et briqueteries, et dans les environs des carrières de belle pierre de taille. Pop. 260 hab.

Pierre (*la Petite*), ville, chef-lieu de canton, à 3 l. N. p. O., sous-inspection forestière. C'est une place de guerre de la 5e division militaire. Elle a 2 tisseranderies, une fabrique de bas au métier, 2 de lunettes, 4 de potasse et salin, une taillanderie, 2 ateliers de teinture, et 3 tuileries ou briqueteries. Pop. 1,019 hab.

STRASBOURG. — Cet arrondissement est au N. par E. de celui de Barr.

Strasbourg, ville, préfecture, chef-lieu du département, du 3e arrondissement et de canton, à 100 l. E. de Paris; évêché, lycée, cour de justice crim., tribunal de première instance, trib. de commerce, conserv. des hypothèques, inspection forestière et bureau de poste; quartier-général de la 5e division militaire, composée des départemens du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Il y a un hôtel des monnaies, lettres BB, et une école de santé. C'est une ancienne, grande, belle, et très-forte ville, auparavant capitale de toute l'Alsace, et en particulier de la Basse. Elle est dans une agréable position sur la rivière d'*Ill*, qui la traverse ½ l. avant de se jeter dans le Rhin. L'évêque de cette ville prenait la qualité de prince d'Empire. Elle est une des plus considérables de France par sa situation et par l'importance des fortifications que Louis XIV y a fait faire, après s'en être rendu maître, en 1681. Parmi les nombreux édifices qui la décorent, on distingue la cathédrale, dont le clocher est un chef-d'œuvre d'architecture gothique, et l'un des plus beaux monumens de ce genre qui existent dans le monde. La tour, à laquelle on travailla 162 ans, et qui fut terminée dans le 15e siècle, est une pyramide de 445 pieds de hauteur. Elle est reconnue généralement pour la plus haute de l'Europe. Toute la flèche en est travaillée à jour avec une délicatesse étonnante. La religion luthérienne était professée dans cette ville, ainsi que la catholique romaine; c'est dans une des églises luthériennes qu'était le superbe mausolée du maréchal de Saxe. La ville de Strasbourg, dont l'existence remonte au-delà du temps de Jules-César, ne devint considérable que vers la fin du 4e siècle; c'était alors la seule ville des Gaules où l'on fabriquât toutes sortes d'armes. Sa position entre la France, l'Allemagne et la Suisse, au milieu d'un pays fertile, et à peu de distance du Rhin auquel elle communique par une rivière navigable, est très-avantageuse pour le commerce, et la rend naturellement l'entrepôt des marchandises d'échange des trois puissances ci-dessus nommées, de la Hollande et de l'Italie. Ses principales productions sont : vins, tabac, garance, graine de moutarde, chanvre, gibier et poisson. Elle a des fabriques d'orfévrerie et de tabac, de liqueurs très-estimées, d'instrumens à vent et à cordes, de draps, couvertures, futaines, ratines, cotonades, toiles, nappes, moquettes, tapisseries de Bergame, bas d'étoupes, tricot, nuvrages en vernis imitant l'émail, instrumens de musique, papiers et cartes à jouer, pelleterie et fourrure, safran; des manufactures d'armes blanches, de toiles à sacs et à voiles, des forges considérables, des faïenceries, brasseries, corderie et filature d'étoupe, filature de lin, chamoiserie, mégisserie, tannerie et taillanderie. Le tabac forme la principale branche de son commerce.

C'est le siége du consistoire général des protestans de la confession d'Ausbourg. Elle a une académie pour l'instruction des ministres protestans. Pop. 49,351 hab.

Khel, à 1 l. ½ E., fort qui avait été démoli, mais dont on rétablit les fortifications, vient d'être réuni à ce département en 1808.

Fort-Vauban, ville forte, dans une île formée par le *Rhin*, à 7 l. N. E. C'est une place de guerre de la 5e division militaire. Elle fut bâtie par Louis XIV. Elle est fortifiée de quatre bastions bien revêtus L'île est assez grande; deux bras du Rhin la rendent isolée. C'est ainsi que cette ville s'est formée. Elle est sujette à des vapeurs fébrifères, qui rendent la garnison funeste aux troupes. Il y a des brasseries, des ateliers de chaudronnerie et de poterie de terre argileuse, plusieurs tuileries et une corderie. Pop. 1,500 hab.

Haguenau, ville, chef-lieu de canton, à 5 l. N., sur la *Motter*, inspection, forestière, bureau de poste sur la route de Strasbourg. Cette ville était autrefois impériale. L'air y est extrêmement pur. C'est une place de guerre de 4e classe, de la 5e division militaire. On y fait le commerce de garance. Pop. 7,094 hab.

Schweichausen, village à 6 l. N., a une manufacture de garance et une fabrique de tabac.

Bishwiller, gros bourg, sur la rive gauche de la *Motter*, chef-lieu de canton, à 5 l. N. On y fait un commerce considérable de tabac, garance, chanvre, huile de lin; il y a des corderies, et quelques fabriques de bonneterie et de draps, et de quincaillerie façon du Tyrol. Pop. 3,349 hab.

Brumath, gros bourg, sur la rive gauche de la *Zorn*, chef-lieu de canton, sous-inspection forestière, bureau de poste sur la route de Strasbourg à Mayence, à 3 l. N. Le commerce en tabac, garance, amidon, en ouvrage de corderie est considérable: on y fait aussi des tuiles et des briques. Pop. 2,671 h.

Truchtersheim, village, chef-lieu de canton, à 3 l. N. O. On y cultive le tabac; il a une manufacture de garance et six corderies. Pop. 441 hab.

Wasselonne, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ¾ O. Pop. 3,537 hab.

Ober-Hausbergen, village, chef-lieu de canton, à 1 l. N. O. Pop. 329 hab.

Nider-Haslach, village, à 9 l. ¼ O. par S., a une manufacture d'armes blanches au compte du gouvernement.

Mutzig, ville, sur la *Bruch*, à 5 l. O. par S., a une manufacture d'armes.

Molsheim, ville, sur la *Bruch*, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ S. S. O.; sous-inspection forestière. C'est là où l'on compose les boules d'acier appelées mal-à-propos *boules de Nancy*. Elle a cinq blanchisseries en toiles, quatre bonneteries, un foulon à draps, des filatures de laine et coton, une fabrique de bas au métier, six brasseries, une manufacture de chandelle, une fonderie en cuivre et fer, une fabrique de ruban laine et fil, etc.; six tanneries, seize tuileries et briqueteries, dix corderies; aux environs une mine assez abondante de fer en grains, des carrières de plâtre et de marbre. Pop. 2,534 hab.

Geispoltzeim, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ¼ S., sur la rive gauche de l'*Ergers*; on y fait commerce de tabac et de chanvre; il possède des fabriques d'amidon, de rubans laine et fil, des teintureries. Pop 2,086.

BARR.—Cet arrondissement est au S. de celui de Strasbourg.

Barr, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du 4e arrondissement et de canton, sur la rive droite de la *Doschbach*, à 6 l. S. O. de Strasbourg, et 100 E. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques et inspection forestière, bureau de poste près la route de Strasbourg à Colmar. On y cultive avec succès le tabac. Elle fabrique armes, amidon, bonneterie au métier et à l'aiguille, chaudronnerie, peignes, draps, pain d'épice, savon, tabac, taillanderie, tuiles et briques, cordages: elle possède la forge de *Saint-Ulrich*. Pop. 3,996 hab.

Rosheim, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ¼ N. Pop. 3,355 hab.

Ober-Enheim ou *Ober-Nay*, ville, chef-lieu de canton, sur l'*Ergers*, à une l. ½ N., a un marteau, une fabrique de cuivre, de platines et de lumières de canon. Pop. 4,391 hab.

Erstein, gros bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. E., sur la rive gauche de l'*Ill*. On y cultive beaucoup de tabac; il a des fabriques de poterie et vaisselle de terre, de teintures, tuiles et briques; et de cordages. Pop. 2,344 hab.

Benfelden, petite ville, chef-lieu de canton, bureau de poste situé sur la

route de Strasbourg à Colmar, sur la rive gauche de l'*Ill*, à 2 l. ½ E. Elle a des fabriques de bas au métier, de chandelles; des teintureries, tuileries, briqueteries, corderies, poteries de terre et brasseries. On y cultive et vend beaucoup de tabac. Pop. 1,220 hab. Lat. 48. 14. Long. E. 5. 15.

Marckolsheim, ville, chef-lieu de canton, à 5 l. ¾ S. E., récolte du tabac et du chanvre. Elle a plusieurs blanchisseries pour toiles, quatre brasseries, une fabrique du chandelles, une chaudronnerie, une poterie de terre, quatre-vingt-six fabriques de tabac, et deux tuileries et briqueteries. Pop. 1,453 habitans.

Schelestatt, sur l'*Ill*, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ S., inspection forestière, bureau de poste sur la route de Strasbourg à Colmar. C'est une ancienne et forte ville, déja considérable du temps de Charlemagne. Les Suédois l'assiégèrent et la prirent en 1632; ils la remirent aux Français, à qui elle fut assurée par la paix de Westphalie. C'est dans cette ville que fut inventée la manière de vernisser les vases de terre. Pop. 7,464 hab.

Chatenoy, bourg, à 3 l. ¼ S. Il y a dans les environs une source appelée vulgairement *Badbrunlem*; ses eaux sont bonnes pour la digestion; elles ont une vertu stimulante, incisive, apéritive, adoucissante, fort humectante, relâchante et abstersive.

Blienschwiler, village, à une l. ¾ S., sur le *Scheer*, possède une mine de houille non exploitée.

Dieffenbach, village, à 3 l. S. par O., près la *Molbach*, possède des forges.

Neuve-Eglise, village, à 2 l. ¾ S. O., a des mines de houille.

Villé, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ S. O., sur la petite rivière de *Milbach*. On extrait de la houille dans ce canton: on y trouve des mines d'argent, de cuivre et de plomb, dont les travaux sont abandonnés. Pop. 833 h.

Erlenbach, village, à 2 l. ½ S. O., a une mine de plomb exploitée.

Andlau, bourg, à ¾ de l. S. par O., sur la rive droite de la rivière du même nom, a des fabriques de noir de Francfort qui s'exporte dans l'Allemagne.

Grendelbruch, village, à 2 l. ¾ S. O., sur la rive gauche de la *Magne*, possède une forge et un martinet.

Klingenthal, village, à 1 l. ½ N. par O., possède une manufacture d'armes blanches et d'armes à feu. On y fabrique des étoffes de laine étroites et grossières.

HAUT-RHIN. = Ce département est situé entre les 47 et 49 degrés de lat. N., et les 4 et 6 de long. E.; il a 28 l. de long et 16 de large, et 204 l. carrées. Il est borné au N. par les départemens du Bas-Rhin et des Vosges; à l'E. par l'Allemagne et la Suisse; au S. par la Suisse et le département du Doubs; à l'O. par ce dernier et ceux de la Haute-Saône et des Vosges. Il a 5 arrondissemens communaux, 39 cant. ou justices de paix, et 702 communes. Il est formé de la haute Alsace, du Sundgaw, du Porentruy, et du petit territoire qui appartenait à l'évêché de Bâle. On trouve quelques montagnes à l'O. et au S., et de belles forêts également réparties dans le département. Ses principales rivières sont: le *Rhin*, l'*Ill*, la *Largue*, le *Dolleren*, la *Seine*. On y recueille toutes sortes de grains et vins. Les pâturages y sont excellens; on y élève une grande quantité de bestiaux. Il y a des mines d'argent, de cuivre, de plomb, de fer et de charbon de terre, et des eaux minérales en réputation. On remarque plusieurs curiosités naturelles, entre autres, la *Creugenat* et le *Pierre-Pertuis*. La première est une singularité de la nature des plus curieuses. Dans un vallon qui s'étend jusqu'à la source de la Creugenat, il n'y a point de ruisseau, mais en échange beaucoup de trous dans la terre faits en forme d'entonnoirs; ils varient de temps à autre; les uns se comblent, et il s'en forme de nouveaux. Ces entonnoirs reçoivent toutes les eaux de pluie et de neige. L'eau amassée dans des cavernes à une certaine hauteur, trouve son débouché dans un grand trou nommé le *Creugenat*. A ¾ de l. de ce trou est encore un entonnoir de 60 pieds de diamètre, sur 25 de profondeur; dans des temps de pluie on y entend distinctement un grand bruit causé par les eaux qui cherchent un passage à travers les fentes de rocs qui environnent cet entonnoir. Le Pierre-Pertuis, ou *Pierre Port*, est une vaste voûte percée à travers une montagne, et servant de passage aux routes de Porentruy et Bâle à Berne. Son ouverture a 35 pieds d'élévation, sur 25 de large, et est assez régulière. Ce dép. a des manufactures d'étoffes de laine et de bonneteries;

des filatures de coton, des fabriques d'indiennes, toiles de coton, toiles peintes, rubans de fil; des garancières, papeteries, scieries, acieries, ferblanteries, forges, fourneaux, tireries de fil de fer, et plusieurs moulins à poudre. Le commerce consiste en vins, bestiaux, laines, bois de chauffage, de charpente et de construction, en fers, cuivres, etc. Il fait partie de la 5e division militaire, de la 19e division de gendarmerie nationale, de la 20e conservation forestière, de la deuxième série, et a trois députés à élire au corps législatif. Il dépend de l'évêché de Strasbourg, de la sénatorerie de Colmar. Le collège électoral est composé de 300 membres. L'ordre judiciaire se compose de 39 justices de paix, de 5 tribunaux de première instance, de 2 tribunaux de commerce, séants à Béfort et à Colmar; d'une cour criminelle et d'une cour d'appel, séantes à Colmar, ainsi que la préfecture. Les habitans sont en général d'une taille avantageuse; leur caractère est le même que celui des habitans du Bas-Rhin. Pop. 382,285 hab., à raison de 1,344 par l. carrée.

Rivières.—*Ill*, rivière, a sa source à Winckel, au S. de l'arrondissement d'Altkirch, et à une l. S. O. de Ferette; coule à l'E., tourne au N. O., arrose Altkirch, monte au N., baigne Mulhausen à droite; reçoit à gauche la Largue, le Dolleren, et le Mulbach à droite, au-dessous d'Ensisheim; baigne Mayenheim, entre dans l'arrondissement de Colmar, communique au canal de Neuf-Brisac, laisse Colmar à gauche, coule toujours au N., entre dans le département du Bas-Rhin, un peu au-dessus de Schelestatt; arrose Ebersheim, et Erstein à gauche, traverse Strasbourg, et va se rendre deux lieues au-dessous dans la rive gauche du Rhin, après un cours de 36 l. Elle cause souvent de grands dommages par la fonte subite des neiges qui la grossissent; elle est navigable à Schelestatt; son cours est embarrassé de beaucoup d'îles. L'Ill reçoit le Thuren, le Fecht, le Scheer, l'Andlau, l'Ergers et le Bruch.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages, et autres lieux.

COLMAR.—Cet arrondissement est au N. de ceux de Béfort et d'Altkirch.

Colmar, jolie ville, sur un bras de la *Fecht*, autrefois capitale de la Haute-Alsace, préfecture, chef-lieu du département, du premier arrondissement et de canton, à 115 l. E. de Paris; siége d'une sénatorerie, cour de justice criminelle, tribunal d'appel, tribunal de première instance, tribunal de commerce, résidence du conservateur des hypothèques, chef-lieu du 2e arrondissement forestier, bureau de poste situé sur la route de Strasbourg à Lyon. Sa situation dans une belle plaine, presque au pied du mont, la rend une des plus agréables et des plus saines de tout le pays, et les petites rivières de Fecht et de la Lauch, qui arrosent ses rues en petits canaux, contribuent beaucoup à sa propreté. Son territoire produit grains, fruits, légumes en abondance, et ses vignobles sont fort bons; on y commerce en outre en garance, en bas, toiles de coton, cuirs tannés et corroyés, scies, rubans et coton filé; il y a à une très-petite distance une superbe manufacture d'indiennes fines, et à côté un moulin à fabriquer la poudre: elle possède dans ses environs des tourbières. Pop. 11,933 hab. Lat. N. 48. 4. Long. E. 5. 2.

Liepvre, village, à 4 l. $\frac{3}{4}$ N. par O., sur la *Lebure*. On trouve aux environs des mines d'argent, de cuivre, de plomb, d'arsenic et d'antimoine.

Sainte-Croix-aux-Mines, village, à 5 l. N. par O., a des mines d'argent, de cuivre rosette et de plomb.

Sainte-Marie-aux-Mines, ville, chef-lieu de canton, à 5 l. N. O. de Colmar; sous-inspection forestière, bureau de poste sur la route d'Épinal à Schelestadt. Son commerce consiste en tabac, eau-de-vie de cerises et kirchenwasser. On y fabrique des toiles de coton, de lin; moires, cotonades à l'imitation de Rouen, bonneterie et draperie communes. Elle est remarquable par ses mines de plomb, dans lesquelles il se trouve un peu d'argent. Pop. 4,072 hab.

Ribauviller, village, chef-lieu de cantun, à 3 l. N. par O., a une manufacture de toile de coton, et indiennes mi-fines et communes. Pop. 4,950 hab.

Reichenweyer ou *Riquewihr*, ville, à 2 l. $\frac{1}{4}$ N. par O., a d'excellens vignobles dans ses environs; elle appartenait au prince de Montbéliard.

Kaysersberg, ville, chef-lieu de canton, à 2 l. N. O., située dans une vallée sur la *Weiss*. C'est dans cette contrée que l'Alsace est fertile principalement en bons vins. Pop. 2,428 habitans.

Poutroye (la), village, chef-lieu de canton, à 3 l. ¼ O. par N. Pop. 2,064 habitans.

Pairis, à 3 l. ½ O., a des manufactures de porcelaine et de faïence.

Wintzenheim, village, chef-lieu de canton, à une l. O. Pop. 2,406 hab.

Munster, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. ¾ O. par S., sur le ruisseau de *Fecht*, a une fabrique d'indiennes et perses ordinaires mi-fines, qui occupe trois cents ouvriers. A une l. de cette ville, sur la montagne des Moines, il y a une mine d'antimoine qui a fourni du plomb et de l'argent. On trouve encore un autre filon d'antimoine et une forge aux environs. Pop. 2,442 hab.

Sultzbach, ville, à 2 l. ¾ S. O., possède une mine de charbon de terre, et une source d'eau minérale aigre et vineuse, qui est en réputation contre la paralysie, les faiblesses de nerfs et la gravelle.

Sultz, village, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ S. par O. Pop. 4,298 hab.

Guebwiller, petite ville, chef-lieu de canton, à 5 l. S., sur la rive droite de la *Lauch*: elle a une manufacture d'indiennes et de perses fines, qui occupe 3 à 400 ouvriers. Elle possède dans ses environs des mines de charbon de terre, et des ardoisières non exploitées. Pop. 2,252 hab.

Rouffach, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. S., sous-inspection forestière, bureau de poste situé sur la route de Colmar à Béfort. Pop. 3,292 habitans.

Ensisheim, petite ville, chef-lieu de canton, à 5 l. S., au confluent de l'*Ill* et de la *Thuren*; bureau de poste situé sur la route de Colmar à Huningue : on y fait commerce de vins; il y a des tanneries. Pop. 1,809 hab.

Neufbrisach, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. E. S. E.; bureau de poste sur la route de Nancy à Chaumont. Elle est située sur la rive gauche, et à ½ l. du Rhin. Elle a été bâtie par les ordres de Louis XIV, et fortifiée par le maréchal de Vauban. C'est une place de 3e classe et de la 5e division militaire. Pop. 1,682 hab.

Mortier (le fort), forteresse sur le *Rhin*, près de Neufbrisach, ainsi nommée de sa position dans un lieu enterré.

Andoltstsheim, bourg, chef-lieu de canton, à une l. E. Pop. 820 hab.

ALTKIRCH.—Cet arrondissement est à l'E. de celui de Béfort.

Altkirch, ville, sur l'*Ill*, sous-préf., chef-lieu du 2e arrondissement et de canton, à 8 l. S. de Colmar, tribunal de première instance, conservation des hypothèques et inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Huningue : elle commerce en toiles peintes, et a des tourbières. Pop. 1,720 hab.

Lutterbach, village, dans une île formée par la *Dolleren*, à 3 l ½ N., a une fabrique de toiles peintes, et plusieurs tourbières.

Dornach, village, à 3 l. N., a une manufacture de toiles peintes.

Mulhausen, ville, dans une île formée par l'*Ill*, chef-lieu de canton, à 3 l. N. par E., tribunal de commerce et inspection forestière, bureau de poste près la route de Paris à Huningue. Elle a plusieurs manufactures de draps grossiers et droguets de laine. On y fait aussi quantité de bas de laine drapés au tricot, des couvertures de laine, des bas de soie au métier. Elle a de bonnes teintureries et tanneries. On y fait beaucoup de toiles de coton et d'indiennes; on y fabrique aussi du beau maroquin et des papiers peints. Ses habitans sont calvinistes. Pop. 6,615 hab.

Habsheim, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ¾ N. E. Pop. 1,416 hab.

Landser, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ N. E. Pop. 651 hab.

Sierentz, village, à 3 l. ½ E. par N., a une fabrique d'indiennes et une faïencerie.

Huningue, ville forte, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ E.; bureau de poste sur le *Rhin*. Elle commença à être bâtie sous le règne de Louis XIV, en 1679, et ne fut entièrement finie et fermée qu'en 1682 : ses fortifications sont du maréchal de Vauban. Cette ville est une place de guerre de 3e classe et de la 5e division militaire. Pop. 774 hab.

Ferrette, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. S. S. E. Pop. 608 hab.

Hirsingen, village, chef-lieu de

canton, à 1 l. S. par E., sur l'*Ill*, a des tourbières. Pop. 847 hab.

Ober-Sept, village, sur la *Largue*, à 2 l. ½ S. par O., a une forge pour la fabrique des instrumens d'agriculture.

Nider-Sept, village, près la *Largue*, à 2 l. ¾ S. par O., a une forge pour les instrumens aratoires.

Friessen, village, à 2 l. S. par O., près la *Largue*, a des tourbières dans ses environs.

DÉLEMONT. — Cet arrondissement est à l'E. de celui d'Altkirch.

Délemont, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement et de canton, à 18 l. S. de Colmar, 110 E. par S. de Paris, sur la rive droite de la *Sorne*; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, sous-inspection forestière, bureau de poste sur la route de Porentruy à Bâle. Cette ville a des papeteries, et est joliment située sur une hauteur; les rues en sont droites, larges, ornées de fontaines, qui forment des courans d'eau très-propres à entretenir la salubrité et la fraîcheur. Pop. 904 hab.

Arlesheim, village, à 4 l. ½ S. E., a des fabriques de rubans, et autres ouvrages de soierie.

Lauffon, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. E. par N., a une verrerie aux environs. Pop. 740 hab.

Glovelier, village, à 2 l. ½, a un magasin servant d'entrepôt aux sels destinés pour la Suisse.

Courrendlein, village, à une l., sur la *Birse*, a un fourneau à fondre la mine.

Peri, village, à 5 l. S., a dans ses environs des bains et une tirerie de fil de fer.

Bienne, ville, sur la rive gauche de la *Suze*; chef-lieu de canton, à 6 l. S., et 7 N. O. de Berne; bureau de poste situé sur le lac du même nom. On y fait commerce de vins, planches de sapin, bois de charpente, rubans, cuirs et toiles peintes. Il y a une fabrique considérable d'indiennes. Pop. 2,014 hab.

Courtelary, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. S. O., sur la rive gauche de la *Suze*. Pop. 514 hab.

Moutiers, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. S., possède des fabriques de poterie commune, et une verrerie. Pop. 467 hab.

PORENTRUY. — Cet arrondissement est à l'O. de celui de Delémont.

Porentruy, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 4e arrondissement et de canton, auparavant capitale de l'évêché de Bâle, sur la rivière de *Halleu*, à 21 l. S. de Colmar et 110 E. p. S. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste près la route de Paris à Huningue. Elle a un château où résidait l'évêque. Il s'y fait de bonne vaisselle de terre, et l'on y fabrique quantité de gants et de bas de laine drapés au tricot. Pop. 2,032 hab.

Montbéliard, ville, chef-lieu de canton, près le *Doubs*, à 5 l. ½ O. par N.; inspection forestière, bureau de poste près la route de Paris à Huningue. Elle a un château fortifié sur un rocher. Son commerce consiste en toiles blanches et rayées, en cuirs, bas et couteaux. Une partie de ses habitans s'adonne à l'horlogerie; on évalue à dix mille le nombre des montres qui en sortent annuellement. Pop. 3,693 hab.

Mandeure, village, à 6 l. O. On y retrouve encore des vestiges de temples, de palais, de bains, d'amphithéâtres, et d'une cité jadis célèbre.

Audincourt, village, chef-lieu de canton, sur la rive droite du *Doubs*, à 4 l. ½ O. N. O., possède 1 fourneau, 4 forges, 3 martinets, et fabrique du fer-blanc et de la tôle laminée. Pop. 540 hab.

Bure, village, à 1 l. O. par N., fabrique des cordes de chanvre, et des instrumens aratoires.

Saint-Imier, village, au S., bureau de poste situé sur la route de Porentruy à Neufchâtel, a une fabrique d'horlogerie.

Bois (les), village, à 6 l. S. A ½ l. de cet endroit est un souterrain de plus de 100 pieds de profondeur, où on a construit des moulins et scieries, que font mouvoir les eaux d'un étang situé au-dessus, qui s'y précipitent et s'y perdent.

Seignelegier, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ S. Pop. 537 hab.

Sainte-Ursanne, village, chef-lieu de canton, à 2 l. S. par E. Pop. 606 habitans.

Asuel, village, à 2 l. E. On y fabrique d'excellente eau-de-vie.

Frégicourt, village, à 2 l. E., fabrique bas et bonnets de laine.

Cornol, village, à une l. ½ E., a dans ses environs une carrière abondante de gypse ou plâtre, qu'on réduit en poudre au moyen de moulins à pitons. Cette terre forme un excellent engrais, et le commerce en est très-étendu : on y fabrique de la poterie.

Ajoie, en allemand *Elsgace*, grande et riche vallée : elle était de l'évêché de Bâle, et renfermait la ville et le château de Porentruy, et 32 villages : elle fut illustrée par deux combats mémorables, le premier, où Arioviste, roi des Germains, défit les Eduois, près d'Amagétobrie (Porentruy) ; et le second, où ce même Arioviste fut, 14 ans après, vaincu à son tour par Jules-César. La montagne où ce général campa avant la bataille, s'appelle encore aujourd'hui la *Montagne de Jules-César* ou *Mont-Terrible*. L'Ajoie fut réunie à la France le 2 germinal an 3 (23 mars 1793), avec le pays de Porentruy, sous le nom de département de *Mont-Terrible* ; mais ayant été incorporé en l'an 8 (3 mars 1799) au département du Haut-Rhin, il forme aujourd'hui le canton de Porentruy, même arrond.

BÉFORT. — Cet arrondissement est à l'O. de celui d'Altkirch.

Béfort, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 5e arrondissement et de canton, sur la rive gauche de la *Savoureuse*, à 16 l. S. S. O. de Colmar, et 104 S. E. de Paris ; tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste situé sur la route de Paris à Huningue. C'est une place de guerre de la 5e division militaire. Elle est dans une position agréable, au pied d'une montagne sur laquelle il y a un beau château. Son territoire est peu fertile ; elle a 3 fourneaux, 4 forges, 2 martinets, beaucoup d'industrie, des mines de fer très-abondantes : elle fournit au commerce du fer-blanc, du fil de fer et de laiton. Il y a aussi des filatures de coton, des fabriques de toiles peintes, des papeteries et des moulins à poudre. Béfort a vu naître l'abbé Joseph Laporte. Pop. 4,400 hab. Lat. N. 44. 38. Long. E. 4. 32.

Giromagny, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ N. par O., sur la rive droite de la *Savoureuse*. Elle a des mines de cuivre, de plomb et d'argent, dont l'exploitation est suspendue. Pop. 1,700 h.

Wegscheid, village, à 4 l. N., a des forges et manufactures de fer-blanc.

Saint-Amarin, bourg, sur la *Thuren* ; chef-lieu de canton, à 5 l. ¾ N. par E. Pop. 1,398 habitans.

Masvaux, ville, sur la *Dolleren*, à 4 l. N. E., possède des manufactures de toiles de coton de différentes qualités, et un fourneau. Pop. 2,181 hab.

Thann, petite ville, sur la *Thuren*, auprès d'une montagne, chef-lieu de canton, à 2 l. N. E. On y fabrique des toiles de coton. Elle a une manufacture considérable d'indiennes fines et mi-fines. Pop. 4,186 hab.

Cernay, petite ville, à 7 l. N.N. E., et 3 S. de Colmar, sur la rive gauche de la *Thuren*, chef-lieu de canton, sous-inspection forestière, bureau de poste situé sur la route de Colmar à Béfort. On y fabrique des indiennes de différentes qualités. Elle a des papeteries, des blanchisseries de toiles de coton et de lin, et une salpétrière. Pop. 1,088 hab.

Chapelle (la), village, à 3 l. N. E., a des tourbières dans ses environs.

Dannemarie, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. E., près la rive droite de la *Largue*, a 5 tanneries pour la fabrication des cuirs, 4 teintureries pour teindre les étoffes de laine et coton, et des tourbières dans ses environs. Pop. 724 hab.

Fontaine, village, chef-lieu de canton, à 2 l. E., a des tourbières dans ses environs. Pop. 261 hab.

Foussemagne, village, à 2 l., a des tourbières dans ses environs.

Chavanotte, village, à 3 l. ½ E. par S., sur la *Suersine*, a des tourbières dans ses environs.

Chavanne-les-Grands, village, à 3 l. E. par S., a des tourbières dans ses environs.

Puyx (le), village, à 4 l. ¾ S. E., a une mine de cuivre et d'argent.

Courcelles, village, à 4 l. ½ S. E., sur la rive gauche du *Cauvat*, a des tourbières dans ses environs.

Florimont, bourg, à 4 l. ½ S. E., sur la rive droite du *Cauvat*, a des tourbières dans ses environs.

Faverois, village, à 4 l. S. E., a des tourbières dans ses environs.

Delle, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. S. E., sur la rive gauche de la *Leine*; bureau de poste situé sur la route de Béfort à Porentruy. Elle a une tuilerie, un pilon à écorce et un à foulon. Pop. 810 hab.

Beaucourt, village, 3 l. ¾ S. par E., a une manufacture considérable d'horlogerie.

Grandvillars, village, sur le *Cauvat*, à 3 l. S. E., possède 2 forges, 2 martinets, et des tourbières.

Morvillars, village, sur l'*Halène*, à 2 l. ¾ S. E., a 2 forges et 2 martinets.

Froidefontaine, village, à 2 l. ½ S. E., a des tourbières dans ses environs.

Brebotte, village, à 2 l. ¼ S. E., a des tourbières.

Chatenois, village, à 2 l. S., a un fourneau.

FRANCE CENTRALE.

Elle comprend trois parties, la partie *Occidentale*, la partie *Centrale* proprement dite, et la partie *Orientale*.

PARTIE OCCIDENTALE.

Cette partie renferme 7 provinces et 14 départemens; 1° la *Bretagne*, qui comprend 5 départemens, l'Ille-et-Vilaine, les Côtes-du-Nord, le Finistère, le Morbihan et la Loire-Inférieure; 2° le *Maine* et le *Perche*, qui en contiennent deux, la Mayenne et la Sarte; 3° l'*Anjou*, qui comprend le Maine-et-Loire; 4° la *Tourraine* renferme l'Indre-et-Loire; 5° le *Poitou* en renferme 3, la Vienne, les Deux-Sèvres, la Vendée; 6° la *Saintonge* et l'*Aunis* forment la Charente-Inférieure; 7° l'*Angoumois* comprend la Charente.

BRETAGNE.

La Bretagne est une grande presqu'île, située entre les 47 et 49 de lat. N., et les 3 et 7 de long. O. Sa longueur de l'E. à l'O. est de 57 lieues; et sa largeur du N. au S. de 33; on évalue sa surface à 1,780 l. carrées. L'étendue de ses côtes le long de l'Océan est de plus de 150 l.; elle a un grand nombre de baies et de ports de mer; elle est divisée en haute et basse. L'Océan forme de trois côtés les limites de cette province, au N., à l'O. et au S.; elle a au N. E. la Normandie, et au S. E. le Poitou. L'origine du nom de Bretagne vient des Romains, qui l'appelaient *Britannia minor*, ou *Cismarina*, par opposition avec l'Angleterre; elle a été appelée depuis *Armorique*. L'air y est par-tout tempéré; mais au bord de la mer il est épais et fort chargé de brouillards, ce qui le rend un peu mal-sain. Les montagnes et les plaines sont assez généralement entremêlées dans la Bretagne; les plus remarquables des premières sont celles d'Arré dans la basse. Une partie du pays est bien cultivée; une autre ne présente que des landes ou terres incultes; mais c'est moins la faute du sol que le défaut de bras et le peu de soin qu'on donne à l'agriculture. Les forêts sont considérables; on évalue leur étendue à 50 mille arpens; elles sont peuplées ordinairement de chênes, de hêtres, de châtaigniers et de beaucoup de bois blanc. L'osier y est aussi un objet considérable. De toutes les rivières qui arrosent la Bretagne, la Loire est la seule qu'on puisse véritablement appeler navigable; les autres, dont la plus grande est la Vilaine, et qui ont leur embouchure dans l'Océan, ne le sont guères au-delà de l'espace où le flux remonte. Plusieurs canaux sont projetés pour faciliter la communication. Les plus importans auraient pour objet de rendre le passage des gros bâtimens praticable dans la Loire jusqu'à Nantes même; un autre ferait communiquer Rennes avec St.-Malo; mais aucun n'est commencé. En général, la communication intérieure de cette province se réduit à fort peu de chose. Il y a quelques sources d'eaux minérales à Lanuion, à Vitré, à Fougères et à Dinant; celle de Fougères ne laisse pas d'avoir une certaine réputation. Le blé vient très-bien dans les terres bien cultivées, mais malheureusement elles sont rares; on ne recueille du vin que dans le pays, et en petite quantité; on en fait même de l'eau-de-vie quand la récolte est abondante; le cidre est la boisson ordinaire du pays. Les pâturages sont à-peu-près les plus considérables des produits naturels; aussi y élève-t-on une quantité de chevaux, de vaches, et le beurre en est très-estimé; celui des environs de Rennes est connu sous le nom de beurre *de la Prévalaye*. Les lins, les chanvres, la cire et les noix forment le surplus des produits utiles de la Bretagne. Le sel qu'on en retire, est éva-

lué à plus de quatre millions. Les mines de Bretagne se réduisent à trois sortes; le plomb, le fer et le charbon de terre. Celle de plomb, située à Carnot, quoique de moins bonne qualité qu'en Angleterre, ne laisse pas que de s'employer avec avantage. Les forêts de la Bretagne contiennent beaucoup de gibier; mais la pêche est presque le seul moyen d'existence des habitans des côtes, et l'objet d'un produit immense pour les ports. Elle comprend le maquereau, le hareng, la sardine, le saumon, le congre et les huitres. Les toiles sont presque la seule branche d'industrie manufact.; mais la fabrication s'en est tellement multipliée, qu'elle fournit presque à la consommation entière de l'Espagne et du Portugal; la filature y est par conséquent un des travaux les plus considérables, en y ajoutant celle des cordages et des fils retors, destinés à divers usages, et qui passent en France et à l'étranger. La situation de la Bretagne et la quantité de ses ports rendent cette province des plus commerçantes au dehors, puisque la ville de Nantes seule arme tous les ans, en temps de paix, plus de 150 bâtimens, qui portent aux Indes-Orientales et Occidentales toutes les productions de la France et du Nord, et en rapportent les denrées coloniales, le sucre, et principalement la morue. Lorient était, comme l'on sait, le seul entrepôt des marchandises des Grandes-Indes du temps de la compagnie; et Saint-Malo équipe une quantité considérable de bâtimens de commerce. Outre les richesses de toutes les parties du monde que ces bâtimens apportent en retour, des navires de toutes les nations amènent aussi les productions et les denrées du Nord, du Midi, de la Méditerranée et de l'Amérique, et tous les objets nécessaires à la construction des vaisseaux. La Loire fournit seule aux importations et exportations entre la Bretagne et les autres provinces; il y a peu de grandes routes, et il s'en manque beaucoup pour qu'elles soient dans le meilleur état. La grande curiosité de ce pays est celle que l'on nomme le *Champ d'Aimant*; c'est une campagne toute parsemée de cailloux, qui sont des pierres d'aimant, et l'on a lieu de croire, d'après une fouille qui y a été faite, que la terre en contient de grosses masses. Les mœurs et les coutumes des Bretons sont aussi différentes que leur langage, suivant la partie qu'ils habitent. Les habitans de la Basse-Bretagne sont un peuple très-particulier, dont on assure que l'origine remonte aux temps les plus reculés. Leur langue est tout-à-fait inintelligible, sans une étude expresse, et eux-mêmes ne connaissent presque point le français. Ils sont grossiers, mais francs. Les habitans de la côte sont adonnés à la pêche, et ceux des villes maritimes tout au commerce: ceux de l'intérieur sont assez adonnés à la chicane, et fort intéressés. L'agriculture est l'occupation à laquelle ils trouvent le moins d'attrait, et c'est ce qui cause le triste état d'une grande partie de cette belle province, à laquelle il ne manquerait que des encouragemens, pour être une des plus florissantes de la France.

ILLE-ET-VILAINE. = Ce département est situé entre les 47 et 49 deg. de lat. N., et 3 et 5 de long. O. Il a 26 l. de long sur 16 de large, et 173 l. carrées. Il est borné au N. par l'Océan et le département de la Manche; à l'E. par celui de la Mayenne; au S. par celui de la Loire-Inférieure; à l'O. par ceux des Côtes-du-Nord et du Morbihan. Il est formé d'une partie de la Bretagne. Ce département est divisé en 6 arrondissemens communaux, en 43 cantons, et à 351 communes. On y rencontre de belles forêts qui sont considérables. Ses principales rivières sont la *Vilaine* et l'*Ille*, qui lui donnent son nom; le *Couesnon*, la *Seiche* et le *Meu*. Le sol est peu fertile et entrecoupé de collines et de coteaux, excepté les marais de Dol, qui produisent du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, beaucoup de sarrasin, des pommes de terre, des fruits, sur-tout des pommes dont on fait de bon cidre; du lin, du chanvre, etc. Le beurre y est excellent; on y nourrit beaucoup de bestiaux. Il y a des carrières de pierre, de grès et de tripoli, des fours à chaux, des mines de fer et de plomb, et quelques sources d'eaux minérales. Ce département a des fabriques de toiles, de serges grossières, de chapeaux, de faïence; des papeteries, des tanneries, des blanchisseries de cire, et des ateliers de teinture. Son commerce consiste principalement en chanvre, lin, fils, toiles à voiles, grains, cidre, bestiaux, cuirs, beurre, cire, miel, flanelle, bas de fil et de

laine. Les habitans ont généralement les passions fortes, mais le cœur bon; les laboureurs sont peu instruits; ils tiennent à leurs habitudes, à la routine de leur art, et ont un attachement insurmontable pour le sol natal. Ce département fait partie de la 13e division militaire, de la 4e division de la gendarmerie nationale, de la 5e conservation forestière, de la 2e série, et a 4 députés à élire au corps législatif. Il a un évêché et une sénatorerie dont le siége est à Rennes, ainsi que la préfecture. Le collége électoral est composé de 300 membres. L'ordre judiciaire se compose de 43 justices de paix, de 6 tribunaux de première instance, de 2 tribunaux de commerce séants à Rennes et à Saint-Malo; des cours criminelle et d'appel séantes à Rennes, où sont deux bibliothèques nationales, un musée des arts, un musée d'histoire naturelle et d'antiquités, un cabinet de physique et de chimie, etc. Il a donné naissance à René de la Bletterie; à René Duguay-Trouin, fameux capitaine, bon marin; à Bertrand du Guesclin, vertueux et grand guerrier; Pierre-Louis de Maupertuis, mathématicien astronome; Simon, comte de Montfort, brave guerrier, etc. Pop. 488,605 hab., à raison de 1,408 par l. carrée.

Rivières. — *Vilaine*, riv., prend sa source près de Juvigné, département de la Mayenne; court au S., tourne à l'O., arrose à gauche Vitré, à droite Pocé, Châteaubourg; à gauche Brecé, Noyal; tourne au N., puis au S.; retourne à l'O.; baigne à droite Cesson, à gauche Saint-Hellier; reçoit à droite l'Ille sous les murs de Rennes, qu'elle arrose à droite; tourne au S.; arrose à droite Pontreau; reçoit à gauche la Seiche; baigne du même côté Bourg, Pléchâtel; reçoit la Brue; arrose encore à gauche Messac; va au S. O., baigne à droite Brains, Rédon; reçoit à droite l'Isac et l'Oust; tourne au S.; arrose à droite Rieux; retourne à l'O., puis au S. O.; baigne à gauche la Roche-Bernard, et se jette dans l'Océan à l'O. par une très-large embouchure, à une l. ½ au-dessous de cette ville, après un cours de 42 l.; elle commence à être navigable à 2 l. au-dessous de Rennes.

Ille, rivière, a sa source à l'extrémité septentrionale de l'arrondissement de Rennes, à 2 l. S. O. de Bazouges; court au S., traverse beaucoup de grands étangs; arrose à gauche Montreuil, Saint-Médard, Saint-Germain; baigne à droite Benon et Saint-Grégoire, et se jette à droite dans la Vilaine, sous les murs de Rennes, qu'elle baigne à gauche, après un cours fort sinueux de plus de 13 l.

Seiche (la), rivière, a sa source à l'E. de l'arrondissement de Vitré, 2 l. N. E. de Gennes, qu'elle arrose à droite; court au S., puis à l'O.; baigne à gauche Availles, à droite Moutiers, Lisseiche et Marcille; reçoit à gauche l'Ardennes; tourne au N. O., entre dans l'arrondissement de Renues, arrose à droite Châtillon; tourne au S. O., baigne à droite Chartres, et se jette du même côté dans la Vilaine, à ¼ de l. E. de Pontreau, après un cours de 12 l.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, bourgs, villages et autres lieux.

SAINT-MALO. = Cet arrondissement est au S. de la Manche.

Saint-Malo, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 1er arrondissement et de canton, à 82 l. O. de Paris, et 16 N. par O. de Rennes; trib. de 1ère inst., trib. de commerce, bureau de poste. Cette ville, située sur la côte septentrionale de la Bretagne, dans une île qu'on a jointe à la terre-ferme par une chaussée, a un port très-fréquenté, mais de difficile accès, à cause des rochers qui l'environnent. Elle est défendue par un château et un grand nombre de forts. Les Anglais la bombardèrent en 1673, mais sans succès. Elle a le désavantage de ne point communiquer avec l'intérieur de la province par aucune riv. navigable; cependant l'activité et l'industrie de ses habitans y entretiennent un très-grand commerce. Ils envoient chaque année 50 à 60 navires sur le banc de Terre-Neuve pour la pêche de la Morue, quelques-uns aux îles Saint-Pierre et Miquelon, et plus de 60 à l'île de Terre-Neuve. Ils expédient aussi 8 à 10 bâtimens chargés de toiles pour Cadix. Les vaisseaux des Etats du Nord y apportent les productions de ces contrées, comme chanvre, mâtures, cordages, goudron. Les petits navires de Jersey et de Guernesey apportent charbon de terre, plomb, étain, lainages, faïence et poterie de terre, etc. En temps de guerre sur mer, cette ville arme beaucoup de corsaires. Sait-Malo a donné naissance

au célèbre Duguay-Trouin, à Maupertuis. Pop. 9,147 hab. Lat. N. 48. 39. Long. O. 2. 21.

Cancale, petite ville, port de mer, chef-lieu de canton, à 2 l. E. Elle est située sur la baie qui porte son nom, et qui est formée par la pointe de Cancale et celle de Grandville. Cette rade est étendue et d'un facile accès; le mouillage en est sûr. Elle abonde en poissons de toutes espèces, sur-tout en soles; mais ce qui la rend fameuse, c'est la pêche de ses huîtres, que l'on conserve dans des parcs, pour les transporter ensuite dans tous les pays, tant par mer que par terre : leur abondance égale leur bonne qualité. C'est au port de Cancale que les Anglais firent leur descente en 1758. Pop. 3,003 hab. Lat. N. 48. 40. Long. O. 4. 12.

Dol, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. S. E.; bureau de poste situé sur la route de Rennes à Saint-Malo. Elle commerce en blé, fruits, eidre, chanvre; mais sa situation dans des marais en rend l'air mal-sain. Elle a une mine de fer. Pop. 2,787 hab.

Pleine-Fougère, chef-lieu de canton, à 7 l. ½ S. E. Pop. 2,726 hab.

Combourg, petite ville, chef-lieu de canton, à 7 l. S. S. E., sur la rive droite du *Liscon*; bureau de poste situé sur la route de Rennes à Saint-Malo. Pop. 4,170 hab.

Tinténiac, village, chef-lieu de canton, à 7 l. ¾ S. par E. Pop. 2,110 hab.

Châteauneuf, petit bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ S. par E.; bureau de poste situé près la route de Paris à Bordeaux. On y a construit nouvellement un fort exagone pour protéger la presqu'île de Saint-Malo et le canton, dans le cas d'une descente. C'est un poste de guerre de la 13e division militaire. Pop. 539 hab.

Pleurtuit, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. S. Pop. 6,596 hab.

Saint-Servan, faubourg de St.-Malo, à ½ l. S., ch.-lieu de cant. Pop. 8,836 h.

FOUGÈRES. = Cet arrondissement est au N. E. de celui de Rennes.

Fougères, ville, sur le *Couesnon*, sous-préf., chef-lieu du 2e arr. et de canton, divisé en deux arrondissemens de just. de paix, à 9 l. ½ N. E. de Rennes, et 72 O. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, sous-inspect. forestière, bureau de poste situé sur la route de Caen à Rennes. On y fait commerce de cuirs, de toiles, et de toiles à voiles qu'on y fabrique. Il y a des papeteries, des tanneries, et des eaux minérales. Pop. 7,297 hab.

Louvigné-le-Désert, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ N., a des tanneries. Pop. 3,060 hab.

Ferré (le), village, à 3 l. ¼ N. par O., a des tanneries pour cuir d'empeignes.

Montour, village, à 2 l. ¾ N. par O., a des tanneries pour cuir d'empeignes.

Selle-en-Coglais (la), village, à 3 l. ¼ N. O., a des tanneries pour cuir d'empeignes.

Antrain, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. N. O.; bureau de poste près la route de Caen à Rennes, sur le *Couesnon*. On y fabrique des étoffes de laine, des soies. Pop. 1,380 hab.

Saint-Brice, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ¼ N. O., a des papeteries où l'on fabrique du papier commun, et des tanneries où l'on prépare du cuir d'empeignes. Pop. 1,193 hab.

Saint-Hilaire, village, à 2 l. ⅓ O., a des tanneries pour cuir d'empeignes.

Gosné, village, à 4 l. ¾ S. O., a des tanneries.

Mézières, village, à 4 l. ½ O. par S., a des tanneries pour cuir d'empeignes.

St.-Aubin-du-Cormier, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ S. O.; bureau de poste situé près la route de Caen à Rennes. Pop. 1,102 hab.

Laignelet, village, à une l. N. O., possède une verrerie de verres communs.

VITRÉ. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Rennes.

Vitré, ville considérable, sur la *Vilaine*, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement et de canton, à 8 l. de Rennes, et 63 O. p. S. de Paris; trib. de première instance, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Brest. Cette ville fait un grand commerce en toiles à voiles et d'emballage; flanelles, bas, gants de fil et tiretaine, serges, étamines, qui sont les objets de son industrie. Pop. 8,809 hab.

Châteaubourg, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. O., sur la rive droite de la *Vilaine*; bureau de poste situé près la route de Nantes à Rennes. Pop. 1,242 hab.

Coesmes, village, à 6 l. $\frac{3}{4}$ S. O., aux environs des carrières de granit très-dur.

Retiers, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. $\frac{1}{2}$ S. O. Pop. 2,882 hab.

Martigné, village, près la *Bruc*, à 7 l. S. par O., possède un fourneau et plusieurs forges.

Forges, village, à 6 l. S. par O.; on y trouve des pyrites sulfureuses en lamelles jaunes.

Chelun, village, à 6 l. S., a le fourneau dit *Zoche*.

La Guerche, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. $\frac{1}{2}$ S.; bureau de poste situé près la route de Paris à Brest. On y fait un grand commerce de beurre, moutons et porcs, qui y sont excellens. Il y a des chapelleries et des tanneries. Pop. 3,578 hab.

Pertre (le), village, à 3 l. $\frac{1}{2}$ S. E., a des fabriques de cuirs, fil et toiles dites de *Pertre*.

Argentré, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. S. Pop. 2,290 hab.

REDON. — Cet arrondissement est au S. de ceux de Montfort et de Rennes.

Redon, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du 4e arrondissement et de canton, à 13 l. S. p. O. de Rennes, et 83 O. p. S. de Paris; trib. de première instance, bureau de poste sur la route de Rennes à Guerande. Elle est située sur la *Vilaine*, avec un port qui sert d'entrepôt pour tout le commerce qui se fait à Rennes. La construction des navires y forme une bonne branche. Les vaisseaux de 200 tonneaux peuvent y aborder à charge complète. On y fait aussi le commerce de blés, laines, plumes, miel et cire; elle a des fabriques de serges et des corroieries. Pop. 3,783 hab.

Maure, village, chef-lieu de canton, à 6 l. $\frac{1}{2}$ N. Pop. 4,110 hab.

Guichen, gros bourg, chef-lieu de canton, à 8 l. N., a des eaux minérales que l'on exporte en bouteilles dans différens endroits. Pop. 2,660 hab.

Bruc, village, à 4 l. N., a une mine de marbre jaune et varié de bleu.

Pipriac, chef-lieu de canton, à 4 l. $\frac{1}{4}$ N. p. E. Pop. 3,150 hab.

Bourg-des-Comptes, village, à 8 l. $\frac{1}{4}$ N. E., près les bords de la *Vilaine*, possède une espèce de grès argileux, tendre, d'un grain fin, propre à faire pierres à aiguiser.

Poligné, à 8 l. N. E., sur le *Bruc*, a une carrière de tripoli et de pierre noire pour les menuisiers.

Sel (le), village, chef-lieu de canton, à 9 l. $\frac{1}{4}$ N. E. Pop. 603 hab.

Bain, petite ville, chef-lieu de canton, à 8 l. N. E., sous-inspection forestière, bureau de poste sur la route de Rennes à Nantes. On y fabrique des étoffes de laine et des serges. Pop. 3,447 hab.

Fougeray, petite ville, chef-lieu de canton, à 5 l. $\frac{1}{2}$ E. S. E. On trouve dans ses environs du porphyre bariolé de rouge et de blanc. Pop. 4,193 hab.

MONTFORT. — Cet arrondissement est à l'O. de celui de Rennes.

Montfort-sur-Meu, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du 5e arrondissement et de canton, à 4 l. $\frac{1}{2}$ O. de Rennes, et 74 O. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, sous-inspection forestière, bureau de poste près la route de Paris à Brest. Elle a dans ses environs des eaux minérales ferrugineuses imprégnées d'un acide vitriolique, et que les médecins prescrivent comme tonique. Pop. 1,115 hab.

Becherel, village, à 5 l. N.; bureau de poste sur la route de Rennes à Saint-Malo. Ses environs produisent beaucoup de lin. Il a des eaux minérales ferrugineuses. Pop. 493 hab.

Montauban, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. N. O. Pop. 2,781 hab.

Saint-Méen, village, chef-lieu de canton, à 1 l. $\frac{1}{4}$ O. p. N. Pop. 806 hab.

Plélan-le-Grand, bourg, chef-lieu de cant., à 3 l. $\frac{3}{4}$ N. O.; bureau de poste situé sur la route de Rennes à Vannes. Pop. 2,917 hab.

Painpont, village, à 4 l. $\frac{1}{2}$ S. O., commerce en fil, et a de belles forges pour la marine.

RENNES. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Montfort.

Rennes, ville, préfecture, chef-lieu du département du 6e arrondissement et de canton, à 83 l. O. p. S. de Paris, et 44 N. O. de Tours; évêché, sénatorerie et lycée; cour de justice criminelle, cour d'appel, tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, conservation forestière, école d'artillerie, bureau de poste sur la route de Paris à Brest. Cette ville, située sur la *Vilaine*, qui la coupe en deux, était aupa-

ravant capitale de la Bretagne. La place du palais est une des plus belles de France ; mais il lui manque d'être achevée. Rennes est la patrie du Père Tournemine, qui y naquit en 1661. Quoique son commerce ne soit pas très-florissant, il ne manque pas d'activité, et il en acquerra davantage si l'on continue les travaux que l'on a commencés pour la navigation intérieure du pays. Les productions et les objets de commerce de cette ville consistent en grains de toutes espèces, bois de construction, plomb, cire, lin, chanvre, bestiaux, beurre excellent, et cire jaune. Comme les pâturages sont très-gras, on y fait beaucoup d'élèves et d'engrais. Les manufactures fournissent des couvertures de laine, siamoises, toiles ordinaires, toiles à voiles dites *toiles royales*, toiles de couleur; elle a des fabriques de fil, de chapeaux, de faïence, de bas et de gants de tricot; des tanneries, corroyeries; des filatures de coton et de laine, des pelleteries, tanneries et teintureries. La fabrique du fil est une des plus fortes branches du commerce; on en fait des envois considérables dans les différentes parties de la France, dans plusieurs États de l'Europe, et en Amérique. Pop. 25,904 hab. Lat. N. 48. 6. Long. O. 4. 1.

Hédée, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ N. N. O. Pop. 685 hab.

Chevaigné, village, à 3 l. N., a dans ses environs, au lieu nommé *Quesnou*, des carrières de marbre noir, avec lequel on fait de la chaux, étant trop dur pour être travaillé.

Melesse, village, à 2 l. ¼, a une mine de houille.

Saint-Aubin-d'Aubigné, village, chef-lieu de canton, à 4 l. N. p. E. Pop. 106 hab.

Liffré, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ¼ N. E. Pop. 2,100 hab.

Noyal-sur-Vilaine, village, à 2 l. ½ E., connu par sa manufacture de toiles ci-devant royales, et de toiles à voiles.

Janzé, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ S. E. On nourrit dans ce canton des poulardes très-recherchées, connues sous le nom de *Poulardes de Rennes*. Pop. 3,513 hab.

Château-Girons, petite ville, chef-lieu de cant., à 3 l. S. E. Pop. 1,413 h.

Domloup, village, à 2 l. ½ S. E., a des fabriques de savon.

Mordelles, village, chef-lieu de canton, sur la *Mer*, à 3 l. O. p. S. Pop. 2,292 hab.

Prévalaye (la), village, sur la rive gauche de la *Vilaine*, à ¾ de l., fait un grand commerce d'excellent beurre dit de Bretagne.

COTES-DU-NORD. = Ce département est situé dans le 48 deg. de lat. N., et les 4 et 6 de long. O. Il a 30 lieues de long sur 20 l. de large. Son étendue est de 166 lieues carrées. Il est borné au N. par l'Océan ; à l'E. par le département d'Ille-et-Vilaine; au S. par le Morbihan; à l'O. par le Finistère. Il tire son nom de sa position sur les côtes septentrionales de la ci-devant Bretagne ; il est formé d'une partie de la Basse-Bretagne; il a 5 arrondissemens communaux, 47 cant. et 378 communes. L'étendue des forêts est de 46,780 arpens, dont 12,147 arpens de bois nationaux, et le reste aux particuliers. Ses principales rivières sont : le *Guet*, le *Trieu*, le *Tréguier*, l'*Argueron*, la *Rance*, le *Blavet*, l'*Oust*. Le climat est assez tempéré dans les terres, mais sur les bords de la mer l'air est plus vif et chargé de vapeurs. Le sol est montagneux et peu cultivé ; il est très-fertile dans les lieux où on le met en valeur ; il y a des landes immenses et des prairies. Dans les cantons cultivés, ce département produit abondamment blé, sarrasin, lin, chanvre, pommes, et autres fruits; des vins de qualité inférieure. On élève beaucoup de bestiaux dans les pâturages : les chevaux sont très-forts et recherchés. Il y a des mines de plomb, des forges et des fourneaux. Les principaux objets de l'industrie et du commerce dans ce département, sont : la pêche, les toiles de chanvre et de lin, les fils, le beurre salé; les suifs, cuirs, miel, parchemin, chevaux, bestiaux, papiers, fers, et des étoffes de différentes espèces propres aux gens de la campagne. Ce département est de la 13e division militaire, de la 4e division de gendarmerie nationale, de la 5e conservation forestière, du diocèse de Saint-Brieux. Le collége électoral est de 300 membres, et a 4 députés au corps législatif : il fait partie de la 3e série ; le siége de la sénatorerie est à Rennes. L'ordre judiciaire se compose de 47 justices de paix, de 4 tribunaux de première instance, à Saint-Brieux et à Quintin : la cour criminelle est

à Saint-Brieux, et celle d'appel à Rennes. On porte la population à 499,928 habitans, à raison de 1,416 par lieue carrée.

RIVIERES.—*Rance* (la) naît au pied de la montagne du Menez, à un ¼ de l. S. de Collinée; court du N. O. au S. E.; tourne à l'E., passe à Laurelas, arrive à la frontière du département; laisse Saint-Jouan-de-l'Isle à gauche; et, remontant au N., passe à la Chapelle-Blanche; retourne à l'E., puis au N. N. E.; arrose Saint-André, monte droit au N., et baigne les murs de Dinan où elle commence à être navigable, après quoi elle s'élargit considérablement, et continuant au N. E., entre dans le département d'Ille-et-Vilaine; remonte droit au N.; passe sous Saint-Servan, et se jette dans la mer à Saint-Malo, après un cours de 20 lieues environ.

Blavet, rivière, a sa source au S. de l'arrondissement de Guingamp, à une l. N. E. de Tréogan; coule de l'O. à l'E.; laisse à gauche Rostrenen, arrose à droite Gouarec; se dirige au S., entre dans département du Morbihan, baigne Napoléon-Ville; coule au S. O., puis à l'O., ensuite au S.; passe à Hennebon, et se jette dans la mer entre Port-Louis et Lorient, vis-à-vis l'île de Grois. Elle est navigable depuis Hennebon, et le projet est de la rendre navigable jusqu'à Napoléon-Ville. Elle reçoit à droite la Sierre, et à gauche l'Evelé. Son cours est d'environ 25 l.

Trieu, rivière, commence à l'O. de Quintin; coule à l'O., puis au N.; traverse Guingamp; baigne Pontrieu à droite, où elle commence à être navigable; avoisine Lezardrieux, et se jette dans la mer pres de l'île Brehat.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

LANNION.—Cet arrondissement est au N. de celui de Guingamp.

Lannion, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 1er arrondissement et de canton, à 12 l. N. O. de St.-Brieux, et 102 de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste près la route de Paris à Brest. On y fait un assez grand commerce de vins, chanvres, toiles: elle a des corderies, papeteries, tanneries, et des eaux minérales. Pop. 3,132 hab.

Perros-Guiree, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. N. Pop. 1,477 hab.

Lezardrieux, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ E. par N., près le *Trieu*. Pop. 1,763 hab.

Tréguier, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. ¾ E. par N., est bâtie dans une presqu'île sur la mer. Son commerce consiste en blé, chanvre, lin, fil, toile, papier et chevaux. Pop. 2,604 hab.

Roche-Derrien (la), village, chef-lieu de canton, à 3 l. E. Pop. 1,102 habitans.

Coatascorn, village, à 3 l. ½ S. E., a des mines de plomb non exploitées.

Vieux-Marché, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ S.

Plouaret, ville, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ S. Pop. 4,276 hab.

Plestin, ville, ci-dev. chef-lieu de canton, à 3 l. O. S. O. Pop. 4,862 hab.

SAINT-BRIEUX. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Guingamp.

Saint-Brieux, ville, préfecture, chef lieu du département, du 2e arrondissement et de cant., à 108 l. O. de Paris; cour de justice criminelle, tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Brest. Cette ville est sur la petite rivière de *Goy*, à l'embouchure de laquelle elle a un pont: elle est située dans un terrain fertile en blé et en fruits, à une demi-l. de la mer. Cette position la rend assez avantageuse pour le commerce: ses barques se rendent en moins de six heures à Saint-Malo, sur les côtes du département de la Manche, et aux îles de Jersey et Guernesey. Son territoire produit grains, lin, chanvre, légumes, beurre, suif, miel, cire, bestiaux. La ville a des fabriques de toiles, d'étoffes de laine, serges, raz, fils, toiles et limes: elle a des papeteries, brasseries, tanneries et des forges. Malgré l'avantage de sa situation, son commerce aurait peu d'activité sans les relations qu'elle a avec les petits ports du voisinage. Ses négocians envoient à la pêche de la morue sur la côte de Terre-Neuve et sur le grand banc, et leurs navires font communément leurs retours à Marseille ou à Saint-Malo. Cette ville est la patrie de François Duaren. Pop. 8,090 hab. Lat. N. 48. 31. Long. O. 5. 4.

Paimpol, ville et petit port de mer, chef-lieu de canton, à 12 l. N. N. E.; tribunal de commerce, bureau de poste près la route de Paris à Brest. Son commerce consiste en blé, beurre, chanvre, lin, fil, miel et cire. On y fait des armemens pour la pêche de la morue et pour le petit cabotage, le long des côtes de France. Pop. 1,679 habitans.

Plouha, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ N. par O. Pop. 4,145 hab.

Lanvollon, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ¼ N. O., fait le commerce de fil. Pop. 1,123 hab.

Benic, village, à 2 l. N. par O., fabrique des fils, et se livre à la pêche de la morue.

Châtelaudren, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. O., sur la rive droite du *Lisel*; bureau de poste situé sur la route de Paris à Brest: on commerce en fil, en toiles de fabrique; il y a des mines de plomb. Pop. 869 hab.

Harmoet (la), village, à 5 l. S. O., possède une carrière de marbre d'une couleur qui tient le milieu entre le noir et le gris d'ardoise, et qui prend assez bien le poli.

Quintin, ville, chef-lieu de canton, à 5 l. S. O.; tribunal de commerce, bureau de poste près la route de Paris à Brest. Elle est située dans un vallon sur la rivière de *Goy*, près d'une grande forêt de ce nom. Son commerce consiste en toiles de lin, laines, batistes et fils; ses toiles sont connues sous le nom de *Bretagne* : elles sont d'une très-bonne qualité, et jouissent d'une grande réputation dans le commerce. Les fabriques s'étendent jusqu'à Uzel et Loudéac, et dans 40 à 50 villages aux environs. Ces toiles s'envoient en grande partie à Saint-Malo, Nantes, Morlaix; de là elles passent à Cadix, aux Indes et au Japon. Le reste se répand dans le midi de la France, très-peu à Paris. Cette manufacture produit, année commune, 7,000 balles qu'on peut évaluer de 6 à 7 millions. On y trouve des forges. Pop. 3,976 hab.

Ploeuc, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. S., fait le commerce de fil. Pop. 5,073 hab.

Moncontour, bourg, sur la *Dives*, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ S. S. E. Pop. 1,685 hab.

Lamballe, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. E.; bureau de poste sur la route de Paris à Brest. Cette ville est entourée de murailles; elle est divisée en haute et basse : on y fabrique le meilleur parchemin de toute la France. Son commerce consiste en toiles, fils, parchemins, grosses étoffes et tanneries. On trouve près de cette ville des terres bolaires et sigillées, très-propres aux potiers de terre. Pop. 3,803 habitans.

Pleneuf, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ¾ E. par N. Pop. 1,243 hab.

DINAN. — Cet arrondissement est à l'E. de ceux de Saint-Brieux et de Loudéac.

Dinan, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement et de canton, divisé en deux arrondissemens de justice de paix, à 11 l. E. de Brienne et 89 O. de Paris, sur la rive droite de la *Rance*; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste situé près de la route de Paris à Brest. On y fabrique des toiles de différentes sortes, des flanelles blanches et rayées, des draps, des toiles à voiles, des rubans de fil et coton; on y fait commerce de lin et de fil; il y a des eaux minérales très-bonnes et fort estimées. Pop. 4,170 hab.

Ploubalay, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ N. par O. Pop. 1,385 hab.

Matignon, ville, chef-lieu de canton, à 5 l. N. E. Pop. 996 hab.

Plancoet, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ N. O.; bureau de poste situé sur la route de Saint-Brieux à Saint-Malo. Pop. 635 hab.

Jugon, village, chef-lieu de canton, sur l'*Arguenon*, à 4 l. ½ O. par S. Pop. 408 habitans.

Plelan-le-Petit, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ E. Pop. 854 hab.

Broons, grand bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. S. O.; bureau de poste situé sur la route de Paris à Brest. Pop. 2,001 hab.

Saint-Jouan-de-l'Isle, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ¾ S. S. O. Pop. 683 habitans.

Evran, petite ville, chef-lieu de canton, à 2 l. S. par E., sur la rive gauche du *Limon*. Pop. 3,573 hab.

LOUDÉAC. — Cet arrondissement est au S. de celui de Saint-Brieux.

Loudéac, ville, sous-préfecture, chef-lieu d'arrondissement et de canton, à 8 l. S. de Saint-Brieux, et 93 O. de Paris; tribunal de première ins-

tance, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Saint-Brieux à Vannes. Son commerce consiste en fer, fil. Elle a une fabrique de toiles, et une forge considérable. Pop. 6,096 hab.

Plouguenat, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ N. E. Pop. 3,189 hab.

Colinée, village, chef-lieu de canton, à 5 l. N. E., sur la montagne du Menez. Pop. 462 hab.

Merdrignac, bourg, près du *Livet*, chef-lieu de canton, à 5 l. ¾ E. Pop. 2,134 hab.

Plemet, bourg, à 2 l. ¾ E., a un fourneau, deux forges et un martinet.

La Chèze, ville, chef-lieu de canton, à une l. ¾ S. E., sur la *Lié*. Pop. 458 habitans.

Perret, village, à 6 l. ½, a un fourneau, deux forges, un martinet pour la fabrication du fer de marmites, chaudières, trépieds, poêles à crêpes, poêles à frire.

Gonarec, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. ½ O., sur la rive gauche du *Blavet*. Pop. 678 hab.

Mur, village, chef-lieu de canton, à 4 l. O. N. O. Pop. 2,096 hab.

Corlay, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. ½ N. O. Pop. 1,483 hab.

Uzel, petite ville, chef-lieu de canton, à 3 l. N. O., commerce en blé, beurre salé, bétail, toiles et fils Pop. 1,713 habitans.

GUINGAMP. — Cet arrondissement est à l'O. de celui de Saint-Brieux.

Guingamp, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 5e arrondissement et de canton, à 6 l. O. N. O. de Saint-Brieux et 96 O. de Paris, sur la rive droite du *Trieu*; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste situé sur la route de Paris à Brest; on y fait commerce de toiles, de chapeaux et de cuirs tannés. Pop. 5,190 habitans.

Pontrieux, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. N.; bureau de poste près la route de Paris à Brest. On y fait le commerce de fil. Pop. 1,276 hab.

Bégard, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. N. O. Pop. 2,394 hab.

Belleisle (en terre), bourg, sur la rive droite de la *Guer*; chef-l. de canton, à 4 l. O.; bureau de poste situé sur la route de Paris à Brest. Il y a une manufacture de papier située à ¼ de l., et plusieurs mines de plomb aux environs. Pop. 812 hab.

Carnoet, bourg, à 7 l. S. O., a une mine de plomb dans ses environs.

Callac, bourg, chef-lieu de canton, sur la rive droite de l'*Hières*, à 5 l. S. O. Pop. 1,543 hab.

Paule, à 9 l. S. S. O., et 2 ¼ O. de Rostrenen, a une mine de plomb.

Mael-le-Carhaix, village, chef-lieu de canton, à 7 l. S. O., a dans ses environs une mine de plomb. Pop. 1,767 habitans.

Rosternen ou *Rostrenen*, bourg, chef-lieu de canton, à 8 l. S. par O.; bureau de poste situé sur la route de Saint-Brieux à Quimper. On y fait un commerce considérable de bestiaux. Pop. 981 hab.

Botoha, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. S. Pop. 2,021 hab.

Bourbriac, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. S. Pop. 2,777 hab.

Plouagat, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ O. par S. Pop. 2,034 hab.

FINISTÈRE. — Ce département est situé entre les 47 et 49 deg. de lat. N., et entre les 5 et 8 deg. de long. O. Sa longueur du N. au S. est de 23 l.; sa largeur moyenne de l'E. à l'O de 16 l.; sa surface de 358 l. carrées. Il est borné au N., à l'O. et au S. par la mer; et à l'E. par les départemens du Morbihan et des Côtes-du-Nord. Il tire son nom de sa situation, qui, de ce côté, le présente comme le dernier des départemens de la France, et *la fin de la terre*. Il est formé d'une partie de la Bretagne. Il a 5 arrondissemens communaux, 43 cantons et 287 communes. Ce département contient beaucoup de montagnes, de collines et de rochers. Ses bois sont peu considérables, et ont éprouvé de grandes dévastations; les genêts sont plantés et cultivés avec soin, et produisent, année courante, un bénéfice de 400 francs par arpent. La superficie de tous les bois est de 27,590 arp., dont 7,675 arp. de bois nationaux, le surplus aux particuliers. Ce département est arrosé par l'*Aulne*, l'*Odet*, l'*Aon*, l'*Isolle*, le *Lin*, le *Bouy*, l'*Élorne*, rivières peu considérables. Il y a aussi des eaux minérales ferrugineuses. Le climat est sain et doux; l'air est gras et humide; les brouillards qui s'élèvent de la mer environnante et les pluies fréquentes tempèrent les rigueurs de l'hiver et

fertilisent le sol. L'aspect du pays n'offre que des collines entremêlées de quelques plaines. La terre y est d'une qualité inférieure; mais par-tout où elle est cultivée et mise en valeur, elle est féconde et productive. Il s'y trouve aussi de bons pâturages. Ce département est presque environné de ports. La quantité de blé qu'on y récolte est insuffisante à la consommation. On y recueille du sarrasin, de l'orge et d'autres grains; du chanvre, du lin, des choux de la grande espèce, du cidre et du bois de construction. Les chevaux bretons, moins beaux que les chevaux normands, résistent mieux au travail. Il y en a deux espèces; l'une, qui est la belle race bretonne, est beaucoup moins nombreuse que l'autre, qui lui est bien inférieure. L'espèce des bêtes à cornes est petite, et ne pèse pas plus de 500 livres. Le bœuf est employé aux services de l'agriculture et des charrois. Une partie est engraissée et consommée dans le pays, et l'autre passe dans les pâturages du département de la Manche; les vaches fournissent des beurres estimés. Le mouton y donne une viande délicate. Les richesses minérales sont des mines d'argent, de plomb, de fer cristallisé, de pyrites, des quartz cristallisés et améthistes, des grès quartzeux, de la houille, du granit, des pierres calcaires, des pierres à bâtisse et de l'ardoise. La population est évaluée à 474,549 habitans, à raison de 1,583 par l. carrée. La marine et la pêche occupent un grand nombre des habitans de ce département, et forment une branche considérable de l'industrie et du commerce. Outre cela, il y a des manufactures de tabac, de draps pour les forçats, de papier, de cuirs, de faïence, de poterie, de toiles fines et grosses; des forges et fonderies; on y importe des vins, des eaux-de-vie, des chanvres, des tabacs, les denrées coloniales et les matières nécessaires à la marine; on exporte des toiles, des blés tirés des départemens voisins, des suifs, des cires, des papiers, du beurre, des sardines et autres poissons. Ce département fait partie de la 13e division militaire, de la 4e division de la gendarmerie nationale, de la 5e conservation forestière, et du diocèse de Quimper et de la sénatorerie de Rennes. Il a un collége électoral de 300 membres; il fait partie de la 2e série, et a 4 députés à élire au corps législatif. Il contient 43 justices de paix, 5 tribunaux de première instance, 3 tribunaux de commerce, à Brest, Morlaix et Quimper; une cour de justice criminelle à Quimper; la cour d'appel est à Rennes. Ce département a vu naître Albert-le-Grand, le père Hardouin, le père Bougrant, le père André, Fréron, Mazéas.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

BREST. — Cet arrondissement est à l'O. de celui de Morlaix.

Brest, ville considérable, sous-préfecture, chef-lieu du premier arrondissement communal et de canton, divisé en trois arrondissemens de justice de paix; tribunal de première instance et de commerce, résidence du préfet maritime, conservation forestière et chef-lieu du 3e arrondissement maritime; école spéciale du génie, école de marine, bur. de p., à 10 l. N. N. O. de Quimper, 48 O. de Rennes, et 141 O. de Paris. Son port, l'un des plus beaux et des plus sûrs de l'Europe, est au fond d'une baie, et protégé par un château fort, que Louis XIV a fait construire. Sa rade, une des plus vastes de l'univers, peut contenir jusqu'à cinq cents vaisseaux de guerre, qui peuvent y être mis en sûreté; mais des rochers cachés sous l'eau, appelés *goulet*, en rendent l'entrée étroite et difficile. Un magnifique arsenal, des chantiers de construction, des magasins immenses remplis de toutes sortes d'approvisionnemens pour les armemens, deux quais superbes entourés de bâtimens pour les forçats, et ses bassins en font une des premières villes de la France. Son commerce ordinaire ne roule guère que sur la pêche des sardines, que l'on prend dans la baie, et qui s'envoient dans tous les ports de la Manche. Il s'y fait aussi quelques armemens pour la pêche de la morue; mais en temps de guerre, elle devient le centre des spéculations les plus importantes. On y fabrique beaucoup de toiles à voiles; ses corderies sont des plus considérables: elle a un martinet. Les Anglais tentèrent en vain de s'en rendre maîtres en 1694. Pop. 27,000 hab. Lat. N. 48. 22. Long. O. 6. 50.

Lannilis, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ N. Les terres y sont excellentes.

Il y a beaucoup de fabriques de poterie.

Lesnehen, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. N. par E. On n'y fait presque pas de commerce; mais les marchés qui s'y tiennent sont surchargés de blés; c'est un des greniers de la Bretagne. Pop. 2,030 hab.

Plubennec, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. N. par E. Pop. 3,255 hab.

Ploudiry, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ E. Pop. 1,732 hab.

Landernau, petite ville avec un petit port de mer, chef-lieu de canton, à 6 l. N. E.; bureau de poste sur la route de Strasbourg à Mayenee. Son port est sûr, et peut contenir de gros vaisseaux marchands. Elle commerce en toiles, grains, pois, chevaux, bœufs, porcs, volailles, miel, cire, lin et chanvre; elle fabrique des toiles de fil et des papiers: ses tanneries sont très-estimées. Pop. 3,577 hab.

Plougastel-Daoulas, village, chef-lieu de canton, à 2 l. E.

Saint-Renan, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ¼ N. O. Pop. 890 hab.

Brelles, village, à 4 l. N. O., a des carrières de granit en grande masse exploitées.

Ploudalmezeau, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ¼ N. par O. Pop. 2,899 h.

Ouessant, île, chef-lieu de canton, située dans la partie septentrionale du ci-devant pays de Cornouailles, appelée le *Léonois*, à 9 l. O. par N., et 4 ½ O. de la côte: c'est la principale des sept îles qui forment un petit archipel que l'on voit en entrant dans la rade de Brest. Elle a environ une l. ¼ de longueur sur une de largeur et trois de tour. Les côtes en sont très-escarpées et de difficile abord: il y a un fanal pour éclairer les vaisseaux sur cette côte, qui est dangereuse. On y nourrit des moutons, et on y élève des chevaux, qui, quoique petits, sont très-vigoureux. Cette île a une compagnie de canonniers gardes-côtes sédentaires, et un syndic des marins. Elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier du Conquet, 3e arrondissement maritime. Pop. 1,645 hab.

MORLAIX. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Brest.

Morlaix, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondissement et de canton, à 15 l. N. par E. de Quimper, et 106 O. de Paris; tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, sous-inspection forestière, école de navigation, bureau de poste sur la route de Paris à Brest. Cette ville est très-commerçante; elle a un bon port situé entre deux rivières qui se réunissent à la tête du pont; des manufactures de tabac, des fabriques de belles toiles de toutes grandeurs, appelées *Morlaix*, de fils qui forment un objet de commerce considérable, de papiers et d'huiles. Ses productions et son commerce consistent en chevaux, bestiaux, lin, chanvre, pois, fèves, beurre, suif, graisse, miel, cire, ardoise et pierre; mine de plomb, papiers, tanneries. La rade est très-commode; elle est en tout temps un abri sûr et d'un bon mouillage; elle peut recevoir les plus gros vaisseaux marchands, et même des frégates; il y a toujours 35 à 36 pieds d'eau. Le commerce de cette ville s'étend en général sur les productions et les marchandises des autres provinces de France, des différens Etats de l'Europe et des colonies, qu'on y importe, et qu'elle verse ensuite dans le commerce. Pop. 9,000 hab. Lat. 48. 35. Long. O. 7. 45.

Lanmeur, ville, chef-lieu de canton, à 2 l. N. E. Son principal commerce consiste en bestiaux. Pop. 2,389 hab.

Ponton (le), village, chef-lieu de canton, à 3 l. E. Pop. 212 hab.

Sizun, village, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ S. O. Pop. 2,896 hab.

Landivisiau, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. O. par S. Pop. 2,124 hab.

Saint-Thégonec, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ S. O. Pop. 3,292 hab.

Guielan, bourg, à 2 l. O., fabrique des toiles, dites *toiles de Léon*, dont on fait un grand commerce avec l'Espagne.

Plouzévedé, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ¼ O. Pop. 2,364 hab.

Plouescat, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. ¾ O. N. O. Pop. 2,138 hab.

Saint-Pol-de-Léon, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. N. O.; bureau de poste près la route de Paris à Brest. C'est un petit port de mer, où l'on fait commerce de chevaux, miel, fil, chanvre, lin, toiles, eaux-de-vie, cuirs, suifs et papiers: elle a une filature de coton, de laine et de lin. Pop. 5,038 hab.

Taulé, bourg, chef-lieu du canton, à 1 l. ½ N. O. Pop. 2,206 hab.

Bas, île, à 4 l. ½ N. p. O., sur l'Océan, à l'entrée de la baie de Saint-

Pol-de-Léon. Elle a de l'E. à l'O. une 1. ¼ de long, et du N. au S. ¾ de l. de large. Il y a mouillage en dedans de cette île; mais il n'y a que les petits vaisseaux qui y puissent mouiller. La pêche est la principale occupation de ses habitans. Pop. 800 hab. Lat. N. 48. 45. Long. O. 6. 21.

CHATEAULIN. — Cet arrondissement est au S. de ceux de Brest et de Morlaix.

Châteaulin, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement et de canton, à 4 l. N. de Quimper, et 135 O. de Paris, au confluent de l'Aon et de l'Auzon; conservation des hypothèques, tribunal de première instance, bureau de poste situé sur la route de Quimper à Brest. On pêche beaucoup de saumons dans la rivière d'Auzon; ce qui fait un grand objet de commerce, qui consiste aussi en ardoises, en fer et cuivre, dont il y a des mines abondantes. Pop. 3,172 h.

Faon (le), bourg, chef-lieu de canton, à 21 l. ¼ N. Pop. 682 hab.

Feuillée (la), village, à 5 l. ¼ N. O., a des mines de plomb et des tourbières.

Berrien, village, à 6 l. ¾ N. E., et 4 l. N. p. O. de Carhaix, a des mines de plomb et des tourbières exploitées.

Serignac, village, à 8 l. ½ N. E., a des mines de plomb.

Huelgoet (le), bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. ½ N. E., et 3 l. E. de Brest. On y trouve un acide phosphorique dans plusieurs mines de plomb spathique. Cette mine produit des galènes à grandes et petites facettes, et un ocre martial noir et léger comme la suie. L'étang d'Huelgoet fournit d'excellens poissons. Pop. 766 hab.

Loqueffret, village, à 5 l. N. E., a une mine de plomb.

Poullaouen, village, à 7 l. ½ E. p. N., a des mines de plomb et un fourneau pour la fonte de ce métal.

Carhaix, petite ville, chef-lieu de canton, à 6 l. E., sur la rive gauche de l'*Aon*; bureau de poste situé sur la route de Saint-Brieux à Quimper. On y fait commerce de bestiaux; il y a quelques manufactures d'étoffes grossières pour la consommation du pays. Cette ville possède deux moulins à papier; on y trouve aussi les deux mines de plomb de *Poulaou*: elles donnent plus d'une livre d'argent par quintal. Ces mines se tirent des lieux appelés *Berrien*, *Serignac*, la *Feuillée*, *Carnat* et *Loqueffret*. Carhaix a vu naître Théophile Malo-la-Tour-d'Auvergne, descendant du grand Turenne. Pop. 1,934 hab.

Châteauneuf-du-Faon, gros bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ E., sur la rive droite de l'*Aon*. Pop. 2,163 hab.

Pleyben, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. E. p. N. Pop. 3,972 hab.

Pont-de-Buis, village, à 1 l. ½, a une poudrerie.

Loc-Ronan, bourg, à 3 l. S. O., a une manufacture de toile ci-devant royale, et à voiles pour les vaisseaux.

Camaret, village, à 7 l. ¾ O. p. N., et 3 S. O. de Brest. On y fait la pêche des sardines: il y a une carrière d'ardoise, grès, gneiss, schiste.

Crozon, ville, chef-lieu de canton, à 6 l. ½ O. N. O., près la baie de Douarnenez. Pop. 7,942 hab.

QUIMPER. — Cet arrondissement est au S. p. E. de celui de Châteaulin.

Quimper, ville, préfecture, chef-lieu du département, du 4e arrondissement et de canton, à 42 l. O. de Rennes, et 133 O. de Paris; évêché, cour de justice criminelle, tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Brest à Vannes. Son commerce consiste en grains, bestiaux, bois, saboterie et papeterie. Elle est la patrie du Père Hardouin, et de Fréron le critique. P. 6,608 hab. Lat. N. 47. 58. Long. O. 6. 26.

Briec, petite ville, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ N. Pop. 3,000 hab.

Douarnenez, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N. O., sur l'Océan. On y fait une pêche assez considérable dans la baie du même nom, au fond de laquelle il est situé. Pop. 1,958 hab.

Cleden-Capsizum, village, à 8 l. O. p. N., a une mine de houille non exploitée.

Pont-Croix, bourg, chef-lieu de canton, bureau de poste, à 6 l. ½ O. p. N. On y fait le commerce de sardines. Pop. 1,355 hab.

Audierne, bourg, à 6 l. ¾ O., a une école hydrographique pour les élèves de la marine. Il est dans le syndicat de l'inscription maritime du

quartier de Quimper, 3e arrondissement maritime. La baie du même nom offre un sûr asyle aux vaisseaux.

Plogastel-Germain, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ E. Pop. 1,047 hab.

Pont-l'Abbé, ville, à 3 l. ¾ S. S. O. Les environs possèdent des eaux ferrugineuses. Pop. 1,895 hab.

Fouesnand, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ N. O. Pop. 1,858 hab.

Concarneau, petite ville et port très-fréquenté, chef-lieu de canton, à 4 l. S. E., sur l'Océan; bureau de poste situé près de la route de Vannes à Quimper. Cette ville est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Quimper. Elle est dans une petite anse, à l'entrée de la baie de la Forêt. On y pêche beaucoup de sardines. Pop. 2,200 hab. Lat. N. 42. 49. Long. O. 6. 17.

Rosporden, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ E. p. N.; bureau de poste situé sur la route de Vannes à Quimper. Pop. 560 hab.

QUIMPERLÉ. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Quimper.

Quimperlé, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 5e arrondissement et de canton, à 9 l. S. E. de Quimper, et 106 O. de Paris; tribunal de première instance, bureau de poste sur la route de Quimper à Vannes. On y fait le commerce de grains, bois, bestiaux, papiers et sabots. Pop. 4,162 hab.

Scaer, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ N. par O. Pop. 4,100 hab.

Bannalec, petite ville, chef-lieu de canton, à 3 l. N. O. Pop. 4,750 hab.

Melgren, village, à 4 l. ½ O. par N., a deux papeteries.

Pontaven, village, chef-lieu de canton, à 3 l. O. Pop. 760 hab.

Arzanno, petite ville, chef-lieu de canton, à 2 l. E. Pop. 4,150 hab.

ILES. — *Saints*, petite île, environnée d'un archipel inextricable de roches au S. de l'entrée de Brest. Elle est séparée de la terre par un canal que l'on nomme le *Raz-des-Saints*.

Glenan, groupe d'îles, entre celle de Grois et la pointe de Penmark: ce petit archipel renferme quelques îles habitées au milieu d'une multitude de rochers tous fort dangereux: on mouille à l'île de Penfret, sur laquelle il y a un petit poste. Lat. 47. 39. Long. O. 6. 28.

MORBIHAN. = Ce département est situé entre les 47 et 49 degrés de lat. N., et 4 et 6 de long. O. Il a 28 l. de long sur 18 de large, et 358 l. carrées. Il est borné au N. par le département des Côtes-du-Nord; à l'E. par celui d'Ille-et-Vilaine; au S. E. par celui de la Loire-Inférieure; au S. par l'Océan; et à l'O. par le département du Finistère. Il tire son nom d'une espèce de golfe formé par les eaux de la mer, et qu'on appelle *Morbihan*, nom qui signifie mer en langue bretonne. Il a 4 arrondiss. communaux, 37 cantons et 324 communes. Il est formé d'une partie de la Basse-Bretagne. Les principales rivières sont: la *Vilaine*, le *Blavet*, l'*Oust*, la *Claye*, l'*Artz*, l'*Auray*, etc. On y recueille du blé, du seigle en abondance, du lin, du chanvre et des fruits. Les pâturages y sont excellens, et on y élève beaucoup de gros et menu bétail, ainsi que des abeilles, dont le miel est recherché. Il y a des mines de plomb et de charbon de terre. La population est évaluée à 425,485 individus, ce qui fait 1,297 habitans par l. carrée. Il y a peu d'industrie dans ce département; son commerce consiste principalement en bestiaux, beurre, grains, miel, fer, toiles, et dans la pêche des sardines et des congres. Ce département fait partie de la 13e division militaire, de la 4e division de la gendarmerie nationale, de la 5e conservation forestière, de la 4e série, et a deux députés à élire au corps législatif. Il possède un évêché, dont le siége est à Vannes; celui de la sénatorie est à Rennes. Le collége électoral est composé de 300 membres. L'ordre judiciaire se compose de 37 justices de paix, de 4 tribunaux de première instance, de 2 tribunaux de commerce séants à Vannes et à Lorient; d'une cour criminelle séante à Vannes, ainsi que la préfecture; la cour d'appel est à Rennes. Les habitans sont robustes, quoiqu'ils aient une carnation jaune et presque morbifique: ils sont superstitieux.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux, etc.

NAPOLÉON-VILLE. — Cet arrond. est au N. de celui de Lorient.

Napoléon-Ville, ci-dev. Pontivy, ville, sous-préf., ch.-l. du 1er arr. et de cant., à 10 l. S. O. de Vannes, et 98 O. p. S. de Paris; trib. de première inst., bureau de poste sur la route de Vannes

Saint-Brieux; quartier-général de la 13e division militaire. Pop. 3,090 habitans.

Cleguerec, petite ville, chef-lieu de canton, à 2 l. N. O. Pop. 3,793 hab.

Gourin, petite ville, chef-lieu de canton, à 10 l. O. S. O. Pop. 3,674 hab.

Faouet (le), pet. ville, chef-lieu de canton, à 8 l. O.; bureau de poste situé sur la route de Vannes à Quimper; il a des papeteries. Pop. 2,591 hab.

Guémené, bourg, chef-lieu de canton, sur la rive gauche de la *Scorff*. On y trouve des cristaux de roche non exploités. Pop. 1,325 hab.

Baud, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ S. Ses environs renferment des pierres métalliques qui représentent des croix régulières et souvent en sautoir, ou croix de Saint-André. Pop. 6,115 habitans.

Locminé, ville, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ S. par E. Pop. 9,429 hab.

PLOERMEL. — Cet arrondissement est au N. de celui de Vannes.

Ploermel, ville, près la riv. d'*Oust*, sous-préf., chef-lieu du 2e arr. et de canton, à 9 l. N. E. de Vannes et 82 O. par S. de Paris; trib. de première inst., bureau de poste situé sur la route de Vannes à Rennes. Pop. 4,512 habitans.

Mauron, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. N. E. Pop. 4,212 hab.

Guer, petite ville, chef-lieu de canton, à 5 l. E. S. E. Pop. 4,500 hab.

Malestroit, village, sur l'*Oust*, chef-lieu de canton, à 3 l. ¼ S. par E., a une fabrique de draps et une de cuirs. Pop. 1,800 hab.

Saint-Jean-Brevelay, village, chef-lieu de canton, à 5 l. ¼ O. par S. Pop. 2,573 habitans.

Rohan, bourg, sur l'*Oust*, chef-lieu de canton, à 6 l. ¼ N. O. Pop. 224 hab.

Josselin, ville, chef-lieu de canton, à 2 l. O. par N., possède une fabrique de draps. On y trouve une fontaine d'eau minérale. Pop. 2,678 hab.

Saint-Jean-des-Prés, village, à 2 l. O. par N., a des eaux minérales. Pop. 2,573 habitans.

Trinité (la), village, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ N. par O. Pop. 556 habitans.

LORIENT. — Cet arrondissement est au S. de celui de Napoléon-Ville.

Lorient, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement et de canton, à 10 l. O. par N. de Vannes et 110 O. de Paris; tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques; bureau de poste près la route de Vannes à Quimper. C'est une place de guerre de la 13e division militaire. Lorient est le chef-lieu du 4e arrondissement maritime. Cette ville toute nouvelle (les fondemens en ayant été jetés vers 1720) est située au fond d'une anse, à l'embouchure de la petite rivière de *Scorff*, et à une petite lieue du Port-Louis: elle a d'excellentes fortifications, et est très-commerçante. C'est le lieu où la Compagnie des Indes avait ses magasins, et où elle faisait des armemens. Les Anglais firent d'inutiles efforts pour s'en rendre maîtres en 1746. Le port de Lorient était franc, et avait la liberté de recevoir des navires de toutes les nations, et d'exporter en franchise toutes espèces de productions. Il s'y fait de grands armemens pour l'Inde, la Chine, les Iles de France et de Bourbon. Les objets qu'on y porte consistent en vins, eaux-de-vie, huiles, liqueurs, farines, et autres provisions de bouche; fer, cuivre ouvré et non ouvré, plomb, chapeaux, draps londrins, étoffes de laine, assortimens de toutes espèces; camelots, petites étoffes de soie et coton, et fil et coton; bas de fil et de soie; souliers; toute sorte de quincaillerie et de bijouterie; modes, ouvrages d'horlogerie; faïence, cordes, clouterie, ustensiles de ménage et pour la culture des terres. On croit devoir ici donner, pour l'utilité des armateurs et des négocians, la nomenclature des articles que les vaisseaux rapportent en échange des nôtres; savoir: café Moka et de Bourbon, thé de toute nature, confitures, aloës, bois d'ébène, bois rouge, d'acajou, teck, de rose, du Brésil, de Fernambouc, de Campêche, de canelle; madriers de sassafras et autres; sel ammoniac, séné, salsepareille, borax, toutenague, noix vomiques, tamarin, coquillages, cachou, cardamone, amomum, musc, civette, essence de rose, sagou, myrrhe, casse, rhubarbe, gingembre, muscade, girofle, poivres de toutes espèces; épipotte, canelle, cassia lignea, miel vert, salpêtre, soie torse et écrue de Canton et de Nankin; camphre, encens, benjoin, gomme gutte, laque, arabique, ammoniac, toutes sortes

d'épiceries et drogueries; nacre de perle, rotins, joncs, bambous, ivoire, écaille ou carats; coton et laine filés; cuirs en poils et tannés; magots, éventails, écrans, papiers peints, encre de la Chine, peintures, tableaux, vernis, glaces peintes, galangas, assa fœtida, cimarouba; colle de peau d'âne, porcelaine de la Chine et du Japon, théières de terre rouge; broderies, toiles peintes, serges de coton, nankins blanc, jaune et rose; lustrines, pékins, velours, satins, lampas, gourgourans, damas et toutes sortes de soieries; gazes peintes, mousselines de toutes espèces, mouchoirs de Masulipatan, toiles de coton blanches, écrues, bleues, rouges, et pour la traite des nègres. On trouve dans les environs un granit assez beau, fond gris de lin, avec des taches blanchâtres. Pop. 19,922 hab. Lat. N. 47. 45. Long. E. 5. 41.

Plouay, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. N. Pop. 3,548 hab.

Pontscorf, village, chef-lieu de canton, à 2 l. N. par O. Pop. 1,721 hab.

Quéven, village, à 2 l. ½ N. N. O., et 2 l. ½ d'Hennebon, possède de la terre argileuse pour poterie.

Hennebon, petite ville, chef-lieu de canton, à 2 l. de Lorient, sur le *Blavet*; bureau de poste sur la route de Vannes à Quimper. Son commerce consiste en grains, tabac, miel, fers, sardines, savon blanc et porcelaine qu'elle fabrique; briqueterie et tannerie. Pop. 4,548 hab.

Pluvigner, ville, chef-lieu de canton, à 5 l. E. Pop. 4,800 hab.

Landevan, village, à 3 l. ¾ E., possède une mine de plomb au lieu dit *Rivalan*.

Auray, ville maritime, chef-lieu de canton, à 6 l. S. O.; bureau de poste sur la route de Vannes à Quimper. Elle est dans une profonde baie située dans la partie Nord de celle de Quiberon, au confluent des rivières d'*Auray* et de *Vannes*. Elle est célèbre par la bataille livrée le 24 septembre 1364, où Duguesclin fut fait prisonnier. Elle commerce en vins, grains, beurre et bestiaux; tuilerie, corderie et briqueterie: on y pêche de la sardine. Elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Vannes, 4e arrondissement maritime. Pop. 3,220 hab. Lat. N. 47. 37. Long. O. 5. 29.

Crach, village, à 6 l. ¼ S. E., possède dans ses environs des carrières de pierre dure d'un grain fin.

Quiberon, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. ½ S. par E. Il est situé dans la presqu'île du même nom: elle est longue et étroite, et renferme deux petits ports utiles aux barques de pêcheurs: on y pêche beaucoup de sardines. C'est un poste de guerre de 4e classe, et de la 13e division militaire, et la résidence d'un commandant de place. Le 5 thermidor an 3, un corps de 10,000 émigrés que les Anglais y avaient débarqué, fut fait prisonnier. Pop. 1,916 hab.

Penthièvre, fort construit à la jonction de la presqu'île de Quiberon avec la terre-ferme.

Carnac, bourg, à 5 l. ¾ S. E., près de l'Océan; il y a près de ce village une carrière de pierre très-dure exploitée.

Belz, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ E. S. E. Pop. 1,321 hab.

Port-Louis, ville, chef-lieu de cant., à une l. ½ S. E.; bur. de poste près la route de Vannes à Quimper. Elle est située à l'embouchure de la rivière de *Blavet*. Louis XIII la fit bâtir des ruines de la ville de Blavet, qui était un peu plus haut; il la fortifia et lui donna son nom. Il se fait à Port-Louis un commerce de sardines, d'anguilles et congres, que les marchands de Saint-Malo débitent par toute l'Espagne et le long des côtes de la Méditerranée. Pop. 2,630 hab.

ILES. — *Hœdic*, petite île, dans l'Océan, entre la terre-ferme et Belle-Isle, à 13 l. S. S. E., et 2 l. ¼ E. de Belle-Isle. Cette île, ainsi que Houat qui est un peu à l'E., ne produisent que du blé. Les habitans de ces deux petites îles ne sont pas au nombre de cent. Ils sont très-bien constitués, et d'une très-haute taille. Ils s'occupent à la pêche du congre et de la raie, et au commerce de la sardine fraîche. Ils n'ont pas de port. Lat. N. 47. 20. Long. O. 5. 30.

Houat, petite île, à 11 l. S. S. E., et 2 E. de Belle-Isle. Les Anglais l'attaquèrent vainement en 1697; ils la prirent dans la suite, et la rendirent à la paix de 1763. Lat. N. 47. 23. Long. O. 5. 16.

Belle-Isle, île la plus considérable du département, de 6 l. de long sur 2 de large. Le sol y est très-fertile en froment et autres grains. Le climat y est si doux qu'on n'y a jamais vu manquer aucune récolte, et qu'on y laisse pai-

tre les troupeaux même en hiver sans les renfermer. Les habitans se livrent à la pêche de la sardine. Le commerce consiste en blé, avoine, sardines, et en sel qu'on y prépare. La capitale de l'île est *Palais*, chef-lieu de canton, et on y trouve en outre trois autres bourgs et trois ports. Pop. 2,500 hab. Lat. N. 47. 17. Long. O. 5. 25.

Groix ou *Croaix*, grande île, à 2 l. $\frac{3}{4}$ S. p. O., et 2 S. p. O. de Port-Louis. On y pêche du congre ou anguille de mer dont on fait un assez grand commerce. On y trouve des sables ferrugineux pouvant servir d'émeri. Elle ne renferme qu'une paroisse. Elle est très-importante par sa situation. Elle est grande, haute, et se voit de loin. Sa population est d'environ 2,200 hab. Lat. N. 47. 38. Long. O. 5. 46.

VANNES. — Cet arrondissement est au S. de celui de Ploermel.

Vannes, ville, préfecture, chef-lieu du département, du 4e arrondissement et de canton, à 108 l. O. par S. de Paris, et 22 S. O. de Rennes; évêché, cour de justice criminelle, trib. de première instance, conservation des hypothèques, sous-inspection forestière, bureau de poste sur la route de Nantes à Quimper. Cette ville est dans une situation avantageuse pour le commerce, à 2 l. de la mer avec laquelle elle communique par le canal du Morbihan. Deux petites rivières qui l'arrosent mettent son port en état de recevoir de gros vaisseaux. Son commerce consiste en blés, fers en verges, sardines, congres ou anguilles de mer. Elle a des fabriques de draps, des corderies et tanneries. Pop. 8,722 hab.

Grandchamp, petite ville, chef-lieu de canton, à 3 l. N. N. O. Pop. 4,139 habitans.

Elven, petite ville, chef-lieu de canton, à 3 l. N. E. On trouve dans ses environs des cristaux blancs transparens Pop. 3,829 hab.

Carentoir, ville, chef-lieu de canton, à 7 l N. E. On trouve au lieu appelé la *Cossais*, des cristaux blancs transparens, souvent hexagones. Pop. 5,310 habitans.

Gacilly (la), bourg, à 9 l. $\frac{1}{2}$ E. par N., et 3 $\frac{1}{2}$ E. par N. de Rochefort, près la *Laphte*. Il a une fabrique de cuirs.

Rochefort, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. E., a une fabrique de tiretaines et une tannerie. Pop. 628 hab.

Questembert, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. $\frac{1}{2}$ E. Pop. 3,668 hab.

Allaire, bourg, chef-lieu de canton, à 10 l. E. par S. Pop. 2,195 hab.

Roche-Bernard, bourg, chef-lieu de canton, à 8 l. S. E, et 4 $\frac{1}{2}$ S. de Rochefort, près la *Vilaine*; bureau de poste situé sur la route de Vannes à Nantes. Il a une poterie. Pop. 6,273 habitans.

Muzillac, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. $\frac{1}{2}$ E. S. E. Pop. 3,605 hab.

Sarzeau, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. $\frac{1}{4}$ S. Pop. 5,986 hab.

LOIRE INFÉRIEURE. — Ce départem. est situé entre les 47 et 48 deg. de lat. N., et les 3 et 5 de long. O. Il a 187 lieues carrées. Il est borné au N. par le département d'Ille-et-Vilaine; à l'E. par celui de Maine-et-Loire; au S. par celui de la Vendée; au S. O. par l'Océan; et au N. O. par le département du Morbihan. Il est ainsi appelé de ce que la Loire y termine son cours. Il a 5 arrondissemens communaux, 40 cantons et 216 communes. Les forêts couvrent une étendue considérable de terrain, sur-tout dans le nord. Ses principales rivières sont: la *Loire*, la *Vilaine*, le *Brivé*, le *Don*, l'*Erdre*, le *Hâvre*, la *Chere*, la *Logne*, la *Morine*, la *Sèvre*, etc. On trouve dans la partie méridionale un grand lac, nommé le lac de *Grand-Lieu*, très-abondant en poissons. Les marais salans qui y existent le long de la côte, sont d'un grand rapport par le sel que l'on y fait. Le sol de ce département produit du froment, du seigle, du blé noir, du lin, et surtout du vin; le bon est exporté, le médiocre est converti en eau-de-vie. Les pâturages y sont excellens, et nourrissent de très-beaux bestiaux. Il y a des mines de fer, d'antimoine et de charbon de terre, des carrières de marbre. On y trouve aussi des pierres d'aimant, etc. Son industrie consiste en fabriques de draps, de velours de coton, de toiles de lin, d'indiennes, de cotonnades, de faïence; en raffineries pour le sucre, blanchisseries de cire, verreries à bouteilles, etc. Son commerce consiste dans le produit de ses manufactures, et en plomb, fer, antimoine, charbon de terre, eau-de-vie, sel, tourbe, bois de merrain, bétail, etc. Les habitans sont loyaux et bienfaisans; leurs vices, comme leurs défauts, sont

ceux de l'ignorance; ils chantent peu, et leurs chants se traînent en accens plaintifs; leurs yeux sont sans mouvement et sans folie; leurs danses sans variété et sans grace. Ce département fait partie de la 12e division militaire, de la 5e div. de gendarmerie nationale, de la 5e conservation forestière, de la 5e série, et a 4 députés à élire au corps législatif. Il possède un évêché dont le siége est à Nantes; celui de la sénatorerie est à Rennes. Le collége électoral est composé de 300 membres. L'ordre judiciaire est composé de 45 justices de paix, de 5 tribunaux de première instance, d'un tribunal de commerce séant à Nantes, ainsi que la cour criminelle et la préfecture; la cour d'appel est à Rennes. C'est la patrie d'Abailard, de Pierre Bouguer, André Portail, François Delanoue, et de plusieurs marins célèbres. Pop. 368,506 hab., à raison de 1,047 par l. carrée.

RIVIÈRES. — *Erdre*, rivière, a sa source à 2 l. S. de Candé, au N. O. de l'arrondissement d'Angers, département de Maine-et-Loire; coule à l'O., entre dans le département de la Loire-Inférieure, puis descend au S. et se jette à droite dans la Loire à Nantes. Elle arrose à droite Joué, Nort, Sucé; à gauche Saint-Donatien : son cours est d'environ 20 lieues. Son lit est profond mais vaseux, et jette beaucoup d'exhalaisons : on n'y navigue qu'à la voile et à la rame.

Don, rivière, a sa source à la Chapelle-Glain, à une l. E. de Saint-Julien, et sur la limite de l'arrondissement de Château-Briant; coule à l'O., et après un cours de 10 lieues va se rendre à gauche dans la Vilaine, à 3 lieues au-dessus de Redon; elle arrose à droite Issé et Treffien.

Isac (l'), rivière, a sa source dans la partie S. de l'arrondissement de Chateau-Briant, à ¾ de l. O. de Meilleray; court à l'O., arrose à droite Suffré, entre dans l'arrondissement de Savenay, baigne à gauche Pont-de-Piedcain; tourne au N. O., arrose à gauche Gerrouet, et se jette à droite dans la Vilaine, sur la limite du département, à Theilliac, à une l. ½ au-dessus de Rieux, après un cours de 12 lieues.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

SAVENAY. — Cet arrondissement est au N. de celui de Paimbœuf.

Savenay, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 1er arrondissement et de cant., à 6 l. ½ N. O. de Nantes, et 86 S. O. de Paris; tribunal de première instance, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Nantes à Vannes. Pop. 1,814 hab.

Saint-Nicolas-de-Redon, village, chef-lieu de canton, à 7 l. N. Pop. 1,026 hab.

Saint-Gildas-des-Bois, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ¾ N. par O. Pop. 859 hab.

Guémené, petite ville, chef-lieu de canton, à 7 l. N., sur la rive droite du *Don*. Pop. 3,585 hab.

Blain, petite ville, près la rive droite de l'*Isac*; chef-lieu de canton, bureau de poste situé près la route de Nantes à Rennes. C'est la patrie de Henri, duc de Rohan, pair de France, prince de Léon, général des Grisons, guerrier habile et grand politique. Pop. 1,897 h.

Bouvron, village, à une l. ½ N. par E., possède une mine de houille non exploitée.

Coueron, bourg, à 4 l. ¾ S. E., sur la rive droite de la *Loire*, fait commerce en toiles, vins et eaux-de-vie.

Saint-Etienne-de-Montluc, village, chef-lieu de canton, à 3 l. S. E. Pop. 4,118 hab.

Saint-Nazaire, ville, chef-lieu de cant., à 4 l. ½ S. O., à l'embouchure de la *Loire*, possède une grande quantité de pierres d'aimant de différentes grosseurs. On y exploite des tourbières. Pop. 3,216 hab.

Batz, village, à une l. ½ S. par O. de Guérande, près la mer, possède des marais salans qui produisent 16,000 quintaux.

Croisic (le), petite ville et port sur l'Océan, à 10 l. O., chef-lieu de canton; son port est fort bon, et on y fait un commerce considérable de grains, de vins, d'eau-de-vie, de miel, etc. Les marais salans qui sont dans le voisinage sont d'un grand produit : on fait au Croisic des armemens pour la pêche du hareng, du maquereau et de la sardine. Il y a des raffineries de sel, des fabriques de soude excellente, de serges et de basins : on y fait fort bien les bouquets en coquillages. C'est la patrie de Bouguer. Pop. 2,310 hab.

Guérande, petite ville, à 9 l. O.; chef-lieu de canton, bureau de poste

situé près de la route de Nantes à Vannes : il y a dans son voisinage des marais salans considérables, dont le produit est de 309,000 quintaux, et des tourbières. On y fait commerce de bestiaux, chevaux, sel blanc, soude, laine et coton filés. Pop. 7,222 hab.

Montoire, village, à 3 l. ¼ O., possède de la tourbe dans ses environs.

Herbignac, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. O. par N. Pop. 2,016 hab.

Chapelle-des-Marais (la), village, à 5 l. N. O., a des tourbières exploitées dans ses environs.

Pont-Château, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. N. O.; bureau de poste situé sur la route de Nantes à Vannes. Pop. 2,572 hab.

CHATEAU-BRIANT. — Cet arrondissement est au N. de celui de Nantes.

Château-Briant, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondissement et de canton, à 3 l. N. de Nantes et 74 S. par O. de Paris, sur la rive gauche de la *Chère*; trib. de première inst., conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste situé près la route de Nantes à Rennes; on y fabrique des serges et des r.s : il y a des tanneries et des filatures de coton. Pop. 3,049 hab.

Rougé, bourg, chef-lieu de canton, à une l. ¾ N. O. Pop. 2,134 hab.

Derval, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. O.; bureau de poste situé sur la route de Nantes à Rennes. Pop. 1,553 habitans.

Nozay, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ S. O. Pop. 2,030 hab.

Nort, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. S. S. O., sur l'*Erdre*. C'est l'entrepôt des bois, fers, charbons de bois et de terre, qui sont voiturés par eau de là jusqu'à Nantes. Il y a dans le voisinage une mine de charbon. Pop. 3,180 habitans.

Meilleray, village, à 4 l. S., possède une forge pour la fabrication du fer.

Moisdon, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ S., a des forges pour la fabrication du fer. Pop. 1,505 hab.

Saint-Julien-de-Vouvantes, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ S. E. Pop. 1,401 hab.

Erbray, village, à une l. ½ S. par E., a une carrière de marbre.

ANCENIS. — Cet arrondissement est au N. E. de celui de Nantes.

Ancenis, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondis. et de canton, à 8 l. E. de Nantes, et 79 O. S. O. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, sous-inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Nantes. Son commerce consiste en vins, blé, fer et bois de construction. Pop. 2,923 hab.

Saint-Mars-Lajaille, village, chef-lieu de canton, à 4 l. N. Pop. 1,509 h.

Riaillé, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N. par O. Pop. 613 hab.

Joué, village, à 5 l. N. O., possède des forges et fonderies.

Ligné, village, chef-lieu de canton, à 3 l. N. O. Pop. 1,642 hab.

Montrelais, village, près la *Loire*, à 3 l. ¾ E., a des mines de beau charbon de terre.

Varades, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ E. Pop. 3,016 hab.

NANTES. — Cet arrondissement est au S. de celui de Château-Briant.

Nantes, préfecture, chef-lieu du département, du 3e arrondissement et de canton, sur la rive droite de la *Loire*, à 86 l. S. O. de Paris, et 28 S. de Rennes; évêché, cour de justice criminelle, tribunal de première instance et de commerce, conservation des hypothèques, résidence du conservateur, et chef-lieu du 21e arrondissement forestier; bureau de poste sur la route de Paris à Strasbourg. C'est une place de guerre de 4e classe, de la 12e division militaire. C'est une des plus considérables, des plus commerçantes et des plus riches villes de France, et elle était la seconde de la Bretagne. Strabon, César, Pline et Ptolémée en ont parlé. Plusieurs ducs de Bretagne y ont fait leur résidence dans un château qui subsiste encore. On compte dans cette ville environ deux cents armateurs qui envoient tous les ans beaucoup de vaisseaux dans les colonies françaises. Elle renferme plusieurs établissemens à l'avantage des sciences et des arts, tels que bibliothèque publique, école d'anatomie et de chirurgie, société d'agriculture, de commerce et des arts, jardin des plantes, école d'hydrographie, etc. Elle a une manufacture de cordages qui emploie environ 1,200 personnes. On y compte quatre faubourgs plus considérables et aussi peuplés que la ville; celui de la Fosse, le plus riche

et le plus étendu, est habité par les plus forts négocians. Ses quais jouissent d'une superbe vue, que leur procurent l'aspect de la Loire chargée de navires et de bateaux de toute espèce, une vaste et riante campagne en amphithéâtre, des îles charmantes, et plusieurs promenades, parmi lesquelles on distingue celle que l'on nommait le *Cours des Etats*. C'est à Nantes que fut fait par Henri IV, en faveur des réformés, cet édit dont la révocation par Louis XIV porta un coup si funeste à notre commerce. Nantes étant sur la Loire, à 7 l. ½ de son embouchure, se trouverait dans la situation la plus heureuse, si cette rivière avait assez de profondeur pour recevoir toute espèce de vaisseaux marchands. Mais les seuls bâtimens de 60 à 80 tonneaux peuvent remonter jusqu'à la ville; les autres sont obligés de s'arrêter à Paimbœuf, à 7 lieues au-dessous. On peut considérer séparément le commerce particulier de Nantes, et celui qu'elle fait comme ville d'entrepôt. Sous le premier point de vue, elle fournit du charbon de terre, du grès, du bois propre à faire des cercles. Elle a des manufactures d'indiennes, des fabriques de cotonnades, de basins à poil, de coutils, de serges, de couvertures, de toiles, de cuirs, de ferremens, de liqueurs et de faïence; des raffineries pour le sucre; des blanchisseries pour la cire, une verrerie à bouteilles et une filature de coton. Mais quoique cette ville fasse un commerce considérable des objets qui sortent de ses fabriques, il n'approche pas de celui que lui procurent les marchandises étrangères, dont elle n'est, pour ainsi dire, que l'entrepôt. Cent cinquante vaisseaux en temps de paix, du port de 50 à 400 tonneaux, sont employés par ses négocians et armateurs au commerce des côtes de Guinée, à celui des îles françaises de l'Amérique, à celui qu'on peut faire avec les différentes nations qui avoisinent la France, et à la pêche de la morue. Ceux qu'on envoie aux côtes de Guinée, y portent des eaux-de-vie, des fèves, des indiennes et autres toiles fines, des chapeaux, des armes à feu, de la poudre, du plomb, des gingas, des platines, des marmites, et toutes sortes de quincailleries: ils reçoivent en échange, de la gomme, des dents d'éléphant et de la cire jaune. Les cargaisons de ceux qui vont aux îles françaises consistent en toutes sortes de choses nécessaires à la vie; en toiles, coutils, siamoises, quelques étoffes de soie, en faïence et en grès; ils en rapportent des sucres, du café, de l'indigo, du coton, du cacao, du rocou, des sirops de sucre, des confitures, du gingembre, de la casse, du bois de gayac, du carret, plus connu sous le nom d'*écaille de tortue*, du canefice, du bois médicinal, des bois d'acajou et autres, propres à la menuiserie, des noix d'acajou, et autres productions des îles. Les bâtimens destinés à la pêche de la morue vont au banc de Terre-Neuve et au cap Breton; ils rapportent à Nantes le poisson et l'huile de leur pêche. Indépendamment de ce qu'ils y portent, il entre à Nantes plus de neuf cent milliers de morue verte des pêches de plusieurs autres villes: une bonne partie passe par la Loire dans différentes provinces de France, et le surplus s'exporte hors de l'Empire. Ceux qui sont destinés à faire le commerce avec les Etats voisins, portent dans le Nord des vins, des eaux-de-vie, du miel, du sucre, du café, de gingembre, de la casse, des draps et autres étoffes de laine et de soie des fabriques de France: ils se chargent en retour, de mâts, de planches, de merrain, de goudron, de chanvre, de cuivre, d'acier et de plomb; ils portent en Espagne et en Portugal, aux îles Canaries, à Salé, et autres ports de Barbarie, de la morue, des papiers, des toiles, des étoffes de soie, des dentelles d'or et d'argent, du sucre, de la mercerie et de la quincaillerie; ils en rapportent des vins de liqueur, de l'or, de l'argent, des diamans, des laines, du coton, de l'huile, de la cochenille, de la canelle, de l'ipécacuanha, et du bois pour la teinture et les parfums. Beaucoup de villes maritimes de France, qui arment pour les îles, vont décharger à Nantes les marchandises que leurs vaisseaux rapportent, parce que le débit de ces marchandises y est aisé. Plusieurs bâtimens de Bayonne y vont aussi tous les ans, chargés de laine d'Espagne, de résine, de goudron et de brai; ces bâtimens se chargent en retour, de toiles, de sucre, de cacao, de quincaillerie, et d'autres objets propres à leur commerce. Les Hollandais portent à Nantes

de la canelle, du poivre, du girofle, des muscades, de la colle-forte, de l'amidon, du plomb, de la céruse, de la mine de plomb, du cuivre, du tabac, des pipes à fumer, des poutres, des planches, des sapins, des goudrons, des cordages, des chanvres, du fil de fer et de laiton, des cuirs de roussi, des suifs, de l'huile, du fanon de baleine, et beaucoup de quincaillerie et de mercerie; ils prennent en retour, des vins, des eaux-de-vie, du sucre, du café, du miel, des sirops, du gingembre, de la casse, du papier, des prunes et du sel. Les Anglais y portent du plomb, de l'étain, de la couperose et de la quincaillerie; ils prennent en retour, des vins, des eaux-de-vie, de l'esprit-de-vin, du sel, des toiles; des étoffes de soie des fabriques de Lyon et de Tours, et de la rubanerie. Les Irlandais y portent du beurre et des chairs salées en barils, des suifs, des harengs, du saumon, des cuirs verts et tannés, et des laines; ils prennent à-peu-près les mêmes marchandises que les Anglais; ils y ajoutent beaucoup de chapeaux, de galons et de dentelles d'or et d'argent. Hambourg, Lubeck, Dantzick, la Suède et le Danemarck expédient aussi à Nantes plusieurs bâtimens; ils envoient les mêmes marchandises que les négocians de Nantes envoient chercher chez eux, et donnent ordre de charger en retour les objets qui sont propres à leur commerce. Nantes fournit, par la Loire, à une grande partie des villes de France, et principalement à Orléans, les marchandises étrangères dont elles ont besoin. En temps de paix, Nantes occupe plus de 3,000 matelots ou officiers mariniers. Cette ville a toujours fourni des négocians très-habiles et très-riches. Pop. 73,879 hab. Lat. N. 47. 13. Long. O. 3. 52.

Chapelle-sur-Erdre (la), bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. N., près de l'*Erdre*. Pop. 1,097 hab.

Carquefou, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. N. Pop. 1,259 hab.

Mauves, village, sur la rive droite de la *Loire*, à 3 l. ¼ N. E., a une mine de charbon de terre.

Loroux-Bottereau (le), bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ E. Pop. 2,996 habitans.

Saint-Sébastien, village, à une l. E., a une fonderie.

Vallet, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ E. par S. Pop. 3,638 hab.

Clisson, bourg, à 5 l. ½ S. E., sur la rive droite de la *Sèvre*, chef-lieu de cant., bureau de poste situé près de la route de Nantes à la Rochelle; on y fait commerce de grains; il y a des fabriques de toiles et de coutils. C'était la terre du connétable Clisson, guerrier fameux sous le règne de Charles VI. Pop. 1,170 hab.

Palet ou *Palais* (le), village, sur la rive droite de la *Serre*, à 4 l. S. O. C'est la patrie de Pierre Abailard, dialecticien et homme de lettres, plus connu par son ardent amour pour Héloïse.

Vertou, village, chef-lieu de canton, à 2 l. S. E. Pop. 3,260 hab.

Vieille-Vigne, village, à 6 l. S., a une fabrique de coutils façon d'Hollande.

Aigrefeuille, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ S. E. Pop. 585 hab.

Leger, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. ¾ S., sur la *Boulogne*. Pop. 2,893 hab.

Machecoul, ville, chef-lieu de canton, sur le *Tenu*, à 7 l. ½ S. O., a une filature de coton. Pop. 1,899 hab.

Saint-Philibert-de-Grand-Lieu, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ S. par O. Pop. 2,032 hab.

Bonaye, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ S. O. Pop. 834 hab.

PAIMBOEUF. — Cet arrondissement est au S. de celui de Savenay.

Paimbœuf, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 5e arrondissement et de canton, à 7 l. O. de Nantes, et 87 S. O. de Paris; tribunal de première instance, bureau de poste, à l'embouchure de la *Loire*. Au commencement du 18e siècle, ce n'était qu'un village. C'est là que s'arrêtent et se déchargent les vaisseaux, qui ne peuvent remonter plus haut à cause du peu de profondeur de la rivière. On y trouve des briqueteries, poteries et tuileries. Pop. 4,220 hab. Lat. N. 45. 17. Long. O. 4. 21.

Pèlerin (le), gros bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ¾ S. O., sur la rive gauche de la *Loire*, possède un port et une rade où remontent les navires du moindre port que ceux qui sont obligés de s'arrêter à Paimbœuf. Les habitans font le cabotage. Il y a des chantiers pour la construction et le radoub des vaisseaux. Pop. 1,456 hab.

Bourgneuf, petite ville, chef-lieu de

canton, sur le bord de la mer, à 5 l. S.; bureau de poste sur la route de Nantes à Paris. Il a des marais salans, dont le produit annuel est de 106,696 quintaux. Le commerce consiste en grains de toutes espèces, fèves, sel, vins et eaux-de-vie. Pop. 2,133 hab.

Clion, village, à 4 l. S., a une fontaine d'eau minérale.

Pornic-en-Retz, bourg, près la mer, chef-lieu de canton, bureau de poste, à 5 l. S. par O. Pop. 806 hab.

Saint-Père-en-Retz, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. S. Pop. 1,778 h.

MAINE.

Cette province, réunie avec la plus grande partie du Perche, formait un des grands gouvernemens généraux de la France. Elle est située entre les 47 et 49 deg. de lat. N., et les 1 et 4 de long. O. Elle a 30 l. de long sur 16 de large, et 881 l. carrées. Elle est bornée au N. par la Normandie; au S. par l'Anjou et une partie de la Touraine; à l'E. par l'Orléanais, et à l'O. par la Bretagne. Les principales rivières qui arrosent cette province sont la Mayenne, l'Huisne, le Loir et la Sarte. Les seules rivières qu'on s'est proposé de rendre navigables dans cette province, sont la Mayenne, depuis la ville de ce nom jusqu'à Laval; et la Sarte, depuis le Mans jusqu'à Malicorne. La possibilité de ces deux projets a été reconnue par des opérations faites en conséquence. On était généralement d'accord sur le bien qui en résulterait; mais le défaut de moyens, et sur-tout le peu d'attention de l'ancienne administration à cet égard, ont toujours été des obstacles à leur exécution. Il faut espérer que, sous le gouvernement actuel, la navigation intérieure des départemens formés du Maine recevra toute l'extension dont elle est susceptible. La nature du sol de cette province en général est extrêmement variée, ainsi que ses productions: l'un et l'autre y sont très-susceptibles d'amélioration et d'augmentation. On peut, quant aux productions, diviser son territoire en deux parties par une ligne tirée du N. E. au S. O., par la rivière de Sarte; elle aura 40 l. de longueur dans sa plus grande étendue. La partie la plus limitrophe de la Normandie, du Perche, du Vendômois, de la Touraine et de l'Anjou, forme le Haut-Maine: l'autre partie, qui avoisine l'Anjou, la Bretagne et la Normandie, forme le Bas-Maine, et est la plus considérable. Le climat est en général plus tempéré dans le Haut-Maine que dans le Bas. Le sol du premier est entrecoupé de mauvaises et de bonnes terres, et de landes, dont quelques-unes sont d'une assez grande étendue. Les terres arides et stériles se trouvent principalement sur les bords des rivières d'Huisne, de Sarte, jusqu'aux environs de celle du Loir et de la Braye, dont une grande partie ne présente qu'un fond de sable maigre et mouvant. Plusieurs paraissent avoir été anciennement labourées. Les terres cultivées de ces mêmes cantons de sables ne produisent communément que des seigles, du maïs, du sarrasin et des légumes secs. Plusieurs des coteaux, le long des rivières, assez bien exposés, sont plantés en vignes de l'espèce de raisin blanc, et peu de rouge. En général le Haut-Maine renferme peu de plaines cultivées, si ce n'est dans le Saumurois. Le surplus du plat pays cultivé consiste en montagnes, vallons très-couverts de plantations et chargés de bois et de forêts; en taillis, en hautes-futaies, et en pinades dans les terrains les plus maigres et sablonneux. Les bords des rivières et ruisseaux y sont assez communément couverts de prairies et de pâturages de différentes natures, bonnes, médiocres et mauvaises, mais en général susceptibles d'amélioration. On y nourrit des bêtes à cornes, beaucoup de chèvres, des cochons, des moutons de la petite espèce, peu de chevaux. Les volailles y sont excellentes; il s'en fait un commerce considérable, ainsi que d'œufs et de beurre, pour la consommation de Paris. On y élève des abeilles, mais pas en aussi grande quantité qu'il serait possible de le faire, parce que la cire qu'on recueille dans ces cantons est d'une qualité commune, médiocre, et ne convient point au blanc, sur-tout dans les endroits qui sont plantés de vignes, qui n'y sont point favorables. Les productions du Haut-Maine sont également variées comme la nature du sol: elles consistent en froment, seigles de toutes espèces, en chanvre, et très-peu de lin. On y fait des vins de différentes qualités, du cidre; on y recueille des noix,

des châtaignes, des marrons, des fruits à noyaux, des fruits secs propres aux embarquemens. Cette partie présente dans la plupart de ses cantons des carrières de différentes espèces de pierres de taille tendres et dures, des grès blancs et roux, des moellons, des cailloux, des pierres à chaux, de la marne et de la glaise, et dans quelques endroits, des mines de sable blanc propre à faire les verres et les cristaux. On y cultive les mûriers, et on y élève des vers à soie dans quelques endroits; mais cela n'est pas un objet important. Le Bas-Maine, au-delà de la Sarte, a un climat plus rude, et le sol y est plus froid. Il renferme également de grands terrains incultes, mais de meilleure nature que les landes du Haut-Maine. Pour les mettre en état de produire, on y prolonge les jachères jusqu'à 4, 5 et 6 années et plus; alors on pèle les gazons et les genêts, qu'on brûle avant que d'ensemencer les terres. Cette partie n'est plantée en vignes que dans les cantons limitrophes de l'Anjou. On y trouve peu de plaines cultivées, si ce n'est dans le canton que l'on nomme *Campagne*, qui est le plus fertile de tous : le reste est coupé de montagnes, très-couvert de plantations, et chargé, comme le Haut-Maine, de bois, de forêts en taillis et futaies. Les prairies naturelles y sont rares : cependant on nourrit dans ce pays plus de bétail de toutes espèces, par le secours des jachères, que dans la partie du Haut-Maine. On y élève des chevaux de petite race, des vaches qui fournissent beaucoup de beurre, des cochons, et une grande quantité de moutons dont les laines sont renommées, et s'emploient utilement dans les manufactures d'étamines qui sont établies dans cette province. On y élève aussi des abeilles, et la qualité de la cire qu'on en retire approche de celle de la Bretagne. Les cantons du Bas-Maine qui produisent le plus de froment sont ceux qui avoisinent les rivières de Sarte et de la Mayenne; les autres terrains produisent de beau seigle, du sarrasin, des avoines, de l'orge, du chanvre, du lin, et des pommes dont on fait du cidre. On y trouve des carrières d'ardoises, de pierres de taille de différentes qualités, plusieurs mines de fer, des marnes, des pierres calcaires, etc. Les principales manufactures de la province du Maine consistent en toileries de lin et de chanvre de toutes espèces et qualités. Ces deux articles forment la principale branche du commerce, qui est considérable et très-intéressant pour le pays, puisqu'il fournit les matières premières et la main-d'œuvre. Il y a des blanchisseries très-renommées pour les toiles et pour les cires; quelques manufactures de toiles imprimées; plusieurs ateliers de teintures en grand et petit teint; des fab. de bougraneries; des tanneries, mégisseries, gaineries; plusieurs papeteries; des faienceries, des verreries, et des manufactures de cristaux et de chaudronnerie; plusieurs forges de fer en fonte et fonderies. Le commerce est très-étendu, et comprend, outre les divers objets des différentes manufactures et fabriques qui y sont établies, les bois de construction pour la marine, le merrain et le chauffage, les ardoises, les vins, les cidres, les bestiaux de toutes espèces, chevaux, vaches, cochons, moutons, volailles et gibier très-renommés, et qui s'exportent et servent à la consommation de Paris. Le Maine forme les départemens de la *Mayenne* et de la *Sarte*.

MAYENNE. = Ce département est situé entre les 47 et 49 deg. de lat. N., et 2 et 3 de long. O. Sa longueur est de 24 l., sa largeur de 16. Il a 266 l. carr. Il est borné au N. par les départemens de l'Orne et de la Manche; à l'E. par celui de la Sarte; au S. par celui de Maine et Loire; à l'O. par celui de la Loire-Inférieure. Il a 3 arrond. communaux, 27 cant. et 296 communes. Il est formé d'une partie du Maine et de l'Anjou. Ce département est coupé de quelques montagnes couvertes de plantations, et chargées de bois d'où l'on tirait beaucoup de bois de construction. Les principales rivières sont la *Mayenne*, le *Colmont*, l'*Ernée*, la *Jouanne*, le *Vicoin*, la *Vaige*, l'*Oudon*, etc. On y récolte du froment, du beau seigle, du sarrasin, de l'avoine, de l'orge, du chanvre, du lin, des pommes à cidre, des châtaignes et des fruits à noyaux. On y recueille aussi d'assez bon vin. Il possède des mines de fer, des carrières de pierre de taille, d'ardoises, de différens marbres, des marnes, des pierres calcaires, des eaux minérales, etc. On y nourrit une grande quantité de bestiaux qui font la principale ri-

chesse des habitans, tels que chevaux, vaches qui fournissent beaucoup de beurre, cochons, et beaucoup de moutons dont les laines ont de la réputation. On y élève aussi des mouches à miel, et la cire qu'on en retire est estimée. Il y a des manufactures de faïence, de verres, cristaux, d'étamines, de serges; des blanchisseries de cire, tanneries, mégisseries, boisseleries, papeteries. Son commerce consiste dans le produit de ses manufactures, et en grains, vins, fruits, volailles, œufs, beurre, chevaux, moutons; en chanvre, lin, fils, toiles, toiles peintes, etc. Ce département fait partie de la 22e division militaire, de la 3e division de la gendarmerie nationale, de la 6e conservation forestière, et de la sénatorerie d'Angers. Il dépend de l'évêché du Mans, qui est compris dans l'archevêché de Tours. Il est de la 3e série, et a 3 députés à élire au corps législatif. Le collége électoral est formé de 300 membres. L'ordre judiciaire est composé de 27 justices de paix, de 3 tribunaux de première instance, d'un tribunal de commerce séant à Laval. La cour criminelle et la préfect. sont dans la même ville; la cour d'appel siége à Angers. Il possède une bibliothèque considérable, un cabinet de physique et d'histoire naturelle, un jardin botanique, etc. Pop. 328,397 individus, à raison de 1,234 habitans par lieue carrée.

RIVIÈRES — *Mayenne*, rivière, prend sa source sur la limite méridionale du département de la Manche, près de Tinchebray; coule constamment du S. au N., arrose Lonlay-l'Abbaye, traverse une petite partie du département de l'Orne, entre dans celui de la Mayenne, qu'elle parcourt du N. au S.; baigne Ambrières, traverse Mayenne, arrose à gauche Laval, entre dans le département de la Loire-Inf., baigne Château-Gontier, reçoit à dr. l'Oudon, tourne au S. O., reçoit la Sarte à Angers, et se jette dans la Loire, à 2 l. O. du Pont-de-Cé. Elle est large, profonde et navigable depuis Château-Gontier, tant par elle-même qu'au moyen des écluses. On en compte 22 depuis Laval jusqu'à Château-Gontier; et l'on rendrait cette navigation bien plus intéressante si l'on en établissait d'autres depuis Mayenne jusqu'à Laval.

Oudon (l'), rivière, a sa source vers l'O. de l'arrondissement de Laval, à 1 l. O. de Loiron: court du N. au S., arrose à droite Montjean, laisse à gauche Cossé, baigne du même côté Athée, Craon; entre dans le département de Maine-et-Loire, après avoir reçu à gauche l'Hière; prend à droite l'Arraise et la Verzée à Ségré, qu'elle arrose à gauche; tourne au S. E., baigne à gauche le Lion d'Angers, et se jette du même côté dans la Mayenne, à ½ l. au-dessous de cette ville, après un cours de 15 l.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

MAYENNE. — Cet arrondissement est au N. de celui de Laval.

Mayenne, ville, sur la rivière du même nom, sous-préfect., ch.-l. du 1er arrondissement et de canton, à 6 l. N. par E. de Laval, et 57 O. S. O. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, sous-inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Brest. Cette ville fut prise par les Anglais en 1424, après quatre assauts et un siége de trois mois. Ses productions et son commerce consistent en grains, bestiaux, bois de merrain, chanvres et lins. Il s'y fabrique des toiles de lin et de chanvre très-avantageusement connues; des toiles de coton, siamoises et mouchoirs. Le lin et le chanvre se consomment entièrement dans les fabriques de toiles; le merrain se répand dans les environs : quant aux grains, la majeure partie se consomme dans le département. Une partie des toiles passe en Espagne et dans les colonies françaises de l'Amérique; le reste s'expédie pour Paris, Lyon, et autres grandes villes de l'Empire. Il y a dans les environs de Mayenne deux forges qui répandent annuellement chacune dans le commerce 7 à 800 milliers de fer. Pop. 7,575 hab. Lat. N. 48. 18. Long. O. 3.

Ambrières, ville, sur la *Mayenne*, ch.-lieu de cant., à 2 l. ½ N. Pop. 2,230 h.

Landivy, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. ¾ N. O. Pop. 1,872 hab.

Goron, bourg, à 4 l. ½ N. O., chef-lieu de canton. Pop. 1,800 hab.

Ernée, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ O.; sur la rive gauche de l'*Ernée*; bureau de poste situé près

de la route de Paris à Brest. Pop. 4,740 hab.

Martigné, village, à 3 l. S., a des eaux minérales ferrugineuses.

Montourlier, village, à 2 l. ½ S. par E., a un fourneau à fer.

Bays, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. E. par S. Pop. 2,100 hab.

Villaine-la-Juhel, ville, chef-lieu de canton, à 7 l. ¼. Pop. 2,473 hab.

Marcillé-la-Ville, bourg, près l'*Aron*, à 2 l. E., a dans ses environs une verrerie.

Aron, village, à 1 l. E. par S., sur l'*Aron*, possède 2 forges et 1 martinet.

Prez-en-Pail, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. N. E.; bureau de poste situé sur la route de Paris à Brest. Pop. 2,835 hab.

Lignère-la-Doucelle, village, à 8 l. N. E., et 4 ½ N. de Vilaine, possède des eaux minérales ferrugineuses.

Couptrain, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. ½ N. E., sur la côte de la *Mayenne*. Pop. 500 hab.

Chapelle-Moche (la), village, à 5 l. ½ N. par E., a une fabrique de rubans et de filets.

Lassay, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. ¾ N. E., commerce en toiles, fils, laines, plumes, boissellerie et bestiaux: on y élève beaucoup de volailles. Pop. 2,976 hab.

Horps (le), bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. N. E. Pop. 1,618 hab.

Ribay (le), village, à 3 l. ¾ N. E.; bureau de poste situé sur la route de Paris à Brest.

Montreuil, village, à 2 l. ½ N. E, a une forge où se fabrique beaucoup de fer.

Champéon, village, à 2 l. N. E., a une forge.

LAVAL. — Cet arrondissement est au S. de celui de Mayenne.

Laval, ville, préfecture, chef-lieu du départem., du 3e arrondissement et de canton, sur la *Mayenne*, à 64 l. S. O. de Paris; cour de justice criminelle, tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Brest. Cette ville produit lin, chanvre et marbre; elle fabrique toiles fines, toiles de coton, flanelles, étamines, serges trémières, droguets et mouchoirs. C'est à Guy de Laval, un de ses seigneurs, qu'elle doit ses nombreuses fabriques de toiles et la réputation dont elles jouissent. Lors de son mariage avec Beatrix de Flandre, dans le 13e siècle, il attira chez lui des ouvriers flamands, qui enseignèrent l'art de la tisseranderie aux habitans de Laval; et ceux-ci, dit-on, trouvèrent le secret de blanchir les toiles. On en connaît de huit espèces, qui se fabriquent non-seulement dans la ville, mais à 12 ou 15 lieues à la ronde. Les négocians de Bordeaux et de Bayonne en achètent une partie qu'ils font passer en Espagne et en Portugal; le reste est répandu dans plusieurs départemens de la France. On évalue ce qui s'en expédie, année commune, à 24,000 grandes pièces de 120 à 160 aunes. Il s'exerce une inspection très-sévère pour garantir la bonne qualité et la juste largeur des toiles. On compte dans la ville ou aux environs 12 à 15 blanchisseries, dont la moindre peut occuper 80 à 100 ouvriers par jour. Il y a près de cette ville des carrières qui donnent différens marbres, blanc et noir, bleu et blanc, jaspé rouge et blanc. Pop. 14,154 h. Lat. N. 48. 4. Long. O. 3. 9.

Andouillé, village, à 2 l. ½ N., sur un ruisseau, a des mines de fer et des forges.

Chailland, gros bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N. par O., sur la rive droite de l'*Ernée*, a de très-belles forges et deux fourneaux. Pop. 2,059 hab.

Bourgon (la), village, à 5 l. N. O., a des mines de fer et des forges dans ses environs.

Loiron, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ O., fabrique des toiles. Pop. 1,559 hab.

Saint-Berthevin, village, à une l. O., a une carrière de marbre jaspé.

Melay, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ¾ S. E., a une tannerie et des fabriques d'étamines. Pop. 1,173 hab.

Cossé-en-Champagne, village, à 7 l. E. par S., et 3 S. de Sainte-Suzanne, a le fourneau et la forge dite d'*Orthe*.

Chanimes, village, à 6 l. E., sur la rive droite de l'*Erve*, a 2 fourneaux et 2 forges dites de *Montcort*.

Sainte-Suzanne, bourg, sur l'*Evre*, chef-lieu de canton, à 6 l. ½ E., et une ½ O. d'Evron, a une papeterie. Pop. 1,487 hab.

Evron, petite ville, chef-lieu de canton, à 6 l. O. S. O. Pop. 4,044 hab.

Mezangé, village, à 6 l. ⅓ N. E., et une N. par O. d'Évron, a un fourneau dit *Hermet*.

Montsurs, bourg, sur la *Dinard*, chef-lieu de canton, à 4 l. E. N. E., a un grand nombre de tisserands qui fabriquent beaucoup de toiles. Pop. 1,100 habitans.

Argentré, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. E., sur la rive droite de la *Jouanne*, possède une tannerie et des carrières de marbre noir. Pop. 1,660 habitans.

Louverne, village, à une l. ¾ N. E., a 3 fours à chaux.

CHATEAU-GONTIER. — Cet arrondissement est au S. de celui de Laval.

Château-Gontier, petite ville, à 6 l. S. de Laval et 57 S. O. de Paris, sur la *Mayenne* qui la traverse; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, sous-inspection forestière, bureau de poste situé près de la route de Paris à Brest. On y fait un grand commerce de toiles, qui passent sous le nom de *toiles de Laval*; de cire, dont il y a des blanchisseries; on y fabrique des bas, des serges et des étamines: il y a des carrières d'ardoises. Pop. 4,656 hab.

Cossé-le-Vivien, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ N. O., sur la rive gauche de l'*Oudon*. Pop. 3,412 hab.

Saint-Aignan-sur-Roé, village, chef-lieu de canton, à 6 l. ½ O. et 2 ½ E. de Craon. Pop. 500 hab.

Craon, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. O.; bureau de poste situé près de la route de Paris à Brest; on y fait le commerce de fil et de lin. Elle fabrique des étoffes grossières avec les laines du pays: son château est le chef-lieu de la 13e cohorte de la légion d'honneur. Pop. 1,494 hab.

Denazé, village, à 3 l. O. par N., a des carrières d'ardoises.

Daon, village, à 2 l. S. par E., près la *Mayenne*, a des carrières d'ardoises.

Bierné, bourg, chef-lieu de canton, sur la rive droite du *Beron*, à 2 l. E. Pop. 810 hab.

Grez-en-Bouère, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. E. Pop. 913 hab.

SARTE. — Ce département est situé entre les 47 et 49 deg. de lat. N., et les 1 et 3 de long. O. Sa longueur est de 22 lieues; sa largeur est de 18. Il a 333 lieues carrées. Il est borné au N. par le département de l'Orne; au S. par ceux de Maine-et-Loire et d'Indre-et-Loire; à l'E. par ceux de Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loir; à l'O. par celui de la Mayenne. Il a 4 arrondissemens communaux, 33 cantons et 414 communes. Ce département est formé du Haut-Maine et d'une partie de l'Anjou. Il est coupé de montagnes et de coteaux, et on y voit d'assez belles forêts, dont les plus considérables sont celles de Bersay, de Persaigne, la grande et petite Charnie, etc.; la masse totale est de 51,076 arpens. Les principales rivières sont: la *Sarte*, le *Loir*, l'*Anille*, la *Vègre*, la *Braye*, etc. Le terroir produit du froment, du seigle, des avoines, de l'orge, du sarrasin, du maïs, des pois, haricots et autres légumes, et du chanvre. Il y a des plantations de vignes. Les fruits y sont abondans, et l'on y fait du cidre. Il y a peu de prairies; cependant on y élève beaucoup de gros et de menu bétail, tels que des chevaux, des vaches, des cochons, et une grande quantité de moutons. On y élève aussi des mouches à miel. Il y a des carrières de différentes espèces de pierres de taille dures et tendres, des grès blancs et roux, des moellons, des cailloux, des pierres calcaires, des ardoisières, des marnes, des glaises, des mines de sable blanc et de fer d'aimant, des pyrites martiales, de l'ocre jaune et rouge, du schiste, du granit, de l'ambre jaune. On y trouve des fabriques d'étoffes de laine, telles que serges, flanelles, droguets, demi-draps, étamines, toiles de chanvre et de lin; de toiles peintes et de mouchoirs façon de Chollet; de bonneteries, de blondes, de cire et bougies; des tanneries et mégisseries; des forges, des verreries, des papeteries, des tuileries, des faïenceries, des brasseries, et une fabrique de savon noir. Son principal commerce consiste en grains, vins, chanvres, fruits, bois de construction et autres; volailles, œufs, beurre, fromages, bestiaux; en cire, bougies, toiles, étamines, serges, cotonnades, ratines; teintures, papiers, fers, etc. Ce département fait partie de la 22e division militaire, de la 3e division de la gendarmerie nationale, de la 6e conservation forestière, et de la sénatorerie d'Angers. Il possède un évêché, dont le siége est au Mans, et qui est compris dans l'archevêché de Tours. Il est de la 5e série,

et a 4 députés à élire au corps législatif. Le collége électoral est composé de 300 membres. L'ordre judiciaire se compose de 33 justices de paix, de 4 tribunaux de première instance, d'une cour criminelle séante au Mans, ainsi que la préfecture : la cour d'appel est à Angers. Il possède des bibliothèques publiques, des cabinets d'histoire naturelle et de physique, un pensionnat célèbre. Sa population est de 387,166 individus, à raison de 1,265 habitans par lieue carrée.

RIVIERES. — *Sarte*, rivière, prend sa source dans le département de la Mayenne, à une lieue O. de l'ancienne abbaye de la Trappe; coule à l'E., où elle fait un conde; entre dans le département auquel elle donne son nom; passe à Frenay, Beaumont et au Mans; reçoit au-dessous de cette ville l'Huisne, arrose la Suze; tourne à l'O. par S., baigne Malicorne, prend à droite la Vègre, arrose Sablé, reçoit à droite au-dessus de cette ville l'Erve, et du même côté la Vaige; entre dans le département de la Loire; court au S., baigne à droite Châteauneuf, prend les eaux du Loir à gauche, et se jette dans la Mayenne à une l. au-dessus d'Angers, après un cours sinueux de 60 l. Elle commence à porter bateaux à quelques lieues au-dessus du Mans.

Huisne, rivière, prend sa source dans le département de l'Orne, à 3 l. N. E. de Belesme; coule au S. O., arrose Mauves et Nogent-le-Rotrou; entre dans le département de la Sarte, avoisine la Ferté-Beruard, où elle reçoit la Maine; se dirige à l'O., arrose Connère, Montfort-le-Rotrou, et se jette ensuite à gauche dans la Sarte, à demi-lieue S. du Mans, après avoir reçu à droite le Coeslon, la Vive-Parance, à gauche le Marais. Son cours est de 30 lieues.

Vègre (la), petite rivière, a sa source sur l'extrême frontière orientale du département de la Mayenne, à 2 l. S. O. de Sillé-le-Guillaume; court à l'E., puis au S. E.; arrose à gauche Tennié, Bernay; tourne au S. S. O.; baigne à droite Epineu, Chassillé; traverse Loué, reçoit à droite le Palais, redescend au S., baigne à droite Anières, et se jette à gauche dans la Sarte, à une l. ½ au-dessus de Sablé, après un cours d'environ 12 l. extrêmement sinueux.

Braye, petite rivière, a sa source au N. de l'arrondiss. de St.-Calais, à une l. S. d'Authon; coule au S.; arrose à droite S.-Ulphace, Champrond, à gauche Vibraye; se dirige à l'E., puis au S., et borde le département jusqu'à ce qu'elle se jette à droite dans le Loir, près la Chartre, après un cours de 12 l. Elle reçoit à droite l'Anille près Besse, et le Tusson près Lavenay.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

MAMERS. — Cet arrondissement est au N. de celui du Mans.

Mamers, ville, sur la *Dive*; sous-préfecture, chef-lieu du 1er arrondissement et de canton, à 9 l. N. du Mans, et 45 S. O. de Paris; trib. de 1re inst., conserv. forest. Elle a une manufacture considérable de toiles à voiles et de toiles jaunes, et plusieurs fabriques de bas de laine. Pop. 5,400 habitans.

Saint-Paterne, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N. O. Pop. 720 hab.

Fyé, village, à 4 l. ½ O., a des fabriques de toiles fines et communes.

Fresnay, petite ville, à 5 l. ¼ O.; chef-lieu de canton, bureau de p. sur la route d'Alençon au Mans. Elle est située sur la *Sarte*: il s'y fait un grand commerce en grains et en bestiaux. On y fabrique aussi des toiles très-estimées, des étamines et de la clouterie: on y trouve du marbre qui contient des particules quartzeuses qui le rendent dur et difficile à travailler. Pop. 1,921 hab.

Douillet, village, à 6 l. ½ O. par S., et une O. de Fresnay, a des forges considérables.

Montreuil-le-Chétif, village, à 6 l. O. par S., a un fourneau, deux forges, une fonderie qui fabrique des fers de différentes espèces, et une fabrique de poêles, dite de l'*Aune*.

Assé-le-Riboul, village, à 5 l. ½ S. O., sur la *Sarte*, fabrique des toiles.

Beaumont-sur-Sarte, petite ville, sur la rive gauche de la *Sarte*, chef-lieu de canton, bureau de poste situé sur la route du Mans à Alençon, à 5 l. S. O. Son territoire est fertile en grains, et l'on y élève beaucoup de bétail dont on fait un grand commerce. Elle a des fabriques de toiles, de serges et d'étamines. Pop. 2,400 hab.

Vivoin, bourg, à 5 l. S. O., sur la *Sarte*, fabrique des étamines.

Marolles-les-Breaux, village, chef-lieu de canton, à 2 l. S. Pop. 1,810 habitans.

Bonnétable, petite ville, sur la rive droite de la *Dive*, chef-lieu de canton, à 4 l. N.; sous-inspection forestière, bureau de poste situé près la route de Paris à Nantes. Son territoire est très-fertile en grains et abonde en pâturages; sa position la rend le centre d'un assez grand commerce de bestiaux entre Paris et la Normandie. Pop. 4,587 hab.

Tuffé, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. ¾ S. E. de Mamers. On y fabrique des toiles, et on y commerce en filasse et chanvre. Pop. 1,650 hab.

Champrond, village, à 4 l. ¼ S. E., et 12 ½ S. E. de la Ferté-Bernard, sur la rive gauche de la *Braye*, a un fourneau et deux forges dites *Cormorin*.

Montmirail, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. S., a une verrerie considérable qui fabrique de beau verre. On y fait différens ouvrages imitant le cristal taillé. Pop. 864 hab.

La Ferté-Bernard, petite ville, à 8 l. S. E., sur la rive gauche de l'*Huisne*; chef-lieu de canton, bureau de poste situé sur la route de Paris au Mans. Elle fait commerce de blé, de bœufs, de fromages, et fabrique des étamines, des treillis et des toiles d'emballage. C'est la patrie de Robert Garnier, lieutenant-général et auteur tragique. Pop. 2,324 hab.

Dehault, village, à 4 l. ½ S. E., a un moulin à foulon.

Nogent-le-Bernard, bourg, à 3 l. ½ E. par S., a une manufacture de toiles.

Moncé, village, près la *Dive*, à 1 l. ½ S., a dans ses environs des tubes sablonneux et ferrugineux, percés d'un trou rond dans toute leur étendue.

Saint-Remy-du-Plain, village, à 2 l. O., a une papeterie.

SAINT-CALAIS. — Cet arrondissement est à l'E. de celui du Mans.

Saint-Calais-sur-Anille, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondissement et de canton, bureau de poste situé près la route de Paris à Nantes, à 9 l. E. du Mans, et 50 S. O. de Paris; tribunal de première instance, inspection forestière. On y fait le commerce de coton. Il y a des fabriques de serges, étamines, cotonnades, toiles, et une verrerie. Pop. 3,630 hab.

Vibraye, village, sur la *Bray*, chef-lieu de cant., à 3 l. N., a des forges et tanneries. Pop. 2,050 hab.

Cormorin. hameau, à 4 l., a un fourneau et deux forges.

Dollon, village, à 3 l. ½ N. O., fabrique des toiles de crin et de lin.

Coudrecieux, village, à 2 l. ¼ N. O., fabrique beaucoup de verres blancs, et du cristal, façon d'Angleterre, qui est estimé.

Bouloire, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. O., fabrique des toiles de lin assez renommées. Pop. 1,490 hab.

Grand-Lucé (le), ville, sur une côte, près *la Vauve*, chef-lieu de canton, à 4 l. O. S. O. Cette ville fait un grand commerce de grains et de bétail. Pop. 2,045 hab.

Château-du-Loir, petite ville, à 8 l. S. O., chef-lieu de canton, sous-inspection forestière, bureau de poste situé sur la route du Mans à Tours. On y fait un grand commerce de fort bons vins blancs et clairets, grains, fruits, volailles, poulardes excellentes, et gibier. Elle fabrique des toiles pour draps et serviettes, et du papier. Pop. 2,652 hab.

Chahaignes, village, à 5 l. ¼ S. O. Ses environs produisent des vins blancs estimés.

Chartre (la), bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. S. O., sur la rive gauche du *Loir*, a des tanneries. On y fait commerce de grains, de bestiaux et de toiles. Pop. 1,550 hab.

Châtillon, village, à 5 l. S. p. O. C'est la patrie de Mathieu Hubert, oratorien, fameux prédicateur.

Bessé, bourg, à 2 l. S., fabrique serges, étamines, cotonnades, ratines, papiers et teinturerie. On a trouvé dans son territoire des médailles romaines et gauloises.

Chapelle-Huon (la), village, à une l. ½ S., a une fabrique de toile.

Conflans, village, à une l. N., sur la rive gauche de *l'Aussey*, a une fabrique de serge.

LA FLECHE. — Cet arrondissement est au S. de celui du Mans.

Flèche (la), petite ville, à 9 l. S. S. E. du Mans, et 51 l. S. O. de Paris, sur la rive droite du *Loir*; sous-préfecture, tribunal de première instance, chef-lieu du 3e arrondissement communal et chef-lieu de canton, conservation des hypothèques, bureau de poste situé

sur la route de Paris à Nantes. On y fait commerce de vins blancs, de grains qui y sont abondans, de chapons et de poulardes aussi estimés que ceux du Mans. On y fabrique des serges, des étamines et des voiles, de la faïence et de la poterie. C'est la patrie de René Descartes, grand philosophe; de Joseph Sauveur, mathématicien et mécanicien, membre de l'académie des sciences de Paris. Pop. 500 hab.

Brulon, bourg, chef-lieu de canton, sur la rive droite de la *Vègre*, à 6 l. N. N. O., et pareille distance O. du Mans. Pop. 1,310 hab.

Anières, village, à 5 l. N. O., sur la rive droite de la *Vègre*, a des carrières exploitées de marbre noir et autres, propres à toutes sortes d'ouvrages. Ses environs fournissent du vin blanc assez bon.

Juigné-sur-Sarte, village, à 5 l. N. O., possède une forge.

Sablé, ville, chef-lieu de canton, bureau de poste situé près la route de Paris à Nantes, à 5 l. N. O. Elle commerce en marbre noir, et fait du tricot. Pop. 3,070 hab.

Precigné, bourg, à 4 l. O., possède une fontaine d'eau minérale.

Bazouges, village, à une l. ½ O. p. S., près le *Loir*. On y récolte du vin rouge très-estimé.

Bailleuil (le), bourg, à 2 l. N. O., patrie de René Chopin, jurisconsulte et auteur célèbre.

Ligron, village, à 2 l. N. p. E., possède une tuilerie.

Lude (le), ville, sur le *Loir*, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ E. S. E., fait commerce de cuirs. Pop. 3,020 hab.

Chenu, village, à 6 l. ½ E. p. S., a des verreries.

Vaas, village, à 5 l. ¾ E., a une tannerie.

Mayet, village, sur le *Bruaut*, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ E. p. N. Pop. 3,170 hab.

Pont-Vallain, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. E. p. N. Pop. 1,820 hab.

Courcelles, village, à 2 l. N. On trouve dans le territoire de ce village des mines où l'on voit plusieurs minéraux, tels que de l'argent, de l'étain, du plomb, et un autre métal que l'on appelle *airm*.

Malicorne, bourg, sur la *Sarte*, chef-lieu de canton, à 3 l. N., a une fabrique de faïence, une tuilerie, un moulin à broyer les couleurs. Pop. 1,020 hab.

LE MANS. — Cet arrondissement est au S. de celui de Mamers.

Mans (le), ville, préfecture, chef-lieu du département, du 4e arrond. et de canton, évêché, ci-devant capitale du Maine, sur la *Sarte*, près l'endroit où elle reçoit l'Huisne, à 45 l. S. O. de Paris; cour de justice criminelle, tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, inspection forestière et bureau de poste. Cette ville est ancienne, et sous le règne de Charlemagne elle était des plus grandes et des plus riches de la France. Elle est encore considérable, quoiqu'elle ait souvent souffert des incursions, des incendies, des siéges, et encore en dernier lieu durant la guerre civile de la Vendée. Les ligueurs la rendirent à Henri IV par composition, en 1589. Elle a donné naissance à plusieurs savans. Il lui manque une rivière navigable; peut-être serait-il possible de faire de l'Iton ou de l'Eure un canal qui, à l'aide des eaux de la Seine, ferait refluer celles de l'une desdites rivières dans la Sarte. Les productions et le commerce du Mans consistent en grains, mais, fèves, châtaignes, noix, graines de trèfle et luzerne, qu'on estime les meilleures de France; bestiaux, porcs et moutons excellens; volaille, gibier, lin, cire, marbre, ardoises, pierre renommée, dite de *Bernay*; pelleterie non apprêtée, sable blanc propre à faire du cristal, bois et fer. Il s'y fabrique de la bougie très-recherchée pour sa blancheur et sa fermeté; des étamines, des toiles, des bougrans, des ouvrages de cuir bouilli, des papiers, etc. Les vins sont d'une qualité médiocre, et peu susceptibles de transport. Les oies, poulardes, chapons, perdrix grises et rouges sont d'une chair excellente, et jouissent d'une grande réputation. On travaille au Mans des peaux de lapins, de lièvres, de martres de France, de chats et de loutres. Les étamines se font tant dans la ville que dans les villages à l'entour, à 12 ou 15 lieues à la ronde. Cette étoffe est d'un bon user. Pop. 17,221 hab. Lat. N. 47. 58. Long. O. 2. 8.

Ballon, ville, à 4 l. N., chef-lieu de canton, sur la rive gauche de *l'Orne*. C'était autrefois une des plus fortes

places du Maine : elle fut assiégée et prise en 1199 par Philippe-Auguste. Les Anglais s'en emparèrent en 1417, et en furent chassés par Charles VII. Il se tient dans cette ville de forts marchés de grains, dont son territoire abonde. Elle a un atelier de salpêtre, et beaucoup de métiers à fabriquer la toile. Pop. 3,560 hab.

Domfront, village, à 3 l. ½ N. O., possède une tuilerie.

Conlie, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. N. O. Pop. 1,400 hab.

Sillé-le-Guillaume, ville, chef-lieu de canton, à 5 l. ¾ N. O.; bureau de poste situé près la route du Mans à Alençon, sous-inspection forestière. Elle a des mines de fer et des forges; elle fabrique mouchoirs et toiles, possède des papeteries, des filatures et des teintureries, etc. Pop. 2,120 hab.

Rouez-en-Champagne, village, à 5 l. ¼ N. O. On y trouve une carrière d'ardoises et une mine de fer.

Parennes, village, à 6 l. ¾ N. O., a des carrières d'ardoise grise, dont on fait usage dans le pays.

Chemiré-en-Charnie, village, à 6 l. O., possède une forge de fer limoneux, un fourneau, deux forges, et un martinet dit *Chemiré*.

Loué, bourg, sur la *Vègre*, ch.-l. de cant., à 5 l. O. du Mans. Pop. 1,204 h.

Chemiré-le-Gaudin, village, à 3 l. ¾ S. O., possède dans ses environs des sources d'eaux salées, et une forge pour le fer.

Suze (la), bourg, sur la *Sarte*, ch.-l. de canton, à 4 l. S. O. Pop. 1,410 hab.

Ecommoy, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. S.; bureau de poste situé sur la route du Mans à Tours. On y fait commerce de chaux. Elle a des fabriques de toiles communes, ainsi qu'une tuilerie. Pop. 2,662 hab.

Théloche-en-Belin, village, à 3 l. S. par E., fait commerce de chaux.

Challes, village, à 4 l. S. E., a une papeterie en activité. On y trouve des eaux minérales ferrugineuses.

Parigné-l'Evêque, à 3 l. S. E., a une papeterie. Pop. 2,640 hab.

Ardenay, village, à 3 l. E., a dans ses environs de belles argiles pour les poteries, de la terre à foulon, des terres propres à la peinture, et des tourbières.

Breil (le), village, à 4 l., a un fourneau à chaux.

Montfort-le-Rotrou, ville, sur l'*Huisne*, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ E., fait commerce de bétail, et a des fabriques de toiles de lin de toute qualité, longueur et largeur. Pop. 790 hab.

Saint-Celerin, village, à 4 l. ¾ N. E., a des mines de fer.

Courcebœuf, village, à 3 l. N., a une tuilerie.

Champagné, village, à 2 l. ½ E. p. N., sur l'*Huisne*. Ses environs produisent du bon vin blanc; on y fait commerce de toiles.

Pontlieue, village, à ½ l. S., possède des fabriques de toiles.

Etival-lès-Lemans, village, à 2 l. S. O., a une tuilerie.

Fay, village, à 2 l. O. On trouve dans ses environs des eaux minérales ferrugineuses.

ANJOU.

Cette province est bornée au N. par le Maine; à l'O. par la Bretagne; au S. par le Poitou; et à l'E. par la Touraine. Elle forme le département de *Maine-et-Loire*.

MAINE-ET-LOIRE. = Ce département est situé dans le 47e deg. de lat. N., et entre les 2 et 4 de long. O.; sa longueur est de 25 l., sa largeur de 24. Il a 370 lieues carrées. Il est borné au N. par les départemens de la Mayenne et de la Sarte; à l'E. par celui d'Indre-et-Loire; au S. par ceux de la Vienne, des deux Sèvres et de la Vendée; à l'O. par celui de la Loire-Inférieure. Il est formé d'une partie de l'Anjou et du Saumurois. Il a 5 arrondissemens communaux, 34 cantons et 389 communes. Le sol de ce département est agréablement varié de collines et de plaines, mais plus uni que montueux, si ce n'est près des bords de la Loire, et dans la partie méridionale. On y trouve de très-belles forêts, la plupart plantées de chênes et de hêtres. Les principales rivières sont : la *Loire*, la *Mayenne*, la *Sarte*, le *Loir*, l'*Aution*, l'*Oudon* et le *Layon*. Ce département est fertile en blé, seigle, orge et avoine; en fèves, pois, lin, chanvre, noix, pommes et autres fruits qui sont excellens; on y récolte aussi beaucoup de vins, sur-tout blancs. Les pâturages y abondent et sont propres à nourrir toute sorte de bétail. On y élève quantité de bœufs, de vaches et de moutons; on y nourrit aussi des chevaux. Le gibier y est bon et très-

abondant, ainsi que le poisson. Il y a plusieurs mines de charbon de terre et d'ardoises qui sont très-abondantes; des carrières de pierre blanche, de marbre, etc. Ce département possède des raffineries de sucre, de salpêtre, des blanchisseries de cire et de toile, des verreries, des fabriques de toiles à voiles, de mouchoirs de fil et coton, d'indiennes, de bas de fil au métier, etc. Son commerce consiste en grains, vins blancs, chanvres, lins, légumes, fruits, pruneaux, miel, confitures sèches, eaux-de-vie, vinaigre; en bestiaux, toiles, étamines, droguets, bougies, chaux, salpêtre, mercerie, ardoise, bois de charpente et de construction, etc. Ce département fait partie de la 22e division militaire, de la 5e division de la gendarmerie nationale, de la 6e conservation forestière, et de la sénatorerie d'Angers. Il possède un évêché, dont le siége est dans la même ville, et qui est compris dans l'archevêché de Tours; il est de la 4e série, et a 4 députés à élire au corps législatif. Le collége électoral est composé de 300 membres. L'ordre judiciaire se compose de 34 justices de paix, de 5 tribunaux de première instance, d'un tribunal de commerce, d'une cour criminelle et d'une d'appel, séantes à Angers, ainsi que la préfecture. Pop. 376,033 individus, à raison de 1,016 habitans par lieue carrée.

RIVIÈRES. — *Layon* (le), riv., a sa source sur l'extrême frontière mérid. de l'arrondiss. de Saumur, à une l. ½ N. d'Argenton; court au S., puis au N. E.; arrose à gauche Passavant, Nueil; laisse à droite les Verchés; tourne au N. O., puis à l'O.; passe à Aubigné, et, remontant au N., reçoit à gauche l'Archizon; arrose à droite Thouarcé, à gauche Rablay, reçoit du même côté l'Hyrome; baigne à droite Saint-Aubin, et se jette à gauche dans la Loire, au-dessus de Chalonne, après un cours de 15 l.

Evre, rivière, a sa source au Puy-la-Garde, au N. de la Tour-Landry, à l'E. de l'arrondissement de Beaupreau; coule à l'O., puis au N. O. jusqu'à Beaupreau, qu'elle se dirige du S. au N., et se jette à gauche dans la Loire, à ½ de l. de Saint-Florent. Son cours est de 15 l.; elle arrose à droite Tremontine, Beaupreau, Montrevault; à gauche Fiesauvin et la Chapelle St.-Florent-le-Vieil.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

SEGRÉ. — Cet arrondissement est au N. de celui d'Angers.

Segré, ville, sur l'*Oudon*, sous-préf., ch.-l. du 1er arr. et de cant., à 7 l. ½ N. O. d'Angers, et 80 S. O. de Paris; trib. de 1ère inst., conserv. des hypot., insp. forest., bur. de poste près la route d'Angers à Laval. Pop. 558 hab.

Hotellerie de Flée (l'), village, à 1 l. ¼ N., possède des carrières d'ardoises.

Chatelais, village, à 2 l. N. par O. Il a dans ses environs une mine de houille en exploitation.

Pouancé, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ¾ O. par N., a des forges et une papeterie. Pop. 1,366 hab.

Candé, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. S. O., sur l'*Erdre*, et la limite mér. de l'arr.; bureau de poste situé près de la route de Paris à Nantes. Son commerce consiste en vins, légumes secs, chanvre, maïs, huile et pruneaux. Son territoire fournit beaucoup de bois. On trouve aux environs des mines de fer et des carrières de pierre. Pop. 948 hab.

Briolay, bourg, chef-lieu de canton, situé au confluent du *Loir* et de la *Sarte*, à 6 l. S. E. Pop. 849 hab.

Lion d'Angers (le), bourg, chef-lieu de canton, sur l'*Oudon*, à 2 l. ¾ S. E. On y fait le commerce de bestiaux et de merceries.

Durtal, petite ville, chef-lieu de canton, à 10 l. E., sur la rive droite du *Loir*; bureau de poste situé sur la route de Paris à Angers. On y fait commerce de grains, de vins; il y a des tuileries et deux moulins à papier. Pop. 3,107 hab.

Châteauneuf, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. E., sur la rive droite de la *Sarte*; bureau de poste situé près la route de Paris à Nantes. On y file beaucoup de lin: les environs fournissent de belles ardoises; et abondent en bon vin, grains, et excellens pâturages; il y a des tanneries et des tuileries. Pop. 916 hab.

Morane, bourg, sur la rive gauche de la *Sarte*, à 7 l. E., et 2 N. N. E., de Châteauneuf, a un moulin à papier commun.

Saint-Sauveur-de-Flée, village, à 2 l. N. E., a des carrières d'ardoises très-estimées.

BAUGÉ. — Cet arrondissement est à l'E. de ceux de Segré et d'Angers.

Baugé, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondissement communal et de canton, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Nantes, sur la rive droite du *Couesnon*, à 9 l. O. d'Angers et 54 S. O. de Paris. On y fait commerce de charpente, bestiaux. Il s'y fabrique des toiles, des droguets, des étamines, des toiles à voiles; il y a des filatures de coton. Elle est célèbre par la bataille qui s'y est donnée en 1421. Pop. 3,003 h.

Seiches, village, sur le *Loir*, ch.-l. de cant., à 4 l. O. par N. Pop. 1,364 hab.

Corné, bourg, à 4 l. ½ O. par S., a les carrières d'ardoise les plus estimées de toute la France.

Beaufort, ville, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ S. O.; bureau de poste situé près la route d'Angers à Tours, sur la rive gauche du *Couesnon*. On y fait un grand commerce de blé, de chanvre et d'huiles communes. Elle a une manufacture de toiles à voiles. On y fabrique beaucoup de contils, toiles de chanvre, serges, droguets et chapeaux. Pop. 5,990 hab.

Longué, ville, sur le *Latan*, chef-l. de cant., à 4 l. ½ S., commerce en grains et bestiaux. Pop. 3,573 hab.

Mouliherne, village, sur la *Beverolles*, à 3 l. S. E., a des fourneaux où l'on fait de la chaux de médiocre qualité.

Lassé, bourg, à une l. ¾ E. Son territoire produit des grains, du vin, et a d'excellens pâturages.

Noyant, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. E. S. E. Pop 464 hab.

SAUMUR. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Beaupreau.

Saumur, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement et de canton, à 10 l. S. E. d'Angers et 63 S. O. de Paris; trib. de 1ère instance, trib. de commerce, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route d'Angers à Tours. Cette ville est située sur la rive gauche de la *Loire*. Elle a deux beaux ponts de pierre, dont l'un sur la Loire, est un passage important, et un des premiers qui aient été construits avec assez de hardiesse et de légèreté pour servir de modèle à ceux de Tours et de Neuilly. Elle a eu souvent à souffrir des guerres civiles, tant durant la ligue, que dans le cours de la révolution française. Duplessis-Mornay, qui en fut gouverneur pour Henri IV, y fit fleurir le calvinisme; aussi perdit-elle beaucoup à la révocation de l'édit de Nantes. Elle a vu naître madame Dacier, qui s'est fait un nom si célèbre dans la république des lettres. Cette ville fournit au commerce, grains, vins en grande quantité, eaux-de-vie, huile de chenevis et de noix, amandes, fer, étrilles, boucles et quincaillerie; soie, chanvre, blé de Turquie, fèves et haricots d'une bonne qualité, prunes en abondance. Il s'y fabrique des ouvrages en cuivre et de la bonneterie. On y fait de bon vinaigre; il y a des raffineries de sucre, de cire et de salpêtre. Pop. 9,585 habitans.

Cunault, village, à 2 l. ½ N. O., sur la rive gauche de la *Loire*; il a une carrière de tuffeau gris exploitée.

Roziers (les), bourg, sur la rive droite de la *Loire*, à 3 l. N. O.; bureau de poste situé sur la route d'Angers à Tours. On y fait le commerce de vins.

Gennes, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. N. E., sur la rive gauche de la *Loire*, a une carrière de tuffeau gris exploitée. Pop. 1,455 hab.

Thouarcé, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. ¾ O. Pop. 2,035 hab.

Chavagnes, bourg, à 5 l. ¾ O. Près de ce bourg est une source d'eau minérale, nommée la *Joannetta*; l'eau est bonne contre les fièvres intermittentes.

Luigné, à 4 l. O. par N., a des mines de charbon de terre.

Martigné-Briand, bourg, sur un ruisseau, à 6 l. O., possède des eaux minérales.

Vihiers, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. ½ O. par S., et 3 N. de Vihiers, fait commerce de bestiaux, de toiles et étoffes de laine; bureau de poste sur la route de Tours à Chollet. Pop. 530 habitans.

Saint-Georges-Chatelaison, village, à 5 l. O., a des mines de houille.

Doué, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. S. O.; bureau de poste situé sur la route de Tours à Chollet, près le *Layon*. On y fait un grand commerce de bestiaux, sur-tout de bœufs, blé, toile et fer; on y blanchit des toiles; on y fabrique serges, droguets, chapeaux, etc. Il y a des tanneries, une

carrière de pierre coquillière, employée comme moellons. C'est la patrie de Jacques Savary, auteur du Parfait Négociant. Pop. 1,805 hab.

Montreuil - Bellay, ville, sur le *Touet*, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ S. O., a aux environs des carrières de pierre de taille. Pop. 1,614 hab.

Chacé, village, à une l. S. O., a une carrière de pierre de taille dure exploitée.

Montsoreau, bourg, sur la *Loire*, à 2 l. S. E., fait commerce de grains; on y exploite des tuffeaux avec corps marins.

Parnay, village, à une l. ½ S. E.; on y exploite des tuffeaux blancs avec corps marins.

Dampierre, village, à une l. S. E., a une carrière de pierre de taille dure exploitée.

BEAUPREAU. — Cet arrondissement est à l'O. de celui de Saumur.

Beaupreau, ville, sur la rive gauche de l'*Evre*, à 10 l. S. O. d'Angers, et 58 S. O. de Paris; sous-préfecture, chef-lieu du 4e arrond. communal et de canton, conservation des hypothèques, tribunal de première instance, bureau de poste situé sur la route de Paris à Nantes. On y fabrique des mouchoirs, des toiles de Chollet, des flanelles et étoffes en fil et laine. Pop. 1,640 hab.

Saint-Florent-le-Vieil, ou *Montglone*, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. N., commerce en grains et vins; fabrique étoffes de laine, toiles et mouchoirs. Pop. 1,433 hab.

Bouzillé, village, à 3 l. ½, a une carrière de marbre exploitée pour la chaux.

Montrevault, bourg, près de l'*Evre*, chef-lieu de canton, à 2 l. N., a des fabriques de mouchoirs et de toiles de Chollet, des flanelles et autres étoffes de laine et fil, et dans ses environs une mine de plomb. Pop. 492 hab.

Champtoceaux, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. N. O., sur la rive gauche de la *Loire*. Pop. 1,113 hab.

Puiset-Doré (le), village, près la forêt de Leppo, à 3 l. E. par N. fabrique des poteries de terre commune.

Montfaucon, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. S. O., sur le *Moine*. Pop. 477 habitans.

Chollet, petite ville, à 4 l. S., sur la rive droite du *Moine*; chef-lieu de canton, sous-inspection forestière, bureau de poste situé sur la route d'Angers à Fontenay. On y fabrique considérablement de toiles et de mouchoirs qui en portent le nom, ainsi que des flanelles et quelques serges; elle a des filatures de lin et de coton, dont le produit fait un objet de commerce, et des papeteries. Pop. 4,709 habitans.

Chemillé, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. E.; bureau de poste sur la route d'Angers à Fontenay. On y fabrique des mouchoirs façon de Chollet. Pop. 3,112 hab.

Jallais, village, à 2 l. E.; on y fabrique des toiles, laine et fil.

Poitevinière (la), village, à une l. ¾ N. E., a une forge pour la fabrication du fer, et des fabriques de mouchoirs et toiles de Chollet.

Chateaupanne, village, à 4 l. ½ N. par E., a une carrière de marbre exploitée pour la chaux.

Montjean, bourg, à 5 l. N. par E., a dans ses environs des mines de houille.

ANGERS. — Cet arrondissement est au S. de celui de Segré.

Angers, grande ville, autrefois capitale de l'Anjou, sur la *Mayenne*, un peu au-dessous de l'endroit où cette rivière reçoit le Loir et la Sarte; préfecture et chef-lieu du département; évêché, sénatorerie, lycée, conserv. forest., chef-lieu du 3e arrondissement et de canton, divisé en trois arrondissemens de justice de paix; cour de justice criminelle, cour d'appel divisée en deux sections pour les départemens de Maine-et-Loire, Mayenne et Sarte; tribunal de commerce, tribunal de première instance, divisé en deux sections; conservation des hypothèques, bureau de poste situé sur la route de Paris à Nantes, à 67 l. S. O. de Paris, 21 N. E. de Nantes, 22 O. de Tours. Cette ville a un port qui fait partie du 4e arrondissement maritime, est ancienne, grande, assez belle, et dans un pays extrêmement fertile en grains, vins et fruits. La Mayenne la coupe en deux parties, dont l'une s'étend dans la plaine, et l'autre s'élève sur le penchant d'une colline. Les maisons en général n'en sont pas trop bien bâties; mais leurs couvertures d'ardoises leur donnent un peu de relief. On y voit encore des restes d'antiquités. Il y avait une université dont la fondation remontait à

saint Louis. Angers pourrait faire un grand commerce par sa situation presque au confluent de 3 rivières, et à 2 l. d'un des plus grands fleuves de Fr. Ses productions et les objets de son commerce consistent en grains, vins et eaux-de-vie, chanvres et lins, ardoises, chevaux et bestiaux, cire et miel, fruits et confitures sèches; faïence, bois de construction et de charpente. Il s'y fabrique des toiles à voiles, des mouchoirs de fil et coton, des indiennes, des bas de fil au métier, des étamines, serges et toiles de ménage. Elle a des raffineries de sucre, et blanchisseries de cire et d'étoffes. La majeure partie des ardoises passe dans le département du Nord, en Hollande et dans les îles françaises d'Amérique. On trouve dans les environs des carrières de marbre gris et noir exploitées. Cette ville possède un haras de chevaux où il y a 12 beaux étalons. C'est la patrie de Guillaume du Bellay, grand capitaine et négociateur habile; de Martin du Bellay, brave guerrier, bon diplomate et protecteur des lettres; de Jean du Bellay, évêque de de Paris, et cardinal-lieutenant-général sous François Ier; de François Bernier, dit le *Mogol*, habile médecin et fameux voyageur; de Jean Bodin, avocat; de Charles Bourdigné, poète romanesque; de Zacharie Jacob dit Montfleuri, comédien et auteur; de Claude Pocquet de Livonnière, jurisconsulte; de Gille Ménage, auteur et savant littérateur. Pop. 35,000 hab. Lat. N. 47. 28. Long. O. 2. 53.

Loroux (le), village, chef-lieu de canton, à 5 l. ¼ O. N. O. Pop. 2,018 h.

Becon, village, à 4 l. O. par N., a une carrière de granit de diverses nuances.

Ingrande, ville, à 6 l. O. par S., possède une verrerie à bouteilles.

Saint-Georges, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ O. par S.; bureau de poste sur la route de Paris à Nantes.

Chalonnes, petite ville, chef-lieu de canton, à 5 l. S. O., sur la rive gauche de la *Loire*. Ses environs contiennent des mines de houille: on y fait commerce de vipères. Elle a une manufacture de ras et de serges. Pop. 4,922 hab.

Chaudefonds, village, à 4 l. ½ S. O., a une mine de houille non-exploitée, une carrière de marbre pour la chaux, et une fontaine d'eau minérale.

Pont-de-Cé (le), petite ville, chef-lieu de canton, à une lieue S. Cette ville a un fort beau pont sur la *Loire*. Elle est célèbre par la défaite de l'armée de la reine, mère de Louis XIII, par le maréchal de Créqui, en 1620, et par une bataille sanglante qui s'y est livrée depuis la révolution, entre les républicains et les rebelles de la Vendée. Pop. 3,018 hab.

Juigné-sur-Loire, village, près la *Loire*, à 2 l. S. E. On y trouve des carrières d'ardoises.

Trelazé, bourg, à une l. ¾ E. par S., a des carrières d'ardoises.

TOURAINE.

Cette province est bornée au N. par le Maine et l'Orléanais; à l'E. par le Berri; au S. par la Marche; à l'O. par l'Anjou et le Poitou. On la divise en haute et basse: elle est agréable, fertile et abondante en fruits excellens, ce qui la fait nommer le *jardin de la France*. Elle forme le département d'*Indre-et-Loire*.

INDRE-ET-LOIRE. = Ce département est situé entre les 46 et 48 deg. de lat. N., et 1 et 3 de long. O. Sa longueur est de 30 lieues, sa largeur de 18: il a 277 lieues carrées. Il est borné au N. par les départemens de Loir-et-Cher et de la Sarte; à l'E. par ceux de Loir-et-Cher et de l'Indre; au S. par ceux de l'Indre et de la Vienne; à l'O. par celui de Maine-et-Loire. Ce département est formé de la Touraine. Il est divisé en 3 arrondissemens communaux, 24 cantons et 298 communes. On y voit d'assez belles forêts, sur-tout vers le centre. Les principales rivières sont: l'*Indre* et la *Loire*, qui lui donnent leur nom; le *Cher*, la *Creuse*, l'*Indrois* et la *Vienne*. Les principales productions sont: le blé, le seigle, l'orge, le millet, les légumes; de très-bons fruits, comme noix, amandes, et sur-tout d'excellentes prunes connues sous le nom de *prunes de Sainte-Catherine*, et du vin assez estimé. On y trouve des argiles à briques, à poterie, à faïence; de la terre à pipe, de la craie blanche, des mines de fer, et quelques sources d'eaux minérales. Il a des fabriques de toiles communes et de ménage, de draps et autres étoffes de laine et soieries; des tanneries, papeteries, forges, etc. Son commerce consiste en

grains, fruits, toiles, laines, bois, fers, et dans le produit des fabriques qui y sont établies. Les habitans passent pour être d'un caractère doux, aimable, également incapables de haine et d'inconstance; d'une franchise sans rudesse, et d'une loyauté sans ostentation. Ce département fait partie de la 22e division militaire, de la 6e division de gendarmerie nationale, de la 7e conservation forestière, et de la sénatorerie d'Orléans. Il possède un archevêché qui siége à Tours, ainsi que la préfecture. Il est de la première série, et a 2 députés à élire au corps législatif. Son collége électoral est composé de 279 membres. L'ordre judiciaire se compose de 24 justices de paix, de 3 tribunaux de première instance, d'un tribunal de commerce et d'une cour criminelle, séants à Tours; la cour d'appel est à Orléans. Tours possède une bibliothèque publique, un musée, un cabinet d'histoire naturelle et un cabinet de physique et de chimie. C'est la patrie de Rabelais, Descartes, Destouches, Dutens, Grécourt, l'abbé de Marolles, et Quillet. Sa population est évaluée à 278,738 individus, à raison de 747 habitans par lieue carrée.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

TOURS. — Cet arrondissement est au N. de celui de Loches.

Tours, ville, préfecture, chef-lieu du département, du 1er arrondissement et de canton, à 57 l. S. O. de Paris; archevêché, cour de justice criminelle, tribunal de première inst., tribunal de commerce, conservation des hypothèques, bureau de poste sur la route de Paris à Bordeaux, quartier-général de la 22e division militaire. Cette ville était auparavant capitale de la Touraine. Elle est située dans une plaine agréable et fertile, sur la rive gauche de la *Loire*, entre cette rivière, qu'on y passe sur un beau pont, et le Cher qui s'y jette à quelques lieues plus bas. C'est une ville ancienne, grande et célèbre, et assez bien bâtie. Les maisons, construites d'une pierre blanche, et couvertes d'ardoises, ont une belle apparence. La cathédrale est un magnifique édifice gothique. Sa bibliothèque renfermait quantité de manuscrits, dont quelques-uns ont 1000 ou 1200 ans d'antiquité. L'église, que l'on nomme Saint-Martin, est une des plus vastes de l'Europe. Le parlement de Paris et autres cours supérieures furent transférés à Tours en 1589, par Henri III, pendant les fureurs de la ligue. Les états-généraux s'y sont tenus souvent, notamment en 1470, 1484 et 1506. Cette ville est la patrie du Père Rapin, de Destouches et de Grécourt. Louis XI fit bâtir aux portes de la ville une maison appelée Plessis-les-Tours, où il mourut en 1483. Tours, Lyon et Nîmes, sont les trois principales villes manufacturières de la France pour les soieries. Ses productions et son commerce consistent en blés, vins, haricots, fèves, anis, prunes de Sainte-Catherine, fruits tapés, pruneaux, marrons, miel, huile de noix et de chenevis, et soies. De ce dernier article il s'en récolte dans la ville et aux environs une quantité assez considérable, de la plus belle qualité. La tête des vins passe chez l'étranger, et principalement en Hollande. Il y a des manufactures de toutes sortes d'étoffes de soie, damas, moires, gros de Tours, ras de S.-Maur, croisé de toutes couleurs, taffetas, draps de soie, serges de Florence, faïence et poterie de terre; des tanneries, des fab. de rubans et de petites draperies. Pop. 22,000 hab. Lat. N. 47. 23. Long. O. 1. 38.

Marray, village, sur la *Deme*, à 5 l. ¾ S., a des mines de fer.

Neuvy, bourg, à 5 l. N.; bureau de poste près la route de Tours au Mans. Il commerce en grains, et fabrique étamines, serges et droguets.

Beaumont-la-Ronce, village, à 4 l. N., fabrique des étoffes de laine.

Rouziers, village, à 3 l. ½ N., a 3 fabriques de laines et étamines.

Notre-Dame-la-Riche, village, à une l. ½ N. par E., a une manufacture de papier pour tentures.

Saint-Simphorien, village, à ¼ de l. N. E., a des carrières de pierre.

Saint-Christophe, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. N. par O. Pop. 1,950 habitans.

Neuillé-Pont-Pierre, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N. par O., fabrique draps, droguets, serges, étamines et couvertures. Pop. 1,730 hab.

Luynes-au-Roche-sur-Loire, ville, à 2 l. O., a 3 des fabriques de rubans, padous et galons.

Savonnières, village, sur le *Cher*, à 2 l. ½ O. par S. On voit dans ses en-

virons les fameuses caves surnommées *gouttières*, parce qu'il en dégoutte continuellement de l'eau. Ces grottes ne sont pas profondes, et leur ouverture est sur le bord du Cher. On trouve près de là de l'albâtre.

Montbazon, ville, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ S. Pop. 950 hab.

Saint-Avertin, village, à une l. S. E., a une carrière de pierre.

Bléré, petite ville, chef-lieu de canton, sur la rive gauche du *Cher*, à 4 l. O. S. O. Pop. 2,519 hab.

Saint-Denis-Horze, village, à 5 l. E., a des fourneaux et des forges dans ses environs.

Amboise, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ E., au confluent de la *Loire* et de la *Masse*; bureau de poste sur la route de Paris à Bordeaux, sous-inspection forestière. Son industrie consiste en fabriques d'étoffes de laine et de petits draps, boutons, quincaillerie, limes, boucles : elle a une manufacture d'acier, où l'on fabrique toute espèce d'outils; des blanchisseries de cire. Ses environs abondent en grains, en vins rouges et blancs. C'est la patrie de Charles VIII. Pop. 5,100 habitans.

Vouvray-sur-Loire, village, ch.-lieu de canton, à 2 l. E., commerce en bons vins blancs. Pop. 2,448 hab.

Rochecorbon, village, à une l. E. par N., a des carrières de pierre.

Château-Regnault, petite ville, chef-lieu de canton, à 6 l. N. N. E., sur la rive droite de la *Brenne*; bureau de poste situé sur la route de Paris à Bordeaux. Elle a plusieurs tanneries, et des fabriques de laine, bas et bonnets. Pop. 2,518 hab.

LOCHES Cet arrondissement est au S. de celui de Tours.

Loches, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondissement et de cant., à 10 l. S. E. de Tours, et 68 S. p. O. de Paris, sur l'*Indre*; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Tours à Châteauroux. C'est dans le chœur de Notre-Dame de cette ville qu'était le tombeau d'Agnès Sorel, si connue par l'amour qu'elle inspira au roi Charles VII, et par l'influence de cet amour sur les destins de la France. On y fait le commerce de laines, toiles; elle a des fabriques de draps, papiers, et des tanneries. Pop. 4,342 habitans.

Orbigny, bourg, à 4 l. N. E., fabrique grands et petits draps.

Montrésor, ville, sur l'*Indrois*, chef-lieu de canton, à 3 l. ¼ E., a plusieurs fabriques de draps communs. Pop. 700 habitans.

Beaulieu, bourg, à ¼ de l. E. par N., a plusieurs fabriques de draps et de tanneries.

Aubigny, village, à 2 l. ¾ E., a des verreries.

Bossay, village, à 6 l. ¾ S., et 1 S. E. de Preuilly, possède de la glaise, un fourneau, 2 forges, un martinet, la forge de l'*Epiera* et celle de *Sein*.

Preuilly, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. S. par O.; bureau de poste situé près de la route de Paris à Bordeaux.

Pressigny (le grand), bourg, chef-lieu de canton, à 5 l ½ S. O. Pop. 953 habitans.

Haye (la), petite ville, chef-lieu de canton, sur la *Creuse*, à 6 l. S. O., a donné naissance au célèbre Descartes. Pop. 850 habitans.

Ligueil, ville, chef-lieu de canton, à 5 l. S. O., possède une tannerie où se font des cuirs forts, baudriers et veaux à l'huile. Pop. 1,998 hab.

Sainte-Catherine-de-Fierbois, village, à 5 l. O. On y fait commerce d'excellens pruneaux.

CHINON. — Cet arrondissement est à l'O. de ceux de Tours et de Loches.

Chinon, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement et de de canton, à 8 l. ½ S. O. de Tours, et 57 S. de Paris, sur la rive droite de la *Vienne*; tribunal de première instance, inspection forestière, conservation des hypothèques, bureau de poste situé près de la route de Paris à Bordeaux. On y fait un grand commerce de grains, vins, eaux-de-vie, bestiaux, groseilles, raisins muscats et autres fruits secs; amandes, drogueries, cire, miel, grains d'anis et de coriandre, soie et plumes d'oies : on y fabrique d'excellente montarde, des serges et droguets. On y vend beaucoup de peaux de veaux et de chèvres tannées, corroyées, et de basane. Le roi Charles VII y passait son temps dans un château, tandis que les Anglais étaient maîtres de la France. C'est la patrie de Stanislas de la Noue, comte de Vair, bon capitaine et auteur; et

de François Rabelais, auteur, cordelier, puis bénédictin, ensuite docteur en médecine, enfin curé de Meudon. Pop. 6,110 hab. Lat. N. 47. 12. Long. O. 8. 13.

Château-la-Vallière, bourg, chef-lieu de canton, à 9 l. N., sur la rive droite de la *Fare*. Il a une mine de fer, et une forge où il se fait des boulets et des instrumens aratoires; il possède des eaux minérales ferrugineuses. Pop. 686 habitans.

Langeais, petite ville, chef-lieu de canton, à 5 l. N. E., sur la *Loire*; bureau de poste sur la route de Tours à Angers; elle est renommée pour ses bons melons. Pop. 2,223 hab.

Vallers, village, à 5 l. ¼ N. E., a des eaux minérales.

Azay-le-Rideau, bourg, chef-lieu de canton, sur l'*Indre*, à 4 l. ½ E. par N.; bureau de poste près la route de Paris à Bordeaux. Pop. 1,700 hab.

Saint-Maure, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. E.; bureau de poste situé sur la route de Paris à Bordeaux. On y fait commerce de pruneaux. Pop. 2,271 hab.

Maillé, village, à 6 l. ½ S. E. a plusieurs métiers de tisserand.

Noyers, village, sur la *Vienne*, à 6 l. ½ S., a dans son territoire une mine de cuivre contenant de l'argent, et une mine de fer.

Crouzilles, village, à 3 l. ½ E. par S., près la *Vienne*, a une tuilerie.

Ile-Bouchard, petite ville et île formée par la *Vienne*, chef-lieu de canton, à 3 l. E. S. E.; bureau de poste près la route de Paris à Bordeaux. C'est la patrie d'André Duchesne, fameux historiographe de France. On y fait le commerce de pruneaux et fruits secs. Pop. 1,000 hab.

Richelieu, jolie ville, chef-lieu de canton, sur les rivières d'*Amable* et de *Vende*, à 4 l. S.; bureau de poste sur la route de Paris à Bordeaux. On y recueille beaucoup de vin blanc, dont on fait de très-bonne eau-de-vie. Cette ville a une fabrique d'étamine commune et fine: on y fait aussi des serges dont il se fait beaucoup d'envois. Pop. 3,600 hab.

Assay, village, à 2 l. S. par E., a dans ses environs une carrière de pierre dite *Rajasse*, exploitée, propre à la sculpture.

Candes, bourg, à 2 l. ¾ O. par N., sur la rive gauche de la *Loire*, a des carrières de belle pierre.

Chouzé, bourg, à 2 l. ½ N. O.; bureau de poste sur la route de Tours à Angers. Il commerce en blé et vin. Pop. 3,310 hab.

Bourgueil, petite ville, sur la rive gauche du *Doigt*, chef-lieu de canton, à 2 l. N.; bureau de poste situé près de la route de Tours à Angers. Pop. 2,810 habitans.

POITOU.

Cette province, dont les côtes sont baignées par l'Océan, est comprise dans le 46e degré de lat. N., et les 1 et 5 de long. O. Son étendue est de 68 l. de long de l'E. à l'O., sur 27 de large du N. au S., et sa superficie est estimée à 1,554 l. carrées. Elle est bornée au N. par la Bretagne et l'Anjou; à l'E. par la Touraine et le Berri; au S. par l'Angoumois et l'Aunis; et à l'O. par l'Océan. Le Poitou se divise en haut et bas, auquel il faut joindre l'île de Noirmoutier et l'Ile-Dieu. Le climat est généralement plus froid que chaud, principalement celui du Haut-Poitou. Il est fort humide du côté de la mer, l'air étant presque toujours rempli de brouillards; et dans quelques endroits la quantité de marais le rend un peu mal-sain. Cette province est presque par-tout plate et unie; seulement dans le territoire de Thouars on rencontre quelques collines garnies de vignobles; les terres cultivées et les pâturages en occupent la plus grande partie. On ne peut point y citer de véritables montagnes. Les forêts, tant en haute-futaie qu'en taillis, sont évaluées à environ 225,000 arpens, ou 48 l. carrées. Elles sont presque toutes en chêne, hêtre et autres bois propres au chauffage: il y a aussi beaucoup de châtaigniers. Les rivières qui arrosent le Poitou sont la Vienne, la Vendée, la Sèvre, la Thoné, le Clain, la Dive, l'Autise et l'Yon. L'état de l'agriculture est fort beau dans cette province, en raison de la médiocrité d'une partie de son sol. Les grains qu'on y recueille sont bien plus que suffisans pour la consommation de ceux qui les cultivent; mais une des branches les plus importantes est la nourriture des bestiaux, favorisée par les superbes et immenses pâturages que le Poitou renferme: du gros et menu bétail, des chevaux et des mulets, sont également

l'objet des peines des cultivateurs. Le vin ne vaudrait pas la peine d'être compté parmi les produits de cette province, si on ne le convertissait en eau-de-vie; le sel est aussi une source abondante de richesses, de même que les charbons de terre, dont il y a quelques mines, ainsi que d'antimoine, de fer, de pierres fossiles et de cristaux. On trouve dans cette province beaucoup de vipères, dont on sait tirer parti pour le commerce. On fabrique dans le Poitou des toiles communes, des étoffes de laine pour l'usage du pays; on y prépare beaucoup de peaux tannées et chamoisées, quelques étoffes de soie, des dentelles grossières. Les principaux objets d'exportation sont les eaux-de-vie, le sel, dont on recueille une grande quantité dans les marais, sur-tout du côté de Bronago, et qui sert pour la préparation de la morue à Terre-Neuve; les bestiaux y sont bien engraissés; les chevaux sont très-bons. Parmi les substances minérales qui se transportent au dehors, est l'ocre, dout il y a une mine d'excellente qualité. La morue et les sardines sont un objet de commerce considérable pour les habitans des côtes, et principalement pour les armateurs des Sables d'Olonne, qui est un fort bon port, bien situé pour trafiquer avec la Rochelle et Bordeaux. Les ouvrages de coutellerie de Châtelleranlt sont fort recherchés, et produisent une exportation assez considérable. La difficulté des localités de cette province en produit de bien sensibles dans le caractère et les mœurs des habitans; autant ceux de la plaine sont intelligens et actifs, autant ceux qu'on appelle du Bocage sont grossiers et peu industrieux. Cette province forme les départemens de la *Vienne*, des *Deux-Sèvres* et de la *Vendée*.

VIENNE.—Ce département est situé entre les 46 et 47 deg. de lat. N., et 1 et 3 de long. O. Sa longueur est de 28 l., sa largeur de 20 l., et il a 288 l. carrées. Il est borné au N. par le département d'Indre-et-Loire; à l'E. par celui de l'Indre; au S. par ceux de la Haute-Vienne et de la Charente; à l'O. par ceux des Deux-Sèvres et de Maine-et-Loire. Il a 5 arrondissemens communaux, 31 cantons et 347 communes. Il est formé du Haut-Poitou. Les principales rivières sont la *Vienne*, qui lui donne son nom, la *Dive*, la *Gartempe*, la *Creuse*, l'*Anglin*, le *Clain*, la *Vonne*, l'*Auzance*, etc. La terre de ce département est généralement fertile en blé, froment, seigle, orge, avoine, vins, pois, chanvres, lins, noix, châtaignes, légumes, fruits et pommes de terre. Il y a de bons pâturages où l'on élève quelques bestiaux; le gibier, le poisson et la volaille y sont très-abondans. On y trouve des mines de fer, d'antimoine, de charbon de terre, des carrières de pierre de taille, et de différentes sortes de marbres précieux. Il y a des fabriques de bonneterie, de toiles et de grosses étoffes de laine, de coutellerie, quelques tanneries et deux papeteries. Le commerce consiste dans le produit des manufactures, en grains, vins et eaux-de-vie, bestiaux, etc.; en pruneaux, anis, coriandre, miel, gomme, laine, chanvre, etc. Ce département fait partie de la 21e division militaire, de la 6e division de la gendarmerie nationale, de la 9e conservation forestière, et de la sénatorerie de Poitiers. Il possède un évêché dont le siége est dans la même ville, et qui est compris dans l'archevêché de Bordeaux. Il est de la 3e série, et a 2 députés à élire au corps législatif. Le collége électoral se compose de 251 membres. L'ordre judiciaire se compose de 31 justices de paix, de 5 tribunaux de première instance, de 2 tribunaux de commerce séants à Poitiers et à Châtellerault, des cours criminelle et d'appel séantes à Poitiers, ainsi que la préfecture. Le département de la Vienne possède une bibliothèque, des cabinets de physique et d'histoire naturelle, des sociétés d'agriculture, de commerce, des sciences et arts, etc. Les habitans sont sensibles, bons et dociles; ils ont généralement des mœurs, et sont très-attachés aux anciens usages. Sa population est évaluée à 250,807 habitans, à raison de 729 par l. carrée.

Rivières. — *Vienne*, a sa source à l'extrémité occidentale du département de la Creuse, à 3 l. S. de Felletin; court au N., arrose Aubusson, reçoit la petite Creuse à dr.; entre dans le dép. de la H.-Vienne, fait un détour, remonte au N. O., arrose à gauche Eymoutier, reçoit à droite la Maude, laisse à droite Saint-Léonard, prend à droite le Thorion à Saint-Priest; tourne au S. O., baigne à droite Li-

moges; remonte au N. O., reçoit à gauche la Briance, arrose à gauche Aix et Sainte-Marie; tourne droit à l'O., baigne à droite Saint-Junien, entre dans le département de la Charente, remonte au N. après avoir traversé Chabanais; arrose à droite Confolens et Saint-Germain; reçoit du même côté la Goire, entre dans le département auquel elle donne son nom, baigne à gauche Availles, à droite l'Ile-Jourdain. Elle continue son cours au N.; reçoit à droite le grand et le petit Blourds, baigne du même côté Chauvigny, à gauche Vouneuil et Cenon, où elle reçoit du même côté le Clain; arrose à droite Châtellerault, après avoir reçu du même côté l'Ozon; arr. à gauche Saint-Romain, à droite Dangé. Elle arrive à la limite du départ., où elle reçoit à droite la Creuse; entre dans celui d'Indre-et-Loire; arrose à gauche Marsilly, à droite Pouzay; tourne à l'O., reçoit à gauche la Bonrouse, à droite la Manse; traverse l'Ile-Bouchard, qu'elle partage en deux; prend à gauche la Vende, baigne à droite les murs de Chinon, à gauche Candes, où elle se jette du même côté dans la Loire. Son cours est de 65 l., dont une très-petite partie est navigable à cause de la quantité de rochers dont son lit est embarrassé; elle ne commence à le devenir entièrement qu'à 2 l. au-dessus de Châtellerault. A Aix, près de Limoges, un gouffre qui se trouve au milieu de son lit, engloutit une partie de ses eaux.

Clain, rivière, prend sa source à l'extrémité septentrionale du département de la Charente, à 2 l. ½ S. O. d'Availles; coule au N., arr. à gauche Vareilles, Vivonne; reçoit à droite la Cloere, à gauche le Bouleure, la Vonne, la Boivre, l'Auzance; baigne Poitiers; se dirige au N. E., arrose Jaulnais, prend à gauche le Palu, et se jette à gauche dans la Vienne, à une l. au-dessous de Châtellerault, après un cours de plus de 27 l., dont quelques parties sont remplies de sinuosités. Elle ne commence à être navigable qu'à 4 l. au-dessus de son embouchure.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

LOUDUN. — Cet arrondissement est au N. de celui de Poitiers.

Loudun, ville ancienne, sous-préfecture, chef-lieu du premier arrondissement et de cant., à 11 l. N. de Poitiers et 62 S. O. de Paris; trib. de première instance, conservation des hypothèques, sous-inspection forestière, bureau de poste sur la route de Poitiers à Saumur. Elle est fameuse par la prétendue procession des religieuses Urselines qui y étaient, et par la mort cruelle d'Urbain Grandier, curé de cette ville, qui fut accusé par le cardinal de Richelieu, qui voulait s'en défaire, de les avoir ensorcelées. Ses productions et son commerce consistent en grains, vins blancs, eaux-de-vie, chanvres, lins, huiles de noix, chenevis, cire, miel, plumes et prunes de Sainte-Catherine. Elle fabrique des serges, des étamines, des dentelles et des draps. Il y a des pelleteries et des tanneries. Pop. 5,130 hab.

Saint-Léger-de-Montbrillais, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ N. O.

Trois-Moutiers (les), village, chef-lieu de canton, à une l. ¾ N. O. Pop. 1,260 hab.

Monts, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ¼ S. E. Ses productions et son commerce consistent en blés, vins, noix, laines. Pop. 690 hab.

Montcontour, petite ville, chef-lieu de canton, sur la *Dive*, à 3 l. ½ S. S. O.; bureau de poste sur la route de Saint-Brieux à Vannes. Elle est fameuse par la bataille que le duc d'Anjou, devenu Henri III, y gagna en 1569, contre l'amiral Coligny. Pop. 819 hab.

Chalais, village, à une l. S., récolte de bons vins blancs.

Ranton, village, près la *Dive*, à 2 l. S. O. Le territoire produit un vin blanc léger, spiritueux et de très-bonne qualité, dont on fait commerce.

CHATELLERAULT. — Cet arrondissement est au N. de celui de Poitiers.

Châtellerault, petite ville, à 7 l. N. E. de Poitiers, et 75 S. O. de Paris, sur la rive droite de la *Vienne*; sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement et chef-lieu de canton, tribunal de première instance, tribunal de commerce, inspection forestière, conservation des hypothèques, bureau de poste situé sur la route de Paris à Bordeaux. Son commerce consiste principalement dans ses productions, savoir: vin, grains, fruits, cire, dont il y a des blanchisseries; miel, lin, chanvre, huiles communes, en noix, en anis et en laine. On y distille

aussi des eaux-de-vie : les fabriques d'horlogerie, de sabres, mais sur-tout de coutellerie, y sont renommées : celle-ci occupe plus de 300 fabricans, et le débit s'en fait principalement à Paris : il y a aussi des tanneries. On trouve dans ses environs des meules de moulins, et on y fait beaucoup de sabots. Pop. 8,426 hab.

Dangé, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. N. Pop. 846 hab.

Roche-Pozay (la), village, à 4 l. ¾ E. par S., a des eaux minérales.

Plumartin, bourg ; chef-lieu de canton, à 4 l. S. E. Pop. 1,205 hab.

Vouneuil-sur-Vienne, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ¼ S. Pop. 1,280 habitans.

Lencloistre, bourg, sur la *Lauvigne*, chef-lieu de canton, à 3 l. ¼ O. Pop. 2,110 hab.

Leigné-sur-Usseau, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ¼ N. Pop. 310 h.

MONTMORILLON. — Cet arrondissement est à l'E. de ceux de Poitiers et de Civray.

Montmorillon, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondiss. et de canton, sur la *Gartempe*, à 10 l. S. E. de Poitiers et 78 S. p. O. de Paris ; tribunal de première instance, inspection forestière, bureau de poste près la route de Poitiers à Limoges. On trouve dans cette ville les restes d'un temple de druides qu'on croit avoir été consacré à la Lune. Le Père Montfaucon l'a fait graver dans ses antiquités. Son commerce consiste en bœufs et laines. Elle fabrique des toiles, camelots, serges et autres étoffes de laine ; elle a une filature de côton, des papeteries. Pop. 3,036 hab.

Saint-Savin, village, sur la *Gartempe* ; ch.-l. de cant., à 3 l. N. Pop. 850 hab.

Trimouille (la), village, ch.-l. de canton, à 3 l. O. Pop. 1,050 hab.

Luchat, village, près le grand *Blourds*, à 6 l. ½ S. par O., a des mines de fer et une forge.

Isle-Jourdain, ville sur la *Vienne*, chef-lieu de canton, bureau de poste sur la route de Poitiers à Limoges, à 5 l. ½ S. O. Pop. 450 hab.

Lussac-les-Châteaux, ville, chef-lieu de canton, à 2 l. O. Pop. 1,380 h.

Verrières, village, à 5 l. O., a des mines de fer et une forge pour la fabrication des instrumens aratoires.

Chavigny, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. N. E., sur la rive droite de la *Vienne* ; bureau de poste situé sur la route de Poitiers à Châteauroux. On y fait commerce de vins et de cuirs tannés. Pop. 1,608 hab.

CIVRAY. — Cet arrondissement est au S. de celui de Poitiers.

Civray, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du 4e arrondissement communal et de canton, à 11 l. ½ S. E. de Poitiers, et 80 S. O. de Paris ; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste situé près la route de Paris à Bordeaux. Ses environs sont fertiles en excellens pâturages. Pop. 1,469 hab.

Gençay, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. N., sur la rive gauche de la *Cloère*. Pop. 628 habit.

Availles, ville, sur la rive gauche de la *Vienne*, chef-lieu de canton, à 8 l. E., a des eaux minérales. Pop. 2,115 hab.

Charroux, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. E, et 11 l. S. de Poitiers. Pop. 1,581 hab.

Chaunay, bourg, à 2 l. ½ N. O. ; bureau de poste sur la route de Paris à Bordeaux, et sur la rive droite de la *Bouloure*.

Couhé, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ N. N. O., près la *Dive* ; bureau de poste situé sur la route de Paris à Bordeaux. Pop. 962 hab.

POITIERS. — Cet arrondissement est au S. de ceux de Loudun et de Châtellerault.

Poitiers, ville, préfecture, chef-lieu du département, du 5e arrondissement et de canton, sur la rivière de *Clain*, évêché, sénatorerie et lycée, à 87 l. S. O. de Paris ; cour de justice criminelle, cour d'appel et tribunal de première instance, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Bordeaux. Cette ville n'est pas peuplée en proportion de sa grandeur, parce qu'elle renferme dans son enceinte beaucoup de jardins et de terres labourables. Elle fut décorée par les Romains, d'un amphithéâtre et d'un magnifique aqueduc dont on voit encore des vestiges. Son nom est célèbre dans l'histoire moderne par la bataille qui fut donnée en 1356 sur son territoire, dans laquelle le roi Jean fut vaincu et fait prisonnier par Edouard, prince de Galles, et envoyé un an après

en Angleterre. Charles VII, durant les guerres contre les Anglais, transféra le parlement de Paris à Poitiers, et y fit long-temps sa résidence; il y fonda en 1431 une université de droit, qui devint célèbre. Cette ville a produit plusieurs hommes dignes d'être cités: l'un d'eux est Jean de la Quintinie, qui a créé en France l'art de la culture des jardins. On tire de Poitiers des blés, des vins et de l'eau-de-vie. Il s'y fabrique des draps de soie, des étoffes de laine, telles que calmoucks, ratines, camelots, ras, étamines, grosses serges. Elle a une filature de coton, des tanneries considérables. Elle apprête les peaux de chamois. Les bas et les bonnets à la grosse broche qui sortent de ses manufactures, sont recherchés. La pelleterie y est cultivée avec avantage, et forme une branche importante de commerce. Pop. 18,223 hab. Lat. N. 46. 34. Long. O. 1 59.

Mirebeau, ville, près la source du *Palu* et de *la Dive*, chef-lieu de canton, à 6 l. N. O. On élève beaucoup de moutons dans ses environs. Ses productions et son commerce consistent en blés, vins, noix, laines et autres denrées. Pop. 2,020 hab.

Champigny-le-Sec, village, à 4 l. N. O., a des forges.

Neuville, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. N. O. Pop. 2,720 hab.

Vouillé, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ N. O. Pop. 890 hab.

Cursay, village, à 5 l. ½ S. O. de Poitiers, près *la Vonne*. Ses environs fournissent un vin blanc très-estimé dont on fait commerce.

Lusignan, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ S. O., près la *Vonne*; bureau de poste sur la route de Poitiers à Niort, sous-inspection forestière. Il y a plusieurs tanneries où l'on fabrique de bons cuirs. Les habitans des environs élèvent quelques mules qu'ils vendent ordinairement aux Espagnols. Pop. 2,390 hab.

Vivonne, village, chef-lieu de canton, à 4 l. S.; bureau de poste sur la route de Paris à Bordeaux. Pop. 2,295 hab.

La Villedieu, village, chef-lieu de canton, à 3 l. S. Pop. 280 hab.

St.-Benoît-de-Quinsay, village, près le confluent du *Miauson* et du *Clain*, à ¾ de l. S. Les habitans fabriquent de la bonneterie, des étoffes de laine et des toiles. Il y a une papeterie.

Saint-Julien Lars, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ E. Pop. 280 hab.

St.-Georges-les-Baillargeaux, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ¼ N. par E. Pop. 1,120 hab.

DEUX SEVRES. = Ce département est situé entre les 45 et 47 deg. de lat. N., et 2 et 3 de long. O. Sa longueur est de 26 lieues, sa largeur de 13; il a 242 lieues carrées. Il est borné à l'E. par le département de la Vienne; au S. par ceux de la Charente et de la Charente-Inférieure; à l'O. par celui de la Vendée; au N. par celui de Maine-et-Loire. Il a 4 arrondissemens communaux, 31 cantons et 363 communes. Il est formé d'une partie du Poitou et de la Saintonge. Ce département est coupé par de petites montagnes et des collines, et renferme quelques forêts et bois pour construction et chauffage. Ses principales rivières sont: la *Sèvre Niortaise*, la *Sèvre Nantaise*, d'où il prend son nom; la *Thoué*, la *Boutonne*, les deux *Dives*, le *Mignon* et l'*Argenton*. On trouve au N. un grand nombre d'étangs très-poissonneux. Ce département est fertile en grains, légumes, fruits, vins, et en excellens pâturages où l'on élève de gros et menu bétail, sur-tout des mulets. On y trouve de nombreuses carrières de belle pierre à bâtir, du granit, du marbre, une sorte de pierre calcaire inattaquable à la gelée, des cristallisations, des argiles, des marnes, des cailloux transparens, des bois fossiles, des coquillages pétrifiés, une mine d'antimoine, plusieurs mines de fer, une grande quantité de salpêtre, des sources d'eaux minérales. Il a des manufactures d'étoffes de laine et de toiles fortes, de siamoises, de draps, droguets et serges, de chamoiserie, de ganterie, de cordonnerie, de chapeaux communs, de clous, de peignes. Il possède aussi des papeteries, des tuileries, amidonneries, des vinaigreries et des salpêtrières. Le commerce consiste en grains, eaux-de-vie, en bœufs, mulets, bois de merrain, etc., et dans le produit de ses manufactures. Ce département fait partie de la 12e division militaire, de la 5e division de la gendarmerie nationale, de la 9e conservation forestière et de la sénatorerie de Poitiers; il dépend de l'évêché de la même ville, qui est compris dans l'archevêché de Bordeaux; il est de la première série,

et a 2 députés à élire au corps législatif. Son collége électoral se compose de 243 membres. L'ordre judiciaire est composé de 31 justices de paix, de 4 tribunaux de première instance, d'un tribunal de commerce séant à Niort, ainsi que la cour criminelle et la préfecture; la cour d'appel est à Poitiers. Il y a une belle bibliothèque, un cabinet d'histoire naturelle et de physique, un jardin de botanique, etc. Pop. 242,658 hab., à raison de 795 par lieue carrée. C'est la patrie de Villon, poète, et du savant Beausobre.

RIVIÈRES. — *Sèvre Niortaise*, rivière, a sa source vers le centre de l'arrondiss. et à 2 l. N. de Melle; court à l'E.; monte au N. O.; baigne à droite la Mothe-St.-Heray; entre dans l'arrondissement de Niort; laisse à droite Saint-Maixent; coule à l'O., puis à l'E.; redescend au S. avec beaucoup de circuits jusqu'à Niort, dont elle baigne les murs à gauche, après avoir reçu le Lambon; c'est là qu'elle commence à être navigable; elle redescend au N., reçoit la Guirande à gauche, remonte au N., arrose à gauche Magné, tourne droit à l'O., baigne à droite Coulon, côtoie la limite du département de la Charente-Inférieure, reçoit à droite l'Autise et la Vendée, baigne à gauche Marans, et poursuit son cours jusqu'à la mer, où elle se jette, à 2 l. O. au-dessous de cette ville, après avoir traversé les anciens marais desséchés. Son cours, l'un des plus sinueux qu'il y ait, est d'environ 35 lieues.

Sèvre Nantaise, rivière, prend sa source à 4 l. S. O. de Parthenay; coule au N. N. O., en servant en partie de limite occidentale au département de la Vendée, dans lequel elle entre par le N.; arrose à droite Mortagne, à gauche Tiffauges; entre par le S. dans le département de la Loire-Inférieure; arrose Clisson; reçoit à droite le Moine, la Sangoise, à gauche le Maine, et se jette à gauche dans la Loire, à Nantes, après un cours de 30 lieues.

Thoué, rivière, a sa source sur la frontière méridionale de l'arrondissement de Parthenay, à une l. ½ O. de Secondigny, qu'elle arrose à gauche; court de l'O. à l'E., baigne à gauche Parthenay, remonte au N., traverse Saint-Loup, où elle reçoit à gauche le Cebron; laisse Airvault à dr.; entre dans l'arr. de Thouars qu'elle baigne, tourne au N. O., puis remonte au N.; arrose à gauche Sainte-Radegonde, reçoit à gauche l'Argenton, traverse la limite du département de Maine-et-Loire; court au N. O., arrose à droite Montreuil-Bellay, où elle reçoit du même côté la Dive; tourne au N., laisse à droite Saumur, et se jette à gauche dans la Loire, à ¼ de l. au-dessous de cette ville, après un cours de 22 lieues.

Argenton (l'), rivière, a sa source à l'extrémité méridionale de l'arrondissement de Thouars, à une l. ¼ au S. de Bressuire; coule au N., arrose Terves, laisse Bressuire à droite, Boisse et Argenton-le-Château à gauche; détourne à l'E.; baigne Massay, Chambon; laisse Argenton-l'Eglise à droite, et se jette dans le Thoué, sur la limite du département de Maine-et-Loire, à une l. ½ d'Argenton: son cours est de 10 lieues.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

THOUARS. — Cet arrondissement est au S. de celui de Parthenay.

Thouars, ville, sous-préfect., chef-lieu du 1er arrondissement et de canton, à 16 l. N. par E. de Niort, et 90 S. O. de Paris, sur la *Thoué*. On n'y fabrique que des étoffes grossières pour les habitans des campagnes. Pop. 2,040 habitans.

Argenton-l'Eglise, village, à une l. ¾, sur la rive droite de l'*Argenton*. On y recueille des vins rouges et blancs assez estimés; il commerce en bestiaux et farines.

Brion, village, à 2 l. N., sur la rive gauche de la *Boutonne*, recueille des vins rouges et une grande quantité de blancs.

Oyron, village, à 2 l. ½ E., recueille des vins rouges, et surtout beaucoup de blancs très-odoriférans, dont on fait un grand commerce.

Bilazay, village, à 2 l. E. par S., a une source d'eau minérale en réputation, qui a tous les caractères des eaux appelées communément *hépatiques*, et n'a d'efficacité que pendant l'été.

Noisé, village, à 2 l. ½ S. E. Ses environs produisent des vins rouges et blancs d'une bonne qualité.

Saint-Varent, village, chef-lieu de canton, à 2 l. S. Pop. 1,150 hab.

Bressuire, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. S. O.; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste situé sur la route de Poitiers à Châtillon-sur-Sèvre; il fabrique des toiles fines de lin et de coton, et des étoffes de laine. Pop. 630 hab.

Cerisay, bourg, chef-lieu de canton, à 9 l. S. O., sur un ruisseau, fait de la toile fine. Pop. 928 hab.

Châtillon-sur-Sèvre, bourg, à 8 l. O. et 86 S. O. de Paris, sur la rive dr. de la *Sèvre ;* chef-lieu de canton, bureau de poste situé sur la route de Funtenay à Angers. Il est situé sur une colline au pied de laquelle coule la Sèvre, dont les bords sont couverts de pâturages très-abondans. Son commerce consiste en bestiaux, et sur-tout en moutons; on y fabrique des toiles fines, des siamoises, des mouchoirs, des flanelles rayées : il y a des papeteries : on trouve dans ses environs des cailloux transparens, qui ressemblent beaucoup à la topaze de Bohême. Pop. 512 habitans.

Aubiers (les), bourg, à 6 l. N., fabrique quelques mouchoirs de fil et de coton en $\frac{2}{3}$ et en $\frac{5}{4}$; des siamoises, et de la toile assez fine.

Argenton-le-Château, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. O.; bureau de poste près la route de Niort à Saumur. Il est situé sur une colline entourée par les petites rivières l'Argenton et l'Ouère, et a été presque détruit dans la guerre de la Vendée. Il a des marchés de grains et de bestiaux. On y recueille des vins tant rouges que blancs, fort estimés. Pop. 270 hab.

PARTHENAY. — Cet arrondissement est au S. de celui de Thouars.

Parthenay, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondissement et de canton, sur la *Thoué*, à 10 l. N. de Niort et 78 S. O. de Paris; trib. de première instance, sous-inspection forestière, bureau de poste sur la route de Niort à Saumur. Il s'y fait un commerce considérable en bestiaux et en filés. Elle fabrique des pinchinats, des calmoucks : elle a beaucoup de tanneries. Pop. 3,213 hab.

Airvault, ville, sur la *Thoué*, chef-lieu de canton, à 4 l. $\frac{1}{2}$ N. Le canal qui conduit l'eau par-dessous la ville forme dans chaque maison un bassin propre et commode. On fabrique à Airvault des étoffes de laine du pays; 200 métiers sont employés à travailler le chanvre et le lin. Le commerce de cette ville consiste en horlogerie fort estimée, en laine et en moutons, dont il se fait un grand débit; en vin, eau-de-vie, blé, lin provenant du territoire. Pop. 2,070 hab.

Saint-Loup, bourg, sur la *Thoué*, chef-lieu de canton, à 4 l. N. N. E. On y fait le commerce de cuirs et étoffes de laine, moutons, vins rouges et blancs, la plupart excellens. Pop. 1,650 habitans.

Gourgé, village, à 2 l. N. par E., récolte beaucoup de vins blancs.

Thenezay, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. $\frac{1}{4}$ E. N. E., a une manufacture de grosses étoffes. Ses environs produisent un peu de vin rouge et quantité de vin blanc d'nne bonne qualité. Pop. 1,450 hab.

Peyratte (la), village, à nne l. $\frac{3}{4}$ N. E., a une forge dont le fer est recherché pour les gros ouvrages et les ustensiles de labour.

Menigouste, village, chef-lieu de canton, à 4 l. $\frac{1}{2}$ S. E. Pop. 880 hab.

Mazières, village, chef-lieu de canton, à 3 l. $\frac{1}{4}$ S. par O. Pop. 605 hab.

Secondigny-en-Gatine, bourg, sur la *Thoué*, chef-lieu de canton, à 3 l. O., a une petite manufacture où l'on fabrique de la tiretaine. Pop. 1,405 hab.

Vernou, village, près la *Sèvre Nantaise*, à 4 l. $\frac{1}{2}$ O., a des fabriques de tiretaines croisées, chaîne de fil et trame de laine en demi-aune, molletons croisés en demi-aune, droguets unis et rayés en demi-aune.

Chapelle-Séguin, bourg, à 4 l. $\frac{1}{4}$ N. O., sur la *Sèvre*, a une verrerie.

Moutiers (les), village, à 5 l. $\frac{3}{4}$ O., possède des fabriques de tiretaines croisées, chaîne de fil et trame de laine, de droguets unis et rayés.

Montcoutant, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. $\frac{3}{4}$ O. par N., a des fabriques d'étoffes de laine. Pop. 1,770 habitans.

Largeasse, village, à 4 l. $\frac{1}{4}$ O. par N., fabrique des toiles de lin, tiretaines croisées, chaîne de fil et trame de laine, en demi-aunes, molletons croisés, droguets unis et rayés.

NIORT. — Cet arrondissement est au S. de celui de Parthenay.

Niort, chef-lieu du département, du 3e arrondissement et de canton, sur la *Sèvre méridionale*, que l'on nomme pour cela *Sèvre Niortaise*, à 105 l. S. O. de Paris ; cour de justice criminelle, tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Poitiers à la Rochelle. La rivière sur laquelle cette ville se trouve située, étant jusqu'à la mer d'une navigation facile pour de grosses barques, lui ouvre des voies commodes pour le débit de ses marchandises, qui consistent en blé, en farines et en laines, tant de celles que produit la tonte des brebis, que de celles qu'abattent les chamoiseurs et les tanneurs. Il se fabrique à Niort des serges, pinchinats, calmoucks, molletons, tiretaines, droguets, flanelles et chapeaux de chamois. On y confit très-bien l'angélique. C'est dans une prison de cette ville qu'est née, en 1635, mademoiselle d'Aubigné, devenue depuis madame de Maintenon, qui a eu sur les destinées de la France une influence si funeste. Les environs de cette ville renferment des carrières de pierre blanche propre à la bâtisse. Pop. 15,028 hab.

Saint-Maixent, ville, chef-lieu de canton, divisée en deux arrondissemens de justice de paix, et chef-lieu de la 12e cohorte de la légion d'honneur, bur. de poste sur la route de Poitiers à la Rochelle, à 5 l. N. E., sur la *Sèvre Niortaise*. Elle commerce en grains, bestiaux. Elle fabrique serges très-fines, droguets, revêches, bonneterie. Pop. 5,000 hab.

Prahecq, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ S. E. Pop. 740 hab.

Fors, village, à 2 l. S. par E. Ses environs produisent d'assez bons vins rouges et blancs.

Jussecorps, village, à 3 l. S. E., fournit de très-bons vins rouges et blancs.

Beauvoir-sur-Niort, village, chef-lieu de canton, à 3 l. S. Son territoire abonde en vins blancs excellens. Pop. 301 hab.

Belleville, village, à 4 l. ½ S., récolte beaucoup de vins rouges excellens.

Foy-Monjaut (la), village, à 4 l. S. Les vins rouges et blancs qu'on y récolte sont très-estimés.

Granzais, village, à 2 l. ½ S., récolte des vins blancs excellens.

Mauzé, ville, ch.-l. de cant., sur le *Mignon*, à 4 l. ½ S. O. ; bur. de poste sur la route de Poitiers à la Rochelle. Ses environs fournissent beaucoup de bois. On y fait commerce d'eau-de-vie, et on y fabrique des chapeaux communs. Pop. 1,600 hab.

Fontenay, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. S. On y trouve six mégisseries. Pop. 1,235 hab.

Coulonges, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. N. O. On y recolte beaucoup de vins blancs. Il y a une fabrique de draps et d'étoffes communes, et une tannerie. Pop. 1,729 hab.

Ardin, village, à 4 l. N. O., a des carrières de marbre.

Champdenier, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N. Il s'y tient des foires considérables de bestiaux. On y fabrique des chapeaux. Pop. 1,193 hab.

MELLE — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Niort.

Melle, ville, sur la *Beronne*, à 6 l. S. E. de Niort, et 50 S. O. de Paris ; sous-préf., chef-lieu du 4e arrondissement et de canton, bureau de poste situé sur la route de Paris à Bordeaux, tribunal de première instance, conservation des hypothèques. Elle a des fabriques d'étoffes telles que droguets, serges et toiles; des faïenceries, des tanneries. Les environs renferment des prairies artificielles. Pop. 1,740 hab.

Mothe-St.-Heraye (la), bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ N., a des tanneries, des fabriques d'étoffes grossières. On y récolte du vin, du sainfoin, du trèfle et de la luzerne; et aux environs on trouve une source appelée *fontaine du Grelet*, dont les eaux passent pour être purgatives. Pop. 2,515 hab.

Chenay, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. N. N. E. Pop. 1,036 hab.

Mairé-Levescault, village, à 4 l. ½ S. E., a un riche haras de bandets.

Sauzé-Vaussay, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ S. E. ; bureau de poste situé près la route de Paris à Bordeaux. Pop. 1,300 hab.

Montalembert, village, à 6 l. S. E., a une mine de fer limoneuse ; il commerce en châtaignes.

Chef-Boutonne, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. S., et 9 l. S. E. de Niort, sur la rive gauche de la *Boutonne* ; bureau de poste situé près de la route de Paris à Bordeaux. Son com-

merce consiste en lin, grains et bestiaux. Il y a des tanneries, une manufacture de faïence et un haras de baudets. Pop. 1,422 hab.

Loubigné, village, à 3 l. ½ S., a des haras de baudets et des prairies artificielles.

Couture-d'Argenson, village, à 5 l. ¼ S., a un haras de baudets dont on fait commerce dans le département.

Aneigné, village, à 4 l. S. On y récolte d'assez bons vins.

Brioux, bourg, chef-lieu de canton, sur la rive droite de la *Boutonne*, à 2 l. S., a un haras de baudets. Pop. 742 habitans.

Chizé, village, à 4 l. S. O., sur la rive droite de la *Boutonne*. L'industrie de ses habitans consiste en ouvrages de bois tels que sabots, pelles, charbon, etc.; ils font le commerce de bestiaux. Il y a des mines de fer abondantes, et d'un métal très-fin.

Fosses (les), village, à 3 l. ½ O. par S. Son territoire produit des vins rouges et blancs excellens.

Secondigny-sur-Chizé, village, sur la *Belle*, à 3 l. S. O., a des fabriques d'étoffes en fil et laine.

Celle, bourg, chef-lieu de canton, à 1 l. ½ N. O., sur la rive droite de la *Belle*. Pop. 1,102 hab.

Beaussais, village, à 1 l. ½ N., sur le *Lambon*, a un haras de baudets.

Fontadan, hameau, a une source d'eau minérale qui est d'une grande efficacité dans les maladies provenant d'obstruction.

VENDÉE. = Ce département est situé entre les 46 et 47 deg. de lat. N., et les 3 et 5 de long. O. Sa longueur est de 30 lieues, sa largeur de 19; il a 284 lieues carrées. Il est borné au N. par les départemens de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure; à l'E. par celui des Deux-Sèvres; au S. par celui de la Charente-Inférieure et les côtes du Pertuis-Breton; à l'O. par l'Océan. Il a 3 arrondissemens communaux, 29 cantons et 322 communes. Il est formé du ci-devant Bas-Poitou. Son territoire se divise naturellement en trois parties distinctes et séparées, le *Bocage*, le *Marais* et la *Plaine*. Le Bocage est ainsi nommé à cause de la grande quantité de bois dont il est couvert: le sol du Marais était autrefois couvert par l'Océan. Les principales rivières sont la *Vendée*, qui lui donne son nom, la grande et petite *Laye*, etc. Le sol en général est fertile en blé, seigle, orge, sarrasin, avoine, lin, chanvre, légumes, vins, etc. Les pâturages y sont excellens, abondans et couverts d'une multitude de troupeaux de gros et menu bétail. Il y a des mines de cuivre et d'antimoine, et un grand nombre de salines d'un grand rapport. L'industrie se borne à quelques fabriques de toiles de ménage, de grosses étoffes de laine, quelques papeteries, tanneries, etc. Le principal commerce consiste en grains, en chanvres, en bois, sel, bestiaux, sur-tout en chevaux et mulets, en laines, etc. Ce département fait partie de la 12e division militaire, de la 5e division de la gendarmerie nationale, de la 9e conservation forestière, et de la sénatorerie de Poitiers. Il dépend de l'évêché de la Rochelle, qui est compris dans l'archevêché de Bordeaux. Il est de la 2e série, et a 3 députés à élire au corps législatif. Le collége électoral se compose de 270 membres. L'ordre judiciaire est composé de 29 justices de paix, de 3 tribunaux de première instance, d'un tribunal de commerce séant aux Sables d'Olonne, d'une cour criminelle séante à Napoléon (ci-devant la Roche-sur-Yon), ainsi que la préfecture. La cour d'appel est à Poitiers. Il a une bibliothèque, plusieurs dépôts littéraires, et un cabinet de physique. C'est la patrie de Rapin, de Viette, etc. La population est évaluée à 270,271 hab., à raison de 725 par lieue carrée.

RIVIÈRES. — *Vendée*, rivière, a sa source sur la frontière orientale, à 1 l. ½ E. de la Châtaigneraye; court du N. au S.; arrose à gauche la Chapelle-aux-Lys, Saint-Hylaire; tourne à l'O., remonte au N., se dirige au S., traverse Fontenay, où elle commence à être navigable; court de là au S. O.; arrose à gauche Saint-Médard, Chaix, et se jette à droite dans la Sèvre Niortaise, à ½ l. E. au-dessus de Marans, après un cours de 16 lieues, rempli de sinuosités.

Laye (la grande), rivière, a sa source vers la frontière orientale de l'arr. de Fontenay, à ¾ de l. N. de la Châteigneraye; court au N. O., arrose à gauche Réaumur, à droite la Meilleraye; tourne au S., reçoit à gauche le Loing, retourne à l'O., puis au S. O.; prend à droite la petite Laye à Saint-Vin-

cent; court au S., puis au S. O.; arrose à droite les Moutiers, reçoit à gauche la Smagne, arrose à droite Mareuil, prend à droite l'Yon; suit du N. au S. O. la limite de l'arrondissement, et tourne au S. S. E.; se jette dans la mer au travers des marais, à 2 l. ½ S. E. d'Angle, après un cours très-sinueux de plus de 20 l. Le flux remonte jusqu'à Saint-Benoît, à 2 l. ½ de son embouchure.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

SABLES D'OLONNE. — Cet arrondissement est à l'O. de celui de Napoléon.

Sables d'Olonne (les), sous-préfecture, chef-lieu du 1er arr. et de cant., à 12 l. O. de Fontenai et 104 S. O. de Paris; tribunal de première instance, tribunal de commerce, bureau de poste sur la route de Fontenai à Saint-Gilles. C'est une ville et un port de mer assez commerçans. Les vaisseaux tirant 12 à 13 pieds d'eau sont les plus propres à la navigation de ce port. Les objets de son commerce sont les grains de toute espèce, les bestiaux, chevaux et mulets, et le sel. Il part de ce port un certain nombre de bâtimens qui vont à la pêche de la morue au banc de Terre-Neuve. La plupart font leur retour à Bordeaux, Lorient, Nantes et la Rochelle. On pêche de la sardine sur les côtes de sables, et la consommation s'en fait dans le pays. Pop. 5,168 hab.

Beauvoir-sur-Mer, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. N.; bureau de poste situé sur la route de Nantes aux Sables d'Olonne: il y a aux environs des marais salans. Pop. 1,892 hab.

Chalans, petite ville, chef-lieu de canton, à 10 l. N.; bureau de poste situé sur la route de Nantes à Saint-Gilles-sur-Vic. Il a des marais salans. Pop. 3,000 hab.

Palluau, bourg, chef-lieu de canton, à 8 l. N. On voit dans ses environs, au lieu dit la *Vergue-de-Palluau*, des pierres jaunes cristallisées, ferrugineuses et couvertes de lames de relief et luisantes comme l'acier. Pop. 330 h.

Chapelle-de-Palluau (la), à 7 l. N., a plusieurs ateliers où l'on fabrique des cuirs de bœuf, de veau et de mouton.

Maché, village, à 6 l. ½, a deux moulins à foulon.

Apremont, village, à 5 l. ¾ N., sur la rive dr. de *la Vie*, a des fabriques de toiles.

Motte-Achart (la), bourg, sur l'*Auzance*, chef-lieu de canton, à 4 l. ⅔ N. E. Pop. 250 hab.

Moutiers-les-Maufaits (les), bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. ¼ E. Pop. 350 hab.

Talmont, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. E., a des salines. Pop. 500 h.

Olonne, bourg, à 1 l. N. On y pêche des sardines. Ses productions consistent en blé, excellens fourrages pour les bestiaux, chevaux et mulets, dont on fait un grand commerce.

Saint-Giles-sur-Vic, village, à 5 l. ½ N. par O., chef-lieu de canton, bureau de poste situé sur la route de Nantes aux Sables d'Olonne, par Machecoul. Pop. 780 hab.

NOIRMOUTIER. — Cette île a 3 l. de long sur 2 de large: elle contient des marais salans, des vignobles et de bons pâturages. La partie productive de l'île est à 12 pieds au-dessous du niveau de la mer, et ce n'est qu'à l'industrie et aux travaux des habitans que l'on doit sa conservation. Les Vendéens s'en emparèrent deux fois en 1793.

Noirmoutier, ville, dans l'île du même nom, chef-lieu de canton, bureau de poste, à 3 l. N. O. de la côte. Pop. 5,400 habitans.

ILE-DIEU. — Cette île a 2 l. de long sur 2 de large: elle produit des grains et du fromage. Les Anglais y firent une descente le 27 fructidor an 3, au nombre de 5,000, dont 800 émigrés. L'Ile-Dieu a un port, et tous ses habitans vivent de la pêche. Pop. 1,050 h.

St.-Aubin, bourg, chef-lieu de canton, à 8 l. N. O.

BOUIN. — Cette île est à 12 l. ½ N. des Sables d'Olonne et ½ de Beauvoir. On y fait beaucoup de sel: elle a 3 l. de superficie. Située sur la baie de Bourgneuf, elle était séparée, il y a peu d'années, du continent par un bras de mer, sur lequel des gens encore existans ont vu flotter des bâtimens de 2 à 300 tonneaux. Cette île est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Noirmoutier, 5e arrondissement maritime.

RIÉ. — Petite île, entre le lac Perié, la mer et les pet. rivières de Rié et de Vic, à 5 l. N. des Sables d'Olonne. Il y a deux villages, *Saint-Hilaire-de-Rié*, et *Notre-Dame-de-Rié*.

NAPOLÉON. — Cet arrondissement est à l'E. de celui des Sables-d'Olonne.

Napoléon, ci-devant *la Roche-sur-Yon*, ville nouvelle, qu'on rebâtit et qui s'agrandit considérablement; préfecture, chef-lieu du département, du 2e arrondissement et de canton, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste situé près la route de Nantes aux Sables d'Olonne. Sa population doit être portée à 10,000 habitans.

Montaigu, ville, chef-lieu de canton, à 7 l. N.; sous-inspection forestière. Elle a dans ses environs des ateliers de distillation pour les eaux-de-vie communes. Pop. 1,010 hab.

Gaubretière, village, à 8 l. N. E., a une forge et des mines de fer. On y trouve des pierres appelées *Ostéocolles*.

Mortagne, petite ville, chef-lieu de canton, sur la *Sèvre*, à 6 l. E. On y fait le commerce de toiles, porcelaine, cuirs et chevaux; elle a une fontaine d'eau minérale. Pop. 633 hab.

Chambretaud, village, à 9 l. N. E. On trouve dans ses environs du petrosilex et des cristaux de roche. Il est à une l. N. des Herbiers.

Les Herbiers, bourg, sur la *Maine*, chef-lieu de canton, bureau de poste sur la route de Fontenay à Nantes, à 8 l. N. E., et 5 ½ E. S. E. de Montaigu. Pop. 1,910 hab.

Saint-Fulgent, bourg, chef-lieu de canton, bureau de poste situé sur la route de Napoléon à Nantes, à 5 l. ½ N. E. Pop. 1,160 hab.

Essarts (les), gros bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ¾ N. E. Pop. 2,089 h.

Chaise (village), à 2 l. E. On trouve dans ses environs du kaolin, qui approche pour la finesse et la blancheur de la pâte des biscuits de la manufacture de Sèvre.

Poire-sous-la-Roche (le), chef-lieu de canton, à 2 l. ¼ N. O. Pop. 1,980 h.

Roche Servière, village, chef-lieu de canton, à 6 l. N. O. Pop. 425 hab.

FONTENAY-LE-PEUPLE. — Cet arrondissement est à l'E. de ceux des Sables d'Olonne et de Napoléon.

Fontenay-le-Peuple, ci-devant le Comte, ville, à 10 l. N. E. de la Rochelle, et 108 S. O. de Paris; chef-lieu du 3e arrondissement et de canton, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste situé sur la route de Niort aux Sables. On y fait commerce de grains, mais principalement de chevaux et de mules dans plusieurs grandes foires. On y fabrique des draps propres à l'habillement des troupes. Il y a plusieurs tanneries et brasseries. On y trouve des carrières de pierre meulière. Cette ville a vu naître Julien Colardeau, procureur du roi, et Nicolas Rapin. Pop. 6,600 hab. Lat. N. 46. 30. Long. O. 3. 10.

Pouzauge-la-Ville, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. ¼ N.; bureau de poste situé sur la route de Fontenay à Angers. Pop. 220 hab.

La Meilleraye, village, sur le grand *Lay*, à 7 l. N., a des mines de fer et une forge.

Châteigneraie (la), chef-lieu de canton, à 5 l. N., près la rive gauche du *Loing*. Elle a plusieurs fabriques d'étoffes, une filature de coton, et des tanneries. On y fait un commerce considérable en blés, bestiaux et laines. Pop. 1,045 hab.

Lauge-Fougereuse, village, à 4 l. ¼ N. E., récolte de bons vins.

Antigny, village, à 3 l. ½ N. E., possède des mines de houille.

Bourneau, village, à 2 l. N., a plusieurs fabriques de toiles et de chaux.

Hermenault, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. N. O. Pop. 830 hab.

Foussay, village, à 2 l. ½ N. E., possède des fabriques de toile.

St.-Hilaire-sur-l'Autise, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ¼ E. Pop. 1,878 hab.

Nieuil-sur-l'Autise, village, près l'*Autise*, à 2 l. ½ S. E., a quelques fabriques de toiles pour les habitans du pays.

Oulnes, village, à 3 l. S. E., a des fabriques de toiles.

Benet, bourg, à 4 l. S. E., a des fabriques de toiles.

Maillezais, petite ville, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ S., dans une île formée par l'*Autise* et par la *Sèvre*. Les marais dont elle est environnée en rendent l'air très-mal-sain. Pop. 1,350 habitans.

Fontaine, village, à 1 l. S. O., a des fabriques de toiles pour les habitans du pays.

Langon (le), bourg, à 2 l. O., possède plusieurs fabriques de toiles pour les habitans du pays.

Chaillé-les-Marais, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. $\frac{1}{2}$ S. O. Il a des marais salans qui produisent annuellement 2,270 quintaux de sel. On y fabrique des toiles pour les habitans du pays. Pop. 1,750 hab.

Luçon, ville, chef-lieu de canton, à 6 l. O. Elle est environnée de marais qui la rendent mal-saine. On y fabrique des toiles. Pop. 2,630 hab.

Mareuil, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. N. O., sur la *Lay*, est remarquable par ses forges. Pop. 240 h.

St.-Etienne-de-Brilouet, village, à 3 l. $\frac{3}{4}$ N. O., possède un atelier où l'on fabrique des cuirs de bœufs, peaux de veaux et de moutons.

St.-Hermand, bourg, à 4 l. $\frac{3}{4}$ N. O.; bureau de poste situé sur la route de Fontenay à Nantes.

Ste-Hermine, village, chef-lieu de canton, à 4 l. $\frac{1}{2}$ N. O. Pop. 406 hab.

Chantonnay, bourg, à 7 l. $\frac{1}{2}$ N. O.; chef-lieu de canton, bureau de poste situé sur la route de Fontenay à Nantes. La montagne de la Tabarière, qui est tout auprès, contient une mine de houille. Près de là il y a une mine de cuivre, et des pierres propres à faire des meules de moulins. Pop. 1,421 habitans.

AUNIS.

Ce pays, avec les îles de Ré et d'Oléron, formait un gouvernement militaire. Il avait été détaché de la Saintonge et du Poitou, dont il avait fait autrefois partie. Il est borné au N. et au S. E. par le Poitou; au S. E. et au S. par la Saintonge; à l'O. par l'Océan. Son climat et doux et mal-sain, le long des côtes, où il y a beaucoup de marais qui occasionnent un grand nombre de maladies, sur-tout pendant l'été; par-tout ailleurs le sol est fertile en blé, fruits et légumes: on y récolte beaucoup de vins. Il y a des prairies, dans les endroits marécageux, où l'on nourrit beaucoup de bétail, sur-tout des moutons et des chevaux, qui passent pour être fort bons. Les marais salans fournissent une grande quantité de sel, qui passe pour le meilleur de l'Europe, et suffit pour toute la France. L'Aunis forme, avec la majeure partie de l'Angoumois, le département de la *Charente-Inférieure*.

RIVIÈRES. — *Boutonne*, rivière, prend sa source dans le département des Deux-Sèvres, arrondissement de Melle, à Chef-Boutonne; passe à Brion, reçoit la Belle, coule à l'O., puis au S. O.; arrose Chizé; entre dans le département de la Charente-Inférieure; court à l'O.; baigne à droite Saint-Jean-d'Angely, où elle commence à être navigable; prend à droite la Nié, passe ensuite à Tonnay-Boutonne, et se jette à droite dans la Charente, au port de Condé, à une l. $\frac{1}{2}$ de Tonnay-Charente, après un cours de 20 l.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — Ce département est situé dans la partie occidentale de la France, entre les 45 et 47 deg. de lat. N., et les 2 et 4 de long. O. Sa longueur du S. E. au N. O. est de 35 lieues; sa largeur de l'E. à l'O., sans y comprendre les îles, est de 19 lieues, et sa surface est de 300 lieues carrées. Ses bornes sont, au N., les départemens de la Vendée et des Deux-Sèvres; à l'E. celui de la Charente; au S. celui de la Gironde, et à l'O. l'Océan. Il prend son nom de la Charente, qui y termine son cours, et se jette dans l'Océan. Il est formé de l'Aunis et de la majeure partie de la Saintonge. Il a 6 arrondissemens communaux, 37 cantons et 506 communes. Les forêts de ce département contiennent 743,18 arpens, dont 4,650 arpens de bois nationaux, 480 arpens de communaux, le reste à des particuliers. Les principales rivières sont: la *Charente*, la *Boutonne*, la *Seugne*, la *Seudre*, la *Sèvre Niortaise*, etc., Il y a des canaux aux environs de Rochefort et de la Rochelle, et des eaux minérales. Le climat est tempéré; l'air est mal-sain le long des côtes à cause des marais salans, des brumes fréquentes et des vents irréguliers et impétueux, qui, dans l'automne, occasionnent beaucoup de maladies dangereuses. Le sol est en général fertile. Dans les îles d'Oléron et de Ré, l'air est très-sain, et le sol bien cultivé. La plus grande partie des terres est employée à la culture de la vigne; une partie produit blé, grains de toute espèce, fruits, safran, etc. Il y croît aussi de l'absinthe, connue des Romains sous le nom de *virga santonica*, de la criste marine et d'autres plantes utiles. Le reste des terres est en pâturages excellens, où l'on nourrit grand nombre de bœufs et de chevaux estimés; en marais salans, d'où l'on tire le meilleur sel de l'Europe, et en non valeurs. On élève beaucoup de brebis

et de porcs. Le gibier et le poisson sont abondans ; la sardine qu'on pêche sur les côtes est très-estimée. Il y a quelques mines de fer et d'autres métaux, des forges et des fonderies, tant nationales que particulières, des carrières de pierre ; des fabriques d'étoffes de laine, de coton, d'épingles ; des manufactures de tabac, de faïence, de verres, de creusets de grès, des raffineries de sucre, des moulins à poudre, des mégisseries, des blanchisseries. La pêche, et surtout la confection des eaux-de-vie, de l'esprit-de-vin et des sels, forment l'industrie et le principal commerce de ce département. On en tire encore des grains, des farines, des huiles de poisson, des bois pour les mâtures, des cuirs et des huîtres. Ce départ. dépend de la 12e division militaire, de la 7e de la gendarmerie nationale, de la 9e conservation forestière, de la 12e cohorte de la légion d'honneur, et de la sénatorerie de Poitiers. Le siége de son évêché est à la Rochelle. Le collége électoral est de 300 membres. Il fait partie de la 3e série, et fournit 4 députés au corps législatif. Il a 37 justices de paix, 6 tribunaux de première instance, 5 tribunaux de commerce séants à Rochefort, la Rochelle, Saintes, Saint-Martin, Saint-Jean-d'Angely; la cour criminelle est à Saintes, celle d'appel à Poitiers. Il y a quelques églises de la religion réformée. Ce département a vu naître le fameux physicien Réaumur et le célèbre marin la Galissonnière, qui vainquit l'amiral Bing en 1756. Pop. 403,105 habitans, à raison de 1,133 par lieue carrée.

RIVIÈRES. — *Seugne*, rivière, a sa source à Chevenceau, au S. E. de l'arrondissement de Jonsac; coule du S. E. au N. O.; baigne Champagnac; traverse Jonsac, Lussat; prend à gauche le Tarnac ; arrose Pons, se dirige du S. au N., et se rend à gauche dans la Charente par trois embouchures, à une l. de Saintes, après un cours de 12 lieues.

Seudre, petite rivière, a sa source au N. O. de l'arrondissement de Jonsac, à ½ l. S. de Saint-Genis ; coule du S. E. au N. O. ; entre dans l'arrondissement de Saintes ; arrose Saint-André de Lidon, Thains, Saujon, l'Eguille, et va se rendre dans l'Océan, près de Marennes, après un cours de 13 l. ; son embouchure est très-large.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

LA ROCHELLE. — Cet arrondissement est au Nord de celui de Rochefort.

Rochelle (la), ville, sous-préfecture, chef-lieu du 1er arrondissement et de canton, à 111 l. S. O. de Paris, et 15 N. O. de Saintes ; tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, bureau de poste sur la route de Nantes à Bordeaux, quartier-général de la 12e division militaire. Cette ville a un port sur l'Océan. Elle est belle, importante et médiocrement grande, mais bien bâtie ; une partie des maisons est soutenue par des arcades et des portiques, et la place du château est une des plus belles que l'on puisse voir. Le port est un des plus sûrs et des plus commodes. Elle fut cédée aux Anglais par le traité de Bretigny, en 1360, et douze ans après elle se donna au roi Charles V. Le calvinisme s'y introduisit en 1557, et elle fut long-temps une des principales places des protestans ; mais Richelieu résolut de la faire rentrer sous l'autorité royale, et Louis XIII ayant d'abord fait construire le fort Louis pour la tenir en bride, il assiégea la ville en 1627, et s'en rendit maître après treize mois d'un siége mémorable, pendant lequel les habitans souffrirent courageusement une des plus horribles famines dont l'histoire fasse mention : de 15,000 personnes qui se trouvèrent dans cette ville, 4,000 seulement survécurent à ce désastre. Les fortifications furent abattues ; mais Louis XIV en fit construire d'autres, qui furent imaginées et exécutées par Vauban. Avant la perte du Canada, le principal commerce de la Rochelle consistait en pelleteries. Aujourd'hui, les expéditions qu'on fait pour les îles de l'Amérique, se font ordinairement pour Saint-Domingue, la Martinique, la Guadeloupe et Cayenne; les bâtimens qu'on envoie se chargent en retour de sucre, de café, de coton, d'indigo, de cuirs secs, de canéfices, de sirops de mélasse et autres, de rocou, de gingembre, de cacao, de toutes sortes de bois pour la teinture et la marqueterie. Les bâtimens qu'on expédie pour les côtes de Guinée, prennent des gommes, des dents d'éléphant, de la

cire jaune, et d'autres productions de ces contrées. Les départemens de France et les nations avec lesquelles la Rochelle est en correspondance, lui fournissent les productions et les objets qu'elles fabriquent. Le Poitou et la Saintonge fournissent à son commerce des grains de toutes espèces, des fèves, du chanvre, des bestiaux et des étoffes de laine; l'Angoumois, du papier, des grains et des bestiaux; la Provence et le Languedoc, des olives, des anchois, des fruits secs, tels que raisins, figues, brignoles, amandes; et en outre des noix de galle, du riz, du séné, de la manne, des pistaches, du maroquin et du liége; la Bretagne, de la morue, du poisson sec, des sardines, des bariques, du merrain, des toiles à voiles, du fer en barre et en verge; Bayonne, des lanons et des huiles de baleine, des jambons, de la réglisse, des laines d'Espagne, du brai gras et sec; la Hollande, des beurres, des fromages, des drogues, du poivre, de la canelle, du girofle, des muscades, des chanvres, des lins en bottes, des fils, des planches, des mâts, du brai, du goudron, et toutes sortes de quincailleries et de petites merceries; les pays du Nord, des chanvres, des lins, des fils, des planches, des sapins, des douves pour pipes et bariques, des mâts, des cordages, des poêles à frire, des fils-d'archal et de carret, des pots de fer, du cuivre ouvré et du cuivre en plaques, du fer et de l'acier; l'Espagne, des vins de Chérès, d'Alicante, de Malaga, de Tinto, des raisins secs, des bois de campêche et des laines; le Portugal, des huiles d'olives, de la cassonade, du tabac du Brésil et de Marignau, des cuivres, des cuirs secs, du bois pour la teinture et les parfums, de l'ipecacuanha, des cocos propres à la tabletterie, du musc et de l'ambre-gris; l'Angleterre, du charbon de terre, de l'étain, du plomb, de l'alun, de la couperose, des cuirs secs et en poils, du tabac de Virginie, et toutes sortes de quincailleries; l'Irlande, du beurre et des viandes salées, du saumon en barils et du charbon de terre; l'Ecosse, du saumon salé en barils, et du charbon de terre. La ville a des raffineries de sucre, une manufacture de faïence et des verreries; elle produit des vins, eaux-de-vie, sels, chanvres, graines de lin et de moutarde; mais en outre elle met à contribution les départ. voisins pour fournir au comm. beaucoup d'autres denrées de première nécessité. Pop. 18,000 hab. Lat. N. 46. 9. Long. O. 3. 24.

Marans, petite ville, chef-lieu de canton, dans des marais salans, près de la *Sèvre Niortaise*, à 4 l. N. E. C'est un des lieux de la France où il se fait le plus grand commerce de blé et de farine. Elle a soutenu plusieurs siéges. Henri IV s'en rendit maître le 24 juin 1588: le château fut rasé en 1638. Pop. 4,682 hab.

Courson, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. ¼ E. N. E. Pop. 800 hab.

La Jarrie, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ E. par S. Pop. 1,160 hab.

Angoulin, village, à 2 l. S., a des marais salans.

Nieuil, village, à une l. ¼ N., a des salines et des marais salans.

RÉ. — Cette île sur l'Océan, à 3 l. O., a 4 l. de long sur 1 l. ½ de large; elle est séparée de celle d'Oléron par un détroit appelé *Pertuis d'Antioche*; l'autre détroit, qui est au N. O. de l'île, se nomme *Pertuis Breton*. Elle produit beaucoup de sel et du vin dont on fait de l'eau-de-vie, et de la liqueur connue sous le nom d'*anisette*. Elle a un tribunal de commerce et 4 forts, qui sont la ville et la citadelle de *Saint-Martin*, le fort de *la Prée*, le fort *Samblanceaux* et le fort *Martray*. Pop. 17,186 hab.

Saint-Martin-de-Ré, ville, chef-lieu de canton, tribunal de première instance, bureau de poste, à 3 l. ¼ O. p. N. de la Rochelle; elle fait commerce d'eaux-de-vie, sel, planches: on y pêche de la raie et de la morue. Pop. 2,720 h.

Ars, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. O. On trouve dans ses environs des cailloux de différentes couleurs, qui ne cèdent point à ceux de Royan et de Médoc. Il y a aussi des marais salans. Pop. 3,000 hab.

Loix, village, à 5 l. ¼ O. par N., dans l'île de Ré, a des salines ou marais salans.

ROCHEFORT. — Cet arrondissement est au S. de celui de la Rochelle.

Rochefort, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondissement et de canton, sur la *Charente*, à 5 l. de son embouchure, 6 S. E. de la Rochelle, et 127 S. O. de Paris; trib. de première instance, tribunal de commerce, résidence du préfet maritime, et chef-lieu

du 5e arrond. marit.; bureau de poste sur la route de la Rochelle à Bordeaux. Cette ville est belle et régulière; elle a été bâtie en 1664 par Louis XIV, qui en a fait un département de la marine. Son port est commode et défendu à l'entrée de la rivière par plusieurs forts. Elle a un chantier de construction, de vastes magasins pour l'armement et l'équipement des vaisseaux de guerre, un arsenal, un magnifique hôpital. Le port marchand est au-dessus de la ville; les navires de 800 tonneaux peuvent y entrer et en sortir avec leurs cargaisons entières. Les armateurs de la Rochelle y envoient leurs grands bâtimens qui ne peuvent entrer dans le hâvre de cette dernière ville. Il s'y fait des armemens pour la pêche de la morue au banc de Terre-Neuve, et pour les îles de Saint-Pierre et Miquelon. Il y a des fabriques de toiles à voiles, d'étamines; elle commerce en cuirs. Il sortit de son port, en février 1805, une escadre qui ravagea une partie des colonies anglaises dans les Indes Occidentales, fit un butin au-delà de 100 millions, et rentra tranquillement malgré les croisières ennemies. Pop. 15,000 hab. Lat. N. 46. 2. Long. O. 3. 19.

Surgères, bourg, chef-lieu de canton, sous-inspection forestière, bureau de poste situé sur la route de Poitiers à Rochefort, à 5 l. N. E. On y fait le commerce de chevaux, bœufs et moutons. Il y a sept fontaines minérales. Pop. 1,480 hab.

Tonnay-Charente, petite ville, chef-lieu de canton, avec un port sur la *Charente*, à une l. E.; bureau de poste sur la route de la Rochelle à Bordeaux. Cette ville est comme l'entrepôt des articles d'exportation que fournissent l'Angoumois et la Saintonge, principalement des vins et eaux-de-vie. Pop. 2,389 hab.

Aigrefeuille, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. N. Pop. 1,260 hab.

Aix. — Cette île, à 4 l. O. par N., est petite et bien fortifiée: c'est une place de guerre de quatrième classe.

SAINT-JEAN-D'ANGELY. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Rochefort.

Saint-Jean-d'Angely, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondiss. et de cant., sur la *Boutonne*, sur laquelle il y a deux beaux moulins à poudre, à 5 l. N. E. de Saintes, et 116 S. O. de Paris; tribunal de première instance, tribunal de commerce, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Niort à Bordeaux. Cette ville commerce en vins, eaux-de-vie très-estimées, qui forment une branche considérable de commerce. Pop. 5,400 hab.

Loulay, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ N. Pop. 366 hab.

Aulnay, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. N. E.; bureau de poste près la route de Niort à Saintes. Pop. 1,250 h.

Matha, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. S. E., sur l'*Anteine*. Pop. 714 hab.

St.-Hilaire-de-Villefranche, village, chef-lieu de canton, à 2 l. S. Pop. 1,223 habitans.

Taillebourg, bourg, sur la *Charente*, à 4 l. S. O., est célèbre par la victoire que saint Louis y remporta contre les Anglais et le comte de la Marche réunis, et dans laquelle il fit preuve du plus grand courage, en affrontant seul sur le pont de cette ville, pendant quelques momens, l'effort des ennemis.

Annepont, village, à 2 l. ¾ S. O. On trouve dans ses environs de gros cailloux noirs et clairs, qui servent à faire des pierres à fusil, dont on fait un grand commerce.

Grandjean, village, à 2 l. S. O. Ses environs abondent en cailloux qui servent de pierres à fusil, et dont on fait un commerce considérable.

Saint-Savinien, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ¼ N. Pop. 2,880 hab.

Tonnay-Boutonne, village, ch.-l. de cant., sur la *Boutonne*, à 3 l. O. Pop. 930 hab.

SAINTES. — Cet arrondissement est au S. de Saint-Jean-d'Angely.

Saintes, ville, préfecture, chef-lieu du 4e arrondissement et de canton, auparavant capitale de la Saintonge, sur une éminence près de la rive gauche de la *Charente*, à 122 l. S. O. de Paris, et 15 S. de la Rochelle; cour de justice criminelle, tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, bureau de poste sur la route de la Rochelle à Bordeaux. Cette ville, du temps d'Ammien-Marcellin, était une des plus florissantes de l'Aquitaine; mais elle est bien déchue aujourd'hui: ses rues sont étroites et ses maisons mal-bâties. Cependant elle conserve encore des vestiges de sa grandeur passée, dans les restes d'un amphithéâtre, dans un arc de triomphe en marbre blanc, qui se voit sur

le pont de la Charente. Cette ville existait autrefois sur la colline ; mais ayant été ruinée par les Vandales et autres barbares, lors de leur passage en Espagne, on l'a rebâtie dans une situation plus commode sur le bord de la rivière. Ses productions consistent en blés, vins, eaux-de-vie et laines. On recueille, année commune, dans le terroir de la ville et des environs, 8,000 tonneaux de vin rouge, et 10,000 de blanc ; ceux-ci sont convertis en eaux-de-vie et esprit-de-vin d'une excellente qualité. Saintes a des fabriques d'étamines, de molletons, de cadis, de basins, de serges, de droguet, de bonneterie, une manufacture de porcelaine, de creusets de grès et autres ouvrages de même nature, et de faïence. On y travaille aussi en mégisserie. Pop. 10,162 habitans. Lat. N. 45. 44. Long. O. 2. 57.

Saint-Porchaire, village, chef-lieu de canton, à 3 l. N. O. Pop. 6,566 hab.

Saint-Vaize, village, à une l. $\frac{3}{4}$ N., a des carrières de pierre.

Saint-Vivien, village, à $\frac{1}{4}$ de l. N., a une carrière de belle pierre.

Burie, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. E. Pop. 1,510 hab.

Chaniers, bourg, à une l. $\frac{1}{2}$ S. E. On y récolte beaucoup de blé et de vin.

Pons, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. S. par E., bureau de poste sur la route de la Rochelle à Bordeaux, a des eaux minérales. Ses productions et son commerce consistent en blés et eaux-de-vie. Pop. 4,500 hab.

Gemozac, gros bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. S. Pop. 2,396 hab.

Cozes, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. S. O., sur la rive gauche du *Paray* ; bureau de poste situé près de la route de la Rochelle à Bordeaux. On y fait commerce de grains, fruits et vins. Pop. 1,889 hab.

Saujon, bourg, ch.-l. de cant., sur la *Seudre*, à 5 l. O. par S. ; bur. de poste situé près la route de la Rochelle à Bordeaux. Pop. 2,000 hab.

JONSAC. — Cet arrondissement est au S. de celui de Saintes.

Jonsac, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 5e arrondissement et de canton, sur la *Seugne*, à 8 l. S. de Saintes, et 130 S. par O. de Paris ; tribunal de première instance, conservation des hypothèques. Pop. 2,510 hab.

Archiac, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. N. E. Pop. 1,530 hab.

Bran, village, à 3 l. $\frac{1}{2}$ S. E. On y fabrique des cuirs forts.

Montluçon, bourg, sur le *Mouçon*, chef-lieu de canton, à 6 l. $\frac{1}{2}$ S. E., a des fabriques de cuirs forts et de peaux de mouton. Pop. 1,300 hab.

Montlieu, ville, chef-lieu de canton, à 5 l. $\frac{1}{4}$ S. par E., et 12 N. de Bordeaux. Pop. 650 hab.

Montendre, ville, chef lieu de canton, à 3 l. $\frac{3}{4}$ S., a une source d'eau minérale très-limpide. Pop. 850 hab.

Mirambeau, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. S. O. Pop. 2,170 hab.

Saint-Genis, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. $\frac{1}{2}$ N. E. ; bureau de poste situé sur la route de la Rochelle à Bordeaux. Pop. 860 hab.

MARENNES. — Cet arrondissement est à l'O. de celui de Saintes.

Marennes, pet. ville, sous-préf., chef-lieu du 6e arrondis. et de cant., à 10 l. E. par N. de la Rochelle, et 112 S. O. de Paris, près la mer ; tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, bureau de poste près la route de Bordeaux à Paris. Cette ville fait partie du 5e arrondissement maritime, dont Rochefort est le chef-lieu ; son territoire est fort abondant en vins de bonne qualité. Les huîtres vertes qu'on pêche aux environs sont fort estimées. Les sels qu'on y fait passent pour être des meilleurs. Il y a des marais salans et une verrerie. Pop. 4,633 hab. Lat. N. 45. 49. Long. O. 3. 28.

Saint-Aignan, village, chef-lieu de canton, à 2 l. $\frac{1}{2}$ N. E. Pop. 845 hab.

Royan, ville, chef-lieu de canton, à 7 l. S. O., a un port à l'embouchure de la *Garonne* ou *Gironde*. Elle soutint, en 1622, un long siége contre Louis XIII, qui ne la prit qu'après avoir perdu beaucoup de monde. A l'embouchure de la Gironde, on voit un phare bâti sur un rocher, tout vis-à-vis de *Royan*, dont il n'est séparé que par un très-petit trajet. Ce phare est nommé la *Tour-de-Cordouan*. C'est un bâtiment d'une bonne architecture, qui a 160 pieds d'élévation. On allume des feux au haut de cette tour pour éclairer les vaisseaux, qui, sans cela, seraient en danger de se perdre la nuit sur les bancs de sables dont l'embouchure de la Garonne est embar-

rassée. Only fait la pêche et le commerce d'excellentes sardines.

Saint-Palais, village, à 4 l. S., a une pêcherie considérable de sardines.

Tremblade (la), bourg, chef-lieu de canton, à 9 l. O.; bureau de poste près la route de la Rochelle à Bordeaux. Ce bourg est très-près de la *Seudre*, qui lui procure l'avantage d'un bon port, qui peut recevoir des bâtimens de 600 tonneaux. Ses productions et son commerce consistent en sels, vins, eaux-de-vie et vinaigre; il a une verrerie à bouteilles.

Chapus, fort, à une l. ½ N. O., près le bord de la mer. C'est un poste de guerre de la 12e division militaire, et la résidence d'un adjudant de place.

Oléron. — Cette île, au S. de celle de Ré, a 5 l. de long sur 2 de large, et 12 de tour. Elle est fertile en blé, vin et sel. Les habitans passent depuis long-temps pour excellens marins. C'est d'eux que viennent les lois de la marine, appelées *lois d'Oléron*. Les Rochellois s'emparèrent de cette île du temps de la ligue. Pop. 14,500 hab.

Château-d'Oléron, bourg, à 2 l. N. O., chef-lieu de canton. Pop. 2,114 hab.

Saint-Pierre-d'Oléron, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ N. O., a un tribunal de commerce. Pop. 4,250 hab.

SAINTONGE ET ANGOUMOIS.

Saintonge.—Cette prov. formait avec l'Angoumois un des grands gouvernemens de la France. Elle est bornée au N. par l'Aunis et le Poitou; à l'E. par l'Angoumois; au S. par la Guienne et la Gironde; et à l'E. par l'Océan. Ses productions sont les mêmes que celles de l'Aunis. On y recueille en outre plusieurs plantes utiles, telles que l'absinthe, le salicot, la criste marine. Elle fabrique toiles, cadis, molletons, étamines, grosses et petites draperies, bonneteries, faïences, porcelaines et creusets de grès.

Angoumois.—Cette province est bornée au N. par le Poitou; à l'E. par le Périgord; au S. et à l'E. par la Saintonge. Le climat sain, quoiqu'un peu froid, est en général plus tempéré que celui de Paris. Elle produit froment, seigle, orge, avoine, maïs, safran. Ses pâturages sont gras et abondans, et on y engraisse beaucoup de bestiaux. Il y a des mines de fer très-abondantes. L'industrie consiste en fabriques de grosses étoffes de laine, de poteries, de papiers, et en forges. Les objets de son commerce sont les vins, les eaux-de-vie, le safran, les bois, les bestiaux, le sel, le fer, etc. L'Angoumois, avec une partie de la Saintonge, forme le départ. de la *Charente-Inférieure*.

CHARENTE. = Ce département, situé dans la partie occidentale de la France, est compris entre les 45 et 47 deg. de lat. N., et les 1 et 3 de long. O. Sa long. est de 22 l. de l'E. à l'O.; sa larg. de 18 l. du N. au S., et sa surface de 245 lieues carrées. Ses bornes sont, au N., les départem. des Deux-Sèvres et de la Vienne; à l'E. ceux de la Dordogne et de la Haute-Vienne; au S. O. et à l'O. celui de la Charente-Inférieure. Son nom vient de la rivière de la Charente qui le traverse. Ce département est formé de l'Angoumois et d'une partie de la Saintonge. Il a 5 arrondissemens communaux, 28 cantons et 455 communes. Il a beaucoup de collines, et nulle montagne remarquable, à l'exception d'une petite montagne entourée de rochers, et baignée des eaux de la Charente sur laquelle est bâtie Angoulême. Les forêts, composées plutôt de taillis que de hautes futaies, sont assez étendues, et fournissent des bois de construction pour la marine; elles contiennent 45,147 arpens, dont 23,309 arpens de bois nationaux, et le reste à des particuliers. Les rivières principales sont: la *Charente*, la *Vienne*, la *Touvre*, la *Drome*, la *Tude*, et quelques autres moins considérables. La plupart sont peu navigables, et quelques-unes sont à sec en été; elles entretiennent un grand nombre d'usines, et sur-tout des moulins à papier. Il a été projeté d'ouvrir un canal pour joindre la Charente à la Loire par la Vienne. Le climat est un peu froid et sain; point de marécages, excepté dans les landes de Confolens, et peu de brouillards. Le sol est inégal, aride, et composé de couches de coquillages et de débris de corps marins. Une partie des terres est en labour; les coteaux sont couverts de vignobles; les rivières sont bordées de prairies, et le reste des terres est inculte, couvert de bois, de landes et de rochers. Ce département produit blé, seigle, orge, avoine, maïs, safran, chanvre, lin, truffes, fruits et vins

assez estimés. Ses pâturages fournissent des foins de bonne qualité; ses chevaux, propres à tous les genres de service, tiennent de la race poitevine. Il y a un grand nombre de bœufs qu'on emploie à l'agriculture. Le bétail de toute espèce, la volaille, le gibier, y sont abondans; les perdrix rouges sont très-recherchées. Il y a des salines, des mines de fer, de plomb, et une d'antimoine à Monet, où se trouve de l'argent. Les papeteries de ce département sont connues et estimées : quoique leur nombre se soit diminué dans le siècle dernier par la concurrence des Hollandais, et la retraite de plusieurs fabricans d'Angoulême, elles forment cependant une belle branche de commerce. Il y a des forges et des fonderies. Un des principaux établissemens de ce genre est la fonderie de canons à Ruelle sur la Touvre, ouvrage de M. de Montalembert. On fait beaucoup d'eaux-de-vie excellentes; elles sont connues sous le nom d'*eaux-de-vie de Cognac*, et le commerce d'exportation en est très-important et très-lucratif. On compte plusieurs manufactures de laine; mais les étoffes qu'on fabrique sont grossières, et ne sortent pas du pays. Il y a une faïencerie à Angoulême. On tire de ce pays beaucoup de vins, particulièrement pour l'approvisionnement de la marine à Rochefort; du sel qu'on transporte à Angoulême par la Charente; des bois propres à faire des tonneaux; des bestiaux pour Paris et les départemens voisins; des truffes, du gibier et des fers forgés. Tout ce pays est coupé par de très-belles routes. Ce département appartient à la 20e division militaire, à la 7e légion de la gendarmerie nationale, à la 12e cohorte de la légion d'honneur, à la 11e conservation forestière, au diocèse d'Angoulême et à la sénatorerie de Bordeaux. Le collége électoral est de 300 membres; il fait partie de la 4e série, et fournit 3 députés au corps législatif. Il y a quelques églises protestantes, 28 justices de paix, 5 tribunaux de première instance, 2 de commerce, séants à Angoulême et à Cognac; un tribunal de commerce, séant à Angoulême; la cour d'appel est à Bordeaux. François Ier, Balzac et le poète Saint-Gelais sont nés dans ce département.

RIVIÈRES. — *Charente*, grande rivière, prend sa source à 3 l. N. O. de Rochechouart; coule au N. O.; arrose à droite Charroux, Civray; entre dans la partie méridionale du département de la Vienne; tourne au S.. parcourt le département auquel elle donne son nom; avoisine Ruffec, baigne à droite Verteuil, Mansle; reçoit à gauche le Son, la Tardoire; se dirige à l'O., redescend au S., baigne à gauche Angoulême, où elle commence à être navigable; arrose Châteauneuf, Jarnac, Cognac; entre dans le département de la Charente-Inférieure; remonte au N. O., prend à gauche le Né, à droite l'Anteine, à gauche la Seugne; traverse Saintes, baigne Taillebourg, à droite Saint-Savinien, se grossit de la Boutonne, passe à Tonnay-Charente, baigne Rochefort et Soubise, et débouche dans l'Océan vis-à-vis l'île d'Oléron. Son cours est de 80 lieues. Ses eaux sont claires, et forment plusieurs îles. Ses débordemens engraissent les terres; elle est fort poissonneuse, sur-tout en grosses moules dans lesquelles on trouve des perles qui approchent des perles orientales.

Touvre, petite rivière, de 6 l. ½ de cours, se jette dans la Charente un peu au-dessous d'Angoulême, au lieu dit *le Gou*. Sa source est une fontaine comparable, pour l'abondance, à celle de Vaucluse, et l'une des plus belles de France. Elle est située au pied d'un rocher, a plus de 12 brasses de profondeur, et porte bateau dès sa naissance, sans être néanmoins navigable, à cause des rochers et autres obstacles qui s'y rencontrent : ses eaux sont claires, froides en été et chaudes en hiver.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages, et autres lieux.

RUFFEC. — Cet arrondissement est à l'O. de celui de Confolens.

Ruffec, ville, sous-préfecture, chef-lieu du premier arrondissement et de canton, bureau de poste situé sur la route de Paris à Bordeaux, à 9 l. N. d'Angoulême, et 101 S. S. O. de Paris; tribunal de première instance. On y trouve des mines de fer et des forges. Pop. 2,110 hab.

Villefagnan, village, chef-lieu de canton, à 2 l. O. Pop. 1,620 hab.

Aigre, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. S. O., sur la rive droite de la *Lemps*; bureau de poste près la route de Paris à Bordeaux. Pop. 1,430 hab.

Mansle, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. ¾ S., sur la *Charente*. Pop. 1,230 habitans.

Bayers, village, à 2 l. ½ S., près la *Charente*. Ses environs produisent beaucoup de safran.

Taizé, village, près la *Charente*, à une l., a 3 forges, 1 martinet à fabriquer des boulets, 1 four à cimenter, et une fenderie.

CONFOLENS. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Ruffec.

Confolens, petite ville, à 16 l. N.E. d'Angoulême, et 91 S. O. de Paris, sur la rive droite de la *Vienne*; sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondissement communal et de canton, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste situé près de la route de Limoges à Angoulême. Elle est toute entourée de landes incultes, et les bords de la Vienne seuls offrent de beaux pâturages, où l'on élève beaucoup de bestiaux destinés à l'approvisionnement de Paris. Elle possède une mine de plomb. C'est la patrie d'Antoine Rivet de la Grange, bénédictin, historien. Pop. 2,045 hab.

Chabanois, petite ville, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ S., sur la rive gauche de la *Vienne*; bureau de poste situé sur la route de Limoges à Angoulême. C'est la patrie de Jean de la Quintinie. Pop. 1,444 hab.

Roussine, village, à 6 l. ¾ S., a des mines de fer et des forges.

Montambœuf, village, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ S. p. O. Pop. 950 hab.

Chatelars, village, à 5 l. S. O., et une l. de Chasseneuil, possède une forge et 1 martinet.

Saint-Claude, village, chef-lieu de canton, bureau de poste situé près la route de Paris à Bordeaux, à 4 l. ¼ S. O. Pop. 2,008 hab.

Champagne-Mouton, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. O. Pop. 1,155 hab.

ANGOULÊME. — Cet arrondissement est au S. de ceux de Ruffec et de Confolens.

Angoulême, ville, sur la rive gauche de la *Charente*, préfecture et chef-lieu du département, du 3e arrondissement communal et de canton, divisé en 2 arrondissemens de justice de paix; évêché suffragant de l'archevêché de Bordeaux, inspection forestière, cour de justice criminelle, tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, bureau de poste situé sur la route de Paris à Bordeaux, à 110 l. S. S. O. de Paris, 20 O. de Limoges, et 25 S. E. de la Rochelle. Cette ville a un château très-fort. On voit dans ses environs, à une lieue à l'entour, plusieurs papeteries dont les papiers sont recherchés; ceux destinés à l'impression passent en grande partie à Bordeaux et en Hollande; les papiers à écrire vont en Espagne et sur la côte de la Baltique. Les productions d'Angoulême consistent en grains, vins, safran, graines de lin et de genièvre. Les principaux objets de son commerce sont les vins et les eaux-de-vie, bois merrain, de construction et de charronnage; fer coulé et battu; sel, bétail. Il se fabrique dans cette ville de grosses draperies, des serges et étamines, faïence, des batteries de cuivre. Elle a aussi des blanchisseries de cire. La promenade nommée *Bellevue*, pratiquée tout autour, sur le rempart, offre le coup d'œil le plus pittoresque. C'est la patrie de Jean-Louis Guer de Balzac, orateur français; de Marc-René, marquis de Montalembert, auteur des fortifications perpendiculaires; d'André de Montalembert, grand capitaine; de Hervé de Nermond, orateur, évêque; de Jean Poltrot de Meri, fanatique protestant, assassin du duc de Guise, condamné à être déchiré vif avec des tenailles ardentes, et à être écartelé; de François Ravaillac, feuillant, solliciteur de procès, maître d'école et fanatique, assassin de Henri IV, écartelé le 27 mai 1610; de Jean-Baptiste Vivier de Châteaubrun, auteur tragique. Pop. 14,800 hab. Lat. N. 45. 39. Long. O. 2. 11.

Saint-Amand-de-Boix, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ¾ N. Pop. 1,410 hab.

Champniers, bourg, à 1 l. ½ N. p. E. On y trouve beaucoup de safran, qui s'expédie à Lyon, en Allemagne et en Hollande.

Ruelle, village, sur la *Touvre*, à une l. ½ N. E. d'Angoulême, remarquable par sa belle fonderie de canons, alimentée par la forêt de Braconne.

Rochefoucauld (la), ville, chef-lieu de canton, bureau de poste situé sur la route d'Angoulême à Limoges, à 4 l. ½ N. On y fait le commerce de fil;

elle a une fabrique d'étoffes de laine et une tannerie. Pop. 2,586 hab.

Rancogne, village, près la *Tardoire*, à 4 l. $\frac{3}{4}$ E. p. N., possède des mines de fer, des forges et de profonds souterrains, appelés *Caves-de-Rancogne*.

Ecuras, village, à 6 l. $\frac{1}{2}$ E., a des mines de plomb au lieu dit *Monet*.

Montbron, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. E., a une mine de plomb, une forge et un martinet. Pop. 520 hab.

Feuillade, village, à 5 l. $\frac{2}{3}$ E. p. S., a un haut fourneau et une forge.

Combiers, village, près la *Nizonne*, à 5 l. $\frac{1}{2}$ S. E., possède 1 haut fourneau, une forge, 1 martinet, et une fonderie de canons.

Valette (la), village, chef-lieu de canton, à 4 l. $\frac{3}{4}$ N. p. E. Pop. 825 hab.

Blanzac, village, chef-lieu de canton, à 4 l. S.; bureau de poste situé sur la route de Paris à Bordeaux. Pop. 546 hab.

Hiersac, village, chef-lieu de canton, à 2 l. $\frac{1}{2}$ O. Pop. 600 hab.

Balzac, village, à 1 l. $\frac{1}{2}$ N. par O., sur la *Charente*, cultive du safran.

Saint-Cibardeaux, village, bureau de poste situé sur la route de Paris à Bordeaux, à 4 l. N. O.

Rouillac, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. $\frac{1}{2}$ N. O. Pop. 1,168 hab.

Plancheminiers, village, à 3 l., a des mines de fer, une fonderie de canons et des forges.

BARBEZIEUX. — Cet arrondissement est au S. de celui d'Angoulême.

Barbezieux, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 4e arrondissement communal et de canton, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, à 10 l. S. O. d'Angoulême, et 100 l. S. O. de Paris; bureau de poste situé sur la route de Paris à Bordeaux. Sa position sur la grande route de Bordeaux en Espagne lui procure de grands avantages. Son territoire est fertile en blé, seigle, avoine et foins. On y recueille des vins qui se convertissent en eaux-de-vie. Elle a une manufacture de toile qui se débite en France et en Angleterre. Ses chapons sont excellens. Elle élève une race de moutons d'une taille ordinaire, mais d'une excellente qualité. On trouve au pied de cette ville une source d'eau minérale appelée *Fond-Rouilleuse*. Pop. 1,984 hab.

Montmoreau, village, sur la *Tude*, chef-lieu de canton, à 5 l. $\frac{1}{3}$ E. Pop. 410 hab.

Aubeterre, bourg, chef-lieu de canton, sur la rive droite de la *Dronne*, à 8 l. S. E., commerce en blé, et fabrique de grosses toiles et quantité de papiers. Pop. 776 hab.

Chalais, village, chef-lieu de canton, à 6 l. S. E., sur la rive droite de la *Tude*. Pop. 383 hab.

Brossac, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. S. S. E. Pop. 1,017 hab.

Grolle (la), village, à 3 l. $\frac{1}{4}$ S.; bureau de poste sur la route de Paris à Bordeaux.

Baignes, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. $\frac{1}{2}$ S. Pop. 367 hab.

COGNAC. — Cet arrondissement est à l'O. de celui d'Angoulême.

Cognac, petite ville, à 6 l. O. d'Angoulême, et 99 S. O. de Paris, sur la rive gauche de la *Charente*; sous-préfecture, chef-lieu du 5e arrondissement communal et de canton, tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, sous-inspection forestière, bureau de poste situé sur la route d'Angoulême à Saintes. On y recueille de fort bons vins, rouge et blanc. Le commerce consiste en eaux-de-vie, qui sont les meilleures de France, et très-recherchées des étrangers; en esprit-de-vin, graine de lin et de genièvre, épingles, etc. Il y a des papeteries, des tanneries, des tuileries, et une manufacture de faïence. On trouve aux environs une carrière abondante de gypse ou plâtre excellent. Cette ville a donné naissance à François Ier. Pop. 2,827 hab. Lat. N. 45. 41. Long. O. 2. 41.

Jarnac, bourg, chef-lieu de canton, sur la *Charente*, à 2 l. E.; bureau de poste sur la route d'Angoulême à Saintes. Il est fameux par la bataille qui fut donnée sous ses murs en 1569, dans laquelle le prince de Condé, oncle d'Henri IV, fut tué à la fleur de son âge par Montesquiou, capitaine des gardes du duc d'Anjou, devenu roi sous le nom d'Henri III. On y fait un grand commerce d'eaux-de-vie. Pop. 1,725 hab.

Segonzac, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. $\frac{1}{2}$ S. Pop. 2,549 hab.

Châteauneuf, petite ville, à 5 l. E. S. E., sur la rive gauche de la *Charente;* chef-lieu de canton, bureau de poste situé sur la route de Rennes à Saint-Malo. Pop. 2,184 hab.

PARTIE CENTRALE PROPREMENT DITE.

12 DÉPARTEMENS.

Cette partie comprend 7 provinces et 12 départemens. 1° Le *Limosin* forme la Corrèze; 2° la *Marche* contient la Haute-Vienne et la Creuse; 3° le *Berry* comprend l'Indre et le Cher; 4° l'*Orléanais* forme le Loir-et-Cher, l'Eure-et-Loir et le Loiret; 5° le *Nivernais* forme la Nièvre; 6° le *Bourbonnais*, l'Allier; 7° l'*Auvergne*, le Puy-de-Dôme et le Cantal.

LIMOSIN.

Cette province est bornée au N. par la Marche; à l'E. par l'Auvergne; au S. par la Guienne; et à l'O. par l'Angoumois. On la divise en Haut et Bas Limosin. Elle forme le département de la *Creuse*, et une partie de celui de la *Haute-Vienne*.

CORRÈZE. = Ce départ. est situé dans le 45e deg. de lat. N., et entre les deux 1er de long. O. et le 1 de long. E. Il a 24 l. de long sur 18 de large; sa surface est de 25 l. carrées. Il est borné au N. O. et au N. par les départemens de la Vienne et de la Creuse; à l'E. par le Puy-de-Dôme et le Cantal; au S. par le Lot, et à l'O. par la Dordogne. Son nom vient de la Corrèze, rivière qui le traverse du N. E. au S. E. Il est formé du Bas-Limosin. Il a 3 arrondissemens communaux, 29 cantons, et 294 communes. Parmi les nombreuses montagnes de ce pays, on distingue dans le N. les montagnes de *Mille-Vaches*, plateau peu habité, peu cultivé, et couronné par le mont *Oudouze*, presque aussi élevé que le Puy-de-Dôme. Les forêts sont composées de chênes, d'ormes, de hêtres, et sur-tout de châtaigniers. Elles contiennent 20,391 arpens, dont 3,484 de bois nationaux, et le reste à des particuliers. Le défaut de débouchés rend ces forêts peu productives. Les principales rivières sont la *Corrèze*, la *Vezère*, la *Dordogne*, la *Diège*. Il a aussi des étangs. Le climat est assez tempéré. Dans quelques cantons, et sur-tout vers Brives, l'air est aussi chaud que dans le département de la Haute-Garonne. Le sol est généralement mauvais, leger, maigre, sablonneux, pierreux et argileux. Le pays produit peu de froment, beaucoup de seigle, de sarrasin, des fruits excellens, des morilles, du petit agaric, des truffes. Les châtaignes servent à la nourriture du peuple. Les vins de Brives sont assimilés aux vins de Bourgogne. Les prairies sont bonnes, et produisent des foins de bonne qualité. On cultive aussi des raves pour les bestiaux. Les chevaux de ce pays sont recherchés. Il y avait autrefois à Pompadour un haras célèbre. Les mulets et les ânes sont fort estimés. Les bêtes à laine sont d'une belle espèce, qui va se perfectionner encore par le mélange des béliers espagnols que l'on y élève. On trouve dans ce département des mines de plomb, de cuivre, d'antimoine, de fer, d'étain, de charbon de terre; des forges et des fonderies; des carrières de granit, d'albâtre gypseux, de porphyre et marbre blanc; d'ardoises, de grès rouge et autres, de la terre à tuile, des ocrières, et parmi les pierres de tout genre, des bols et des talcs. Ce pays est le plus riche de la France en ces sortes de productions. On fabrique dans ce département des mouchoirs de soie, de fil et de coton; des mousselines, des siamoises, des argentines, des satins, des gazes de soie, des papiers d'imprimerie, et d'autres appelés *lombards*, tous d'une qualité inferieure. Il y a aussi des manufactures d'armes à feu. Le principal commerce consiste dans le débit des objets des nombreuses manufactures; en huile de noix, en chevaux, bœufs et mulets. Ce département est de la 20e division militaire, de la 8e de la gendarmerie nationale, de la 10e conservation forestière, de la 11e cohorte de la légion d'honneur, du diocèse et de la sénatorerie de Limoges. Le collége électoral est composé de 244 membres; il fait partie de la première série, et a deux députés à élire pour le corps législatif. L'ordre judiciaire se compose de 29 justices de paix, 3 tribunaux de première instance, 1 tribunal de commerce et 1 criminel, tous deux séants à Tulle; la cour d'appel est à Limoges. On évalue la population à 243,654 individus, à raison de 815 habitans par l. carrée.

RIVIÈRES. — *Vezère*, grande rivière, prend sa source dans le N. de l'ar-

rondissement d'Ussel, à 2 l. N. de Meyniac; coule au N., puis à l'O.; passe à Bugeat, Treignac; court au S. O., arrose Uzerhe, se dirige au S., avoisine Alassac, reçoit à droite la Corrèze, à 1 l. au-dessous de Brives-la-Gaillarde; arrose l'Arche à gauche, court à l'O., baigne Terrasson, où elle commence à être navigable, Montignac; coule au S. O., et se jette dans la Dordogne à droite, à Limeil, après un cours de 25 lieues.

Corrèze, petite rivière, prend sa source dans l'arrondissement d'Ussel, à 2 l. O. de Meyniac; coule à l'O., puis au S.; arrose Tulle, Brives, et se jette à 1 l. de là dans la Vezère.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

USSEL. — Cet arrondissement est au N. de celui de Tulle.

Ussel, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du 1er arrondissement et de canton, à 12 l. N. E. de Tulle, et 98 S. de Paris, près la *Diège*; tribunal de première instance, bureau de poste sur la route de Clermont-Ferrand à Tulle. Elle commerce en chanvre, cire, toiles, pelleterie, et fabrique des étoffes de laine. Pop. 3,036 hab.

Peyrelevade, village, près la *Vienne*, à 6 l. N. O. On y trouve de très-beau granit noir et blanc.

Sornac, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ N. par O. Pop. 1,453 hab.

Eygurande, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. N. E. Pop. 991 hab.

Bort, bourg, chef-lieu de canton, sur la rive droite de la *Chavanoux*, bureau de poste situé sur la route de Clermont à Aurillac, à 5 l. S. E. On y fabrique des gants. Il a une mine de houille non exploitée. C'est la patrie de Jean-François Marmontel, philosophe et littérateur. Pop. 1,792 hab.

Neuvic, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ S. Pop. 2,037 hab.

Meyniac, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. O. On trouve dans ses environs des mines de charbon de terre. Pop. 2,978 hab.

Bugeat, village, chef-lieu de canton, sur la rive gauche de la *Vezère*, à 6 l. O. Pop. 626 hab.

Fournoux, village, à 5 l. ½ O. par N., a une mine de houille exploitée.

Chavagnac, village, à 3 l. ¾ O., a de très-beau granit noir et blanc.

TULLE. — Cet arrondissement est au S. de celui d'Ussel.

Tulle, ville, sous-préfecture, chef-lieu du département, du 2e arrondissement et de canton, qui disputait à la ville de Brives le titre de capitale du Bas-Limosin; située au confluent de la *Corrèze* et du *Solan*, dans un pays environné de montagnes et de précipices, et assise en partie sur la pente d'une montagne; cour de justice criminelle, tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, sous-inspection forestière, bureau de poste, près la route de Paris à Toulouse. Cette ville doit son établissement à un ancien monastère qui y fut fondé dans le 10e siècle. Elle a été illustrée par Etienne Baluze, qui y naquit en 1630. Cet homme, l'un des plus savans et des plus érudits du 17e siècle, a fait paraître différens ouvrages sur l'histoire ecclésiastique et l'histoire civile, en recherchant les anciens manuscrits, et les conférant avec les éditions déjà publiées. La ville de Tulle a plusieurs fabriques d'eau-de-vie, de liqueurs fines, de chocolat, d'huile de noix, de bougies, de drogues simples et composées, qui s'expédient dans toute la France et chez l'étranger; des filatures et des fabriques de diverses étoffes en laine. Elle étend aussi son commerce sur les fers et sur les cuirs de bœufs et de vaches. Elle renferme une manufacture d'armes à feu qui occupe 8 à 900 ouvriers. Il en sort, outre les armes pour la guerre, des fusils et pistolets bourgeois dont la réputation est répandue chez l'étranger. Dans les environs sont 10 à 12 papeteries, dont les produits passent à Limoges, Lyon et Bordeaux. C'est aussi dans cette ville que se fabrique un réseau de fil de Flandre connu sous le nom de *Point de Tulle*. Pop. 6,772 hab.

Treignac, bourg, sur la *Vezère*, chef-lieu de canton, à 7 l. N. Il a des filatures de coton, des fabriques de chapeaux, de bas à l'aiguille, de chandelles et bougies. Les productions consistent en moutons, laines, cire d'une bonne qualité, et petits pois très-estimés. Pop. 2,100 hab.

Eglotons, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. N. E. Pop. 886 hab.

Moustier-la-Lusire (le), village, à 6 l. ¾ N. E., possède plusieurs mines de plomb.

Saint-Pantaléon, village, à 6 l. ½ E. par N., a des mines de houille.

Plau (la), bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. ¼ E., a une mine de charbon qui sert à alimenter la manufacture d'armes de Tulle; elle a aussi de la terre à tuiles. Pop. 655 hab.

Corrèze, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. N., sur la rive droite de la *Corrèze*. Pop. 1,350 hab.

Chanac, village, à une l. E., possède une mine d'antimoine sur sa côte.

Servières, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. S. E. Pop. 1,115 hab.

Argental, petite ville, sur la *Dordogne*, chef-lieu de canton, à 6 l. S. E.; bureau de poste sur la route de Tulles à Aurillac. Elle a une mine de plomb non exploitée, et une de houille en activité. Pop. 2,580 hab.

Mercœur, village, chef-lieu de canton, à 7 l. S. E., possède une mine de plomb. Pop. 825 hab.

Roche-Canilhac (la), bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ¾ E. par S. Pop. 375 habitans.

Seilhac, village, chef-lieu de canton, à 3 l. N. N. O. Pop. 1,270 hab.

Uzerche, petite et ancienne ville, chef-lieu de canton, à 5 l. N. O., située sur un rocher escarpé au bas duquel coule la *Vézère*; bureau de poste sur la route de Paris à Toulouse. Elle a une verrerie. Pop. 1,808 hab.

Chamboulivie, bourg, à 4 l. N. par O., a une mine de soufre, et des pierres diaphanes, cristallisées et à facettes.

Salon, village, à 7 l. ¼ N. O., a une mine de fer qui contient beaucoup de cuivre, et une très-belle forge nommée la *Greneterie*.

BRIVES. — Cet arrondissement est au S. O. de celui de Tulle.

Brives-la-Gaillarde, petite ville, sur la rive gauche de la rivière de *Corrèze*; sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement communal et de canton, conservation des hypothèques, tribunal de première instance, bureau de poste situé sur la route de Paris à Toulouse, à 6 l. ½ S. O. de Tulle, et 120 S. de Paris. Son surnom lui est venu de sa situation dans une plaine charmante et très-fertile. Ses vins sont fort recherchés, et les vignobles, mêlés aux plants de châtaigniers, forment des points de vue fort agréables. Elle fournit des bœufs à l'approvisionnement de Paris, des huiles de noix, de la cire et des bougies. Il y a des forges où l'on fabrique des chaudières; des carrières de grès exploitées, des filatures de coton, des manufactures de mouchoirs et de gazes de soie, de petits satins, de mouchoirs fil et coton, et de siamoises imprimées. C'est la patrie de Guillaume Dubois, cardinal, 1er ministre, archevêque de Cambrai; de Jean-Baptiste-Joseph de Sahuguet Damarzil, baron d'Espagnac, lieutenant-général des armées, gouverneur de l'Hôtel des Invalides. Pop. 5,762 habitans.

Lubersac, ville, chef-lieu de canton, à 7 l. N. par O. Pop. 3,090 hab.

Vigeois (le), village, chef-lieu de canton, à 5 l. N. Pop. 2,040 hab.

Douzenac, gros bourg, chef-lieu de canton, à une l. ½ N.; bureau de poste situé entre la route de Paris à Troyes, et celle de Paris à Lyon par Autun. Il a des carrières d'ardoises exploitées. Pop. 2,012 hab.

Malemort, village, sur la *Corrèze*, à ½ de l. N. E., a des mines de houille non exploitées.

Lanteuil, village, à 2 l. E. par S., possède des mines de houille non exploitées.

Beynat, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. E. Pop. 1,462 hab.

Beaulieu, gros bourg, chef-lieu de canton, à 8 l. S. E., sur la rive droite de la *Dordogne*. Pop. 1,937 hab.

Meissac, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ S. E. On y exploite du grès rouge. Pop. 2,070 hab.

Turenne, petite ville, à 2 l. ½ S., autrefois capitale du vicomté de Turenne, que le duc de Bouillon vendit à Louis XV en 1738.

Larche, bourg, sur la *Corrèze*, chef-lieu de canton, à 2 l. S. O. Pop. 570 habitans.

Cublac, village, à 4 l. O., a une mine de houille non exploitée.

Varets, village, à une l. ½ O. par N., a des mines de houille.

Ayen, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. N. O. Pop. 935 hab.

Chabrignac, village, à 4 l. ½ N. O., sur un ruisseau, possède une mine de plomb.

Juillac, bourg, chef-lieu de cant., à 4 l. ½ N. O. Pop. 2,010 hab.

MARCHE.

Cette ancienne province, située à-peu-près au centre de la France, en tirant vers l'O., se trouve entre les 45 et 46 deg. de lat. N., et dans les deux premiers de long. O. Son étendue est estimée à 252 l. carrées. Elle est bornée au N. par le Berri ; à l'E. par l'Auvergne ; au S. par le Limosin ; et à l'O. par l'Angoumois et le Poitou. Elle se divise en Haute et Basse-Marche. Le climat en est froid, mais sain, et l'air y est fort pur ; on y voit peu de brouillards, et les pluies n'y sont ordinairement pas fort abondantes. Des monticules et des plaines partagent à-peu-près l'étendue de cette province. Les premières sont plus communes dans la Haute-Marche que dans la Basse ; le sol y est de qualités fort différentes, suivant les divers endroits. Il n'y a point de montagne, à proprement parler, et les bois, qui font un objet d'environ 28,000 arpens, ne méritent guère le nom de forêts pour leur étendue. Les rivières qui arrosent cette province, sont la Creuse, la Vienne, la Souterraine, la Gartempe et quelques autres plus petites ; les deux premières sont navigables, et se rendent dans la Loire. Les produits de l'agriculture ne consistent guère qu'en seigle, orge, avoine et blé noir ; il y a de bons pâturages, qui servent à élever beaucoup de bestiaux, que l'on engraisse avec des raves. On en tire aussi de fort bons chevaux. Les châtaignes font en partie la nourriture du peuple. Les tapis veloutés et les tapis ras, ainsi que les tapisseries d'Aubusson, fort estimées, qui se font en laine, soie, coton et fil, dans toutes sortes de proportions, de dessins et de prix, sont les objets les plus connus de l'industrie manufacturière : les autres fabriques de la province ne sont que d'étoffes grossières, pour l'usage des habitans. Les bestiaux sont la principale branche du commerce d'exportation, ainsi que les fromages, qui sont connus sous le nom de *fromages d'Auvergne* ; le sel y est aussi un objet de commerce. Les tapisseries et tapis qui s'y fabriquent sont l'objet le plus recherché. Du reste cette province a peu de débouchés. Les habitans ressemblent beaucoup, pour le caractère et les mœurs, aux Limousins leurs voisins ; ils sont comme eux laborieux et patiens, ils se livrent aux mêmes travaux, et n'étendent guère leur industrie au-delà de ce qui est nécessaire à la vie. Cette province forme les départemens de la *Haute-Vienne* et de la *Creuse*.

HAUTE-VIENNE. = Ce département est situé entre les 45 et 47 deg. de lat. N., et dans les 2 premiers de long. O. Sa longueur est de 25 l., sa largeur de 22, et il a 288 l. carrées. Il est borné au N. par les départemens de la Creuse, de l'Indre et de la Vienne ; à l'E. par celui de la Creuse ; au S. par ceux de la Corrèze et de la Dordogne ; à l'O. par ce dernier et ceux de la Charente et de la Vienne. Il a 45 arrondissemens communaux, 26 cantons et 225 communes. Il est formé du Haut-Limosin et de la Basse-Marche. Il a beaucoup de montagnes couvertes de bois et de châtaigniers. Les principales rivières sont : la *Vienne*, la *Dive*, la *Vezère*, la *Gartempe*. Son territoire produit peu de froment ; le seigle et le sarrasin sont les grains qui y abondent le plus ; les prairies y sont bonnes, et on y nourrit beaucoup de gros bétail, sur-tout des bœufs, des chevaux et des mulets. Il possède des mines de fer, de plomb, de cuivre, d'antimoine et de charbon de terre, ainsi que des carrières de marbre. Il a des fabriques de draps et autres étoffes de laine, de cire, qui rivalisent celles du Mans ; des tanneries, des papeteries, etc. ; une tréfilerie, une épinglerie, des clouteries pour la ferrure des chevaux, des faïenceries, etc. Son commerce consiste en châtaignes, en gros bétail, en bois de merrain, et dans le produit de ses fabriques. Ce département fait partie de la 21e division militaire, de la 8e division de la gendarmerie nationale ; de la 10e conservation forestière, et de la sénatorerie de Limoges. Il possède un évêché dont le siége est dans la même ville, et qui est compris dans l'archevêché de Bourges. Il est de la 5e série, et a 2 députés à élire au corps législatif. Le collége électoral est composé de 260 membres. L'ordre judiciaire se compose de 26 justices de paix, de 5 tribunaux de première instance, d'un tribunal de commerce séant à Limoges, d'une cour criminelle séante dans la même ville, où est aussi la cour d'appel. Les habitans sont commerçans, laborieux, crédules, intelligens, inventifs, hospitaliers, et sur-tout très-économes. Pop.

259,795 individus, a raison de 902 habitans par lieue carrée.

Rivière. — *Gartempe*, rivière, a sa source dans le département de la Creuse, à 3 l. S. de Gueret; coule au N. O., puis à l'O.; passe à la Chapelle, Taillefer, Sallagnac; entre dans le département de la Haute-Vienne; reçoit à gauche l'Ardour, arrose Château-Ponsat; reçoit à gauche la Couze, à droite la Seme, au-dessous, à gauche, la Vinçon, la Brame à droite; baigne Montmorillon et Sainte-Savin, se dirige au N., entre dans le département de la Vienne, et se jette à gauche dans la Creuse, à la Roche-Posay, après un cours de 42 l.: elle ne porte que de petits bateaux.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

BELLAC. — Cet arrondissement est au N. de celui de Limoges.

Bellac, ville, sur la rivière de *Vinçon*; sous-préfecture, chef-lieu du 1er arrondissement et de canton, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Limoges à Poitiers, à 7 l. N. O. de Limoges, et 80 S. par O. de Paris. On y fabrique des draps, des toiles et des chapeaux; il y a une papeterie, des tanneries et une fonderie. On y fait aussi le commerce de couvertures. Son territoire produit de bons vins. Pop. 3,900 habitans.

Saint-Sulpice-les-Feuilles, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. N. E. Pop. 1,237 hab.

Maillac, village, près *la Blaise*, à 5 l. ½ N. E., a un fourneau, deux forges et un martinet.

Magnac-Laval, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ N. E. Pop. 2,650 hab.

Dorat (le), petite ville, chef-lieu de canton, à 2 l. N., près la rive gauche de la *Bram*; bureau de poste situé près de la route de Limoges à Poitiers. On y fait commerce de potasse et de salpêtre; il y a une nitrière et des filatures de coton. C'est la patrie de Jean-Alias-Aureatas Dorat, versificateur grec, latin et français. Pop. 3,096 hab.

Château-Ponsat, petite ville, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ E., sur la rive droite de la *Gartempe*. Pop. 3,900 hab.

Morterol, village, à 5 l. E., a dans ses environs des masses de granit.

Bessines, petite ville, chef-lieu de cantou, sur la rive gauche de la *Gartempe*, à 5 l. E. Pop. 2,511 hab.

Laurière, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. ½ E. par S. Pop. 1,410 hab.

Nantiat, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ S. E. Pop. 1,570 hab.

Mézière, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ O. Pop 1,310 hab.

Sainte-Bonnet-la-Rivière, à 2 l. N. O., a dans ses environs, au lieu dit *Plandoux*, des mines de fer et une forge.

LIMOGES. — Cet arrondissement es au S. de celui de Bellac.

Limoges, ville, sous-préfecture, chef-lieu du département, du 2e arrondissement et de canton, auparavant la capitale du Limosin, sur la *Vienne*, à 95 l. S. par O. de Paris; évêché, sénatorerie et lycée, cour de just. crim., cour d'appel, trib. de première inst., trib. de comm., conservation des hypothèques, bureau de poste sur la route de Paris à Toulouse. Cette ville, ancienne et considérable, est située en partie dans un vallon, et en partie sur un coteau où les rues sont assez rapides. Les maisons, pour la plupart, sont bâties en bois; les plus anciennes, construites en pierre, sont à façades anglaises, et les fenêtres à arcs aigus. Limoges est la patrie du chancelier Daguesseau et de Jean Dorat. L'industrie de cette ville consiste en manufactures de petites étoffes, fabriques de grosses toiles, d'étoffes de laine et de coton, de damas, de satin broché, de ras-de-Saint-Cyr, de basins, de siamoises, de turquoises, de droguets, de fil et de laine, de flanelles, de serges, de tiretaines, de reveches, de molletons, de mouchoirs, de porcelaine, de limes, d'armes blanches et d'acier, de clous à chevaux et de cuivre jaune; en papeteries, forges, tréfilerie, corroierie, corderie, parfumerie, poteries, tanneries, blanchisseries de cire. Outre ces objets, qui forment, avec les chevaux et les bœufs, la majeure partie de son commerce, on y trouve encore diverses marchandises qui passent de Toulouse à Paris, et de Lyon à Bordeaux, et auxquelles cette ville sert d'entrepôt. Pop. 20,550 hab. Lat. N. 45. 48. Long. O. 1. 4.

Ambazac, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. N. N. E. Pop. 2,780 hab.

Saint-Priest-Taurion, village, à 2

l. $\frac{3}{4}$ N. E., a une tréfilerie ou moulin à tirer du fer.

Saint-Léonard, petite ville, chef-lieu de canton, à 6 lieues N. E., près la *Vienne*; bureau de poste sur la route de Limoges à Gueret. Elle est remarquable par ses manufactures de papiers pour l'impression, connus sous le nom de *Limoges*, dont il se fabrique une quantité immense : la majeure partie se vend à Paris. Elle a des manufactures de gros draps pour les troupes, de ras, d'étamines, de droguets en laine et en fil, des fabriques de parchemin, de cluus pour les chevaux; d'ouvrages et d'ustensiles de cuisine en cuivre. Pop. 4,815 hab.

Capelle (la), village, à 3 l. E., a dans ses environs un fourneau, un martinet, dit l'*Artimache*, et un dit de *Boutaria*.

Eymoutier, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. $\frac{1}{2}$ E. S. E., sur la rive gauche de *la Vienne*. On y fait commerce de cuirs, de pelleteries et de chiffons pour les papeteries. On trouve près de ce bourg du talc noir, qui devient transparent à mesure qu'on en amincit les écailles.

Sussac, village, à 7 l. S. E. On y trouve des carrières de marbre et des fours à chaux.

Châteauneuf, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. S. S. E., sur la rive gauche de *la Vezère*. Pop. 1,136 hab.

Croisille (la), bourg, à 7 l. S. E, a dans ses environs un fourneau et une forge.

Pierre-Buffière, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. S. E.; bureau de poste situé sur la route de Paris à Toulouse. Pop. 810 hab.

St.-Hilaire-Bonneval, village, à 3 l. $\frac{1}{2}$, a des mines de fer, d'acier, de cuivre, de plomb et d'étain.

Aixe, petite ville, chef-lieu de canton, à 2 l. S. O., sur la rive gauche de *la Vienne*. En face de cette ville est un gouffre où se perd une partie des eaux de cette rivière. Pop. 2,160 hab.

Nieul, village, près *la Glane*, chef-lieu de canton, à 3 l. N. O. Pop. 670 h.

SAINT-YRIEIX. — Cet arrondissement est au N. de celui de Limoges.

Saint-Yrieix, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement et de canton, sur la *Loire*, à 8 l. S. de Limoges, et 84 S. p. O. de Paris; trib. de première instance. Son commerce consiste en porcelaine, cuirs forts, veaux, basane, chanvre, bétail, arsenic, faïencerie. Elle a une mine d'antimoine et des mines de terre propre à la porcelaine. Pop. 5,328 hab.

Nexon, village, chef-lieu de canton, à 3 l. $\frac{1}{2}$ N. Pop. 1,780 hab.

Saint-Germain-les-Belles-Filles, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. $\frac{1}{4}$ E. par N. Pop. 2,015 hab.

Coussac, bourg, à 2 l. E., a trois forges au lieu dit *Cerrerie*, et une mine de fer.

Glandon, village, à une l. S. E., a dans ses environs une mine d'antimoine très-abondante, dont on fait des envois considérables à Paris.

Roche-l'Abeille (la), village, à 2 l. S., a une carrière de serpentine.

Chaslard (le), village, à 1 l. $\frac{1}{2}$ O. par N., a dans ses environs, au lieu dit de *Besson*, un fourneau et deux forges.

Chalus, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. N. O., sur la rive droite de la *Tardoire*; bureau de poste situé sur la route de Limoges à Périgueux. On y fait un assez grand commerce de chevaux. Il y a une mine d'acier au château de *Brie*, près Chalas. Pop. 1,204 hab.

ROCHECHOUART. — Cet arrondissement est à l'O. de ceux de Limoges et de Saint-Yrieix.

Rochechouart, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 4e arrondiss. et de canton, bureau de poste situé près la route de Limoges à Angoulême, à 8 l. O. de Limoges, et 36 S. O. de Paris; tribunal de première instance. On y trouve des mines de fer. Pop. 1,440 hab.

Saint-Junien, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. N. E.; bureau de poste situé sur la route de Limoges à Angoulême. On y fait le commerce de ganterie. Elle a des fabriques de calmoucks, de serges, et une papeterie. Pop. 6,046 habitans.

Saint-Laurent-de-Gorre, village, chef-lieu de canton, à 2 l. $\frac{3}{4}$ E. par S. Pop. 2,310 hab.

Dournazat, village, à 4 l. $\frac{1}{2}$ S. E., a une forge dans ses environs, au lieu dit *Fucias*, et une mine d'antimoine au lieu dit *Manet*.

Marval, village, à 4 l. $\frac{1}{2}$ S., a trois forges et un fourneau.

Champagnac, village, à 3 l. S. E., sur la rive droite de la *Tardoire*, a une forge dite *la Rivière*.

Saint-Mathieu, village, chef-lieu de canton, à 3 l. S. O. Pop. 1,950 hab.

Cheronnac, village, à 2 l. S., a deux forges dans ses environs, au lieu dit de *Perra-Soula*, et deux autres à *Dubisson*.

CREUSE. = Ce département est situé entre les 45 et 47 deg. de lat. N., le 1er de long. O., et le 1er de long. E. Il a 22 lieues de longueur sur 20 de largeur; son étendue est de 244 lieues carrées. Il est borné au N. par les départemens du Cher et de l'Indre; à l'O. par celui de la H.-Vienne; au S. par la Corrèze; à l'E. par le Puy-de-Dôme et l'Allier. Il tire son nom de la rivière de Creuse, qui le traverse du S. au N. O. Il est formé par la Marche, une partie du Berri et de l'Auvergne. Il a 4 arrondissemens communaux, 25 cantons et 296 communes. Il n'a point de forêts massives; ce sont des bois isolés et des bosquets. La totalité contient environ 67,938 arpens, dont 4,241 arpens de nationaux, 2,283 arpens de communaux, et le reste à des particuliers. Ses rivières principales sont: la *Creuse*, la *petite Creuse*, la *Gartempe*, le *Thorion*, la *Roseille*, la *Tarde*, la *source du Cher*. Il a aussi des sources d'eaux minérales, et deux étangs très-poissonneux et d'un grand produit. On respire dans ce département un air pur et salubre; la chaleur y est excessive en été, et le froid très-rigoureux en hiver. Son sol est montagneux, peu fertile; il a de bons pâturages et quelques vignobles: on y récolte vin, blé, seigle, avoine, et des fruits. Après la culture des différens grains, les habitans s'adonnent à l'éducation des bestiaux, des chevaux, des porcs, des bêtes à laine, dont les profits les dédommagent de l'aridité du sol. On trouve dans ce département des mines de charbon de terre, de houille et d'antimoine, et des carrières de marbre. L'industrie consiste dans l'emploi des soies, que l'on tire de l'Ardèche, et dans les fabriques de draps grossiers, de tapisseries dites d'*Aubusson*, de toiles; mais les fromages, les laines, les bœufs et les chevaux, forment la principale branche de commerce. Ce département fait partie de la 21e division militaire, de la 13e division de la gendarmerie nationale, de la 10e conservation forestière, de la 15e cohorte de la légion d'honneur, du diocèse et de la sénatorerie de Limoges. Le collége électoral est composé de 216 membres; il est de la 1re série, et a 2 députés à élire au corps législatif. L'ordre judiciaire se compose de 25 justices de paix, de 4 tribunaux de première inst., et d'une cour de justice criminelle séante à Gueret; la cour d'appel est à Limoges. L'historien Varillas est né dans ce département. On porte sa population à 216,256 individus, à raison de 751 par lieue carrée.

RIVIÈRES. — *Creuse*, rivière, a sa source vers l'extrémité méridionale du département, à une l. ½ N. O. de la Courtine; court du S. au N., traverse Felletin, reçoit à droite la Roseille, passe à Aubusson, prend à gauche le Voutoiry, avoisine du même côté Ahun, tourne au N. N. E.; arrose à droite Gleny, à gauche Anzème, à droite la Celle; reçoit du même côté la petite Creuse à Fresselines, et plus bas à gauche la Sedelle, à Crosant, qu'elle arrose. Ensuite elle tourne au N., entre dans le département de l'Indre, court au N., baigne à droite Argenton, Saint-Marcel; reçoit à gauche la Bouzane; court de l'E. à l'O.; arrose à dr. Saint-Gaultier, à gauche Ruffec; traverse le Blanc, tourne au N. O., baigne à gauche Saint-Aigny, Sauzelle; reçoit du même côté la Gartempe, au-dessus de la Roche-Pozay; entre dans le département d'Indre-et-Loire, arrose à gauche la Roche-Posay, à droite la Guerche; reçoit du même côté la Claise, baigne la Haye, prend aussi à dr. le Lestrigneuil, et se jette du même côté dans la Vienne, à 2 l. ½ au-dessous de cette ville, après un cours de 55 l. fort rempli de sinuosités, et dans un lit extrêmement profond; ce qui lui a fait donner le nom de Creuse; aussi est-elle moins sujette aux inondations que les autres rivières de ce pays: elle est extrêmement poissonneuse.

Creuse (la petite), rivière, a sa source sur la frontière N.E. du département et de l'arrondissement, à 3 l. environ de Boussac; prend son cours à l'O.; reçoit la rivière des Forges à dr., et coulant toujours à l'O. avec beaucoup de sinuosités, se jette dans la Creuse à droite à Fresselines, après un cours de 15 l. environ.

Thorion, rivière, a sa source vers le S.O. de l'arr. d'Aubusson, à ½ de l. E. de Gentioux; coule au N., puis au N. O.; entre dans l'arrondissement de Bourganeuf; passe à Chateing, re-

monte au N., puis au N. O. jusqu'à S.-Hilaire; court droit à l'O., laisse à dr. Thoron, tourne au S., laisse Bourganeuf à droite; remonte au N. O.; arrose Merignac, Murat; redescend au S., traverse Chatelux-le-Mancheix, arrose Saint-Martin, entre dans le département de la Haute-Vienne, et suivant au N. O. laisse Saint-Laurent à droite, et se jette dans la Vienne à droite, à une l. ¾ N. O. au-dessous de Saint-Léonard, après un cours d'environ 20 l.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

GUERET. — Cet arrondissement est à l'O. de celui de Boussac.

Gueret, ville, préfecture, chef-lieu du département, du 1er arrondissem. communal et de canton, ci-devant capitale de la Marche, à 14 l. N. E. de Limoges, et 79 S. de Paris; tribunal criminel, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste situé sur la route de Moulins à Limoges. On y fait commerce de bestiaux; il y a des corroieries et des papeteries. C'est la patrie d'Antoine Varillas, historien. Pop. 3,125 hab. Lat. N. 46. 10. Long. O. 0. 32.

Crosant, village, à 6 l. ¼ N. O., sur la rive gauche de la *Creuse*, a dans ses environs une mine de cuivre non exploitée.

Dun, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N. O. Pop. 1,057 hab.

Fleurat, village, à 4 l. O. par N., fait le commerce de bestiaux.

Souterraine (la), bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. ½ O. par N.; bureau de poste situé près la route de Paris à Toulouse. Pop. 2,665 hab.

Granbourg-Salagnac (le), bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ O., près la *Gartempe*. Pop. 2,525 hab.

Saint-Vaulry, bourg, chef-lieu de canton, à une l. ¾ O. par N. Pop. 2,247 habitans.

Ahun, petite ville, à 3 l. S. E., chef-lieu de canton, sur une montagne au bas de laquelle passe la Creuse, près de la route de Paris à Bordeaux. Elle possède une mine de houille non exploitée. On y fabrique des toiles. Pop. 1,560 hab.

Bonnat, bourg, chef-lieu de cant., à 6 l. N. Pop. 2,032 hab.

Cheniers, village, à 4 l. N., sur la rive gauche de la *Petite Creuse*, a une usine et des forges.

BOUSSAC. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Gueret.

Boussac, petite ville, sur la rive droite de la *Petite Creuse*, à 7 l. N. E. de Gueret, et 9 N. d'Aubusson; sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondissem. communal et de cant., trib. de première instance, bureau de poste situé près de la route de Moulins à Limoges. Cette ville a un château remarquable; il est placé au haut d'un rocher très-escarpé, et d'une construction extrêmement forte, qui le ferait prendre pour une citadelle. Pop. 586 hab.

Châtelux, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ¼ S. O. Pop. 776 hab.

Jarnage, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ S. S. O., fait le commerce de bestiaux. Pop. 727 hab.

Gouzon, bourg, à 3 l. ½ S., sur la rive gauche de *la Vouise*; bureau de poste sur la route de Moulins à Limoges.

Chambon, petite ville, chef-lieu de cant., à 5 l. S. E., sur la rive droite de *la Vouise*; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste situé près de la route de Moulins à Limoges. Elle a des corroieries et des tanneries. Pop. 1,481 habitans.

AUBUSSON. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Bourganeuf.

Aubusson, ville, à 8 l. S. E. de Gueret, et 89 S. de Paris; sous-préf., ch.-l. du 3e arrondiss. et de canton, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, sous-inspection forestière, bureau de poste près la route de Moulins à Limoges. Elle est sur la *Creuse*, dans un fond bordé de rochers et de montagnes, qui en rendent l'aspect fort pittoresque. Cette ville a une manufacture de tapisseries en haute et basse lice, de tapis ras et veloutés, façon de Turquie, qui approchent de ceux des Gobelins. Ces tapisseries sont très-estimées; elles se font en soie, laine, coton et fil, dans toutes sortes de proportions. Les tapis ras sont fabriqués tout en laine. Il se fait aussi dans cette ville un commerce considérable de fil. Pop. 3,460 hab.

Evaux, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. N. E. On y fait commerce de grains, chanvre, bestiaux et pellete-

ries. Ses environs produisent des grains et du chanvre ; il a des tanneries, des eaux minérales, et une mine de houille non exploitée. Pop. 208 hab.

Arfeuille, village, à 4 l. ¼ N. E., a des tanneries.

Auzance, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. E., commerce en chanvre, cuirs, fil, laines, plumes, toiles et bestiaux. Il a des megisseries, pelleteries et tanneries. Pop. 1,230 hab.

Chatelard, village, à 4 l. ½ E., fait commerce de cercles.

Bellegarde-Saint-Sylvain, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. E. N. E. Pop. 1,024 hab.

Crocq, bourg, chef-lieu de canton, sur la rive gauche de la *Tarde*, fait commerce de grains et bestiaux. Pop. 521 hab.

Courtine (la), bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. S. Pop. 558 hab.

Gentioux, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. S. S. O. Pop. 907 hab.

Felletin, petite ville, à une l. ½ S., sur la rive gauche de la *Creuse* ; chef-lieu de canton, bureau de poste situé sur la route de Moulins à Limoges. On y fait commerce de bestiaux, et on y fabrique des draps grossiers, des tapisseries, des bures, des mouchoirs et du papier : elle a des eaux minérales bonnes pour la guérison des fièvres. Pop. 2,666 habitans.

St.-Sulpice-des-Champs, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ O. par N. Pop. 1,057 hab.

Chéneraïlles, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N. ; bureau de poste situé près de la route de Moulins à Limoges. On y fait commerce de bestiaux. Pop. 709 hab.

BOURGANEUF. — Cet arrondissement est au S. de celui de Gueret.

Bourganeuf, ville, près la rive gauche du *Thorion* ; sous-préfecture, chef-lieu du 4e arrondissement communal et de canton, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste situé sur la route de Moulins à Limoges. Elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Nantes. Elle a une fabrique de limes et une papeterie. Pop. 1,988 hab.

Benevent, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. N. N. O. Pop. 1,141 hab.

Chatelux-le-Mancheix, village, à 3 l. O. par N., sur la rive gauche du *Thorion*. On y fait commerce de bestiaux.

Fault-Mazuras, village, à ½ l. E. par S., a une mine de houille exploitée.

Royère, village, chef-lieu de canton, à 4 l. S. E. Pop. 1,456 hab.

Bostmorau, village, près le *Thorion*, à une l. N., possède une mine de houille exploitée.

Pontarion, village, chef-lieu de canton, à 2 l. N. E. Pop. 289 hab.

BERRI.

Cette province est située à-peu-près au centre de l'ancien territoire de la France, et comprise entre les 46 et 48 deg. de lat. N. et les deux prem. deg. de long. E. Elle a 33 l. de long sur 22 de large, et 569 lieues carrées. Elle est bornée au N. par l'Orléanais, le Blaisois et le Gâtinais ; à l'E. par le Gâtinais et le Nivernais ; au S. par le Bourbonnais et la Marche ; à l'O. par la Touraine et le Poitou. L'air y est doux, généralement tempéré et sain. Le Berri est en général fort plat, sans montagnes ni collines ; du côté de la Loire seulement, et dans quelques cantons, on rencontre des coteaux, sur-tout du côté de Sancerre et de Valançay. Le sol est ingrat dans beaucoup de parties ; les environs de la Loire sont les plus fertiles. La partie de cette province qui s'étend du côté du Nivernais est fort chargée de bois : une partie s'embarque sur le Cher et passe dans la Loire. Les principales rivières sont la Loire, le Cher, l'Evre, qui ne prend ce nom qu'à Bourges, l'Auron, l'Indre, la Creuse. Il existe plusieurs projets de canaux, dont l'un devait aboutir d'un côté au Cher, et de l'autre à l'Allier, et établir ainsi une communication entre le Bourbonnais et l'Auvergne d'un côté, et de l'autre avec les provinces arrosées par la Seine et la Loire : il en a même existé, pendant plus de 200 ans, un à-peu-près semblable. Ce canal servirait également à l'approvisionnement de Paris, par la Loire et le canal de Briare. Il y a aussi quelques étangs. Les productions principales sont le blé, le vin, dont le blanc sur-tout est de la meilleure qualité, les pâturages et les troupeaux très-nombreux qu'on y engraisse, le chanvre, les noix, dont on fait beaucoup d'huile, et les fruits. Les mines de fer y sont assez abondantes du côté du Nivernais, et la qualité de

ce métal, qui est très-doux, le rend propre aux travaux de l'artillerie et de la marine. La pêche y est considérable, sur la Loire principalement, et dans les étangs. La partie la plus étendue et la plus productive de l'industrie manufacturière, ce sont les fabriques de draps et autres étoffes de laine, telles que serges, droguets, tiretaines, pinchinats et autres étoffes grossières, dont la plus grande partie se fabrique à Bourges, Issoudun, Châteauroux, Vierzon, etc. Ces draps, connus sous le nom de draps de Berri, sont fort grossiers, excepté ceux qu'on fait au château du Parc. On y fabrique aussi des ratines. On emploie une partie des laines du Berri à la bonneterie; et c'est à ce genre de travail qu'elles sont le plus propres. Le nombre des métiers occupés à faire des toiles est assez considérable, mais elles ne sont pas renommées. Les forges sont aussi très-nombreuses; on y fabrique des ancres et des boulets. Le commerce du Berri consiste presque tout en exportation. Les bœufs et les moutons qu'on y engraisse, et dont les premiers s'envoient à Paris, et les seconds aux foires de la province et à celles du voisinage, en sont l'objet le plus considérable. Les laines ne se vendent guère qu'aux manufacturiers du pays, et aux marchands des départemens voisins. Les bois donnent une grande consommation au dehors : exploités en merrain, ils s'envoient par le Cher et la Loire dans les pays vignobles, tant en montant qu'en descendant cette rivière. Le vin et les huiles de noix font le reste du commerce extérieur. Les briques, la poterie et la chaux se débitent et se consomment dans l'intérieur. Le peuple de cette province est doux et fort sociable; on remarque dans les habitans des villes plus d'intelligence et d'activité, et un peu de nonchalance dans ceux des campagnes; ce qui tient cependant plus à la routine qu'au caractère des habitans. Cette province forme les départemens de l'*Indre* et du *Cher*.

INDRE. — Ce département est situé entre les 46 et 48 deg. de lat. N., et dans les deux premiers de long. O. Sa longueur est de 21 lieues, sa largeur de 16. Il a 288 lieues carrées. Il est borné au N. par le département de Loir-et-Cher; au S. par ceux de la Creuse et de la Haute-Vienne; à l'O. par ceux de la Vienne et d'Indre-et-Loire. Il est formé d'une partie du Berri. Il est divisé en 4 arrondissemens communaux, 23 cantons et 273 communes. On y trouve de belles masses de forêts, principalement à l'E. et au centre, et quelques bois en bordures. Les hêtres, peupliers, frênes, tilleuls, charmes, bouleaux, aliziers, ormes, y sont rares, en comparaison du chêne, qui en est l'essence dominante. Ses principales rivières sont l'*Indre*, qui lui donne son nom, l'*Arnon*, la *Bouzane*, la *Claise*, la *Creuse*, le *Langlin*, la *Théole*. Dans la partie occid., connue sous le nom de *Brenne*, il y a une grande quantité d'étangs très-poissonneux. Il produit en général toutes sortes de grains, du chanvre, du lin, des légumes, des fruits et du vin; il a des pâturages où l'on élève des bestiaux de toute espèce, sur-tout beaucoup de bêtes à laine; et l'on y trouve des mines de fer, des carrières de belle pierre, et des sources d'eaux minérales. Il a des manufactures considérables de draps, des fabriques de bonneterie, chapellerie, tannerie, mégisserie, etc., et fait commerce de laine estimée, de chanvre, de lin, de bois, de fer et de bestiaux. Ses habitans sont industrieux et spirituels, mais plongés dans une inertie dont on ne doit rapporter la cause qu'au manque de débouchés. Ce département fait partie de la 28e division militaire, de la 6e division de la gendarmerie nationale, de la 8e conservation forestière, de la 5e série, et a 2 députés à élire au corps législatif. Il dépend de l'archevêché et de la sénatorerie de Bourges. Le collége électoral est composé de 208 membres; l'ordre judiciaire de 23 justices de paix, de 4 tribunaux de première instance, de 2 tribunaux de comm., séants à Châteauroux et Issoudun; d'une cour criminelle séante à Châteauroux, et de celle d'appel à Bourges. La préfecture est à Châteauroux, qui possède une société d'agriculture, une bibliothèque publique et un jardin botanique. C'est la patrie du célèbre Baron, auteur et acteur. Sa population est évaluée à 207,911 hab., à raison de 591 par lieue carrée.

RIVIÈRES. — *Indre*, rivière, a sa source sur la limite du département de la Creuse, à l'extrémité S. E., à 2 l. S. de Saint-Sévère; court au N., reçoit

à droite la Tessonne, laisse Saint-Sévère à droite, baigne à gauche la Châtre, reçoit à droite l'Igneray; tourne à l'O., prend à gauche la Vanvre, remonte au N., entre dans l'arrondissement de Châteauroux, baigne à gauche Saint-Martin et à droite Saint-Vincent, au-dessus desquels elle forme une quantité d'étangs couverts de moulins et d'usines. Elle tourne à l'O., baigne à gauche les murs de Châteauroux, Mehun; remonte au N. O., arrose à droite Buzançois, laisse à gauche Châtillon, où elle commence à devenir navigable; passe la limite du département d'Indre-et-Loire; arrose à gauche Saint-Martin, Loches, Chambourg, Azay; entre dans l'arrondissement de Tours, baigne à gauche Cormery; tourne à l'O., arrose à gauche Montbazon, Monts, à droite Azay-le-Rideau, et se jette à droite dans la Loire par deux bras, le premier au N., à $\frac{1}{2}$ l. au-dessous de Lignières, et le second plus au S. O., à une l. $\frac{1}{2}$ au-dessous de Rigny, après un cours d'environ 48 l.

Langlin, rivière, a sa source sur la frontière méridionale de l'arrondissement du Blanc, à une l. $\frac{1}{2}$ de Saint-Benoist-du-Sault; court du S. au N., puis au N. O.; laisse à gauche Chaillac, reçoit à droite l'Abloux, arrose à gauche Janvard, à droite Belabre et Mouviers; reçoit à gauche le Sarleron; tourne à l'O. jusqu'à Ingrande, qu'elle baigne à droite; suit du S. E. au N. O. la limite du département de la Vienne; arrose à droite Merigny, Angle, et se jette du même côté dans la Gartempe, à $\frac{1}{2}$ l. au-dessous de cette ville, après un cours de plus de 12 l.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

ISSOUDUN. — Cet arrondissement est au S. par N. de celui de Châteauroux.

Issoudun, ville, sous-préfecture, chef-lieu du premier arrondissement et de canton, à 6 l. N. E. de Châteauroux, et 54 S. par O. de Paris, sur la *Théole*; tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, sous-inspection forestière, bureau de poste sur la route de Châteauroux à Bourges. Cette ville est située en partie dans une plaine, et en partie sur une éminence. Elle a essuyé en différens siècles trois incendies considérables qui l'ont dégradée. Elle a vu naître Baron, l'un des premiers acteurs tragiques que nous ayons eus. Son territoire produit du froment d'une excellente qualité, des vins très-estimés, des moutons, des laines et du bois. Elle a des fabriques de draps, de serges drapées, droguet, pinchinat, bas à l'aiguille et au métier, de toile de coton et de parchemin; filature de coton, chapellerie, parcheminerie, blanchisserie et forges. Les laines qui ne s'emploient pas dans les manufactures de la ville, s'expédient pour celles de Reims, Rouen, Darnetal, et même pour Orléans. Pop. 10,156 hab. Lat. N. 46. 59. Long. O. 0. 20. 53.

Reuilly, bourg, à 3 l. $\frac{1}{4}$ N. par E., récolte des vins blancs et commerce en laines.

Sainte-Lizaigne, village, à une l. $\frac{1}{2}$ N. par E., a une papeterie.

Sainte-Christophe-en-Basèle, village, chef-lieu de canton, à 7 l. $\frac{1}{2}$ N. O. Pop. 460 habitans.

Vatan, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N. O. Pop. 2,066 hab.

Vouillon, village, à 3 l. S. par O., a des mines de fer.

Planches, village, à 3 l. S. par O., a des mines de fer.

Brives, village, à 2 l. $\frac{3}{4}$ S. par O., près la *Théole*, a une mine de fer, dite la *Coudrière*, et un fourneau, dit du *Noyer*.

CHATEAUROUX. — Cet arrondissement est au N. E. de celui du Blanc.

Châteauroux, ville, à 13 l. S. O. de Bourges, 24 E. de Poitiers, et 63 S. de Paris, sur la rive gauche de l'*Indre*; préfecture, chef-lieu du département, du 2e arrondissement communal et de canton; cour de justice criminelle, tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Toulon. Elle est située dans une plaine vaste et agréable, qui nourrit beaucoup de bestiaux. Son principal commerce est en laines, qui sont réputées presque les plus fines de tout le pays; on y fabrique des ratines et des draps façon d'Elbeuf et de Sedan, dans lesquels on emploie aussi des laines d'Espagne. Les volailles et les

plumes forment aussi un objet de commerce. Les fers qui se fabriquent dans les forges des environs sont extrêmement doux, et on en fait des essieux de voitures, des limes et beaucoup de petits ouvrages. Pop. 8,049 hab. Lat. N. 46.48. Long. O. 0.39.

Vallançay, bourg, chef-lieu de canton, à 8 l. ½ N. Pop. 2,299 hab.

Lucay-le-Mâle, village, à 8 l. ¼ N. par O., a une forge.

Ecueillé, bourg, chef-lieu de canton, à 8 l. N O., fait le commerce de grains, vins, bestiaux. Pop. 1,200 hab.

Levroux, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. N.; bureau de poste près la route de Paris à Toulouse. Elle fournit grains de toutes espèces, froment et vins de bonne qualité, laines fort estimées, et reconnues pour les plus fines du Berri; elle a une fabrique de draps, des tanneries et des corroïeries. Pop. 2,800 hab.

Châtillon, petite ville, chef-lieu de canton, à 10 l. O. N. O., sur la rive gauche de l'*Indre*; bureau de poste sur la route de Paris à Lyon par Autun. On y fait un grand commerce des productions, et sur-tout des laines du pays; il a quelques fabriques d'étoffes grossières. Pop. 2,609 hab.

Buzançois, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ E. N. O., sur la rive droite de l'*Indre*; bureau de poste sur la route de Tours à Chateauroux. Elle a une usine pour le fer, une fonderie de canons, et deux forges dites de *Boneau* et de la *Charité*. Pop. 3,199 h.

Chasseneuil, village, à 4 l. ¾ S. O., a une papeterie établie sur la rivière de la *Bouzane*; on n'y fabrique que du papier commun. Pop. 870 hab.

Argenton, ville, chef-lieu de canton, à 6 l. E., sur la *Creuse*, qui la traverse et la partage en haute et basse; bureau de poste sur la route de Paris à Toulouse. Elle produit graines de toutes espèces, vins, chanvres et bois; elle a des fabriques de toiles communes et des verreries. Elle est célèbre par le séjour qu'y fit Philippe de Commines, l'un des meilleurs historiens de France. Pop. 3,530 hab.

Saint-Martin-d'Ardentes, village, sur l'*Indre*, à 3 l. S. E., a des forges et des mines de fer.

Saint-Vincent-d'Ardentes, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ S. E., près l'*Indre*. Pop. 1,056 hab.

Etrechet, village, à une l. ½ S. E., a un fourneau. Pop. 510 hab.

Maron, village, à 3 l. E., a des mines de fer.

Diors, village, à 2 l. ½ E. par N., a une mine de fer de bonne qualité.

LA CHATRE. — Cet arrondissement est au S. E. de celui de Chateauroux.

La Châtre, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement et de canton, à 8 l. S. E. de Châteauroux, et 72 S. de Paris, sur la rive gauche de l'*Indre*; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste situé près de la route de Paris à Toulouse. On y fait commerce de bestiaux et de cuirs, et l'on y fabrique des serges. Pop. 3,463 hab.

Vic-sur-Saint-Chartier, village, à 2 l. ½ N., a des mines de fer.

Neuvy-Saint-Sépulcre, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ O., sur la *Bouzane*. Pop. 1,672 hab.

Gournay, village, à 4 l. ½ O., possède des mines de fer.

Maillet, village, à 5 l. O., a des mines de fer.

Eguzon, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. S. O., sur la rive gauche de la *Creuse*. Pop. 1,056 hab.

Aigurande, bourg, près d'un ruisseau, à 4 l. S. O., commerce en gros bétail. On remarque sur la place un perron octogone, qu'on dit être d'une grande antiquité. Pop. 1,588 hab.

Saint-Sévère, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ S. par E. Pop. 516 hab.

Néret, village, à 2 l. ¾ E., a dans ses environs une carrière de belles meules de moulins; c'est un assemblage de gravier mêlé de terre marbrée, et de sable rougeâtre et ferrugineux.

Louroner, village, à une l. ¼ N. par E., a une forge dite de *Lisle*.

LE BLANC. — Cet arrondissement est à l'O. par S. de celui de Châteauroux.

Le Blanc, petite ville, sur la rive gauche de la *Creuse*; sous-préfecture, chef-lieu du 4e arrondissement communal et de canton, conservation des hypothèques, tribunal de première instance, bureau de poste situé sur la route de Châteauroux à Poitiers, à 12 l. O. S. O. de Châteauroux, 12 E. de Poitiers, et 84 S. de Paris. On y recueille des vins fort estimés. Son territoire produit aussi des grains, des

bois, et de la mine de fer qui met en activité plusieurs forges. Elle a une filature de laine, une poterie de terre, et plusieurs métiers de grosses toiles. Pop. 3,350 hab.

Mézières-en-Brenne, village, sur la *Claise*, chef-lieu de canton, à 6 l. N. E., a une forge pour fer de toute espèce. Pop. 1,338 hab.

Saint-Martin-de-Tournon, village, chef-lieu de canton, à 3 l. N. O., sur la rive droite de la *Creuse*. Pop. 1,274 habitans.

Fontgombault, village, à une l. ½ N. O. On trouve beaucoup de vignes dans ses environs.

Saint-Benoît-du-Sault, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. ¾ S. E.; bureau de poste près la route de Paris à Toulouse. On y fait commerce de peaux de chèvres. On trouve dans ses environs une forge considérable. Pop. 1,081 habitans.

Roussines, village, à 6 l. ½ S. E., a une forge et une mine de fer.

Chazelet, village, à 6 l. ¾ S. E., a une mine de fer, un fourneau et deux forges.

Nesmes, village, à 3 l. ¾ S. E., a dans ses environs une forge où l'on fabrique du fer de première qualité.

Bellabre, bourg, chef-lieu de canton, sur la rive droite du *Langlin*, à 2 l. ½ S. E. Il a des forges. Pop. 895 hab.

Mauvières, village, à une l. ½ S. E., a une forge.

Saint-Gauthier-sur-Creuse, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. ¾ E. Pop. 962 hab.

CHER. = Ce département, le plus central de la France, est situé entre les 46 et 48 deg. de lat. N., le 1[er] deg. de long. O., et le 1er degré de long. E. Sa longueur, du N. au S. est de 29 l.; sa largeur de l'E. à l'O. est de 20 l.; sa surface de 310 l. carrées. Il est borné au N. par le département du Loiret; à l'E. par celui de la Nièvre; au S. par les départemens de la Creuse et de l'Allier; à l'O. par le Loir-et-Cher et par l'Indre. Il prend son nom du Cher, rivière qui le traverse du S. au N. O. Il est formé du Haut-Berri et du Bourbonnais. Il a 3 arrondissemens communaux, 29 cantons et 307 communes. Les forêts sont assez multipliées, et l'on peut compter dans ce département 283,794 arp., dont 61,391 arpens de bois nationaux, 20,907 arpens de bois communaux, et le reste à des particuliers. Il y a peu de départemens aussi bien plantés. Il est arrosé d'un grand nombre de rivières et de ruisseaux. Les plus remarquables sont le *Cher*, l'*Allier*, la *Loire* qui le longe à l'E., l'*Arnon* à l'O., l'*Auron* au centre, la *Saudre* au N. Il y a un canal projeté de l'O. à l'E., depuis Vierzon jusqu'à la Charité, pour joindre le Cher à la Loire. Ce département a aussi beaucoup d'étangs, et des sources minérales. Le climat est tempéré et l'air est pur. Le sol est uni, excepté dans le N., près de Sancerre, où le pays est coupé par des montagnes et des vallons. Les bords de la Loire et de l'Arnon sont fertiles; vers le S. le terrain est médiocre, des sables et des bruyères occupent la partie du N. On trouve au centre quelques bonnes terres, et beaucoup de mauvaises. On cultive en général les grains et la vigne. Les productions principales sont le blé, le sarrasin et d'autres grains, les châtaignes; les chanvres et les lins sont d'une qualité supérieure. On récolte du vin vers Sancerre, et très-peu dans les autres cantons. Les bêtes à laine de ce département sont renommées; leurs toisons sont fines et très-estimées; leur chair est délicate. Le gibier, le poisson de rivière et la volaille y abondent. On pêche dans la Loire une quantité considérable d'aloses et de saumons. Il y a quantité de pâturages. Les chevaux sont en général petits, et propres au trait et à l'artillerie. Les bœufs sont nombreux, mais ils donnent peu de suif, et sont peu recherchés par le commerce. On y élève beaucoup de porcs. On y a essayé la culture du ver à soie; celle des abeilles s'y propage avec succès. Les minéraux y sont assez abondans: on y trouve du fer, de l'ocre, du charbon de terre, de la manganèse, d'excellente terre pour la poterie, et même pour la porcelaine, des pierres à bâtir, des pierres calcaires, des pierres à plâtre, des grès. L'industrie consiste en forges, fonderies, verreries, tanneries, papeteries, bonneteries, manufactures de gros draps. Les salpêtrières occupent dans ce département des milliers de bras. Le commerce se borne aux vins, bestiaux, grains, bois merrain et fers forgés. Ce département est de la 21e division militaire, de la 13e division de la gendarmerie

nationale, de la 8e conservation forestière, de la 15e cohorte de la légion d'honneur, du diocèse et de la sénatorerie de Bourges. Le collége électoral est de 218 membres; il fait partie de la première série, et a deux députés à élire au corps législatif. L'ordre judiciaire se compose de 29 justices de paix, de trois tribunaux de première instance, d'un tribunal de commerce, d'une cour criminelle séante à Bourges, et d'une cour d'appel séante dans cette même ville. Bourdaloue est né dans ce département. La population est évaluée à environ 218,297 habitans, à raison de 592 individus par l. carrée.

RIVIÈRES. — *Cher* (le), rivière qui donne son nom à plusieurs départemens, a sa source dans le département de la Creuse, arrondissement d'Aubusson, à 2 l. S. d'Auzance; court du S. au N.; arrose à gauche Chard, reçoit à droite le Mouson, et plus bas le Beron, ensuite à gauche la Tarde; tourne au N. E.; entre dans le département de l'Allier, baigne à droite S.-Genest, Montluçon; reçoit à gauche la Magieure, court du S. au N., arrose à gauche Vaux, reçoit du même côté la Queugne, à droite l'Aumanec. Il côtoie la limite du département, tourne au N. O., entre dans celui du Cher, arrose à droite Saint-Amand, reçoit du même côté la Marmande, à gauche les Contards; tourne à l'O., remonte au N., puis au N. O.; baigne à droite Brucre et Châteauneuf, autour duquel il forme une île; arrose à droite Saint-Florent, à gauche Preuilly et Quinry; baigne à droite Vierzon, où elle reçoit du même côté l'Evre, et l'ouverture du canal du Berri. Il court à l'O., reçoit à gauche l'Arnon, entre dans le département de Loir-et-Cher, arrose à droite Menetous, à gauche Saint-Julien; baigne à gauche Selles, reçoit à droite la Saudre, arrose à gauche S.-Aignan; remonte au N. N. E., reprend à l'O., baigne à droite Montrichard, à gauche Bleré; se joint à la Loire du même côté sous les murs de Tours, par un canal: il côtoie ensuite cette rivière, avec laquelle il ne forme souvent qu'un même lit, jusqu'à une l. ½ au-dessous de Langeais. Quoique navigable dans les deux tiers de son cours, cette riv. est sujette à des inondations qui interceptent souvent la communication, et ses bords sont fort désagréables et souvent dangereux pour le hallage. Elle est très-poissonneuse, et parcourt une étendue de 66 l. environ.

Arnon, rivière, prend sa source dans le département de l'Allier, à l'E. de l'arrondissement de Boussar, à une demi-lieue E. de Saint-Marien; coule à l'E., puis au N.; entre dans le département du Cher en suivant toujours la même direction; reçoit à gauche la Joyeuse, baigne Cullan du même côté, se dirige à l'O. jusqu'à Touchay, remonte au N., arr. à gauche Lignières, court au N. O., passe à Charot, borde les limites du département jusqu'à Neuilly, qu'il arrose à gauche, et va se jeter dans le Cher à gauche, à une l. E. de Vierzon, après un cours de près de 20 l.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

SANCERRE. — Cet arrondissement est au N. E. de celui de Bourges.

Sancerre, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 1er arrondissement et de cant., à 10 l. N. de Bourges et 39 S. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste près la route de Paris à Lyon. Cette ville est située sur une montagne près de la rive gauche de la *Loire*. Elle fut un des principaux boulevards du calvinisme, et résista à tous les assauts que Charles IX lui fit donner en 1563; mais le siége ayant été converti en blocus, elle fut obligée de capituler en 1575, après avoir enduré toutes les horreurs de la famine. On y récolte de bons vins, et on y fait commerce de bois et bonneterie. Pop. 2,511 hab.

Leray, village, chef-lieu de canton, à 4 l. N. Pop. 1,109 hab.

Argent, bourg, chef-lieu de canton, à 9 l. N. O., sur la rive gauche de la *Saudre*.

Clémont, village, à 9 l. ½ N. O., sur la rive droite de la *Grande-Saudre*. Il commerce en laine, cidre et chanvre.

Vailly, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ N. O., près la rive droite de la *Saudre*. Pop. 412 hab.

Aubigny, petite ville, chef-lieu de canton, à 8 l. N. O., sur la *Nère*; bur. de poste près la route de Paris à Lyon par Moulins. Elle commerce en laines, fabrique des draps et des serges, et a des tanneries et une verrerie. Pop. 2,533 habitans.

Oizon, village, près l'*Oisenette*, à 6 l. N. O., a une fabrique de verres.

Ménétréol, village, sur la *petite Saudre*, à 8 l. ¾ O. par N., fait commerce de bestiaux.

Chapelle-d'Angillon (la), bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. E., sur la rive gauche de la *petite Saudre*; sous-inspection forestière. Il y a des forges dans tous ses environs. Pop. 531 hab.

Ivoy-le-Pré, bourg, à 5 l. ½ O., est remarquable par ses forges et ses fourneaux. Il fabrique des draps, et a des tanneries et des verreries à bouteilles de verre noir.

Mery-ès-Bois, village, à 7 l. ¼ O., fait commerce de bestiaux, laines, cire et chanvre.

Henrichemont ou *Mont-Libre*, ville, chef-lieu de canton, à 5 l. O. Pop. 2,633 hab.

Sens-Beaujeu, village, à 2 l. ¼ O. On y trouve des mines de fer.

Precy, village, à 6 l. S., a une usine pour la mine de fer qu'il renferme.

Sancergues, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ¼ S., sur l'*Aubous*. Pop. 560 hab.

Saint-Satur, village, à ¼ de l. N. E., récolte et fait commerce de bons vins.

BOURGES. — Cet arrondissement est au S. O. de celui de Sancerre.

Bourges, ancienne ville, ci-devant capitale du Berri, préfecture, chef-lieu du département, du 2ᵉ arr. et de canton, sénatorerie et lycée, archevêché, cour de justice criminelle et cour d'appel, tribunal de première instance, tribunal de commerce, quartier-général de la 21ᵉ division militaire, chef-lieu du 8ᵉ arrondissement forestier, résidence du conservateur, conservation des hypothèques, bureau de poste situé entre les routes de Paris à Lyon par Moulins, et de Paris à Toulouse, à 12 l. N. O. de Nevers, 22 S. E. d'Orléans, et 58 S. de Paris. Elle est située au confluent des rivières d'*Auron* et de l'*Evre*, et c'est là que doit commencer le canal de Berri qui communique à la Loire. Son territoire produit des grains, des vins, du chanvre; mais sa principale richesse consiste en laines, les plus estimées de France. On y fabrique quelques draps communs, des indiennes, des étoffes de coton, laine, fil et soie, façon des Indes; des toiles à voiles; il y a des tanneries, des brasseries, des manufactures de bonneterie et de coutellerie. La ville est belle, et ornée de promenades. Sa cathédrale est un des plus beaux morceaux d'architecture gothique qui existent en Europe. Bourges est fort ancienne; elle est souvent citée dans les Commentaires de César; ce sont les mêmes murs que ceux qui existaient de son temps. L'hôtel de ville, l'ancien palais du célèbre négociant Jacques-Cœur, et une chambre bâtie en 1507, méritent d'être visités. C'est la patrie de Louis Bourdaloue, jésuite, célèbre prédicateur; de Jean-de-la-Chapelle, diplomate et auteur dramatique. Pop. 15,540 habitans. Lat. N. 47. 4. Long. E. o. 3.

Allogny, village, à 3 l. N. par O. On trouve dans ses environs un sable propre à faire des creusets pour la fonte des métaux.

Menetous, bourg, sur la *Saudre*, à la source du *Meulon*, à 4 l. N., récolte des vins. Il y a dans ses environs des mines de fer, des forges et des fourneaux. Pop. 3,277 hab.

Morogues, village, à 4 l. ¾ N. E., a des mines d'ocre.

Aix-d'Anguillon (les), bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N. N. E., sur la rive gauche du *Collins*. Pop. 1,230 hab.

Baugy, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. E., est dans une contrée fertile en blé et en pâturages. Pop. 723 hab.

Levet, village, chef-lieu de canton, à 4 l. S. Pop. 647 hab.

Mareuil, village, près l'*Arnon*, à 6 l. ½ S. O., a des mines de fer, de très-belles forges, un haut fourneau et une fonderie.

Charost, bourg, chef-lieu de cant., à 5 l. O. S. O., sur la rive droite de l'*Arnon*; il y a près de ce lieu une ocrerie qui fournit beaucoup. Ses environs produisent d'assez bon vin. Pop. 1,050 hab.

Graçay, gros bourg, chef-lieu de canton, à 10 l. O. Pop. 2,204 hab.

Lury, ville, chef-lieu de canton, sur l'*Arnon*, à 6 l. N. O., a des murailles et deux portes. Pop. 512 hab.

Dampierre, village, à 7 l. ¼ O. par N., sur un ruisseau. Il a une fontaine d'eau minérale appelée *Sainte-Bodère*.

Saint-Georges-sur-la-Prée, village, sur la *Prée*, à 8 l. ¾ N. O., a dans ses environs du marbre gris et rouge, et une ocrerie.

Saint-Hilaire-de-Cour, village, à 6 l. ½ O. par N., a une mine d'ocre.

Vierzon, petite ville, sur le *Cher*, chef-lieu de canton, à 7 l. N. O.; inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Toulouse. On y commerce en vins, grains, laines, bois, drogueries. Il y a des fabriques de draps et serges; des forges, papeteries, tuileries. Pop. 4,000 hab.

Fouécy, village, à 4 l. ½ N. O., a une manufacture de porcelaine.

Mehun-sur-Evre, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. N. O.; bureau de poste près la route de Paris à Toulouse. Cette ville est très-ancienne; elle est bâtie au milieu d'une grande et belle plaine entourée de bois. Elle est connue par son château, dont il existe quelques vestiges, et dans lequel Charles VII se laissa mourir de faim, prévenu de l'idée qu'on voulait l'empoisonner. Le commerce consiste en blés, vins, laines et chanvre. Il y a une papeterie. Pop. 1,267 hab.

SAINT-AMAND. — Cet arrondissement est au S. par E. de celui de Bourges.

Saint-Amand, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondiss; et de canton, à 9 l. S. de Bourges et 56 S. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste près la route de Bourges à Paris. Elle est située entre la *Marmande* et le *Cher*. Elle commerce en chanvre, grains et vins, et a des forges et tanneries. Pop. 5,043 hab.

Meillant, bourg, à une l. ½ N., a 2 deux fourneaux, une carrière de pierre de taille, une de pierre meulière, et une de plâtre de très-bonne qualité.

Dun-sur-Auron, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. N. par E.; bureau de poste situé près de la route de Paris à Lyon par Moulins. Pop. 2,710 hab.

Bussy, village, à 4 l. ½ N. par E., a des carrières de pierre dure et d'un grain très-fin, qui résiste à l'air et au feu.

Menetou-Couture, village, à 10 l. N. E.; son territoire est fertile en blé. Il a des mines de fer, des forges et des fourneaux.

Nerondes, bourg, chef-lieu de canton, à 8 l. N. E. Pop. 1,417 hab.

Charly, village, à 5 l. ½ N. E., possède des carrières de pierre dure, précieuse par la finesse des grains et la facilité du poli.

Chantay (le), village, à 9 l. ½ N. E., et 3 ½ de Sancoins, sur l'*Aubois*, a des mines de fer, des forges et fourneaux.

Guerche (la), bourg, chef-lieu de canton, à 11 l. N. E. Pop. 1,003 hab.

Chapelle-Hugon (la), village, à 8 l. ½ N. E., a la forge de *Treuse*.

Sancoins, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. E. par N.; bureau de poste situé près la route de Paris à Lyon. Pop. 1,400 hab.

Charenton, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. E., sur la rive droite de la *Marmande*. Il a trois forges, une platinerie, deux martinets et une raffinerie de fer : il s'y fabrique des canons, des biscayens et du fer. On trouve aux environs une mine de charbon de terre. Pop. 1,148 hab.

Sauzay-le-Potier, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ S. Pop. 631 hab.

Culan, bourg, à 4 l. ¾ S. par O., sur l'*Arnon*, possède une mine de manganèse d'une excellente qualité, et une carrière de marbre.

Château-Meillant, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. S. O., près la rive gauche du *Portefeuil'e*; bureau de poste situé près de la route de Paris à Toulouse. Elle a un haut fourneau. Pop. 2,238 hab.

Châtelet, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. S. O.; ses environs fournissent du blé en abondance. Il y a aussi quantité de prairies et de bois. Pop. 1,107 hab.

Saint-Hilaire, village, près l'*Arnon*, à 5 l. ½ O., a dans ses environs une mine d'ocre.

Lignières, ville, chef-lieu de canton, à 5 l. ¼ O., sur la rive gauche de l'*Arnon*. Près de cette ville est un étang considérable et fort poissonneux, nommé l'étang de *Villiers*. Pop. 1,205 hab.

Châteauneuf, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. N. N. O., sur la rive droite du *Cher*; bureau de poste situé près de la route de Bourges à Gueret. On y fait un bon commerce de vins et de bestiaux, et il y a beaucoup de forges. Pop. 1,719 hab.

Valenay, village, à 2 l. ¾ N. O., a une forge dite de *Bigny*, qui comprend un haut fourneau, trois forges, deux martinets et une fenderie.

ORLÉANAIS.

Cette province de l'intérieur de la France est comprise entre les 47 et 49 deg. de lat. N., et les deux premiers deg. de long. O. Son étendue en superficie est évaluée à 982 lieues carrées. Elle est bornée au N. par l'Ile-de-France; à l'E. par la Bourgogne et le Nivernais; au S. par le Berri; à l'O. par la Touraine et le Maine. L'Orléanais est divisé en huit parties, qui sont : l'Orléanais propre, la Beauce, le Dunois, le Vendômois, le Perche, le Blaisois, la Sologne et le Gâtinais. Il est par-tout tempéré, fort sain, et même assez chaud dans les grandes plaines, qui produisent les plus belles récoltes; les brouillards n'y sont pas fréquens, et les plus belles parties sont même fort arides. Ce pays est presque généralement uni et découvert, et la Beauce sur-tout ne contient ni bois, ni arbres, ni rivières. On trouve dans d'autres parties de très-beaux pâturages, et dans quelques-unes d'excellens vignobles. Il y a de très-belles forêts, dans le Blaisois surtout; celle de Chambord, toute en haute-futaie, comprend 24,000 arp. La totalité des bois, y compris les taillis, est d'environ 168,000 arpens. Les rivières qui arrosent l'Orléanais sont la Loire, l'Eure, le Loing, le Cosson et la Loet; les plus petites sont navigables, au moins dans une partie de leur cours. Les canaux ne manquent pas non plus à cette province. Ceux d'Orléans et de Briare, qui joignent la Seine à la Loire sur deux points différens, offrent des communications et des débouchés considérables, mais qui seraient susceptibles d'amélioration. Le dernier a 42 écluses pour faciliter le passage des trains et des bateaux. L'agriculture est fort soignée dans l'Orléanais, sur-tout par rapport aux blés, ce qui a valu à la Beauce le nom de *Grenier de Paris*. Le terroir de Chartres n'en produit pas moins abondamment; mais ces contrées sont dépourvues de toute autre production. Les bords de la Loire, et le Blaisois sur-tout, offrent des prairies grasses et fertiles, et l'on y fait du beurre et de la crême qui passent pour les meilleurs de France. Les vins d'Orléans, tant rouges que blancs, jouissent d'une assez grande réputation, et la consommation qui s'en fait à Paris est considérable. On cultive aux environs d'Orléans beaucoup d'arbres fruitiers en pépinière, et principalement des coignassiers. On y fait aussi beaucoup de cidre. Le gibier est une des grandes ressources de la Sologne, et le Gâtinais produit du miel et du safran.

L'industrie manufacturière est très-variée, sur-tout dans la ville d'Orléans; on y trouve des manufactures de couvertures de laine, de bas, de serge, de toiles peintes, des filatures de coton, des tanneries et mégisseries; des fabriques d'épingles, d'amidon, de cendres gravelées, de faïence, de poterie; des raffineries de sucre, des papeteries et autres usines d'un grand produit. Les grains, les vins, les eaux-de-vie et le bois sont les objets principaux du commerce d'exportation. Les vinaigres, les laines, les confitures, et principalement celles de coing, que l'on nomme *Cottignac*, en forment aussi une branche considérable. Il faut y ajouter les plans d'arbres fruitiers et les graines. On prend en échange les épiceries et les fruits de la Provence. Les superbes routes dont l'Orléanais est traversé, et ses communications par eau, lui donnent de grandes facilités. Parmi les premières, on admire la superbe chaussée le long de la Loire. Les habitans sont commerçans, industrieux, spirituels et fort intelligens : les bords de la Loire fournissent de très-bons matelots. Cette province forme trois départemens, le *Loir-et-Cher*, l'*Eure-et-Loir* et le *Loiret*.

LOIR-ET-CHER. = Ce département est situé entre les 47 et 49 deg. de lat. N., et dans les 1 et 2 de long. O. Sa longueur est de 26 lieues; sa largeur de 19. Il a 319 lieues carrées. Il est borné au N. par les départemens du Loiret et du Cher; au S. par ceux du Cher, de l'Indre et d'Indre-et-Loire; à l'O. par ce dernier et celui de la Sarte. Il est formé d'une partie de l'Orléanais, du Blaisois et du pays Chartrain. Il a 3 arrondissemens communaux, 24 cantons et 309 communes. Il n'y a point de montagnes élevées, seulement des collines tapissées de riches vignobles. On trouve quelques forêts au N. et au centre; elles ont éprouvé de grands ravages. Ses principales rivières sont : La *Loire*, qui le traverse au centre de l'E. à l'O.; le *Loir*, le *Cher*, qui lui donnent leur

nom; le *Cosson*, le *Beuvron*, la *Saudre*. On y recueille des graines de toutes espèces, du vin, des fruits, des légumes, etc. Les pâturages y sont très-bons, et l'on y élève beaucoup de vaches, dont le lait donne une crème très-estimée. Le gibier, la volaille et le poisson y abondent. Il y a des mines de fer. Il y a des manufactures de draps, des fabriques de coton, des verreries, des tanneries, des ganteries et des coutelleries. Le commerce consiste en grains, vins, eaux-de-vie, bois, bétail, et dans les produits des manufactures et fabriques. Les habitans sont doux, aimables, peu enclins à l'exagération et aux émotions violentes; ils aiment l'ordre et le repos. Ce département fait partie de la 22e division militaire, de la 6e division de la gendarmerie nationale, de la 7e conservation forestière, et de la sénatorerie d'Orléans. Il dépend de l'évêché de la même ville, qui est compris dans l'archevêché de Paris. Il est de la première série, et a 2 députés à élire au corps législatif. Son collége électoral est composé de 211 membres. L'ordre judiciaire se compose de 24 justices de paix, de 3 tribunaux de première instance, d'un tribunal de commerce séant à Romorantin, d'une cour criminelle séante à Blois, ainsi que la préfecture; la cour d'appel est à Orléans. Il possède plusieurs bibliothèques, un cabinet de physique, un cabinet d'histoire naturelle, un jardin botanique, etc. C'est la patrie de Louis XII, dit le *Juste* et *le père du Peuple*; de Pierre Ronsard, poëte, etc. Sa population est évaluée à 211,152 hab., à raison de 662 par l. carrée.

Rivières. — *Beuvron*, petite rivière, a sa source au N. E. de l'arr. de Romorantin, sur les limites du département, à 2 l. N. de Charon; coule de l'E. à l'O., et va se jeter à gauche dans la Loire, à 3 lieues de Blois. Elle arrose à gauche la Ferté-Beauharnais, Villeneuve, Neuvy, Bracieux, Tours; et à droite Neung. Son cours est d'environ 20 lieues. Elle reçoit à gauche la Bonneheure et le Conon, ruisseaux.

Saudre, rivière, est formée de la réunion de deux branches, dont la plus septentrionale s'appelle la *grande Saudre*, et l'autre la *petite Saudre*. La première prend sa source dans le département du Cher, à 4 l. S. O. de Sancerre; elle court à l'O., reçoit à dr. la Salereine, et à gauche la Nère. La seconde a sa source dans le même département, à 2 l. au S. de la grande; suit la même direction : leur jonction se fait à 2 l. de l'entrée de la grande dans le département de Loir-et-Cher. A ½ l. au-dessus de Salbris, la Saudre, qui ne porte plus que ce nom, court à l'O., arrose à droite Romorantin, tourne au S. S. O., reçoit à droite la Croisne, et se jette du même côté dans le Cher, à ¼ l. au-dessous de Selles, après un cours d'environ 28 l., depuis la source de la Grande-Saudre.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

VENDOME. — Cet arrondissement est au N. O. de celui de Blois.

Vendôme, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 1er arrondiss. et de canton, sur le *Loir*, à 7 l. N. O. de Blois, et 35 S. p. O. de Paris; trib. de première instance, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Blois à Chartres. Elle commerce en peaux, et fabrique toiles, serges et étoffes de laine, bonneterie, chamoiserie, chapellerie, ganterie. Elle a des mégisseries, papeteries, passementeries, tanneries, et filatures de coton. C'est la patrie du poëte Ronsard. Pop. 7,555 hab.

Droué, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. N. Pop. 896 hab.

Rougemont, village, à 4 l. ½ N. E., a une verrerie.

Morée, bourg, près le *Loir*, chef-lieu de canton, à 4 l. N. E., a des carrières de pierre calcaire dure. Pop. 910 habitans.

Freteval, bourg, à 3 l. N. E., sur le *Loir*. Il possède une mine de fer très-abondante, deux forges, un fourneau, et une carrière de pierre calcaire en exploitation.

Lignières, village, à 2 l. ¼ N. E., possède des forges dites de *Courcelles*.

Meslé, village, près le *Loir*, à ¾ de l. N. E., a une manufacture d'étoffes de soie et coton.

Selommes, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ E. par S. Pop. 650 hab.

Marcilly, village, près le *Brisse*, à 1 l. ½ S. O., a dans ses environs de la pierre calcaire dure.

Saint-Amand, petite ville, chef-lieu de canton, à 2 l. S., produit grains,

vins, châtaignes dont il se fait un commerce considérable, chanvre, bois et fers. Aux environs de cette ville se trouvent deux belles forges, *Bigny* et *Charenton*. Les fers qui en sortent sont réputés de bonne qualité. Pop. 435 habitans.

Lavardin, village, à 3 l. O. par S., près le *Loir*, possède une fabrique de bas de laine.

Essarts (les), village, à 5 l. ½ O. p. S., possède dans ses environs de l'albâtre non exploité.

Montoire, petite ville, chef-lieu de canton, sur le *Loir*, à 4 l. S. O.; bureau de poste près la route de Blois à Chartres. Elle fabrique des toiles fort estimées, de la bonneterie et des serges communes. Elle a deux tanneries. Pop. 2,260 hab.

Mazangé, village, à 2 l. O. p. N. On y trouve de la pierre calcaire tendre.

Fortan, village, à 2 l. ½ N. O., a une carrière de pierre tendre exploitée.

Savigny-sur-Bray, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ¼ O. par N. Pop. 2,560 hab.

Cormenon, village, à 4 l. ¾ N. O., sur la *Graisne*, a une carrière de pierre calcaire exploitée.

Montdoubleau, ville, sur la *Graisne*, chef-lieu de canton, à 5 l. N. O. Elle a des fabriques de serges et d'étoffes nommées *tourangelles*, de toiles et cotonnades, de poterie et verrerie. Pop. 1,750 hab.

BLOIS. — Cet arrondissement est au S. E. de celui de Vendôme.

Blois, ville considérable, préfecture, chef-lieu du département, du 2e arrondissement communal et de canton, divisé en deux arrondissemens de justice de paix; cour criminelle, tribunal de première instance, tribunal de commerce, inspection forestière, conservation des hypothèques, bureau de poste situé sur la route de Paris à Bordeaux, à 42 l. S. O. de Paris. La *Loire* la traverse. Sa situation est infiniment agréable, au milieu de pâturages abondans qui nourrissent de nombreux troupeaux: ses environs sont fertiles en grains, en vins et bois. Il y a des carrières de pierres calcaires exploitées. Le commerce y est assez considérable, et facilité par un fort beau port sur la Loire. Il consiste en vinaigres, eaux-de-vie, drogueries, chevaux, gants de peau, dés à coudre, quincaillerie et coutellerie: il y a des verreries, et des fabriques de serges, de crépons et d'étamines. Elle a un fort beau château, dans lequel fut tué Henri, duc de Guise, par les ordres du roi Henri III, en 1588, pendant la tenue des Etats. On remarque de très-belles fontaines à Blois, une très-jolie terrasse, quelques débris d'antiquité, entr'autres des arcades d'un aqueduc. Les hab. sont très-civilisés; c'est peut-être la seule ville de France où l'on parle mieux français. C'est la patrie de Jean Bernier, médecin et auteur; de Joseph-Nicolas Charenton, jésuite, traducteur et continuateur de *Mariana*; de Jean Dampierre, cordelier, bon poète latin; de Thomas Mahy de Favras, pendu en 1790; de Louis XII, dit le Juste, grand guerrier. Pop. 13,310 hab. Lat. N. 47. 35. Long. O. 0. 59. 59.

Chambord, château près de Blois, d'une architecture gothique, bâti par François Ier, est le chef-lieu de la 15e cohorte de la légion d'honneur.

Auzoir-le-Marché, bourg, chef-lieu de canton, à 8 l. N. par E. Pop. 960 h.

Marchenoir, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. N. Pop. 420 hab.

Avaray, bourg, à 5 l. N. E., fabrique des bonnets de laine.

Courbouzon, village, à 4 l. N. E., a une carrière de silex.

Mer ou *Menars-la-Ville*, ville, près la *Tronne*, chef-lieu de canton, à 4 l. N. E., commerce en vins, eau-de-vie, tannerie et corroierie, et a des tourbières dans ses environs. Pop. 4,300 habitans.

Saint-Dié, bourg, sur la *Loire*, à 4 l. E.; bureau de poste près la route de Paris à Bordeaux. Il produit vins et eaux-de-vie, et a des manufactures de couvertures, de molletons de coton, et d'étoffes de coton unies et cannelées. Il fabrique du vinaigre et des cendres gravelées.

Montlivault, village, près la *Loire*, à 2 l. ¼ N. E., a une carrière de pierre calcaire exploitée.

Cour-sur-Loire, village, à 2 l. N. E., sur la rive droite de la *Loire*, a une carrière de pierre exploitée.

Saint-Denis-sur-Loire, village, à 1 l. ½ N. E., a des eaux minérales.

Bracieux, bourg, sur le *Beuvron*, chef-lieu de canton, à 3 l. E., sous-inspection forestière. Pop. 700 hab.

Cheverny, village, à 2 l. S. E., a une carrière de pierre calcaire exploitée.

Chitenay, village, à 2 l. S., a une carrière de pierre calcaire exploitée.

Contres, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. S., sur la rive droite de la *Bièvre*, a des fabriques de toiles et de droguets. Pop. 1,400 hab.

Chemery, village, à 6 l. S. par E., a une carrière de pierre blanche exploitée.

Meusnes, village, à 7 l. ½ S. par E., fournit une grande quantité de pierres à fusil.

Couffy, village, à 8 l. S. par E., a des carrières de pierre à fusil très-abondantes.

Noyers, village, à 7 l. ¼ S., possède des pierres et de l'argile pour tuilerie.

Saint-Aignan, petite ville, chef-lieu de canton, sur le *Cher*, à 8 l. S.; bureau de poste sur la route de Paris à Bordeaux. Elle a un dépôt de pierres à fusil qui se fabriquent dans les environs, et une fabrique de draps. La tannerie y est en vigueur. Pop. 2,494 habitans.

Bourré, village, à 6 l. E., sur la rive droite du *Cher*, a une carrière de pierre exploitée.

Montrichard, ville, chef-lieu de canton, à 6 l. S., sur le *Cher*. On y fabrique une grande quantité de toiles, et elle a une tannerie pour cuirs de toute espèce. Pop. 1,810 hab.

Pont-de-Voy, village, à 4 l. ½ S., a une célèbre maison d'éducation.

Fossés, village, à une l. O., a une carrière de pierre calcaire exploitée.

Marolles, village, à une l. ½ N., a une carrière de pierre calcaire exploitée.

Chapelle-Vendômois (la), village, à 2 l. ½ N. O., a une carrière de pierre calcaire exploitée.

ROMORANTIN. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Blois.

Romorantin, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement et de cant., à 12 l. S. E., et 38 S. de Paris; tribunal de première instance, tribunal de commerce, inspection forestière, bureau de poste près la route de Paris à Toulouse. Elle commerce en peaux, et manufacture beaucoup de draperie et autres étoffes de laine, comme droguets, serges blanches et grises, tiretaines; elle fabrique toiles, tricot, draps, bonneterie, tannerie. Pop. 5,730 hab.

La Motte-Beuvron, village, ch.-l. de cant., à 8 l. N. E., près le *Beuvron*.

Chaumont-sur-Tharonne, bourg, à 7 l. N., a des fabriques de poterie de terre.

Neung, village, sur le *Beuvron*, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ N. par E. Pop. 1,150 hab.

Millançay, village, à 2 l. ¼ N., a des restes d'une forteresse qu'on assure avoir été bâtie du temps de César, et de l'argile ductile dont on fait des briques et des toiles.

Lanthenay, village, à ¾ de l. N. par O., possède trois moulins, dont un à foulon, à trois roues.

Selles-sur-Cher, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ S. O., a une fabrique de draps. Pop. 3,400 hab.

Menetous-sur-Cher, ville, sur la rive droite de *Cher*, chef-lieu de canton, à 3 l. S. E., fabrique des parchemins et de la bonneterie. Pop. 820 hab.

Salbris, bourg, sur la *Saudre*, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ E.; bureau de poste sur la route de Paris à Toulouse. Il possède deux fabriques de serge blanche, et deux moulins à farine. Pop. 1,260 hab.

Pierrefitte, village, sur la grande *Saudre*, à 8 l. N. E., a une manufacture de serges blanches.

EURE-ET-LOIR. = Ce département est situé entre les 47 et 49 deg. de lat. N., et dans les 1 et 2 de long. O. Sa longueur du N. au S. est de 24 l.; sa largeur de l'E. à l'O. est de 28 l.; sa superficie est de 256 l. carrées. Ses limites sont, au N. et au N. E., les départemens de l'Eure et de Seine-et-Oise; à l'E. ce dernier et celui du Loiret; au S. celui de Loir-et-Cher; à l'O. ceux de la Sarte et de l'Orne. Il tire son nom de l'Eure qui le traverse, et du Loir qui y prend sa source. Il est formé du Perche et du pays Chartrain. Il a 4 arrondissemens communaux, 24 cantons, et 460 communes. Il n'a nulle montagne remarquable, à moins que l'on ne doive ainsi nommer les éminences de Châteaudun et de Dreux, et une suite de hauteurs qui coupent ce département en deux parties Nord et Sud. On y remarque peu de forêts. Les plus considérables sont situées vers Anet, la Ferté, Senonches et la

Louppe. Leur étendue est de 90,319 arpens, dont 50,922 de bois nationaux, et le surplus à des particuliers. Les rivières sont peu considérables. Les principales sont : l'*Eure*, le *Loir*, l'*Ozanne*, la *Connie*, la *Vesgre*, etc. En général les eaux sont rares dans ce département : elles tarissent promptement en été, à cause de l'élévation naturelle du sol ; ce qui, dans les grandes sécheresses, oblige les laboureurs d'aller quelquefois au loin abreuver leurs bestiaux aux rivières. Le climat n'a rien de particulier ; l'air y est pur et salubre, excepté dans la saison des chanvres, où il est infecté par les exhalaisons et odeurs méphitiques qui s'élèvent des routoirs. Le sol, uni et découvert, est fertile en grains ; les terres en labours et la vigne y sont bien cultivées ; il y a des pâturages excellens et quelques terrains laissés en friche. Le blé, qui croît en abondance dans ce département, l'a fait nommer le grenier de Paris. Il alimente plusieurs autres départemens. On y récolte encore d'autres grains, des légumes, beaucoup de fruits, du vin, et du chanvre très-estimé. Les troupeaux de bêtes à laine y sont soignés et nombreux. On y trouve des mines de fer et des tourbières. L'industrie consiste en fabriques de bonneteries à l'aiguille et au métier, de papiers pour tentures, de cuirs, de chapeaux, de toiles, de draps et serges drapées, d'étamines blanches. Tous ces produits forment une partie du commerce, qui consiste sur-tout en blé, farines, laine, moutons et fruits. Ce département dépend de la 1ère division militaire, de la 3e division de la gendarmerie nationale, de la 1ère conservation forestière, de la 14e cohorte de la légion d'honneur, du diocèse de Versailles et de la sénatorerie de Paris ; il fait partie de la 4e série, et a 2 députés à élire au corps législatif. Le collége électoral est composé de 260 membres. L'ordre judiciaire se compose de 24 justices de paix, 4 tribunaux de première instance, 3 tribunaux de commerce séants à Blois, Chartres et Dreux ; la cour criminelle est à Chartres ; celle d'appel est à Paris. Ce département a vu naître Rotrou, poëte tragique ; et Nicole, fameux théologien et controversiste. Pop. 259,267 hab., à raison de 866 individus par lieue carrée.

RIVIÈRES. — *Loir*, rivière, a sa source sur la frontière occidentale de l'arrondissement de Chartres, dans un grand étang, à 1 l. ½ S. de Courville ; arrose Cernay, laisse Illier à gauche, entre dans l'arrond. de Châteaudun, et coulant du N. O. au S. E., passe à Saint-Avit, à Alluye. Elle reçoit à droite l'Ozanne, arrose Bonneval, passe à St.-Maurice, et faisant un détour sur elle-même, court ensuite au S. O. ; reçoit la Connie à gauche, court au S. jusqu'à Châteaudun, reprend sa direction au S. O., passe à Cloye, entre dans le département de Loir-et-Cher, descend au S., arrose Morée, Fréteval ; baigne les murs de Vendôme, tourne à l'O., fait plusieurs circuits, arr. Montoir, entre dans le dép. de la Sarte, passe à Chartres, arr. le Lude et la Flèche, où elle commence à porter bateau, baigne Durtal, et se jette à gauche dans la Sarte, à 2 l. au-dessus d'Angers. Son cours est de 60 l. Elle est rapide et profonde.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

NOGENT-LE-ROTROU — Cet arrondissement est à l'O. de ceux de Chartres et de Châteaudun.

Nogent-le-Rotrou, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 1er arrondissement et de canton, sur l'*Huisne*, à 11 l. O. S. O. de Chartres, et 36 S. O. de Paris ; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste sur la route de Paris à Nantes. On y fait le commerce de chanvre, de charbon et foin. Elle a des fabriques d'étamines, serges d'Agen, droguets blancs, chenilles, grosse draperie, toiles ou treillis, bonneterie. On y fabrique des cuirs tannés. Pop. 6,780 hab.

Louppe (la), bourg, à 5 l. N. E., a des tourbières. Pop. 1,178 hab.

Champrond-en-Gatine, bourg, à 4 l. ½ N. E. ; bureau de poste sur la route de Paris à Nantes. Il a une fabrique de clous d'épingles. On trouve dans ses environs des mines de fer et des forges considérables.

Fretigny, village, à 2 l. ¼ E. par N., a des fabriques de papiers.

Condreceau, village, à 1 l. N. E., a une poterie.

Thiron-Gardais, village, chef-

lieu de canton, à 2 l. ¾ E. Pop. 415 h.

Brunelles, village, à 1 l. E., a des papeteries.

Authon, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ S., à la source de l'*Ozanne*, a une manufacture d'étamines, serges et droguets. Pop. 1,480 hab.

CHARTRES. — Cet arrondissement est au N. de celui de Châteaudun.

Chartres, ville, préfecture, chef-lieu du département, du 2e arrondissement et de canton, à 20 l. S. O. de Paris, sur la rive gauche de l'*Eure*; cour de justice criminelle, tribunal de première inst., trib. de commerce, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste situé sur la route de Paris à Nantes. Son commerce consiste en blés, et sur-tout en farines et vins; on y fabrique de la bonneterie, du drap et des serges. Elle a une filature de coton, une manufacture de siamoise, une de papier imprimé pour tenture, et des tanneries. Ses pâtés sont fort-estimés, et s'envoient par-tout. Elle a une fontaine d'eau souveraine contre les maladies chroniques. On trouve dans un pré des remparts de la ville des eaux minérales ferrugineuses. Cette ville est fort ancienne: sa cathédrale et son clocher sont admirés comme les plus beaux morceaux d'architecture gothique. Henri IV, après l'avoir reprise sur les ligueurs, y fut sacré en 1591. Chartres a vu naître Etienne d'Aligre, chancelier de France; son fils, Étienne d'Aligre, conseiller au grand-conseil, ambassadeur à Venise, et puis chancelier; Jean-Pierre Brissot, député à la convention nationale; Philippe Desportes, poète français; Antoine Desrues; André Félibien, historiographe; Michel Félibien, fils du précédent, historien; Jacques-Etienne Gueau, avocat, littérateur et grand jurisconsulte; Laurent des Moulins, poète français; Mathurin Regnier, poète satirique; Léonor-Jean-Christine Soullas d'Allainval, et Jean-Baptiste Thiers, curé de Champrond, littérateur. Pop. 13,794 hab. Lat. N. 48. 26. Long. O. o. 50. 55.

Maintenon, petite ville assez jolie, chef-lieu de canton, sur l'*Eure*, à 4 l. N. E. Elle est située dans une plaine fertile en blé; elle a un ancien château, dont on admire les aqueducs sur la rivière d'*Eure*. Pop. 1,605 hab.

Epernon, bourg, à 5 l. ½ N. E.; bureau de poste sur la route de Paris à Nantes.

Gallardon, bourg, à 3 l. ½ N. E., sur la *Voise*; bureau de poste près la route de Paris à Nantes.

Auneau, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. E., est célèbre par la défaite des Reistres ou des Allemands, battus en 1587 par le duc de Guise, sous Henri III. Il a une manufacture de bas, de bonnets et de tricots. Pop. 1,420 habitans.

Grandville, village, à 7 l. ½ E. par S., a des fabriques de bonneterie.

Gommerville, village, à 7 l. ½ S. E., et 2 de Sainville, a une bonneterie.

Dommerville, village, à 8 l. S. E., a une bonneterie.

Ouarville, bourg, à 5 l. S. E., a des bonneteries.

Intreville, village, à 7 l. ½ S. E., possède des manufactures de bas, bonnets, chaussons et gants.

Merouville, village, à 7 l. ¾ S. E., a des fabriques de bas, bonnets, chaussons et gants.

Oinville-Saint-Liphard, village, à 8 l. S. E., a une manufacture de bonneterie où l'on fabrique bas, bonnets, chaussons et gants.

Thoury, village, à 9 l. ¾ S. E., a 2 manufactures de bonneterie où l'on fabrique bas, bonnets, chaussons et gants.

Janville, petite ville, chef-lieu de canton, à 9 l. S. E., est célèbre par une bataille entre les Français et les Anglais, sous Charles VII. C'est la patrie du poète Colardeau. Elle a deux fabriques de bonneterie. Pop. 1,083 hab.

Fresnay, village, à 6 l. ½ S. E., fabrique bas, bonnets, chaussons et gants.

Praville, village, à 5 l. ½ S. E., fabrique bas, bonnets, chaussons et gants.

Boisville, village, à 4 l. S. E., fabrique bas, bonnets, chaussons et gants.

Allonne, village, à 4 l. S. E., a plusieurs fabriques de bas, bonnets, chaussons et gants.

Fains, village, à 6 l. S. E., a deux fabriques de bas, bonnets, chaussons et gants.

Voves, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ S. par E., fabrique des bas au tricot. Pop. 1,773 hab.

Illiers, bourg, chef-lieu de canton,

5 l. S. O., sur le *Loir*; bur. de poste près la route de Chartres à Vendôme, commerce en grains, fabrique des serges, et a des tanneries pour les cuirs. Pop. 2,617 hab.

Saint-Georges-sur-l'Eure, village, sur l'*Eure*, à 2 l. ½ O., a des fabriques de grosses toiles de lin très-blanches.

Couiville, bourg, chef-lieu de canton; à 4 l. O., sur la rive gauche de l'*Eure*; bureau de poste situé sur la route de Paris à Nantes. Il a vu naître Charles François Panard. Pop. 1,381 habitans.

CHATEAUDUN. — Cet arrondissement est au S. de celui de Chartres.

Châteaudun, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement et de canton, à 10 l. S. de Chartres, et 32 S. O. de Paris, sur la rive gauche du *Loir*; tribunal de première inst., sous-inspection forestière, conservation des hypothèques, bureau de poste situé sur la route de Chartres à Vendôme. Elle est sitnée sur une hauteur, et a un ancien château bâti par le comte de Dunois : il y a une place immense, et les rues sont tirées au cordeau. Elle a quelques filatures de coton et fabriques d'étamines. C'est la patrie de Jean Toulin, habile orfèvre, inventeur de la peinture en émail. Pop. 6,046 hab.

Bonneval, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ N., sur la rive gauche du *Loir*; bureau de poste situé sur la route de Chartres à Vendôme. Son commerce consiste en blés. Pop. 1,551 hab.

Brou, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. N. O., sur la rive gauche de l'*Ozanne*; bureau de poste situé sur la route de Chartres à Vendôme. Elle a des fabriques de serges blanches, d'étamines et de filasse. Pop. 1,918 hab.

Cloye, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. S., sur la rive gauche du *Loir*; bureau de poste situé sur la route de Chartres à Vendôme. Pop. 1,520 hab.

Peronville, village, sur la *Connie*, à 4 l. ¼ E. par S., a une carrière de pierre bleuâtre panachée de blanc, qu'on appelle marbre dans l'endroit.

Longny, village, à 6 l. ¼ E., a des forges et une papeterie.

Orgères, village, chef-lieu de canton, à 2 l. E. par N. Pop. 286 hab.

DREUX. — Cet arrondissement est au N. de ceux de Chartres et de Nogent-le-Rotrou.

Dreux, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 4e arrondissement communal et de canton, à 7 l. N. de Chartres, et 17 O. de Paris, sur la rive droite de la *Blaise*; tribunal de première inst., tribunal de commerce, inspection forestière, conservation des hypothèques, bureau de poste situé sur la route de Paris à Brest. On y fait commerce de blé, de toiles, de cuirs; il y a des fabriques considérables de draps, serges, couvertures de laine, bonneterie. Elle possède des filatures de coton, des papeteries, des tanneries. Cette ville est extrêmement ancienne, et les druides habitaient les forêts voisines. Elle est fameuse par la bataille qui s'y donna en 1562, où le prince de Condé fut fait prisonnier. C'est la patrie du poète Rotrou et du célèbre musicien Philidor. Pop. 5,437 hab.

Anet, village, chef-lieu de canton, à 3 l. N., près l'*Eure*. On y voit le beau château bâti par Henri II, pour Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois. Il y a une forge et une manufacture de papier. Pop. 1,570 hab.

Saussay, village, à 3 l. N. par E., a une papeterie.

Sorel, village, à 2 l. ¼ N., a des forges et fourneaux.

Montreuil, village, à une l. N., sur la rive gauche de l'*Eure*, a un moulin à tan.

Réveillon, village, à ¾ de l., a une papeterie.

Nogent-Roulebois, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. S. E., sur l'*Eure*. Pop. 1,290 hab.

Châteauneuf, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. S. S. O.; sous-inspection forestière, bureau de poste situé près de la route de Paris à Nantes. Pop. 1,271 hab.

Senonches, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. S. O., a un fourneau, deux forges, et la fenderie de *Boussard*. On trouve des tourbières dans ses environs. Pop. 1,856 hab.

Ferté-Vidame (la), bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. S. O., sur la rive gauche de la *Meuvette*. Pop. 850 habitans.

Brezolles, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. O. S. O., sur la rive gauche de la *Meuvette*; bureau de poste situé près de la route de Paris à Brest. Pop. 810 habitans.

Dampierre, village, à 3 l. ¼ O. par N., sur la rive droite de l'*Aure*, a

une papeterie, et deux forges pour le fer et la fonte.

LOIRET. = Ce département est situé entre les 47 et 49 d. de lat. N., le 1er de long. O., et le 1er de lung. E. Sa longueur est de 21 l., sa largeur de 20; il a 283 l. carrées. Il est borné au N. par les départemens de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise et d'Eure-et-Loir; à l'E. par celui de l'Yonne; au S. par ceux de la Nièvre, du Cher et de Loir-et-Cher; à l'O. par celui d'Eure-et-Loir. Il a 4 arrondissemens communaux, 29 cantons, et 368 communes. Il est formé d'une portion de l'Orléanais. On trouve plusieurs forêts à l'E. et au S.; au centre est la superbe forêt d'*Orléans*, qui a 120,000 arpens; on y voit aussi quelques bois au N. Les principales rivières sont : la *Loire*, qui le traverse du S. E. au S. O.; le *Loiret*, qui coule à-peu-près dans le même lit que la Loire, et ne gèle jamais; le *Loing*, le *Bied*, l'*Ouanne*. etc. Les *Canaux de Montargis* et de *Briare* sont de fort beaux ouvrages; ils servent à joindre la Loire à la Seine. Le climat de ce département est sain et tempéré. C'est un pays de plaine, et très-abondant en toutes sortes de grains, en vins rouges et blancs, en légumes, en fruits de toutes espèces et de la meilleure qualité, en chanvre, safran, pâturages, gibier, poisson, volailles, etc. L'industrie consiste en manufactures d'étoffes de laine, de bonneteries, filatures de coton, papeteries, tanneries; fabriques de toiles, raffineries de sucre, etc. Son commerce est fort étendu; il consiste principalement en grains, fruits, arbres fruitiers et d'agrément, en vins et eaux-de-vie, safran, bestiaux, etc. Les hommes sont généralement d'une belle figure et d'une taille plus élevée que ceux des départemens voisins. Les femmes sont agréables et jolies. Ce département fait partie de la 1re division militaire, de la 14e division de la gendarmerie nationale, de la 7e conservation forestière, et de la sénatorerie d'Orléans. Il possède un évêché dont le siége est à Orléans, et qui est compris dans l'archevêché de Paris. Il est de la 3e série, et a 3 députés à élire au corps législatif. Le collége électoral est composé de 290 membres. L'ordre judiciaire se compose de 31 justices de paix, de 4 tribunaux de première instance, de 2 tribunaux de commerce, séants à Orléans et à Montargis : les cours criminelle et d'appel siégent à Orléans, ainsi que la préfecture. C'est la patrie de l'abbé Suger, d'Amelot de la Houssaye, de Géduuin, du Père Petau, de l'abbé Reyrac, etc. Pop. 289,728 hab., à raison de 1,204 individus par lieue carrée.

RIVIÈRES, CANAUX. — *Loiret*, petite rivière, naît dans les jardins du château de la Source, à une l. S. E. d'Orléans. Cette rivière, qui n'a que deux lieues de cours, sort de deux sources, à soixante-dix toises de distance l'une de l'autre. La grande source est au-dessous de la petite, et sort par une ouverture de huit à neuf pieds de circonférence, d'un abîme dont on n'a pu trouver le fond. La petite sort de dessous terre par une bouche de cinq à six pieds de circonférence. Ces deux sources, suivant les remarques qu'on a faites, annoncent le débordement de la Loire par leurs crues inopinées et par les bouillonnemens de la petite. Le Loiret se jette dans la Loire peu au-dessous de l'ancienne abbaye de Saint-Mesmin. Les eaux de cette rivière ne gèlent jamais, même dans le plus grand froid, en sorte que les moulins de la Loire devenant inutiles dans l'hiver, ceux du Loiret ne cessent de travailler. Le Loiret, outre son lit principal, a deux branches considérables, qu'on appelle *bras*, et qui s'étendent dans les terres à peu de distance de la source : le premier se nomme le bras du *Bouc*, et le second le bras des *Montées*. Le Bouc se joint au Loiret vis-à-vis la cour, maison seigneuriale de l'évêque, aujourd'hui réunie à la Source. Le bras des Montées, ainsi nommé de la belle maison qu'il côtoie, coule le long des dépendances de Plissay, et se joint au Loiret à l'endroit du petit bois, près Belair. Les fontaines qui grossissent le Loiret sont celles du Pontil, de la Motte-Bouquin, de Saint-Julien-le-Pauvre, de Saint-Avry, et les trois fontaines de Caubray, dont une fait tourner un moulin. Les ruisseaux que le Loiret reçoit dans son cours sont le *Duis*, que l'on appelle aussi la *Dêve*, formé des étangs et marais qui sont au-dessous de Jargeau; il arrose la plaine de Sandillon, passe au Bruel, à Saint-Cyr et à la Mothe-Vely, suit le canal de la source, et se jette dans le Loiret à l'extrémité des dépendances du château, vis-à-vis le milieu de la maison de Lorette. Le

Loiret abonde en excellens poissons: on y pêche carpes, brochets, perches, anguilles, barbeaux, plies, saumons, et autres poissons.

M. Valmont de Bomare, dans son Dictionnaire d'Histoire naturelle, s'exprime ainsi: « Le Loiret tire son origine de deux sources qui, en surtant de la terre, fournissent seize à dix-huit pieds cubiques d'eau: voilà donc un ruisseau assez considérable. La grande source du Loiret prend de si loin son essor de dessous la terre, que l'antre d'où elle s'élève est un abîme dont il n'a pas été possible, jusqu'à présent, de trouver le fond. En 1688 M. d'Entragues, gouverneur d'Orléans, le fit sonder inutilement avec 300 brasses de corde attachées à un boulet de canon. mylord Bolingbroke a répété l'expérience en 1732, avec aussi peu de succès. La petite source du Loiret ne se peut pas mieux sonder. L'on peut déduire de ceci, que s'il n'y a pas un torrent rapide et souterrain qui aurait la propriété d'entrainer obliquement la sonde, il faut que ces sources soient des abimes, ou réservoirs immenses....»

Avant qu'on eût élargi le bassin de sa source, si on lançait une perche dans le bouillon, elle revenait aussitôt sur le coup avec violence. Le Loiret porte bateau dès sa source, et il est dangereux de s'y baigner, parce que l'eau, à ce qu'on prétend, donne la fièvre.

Orléans. L'un des grands canaux de France, commence à la Loire à droite, à une l. ½ au-dessus d'Orléans, au port Morand; prend sa direction au N. E.; passe à Fay, Vitry-aux-Loges; descend vers le S. E., passe à Coudroy, remonte au N. E., traverse Chailly, et va rejoindre à gauche le canal de Briare, réuni au Loing, à ¾ de lieue de Montargis. Sa longueur totale est de 18 l.; ses eaux sont soutenues par 30 écluses.

Briare. Il communique de la Loire à la Seine par la rivière de Loing. On compte 9 lieues de Briare à Montargis, et 11 lieues de Montargis à Moret: ainsi ce canal, dont Montargis est à-peu-près le centre, a 20 lieues de cours, et est soutenu par 41 écluses. Il fut entrepris sous Henri IV, en 1606, et achevé en 1642. C'est à M. de Sully qu'on en doit l'entreprise. Il est le premier ouvrage de cette nature qui ait été effectué en France. Ce canal entre dans la Loire près Briare, remonte vers le N. à Montargis, et à une lieue au-dessus de cette ville il se rend dans le Loing, à Cépoy, où il reçoit le canal d'Orléans. Depuis ce point de jonction, le Loing est navigable jusqu'au-dessous de Moret, où il entre dans la Seine, après avoir passé à Nemours.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

PITHIVIERS. — Cet arrondissement est au N. E. de celui d'Orléans.

Pithiviers, aussi nommée *Pluviers*, sous-préfecture, chef-lieu du 1er arrondissement et de canton, à 9 l. N. par E. d'Orléans, et 20 S. de Paris; tribunal de première instance, bureau de poste près la route de Paris à Bordeaux. Cette ville produit vins, blés, bois, miel, cire jaune, suifs, laines et safran. Il s'y fait d'excellens pâtés d'alouettes dont elle fait beaucoup d'envois, surtout à Paris; mais l'article qui forme la principale branche de son commerce est le safran, le plus estimé et réputé le meilleur de l'Europe. La Suisse, l'Allemagne, l'Angleterre et la Hollande en tirent une grande quantité. Pop. 3,071 hab.

Malesherbes, bourg, sur la rive gauche de l'*Essone*, à 4 l. N. E. Pop. 945 habitans.

Puiseaux, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ E. par N. Pop. 1,926 hab.

Egry, village, à 3 l. ½ S. E. Il y a une fontaine d'eau minérale appelée la fontaine *Poirée*.

Beaune, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. S. E., récolte d'assez bon vin. Pop. 2,057 hab.

Boyne, bourg, à 2 l. S. E., bureau de poste sur la route de Pithiviers à Montargis, commerce en vins et safran.

Yèvre-la-Ville, village, à une l. ½ S. E., commerce en cire et miel.

Bazoches-les-Gallerandes, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. O., fait un grand commerce de vins, blé, lentilles et safran. Pop. 1,045 hab.

MONTARGIS. — Cet arrondissement est au N. de celui de Gien.

Montargis, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondissem. et de canton, sur le canal de *Briare* et l'*Ouanne*, à 10 l. E. par N. d'Orléans, et 27 S. de Paris; tribunal de première instance, trib. de commerce, conservation des hy-

pothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Lyon. Cette ville a été assiégée en 1427, par les Anglais; ils y furent battus et contraints de se retirer, après trois mois de la plus courageuse résistance de la part des habitans. On y récolte des vins très-estimés, des blés et autres grains qui sont l'objet d'un grand commerce. On y fait de la moutarde et de la coutellerie. Le commerce de bestiaux y est considérable. Dans les environs de la ville sont deux papeteries; l'une, nommée de *Langlée*, est très-avantageusement connue dans le commerce; l'autre, nommée de *Buges*, et qui a été établie par les soins d'Anisson du Perron, paraît surpasser la première par la beauté et la finesse de ses papiers fins et vélins. Pop. 6,394 hab.

Fontenay, village, à 2 l. ½, sur la rive droite du *Loing*, a une fontaine dont l'eau est bonne contre la paralysie.

Ferrières, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. N., sur la rive gauche du *Bied*, a des bonneteries et des tanneries. Pop. 1,610 hab.

Selle-sur-le-Bied (la), à 3 l. N. E., a une papeterie.

Courtenay, petite ville, chef-lieu de canton, à 5 l. E., sur la rive gauche du *Bied*; bureau de poste situé près de la route de Paris à Lyon par Moulins. Elle a des tanneries. Pop. 2,485 hab.

Château-Renard, gros bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. E. S. E., sur la rive droite de l'*Ouanne*. On y fabrique des draps communs, et de grosses toiles pour le pays. Pop. 2,088 hab.

Amilly, village, à une l. S. E., sur la rive droite de l'*Ouanne*, a une filature de coton.

Châtillon-sur-Loing, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. S., sur la rive gauche du *Loing*, près du canal de Briare; bureau de poste situé près de la route de Paris à Lyon par Moulins. Cette ville renferme plusieurs fabriques de bonneterie et de chapeaux, et des tanneries. C'est là patrie de François de Coligny, grand guerrier; de Gaspard de Coligny, deuxième du nom, colonel d'infanterie et amiral de France; et de Gaspard de Coligny, troisième du nom, maréchal de France et guerrier intrépide. Pop. 1,996 hab.

Lorris, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ S.O.; sous-inspection forestière. Elle fait le commerce de bois. Pop. 2,526 hab.

Noyers, village, à 4 l. S. O., a des eaux minérales.

Vitry-aux-Loges, village, à 7 l. ¼ O.; sous-inspection forestière.

Bellegarde, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. O. Pop. 754 hab.

Ladon, bourg, à 3 l. O., sur la *Besonde*, qui le traverse. On y fabrique des serges et des bonnets.

GIEN. — Cet arrondissement est au S. de celui de Montargis.

Gien, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement et de canton, à 12 l. S. E. d'Orléans, et 34 S. de Paris, sur la rive droite de la *Loire*; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste situé près de la route de Paris à Lyon par Moulins. On y fait commerce de draps, de droguets, serges et étamines; on y fabrique aussi des bas drapés: il y a des teintureries et des tanneries. Pop. 5,117 hab.

Langesse, village, à 3 l. ¾ N. On trouve une tuilerie dans ses environs.

Sully, bourg, chef-lieu de canton, sur la rive gauche de la *Loire*, à 5 l. O. N. O. Ce fut cette ville que Henri IV érigea en duché pairie en faveur de Maximilien de Béthune, ministre et digne ami du meilleur des rois. Pop. 2,109 hab.

Châtillon-sur-Loire, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. S. E., sur la rive gauche de la *Loire*. Pop. 1,980 hab.

Briare, petite ville, chef-lieu de canton, sur la rive droite de la *Loire*; bureau de poste situé sur la route de Paris à Lyon par Moulins, à une l. ½ S. E. de Gien, 13 E. S. E. d'Orléans, et 25 S. de Paris. Elle est située à l'entrée du canal qui porte son nom, et qui communique de la Loire à la Seine par sa jonction avec le Loing: cette position la rend l'entrepôt d'un commerce considérable de vins. Pop. 1,655 hab.

Ouzouer-sur-Loire, village, près la *Loire*, chef-lieu de cant., à 3 l. ¼ E. Pop. 686 hab.

ORLÉANS. — Cet arrondissement est au S. O. de celui de Pithiviers.

Orléans, ville, préfecture, chef-lieu du département, du 3e arrondissement et de canton, auparavant capitale de l'Orléanais, sur la rive droite de la *Loire*, à 28 l. S. par O. de Paris, et 31 N. E. de Tours; évêché, lycée, chef-lieu d'une sénatorerie, cour de justice criminelle, cour d'appel, tribunal de

première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, et chef-lieu du 7e arrondissement forestier; bureau de poste sur la route de Paris à Bordeaux et Toulouse. Son port fait partie du 4e arrondissement maritime, dont le port de Lorient est le chef-lieu. C'est une ancienne, grande et belle ville, et l'une des plus célèbres de France. Elle est fameuse par les conciles qui s'y sont tenus, par le siége qu'elle soutint en 450 contre Attila, et par celui qu'elle soutint également contre les Anglais en 1428, siége que fit lever Jeanne d'Arc, plus généralement connue sous le nom de Pucelle d'Orléans. On distingue parmi ses monumens, la cathédrale, une des plus magnifiques églises de la France, et le pont construit sur la Loire. Orléans a vu naître le roi Robert en 971, et mourir François II en 1560. Cette ville est située très-avantageusement pour le commerce, presque au centre de l'empire, et dans une contrée des plus fertiles. La Loire peut lui procurer, tant par son cours directement que par les canaux, au moyen desquels elle communique avec d'autres rivières, les productions des départemens du S. O. de la France, celles que fournit l'Océan, et celles des départemens qui le bordent, depuis la Seine jusqu'à la Gironde. Il y a un canal qui commence à Combreux, va se joindre au canal de Briare près Montargis, et se jeter avec ce dernier dans la Seine. Orléans produit vins, eaux-de-vie, vinaigres, bois de construction et à brûler, safran et laines, pépinières et graines de toutes espèces. Son industrie consiste en raffineries pour le sucre, fabriques de bonneteries, de bas et autres ouvrages de tricot à l'aiguille et au métier; manufactures de toiles peintes; blanchisseries pour la cire; fabriques de convertures de laine, de serges, de toiles et papiers peints pour tapisseries; de faïence, de poterie, d'épingles, d'amidon et de cendres gravelées; brasseries, chamoiseries, chapelleries, nitrières, mégisseries, tanneries. Ses vins sont estimés et font une branche de commerce considérable. Le vinaigre d'Orléans passe pour le meilleur de la France. Cette ville peut être regardée comme le principal entrepôt de Nantes pour l'épicerie et les drogues. Elle a donné naissance à plusieurs jurisconsultes célèbres, tels que Jousse, Pothier, le Trosne; c'est aussi la patrie du Père Petau. Pop. 45,630 hab. Lat. N. 47. 54. Long. O. o. 25. 32.

Chevilly, village, à 3 l.; bureau de poste sur la route de Paris à Bordeaux et Toulouse.

Villereau-aux-Bois, village, à 4 l. N., commerce en safran.

Neuville-aux-Bois (la), chef-lieu de canton, à 4 l. ¾ N. E. Pop. 1,887 habitans.

Fay-aux-Loges, village, à 3 l. ½ E., sur le canal d'*Orléans*, a des carrières considérables et plusieurs fours à chaux.

Châteauneuf, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. E., sur la rive droite de la *Loire*, fabrique serges drapées, tiretaines et couvertures de toile. Pop. 3,127 hab.

Jargeau, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. ¾ E. par S., sur la rive gauche de la *Loire*. Pop. 2,441 hab.

Checy, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. E., sur le canal d'*Orléans*. Pop. 1,533 hab.

Marcilly-en-Villette, village, à 3 l. ¾ S. S.E., a dans ses environs des fragmens de quartz panachés, des agates, des coquilles pétrifiées en silex, des cailloux blancs diaphanes et des poudingues ovales.

Ferté-Saint-Aubin (la), bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. S., sur la rive gauche du *Cosson*; bureau de poste situé sur la route de Paris à Toulouse. Pop. 1,558 hab.

Olivet, bourg, chef-lieu de canton, à 1 l. S., sur le *Loiret*; sous-inspection forestière. Pop. 3,250 hab.

Clery ou *Notre-Dame de Clery*, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. S. O., près la rive gauche de la *Loire*. Pop. 2,221 hab.

Saint-Mesmin, village, à 1 l. ¼ S.O., a une papeterie pour faire les papiers à sucre et papiers communs.

Beaugency, ville, chef-lieu de canton, sur la rive droite de la *Loire*; bureau de poste situé sur la route de Paris à Bordeaux, à 6 l. S. O. On y fait commerce de blé, de vins qui sont plus estimés que ceux d'Orléans, eaux-de-vie et laines; il y a des tanneries, papeteries, et des fabriques d'étoffes en laine et de chapeaux. Pop. 4,842 hab.

Messas, village, à 4 l. ¼ S. O., fait commerce de vins.

Bault, bourg, à 4 l. ½ S.O. On y recueille de bon safran.

Meung ou *Melun-sur-Loire*, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. S. O.; bureau de poste sur la route de Paris à Bordeaux. Son territoire produit des vins de bonne qualité. Elle a des tanneries considérables, des fabriques de papiers à écrire et à impression, des moulins à tan, à foulon et à farine. Pop. 4,418 hab.

Epiez, village, à 4 l. ½ O. On trouve dans ses environs plusieurs souterrains; un, entr'autres, qui offre des débris d'un cloître taillé dans le roc, carrelé en terre cuite.

Ingré, bourg, chef-lieu de canton, à 1 l. O., récolte d'excellens vins. Pop. 2,905 hab.

Patay, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ¾ N. O., a une fabrique de couvertures. Pop. 930 hab.

NIVERNAIS.

Cette province est bornée au N. par la Champagne et l'Orléanais; à l'O. par le Berri; au S. par le Bourbonnais; à l'E. par la Bourgogne. Elle forme le département de la *Nièvre*.

NIÈVRE. — Ce département est situé entre les 46 et 48 deg. de lat. N., et dans les 2 premiers de long. E. Sa longueur est de 29 lieues, sa largeur de 21. Il a 285 lieues carrées. Il est borné au N. par les départemens de l'Yonne et du Loiret; à l'E. par ceux de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire; au S. par ceux de Saône-et-Loire et de l'Allier; et à l'O. par celui du Cher. Il a 4 arrondissemens communaux, 25 cantons et 334 communes, et est formé de l'ancienne province du Nivernais. Il est entrecoupé de plaines et de montagnes. Les forêts sont immenses et riches en bois de marine et de construction. Les principales rivières sont la *Loire*, l'*Allier*, la *Nièvre*, le *Nohain*, le *Beuvron*, l'*Aron*, l'*Yonne*, etc. Le canal du Nivernais lui ouvre en outre des débouchés pour le commerce. Ce département produit des grains, des vins, des fruits et du chanvre; il a de bons pâturages, où l'on nourrit beaucoup de bétail, des mines de fer et de charbon de terre, des carrières de marbre, de grès et de pierre de taille, et des eaux minérales. Il possède des manufactures d'étoffes de laine, de faïence, de boutons de métal, des fonderies d'ancres pour la marine, et de boulets; ouvrages en émail, verreries, tanneries. Son commerce consiste dans le produit de ses manufactures; en grains, vins, chanvre, bois, charbon de terre et de bois, bétail, fer et acier, coutellerie, quincaillerie, fil de fer, clouterie, etc. Les habitans sont robustes, industrieux, affables et hospitaliers; mais ils négligent les sciences et les arts. Ce département fait partie de la 18e division militaire, de la 13e division de la gendarmerie nationale, de la 8e conservation forestière, et de la sénatorerie de Bourges. Il dépend de l'évêché d'Autun, compris dans l'archevêché de Besançon. Il est de la 3e série, et a deux députés à élire au corps législatif. Le collège électoral est composé de 251 membres. L'ordre judiciaire se compose de 25 justices de paix, de 4 tribunaux de première instance, d'un tribunal de commerce et d'une cour criminelle séants à Nevers, ainsi que la préfecture; la cour d'appel est à Bourges. Il possède une bibliothèque publique, une société d'instruction publique et un dépôt littéraire. C'est la patrie de Mirabeau, littérateur, politique, philosophe; d'Adam Billaut, dit Maître Adam, menuisier, poëte français, etc. Pop. 251,158 hab., à raison de 713 par lieue carrée.

RIVIÈRES, CANAUX. — *Nièvre*, rivière qui donne son nom au département, a sa source à l'extrémité méridionale de l'arrondissement de Cosne, à Champlemy, à 1 l. ½ S. S. O. de Varzy; court du N. au S., arrose à droite Dompierre, à gauche Beaumont-les Forges et Saint-Aubin, et se jette à droite dans la Loire, sous les murs de Nevers, qu'elle baigne à droite, après un cours d'environ 10 lieues.

Nivernais, grand canal, forme une communication de la Loire à la Seine par l'Yonne: il sort de la Loire à droite, au centre de l'arrondissement de Nevers, vis-à-vis Decize; prend sa direction de l'O. à l'E., reçoit à droite les eaux de l'Helène, à gauche le Tramboulin; passe dans l'arrondissement de Château-Chinon, remonte au N., et formant toujours un cours commun avec la rivière d'Aron, depuis son embouchure dans la Loire, arrose à droite Aunizy, à gauche Biches, à droite Châtillon; entre dans l'arrondissement de Clamecy, traverse l'étang de Baye, qui sert en même temps de réservoir

pour ses eaux, et de port pour le dépôt des marchandises; de là il traverse, par une excavation souterraine, la montagne de Collancelle, sur une longueur de 400 toises, éclairée par sept puits; prend sa direction à l'E., puis au N. E., enfin au N., et va se rendre à gauche dans l'Yonne, à ¾ de lieue S. de Corbigny. Sa longueur totale est de 18 lieues. Ses eaux sont soutenues par un grand nombre d'écluses, et sa position lui donne une extrême importance, par la facilité de transporter à Paris les bois nécessaires à la consommation : auparavant la rivière d'Aron ne servait que pour le flottage.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

COSNE. — Cet arrondissement est à l'O. de celui de Clamecy.

Cosne, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du premier arrondissement communal et de canton, à 11 l. N. O. de Nevers et 37 S. de Paris, sur la rive droite de la *Loire*; tribunal de première instance, inspection forestière, conservation des hypothèques, bureau de poste situé sur la route de Paris à Lyon par Moulins. Les mines de fer et les forges y sont considérables : on y fabrique toute sorte de coutellerie et quincaillerie, tant en fer qu'en acier; de la clouterie, du fil de fer; mais la plus considérable de toutes ses manufactures est celle des ancres pour la marine. Pop. 4,709 h.

St.-Amand, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. N. E., a une forge, plusieurs fabriques de poterie, une mine d'ocre et des carrières de grès. Pop. 1,430 hab.

Bitry, village, à 3 l., a une mine d'ocre d'une qualité supérieure.

Donzy, petite ville, chef-lieu de canton, à 3 l. E. par S., sur la rive gauche du *Nohain*. On y fait le commerce de bois et de fer; il y a des mines de fer et des forges : celle dite de l'*Eminence*, la petite dite de *Bailly*, celle dite de *Lepeau*, celle de *Lamberon* et le fourneau de *Lepeau*; elle possède aussi des tanneries. Pop. 3,600 habit.

Cessy-les-Bois, village, à 4 l. ¾ E. par S., a une forge.

Champlemy, bourg, à 7 l. S. E., a le fourneau et la forge de la *Ferandcrie*, et la petite forge de *Barbelaine*. On trouve une mine de fer dans son territoire.

Premery, bourg, chef-lieu de canton, sur un bras de la *Nièvre*, à 8 l. ½ S. E., a un fourneau et quatre petites forges. Pop. 4,030 hab.

Sichamp, village, à 8 l. S. E., et à 3 l. E. par S. de la Charité, a des forges.

Beaumont-la-Ferrière, village, à 6 l. ¾ S. E., et 3 E. de la Charité, sur la rive droite de la *Nièvre*, possède une grosse forge, trois petites dites de *Sauvage*, et celles du *Bourgneuf*, d'*Ensue*, une grosse et deux petites dites de *Beaumont*, celles de *Grenant*, de la *Carrière*, et la fonderie de Beaumont. Il a une manufacture d'ancres pour les vaisseaux.

Dompierre-sur-Nièvre, village, à 6 l. ½ S. E., sur la rive droite de la *Nièvre*, a dans ses environs une petite forge dite *Dompierre*, une grosse *id.*, et la petite de *Mée*.

Chasnay, village, à 5 l. ½ S. E., a des forges et des mines de fer.

Nannay, village, près la *Nièvre*, à 5 l. ¼ S. E., a un fourneau dit de *Guichy*, pour la fonte des mines de fer.

Sully-en-Vergers, ou *la Tour*, village, à 2 l. ¾ S. E., fait le commerce de chevaux, et a des mines de fer et des forges.

Champroux, village, à 6 l. ¾ S. par E., et 1 l. S. de la Charité, a une grosse verrerie où l'on ne fait que des bouteilles et des bocaux.

Raveaux, village, à 5 l. ¾ S. E., possède des forges et fourneaux, et des mines de fer fort recherché.

Charité-sur-Loire (la), petite ville, à 6 l S., sur la rive droite de la *Loire*; chef-lieu de canton, sous-inspection forestière, bureau de poste situé sur la route de Paris à Lyon par Moulins. Son principal commerce consiste en fer; on y fabrique des armes blanches, des boutons, des ouvrages en fer-blanc, fer battu et tôle, en acier et en émail, de la quincaillerie, de l'horlogerie. Elle a plusieurs tanneries et chapelleries, une verrerie et quelques manufactures de petites étoffes de laine; les forges et les mines de fer sont nombreuses; elle possède un dépôt d'ancres pour la marine. Pop. 4,012 hab.

Nary, village, à 4 l. ¾ S. E., a deux forges dites de *Marteau-Neuf* et de la *Grande-Ronce*, et des fabriques de fer et d'acier.

Mesves, bourg, près la *Loire*, à 3 l. S. par E., a une forge et un martinet dit de *Nevers*, où l'on fabrique du fer et de l'acier.

Pouilly-sur-Loire ou *Leriche*, village, chef-lieu de canton, à 3 l. S.; bureau de poste situé sur la route de Paris à Lyon par Moulins. Pop. 2,648 habitans.

CLAMECY. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Cosne.

Clamecy, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondissement et de canton, à 18 l. N. de Nevers, et 42 S. de Paris, au confluent de l'*Yonne* et du *Beuvron*; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste situé sur la route d'Auxerre à Corbigny. On y fait un fort commerce de bois à brûler, qui descend l'Yonne. Elle a des fabriques de draps, des filatures de laine et de coton, des papeteries et faïenceries. Ses environs renferment aussi des forges, des mines de houille non exploitées, et une carrière de pierre orangée susceptible de poli. Pop. 5,338 hab.

Chapelle Saint-André, village, a deux forges, celle de *Croissy* et celle de *Mée*.

Corbelin, village, à 3 l. ¼ S. O., a un fourneau et 4 petites forges.

Varzy, chef-lieu de canton, à 3 l. S. O. Pop. 2,030 hab.

Mouron, village, à 7 l. ¼ S. E., près l'*Yonne*, a des mines de houille, et dans ses environs du granit et du sable quartzeux.

Brinon-les-Allemands, village, sur la rive gauche du *Beuvron*, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ S. Pop. 314 hab.

Chitry, village, à 5 l. S. par E., sur la rive droite de l'*Yonne*, a des mines de plomb non exploitées.

Corbigny, bourg, à 7 l. S. E., sur la rive gauche de l'*Arguison*; chef-lieu de canton, sous-inspection forestière, bureau de poste situé sur la route de Nevers à Auxerre par Avalon. Il a une carrière de marbre veiné dans ses environs. On y fait commerce de bois à brûler et de peaux tannées. Pop. 2,315 hab.

Tannay, village, chef-lieu de canton, près l'*Yonne*, à 2 l. ½ S. par E. Pop. 1,260 hab.

Cervon, village, à 6 l. ½ S. E., et une E. par S. de Corbigny, fait commerce de bois flotté.

Lorme, ville, chef-lieu de canton, à 6 l. S. E. Pop. 2,416 hab.

Pougues, village, à 5 l. S. E., a des eaux minérales.

NEVERS. — Cet arrondissement est à l'O. de celui de Château-Chinon.

Nevers, sous-préfecture, chef-lieu du département, du 3e arrondissement et de canton, auparavant capitale du Nivernais, sur la *Loire*, à 58 l. S. par E. de Paris, et 30 S. d'Orléans; cour de justice criminelle, tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Lyon par Moulins. Cette ville, bâtie en amphithéâtre, est bien peuplée et commerçante. Elle est la patrie d'un de nos poètes, qui dut son talent à la nature, et qui a fait quelques morceaux pleins de sel, Billaut, menuisier, mieux connu sous le nom de *maître Adam de Nevers*. Elle fournit au commerce beaucoup de faïence commune, et qui se vend à bon compte. On y fait aussi de gros draps, de la serge, de la coutellerie, de la quincaillerie fine, et des cordes de bon chanvre. Ses environs renferment des mines de fer et de charbon de terre. On trouve encore dans cette ville une verrerie à bouteilles, une fonderie de canons pour la marine, un atelier de construction, où se font les affûts et caissons, des briqueteries et tuileries. Les ouvrages que l'on y fait en émail sont très-estimés. Le transport des marchandises se fait pour Paris par le canal de Briare, et pour Orléans et Nantes par la Loire. Pop. 10,150 hab. Lat. N. 46. 59. Long. O. 0. 49.

Pougues, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ N. par O. Il a une fontaine d'eau minérale ferrugineuse. Pop. 975 habitans.

Poisieux, village, à 3 l. ½ N. E., commerce en bestiaux, et a des forges.

Guérigny, village, à 2 l. N. par E., près la *Nièvre*, fait le commerce de seigle. Il a des forges où l'on fabrique des ancres pour la marine, et un fourneau pour la fonte.

Coulanges, village, à ½ l. N. E.,

possède la *Forge-Neuve* dans ses environs.

Nolay, village, à 4 l. ½ N. E., a quatre forges et trois martinets.

Saint-Saulge, village, chef-lieu de canton, à 6 l. N. E. Pop. 1,700 hab.

Rouy, village, à 6 l. E., a une manufacture de faïence.

Saint-Benin-d'Azy, village, chef-lieu de canton, à 4 l. E., a quatre forges où l'on fabrique du fer, et un fourneau pour la fonte. Pop. 1,583 hab.

Limont, village, à 3 l. ¾ E., possède une mine de fer et une petite forge où se fabrique du fer marchand.

Fermeté (la), village, à 2 l. ½ E., a un grand nombre de forges : celle dite du *Pont-d'Asy*, celle de *Francon*, celle de *Prige-sur-Exeure*, 3 autres de la *Fermeté*, et le fourneau de *Cigogne*.

Sauvigny-les-Chanoines, village, à 2 l. E., a des forges et fourneaux, et une fabrique d'acier.

Pont-Saint-Ours, village, à une l., a des forges, et fabrique toiles, fer-blanc, acier et limes.

Thiange, village, à 5 l. ¾ E. par S., a des mines de houille.

Cercy-la-Tour, village, à 8 l. E. par S., et 3 E. par N. de Decize, sur le *Canal du Nivernais*, a un fourneau et la forge de *Brissante*.

Fours, village, chef-lieu de canton, à 10 l. S. E., et 4 ½ E. de Decize, a une verrerie. Pop. 800 hab.

Charin, village, à 8 l. S. E., et 2 S. E. de Decize, a une forge.

Champvert, village, à 6 l. ½ S. E., et une l. E. par N. de Decize, près l'*Aron*, possède trois forges et une mine de charbon de terre qui sert à entretenir toutes les forges du département.

Machine (la), village, à 5 l. ¼ S. E., a une forge et une mine destinée à l'extraction du charbon de terre.

Imphy, village, près la *Loire*, à 2 l. S. E., possède deux forges et une fonderie, dans laquelle il se fabrique du fer marchand : on y réduit le fer en barres de tout échantillon.

Decize, petite ville, à 6 l. ½ S. E, dans une île formée par la *Loire*; chef-lieu de canton, sous-inspection forestière, bureau de poste situé sur la route de Nevers à Autun. On y fait un commerce considérable de charbon de terre, dont les mines du voisinage abondent ; il y a aussi une mine de houille non exploitée, et le fourneau et la forge de *Cressy*. Il y a des papeteries et des verreries. C'est la patrie de Gui-Coquille. Lat. N. 46. 50. Long. E. 1. 6. Pop. 2,217 hab.

Chassenay, village, à 3 l. ¼ S. E., et une S. de Decize, sur la rive gauche de l'*Ouzon*, a un fourneau et une petite forge, dite de *Cramoine*, une autre grosse, et deux petites forges, dites la *Vernière*.

Dorne, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. S., sur la *Domette*. Pop. 960 hab.

Chantenay, village, à 5 l. ¾ S., et une l. ½ S. E. de Saint-Pierre-le-Moutier, a la forge dite de *Laferté*.

Saint-Pierre-le-Moutier, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. ¾ S. Pop. 1,966 habitans.

Saint-Parize-le-Châtel, village, à 3 l. ½ S., a des eaux minérales.

CHATEAU-CHINON. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Nevers.

Château-Chinon, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du 4e arrondissement et de canton, à 13 l. S. de Nevers, et 72 S. de Paris, sur la rive gauche de l'*Yonne*; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste situé près de la route de Paris à Lyon par Autun. On y fait commerce de vin, laines, cuirs, bois à brûler et de charpente ; on y fabrique des toiles et des étoffes de laine. Pop. 3,156 hab.

Ouroux, village, à 3 l. N., fait commerce de bois.

Mont-Sauche, village, chef-lieu de canton, à 4 l. N. N. E. Pop. 1,308 hab.

Alligny, village, à 5 l. S. E., sur une petite rivière, a une mine de plomb.

Luzy, ville, chef-lieu de canton, à 6 l. ½ S. Pop. 1,607 hab.

Savigny-Poil-Fol, village, à 6 l. ½ S. par O., a une verrerie de gros verre à vitre, un fourneau, deux forges et un martinet.

Montigny, village, à 2 l. ½ N. O., a une forge pour la fonte.

Moulins-en-Gilbert, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. S. O.; tribunal de première instance, sous-inspection forestière. Elle possède des fabriques de draps, serges, étamines, toiles de toutes espèces. On y fait le commerce de blé et de cuirs, et dans les envi-

rons on trouve une carrière de marbre noir bleuâtre. Pop. 2,500 hab.

Châtillon-en-Bazois, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. O., sur la rive droite de l'*Aron*. Pop. 663 hab.

BOURBONNAIS.

Cette province est bornée au N. par le Berri, le Nivernais et la Bourgogne; à l'O. par le Lyonnais et la Bourgogne; au S. par la Marche, l'Auvergne et la Bourgogne; à l'O. par la Marche et le Berri. Elle forme le département de l'*Allier*.

ALLIER. Ce département, le plus au centre de la France, embrasse dans son étendue les vallées du Cher, de l'Allier, et partie de celle de la Loire. Il est situé dans le 47e degré de lat. N., et dans les 3 premiers deg. de long. E. Il a 28 lieues de long sur 16 de large. Son étendue territoriale est de 369 lieues carrées. Ses bornes, au N., sont les départemens du Cher et de la Nièvre; à l'E. ceux de Saône-et-Loire et de la Loire; au S. celui du Puy-de-Dôme; à l'O. ceux de la Creuse et du Cher. Il a 4 arrondissemens communaux, 26 cantons et 350 communes. L'étendue des forêts est de 208,187 arpens, dont 65,987 arpens de bois nationaux, et 143,097 arpens appartenant à des particuliers: la plus grande partie est essence de chêne et de très-bonne nature. Elle offre beaucoup de ressources à la marine et pour la charpente; beaucoup de merrains se flottent par Orléans. Les principales rivières de ce département sont la *Loire* et le *Cher*, l'*Abron*, l'*Acolin*, l'*Aumance*, l'*Auron*, la *Banne*, la *Barge*. On y trouve beaucoup de sources d'eaux minérales qui y attirent beaucoup de monde, principalement celles de Burges-les-Bains, de Vichy, de Néris, de Sardon, de St-Pardoux et de Latraulière. Les étangs sont très-multipliés dans ce département: ils répandent dans l'air, sur-tout dans les grandes chaleurs, des exhalaisons infectes qui contribuent à occasionner des maladies épidémiques. Le sol y est très-varié: la partie basse, où coulent les grandes rivières, est en terre argileuse, la plus fertile du pays; une autre portion, baignée par la Bouble, la Sioule et la Bèbre, est en terre forte: les hauteurs présentent de vastes étendues d'argile plus ou moins décomposée. Ces trois espèces de terres sont à-peu-près la moitié du département; l'autre moitié offre un terrain sablonneux ou mêlé d'un gravier d'une couche mince sur un fond graniteux. Quoique situé dans une latitude peu méridionale, ce département jouirait généralement d'une température assez douce, si la proximité des chaînes élevées des montagnes qui le dominent n'en différenciait extrêmement le climat: la différence de l'élévation des terres donne une des variétés de climat les plus sensibles que l'on puisse rencontrer; les vallées sont de beaucoup plus chaudes et plus précoces; les neiges, rares en hiver, n'y séjournent pas; les variations occasionnées par la proximité des montagnes sont sensibles au printemps; elles attirent les frimas sur leurs sommets glacés; à ces frimas succèdent souvent de longues sécheresses, qui détruisent les plus belles apparences de récolte. En général, les printemps sont froids, les étés secs et chauds, et les automnes ordinairement beaux. Ce département peut se diviser en trois parties: montagnes, vallées fertiles, bois et landes. Les principales productions consistent en froment, avoine, orge, foin, légumes, excellens pâturages; vin rouge, propre au transport, graines de toutes espèces, quelque peu de seigle, bois, pommes de terre, graines à huile: les mines de fer et de charbon sont de bonne qualité et très-abondantes; les carrières de St-Léon fournissent du plomb et de l'étain; le granit est abondant près de Montmarault; le grès au Vernet, à Coulandon, à Maulne, ainsi que la terre à creuset; le marbre blanc et noir à Châtel-Péron, à Jaligny. L'antimoine s'y trouve dans beaucoup d'endroits. En général, la culture des prés est très-étendue et très-soignée dans ce département; et quoique les prairies artificielles n'y soient pas encore généralement pratiquées, le produit qui en résulte tourne à l'engrais des bestiaux, qui sont en très-grand nombre, et contribuent le plus à l'aisance des cultivateurs. Les branches les plus considérables des travaux dans ce département, consistent dans l'exploitation des différentes mines de fer et de charbon. Les verreries de Souvigny et de Champroux fournissent au commerce près d'un million de bouteilles. La manufacture d'armes de Moulins est la fabrication la plus importante qui existe. Tant d'avantages

ne peuvent être qu'utiles à l'Etat et au département, à l'abri de toute invasion, et ayant les communications les plus faciles par eau. Le commerce consiste principalement en fers, bestiaux, coutellerie, charbon de terre, vins rouges : tous ces objets s'exportent à Paris, Orléans, Lyon, Nantes, et dans les départemens environnans. Les grains passent à Lyon et à Rouen ; les seigles sur le Rhône et la Loire, dans l'Auvergne, la Creuse et la Nièvre. Ce département fait encore un très-grand profit par l'engrais du bétail que l'on tire du Limosin et du Périgord, et que l'on rachète pour la consommation de Paris et de Lyon. Il en est de même pour les bêtes à laine, que l'on tire de la Creuse et du Cher, et que l'on revend pour Paris et les départemens du Midi. Les porcs sont une des meilleures branches de commerce ; les bois dont ce département est couvert, contribuent à leur engrais par le gland ; ils se vendent jusqu'en Suisse et dans les parties orientales de la France. Ils passent aussi en Auvergne et à Paris par les marchés de Nemours. Les eaux de Vichy se transportent dans toute la France et l'étranger. Les plus beaux monumens de l'art sont à Moulins : le pont et les tombeaux de Montmorency attirent de toutes parts les étrangers. On y remarque huit belles promenades, une superbe chaussée qui conduit à Clermont, et une belle caserne dont l'escalier est d'une coupe très-délicate. Les habitans de ce département sont d'une assez grande taille, bien faits et intelligens. Les habitans des campagnes sont lents au travail, mais laborieux. Ils ont de la gaicté et aiment les plaisirs. Les femmes sont en général d'une taille moyenne, brunes et bien faites. Le tempérament le plus général est le sanguin et le bilieux. Les hab. des campagnes se nourrissent mal ; aussi la vieillesse est-elle prématurée chez eux. Ce département fait partie de la 21e division militaire, de la 13e division de gendarmerie nationale, et de la 10e conservation forestière. Il dépend de l'évêché et de la sénatorerie de Clermont. Le collége électoral est composé de 273 membres. Il est dans la première série, et a deux députés à élire pour le corps législatif. L'ordre judiciaire se compose de 26 justices de paix, de 4 tribunaux de première instance, d'un tribunal de commerce et d'une cour de justice criminelle, séants l'un et l'autre à Moulins. La cour d'appel est à Riom. Le Père Griffet, jésuite ; le célèbre Lapalisse, compagnon d'armes de Bayard ; Thomas Renaudin, sculp., qui a travaillé au superbe tombeau d'Anne de Montmorency ; Louis de Bourbon, duc de Montpensier, et le maréchal de Villars, sont nés dans ce département. Pop. 272,616 habitans, à raison de 747 par l. carrée.

Allier, grande rivière, a sa source à une l. N. de Chasserades, département de la Lozère ; court au N. en bordant le département de l'Ardèche, entre dans celui de la Haute-Loire, à ½ l. de Saint-Christophe ; se dirige au N. E. en traversant le département jusqu'à une l. au-dessous d'Auzou ; entre dans le dép. du Puy-de-Dôme à ½ l. de Brassac, traverse ce départ. du S. O. au N. O. jusqu'auprès de Ris ; entre dans celui de l'Allier, le parcourt du S. au N. jusqu'à ½ l. du Veurdre ; côtoie à l'O. celui de la Nièvre, et se jette à gauche dans la Loire, à ½ l. de Nevers, après un cours de 75 l. Elle arrose au département de la Lozère la Bastide, Luc ; elle reçoit à gauche le Langouyrou et la Clamouze ; au départ. de la Haute-Loire elle baigne à gauche Vabres, Monistrol, Prades, Saint-Julien-des-Chazes, Chanteuge-le-Bourg, Langeac, Rilhac, Aubazat, St.-Cirgues, Vieille-Brioude ; à droite Saint-Alphèse, la Voute ; elle reçoit dans ce départem. à droite le Javoux, le Sénouire, le Ternivolle, l'Auzon ; à gauche l'Ance, le Verdicange, le Suéjols, la Dège, le Châlon, la Cronce, le Vendage. Elle baigne à dr., au départ. du Puy-de-Dôme, la Rochenoir, Dallet ; à gauche St.-Yvoine, Pont-du-Château : elle y reçoit à droite l'Ailloux, la Dore ; à gauche l'Allagnon, la Conze, le Béal, la Crouze, la Veyre, la Couze, le Lauzon, l'Arlier, la Morge et le Buron, dans le département auquel elle donne son nom. Elle baigne à droite Vichy, Billy, Moulins ; à gauche Antrive. Elle prend à droite le Darot, le Courcet, le Sichon, le Mourgon, le Valacon, la Sonante ; et à gauche le Sermon, le Béron, l'Andelot, la Sioule, la Creuse, la Queune, l'Ours et la Biendre. Dans le département de la Nièvre elle passe à droite de Mars et de Meauce ; dans la fonte des neiges elle commence à être navigable à Brassac,

au Puy-de-Dôme. Elle est fort sujette aux inondations. Le limon qu'elle charrie engraisse les terres, comme le Nil en Egypte. On appelle cela dans le pays *Chambonage*. On y fait flotter beaucoup de charbon de terre, mâts, bois de construction, etc.

Bèbre, rivière, prend sa source au S. de l'arrondissement de la Palisse; coule au N., reçoit à droite le Barbenau, se dirige au N. E; avoisine Jalligny, Dompierre, et se jette à gauche à une l. ½ de là dans la Loire.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

MONTLUÇON. — Cet arrondissement est à l'O. de celui de Moulins.

Montluçon, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du 1er arrondissem. et de cant., sur la rive droite du *Cher*, à 17 l. S. O. de Moulins, et 73 S. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Moulins à Limoges. Cette ville commerce en grains, vins, veaux excellens et marbre. On y fabrique des galons, rubans, serges, étamines, crépons et toiles; ses environs renferment une carrière de marbre veiné. Pop. 4,420 hab.

Ainay, bourg, à 9 l. N., et 3 N. N. O. de Cerilly, possède une forge dans ses environs. Il a des tanneries et des fabriques de droguet de toute espèce.

Cerilly, petite ville, chef-lieu de canton, à 8 l. N.; sous-inspection forestière, bureau de poste situé près la route de Paris à Lyon par Moulins. Elle a des papeteries. Pop. 2,400 hab.

Cosne, bourg, à 4 l. ¾ N. E., sur la rive droite de l'*OEil*, a un fourneau dit la *Papeterie*.

Montmarault, ville, chef-lieu de canton, à 6 l. E., a dans ses environs deux mines de houille, des sulfures de fer et des masses assez abondantes de granit. Pop. 890 hab.

Doyet, village, à 3 l. E., sur la route de Moulins. On trouve dans ses environs du granit, et une mine de houille en exploitation, appelée la mine des *Bourguignats*.

Montvicq, village, à 3 l. ½ E., a des mines de houille exploitées.

Commentry, village, à 3 l. E. p. S., sur la rive droite de la *Banne*, possède des mines de houille et de charbon de terre d'une bonne qualité et de facile extraction.

Colombier, village, à 3 l. ½ S. par E., sur la rive gauche de l'*OEil*, a une mine de houille non exploitée, et une de charbon de terre.

Néris, bourg, sur le *Néris*, à 2 l. S. E. Ses environs prouvent que c'était autrefois une grande ville, par les restes d'un amphithéâtre et de plusieurs aqueducs qu'on y rencontre. Les bains de Néris étaient fameux et très-fréquentés du temps des Romains. Il y a plusieurs fontaines minérales.

Marcilliat, village, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ S., a dans ses environs une mine de charbon de terre. Pop. 1,414 hab.

Huriel, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. N. N. O., près la *Magieure*. Pop. 1,628 hab.

Herisson, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ N. par E., sur la rive droite de l'*Aumance*; bureau de poste sur la route de Moulins à Limoges. Pop. 1,057 habitans.

Urcay, village, près le *Cher*, à 6 l. ½ N., a une mine de fer limoneuse.

MOULINS. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Montluçon.

Moulins, ville, préfecture, chef-lieu du département, du 2e arrondissement et de canton, auparavant capitale du Bourbonnais, à 69 l. S. par E. de Paris; cour de justice criminelle; tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, résidence du conserv. et chef-lieu du 10e arrondissement forestier, bureau de poste sur la route de Paris à Lyon. Cette ville est peu ancienne, puisqu'il n'en est pas fait mention avant le 14e siècle. Elle est agréablement située dans une plaine fertile, sur la rive droite de l'*Allier*. Ses rues sont bien pavées, larges pour la plupart, et les maisons bien bâties. Sa position sur une grande rivière et presque au centre de la France, la rend très-importante pour le commerce. Elle a une promenade charmante qui règne le long de l'Allier, et sur cette rivière un beau pont de 13 arches. On voyait dans l'église de la Visitation, un très-beau mausolée érigé par la princesse des Ursins, à Henri, duc de Montmorency, son époux, celui qui

fut décapité à Toulouse sous le ministère de Richelieu. Moulins fournit au commerce grains, vins, bœufs, porcs, poisson, bois, charbon de terre et soie. Le plus beau bois s'exploite pour la construction et la charpente; le reste sert à faire du merrain, des cercles, des échalas et du bois de chauffage. Cette ville a en outre des filatures de lin, de chanvre et de coton; des fabriques de coutellerie très-renommée; des manufactures de bas de soie, de coton et de fil, des forges et fourneaux. On y élève une grande quantité de vers-à-soie; le charbon de terre qui se tire des environs est un objet de commerce; les ciseaux sur-tout passent pour être de la meilleure qualité. Ses environs renferment des forges et des carrières de marbre rouge, jaune et bleu. Jean de Lingendes et le maréchal de Berwick y sont nés. Pop. 13,200 hab. Lat. N. 46. 34. Long. E. 0 59. 50.

Lurcy-Levy, bourg, chef-lieu de canton, à 8 l. N. O., fait commerce de bois et bestiaux, et possède une manufacture de porcelaine. Pop. 2,460 habitans.

Couleuvre, bourg, à 7 l. O. par N., a des verreries où l'on fabrique des bouteilles.

Burge-les-Bains, ci-devant *Bourbon-l'Archambault*, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ O., près de la *Barge*; bur. de poste situé sur la route de Paris à Lyon par Moulins. Elle a quelques fabriq. de droguets, de toiles et d'étamines, et est célèbre par ses eaux minérales et thermales, qui jouissent d'une grande réputation. Les eaux en sont salées, et colorent les bords du verre d'une teinte jaune. Elles sont si chaudes qu'on ne peut y tenir long-temps les mains. Les plantes y conservent leur fraicheur sans se flétrir; et les eaux mises sur le feu aussitôt qu'elles sont tirées de la source, ne bouillent pas plus tôt que l'eau froide. On remarque encore que la source est un almanach infaillible pour les habitans du pays; car quand il doit faire beau il s'élève sur l'eau un limon verdâtre qui disparait aussitôt qu'il doit pleuvoir.

Igrande, bourg, à 6 l. O. On y fait le commerce de bestiaux. Ses environs possèdent des étangs dont la pêche est très-abondante.

Coulandon, village, à 1 l. O. par S., possède une carrière importante de grès rouge qui a servi au beau pont de Moulins, et à la partie neuve du pont de Nevers.

Souvigny, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ S. O.; bureau de poste situé sur la route de Moulins à Limoges. Pop. 2,660 hab.

Messarge, forêt, à 3 l. ½ O. par S., a 1,600 toises de long sur 5,400 de large. Elle renferme une forge dite de *Messarge*, et un fourneau pour la fonte.

Bresnay, village, à 5 l. S. O. On trouve dans ses environs de l'antimoine.

Tronget, village, à 6 l. S. O. On trouve dans ses environs une mine de houille appelée *mine des Gabliers*.

Montet (le), bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. ½ S. O. Pop. 450 hab.

Neuilly-le-Réal, ville, sur la *Sonante*, chef-lieu de canton, à 4 l. S. S. E. Pop. 1,156 hab.

Dompierre, bourg, chef-lieu de canton, près la *Bèbre*, à 5 l. ½ E. Pop. 1,158 hab.

Dion, village, à 6 l. E., près la rive droite de la *Loire*, a une carrière de marbre qui n'est propre qu'à faire de la chaux.

Chevagnes, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ N. E., sur la rive gauche de l'*Acolin*. Pop. 850 hab.

GANNAT. — Cet arrondissement est au S. de celui de Moulins.

Gannat, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement communal et de canton, à 11 l. S. de Moulins et 80 S. par E. de Paris, sur la rive droite de l'*Andelot*; tribunal de première instance, sous-inspection forestière, conservation des hypothèques, bureau de poste situé sur la route de Moulins à Clermont-Ferrand. Elle a une source d'eau minérale dont l'eau empoisonne les animaux. Pop. 5,043 habitans.

Saint-Pourçain-sur-Sioule, petite ville, chef-lieu de canton, à 5 l. N. Pop. 3,400 habitans.

Escurolles, bourg, chef-lieu de canton, à une l. ½ N. Pop. 1,041 hab.

Ebreuil, gros bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. O., sur la rive droite de la *Sioule*. Pop. 2,200 hab.

Charroux, bourg, à 2 l. N. par O., fait commerce en grains, et a des fours à chaux et des tauneries.

Bellenave, bourg, à 3 l., a une carrière de marbre dans ses environs.

Chantelle-le-Château, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. N., sur la rive droite de la *Bouble*. Pop. 1,334 hab.

LA PALISSE. — Cet arrondissement est au S. de celui de Moulins.

La Palisse, petite ville, sur la *Bèbre*, sous-préfecture, chef-lieu du 4ᵉ arrondisement communal et de canton, à 9 l. S. E. de Moulins, et 91 S. E. de Paris; bureau de poste sur la route de Paris à Lyon par Moulins; tribunal de première instance, inspection forestière. Cette ville commerce en fil et en chanvre. Pop. 1,800 hab.

Donjon (le), bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. E.; bureau de poste situé près de la route de Paris à Lyon par Moulins. Pop. 1,421 hab.

Bert, village, à 2 l. N. E., sur la rive droite de la *Têche*, possède une mine de houille non exploitée.

Châtel-Perroir, village, à 3 l. ½ N. On trouve dans ses environs des carrières de marbre très-dur, blanc et noir.

Jaligny, bourg, chef-lieu de canton, sur la *Bèbre*, à 3 l. N. On y trouve du marbre blanc et noir. Pop. 482 habitans.

Varennes-sur-Allier, bourg, chef-lieu de cant., à 4 l. N.O. Pop. 1,700 hab.

Saint-Gerand-le-Puy, bourg, à 2 l. O.; bureau de poste situé sur la route de Paris à Lyon par Moulins.

Creuzier-le-Neuf, village, à 3 l. ¼ S. O., sur le *Mourgon*, récolte des vins dont il fait un bon commerce.

Cusset, petite ville, chef-lieu de canton, à une l. S. O., sur la rive gauche du *Sichon*; bureau de poste situé près de la route de Paris à Lyon par Moulins. On y fait commerce de grains, vins, bestiaux, chaux et salpêtre; il y a une nitrière. Pop. 3,945 habitans.

Vichy, bourg, à 4 l. ½ S. O., sur la rive droite de l'*Allier*, a des eaux minérales fort estimées.

Mayet-de-Montagne, village, chef-lieu de canton, à 4 l. S. Pop. 1,460 h.

AUVERGNE.

Cette province est située entre les 44 et 47 deg. de lat. N., et dans les deux premiers de long. E. Elle se divise en haute et basse. Elle a environ 35 l. de longueur sur 23 de largeur; ce qui peut être évalué à 560 l. carrées. Elle est bornée au N. par le Bourbonnais et le Berri; au S. par le Rouergue et le Gévaudan; à l'E. par le Velay et le Forès; et à l'O. par la Marche, le Limosin et le Quercy. Son climat n'est pas par-tout égal. Dans la Limagne, il est beaucoup plus tempéré que dans la Haute-Auvergne, qui est un pays hérissé de montagnes, et où la terre est couverte de neige pendant 7 ou 8 mois de l'année. Quoique l'Auvergne soit très-sujette aux vents, on remarque comme une chose singulière, qu'il n'y règne point de vents généraux, de sorte qu'aussitôt qu'un vent s'élève, il est tout de suite contrarié par un autre. La Basse-Auvergne est un des plus fertiles pays qu'il y ait au monde, et l'on n'y connaît point les jachères. Les montagnes les plus hautes et les plus connues de la Basse-Auvergne sont: le Puy-de-Dôme, le Mont-d'Or, le Cantal, le Puy-Griou et le Salers. Le Puy-de-Dôme est sur-tout célèbre par les expériences qu'y fit Pascal, sur la pesanteur de l'air. La plupart de ces montagnes sont couvertes de forêts de sapins, de pins, de noyers et de melèzes, et l'on y trouve beaucoup de simples très-rares dans le reste de la France. Les principales rivières qui arrosent cette province, sont: l'*Allier*, la *Loire*, la *Dore*, l'*Alagnon*, la *Rue* qui sépare la Haute-Auvergne de la Basse; la *Sioule*, la *Morge*, le *Bedat*, la *Cer*, la *Jodane* et la *Truyère*. Il y a peu de provinces qui aient autant de fontaines minérales que l'Auvergne. Celle de Sainte-Marguerite est célèbre par ses propriétés: elle donne de la qualité au vin; elle est légère et excellente pour les coliques. La Basse-Auvergne est un pays des plus fertiles: elle abonde en vin, en blé, chanvre, en fruits et pâturages. On y fauche les prés jusqu'à trois fois, et on y cultive le noyer et le châtaignier particulièrement. La partie de la Haute-Auvergne, moins fertile à cause de ses hautes montagnes, nourrit un très-grand nombre de bétail de toute espèce, des mules et des mulets, et cultive les pommiers et les abeilles. On trouve dans cette province quelques mines d'argent, de fer, de plomb et de charbon de terre. Auprès de Murat, on trouve des pierres coloriées susceptibles de poli; des améthystes, de l'antimoine, des mines de fer de la qualité de celui du Berri, et de sou-

fre. Les principaux produits des manufactures consistent dans les fromages, les draps, les étoffes légères, serges, ratines, draps londrins; des damas fil et coton, siamoises, calmandes, mouchoirs, cadis, étamines; des mandrins, des rubans de laine, du lin, des lacets et galons, de toiles de lin, du chanvre et du coton, des blondes, dentelles de soie et de fil d'Aurillac. Les papeteries sont encore un objet important dans les fabriques de cette province. Le papier qui en sort se consomme pour l'impression, à cause de sa blancheur. Les principaux objets de commerce de l'Auvergne consistent en bois de sapin qu'on voiture en planches et en bois carrés, jusque dans les ports de France; en charbon de terre qu'on tire de Brassac, et qui se voiture jusqu'à Paris; pommes de reinette et de calville; fromage de l'espèce de Gruyère, qui se transporte jusque dans les colonies; colles-fortes, suifs qui se transportent à Lyon. L'excédant du blé se consomme dans les provinces voisines, et les vins descendent jusqu'à Paris. Les petites merceries, comme rubans, lacets, cordonnets, jarretières, boutons, s'exportent pour l'Allemagne, Genève, l'Espagne et le Portugal. Les marchands du Quercy et du Languedoc viennent acheter les toiles de chanvre et de lin. Les toiles de coton se consomment presque toutes dans le pays, et l'excédant passe dans le Bourbonnais et les provinces voisines. Les dentelles d'Aurillac sont envoyées en Espagne, et les plus belles se débitent en France, et même en Angleterre. On trouve dans l'Auvergne une fontaine singulière de poix, nommée *Puy-de-la-Poix*, qui est à plus d'une l. de Clermont à l'E. C'est un monticule dirigé vers le N., où on trouve un rocher fort dur. Il y a une espèce de bassin de 2 pieds de longueur sur 2 pieds de profondeur. Du fond de ce bassin sort la fontaine d'eau et de poix. Les habitans s'en servent dans ce pays à graisser les roues des voitures: cette poix s'allume au feu. En général les habitans de la Limagne sont laborieux, grossiers, sans beaucoup d'industrie. Ceux d'auprès d'Aurillac ont de l'esprit et de la vivacité, mais sont paresseux; ceux des environs de Saint-Flour sont malins et rusés. Les habitans de Thiers et d'Ambert sont doux et sociables; et l'on peut dire que les habitans des villes sont aussi polis et aussi spirituels que ceux des autres villes de France. Cette province, avec le Velay, compose deux départemens. La Basse-Auvergne, vers le N., forme le département du *Puy-de-Dôme*; la Haute, vers le S., celui du *Cantal*. On évalue la population de l'Auvergne à 882,000 hab.

PUY-DE-DOME. = Ce département est situé entre les 45 et 47 deg. de lat. N., et dans les deux premiers de long. E. Sa longueur est de 30 l., sa largeur de 25, et il a 331 l. carrées. Il est borné au N. par celui de l'Allier; à l'E. par celui de la Loire; au S. par ceux de la Haute-Loire et du Cantal; et à l'O. par ceux de la Corrèze et de la Creuse. Il a 5 arrondissemens communaux, 50 cantons, et 441 communes. Il est formé de la partie de l'Auvergne appelée *Limagne*. Les principales rivières sont: l'*Allier*, la *Dore*, la *Sioule*, la *Morge*, etc. Ce département produit abondamment des grains de toutes espèces, fruits, chanvres en abondance, vins. Les pâturages y sont excellens, et servent à élever beaucoup de gros et de menu bétail, sur-tout chevaux, mulets, bœufs et moutons. Il a des mines d'argent et de plomb, et des sources minérales très-fréquentées. Il est entrecoupé de plaines et de montagnes, dont la principale est le *Puy-de-Dôme*, qui lui donne son nom, et qui est élevée de 810 toises au-dessus du niveau de la mer; l'autre est le *Mont-d'Or*, dont l'élévation est de 1,048 toises au-dessus dudit niveau. Il possède des fabriques de toiles, de blondes, de siamoises, de toiles de coton, de damas satinés, de serges, de calmandes, de coutils, de basins, de mouchoirs, de pelleteries, de coutellerie, de quincaillerie, de rubans, de burats, de papeteries, etc. Son commerce consiste en blés, vins, chanvres, bétail, laine, suif, cuirs, bois, etc. Les habitans sont en général endurcis à la fatigue, robustes et bien constitués. Dans certains cantons ils sont vifs, agiles, spirituels, pétulans; et dans d'autres, plus nonchalans et plus lourds. Ils sont bons, francs et hospitaliers, et passent pour bons soldats. Ce département fait partie de la 19e division militaire, de la 12e division de la gendarmerie nationale, de la 10e conservation forestière, et de la sénatorerie de Riom. Il possède un

évêché dont le siége est à Clermont, et qui est compris dans l'archevêché de Bourges. Il est de la 4e série, et a 4 députés à élire au corps législatif. Le collége électoral est composé de 300 membres. L'ordre judiciaire se compose de 50 justices de paix, de 5 tribunaux de première instance, de 5 tribunaux de commerce séants à Clermont, Riom, Thiers, Ambert et Billom ; des cour criminelle et d'appel séantes à Riom ; la préfecture est à Clermont. C'est la patrie du général Desaix, de Pascal, de Marmontel, etc. Pop. 508,444 individus, à raison de 1,393 hab. par lieue carrée.

Rivières. — *Sioule* (la), rivière, est formée de deux branches qui ont leur source l'une à l'O. de l'arrondissement de Clermont, à 1 l. S. d'Herment, et l'autre sur la frontière méridionale, à 2 l. S. de Rochefort. La première court du S. au N., puis au N. E.; arrose à droite Pont-au-Mur, à gauche Miremont : la seconde plus à l'E., court aussi du S. au N., arrose à gauche Rochefort, à droite Pont-Gibaut, et se réunit à droite à l'autre branche, vers le centre de l'arrondissement de Riom. La Sioule continue son cours au N., puis au N. E.; tourne au N., arrose à droite Saint-Valentin, à gauche St.-Cyr ; tourne à l'E. sur la limite du département de l'Allier, qu'elle suit ; arrose à droite St.-Gal, entre dans le département, traverse Ebreuille, court au N. E., puis au N.; reçoit à gauche la Bouble et l'Ousenan, arrose du même côté St.-Pourçain, et se jette dans l'Allier à 1 l. ½ au-dessous de Varennes, après un cours de 30 l. La fonte des neiges la rend extrêmement dangereuse dans la saison.

Dore, rivière, prend sa source dans la partie septentrionale du département de la Haute-Loire, à 2 l. N. O. de la Chaise-Dieu ; coule au N., passe près d'Arlant, reçoit à gauche la Dolore, arrose ensuite Marsac, Olliergues et Courpière, où elle commence à être navigable ; tourne au N. O., puis au N.; reçoit à droite la Durolle, et plus bas l'Acredogne, et se jette à gauche dans l'Allier, à ½ l. O. de Ris, après un cours de 24 l. Cette rivière est renommée pour les manufactures de papier, dont il se fait un grand commerce, sur-tout à Paris, pour l'impression, l'écriture et la gravure.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

RIOM. — Cet arrondissement est au N. de celui de Clermont.

Riom, jolie ville, sous-préfecture, chef-lieu du premier arrondissement et de canton, à 3 l. N. E. de Clermont et 64 O. de Paris, sur l'*Ambène* ; tribunal de première instance, tribunal de commerce, bureau de poste sur la route de Clermont à Moulins. On trouve à Riom des eaux minérales, et dans les environs, du tripoli de trois couleurs. Elle a un territoire abondant en blé, vins, huile de noix et de chenévis, chanvres, fruits. Une très-grande partie des pommes se voiture par l'Allier, pour l'approvisionnement de Paris. Il se fabrique dans la ville beaucoup de chandelles, d'excellentes pâtes d'abricots, de pommes et de coings ; des siamoises, eaux-de-vie, et du foie d'antimoine. Le commerce consiste en toiles communes, épiceries, drogueries, quincaillerie, confitures et sucreries. Elle a été le berceau de quelques personnes illustres par leur savoir ou par leur esprit : on peut citer entr'autres Grégoire de Tours, l'un des plus anciens historiens de la France, mort en 595; le célèbre Général Antoine Dubourg, chancelier de France ; Danchet, poëte du 18e siècle ; Jacques Sirmond, jésuite, homme d'une vaste érudition, et qui fut confesseur de Louis XIII. Pop. 13,328 hab.

St.-Mion, village, à 2 l. ½ N., a des eaux minérales.

Aigueperse, village, chef-lieu de canton, sur le *Beron*, à 4 l. N.; sous-inspection forestière, bureau de poste sur la route de Clermont à Moulins. Près de cette ville est une fontaine qui bout à gros bouillon, quoique l'eau soit froide au toucher. C'est la patrie de Michel l'Hôpital. Pop. 5,045 hab.

Randans, village, chef-lieu de canton, à 4 l. ¾ N. E. Pop. 1,047 hab.

Ennezat, petite ville, chef-lieu de canton, à 1 l. ½ E. Pop. 2,393 hab.

St.-Avit, village, à 9 l. O., et 2 ½ O. de Pont-au-Mur.

Pont-au-Mur, chef-lieu de canton, sur la *Sioule*, à 6 l. ¾ O. Pop. 1,160 h.

Pont-Gibaut, petite ville, chef-lieu de canton, à 5 l. S. O., sur la *Sioule*. Pop. 624 hab.

Rore, village, près de Pont-Gibaut,

a une mine d'argent et une fontaine d'eau minérale vineuse.

Montjerny, village, dans une presqu'île formée par la *Sioule*, à 5 l. ¼ O., a une mine de plomb.

Chapdes, village, à 4 l. O., a des mines de plomb dans les lieux appelés *Rouze*, *Decombres* et *Barbaco*.

Volvic, bourg, à 1 l. S. O., près du *Bédat*, exploite une carrière de lave volcanique qui a fourni à la construction des principales villes de la Limagne.

Comps, village, à 5 l. O., a dans ses environs une mine de plomb fort pyriteuse.

Pionsat, bourg, chef-lieu de canton, à 8 l. N. O. Pop. 1,680 hab.

Montaigut, petite ville, chef-lieu de canton, à 9 l. N. O.; bureau de poste près la route de Moulins à Gueret. Il s'y fait un grand commerce de bétail. On y fabrique de la quincaillerie, de la mercerie et des armes à feu. Ses environs renferment une mine de plomb. Pop. 1,460 hab.

St.-Eloy, village, sur la *Bouble*, à 7 l. ½ N. O., possède une mine de de charbon de terre et plusieurs mines de plomb.

Menat, burg, près la *Sioule*, à 5 l. ½ N. O., a une mine de soufre et de tripoli. Pop. 1,748 hab.

Saint-Gervais, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ N. O. Pop. 2,180 hab.

Manzat, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ N. O., près la *Morge*. Pop. 1,565 hab.

Combrondes, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. N., a une mine de houille non exploitée dans ses environs. Pop. 1,568 hab.

THIERS. — Cet arrondissement est au N. E. de celui de Clermont.

Thiers, ville, s-préf., ch.-l. du 2ᵉ arr. et de canton, sur la rivière du même nom, à 9 l. E. de Clermont, et 85 S. de Paris; tribunal de première instance, tribunal de commerce. Son industrie consiste en rubans, jarretières, quincaillerie, gaînes, coutellerie, fils retors de toutes couleurs et qualités; clouterie, platinerie, armes blanches, cartons et cartes à jouer, filature de chanvre, passementerie, tannerie, teinture. Elle a des papeteries considérables. Pop. 10,605 hab.

Ris, village, à 3 l. ¼ N., récolte de bons vins.

Châteldon, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ N., récolte de bons vins. Il a des eaux minérales qui sont bonnes contre toutes les maladies du foie; elles sont calmantes, rafraîchissantes, apéritives, diurétiques et antispasmodiques; elles doivent être prises froides. Pop. 1,590 hab.

Maringues, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. O. N. O., près l'*Allier*; bureau de poste près la route de Clermont à Moulins. Elle est très-renommée pour ses fabriques de chamoiserie, tanneries, et pour son commerce de blé, de fer et de chanvre. Pop. 3,800 habitans.

Joze, village, à 4 l. O., possède deux sources d'eaux minérales, l'une appelée le *Petit-Bouillon*, et l'autre le *Grand-Bouillon*.

Leroux, ville, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ O. Pop. 3,507 hab.

Courpière, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ S., sur la rive gauche de la *Dore*. Pop. 3,168 hab.

St.-Remy, village, chef-lieu de canton, à 1 l. N E. Pop. 2,683 hab.

AMBERT. — Cet arrondissement est à l'E. de celui d'Issoire.

Ambert, ville très-commerçante, sous-préfecture, chef-lieu du 3ᵉ arrondissement communal et de canton, à 13 l. S. E. de Clermont, et 112 S. de Paris; tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, sous-inspection forestière, bureau de poste sur la route de Clermont à Montbrison. Les maisons sont bâties et les rues pavées avec une pierre très-dure : c'est une espèce de granit qu'on trouve assez communément dans les environs. Cette ville a des manufactures de papiers, de cartes à jouer, de camelots, d'étamines, d'épingles et de lacets. C'est la patrie de Gilles le Brun, connétable de France, et de Michel Rolle. Pop. 5,926 hab

Olliergues, petite ville, chef-lieu de canton, sur la *Dore*, à 3 l. ¾ N. par O. On y fabrique des jarretières, des toiles communes, blondes et dentelles, rubans, étamines de laine de diverses couleurs, camelots de laine et passementerie. Pop. 1,760 hab.

Cunlhat, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N. O., fabrique des camelots. Pop. 2,825 hab.

Saint-Amand-Roche-Savine, village, chef-lieu de canton, à 2 l. N. O., possède

dans ses environs une mine de plomb et une mine de cuivre. Pop. 1,874 hab.

Saint-Germain-l'Herm, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. S. O. Pop. 1,725 habitans.

Arlant, petite ville, chef-lieu de cant., sur la rive droite de la *Dore*, à 3 l. ½ S. Elle a des fabriques de fil, lacets, blondes, toiles et autres objets de mercerie. On y fait aussi le commerce de cuirs. Pop. 3,350 hab.

Marsac, bourg, sur la *Dore*, à 2 l. S., a des fabriques de cuirs, de pelleterie, de dentelles, de blondes, de rubans de fil, de lacets, de toiles et autres objets de mercerie.

Viverols, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ¾ S. E. Pop. 1,270 hab.

Grandrif, village, à une l. ½ S. E., a une fabrique de papiers.

Saint-Anthelme, village, chef-lieu de canton, à 3 l. E. par S., sur l'*Ecoturet*. Pop. 3,017 hab.

CLERMONT. — Cet arrondissement est au N. de celui d'Issoire.

Clermont, ville considérable, ci-devant capitale de l'Auvergne, à 22 l. S. de Moulins, 31 O. de Lyon, et 93 S. de Paris, sur la rive gauche de l'*Artier*; préfecture, chef-lieu du département, du 4e arrondissement et de canton, évêché, siége d'une sénatorerie, tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, bureau de poste situé sur la route de Moulins au Puy. Les rues étroites et les maisons sombres se ressentent de l'antiquité de la ville; mais les promenades et les places publiques sont superbes. Le territoire produit des grains, du vin, des bois, et contient des mines de fer, qui sont d'un grand produit. Les bestiaux forment une autre branche de commerce. On y fabrique des ratines fines, des cadis, des droguets, des toiles et des rubans, des bas de soie: les pâtes de pommes et d'abricots sont extrêmement renommées. Les environs fournissent de très-bons fromages, connus sous le nom de *fromages d'Auvergne*. On voit dans un enclos de cette ville, une source, dont l'eau est tellement pétrifiante, qu'elle a formé, le long de son cours au travers du jardin, une muraille de plus de 140 pas de long, qui a en quelques endroits de 15 à 20 pieds de hauteur; il y a un petit pont sous lequel passe la rivière de *Tirtaine*. C'est la patrie du chevalier d'Assas; de Jean-Raymond-Piganiol de la Force, géographe; de Blaise Pascal. Lat. N. 45. 46. Long. E. 0. 45. Pop. 24,478 hab.

Herment, village, chef-lieu de canton, à 8 l. ½ O. Pop. 542 hab.

Bourg-Lastiq, petite ville, chef-lieu de canton, à 9 l. S. O. Pop. 2,133 hab.

Rochefort, village, chef-lieu de canton, à 5 l. S. O., sur la *Sioule*. Pop. 1,110 habitans.

Vernet (le), village, à 5 l. S. O., possède des mines d'antimoine et d'améthystes, que les habitans nomment *pierres de bagues*.

Royat, village, sur l'*Artier*, à ¾ l. S. O. On y voit une fontaine qui jaillit du fond d'une grotte de matière volcanique sept jets, dont plusieurs aussi gros que le bras, s'élancent vivement de leurs canaux naturels.

Chamalières, village, à ½ l. O., a des papeteries. On trouve une mine de houille non exploitée dans les environs, et une source d'eau minérale appelée les *Eaux-de-Saint-Marc*.

Saint-Amand-Talande, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ S. Pop. 1,712 hab.

Talande, village, près la *Veyre*, à 2 l. ¾ S., a des mines de charbon, et fabrique des boutons de métal. On y fait commerce de vins, grains et chanvre.

Chanonat, village, à 2 l. S., près l'*Auson*. Il a des eaux minérales très-estimées.

Veyre, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. S. par E., sur la rivière du même nom. Pop. 3,361 hab.

Vic-sur-Allier, village, à 4 l. S. E., a des eaux minérales. Pop. 3,047 hab.

Martres-de-Veyre (les), bourg, sur la *Veyre*, à 3 l. S. E., possède une fontaine d'eau minérale.

Mirefleur, bourg, près l'*Allier*, à 3 l. S. E., a une carrière de plâtre.

Saint-Jean-des-Ollières, village, à 5 l. ½ S. E., a une carrière de meules de moulin.

Saint-Dier, village, chef-lieu de canton, à 6 l. ¾ E. par S. et 2 ¾ E. par S. de Billom. Pop. 1,200 hab.

Billom, ville, sur la rive droite de la *Lichère*; chef-lieu de canton, tribunal de commerce, bureau de poste situé sur la route de Clermont à Montbrison, à 4 l. E. de Clermont et 68 S. de

Paris. Son territoire nourrit beaucoup de bestiaux, et l'on y fabrique des indiennes. Pop. 5,110 hab.

Cornon, village, à 2 l. ½ S. E. On voit près de ce lieu tomber des pyrites sulfureuses d'une roche qui, dans les chaleurs, jette un bitume noir.

Vertaizon, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ¼ E. Pop. 2,524 hab.

Pont-sur-Allier, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l ¾ E. On y fait la pèche du saumon. Pop. 3,032 hab.

Abein, hameau, est célèbre par ses eaux minérales chaudes.

Montferrand, ville, sur l'*Artier*, à ½ l. N. E., a plusieurs mines de poix. Pop. 5,522 hab.

ISSOIRE. — Cet arrondissement est au S. de celui de Clermont.

Issoire, petite ville ancienne, sous-préfecture, chef-lieu du 5e arrondissement et de canton, sur la *Crouze*, près de l'*Allier*, à 7 l. S de Clermont et 84 S. de Paris; tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Clermont au Puy. C'est la patrie du chancelier et cardinal Duprat, qui abolit la pragmatique sanction, établit le concordat, et persuada à François Ier d'introduire en France la vénalité des charges de judicature. Elle commerce en huiles. Il s'y fabrique de grosses étoffes. Ses environs renferment une carrière de grès rouge exploitée. Pop. 5,095 hab.

Champeix, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ N. O., sur la rive gauche du *Lelenou*. Pop. 1,924 hab.

Mont-d'Or-les-Bains, village, sur la *Dordogne*, à 7 l. O., et 2 ¼ O. de Besse, a des sources d'eaux thermales et minérales.

Verner, fontaine minérale à quelque distance du Mont-d'Or.

Tauves, bourg, chef-lieu de canton, à 10 l. O. et 5 O. de Besse. Pop. 2,288 habitans.

Tour, bourg, chef-lieu de canton, à 10 l. ½ O. Pop. 1,830 hab.

St.-Alyre-les-Montagnes, village, près la *Crouze*, à 6 l., a dans ses environs des eaux chaudes et des bains. Ces eaux sont aigrelettes et ont le goût vineux; prises en bouillon, elles sont supérieures à toutes les eaux minérales qui sont autour de Clermont. On y trouve encore une fontaine qui pétrifie tout ce qu'on y jette et qu'on y laisse pendant quelque temps.

Besse, bourg, ch.-l. de cant., bur. de poste situé près la route de Clermont à Aurillac, à 6 l. O. On y fait commerce de bestiaux et fromages. Il a dans ses environs une fontaine d'eau minérale. Pop. 1,913 hab.

Compains, village, à 5 l. ½ S. O., sur la rive droite de la *Crouze*. Ce village possède une mine de fer dite *Laizier*.

St.-Florent, village, sur la *Crouze*, à 2 l. ½ O., possède une fontaine minérale dont l'eau, prise au printemps, est limpide et aigrelette. Elle fait des incrustations sur tout ce qu'on lui présente.

Ardes, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ S. O., sur la rive droite de la *Crouze* et sur une masse de granit; bureau de poste près la route de Clermont au Puy. Pop. 1,640 habitans.

St.-Germain-Lambron, bourg, chef-lieu de canton, près la *Crouze*, à 2 l. S. Pop. 1,706 hab.

Perriers, village assez considérable, où l'on voit un obélisque naturel, terminé par les ruines d'une tour appelée la tour de *Marifolet*.

Charbonnier, village, à 3 l. S. p. E., a une mine de houille non exploitée.

Beaulieu, village, à 2 l. ½ S. par E., a des eaux minérales.

Brassac, bourg, à 3 l. S., sur l'*Allier*, a des mines de houille non exploitées.

Jumeaux, village, chef-lieu de canton, à 3 l. S. par E., sur la côte, près de l'*Allier*.

Sauxillanges, ville, chef-lieu de canton, à 2 l. ¼ E., a des fabriques d'étamines et de camelots. On y fait commerce de cuivre, et elle a dans ses environs des mines de charbon de terre. Pop. 1,744 hab.

CANTAL. — Ce département est situé entre les 44 et 46 deg. de lat. N., le 1er de long. O., et le 1er de long. E. Il a 20 l. de long sur autant de large, et 241 l. carrées. Ses bornes sont, au N., le département du Puy-de-Dôme; au N. E. celui de la Haute-Loire; au S. E. celui de la Lozère; au S. celui de l'Aveyron; et à l'O. ceux du Lot et de la Corrèze. Il tire son nom du Cantal, montagne considérable qui en occupe

à-peu-près le centre. Elle est élevée de 984 toises au-dessus du niveau de la mer. Il est formé d'une partie de la Haute-Auvergne. Il a 4 arrondissemens communaux, 23 cantons et 270 communes. Ce département est couvert de montagnes, qu'on a remarqué avoir été des volcans éteints à diverses époques. L'étendue des forêts en surface est de 57,097 arpens, dont 8,794 de bois nationaux, 10,265 arpens de communaux; le reste est à des particuliers. Ses rivières principales sont la *Dordogne*, la *Trueyre*, l'*Alagnon*, la *Rue*, le *Cer*, la *Bèze*, la *Celle*, l'*Arceuil*. Il abonde en eaux minérales. L'air y est sain, mais froid; les hivers y sont longs et rudes, et les orages fréquens. Le pays est sujet à des vents irréguliers qui se croisent et empêchent d'y établir des moulins à vent. Le sol n'est pas fécond; il produit cependant blé, seigle, orge, avoine, sarrasin. L'agriculture n'y est pas en vigueur. On élève des chevaux, du gros et menu bétail; il y a des mines de cuivre, d'antimoine; des carrières de marbre et d'ardoises. On y rencontre à chaque pas les monumens des grandes révolutions du globe, d'immenses débris de volcans, des forêts ensevelies dans les entrailles de la terre, des abîmes creusés par les torrens, des cataractes magnifiques. Ce département a des fabriques d'étoffes de laine, de bas de laine, de dentelles, de fil, de toiles; des tanneries, des papeteries, des verreries, des fonderies et batteries de cuivre. On y fait un grand nombre de fromages. Le principal commerce consiste en bestiaux, fromages, huile de noix. Ce département dépend de la 19e division militaire, de la 11e division de la gendarmerie nationale, de la 10e conservation forestière, du diocèse de Saint-Flour, et de la sénatorerie de Clermont. Le collége électoral est composé de 237 membres; il fait partie de la première série, et a deux députés à élire au corps législatif. L'ordre judiciaire se compose de 23 justices de paix, de 4 tribunaux de première instance, de 2 tribunaux de commerce, séants à Aurillac et à Saint-Flour. La cour criminelle est à Saint-Flour, celle d'appel à Riom. Pop. 237,224 hab., à raison de 807 par lieu carrée.

RIVIÈRES. — *Alagnon*, petite rivière, a sa source sur la frontière méridionale de l'arrondissement de Murat, au pied du Plomb-du-Cantal, à 2 l. S. O. de Murat; coule à l'E.; baigne à gauche la Chapelle, à droite Celles; tourne au N. E., reçoit du même côté plusieurs ruisseaux; arrose à droite Sainte-Marie, à gauche Molompise; reçoit à droite l'Arceuil, près de Massiac; tourne au N., baigne à droite Saint-Victor, prend du même côté la Sionne, après avoir traversé la limite du département du Puy-de-Dôme; arrose à droite Lempde, et se jette à gauche dans l'Allier, à une l. au-dessus de Nonnette, après un cours de 14 l., qui est rapide et dangereux: elle n'est presque point navigable.

Rue, rivière, a sa source au col de Cabre, au S. E. de l'arrondissement de Mauriac; coule du S. au N., arrose Saint-Hyppolite à gauche, laisse à gauche Apchon; reçoit la Veronne du même côté, prend à droite le Londre et la Pradine, près St.-Amandin, se dirige à l'O., et se jette dans la Dordogne à gauche, à ½ l. S. de Bort. Son cours est d'environ dix lieues.

Cer (le), rivière, prend sa source au pied du plomb du Cantal; coule au S. O., puis à l'O; reçoit la Jourdane et Dautre à droite; entre dans l'arrondissement de Figeac, département du Lot; se grossit des eaux de l'Escoumels qu'elle reçoit à gauche, et va se jeter dans la Dordogne après un cours de 15 lieues.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

MAURIAC. — Cet arrondissement est au N. de celui d'Aurillac.

Mauriac, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du premier arrondissement et de canton, à 6 l. N. d'Aurillac, et 100 S. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste sur la route de Clermont à Cahors. Son commerce consiste en chevaux fort estimés, bœufs et moutons. Elle fabrique de grosses étoffes. C'est la patrie de l'abbé Chappe. Pop. 2,572 hab.

Champagnac, bourg, à 3 l. ¼ N. par E., a une mine de houille non exploitée.

Champs, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. ¼ N. N.E. Pop. 1,574 hab.

Saignes, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N. E. Pop. 560 hab.

Riom-les-Montagnes, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ E. par N. Pop. 714 habit.

Fontanges, village, à 3 l. ¾ S. E., a une mine de houille exploitée, et une d'alun très-abondante.

Salers, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ E. par S. Pop. 1,645 hab.

Pleaux, petite ville, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ S. O. Ses environs sont fertiles en grains et pâturages, et l'on y élève beaucoup de bestiaux. Popul. 2,584 hab.

Barria, village, à 2 l. S. par O., possède une mine de houille exploitée.

MURAT. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Mauriac.

Murat, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondissement et de canton, sur l'*Alagnon*, à 4 l. N. O. de Saint-Flour, et 102 O. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste sur la route d'Aurillac à Saint-Flour. Cette ville est bâtie sur un énorme rocher de basalte. On y fabrique de grosses draperies, des dentelles, de la mercerie, et particulièrement de la chaudronnerie. Ses environs renferment des carrières d'ardoises. Pop. 2,557 hab.

Marcenat, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ¾ N. Pop. 2,058 hab.

Allanches, village, chef-lieu de canton, à 2 l. N. par E., commerce en tannerie. Pop. 2,351 hab.

SAINT-FLOUR. — Cet arrondissement est au S. E. de celui de Murat.

Saint-Flour, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement et de canton, auparavant capitale de la Haute-Auvergne, sur une montagne d'un difficile accès, à 115 l. S. de Paris, et 14 O. par S. d'Aurillac; tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Clermont à Rodez. Il s'y fait un assez grand commerce de grains, de mules et de mulets. Elle avait autrefois des fabriques de tapisseries, coutellerie, ganterie, pelleterie, qui n'existent plus. Il s'y fait encore quelques étoffes grossières à l'usage des gens de la campagne. La chaudronnerie y forme une branche de commerce. La tannerie s'y soutient avec succès, ainsi que les fabriques d'orseille (drogue pour la teinture) et de colle-forte. A 2 l. de la ville est une verrerie considérable, où se fait du verre blanc de toute espèce. Pop. 5,000 hab.

Leyveaux, village, à 6 l. ¼ N., possède une fabrique de toiles rousses et blanches. On trouve dans ses environs une mine d'antimoine non exploitée.

Massiac, ville, près l'*Arceuil*, à 6 l. par E., a des fabriques de toiles rousses et blanches. Pop. 2,522 hab.

Bonnac, village, à 4 l. ¼ N. par E., sur la rive gauche de l'*Arceuil*, a une mine d'antimoine dont l'exploitation est suspendue, et une fabrique de toiles rousses et blanches.

Ruines, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. S. E. Pop. 649 hab.

Mallet, village, à 3 l. S., sur la *Bèze*, a des mines de houille.

Anterrieux, village, à 4 l. ½ S. par O., a des fabriques d'étoffes appelées *cadis*.

Chaudes-Aigues, petite ville, chef-lieu de canton, à 5 l. S. Elle a des batteries de cuivre, de chaudronnerie; des fabriques de cadis, de laines du pays, des bas de laine à l'aiguille, et des tanneries. On y fait commerce de colle-forte, et elle a des eaux minérales. Pop. 2,040 hab.

Pierrefort, ville, chef-lieu de canton, à 5 l. ¼ S. O.; bureau de poste sur la route de Clermont à Rodez. Elle a une fabrique de toiles grises: on y fait aussi des bas de laine à l'aiguille. Pop. 1,266 hab.

AURILLAC. — Cet arrondissement est au S. de celui de Mauriac.

Aurillac, ville, préfecture, chef-lieu de département, du 4e arrondissement communal et de canton, à 127 l. S. de Paris; tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Clermont à Cahors. Elle a dans un de ses faubourgs un château fort élevé, qui commande la place. C'est la patrie du pape Sylvestre II; du cardinal et du maréchal de Noailles, et du poète Maynard. Elle commerce en toiles, dentelles, fromages, bestiaux. Elle fabrique des étamines. Pop. 10,357 hab. Lat. N. 44. 55. Long. E. o. 7.

Saint-Sernin, village, chef-lieu de canton, à 3 l. N. Pop. 5,357 hab.

Prunet, village, à 2 l. ¾, a quatre carrières d'ardoises.

Roquebrou (la), bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. O., sur le *Cer*. Pop. 1,277 hab.

Maurs, ville, près la *Rance*, chef-lieu de canton, à 6 l. S. S. O. Pop. 2,045 habitans.

Saint-Mamet, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ S. O. Pop. 1,408 hab.

Montsalvy, ville, chef-lieu de canton, à 6 l. S. Pop. 855 hab.

Carlat, village, à 2 l. ¼ S. E. Il est célèbre par son ancien château, qui a soutenu plusieurs siéges, et qui n'a jamais été pris que par composition. Il existait du temps des Romains.

Vic-sur-Cer, petite ville, chef-lieu de canton, à 3 l. E. N. E. Elle est située dans un vallon fertile et agréable, au pied du Cantal, sur le *Cer*. Elle est renommée par sa source d'eau minérale, appelée communément dans le pays *Fontsalade*. Cette eau contient un sel nitreux, alkali et fixe, et quelques parties ferrugineuses. Elle est bonne contre les obstructions des viscères ; elle débarrasse les reins de toutes sortes de glaires et de graviers ; elle adoucit le sang, et guérit les douleurs de tête les plus invétérées. Pop. 2,075 habitans.

Fin de la première partie du Tome second.